HAL
open science

# Gouverner par le temps

Guillaume Marrel

## To cite this version:

Guillaume Marrel. Gouverner par le temps : Sociologie politique des agendas personnels et des emplois du temps d'acteurs publics. Science politique. Université d'Avignon, 2016. tel-01383159

**HAL Id: tel-01383159**

**https://hal.science/tel-01383159**

Submitted on 20 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# Gouverner par le temps

## Sociologie politique des agendas personnels et des emplois du temps d'acteurs publics

Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches

**Guillaume MARREL**

Jury

Renata AJAUJO, Professeure d'informatique (UNIRIO – Brésil)

Jean-Yves DORMAGEN, Professeur de science politique (Université de Montpellier – CEPEL)

Christian LE BART, Professeur de science politique (IEP de Rennes – CRAPE)

Rémi LEFEBVRE, Professeur de science politique (Université de Lille2 – CERAPS)

Caroline OLLIVIER-YANIV, Professeure de science de l'information et de la communication (Paris-Est – CEDITEC)

Renaud PAYRE, Professeur de science politique (IEP Lyon – TRIANGLE)

**- Volume 1 -**

**Trajectoire de recherche et publications**

2016

# Avertissements

Dans son rapport annuel d'activité pour l'année 2015, la section 04 du CNU a publié des recommandations relatives à l'Habilitation à Diriger des Recherches en science politique, dans le but d'harmoniser les pratiques. Précisant le contenu et les exigences scientifiques de ce diplôme, elle stipule notamment qu'elle « n'est pas favorable à un modèle d'HDR dit « sur travaux », dont le mémoire de soutenance est composé principalement d'une compilation de travaux déjà publiés, sans production d'une réflexion générale et d'une recherche originale. » (Nay, 2015, p. 96). L'HDR de science politique confirme l'aptitude d'un enseignant-chercheur à développer une réflexion originale sur un champ de recherche distinct de celui de la thèse de doctorat, et à soulever des questions de caractère général, d'ordre épistémologique ou théorique. Le document présenté en soutenance par les candidats doit désormais comprendre trois volumes : une synthèse problématisée présentant le parcours de recherche du candidat ; une compilation des travaux publiés les plus significatifs ; une contribution scientifique originale.

Dans le présent volume, le lecteur découvrira une présentation chronologico-thématique raisonnée de mon parcours d'enseignement et de recherche ainsi que la liste exhaustive de mes publications numérotées de 1 à 47 et citées comme telles dans la reconstruction de ma trajectoire. Le second volume rassemble une sélection d'articles et de chapitres d'ouvrages publiés. Dans le troisième volume, je propose un mémoire original, exploratoire et prospectif de sociologie politique des *agendas personnels des acteurs publics*.

# Sommaire

1. Un parcours d'enseignement et de recherche en science politique.....7

2. Travaux et publications.....47

3. Bibliographie.....59

# 1. Un parcours d'enseignement et de recherche en science politique

Le rappel autobiographique de ma trajectoire d'enseignant et de chercheur donne les jalons d'une mise en cohérence des objets, des problèmes et des enjeux visités durant ces vingt dernières années. Il éclaire la démarche de cette HDR consacrée à l'exploration théorique et méthodologique en science politique, des agendas personnels de personnalités politiques. Ce parcours de recherche peut se décomposer en cinq moments thématiques.

Le premier temps de la thèse a permis de construire une posture scientifique générale attentive aux processus socio-historiques d'institutionnalisation du politique à travers l'analyse de la consolidation de la règle du jeu électoral français du cumul des mandats, favorable au double mouvement de professionnalisation et de notabilisation du personnel politique.

Cette recherche initiatique a ouvert un second volet de recherche prolongeant l'analyse de cette professionnalisation des élus à partir des facteurs temporels de la durée du mandat, de la rééligibilité, de la longévité des positions de pouvoir et des relations entre temporalités électorales et temporalités décisionnelles. Elle a conduit à la mise en œuvre d'un projet d'exploitation d'une source rare en science politique : l'agenda personnel d'un élu, dont l'examen peut contribuer au renouvellement des approches du métier politique.

Un troisième chantier de recherche s'est ouvert parallèlement sur les instruments informatiques des réformes de l'action publique locale. En saisissant comme objet l'informatisation des services administratifs, de la gestion, des données, des agents et des utilisateurs, mais aussi des prestations, ces recherches proposent une sociologie politique des

architectures informatiques de gestion.

Ces travaux ont ensuite accompagné le passage de l'informatisation comme objet au Web comme corpus, dans ce qui constitue le quatrième axe de recherche, dans une partie duquel s'inscrit l'HDR. De manière annexe à cette somme, il s'agit d'abord d'interroger les enjeux et la portée pour l'action publique et ses acteurs de ce qui se présente aujourd'hui comme la « révolution des données » ouvertes et massives (*Open* et *Big-data*) que le Web compile chaque jour. Il s'agit, par ailleurs et de manière plus centrale ici, de saisir l'agenda personnel des dirigeants publics comme un instrument de communication politique, principalement en ligne aujourd'hui, et le Web ainsi que les réseaux socio-numériques, comme des miroirs déformants de la mise en scène du travail politique quotidien.

Enfin, les expériences pluridisciplinaires auxquelles l'environnement avignonnais est particulièrement favorable et incitatif ont ouvert un cinquième et dernier axe de recherches plus diversifiées en analyse spatialisée du comportement électoral avec des géographes, en extraction automatisée de réseaux sociaux implicites dans les notices biographiques des parlementaires français de l'entre-deux guerre, avec des informaticiens et des historiens et enfin, en analyse des réseaux territorialisés de partenariat des acteurs de la culture, avec des collègues d'informatique, de géographie et de sciences de l'information et de la communication.

## 1.1. Trajectoire (1996-2016)

Mon initiation à la recherche en science politique date du séminaire de mémoire de 3ème année de Didier Renard et Gilles Pollet à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble, consacré en 1994-1995 au « modèle républicain d'action publique ». En travaillant sur la politique de la capitale des Alpes en matière d'équipement d'enseignement secondaire, j'ai notamment mis à jour le rôle déterminant du sénateur et maire radical de Grenoble Édouard Rey et l'importance du cumul des mandats dans la structuration de l'action publique républicaine dans les dernières décennies du XIXe siècle. Après un DEA de science politique consacré aux trajectoires politiques des sénateurs-maires de l'Isère sous la Troisième République, je me suis engagé fin 1996, dans une thèse sur l'institutionnalisation du cumul des mandats en France, sous la direction de Gilles Pollet et d'Olivier Ihl, au CERAT (Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration et le Territoire). J'ai pour cette recherche bénéficié d'une allocation de recherche du ministère de 1996 à 1999, avant d'être recruté comme ATER à l'IEP de Grenoble de 2000 à 2002.

Docteur en science politique en décembre 2003, j'ai réalisé des travaux en *post-doc* pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et l'Institut National des Études Territoriales (INET) tout en exerçant les fonctions d'enseignant vacataire à l'IEP de Grenoble et à l'université de Lyon2, avant d'être recruté en septembre 2005 comme maître de conférence contractuel par le service de l'action culturelle de l'Ambassade de France en Turquie (Micel). J'ai occupé ces fonctions d'enseignant-chercheur à l'Université Galatasaray à Istanbul jusqu'à mon recrutement comme maître de conférence de science politique à l'Université d'Avignon en 2007. Je me suis alors rattaché au Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine (CEPEL UMR5112) à Montpellier. J'ai été titularisé en septembre 2008 et j'enseigne depuis dans cet établissement où je conduis également mes recherches au sein du Laboratoire interdisciplinaire Biens, Normes et

Contrats (LBNC EA3788), comme membre rattaché à titre principal depuis 2010. Je suis également rattaché à titre secondaire au CHERPA (Croyance, Histoire, Espace, Régulation Politique et Administration, EA4261) de l'IEP d'Aix-en-Provence.

A l'Université d'Avignon, j'ai remplacé en septembre 2007 au sein de l'UFR Droit, Économie, Gestion (DEG), la seule titulaire en science politique de l'établissement, Nathalie Dompnier, promue suite à sa réussite à l'agrégation. Mon service d'enseignement s'est réparti entre les licences d'AES et de droit, la licence d'administration publique, ainsi que le master Juristes européens, auquel s'est ajouté le master Politiques sociales à partir de 2008. J'ai assumé une grande diversité d'enseignements généralistes (Introduction à la science politique, Grands courants de la sociologie, Problèmes politiques, économiques et sociaux du monde contemporain), mais aussi des enseignements de méthodes (Méthodes de la dissertation de culture générale, Méthodes des sciences sociales, Méthodes d'enquête de terrain) et de manière plus ciblés des enseignements sur l'action publique (Sociologie politique du pouvoir local, Action publique territoriale et européenne), l'Union européenne (Vie politique européenne, Sociologie politique de la construction européenne) et les politiques sociales (Histoire des doctrines et des politiques sociales, Politiques sociales communautaires, Fonds structurels européens). Le déficit d'encadrement de l'UFR m'a conduit à accepter en moyenne plus de 100h complémentaires chaque année. Comme responsable de la deuxième année de licence AES dès 2007, puis comme responsable de l'équipe pédagogique de la licence de 2008 à 2010, j'ai initié une révision des maquettes favorable aux sciences sociales et en particulier à la science politique, dans le but notamment de requalifier une partie des publics de la filière. Cette dynamique pédagogique lancée au sein de ce qui allait devenir la licence AES-Science politique et Europe de l'Université d'Avignon a permis de solliciter, justifier et obtenir le recrutement de trois nouveaux maîtres de conférence, et de construire ainsi une équipe : Magali Nonjon, recrutée en 2008, Christèle Marchand en 2012 et Jessica Sainty en 2015. Mon engagement dans la vie de l'UFR et de mon établissement s'est renforcé dans le même temps. J'ai été responsable du dispositif Réussite en licence, de l'orientation active et du tutorat de la licence de 2008 à 2010, référent pour la labellisation TICE de la filière de 2010 à 2012. Je fais partie du comité de pilotage du Master Politiques sociales depuis 2008. En 2011, le Directeur de l'UFR DEG m'a confié le vice-décanat et la direction des études. J'ai assumé ces fonctions jusqu'à mon départ en CRCT, en février 2014. Je suis par ailleurs élu du conseil d'UFR depuis 2008 et j'ai fait partie du Bureau du président de l’Université d'Avignon de 2013 à 2015. Le 5 février 2016, le conseil

d'UFR DEG m'a nommé Doyen pour une durée de cinq ans.

Le congé de recherche et de conversion thématique de six mois obtenu au deuxième semestre 2013-2014 est en quelques sortes venu récompenser cet intense investissement pédagogique et administratif, mais aussi la poursuite et la diversification de mon activité de chercheur en science politique.

Spécialisé en sociologie politique dans une approche socio-historique de la professionnalisation politique entre règles du jeu électoral et système politico-administratif français, j'ai initialement actualisé et élargi mes recherches post-doctorales en sociologie du personnel politique communautaire, en travaillant sur la stabilisation électorale des députés européens et la professionnalisation politique des membres de la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen. Après mon recrutement en 2007, j'ai animé au CEPEL un séminaire de recherche d'ethnographie du métier d'élu et du travail politique dans lequel s'est amorcé mon retour à une sociologie de la construction du leadership politique local, de ses caractéristiques temporelles et de sa légitimation. Parallèlement, mon relatif isolement scientifique au moment de la titularisation en 2008, comme seul politiste à l'Université d'Avignon, m'a incité à diversifier mes centres d'intérêts académiques pour rejoindre et dynamiser les travaux des mes collègues économistes et juristes du LBNC, puis dans la dynamique du Master Politiques Sociales qui démarrait alors, en collaboration avec Magali Nonjon. J'ai ainsi d'abord développé une dimension d'analyse des politiques publiques centrée sur la territorialisation et l'informatisation de l'action sociale. Soucieux de développer également une expertise de sociologie électorale alors relativement lacunaire sur le territoire vauclusien et plus largement en PACA, j'ai par ailleurs initié plusieurs autres recherches pluridisciplinaires avec Christèle Marchand, des géographes avignonnais, en collaboration avec les politistes récemment recrutés à Montpellier, Aix, Marseille et Nice. Mon CRCT a enfin été l'occasion de rassembler mes travaux de sociologie du personnel et du travail politique, de finaliser une enquête sur l'agenda et l'emploi du temps d'une élue régionale, de prolonger les échanges pluridisciplinaires et internationaux en particulier avec des chercheurs en informatique au sein de la FR Agor@ntic et dans le cadre du projet collectif Tr@nspolo, et enfin de tracer les perspectives du programme de recherche de cette HDR consacrée au travail politique quotidien, aux outils de son pilotage et de son objectivation, ainsi qu'à sa mise en scène dans l'espace médiatique désormais fortement structuré par le numérique (Web et réseaux sociaux).

## 1.2. La construction socio-historique d'une règle du jeu électoral français : posture de recherche pour l'analyse du cumul des mandats

Quasi-initiatique, l'enquête doctorale a porté sur le cumul des mandats. Elle est partie du constat contemporain de la difficile réglementation du phénomène, dans la seconde moitié des années 1990. Si celle-ci semble alors impossible en dépit des nombreux engagements politiques à répondre à sa prétendue impopularité, c'est que le phénomène est depuis longtemps une pièce centrale du système politique français. Il s'impose en effet comme un élément vital de trois sous-systèmes : la dynamique des carrières électorales, le système partisan et le système d'action publique. Cette centralité du cumul a fait l'objet d'explications systémistes, stratégistes et culturalistes, sans toutefois approfondir l'analyse des logiques socio-historiques de son institutionnalisation. Il s'agissait donc de réinscrire la singularité du développement du cumul des mandats électifs en France dans l'histoire longue de l'installation du parlementarisme et de la République, entre centre et périphéries, en rapportant ses usages aux dynamiques imbriquées de spécialisation et d'enracinement électoral des personnels politiques. Cette socio-histoire du cumul s'est appuyée sur la reconstitution de séries longues des pratiques et de la mesure du phénomène parmi les parlementaires, de la Monarchie de Juillet aux années 2000. Elle a ensuite consisté en l'analyse des débats, récurrents mais longtemps stériles, sur sa réglementation. Elle montre surtout comment le cumul contribue à (d'avantage qu'il ne résulte de) la professionnalisation et la notabilisation des personnels politiques ainsi qu'à la centralisation administrative, rappelant que la fonctionnalité politico-administrative du cumul est moins une évidence de fait, qu'un argument partagé entre monde académique et milieu politique pour justifier le maintien de cet instrument monopolistique de réduction de l'incertitude électorale [1][1].

1 Dans cette première partie consacrée à ma trajectoire de recherche, les références à mes propres travaux seront signalées par un nombre entre crochets, renvoyant à la liste classée et numérotée de mes publications. Les autres

### a) L'ancienneté du cumul des mandats

Dans la thèse, l'observation des figures les plus fréquentes et régulières du parlementaire-conseiller général ou du parlementaire-maire a d'abord confirmé l'hypothèse classique d'une systématisation du cumul sous la Cinquième République. Mais elle a surtout dévoilé l'ancienneté du phénomène, sa croissance et sa stabilisation sous la Troisième République, puis sa reconstruction sous la Quatrième République, laissant ainsi entrevoir l'existence d'une dynamique cyclique. L'observation des variations de la part des conseillers généraux parmi les députés de 1837 à 1985 montre d'abord en effet, qu'en l'absence d'incompatibilité réglementaire, le phénomène est étroitement lié à la stabilité du personnel politique et suit ainsi les principaux accidents électoraux de la période. L'irrésistible enracinement cantonal des députés n'est dans les faits véritablement affecté que par la chute des régimes (1848, 1870, 1940 et 1958), ou bien dans les phases de stabilité institutionnelle, par le bouleversement des règles du jeu électoral et le scrutin de liste (1885, 1919 et 1945). Au delà de ces dynamiques générales, le mandat multiple demeure un héritage de la société des notables, qui résiste aux renouvellements des personnels politiques. Mais derrière la continuité des pratiques varie la logique des usages. Le régime gaulliste rend systématique le cumul des mandats électifs. C'est le moment où le phénomène « fait système » en se généralisant à l'ensemble des forces politiques. Jusque là, il est pour ainsi dire encore « en construction ». S'il fait parfois l'objet de débats à compter de 1871, il est surtout le produit de stratégies partisanes d'appropriation, dans le cadre républicain d'une compétition électorale de plus en plus concurrentielle. De fait, l'institutionnalisation de la pratique du cumul des mandats électifs en France se joue entre 1871 et 1958, dans le cadre du parlementarisme républicain et modernisateur, par la conversion des élites modérées, radicales et socialistes, au modèle notabiliaire et à cet outil d'implantation partisane, de contrôle et de développement des territoires.

### b) Républicanisation et municipalisation des cumuls de mandats

Avant le 4 septembre 1870, les cumuls renvoient à des mécanismes bien particuliers : la singularité d'une compétition électorale censitaire sous la Monarchie de Juillet et le contrôle gouvernemental des élections par la candidature officielle sous le Second Empire. Dans les années 1870 et 1880, le cumul se recompose profondément en s'adaptant aux nouvelles règles du jeu politique républicain et en devenant un véritable outil de réduction du risque électoral ainsi

---

références sont traités selon le principe du renvoi bibliographique insérés dans le texte entre parenthèses, dit « à l'américaine ».

qu'un instrument d'implantation territoriale pour les forces politiques qui prennent alors le pouvoir et cherchent surtout à stabiliser le régime. Le système parlementaire républicain incorpore sans grande difficulté la pratique héritée du bonapartisme. Mais à la Chambre des députés, les usages changent et s'adaptent aux nouveaux enjeux sociopolitiques et institutionnels. Sur le temps long, on assiste en effet à une municipalisation des cumuls parlementaires et corrélativement à leur intensification par l'essor du cumul renforcé des députés-maires-conseillers généraux. En quelques décennies, les républicains contribuent ainsi à faire du cumul l'un de principaux leviers de l'intervention publique municipale et, partant, un moyen de contrôle des clientèles électorales. A partir de 1871, on assiste à une succession de conversions individuelles et collectives au cumul parmi l'ensemble des groupes politiques accédant successivement à l'espace parlementaire : opportunistes (1880'), radicaux et radicaux socialistes (1890'), socialistes (1900'-1910') et communistes (1920'-1930'). La Quatrième République apparaît ensuite comme un moment de reconstruction du système des cumuls entamé par les renouvellements de 1945 et le scrutin de liste, et par là-même comme une phase de consolidation de la fonctionnalité électorale et politico-administrative du phénomène. Au niveau partisan, le cumul apparaît comme une pratique fréquente au sein des droites réactionnaires et conservatrices des premières années de la Troisième République, avant de devenir une caractéristique de la nébuleuse des républicains modérés, entre 1877 et 1902, puis une propriété très fréquente parmi les parlementaires radicaux, de 1898 au milieu de l'entre-deux-guerres. Le déplacement du cumul vers la gauche de l'échiquier politique se poursuit avec le recours d'une part croissante des élus socialistes et communistes au double et au triple mandat et cela alors même qu'on observe une reconstitution des positions de cumul à droite.

### c) Conversions et occultations

L'analyse porte parallèlement sur l'impossible codification du cumul des mandats. Après un rappel des tous premiers débats concernant le cumul à l'Assemblée nationale législative de 1850, la démonstration part des transformations de la structure partisane du phénomène pour étudier le rejet systématique des vingt-cinq propositions de lois, contre-projets et amendements visant sa limitation ou son interdiction, déposés à la Chambre des députés, entre 1871 et 1940. Le récit repose sur l'examen des échanges parlementaires, de la presse et de la littérature juridique et politique, ainsi que sur l'analyse de données biographiques et prosopographiques concernant les acteurs individuels et collectifs des débats. Cette approche conjoncturelle permet de reconstituer trois configurations successives au cours desquelles le phénomène tend à se

renforcer. De 1871 à 1893, on assiste à la reproduction républicaine d'un système de cumul hérité du Second Empire. Les propositions de lois anti-cumul sont rejetées ou enterrées par une majorité opportuniste qui finit par confesser un usage stratégique du cumul contraire aux principes républicains, mais explicitement présenté comme « nécessaire » à la pérennisation du régime du Quatre Septembre. De 1893 à 1919, c'est le temps de la contestation et simultanément de la défense du cumul au sein de la nébuleuse et des majorités radicales et radicales-socialistes. La conquête du pouvoir par les radicaux se traduit par une adhésion aux pratiques de cumul des modérés et par la marginalisation d'une contestation d'abord issue du mouvement autonomiste parisien et proche de la mouvance boulangiste, dans les années 1890, puis liée aux forces de la droite progressiste et modérée dans les années 1900. La période de l'entre-deux-guerres renvoie au temps des conversions socialistes, de l'occultation corporatiste et de l'objectivation politique du cumul. Le renforcement des groupes parlementaires socialistes et communistes au cours des élections de 1924 à 1936 repose sur un important usage des mandats municipaux comme tremplins électoraux et sur la pratique du cumul [31]. La soudaine disparition des propositions anti-cumul et l'occultation de la question témoignent alors d'un large consensus parlementaire et corporatiste autour des pratiques individuelles d'accaparement des mandats. La presse antiparlementaire, certains réformateurs comme André Tardieu et des publicistes comme Jules Pistre se réapproprient une contestation du cumul jusqu'ici presque exclusivement confinée aux arènes parlementaires et poursuivent ainsi l'entreprise de mise à jour et de disqualification des logiques et des effets du cumul.

### d) Professionnalisation, notablisation et centralisation

Les argumentaires de ces débats peuvent alors être mis en perspective de manière à rendre compte des logiques professionnelles, notabiliaires et centralisatrices qui structurent la reproduction et les recompositions du cumul sur la période. Le cumul apparaît d'abord comme étroitement lié à l'auto-réglementation parlementaire des conditions pratiques d'exercice du mandat (Lehingue, 1999) et à ses effets de spécialisation. Les aménagements du travail parlementaire (vacances, congés, absentéisme, vote par procuration…) renvoient ainsi au poids des élus locaux dans les chambres. La codification parlementaire des mandats électifs locaux est associée aux intérêts de carrière des majorités de cumulants. Le cumul peut ensuite être rattaché à l'auto-réglementation des conditions d'accès au mandat et aux règles électorales favorables à la notabilisation des représentants nationaux. De la reproduction d'une conception « incarnative » de la représentation, à la notabilisation élective des parlementaires encartés - contribuant au

« retard » et à la « faiblesse des partis politiques français » -, en passant par la perpétuation du « consensus des arrondissementiers », le cumul des mandats apparaît moins comme l'un des effets que comme l'une des causes déterminantes des choix institutionnels républicains [21]. Le cumul renvoie enfin aux transformations des règles administratives et à la centralisation de l'appareil d'Etat à laquelle contribue la production législative en matière d'intervention publique. L'examen historique du modèle de la régulation politico-administrative permet de discuter l'explication du cumul en termes de réponse notabiliaire à la rigidité d'une structure centralisée et hiérarchisée. L'analyse tend ici encore à inverser le raisonnement et invite à considérer le rôle des élus dans le processus de centralisation. Elle permet de saisir le développement des tutelles administratives comme le fruit d'un travail de construction d'un rôle de médiateur par les parlementaires-maires et/ou conseillers généraux [42]. L'argument fonctionnaliste de l'accès au centre justifierait ainsi l'appropriation individuelle et durable des mandats locaux et nationaux [46]. Le poids des élus locaux dans les Chambres influence ainsi l'impossible codification du cumul d'abord, mais également l'ensemble du travail de définition des règles du jeu politique, des logiques du recrutement politique (modes de scrutins, modèle notabiliaire de la mobilisation partisane) et de l'organisation de l'action publique (tutelles, médiation des intérêts locaux).

### e) Une démarche socio-historique

En cherchant à reconstruire les logiques complexes de la consolidation historique d'une des caractéristiques du système politique français les plus contestées dans les années 1980 et 1990, cette recherche initiatique en science politique nous a positionné dans le cadre d'une sociologie historique de la compétition démocratique différenciée et spécialisée (Déloye, 1996, p. 95), attentive à l'intensification de la concurrence électorale, aux transformations des manières de se faire élire et aux mutations du profil des élus, de « l'administration des notables » (Weber, 1995, p. 378), aux « entrepreneurs politiques » (Schumpeter, 1963). La recherche doctorale s'inscrit dans le tournant socio-historique de la science politique [22] et participe de l'essor d'une science sociale et historique du politique (Passeron, 1990), visant à historiser et contextualiser ses objets et ses catégories d'analyse et attentive « aux modes de construction des réalités présentes et aux logiques sociales des réalités passées » (Deloye et Voutat, 2002, p. 24). En portant un regard renouvelé sur cet objet familier du « cumul des mandats », la démarche reste essentiellement génétique. Mais elle correspond aux trois principes socio-historiques identifiés en 2006 par Gérard Noiriel : critique de la réification des rapports sociaux, lecture conflictuelle des relations sociales et réflexion sur les rapports de pouvoir et de domination, démarche

empirique et réaliste distincte de l'histoire intellectuelle du politique (Noiriel, 2006). La thèse s'inscrit en définitive dans la nébuleuse d'inspiration constructiviste de la science politique française des années 1990 et 2000. En recherchant les logiques sociales et politiques contextuelles des pratiques de cumul depuis son apparition dans le système politique français, et en soulignant les mutations des motifs de ses usages par delà la relative constance du phénomène, la thèse interroge un phénomène d'institutionnalisation (Dulong, 2012 ; Lacroix et Lagroye, 1992).

Initialement inspirée par le retour des démarches prosopographiques au milieu des années 1990, la recherche s'est structurée d'un point de vue méthodologique autour de quatre démarches : 1) l'enrichissement et l'exploitation en termes de statistiques descriptives de la base de données des parlementaires français, utilisée ici sur la seule période de 1871 à 1958, dont l'accessibilité était alors réservée à quelques initiés des Archives de l'Assemblée nationale, 2) la reconstitution périodique sur la même période de l'état local du cumul à l'échelle d'un territoire donné (le département de l'Isère), 3) une analyse socio-historique qualitative des débats juridiques, journalistiques et parlementaires relatifs au cumul de 1850 à 2000, 4) la reconstitution de trajectoires individuelles de cumul ou de « refus du cumul » pour les acteurs mobilisés dans l'histoire du débat parlementaire.

L'interruption de l'analyse socio-historique du phénomène du cumul en 1958 a laissé ouvert l'analyse plus contemporaine des deux phases de codification du phénomène dans le cadre des lois de 1985 et 2000 et des débats récurrents jusqu'au texte voté en 2014. L'expertise acquise sur la question a toutefois donné lieu à plusieurs publications consacrées à des catégories de personnel politique particulières, comme les députés européens [23] ou les élus locaux [25]. Les études post-doctorales ont logiquement conduit à passer du « cumul dans l'espace » au « cumul dans le temps » et ainsi aux enjeux de la singularité des temporalités politiques[2].

2 La période de la thèse a par ailleurs été l'occasion d'une première diversification de la recherche dans le cadre de trois contrats ayant donné lieu à rédaction de rapports sur la sociologie des membres de la section grenobloise de la Ligue des Droits de l'Homme en 1998 [33], sur le management public pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en 2000 [34] et la même année, sur la concertation publique mise en place pour la construction de la troisième ligne de tramway de Grenoble [35].

## 1.3. Les temporalités politiques : un analyseur de la professionnalisation et du métier politiques

Le rapprochement entre cumul des fonctions dans l'espace et « cumul dans le temps » est ancien (Becquart-Leclercq, 1983). Il est contestable en ce qu'il confond cumul et accumulation, la question de réglementation de la multipositionnalité des élites dans l'espace social et celle des conditions de l'appropriation durable d'une position sur un territoire politique. Accumuler des mandats peut se faire sans cumul et inversement. Cette relation entre multiposition et longévité n'est pourtant pas infondée tant les « cumulants » sont aussi souvent d'importants « accumulateurs » : en assurant le risque de non réélection sur un seul type de fonction, le cumul des mandats peut être considéré comme un facteur de la longévité politique. L'examen historique de cette question du rapport du cumul aux temporalités des carrières politiques a donné lieu au milieu de la thèse à une recherche complémentaire, menée en collaboration avec Renaud Payre sur un objet commun : la loi du 10 avril 1929 sur l'allongement du mandat municipal de 4 à 6 ans [5]. Cette réflexion initiale sur les conditions et les effets de la longévité politique a ensuite été prolongée dans le cadre de deux autres recherches post-doctorales sur les mesures de non-rééligibilité aux États-Unis [6 et 7] et sur la stabilisation d'une part croissante des parlementaires européens [8].

### a) La codification temporelle des mandats : le mandat municipal de 6 ans en 1929

Au même titre que les conditions d'éligibilité, les modes de scrutin, les incompatibilités, le statut (Lehingue, 1999) ou la rémunération des élus (Garrigou, 1992), la durée peut être prise en compte afin de mieux saisir les logiques de redéfinition du mandat représentatif[3]. En politique

3 La gestion du temps a été délaissée par les politistes attentifs à l'émergence de la figure de l'entrepreneur (Garraud, 1989 ; Gaxie, 1973), alors qu'elle est retenue comme un des « critères ideal-typiques » des professions : J.-M. Chapoulie montre en effet que l'on retient généralement comme propriété des professions le

le fait que l'élu doive se re-présenter régulièrement devant les électeurs rend complexe une « gestion professionnelle » du temps. Si les renouvellements électoraux empêchent théoriquement la transformation du mandat en profession, la durée des mandats peut alors apparaître comme un élément central sur lequel les élus peuvent agir pour « faire carrière ». L'étude restitue l'imbrication de deux dimensions de l'activité politique trop artificiellement distinguées : les conceptions de l'action publique municipale, d'une part, et les intentions corporatistes ou les visées stratégiques d'une grande partie des élus engagés dans des parcours et prétendants à la carrière politique, d'autre part. Les débats entourant les propositions de loi de 1929 sur le mandat municipal de six ans renvoient à une forme de concurrence entre diverses images légitimes de l'action communale. Ils rendent compte des conflits sur les représentations de ce qu'il convient d'être et de faire quand on est élu municipal (Lagroye, 1994). Ils témoignent de la diversité des usages d'une réforme à la croisée des représentations du suffrage universel, de l'administration communale et de la carrière électorale [5].

L'allongement du mandat s'effectue avant tout à la faveur des logiques de la professionnalisation des élus locaux et nationaux. Les partisans du mandat court, attachés à des arguments « démocratiques » justifiant des consultations électorales plus fréquentes, sont en effet marginalisés au cours des débats et plus encore aux lendemains de l'adoption de la loi de 1929. Mais le prolongement du mandat se trouve aussi légitimé par des arguments présentant une action municipale nécessitant du temps pour être efficace. Le mandat de six ans s'impose comme une solution à une prétendue incompatibilité entre élection et compétence. Cette articulation problématique attire l'attention de nombreux réformateurs municipaux qui manifestent un certain intérêt pour des modes de régulation politique distincts du suffrage universel et notamment emprunts des modèles administratifs. À ce titre, il consolide une figure idéale de l'édile, « le bon maire » associé à la figure de « l'administrateur urbain ».

Pourtant l'adoption de la loi du 10 avril 1929 renseigne, surtout, sur les motivations corporatistes et les procédés selon lesquels certains groupes d'élus parviennent à imposer une nouvelle image légitime du rôle et de l'activité du maire. Les échanges attestent ainsi les atermoiements de la réforme municipale française. Les arguments déployés par les réformateurs municipaux sont repris et instrumentalisés dans le cadre de la compétition électorale par de véritables « groupes d'intérêt ». Les professionnels de la politique bien particuliers que sont les

fait que leurs membres exercent « leur activité à plein temps » et n'abandonnent « leur métier qu'exceptionnellement au cours de leur existence active ». Ils partagent ainsi des intérêts spécifiques et des identités. (Chapoulie, 1973, p. 93)

parlementaires-maires introduisent et exploitent ces discours de réforme dans l'arène parlementaire. Attentifs aux modifications de la structure et du rythme des carrières locales et nationales, les cumulants s'affichent bien comme des médiateurs de la réforme municipale. Ils véhiculent un projet qui contribue à réduire de manière légitime les risques d'échecs électoraux et à augmenter ainsi les chances de durer au niveau local et de faire carrière au Parlement. Ce sont bien les intérêts corporatistes d'une élite électorale nationale en voie de notabilisation – par l'allongement des mandats et l'ancrage municipal – qui déterminent l'adoption des propositions de loi de 1929.

Cette enquête exploratoire sur la codification temporelle des mandats a rebondi en 2001, suite à un séjour aux États-Unis réalisé par Renaud Payre, au cours duquel un parallèle a pu être construit avec les mesures de limitation de la rééligibilité (*term limits*).

### b) La non-rééligibilité aux États-Unis

Aux États-Unis, les *term limits* renvoient à un mouvement de réforme électorale qui consiste en une vaste remise en cause du principe de la rééligibilité. Ces mesures réglementent le nombre de mandats successivement accessibles à un élu. Elles renvoient à des procédures complexes et diversifiées combinant durée de service autorisée, durée de l'inéligibilité et nature de l'interdiction[4]. Appuyé sur une histoire enchantée des origines politiques de la confédération et du mythe fondateur du principe de *rotation in office*, le mouvement de réforme s'est rapidement répandu au début des années 1990. La plupart des mesures ont été adoptées par référendum et ont affecté les mandats parlementaires fédéraux et étatiques, mais aussi la représentation d'un certain nombre de comtés, de villes ainsi que les fonctions de gouverneur[5]. L'argumentation s'est développée dans le contexte néo-libéral des années 1990. La campagne réformatrice s'est faite surtout au nom d'un idéal libertarien. Dès 1950, cette étiquette était revendiquée par des auteurs qui souhaitaient renouveler la pensée libérale à partir d'une re-découverte du libéralisme

4 La durée du service autorisée est calculée en nombre de mandats successifs ou bien en nombre d'années cumulables avec ou sans interruption sur une période donnée. La durée de l'inéligibilité renvoie à la durée d'un mandat ou à un nombre d'années, quand l'interdiction n'est pas définitive. La nature de l'interdiction peut être stricte dans le cas d'une inéligibilité ou bien relative dans le cas d'une simple défense de figurer sur les listes électorales, permettant néanmoins une élection par *write-in vote* (inscription d'un nom de candidat par l'électeur sur le bulletin).

5 Depuis l'invalidation par la Cour Suprême des mesures concernant le Congrès en 1995, on recensait au milieu des années 2000, 16 états limitant la rééligibilité de leurs députés et de leurs sénateurs au niveau des chambres locales. En 1992, 32 % des villes de plus de 250 000 habitants limitaient la durée des mandats municipaux. On comptait en 2004 près de 3 000 conseils municipaux soumis à de telles réglementations. La rééligibilité des gouverneurs est enfin limitée dans 36 États (Petracca and Jump, 1992).

classique[6].

« *Throw the bums out !* ». L'invective est claire : « Sortez les sortants ! » Élisez des « citoyens législateurs » (*citizen legislators*) et non des « politiciens de carrière » (*career politicians*). Il s'agit d'abord de restaurer le principe de compétitivité et l'équité des scrutins, au profit des minorités et des femmes. La prime au sortant empêcherait une concurrence pure et parfaite garante d'une représentation plus juste et plus efficace. Mais ce mouvement qui ne cache pas son idéologie libertarienne et antifiscaliste cherche surtout à limiter l'emprise des pouvoirs publics sur la société. Conforme aux principes participatifs, la figure de l'amateur s'impose alors contre celle du « professionnel corrompu », véritable obstacle à la réduction des dépenses publiques et à la réforme de l'Etat. Derrière la dénonciation de la carrière et de ses méfaits, on retrouve l'idée que les législateurs « inamovibles » tendraient à favoriser une plus grande intervention des pouvoirs publics et n'hésiteraient pas à favoriser un gouvernement intrusif et activiste. Le carriérisme encouragerait le recrutement de représentants favorables à un gouvernement actif et interventionniste, utilisant les ressources publiques pour favoriser la réélection. La non-rééligibilité et le retour au mythe fondateur de la rotation des charges apparaissent dans ces conditions comme l'une des principales mesures du programme de réduction du poids de l'État [6].

Alors que la loi de 1929 en France favorise la figure de l'entrepreneur politique notabilisé, les *term limits* tendent à l'inverse à fragiliser la catégorie des élus parmi les acteurs de la vie politique locale. Défendues au nom de la lutte contre la corruption et pour l'ouverture des arènes électorales, les lois de limitation de la rééligibilité sont le plus souvent adoptées par référendum. Les scrutins populaires sont préparés par d'importantes campagnes de mobilisation orchestrées et financées par différentes fondations et mouvements libertariens comme *U.S. Term Limits* et le *Cato Institute*, ou encore *Americans to Limit Congressional Terms* (ALCT). Sans qu'il y ait nécessairement de connections, ces investissements sont en grande partie favorables aux groupes d'acteurs ayant intérêt à limiter le rôle des pouvoirs publics. Certes, les effets des *term limits* sont très faibles sur le recrutement et le comportement des élus. Au niveau municipal, l'impact sur

6 Ils défendent avant tout l'inaliénable liberté et la propriété individuelle et estiment qu'aucune organisation, notamment gouvernementale, n'a de droit d'y porter atteinte. Ils s'affirment comme les avocats d'un Etat minimal. C'est en 1971 que David Nolan crée le parti libertarien issu du *Committee to Form a Libertarian Party*. Celui-ci se forme à la suite de la politique de contrôle des prix de l'administration Nixon, ses fondateurs considérant que les Républicains comme les Démocrates s'étaient trop éloignés des principes « libertariens » des pères fondateurs en se tournant vers des positions trop « autoritaires ». En charge de la campagne présidentielle du Parti Libertarien en 1980, Howard Rich fonde le *Cato Institute* et coordonne en son sein la *National Term Limits Campaign*.

l'action publique est par ailleurs pratiquement nul : le niveau des taxes et l'offre de services publics n'est en rien affectée par l'adoption de la non-rééligibilité des maires. Mais la perte de l'expérience individuelle et collective fragilise d'une manière générale les instances représentatives locales et législatives au profit des organisations administratives plus stables (Carey, Niemi et Powell, 1998). Soupçonnée d'être pilotée par les grands groupes d'intérêts économiques, la réforme reste ambivalente : d'un côté, elle renforce le contrôle du comportement des élus par les groupes de pression susceptibles d'assurer la reconversion professionnelle des sortants non rééligibles[7] ; de l'autre, elle sape les relations de confiance et d'influences nouées avec certains représentants élus sur le long terme.

Cette expérience nord-américaine permet d'analyser le mouvement de réflexion et de réglementation temporelle des mandats électifs en France amorcée à la fin des années 1990 et qui a donné lieu à l'adoption du quinquennat présidentiel en 2000 et au passage du mandat sénatorial à six ans en 2003, ainsi qu'à diverses propositions relatives au « mandat unique » [7]. Le détour états-unien suggère des pistes d'analyse et conduit à mettre en évidence un mouvement de réduction de la stabilité des fonctions représentatives au nom d'une certaine modernité, d'une plus grande efficacité des dirigeants et d'un contrôle accru des citoyens. Les impératifs du management public qui ont déjà contribué à transformer l'action publique, participeraient d'une nouvelle définition du mandat et partant du métier politique. On émet ici l'hypothèse d'un changement de temporalité (Koselleck, 2000) : on passerait du temps long de l'administration publique au temps court du management public, de l'expérience à la rotation, de mandats longs et rééligibles à des mandats courts et non-renouvelables, du compromis entre compétence et élection à l'impératif participatif. En 2004, les élections européennes nous ont offert l'occasion d'observer parallèlement un accroissement de la réélection des eurodéputés et d'explorer une autre dimension des enjeux de la stabilisation des élus dans la démocratie représentative.

### c) Longévité europarlementaire et institutionnalisation du Parlement européen

Le projet CNRS soutenu dans mes travaux post-doctoraux dès 2004 a consisté à importer dans le cadre communautaire les questions relatives aux usages et aux effets de la longévité politique (Somit, Wildenmann et Boll, 1994). Il s'agissait d'interroger le lien entre longévité des

7 Cette question est abordée par plusieurs chercheurs à travers le problème du dernier mandat : *the last term problem*. La non-rééligibilité pose en effet le problème de la reconversion des élus professionnalisés et des conséquences du choix des orientations et des anticipations sur le comportement législatif, en particulier lors des dernières législatures. Qu'elle soit assurée par le parti, l'administration ou le secteur privé, cette reconversion soulève la question de l'indépendance des choix publics effectués par les sortants non-rééligibles et celle de l'influence de certaines organisations susceptibles de monnayer le poste.

eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire, à partir du recensement de la durée des mandats et du poids de la réélection dans cette assemblée depuis 1979. Alors que le Parlement européen (PE) est traditionnellement caractérisé par une forte rotation de ses membres, l'enquête conduit à l'observation de la croissance du taux de réélection et révèle une tendance à la stabilisation des eurodéputés ainsi que la constitution de véritables eurocarrières parlementaires [8]. Les mesures effectuées en avril 2005 montrent qu'une importante minorité de plus de 20 % des élus des « Quinze » dispose d'une expérience parlementaire européenne de plus de dix ans. A côté, ou au sein même du profil classique des figures nationalement marginalisées et des têtes de listes d'envergure, on voit émerger un profil d'élus réélus, spécialisés de fait dans la représentation européenne et bien positionnés au sein des bureaux de l'assemblée, des groupes et des commissions. Cette sociologie des acteurs de la construction européenne articule les mécanismes de la professionnalisation politique et les dynamiques d'institutionnalisation des arènes de pouvoir de l'Union. Cette constatation invite à une exploration plus systématique de la place des réélus « permanents » et « intermittents » au sein des structures partisanes nationales et européennes, de leur comportement législatif et de la manière dont le mandat européen s'impose dans les logiques de carrières électorales encore essentiellement nationales, tendant ainsi à européaniser le métier d'élu. Elle conduit surtout à s'interroger sur l'influence de la professionnalisation des eurodéputés dans l'équilibre des pouvoirs au sein du triangle institutionnel européen.

Ce programme s'est ainsi poursuivi entre 2005 et 2009 à la faveur d'une nouvelle collaboration de recherche dans le cadre du groupe de recherche pluridisciplinaire *Polilexes* sur le champ juridique européen[8], avec Laurent Godmer lors de mon séjour à Istanbul, puis avec Sébastien Michon et Willy Beauvallet, à l'occasion de la codirection de deux sections thématiques des congrès de science politique de 2007 à Québec et Toulouse. Au PE, les membres de la Commission des affaires constitutionnelles disposent d'une longévité moyenne largement supérieure aux autres eurodéputés. La recherche s'est alors déplacée vers la question de la construction de l'expertise institutionnelle communautaire et l'examen de l'articulation du capital juridique et des ressources politiques des membres de cette commission. Il s'agit d'interroger les effets des trajectoires politiques personnelles sur la construction de la légitimité institutionnelle. On passe de l'observation de la difficile stabilisation des eurodéputés à l'examen des mécanismes de la production d'une expertise interne : des logiques électorales aux rapports institutionnels.

8 Groupe de travail animé par Antoine Vauchez et rassemblant notamment Guillaume Sacriste, Antonin Cohen, Delphine Dulong et Julie Bayeux.

Créée en 1982, la Commission Institutionnelle du PE, devenue en 1999 la Commission des Affaires Constitutionnelles, peut être considérée comme un laboratoire d'observation de la valorisation des ressources politiques, juridiques et européennes par les eurodéputés. Les élus détenteurs de ces types de capitaux forment une élite interne qui a réussi dans plusieurs configurations à revendiquer pour elle-même et pour l'institution parlementaire une place particulière dans la définition de l'avenir de l'Union européenne. Ce fut notamment le cas dans les années 1980, mais aussi et surtout lors des 5e et 6e législatures (1999-2009), lorsque ces eurodéputés experts occupèrent une position centrale dans les travaux sur la constitutionnalisation des traités [27].

La démarche conduit alors à proposer une sociologie de l'institution parlementaire communautaire. Au-delà du caractère central du compromis dans le fonctionnement du PE, comment s'opèrent les processus d'accumulation de ressources à l'origine des positions d'autorité qui permettent d'orienter les décisions, le contenu des textes et au final la production législative ?L'hypothèse centrale développée alors est que le déficit de légitimité politique et démocratique dont souffre l'institution est en partie compensé par la mise en scène d'une expertise interne dont la production repose, en commission, sur des groupes restreints d'acteurs à forte longévité en mesure de mobiliser des ressources et de s'imposer comme porte-paroles et décideurs au sein du PE. L'institutionnalisation du PE s'opérerait donc en partie à travers un processus de concentration de ressources expertes et sectorisées par certains élus en situation d'autorité, des ressources qui les autorisent à revendiquer avec succès l'occupation de positions de pouvoirs internes, à diriger les négociations intra et interinstitutionnelles, à orienter ainsi les productions législatives et leur contenu [11][9].

La perpétuation de cette « élite europarlementaire » observée à la Commission des affaires constitutionnelle renvoie également à la « fragilité politique » de la majorité des députés européens. Cette expertise développée sur le Parlement européen a donné lieu à une nouvelle

9 Le cas de la Commission des Affaires Constitutionnelles montre comment la légitimité d'expertise que revendique avec succès l'institution dans le policy-making est étroitement liée aux logiques de la production et de la reproduction de l'autorité personnelle des élus en interne, avec l'appui de leurs collaborateurs et des administrateurs du PE. Ce processus est d'autant plus marqué que, sur un sujet aussi central que les affaires constitutionnelles, le PE est plutôt dépourvu de ressources proprement juridiques. Ainsi, ce sont bien les ressources et légitimités propres (à la fois politiques, académiques et européennes) d'un groupe d'autorité qui permettent, en l'absence d'instruments juridiques, de construire, de porter voire d'imposer la parole, les choix et l'expertise propre à l'institution Parlement européen auprès des autres acteurs de l'Union européenne. Il n'est donc guère étonnant de retrouver la commission au sein du pôle le plus élitaire de l'espace formé par le PE. C'est le cumul de ressources à la fois politiques, académiques et européennes qui permet aux élus de compenser l'absence de ressources proprement juridiques dans un domaine aussi sensible que les affaires constitutionnelles, tant pour l'UE dans son ensemble que pour le PE.

collaboration de recherche avec Rémi Lefebvre à l'occasion des élections de 2009. L'exercice a consisté à inverser la focale d'observation et à passer du fonctionnement interne de l'arène parlementaire aux conditions nationales et très locales de l'accès à la candidature, en travaillant sur la constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009 [14]. L'analyse confirme alors que « la constitution des listes obéit à des logiques purement endogènes et ne s'est pas en ce sens, européanisée » (Rozenberg, 2009, p. 4) . La production des listes obéit certes à des logiques générales, celles du recrutement politique (Hubé, 2009), plus spécifiquement liées à la structuration des carrières européennes, mais aussi à des règles et configurations propres à chaque organisation partisane. Il s'agissait ici d'ouvrir la boîte noire de la constitution des listes pour mesurer la complexité de l'imbrication des logiques infranationales, partisanes, organisationnelles, sans négliger la prise en compte de l'institutionnalisation d'un capital politique européen. Celui-ci demeure néanmoins fragile. L'importance toute relative de l'européanisation des candidats est certes liée à des variables partisanes, conjoncturelles et situationnelles : proximité du congrès de Reims, agenda rénovateur, anticipations pessimistes sur le résultat. Mais elle renvoie aussi à des logiques plus structurelles : permanence d'une faible européanisation des carrières politiques et, plus généralement, de la vie politique, poids des appareils partisans. La multiplication des critères en jeu en 2009 décuple les incertitudes pesant sur le processus de négociation (Nay, 1998). Les principes d'équilibre et les critères sont devenus eux-mêmes des enjeux particulièrement vifs de marchandages et de négociations. Au PE, les logiques proprement nationales de hiérarchisation du monde politique tendent à être neutralisées au profit de logiques plus endogènes fondées sur la maîtrise des réseaux et des savoir-faire et des savoir-être propres aux espaces européens. Au niveau national et partisan, en France, les éléments constitutifs d'un capital proprement européen ont encore des effets limités par rapport à d'autres ressources dans la construction des listes.

Cette réflexion sur les temporalités politiques amorcée dans l'analyse de la loi de 1929 et prolongée dans l'étude des *terms limits* états-uniens d'abord, puis dans celle de la longévité europalementaire, de ses effets institutionnels et de ses conditions partisanes dans le cadre du scrutin de liste, s'est consolidée théoriquement à l'occasion de la coordination et de la publication avec Renaud Payre, des travaux d'une section thématique au congrès AFSP de Lyon en 2005.

### d) Temporalités décisionnelles et temporalités électorales

Les formes et les logiques des temporalités sociales et politiques sont, au début des

années 2000, au cœur d'un grand nombre de travaux et de publications[10]. C'est sans doute l'évidence quotidienne d'une pluralité des temps sociaux et leur croissante prise en compte dans l'espace urbain, ainsi que l'actualité des problèmes de répartition entre temps de travail et temps de loisir qui sont à l'origine de la diffusion de cette thématique dans la recherche depuis lors et jusqu'aujourd'hui. Le temps devient de fait un objet de recherche de science sociale en tant que tel et les difficultés à le saisir justifient la publication d'outils de clarification méthodologique (Thoemmes et Terssac, 2006). En science politique, la dimension temporelle des phénomènes est de la même manière plus fréquemment prise en compte, comme en témoignent notamment l'approche longitudinale de l'engagement militant (Fillieule, 2001), l'analyse des temporalités de la décision électorale (Cautrès, 2014) mais aussi les travaux historiques sur les choix calendaires, ceux consacrés au budget-temps des élus, l'analyse de l'instabilité politique et du changement institutionnel ou encore l'agenda des politiques publiques et de la *path dependence* [9]. Mais si les temps du politique, ceux du militant, de l'électeur, de l'élu ou encore de l'acteur public, mais aussi ceux des programmes et des régimes, font l'objet d'un intérêt certain, c'est dans un grand éclectisme et sans clarification relative aux objets ni aux démarches. L'ambition n'est pas alors d'offrir un panorama raisonné des diverses manières dont le temps a été pris en compte dans les sciences sociales du politique. Il s'agit davantage d'une proposition de réflexions et d'une invitation à la recherche inspirée de travaux empiriques et structurée autour de deux axes : l'un concernant la codification temporelle des mandats, l'autre, l'articulation localisée des temps électoraux et décisionnels [10].

A côté du temps long du politique, de la sociologie historique des processus et des institutions publiques (Badie et Birnbaum, 1982), mais aussi du temps politique intermédiaire des approches néo-institutionnalistes mesurant l'incorporation du passé dans l'action publique (Pierson, 2004), il existe un temps plus court du politique, celui produit et vécu par les acteurs du monde politique. Cette temporalité politique est plurielle, partagée entre immédiateté de la temporalité de l'opinion et des médias, - la temporalité médiane des échéances électorales -, et celle plus longue de l'administration et de l'action publique [44]. Ces temporalités sont construites et intériorisées (Elias, 1999) par les acteurs du monde politique. Mais en démocratie, l'élection constitue l'expérience sociale de référence qui impose son rythme à la vie politique et à la gestion publique. Citoyens, élus, médias et administrateurs définissent leurs actions et calent leurs comportements politiques sur ce *tempo* général. Cette temporalité électorale de référence

10 On n'en retiendra pour preuve ici que l'audience croissante en France de la revue *Temporalités* créée en 1984.

n'est pourtant pas définitive. Elle est aménageable. Il s'agit donc de saisir le rapport au temps des acteurs de la démocratie représentative et les usages qu'ils en font. Comment participent-ils aux aménagements de cette contrainte temporelle « par le haut », à travers les pratiques de réglementation et de codification temporelle des mandats, en mobilisant des intérêts collectifs propres au personnel politique, autour de l'une des dimensions saillante de l'auto-réglementation du métier ? Comment par ailleurs, les acteurs politiques procèdent-ils « par le bas » à des accommodements pratiques des cadres temporels du politique, dans la confrontation quotidienne des temporalités électorales et décisionnelles ? Le premier chantier de recherche ouvert sur la loi de 1929 a donné lieu à deux études sur les rythmes électoraux (Marty, 2006) et la réduction de la durée du mandat sénatorial (Troupel, 2006). Le second chantier ouvert à cette occasion en 2005 (Healy, 2006 ; de Maillard, 2006) débouche sur un programme de recherche appuyé sur l'exploitation des agendas personnels et des emplois du temps de personnalités politiques, inspirée des travaux pionniers de Philippe Veitl (Veitl, 2001).

### e) Élus régionaux et approche expérimentale d'un agenda d'élu

Mon retour en France, suite à mon recrutement en 2007 à l'Université d'Avignon, a favorisé une relocalisation des terrains de recherche, des arènes européennes vers les élites régionales, ainsi qu'un approfondissement des démarches d'enquête de type ethnographique. Soucieux de reprendre le projet interrompu d'une sociologie des agendas d'élus et nourri de l'expérience de l'enquête de terrain amorcée à la Commission des affaires constitutionnelles du PE, j'ai animé au CEPEL, en 2008 et 2009, un séminaire sur l'Ethnographie du métier d'élu et l'action publique : Expériences de « suivis d'élus » dans l'analyse du leadership territorial[11]. En 2010, j'ai entrepris avec Aurélia Troupel et Christèle Marchand, une enquête sociographique par questionnaire sur les nouveaux conseillers régionaux [45], dans le cadre d'un contrat de recherche avec l'Association des régions de France [36]. Ces deux expériences ont alors préparé un nouveau terrain de recherche en me permettant d'identifier une élue régionale disposée à me laisser accéder au contenu de son agenda professionnel. L'amorce de cette enquête m'a par ailleurs permis de rejoindre dès 2010, le groupe de travail de l'ANR PRELAT, dirigée par Didier Demazière et Patrick Le Lidec et consacrée à une approche du travail politique régional à partir des outils de la sociologie du travail et des professions[12]. Elle a enfin stimulé la constitution d'un

11 Ce séminaire a accueilli Yves Pourcher, Rémi Lefebvre, Renaud Payre, Guillaume Gourgues, Julien Fretel et Michel Catlla.

12 Cette ANR portait pour titre : Projet sur les Élus Locaux Au Travail : gouvernement régional et configuration du travail des élus. Elle a réuni de 2009 à 2013, outre ses porteurs Michel Catlla, Sandrine Nicourd, Eric Verdier, Aisling Healy, Sébastien Gardon et Lucie Bargel.

groupe de travail AGENDAS animé de 2011 à 2014 avec Renaud Payre et Laurent Godmer au laboratoire Triangle (UMR 5206)[13].

L'enquête monographique a articulé suivis d'élus ethnographiques, observation de la gestion de l'agenda et analyse de contenu de l'emploi du temps, de mai 2010 à la décembre 2013. Laurent Godmer y a été associé initialement dans le but de proposer un terrain comparatif dans une autre région. Les difficultés rencontrées dans le lancement de cette seconde enquête ont conduit rapidement à une collaboration de recherche sur la seule monographie accessible. Les premiers résultats ont été présentés à l'occasion de la section thématique n°40 *Le Travail politique,* du 11ème Congrès de l'AFSP à Strasbourg en 2011, liée à l'ANR PRELAT. Il s'agissait d'analyser le travail de production de l'agenda de l'élue et d'interpréter les logiques de la rationalisation de la gestion du temps politique [29]. L'agenda se trouve au cœur de l'entreprise politique de représentation. Sa gestion constitue en tant que telle une part importante du travail des auxiliaires et de l'élue. Cet outil de gouvernement est aussi un instrument de représentation, le moyen d'une mise en scène orchestrée de la disponibilité, de l'assiduité, du sérieux du travail politique quotidien du représentant. En avril 2013, nous avons ensuite présenté l'analyse du contenu de l'emploi du temps des deux années d'agenda étudiées précisément, au colloque « La représentation politique en question » organisé par le Centre Émile-Durkheim et le CESSP-CRPS à l'IEP de Bordeaux [30]. Un ouvrage présentant l'ensemble de l'enquête a paru aux presses de l'ENS de Lyon, en décembre 2015 [2]. Dès juin 2013, Renaud Payre, Laurent Godmer et moi même, avions en outre animé une session thématique au 12ème Congrès de l'AFSP à Paris intitulée : *Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires*[14]. L'accès relativement inédit et presque expérimental au contenu complet d'un agenda d'élu sur une longue période ouvre de multiples perspectives analytiques et soulève de nombreuses questions méthodologiques, auxquelles ce mémoire apporte quelques réponses. Les implications de la dimension électronique de l'outil ont rapidement attiré mon attention, par ailleurs stimulée par l'étude d'autres instruments informatiques dans le cadre de travaux annexes, mais aussi par mon implication dans le développement de la Fédération de recherche Agor@ntic, consacrée à l'Université d'Avignon à la Culture, au patrimoine et aux sociétés numériques.

13 Ce séminaire a donné lieu a une dizaine des réunions de travail entre Lyon, Avignon et Paris, dont l'une aux Archives nationales et une autre à l'Assemblée nationale, auxquelles ont régulièrement participé Séverine Gedzelman, Mili Spahic, Anouk Flamant, Guillaume Gourgues, Magali Nonjon, Christèle Marchand, Anne-France Taiclet, Sébastien Gardon, Willy Beauvallet, Yan Potin, Caroline Piketty, Jean-Pierre Bat, Camillo Argibay et Adeline Denis.

14 Cette section a accueilli les interventions de Delphine Dulong, Rémi Lefebvre, Sylvain Laurens, Willy Beauvallet, Nicolas Ferran, Alix Galibert et Eric Treille. Elle fait l'objet d'un projet de publication collective en cours de préparation.

## 1.4. Les instruments informatiques de la réforme de l'action publique

J'ai souhaité dès 2008 accompagner mon intégration dans l'équipe pédagogique de l'UFRip Droit, Économie, Gestion de l'Université d'Avignon, d'un investissement sur les objets de recherche d'une partie de mes nouveaux collègues, dans le cadre du lancement d'un master professionnel consacré aux Politiques sociales. Formé à l'IEP de Grenoble en *Politique et économie sociales*, j'ai réinvesti ce champ de l'analyse de l'action publique, en commençant par une étude du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), avant de développer une grande enquête sur les réformes managériales de l'aide et de l'action sociale départementale. L'enquête de terrain sur l'IAE, réalisée avec Magali Nonjon, nous a donné l'occasion de découvrir l'existence et l'usage d'un logiciel de placement des personnes accompagnées vers l'emploi. Son examen a ensuite été reproduit dans l'enquête sur les directeurs d'action sociale, leurs services dans les conseils généraux et le difficile outillage informatique qui accompagne les restructurations de la plus coûteuse des politiques publiques décentralisées en France. Cette branche de ma recherche s'oriente désormais vers les enjeux du gouvernement de l'*Open* et du *Big data*, en suivant le passage de l'invention du « pilotage des systèmes d'information » dans les administrations publiques, à l'appropriation complexe de l'injonction à la transparence et de la circulation des données en ligne.

### a) Un logiciel pour l'IAE : innovation sociale ou technologique ?

Historiquement positionnée entre les mondes privés et l'intervention publique, l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) peut être conçue comme un espace d'action publique à la fois très hétérogène et néanmoins fortement structuré territorialement[15]. Comme d'autres secteurs,

15 Depuis la fin des années 1980, l'IAE s'est développée comme un véritable secteur professionnel, où cohabitent des diverses structures (SIAE) qui accompagnent à travers des activités de travail des personnes précarisées ou

elle est aujourd'hui marquée par d'importants processus de rationalisation techniques et économiques, qui renvoient à des modèles managériaux désormais omniprésents. A partir d'une enquête de terrain collective, réalisée en 2009, par entretiens et observations dans le Vaucluse, trois ambivalences ont été soulignées : la première entre l'apparente hétérogénéité du secteur, des SIAE et de ses partenaires publics et l'existence de logiques de structuration ; la seconde entre les contraintes publiques subies par les structures et leurs capacités d'autonomisation ; la dernière entre une plus grande concurrence marchande et le maintien de relations de partenariat, dans lesquelles se situe et se renouvelle toute la complexité de la relation de financement du secteur [24]. L'étude montre ainsi que la double logique d'instrumentation du secteur par les acteurs publics et d'inscription des SIAE dans des normes d'efficience productive et d'efficacité marchandes s'avère déterminante dans la redéfinition des modes de coordination. Les transformations en cours induisent des rapports de coopération et de compétition entre structures, qui pourraient conduire à une concentration territoriale de l'offre d'insertion. De manière concomitante, c'est également la question de la catégorisation des « publics cibles », bénéficiaires de l'insertion, qui se trouve posée. Par les dispositifs d'évaluation qu'il implique, le tournant managérial tend à introduire des critères « d'efficience » des services (productivité et « normes qualité ») et donc de sélection des personnes les plus aptes au retour à l'emploi.

Cette première enquête a conduit à l'approfondissement de la recherche dans la structure de coordination du Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) de l'agglomération avignonaise, sur un logiciel présenté comme le cœur de la réorganisation du secteur sur le territoire. Cet outil informatique se présente non seulement comme un instrument classique de *reporting*, mémorisant les informations des personnes en parcours d'insertion[16], un moyen de visualiser en temps réel le parcours de l'adhérent et les étapes validées, mais aussi comme la base du développement d'applications statistiques (calcul de la durée moyenne des parcours, taux d'entrée et de sortie du dispositif, etc.) indispensables aux évaluations demandées par les financeurs, et surtout comme un outil d'aide à l'accompagnement et au placement. Le logiciel est censé améliorer la réactivité des travailleurs sociaux dans leur mission de « mise à l'emploi ». Il propose un mode de mise en correspondance automatisé entre offre et demande d'emploi, substituant à une logique de qualification définie par le diplôme et les formations, une autre

désaffiliées, dans l'objectif d'un retour durable à l'emploi. Le secteur est le fruit d'une politique d'aide sociale relayée par une politique d'emploi menée par l'Etat depuis le milieu des années 1970 pour encadrer les initiatives locales militantes, syndicales et associatives à destination des chômeurs.

16 Remise à niveau des savoirs de base, bilan de compétences, mise en situation de travail, formation, actions complémentaires sur des freins spécifiques, ateliers sur les outils de recherche d'emploi...

logique davantage centrée sur les notions d'habiletés et de critères d'employabilités prédéfinis [26]. L'observation ethnographique de la mise en place de ce nouvel outil de gestion au sein du PLIE, en 2009 et 2010, souligne alors toute la complexité des registres de légitimation et des enjeux qui gravitent autour de cette informatisation. Si elle traduit, en premier ressort, la conversion au management du secteur de l'IAE et plus généralement de l'insertion, elle souligne également l'importance des enjeux d'adaptation professionnelle des acteurs de l'accompagnement et de survie institutionnelle du PLIE qui lui sont explicitement ou implicitement associés. A ce titre, elle révèle à quel point, dans tout processus de quantification, se jouent d'autres enjeux que ceux de la seule logique de performance et d'efficacité. En d'autres termes, les actions de convention et de mesure inhérentes au logiciel peuvent également être considérées comme une ressource différemment appropriée par l'ensemble des acteurs du PLIE pour requalifier un secteur d'activité menacé et pour légitimer une institution territorialement fragilisée.

Cette analyse monographique a conduit à une réflexion plus générale sur la nature de cette innovation technologique dans un secteur qui se revendique de « l'innovation sociale ». La numérisation du suivi de l'aide et de l'action sociale peut-être perçue comme une innovation technologique et organisationnelle. Le caractère technologique de ces innovations disparaît néanmoins dans le champ de l'économie sociale et solidaire au profit d'une appellation peut-être plus conformes aux valeurs d'un secteur essentiellement associatif : en effet, certains acteurs de l'IAE n'hésitent pas à qualifier d'« innovations sociales » leurs logiciels d'accompagnement. Comment et à quelles conditions l'équipement informatique d'une activité sociale de suivi et d'accompagnement à l'emploi traditionnellement très personnalisée peut-il être présenté comme de l'« innovation sociale » ? Loin d'être une catégorie analytique neutralisée, l'« innovation sociale » apparaît alors davantage comme un champ de luttes d'appropriation, de revendications et de légitimation, dans les divers processus de mutation des formes de l'action sociale et collective. L'observation de la phase d'élaboration et d'installation de l'outil éclaire la manière dont les acteurs définissent les frontières légitimes de l'« innovation sociale », tout en véhiculant une certaine vision du « social » [13]. L'étude montre *in fine* que ces usages rhétoriques de l'« innovation sociale » invitent à considérer la notion ni plus ni moins que comme un nouvel outil de légitimation de conceptions alternatives ou concurrentes du « social » : contre le social assistantiel et compensatoire, le « social de compétition » (Donzelot, 2008). Cette première approche de l'outillage informatique de l'action sociale va nourrir une enquête plus ambitieuse

entre 2010 et 2014.

### b) Informatisation et mise en gestion de l'aide et l'action sociale départementale

En 2010, l'équipe pédagogique du Master Politiques sociales de l'Université d'Avignon comptait en son sein le président en exercice de l'ANDASS (Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des Départements et des Métropoles). J'ai piloté un contrat de recherche financé par cette structure et consacré à l'étude des conceptions de la « performance sociale » parmi la population des directeurs de l'aide et l'action sociale (DAS) des départements français. Il a donné lieu à un premier rapport en 2011 [37]. À l'heure d'une rationalisation accrue des dépenses publiques et d'une large diffusion du *New Public Management*, les hauts-fonctionnaires territoriaux en charge des politiques sociale décentralisées ont-ils développé une culture managériale dans leurs services ? L'enquête, menée avec Christèle Marchand, Magali Nonjon et Jean-Robert Alcaras, montre qu'ils ont pris acte du tournant managérial contemporain : qu'ils aient ou non le sentiment d'y être contraints, ils s'accommodent *de facto* de cette nouvelle donne des politiques publiques qui pénètre l'État social décentralisé. Néanmoins, ces « élites locales du *Welfare* » restent globalement prudentes et parfois critiques ou hostiles. L'enquête sociographique souligne que le processus de managérialisation de l'Etat social décentralisé ne procède pas d'une simple conversion technique et homogène à des impératifs exogènes d'efficacité économique [12]. Les DAS engagent des définitions et des représentations différentes du management dans leur action et dans leur fonction, traduisant par des moyens divers une volonté de composer avec une réalité sociale et budgétaire qui ne coïncide que partiellement avec leur formation, leurs expériences, leurs convictions et leur éthique. L'étude consolide l'hypothèse du caractère endogène et hétérogène d'un processus de managérialisation du social propre à la dynamique historique et aux métamorphoses de l'État [15 & 28]. Cette recherche prétend également contribuer à la déconstruction du mythe de la convergence au NPM (Pollitt, 2001). Dans les faits, on constate surtout des managérialisations hétérogènes, des postures managériales opportunes produites de façon endogène par des acteurs dont les logiques sont situées et contextualisées dans des configurations spécifiques [16 & 17].

Sur la base de ce premier rapport d'enquête et des publications sur la population des DAS, j'ai proposé à la DREES-MiRe de financer une enquête de terrain plus qualitative sur la mise en œuvre des instruments de management dans les services des DGAS en France métropolitaine. J'ai alors porté une nouvelle convention de recherche collective signée fin 2011

pour deux ans, dans laquelle l'équipe s'est réengagée avec l'appui supplémentaire de Sébastien Gardon, recruté en *post-doc* et d'Adrien Pinon, alors étudiant de M2 en stage dans une DGAS[17]. L'étude cible plus spécifiquement le développement des projets d'informatisation de gestion dans les services d'aide et d'action sociale. Elle analyse comment, sous l'effet de contraintes à la fois historiques, réglementaires, démographiques, financières, territoriales et politiques, les équipes dirigeantes de ces services ont cherché à développer des outils de gestion et de management afin de piloter les politiques dont ils ont la charge. Elle montre une grande variété dans l'appropriation des outils informatisés de quantification et de contrôle des activités des services sociaux départementaux. Loin d'être standardisé, le recours aux instruments informatiques se révèle hétérogène et fragile, selon des contraintes organisationnelles, techniques et opérationnelles, qui s'expriment dans des contextes locaux très différenciés. Le « gouvernement gestionnaire » du social semble encore aujourd'hui se caractériser à bien des égards par une sous-utilisation de « chiffres imparfaits ». Comprendre réellement ce que signifie le niveau d'équipement informatique d'une DGAS invite à abandonner l'hypothèse d'une corrélation automatique entre équipement informatique, contrôle de gestion, pilotage par les chiffres et schéma rationalisateur. Les instruments informatiques renseignent moins sur les intentions rationalisatrices que sur les jeux de concurrence entre les acteurs professionnels (Porter, 1995) de l'aide et de l'action sociales départementales. Ils attestent davantage encore les configurations d'action publique, c'est-à-dire ce qui relient (ou non) entre eux les acteurs du social (Baudot, 2014) [38]. Les résultats de recherche ont été valorisés dans le cadre d'un double séminaire sur « l'informatisation du social » qui a donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Gouvernement & Action publique* en avril-juin 2015, intitulé *Gouverner par les architectures informatiques*. Nous y défendons avec Magali Nonjon une sociologie politique des des progiciels et logiciels de gestion intégrée (PGI) qui se diffusent aujourd'hui dans les secteurs d'action publique où le service direct à l'usager comporte une dimension « sociale ». Comme d'autres instruments de gestion, ces technologies informatiques sont conçues pour prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler et, *in fine*, assurer la performance organisationnelle. Ils incorporent des prescriptions gestionnaires qui peuvent cadrer les appropriations, imposer des représentations des activités, du tissu social et des relations entre les acteurs. Analysés par certains auteurs comme des « technologies invisibles », ces logiciels et progiciels de gestion intégrée sont ici appréhendés comme des architectures informatiques tangibles dont certains

17 Cette enquête nationale a donné lieu à 148 entretiens réalisés dans 21 conseils généraux différents, quatre monographies départementales et un nouveau questionnaire national consacré au recensement des équipements informatiques des DGAS auquel ont répondu 72 départements.

acteurs s'emparent pour en faire des espaces de lutte de statuts et de prérogatives. L'analyse invite à ne pas réduire ces technologies informatiques à de simples outils de standardisation gestionnaire pour les appréhender comme des instruments relationnels. Dans l'article que nous consacrons aux PGI dans les services d'aide et d'action sociales des départements métropolitains, nous ciblons la manière dont les équipes de direction des services attribuent des finalités à ces dispositifs informatiques et les utilisent. Les traductions engagées par les directeurs auprès de leurs équipes épousent largement les fonctions de standardisation gestionnaire et de performance organisationnelle conçues et promues par les éditeurs privés et les directions des services informatiques (DSI). Mais l'extrême variété des appropriations, tout comme les usages inattendus identifiés sur le terrain, rappellent également l'ambivalence et la singularité des représentations et des pratiques de management des directeurs. Plus largement, cette étude invite à réinscrire les appropriations plurielles de ces outils de gestion informatisée dans les trajectoires professionnelles des encadrants *a priori* déterminantes sur le secteur de l'aide et de l'action sociale.

Invités à présenter cette expérience de sociologie de l'informatisation et de la mise en chiffre au premier colloque pluridisciplinaire du *GDRI Web Science*, organisé à Rio-de-Janeiro en décembre 2012, par le *Brazilian Institute for Web Science Research*, nous avons élargi les perspectives aux enjeux du contrôle et de la publication des données en ligne, pour les administrations publiques.

## 1.5. De l'informatique comme outil au Web comme dispositif et comme corpus

En janvier 2011, l'enquête sur « l'informatisation du social » a été soutenue localement par un financement sur projet de la SFR Agor@ntic de l'Université d'Avignon[18]. Le soutien apporté par l'université aux approches pluridisciplinaires m'a encouragé à explorer les implications de l'essor du Web et des réseaux sociaux sur nos objets, dans la perspective de collaborations de recherche avec nos collègues en informatique du LIA (EA4821)[19]. C'est dans ce cadre que l'équipe a intégré, en décembre 2012, le GDRI Web science[20], auquel collaboraient déjà plusieurs informaticiens. Ce rapprochement a donné lieu à deux mutations de nos objets de recherche individuels et collectifs, d'une part vers le gouvernement des données en ligne, et d'autre part vers la mise en scène des agendas d'élu et du travail politique quotidien et sa réception sur le web et les réseaux sociaux.

### a) Le gouvernement de l'*Open* data et du *Big data*

Le déplacement du dossier de recherche sur l'informatisation du social vers les « data » associe Magali Nonjon et Pierre-Yves Baudot dans le cadre d'un projet de recherche. Les *data* sont désormais au cœur des enjeux de gouvernement. La notion de « Big data » (données massives) désigne les gigantesques bases de données du Web de plusieurs zettaoctets, désormais bien caractérisées par leur volume, leur variété et leur vélocité. Elles sont présentées comme l'un

18 Cette structure fédérative de recherche « Culture, patrimoine et sociétés numériques » soutient des projet de recherche pluridisciplinaires portant sur les interactions entre le Web et le numérique avec les mondes de la culture et des patrimoines (matériels et immatériels) : nouvelles formes de partage, de connaissance et d'accès à la culture aux patrimoines, et aux territoires ; nouvelles formes d'écriture, de médiation et d'usage des événements culturels et des patrimoines, nouvelles formes de mobilité et de représentation territoriale ; études et prospective des publics de la culture. (http://blogs.univ-avignon.fr/sfr-agorantic/projet-scientifique/). La SFR a obtenu le statut CNRS de FR en 2015.

19 http://lia.univ-avignon.fr/

20 http://www.irit.fr/GDRI-WEBSCIENCE/

des grands défis informationnels, techniques et éthiques de la décennie 2010 et soulèvent d'importants enjeux en termes de libertés publiques, mais aussi en termes de prospective politique. Données souvent relationnelles, brutes, généralement non structurées, elles enregistreraient des pratiques effectives ou « réelles » et non pas, comme le feraient les sondages, des opinions, de fragiles intentions de vote ou d'achat, à partir de déclarations fragilisées par l'ensemble des biais de échantillonnage et du questionnaire. Cette nouvelle « fabrique de l'opinion » (Blondiaux, 1998) s'apparente ainsi à une nouvelle manière de « saisir le social » ou de cibler les « publics » de l'action publique. Parce qu'elles enregistreraient des comportements sans les artefacts liés aux dispositif de collecte de l'information, les *Big data* semblent bouleverser les modes de gouvernement que les sciences sociales avaient contribué à faire émerger (Brückweh et al., 2012). Ce nouveau mode de connaissance du social, réduit à des comportements individuels agrégés, fait l'objet de « mises en politique » dans les campagnes électorales (Pène, 2013) et dans l'action publique (Margetts et Sutcliffe, 2013). Les *Big data* semblent apporter des solutions naturellement évidentes en santé publique ou en politiques sociales, permettant qualité accrue et réduction des coûts. A l'instar de toutes les révolutions technologiques qui produisent des illusions technicistes (Pavé, 1989) et alimentent la croyance dans le déterminisme technique, les *Big data* sont présentées comme un bouleversement de la mise à l'agenda public, susceptibles de réaliser pleinement la rationalisation du gouvernement et le renouvellement des modes de légitimation des gouvernants (Picci, 2011). Notre approche amène à relativiser la force propre des techniques numériques, pour davantage se pencher sur les configurations sociales qui médiatisent leurs effets. Elle permet également de préciser les dynamiques incertaines, largement soumises au portage politique des processus d'institutionnalisation et de mise en administration des données massives et ouvertes au sein des organisations publiques (Goëta et Mabi, 2014) [47]. Cette recherche collective en cours constitue le troisième axe d'un programme pluridisciplinaire plus vaste, développé dans le cadre de la FR Agor@ntic et consacré à la transparence organisationnelle et politique dans les sociétés numériques, et intitulé Tr@nspolo. Elle a été amorcée à l'occasion de la Session thématique n°18 du 13ème Congrès de l'AFSP sur le gouvernement des (et par les) données, qui s'est tenue à Aix-en-Provence en juin 2015[21].

21 Préparée et animée par Magali Nonjon, Pierre-Yves Baudot et moi même, cette Session thématique était intitulée : *Gouverner (par) les données. Open-data et BigData, vers une redéfinition des outils et des publics de l'action publique ?* Elle a eu lieu les 23 et 24 juin 2015 à Aix-en-Provence. Elle a réuni Thierry Vedel, Baptiste Kotras, Romain Badouard, Pierre Alphandéry et Agnès Fortier, Vincent Dubois et Pierre-Edouard Weill, Jean-Baspiste Le Bourhis, Bilel Benbouzid, Emmanuel Rivat et Antoine Courmont parmi les intervenants et trois discutants : Dominique Cardon, Caroline Ollivier-Yaniv et Renaud Payre.

### b) Tr@nspolo et @genda : extraction de données et analyse du web politique

La transparence renvoie en politique aux principes de vérité, d'ouverture et de liberté, autant de buts à atteindre pour garantir ce qui est souvent présenté comme une « bonne gouvernance démocratique ». Elle est souvent envisagée comme un moyen de lutter contre les dérives des organisations et des individus, telles que la corruption, les scandales financiers ou les fraudes (Pasquier et Villeneuve, 2007). Elle représente également un nouveau registre de légitimation du politique, une invitation à rompre avec l'organisation hiérarchique du pouvoir et l'emprise des élites traditionnelles. Définie comme « l'ouverture des processus et des décisions internes d'une organisation à des tiers », qu'ils soient ou non impliqués dans celle-ci, la transparence implique un droit à l'information et une remise en cause du principe du secret politique et administratif (Florini, 1998). Cette injonction à la transparence s'incarne aujourd'hui dans des pratiques portées par des acteurs divers : élus, mouvements sociaux, associations, ONG, chercheurs, acteurs professionnels.

Cette « mise en transparence » de la démocratie est par ailleurs largement outillée par les TIC et en particulier par le développement récent du Web 2.0. Le développement du « web participatif », la participation en ligne, la mise en ligne d'agenda d'élus, les *Open data* et les logiciels libres sont autant d'instruments qui consacrent la « gouvernance ouverte ». Cette notion d'*open government* ou « d'ouverture » (*openness*) s'est considérablement répandue parmi les réformateurs et les décideurs publics « dans la mesure où elle est censée avoir toute une série de retombées positives, comme l'efficience, une réduction de la corruption et un renforcement de la légitimité de l'État ». Elle est souvent employée « pour parler d'initiatives consistant à publier sur l'Internet des documents et des informations sur l'action de l'État » (Meijer, Curtin et Hillebrandt, 2012). Les outils informatiques contribueraient à donner un sens particulier à la transparence : celle-ci ne devrait pas seulement fournir des informations aux gouvernés mais également augmenter les interactions entre l'Etat et le citoyen. La passion de la transparence rejoindrait ici l'injonction à la participation, l'impératif délibératif (Blondiaux et Sintomer, 2002), nouvel horizon des démocraties fragilisées par la crise de la représentation et la défiance à l'égard des élites administratives et politiques. La transparence et la participation sont ainsi souvent envisagées comme les deux faces d'un même projet numérique. Une meilleure connaissance des processus décisionnels, rendue possible par la mise en ligne des documents politiques et administratifs, devrait permettre un élargissement de la participation des citoyens,

et inversement. Or le lien supposé entre transparence et participation reste à démontrer (Monnoyer-Smith, 2007). L'enjeu du projet Tr@nspolo né à l'Université d'Avignon en janvier 2014 est d'approfondir l'analyse de la relation entre ces deux principes. Le chantier de recherche évoqué ci-dessus en explore une première dimension à travers les enjeux du gouvernement des données. Deux autres programmes d'enquête le complètent : le premier piloté par Magali Nonjon, est relatif au Web participatif et cherche à interroger les effets de la mise en transparence sur la participation des citoyens et le développement d'un réseau d'experts du web participatif. Les dispositifs de participation politique en ligne renforcent-ils l'ouverture du processus de décision ou doivent-ils être davantage appréhendés comme des outils de « marketing participatif » qui pérennisent des mécanismes classiques et très hiérarchisés de la décision publique[22] ?

Je suis le porteur du second chantier qui s'intéresse aux métiers politiques à l'épreuve du Web. Comment les élus s'emparent-ils des outils numériques et ajustent-ils leurs pratiques pour répondre aux impératifs de transparence et de participation ? Longtemps demeuré dans les coulisses du pouvoir sous une forme papier propice au secret, l'agenda, désormais numérisé et partagé, peut faire l'objet de stratégies de communications en ligne associées à l'injonction à la transparence, la lutte contre la corruption et le clientélisme. L'emploi du temps des élus devrait d'une certaine manière pouvoir faire l'objet d'un contrôle citoyen. Mais qui opère la mise en ligne ? Quelle est la nature des informations dévoilées ? A quel moment et sous quelle forme l'emploi du temps est-il mis en ligne ? Par qui ? Quels événements sont laissés dans l'ombre ? Comment se recompose l'articulation entre ce qui est fait, ce qui doit être dit et ce qui doit rester secret ? On explore ici les pratiques de mise en scène du travail politique des décideurs sur le Web. Pour les élites au pouvoir, la transparence politique est une contrainte ancienne, complexe mais renouvelée par les TIC. Certains entrants l'endossent cependant plus facilement que d'autres comme stratégie de légitimation, en rendant compte de leur activité quotidienne en ligne. En jouant le jeu de la transparence, ils imposent à tous de nouvelles règles du jeu plus légitimes aux yeux d'une opinion-arbitre, règles qui peuvent contribuer alors effectivement et globalement à une plus grande ouverture du système politique. Citoyenne et technologique, l'injonction à la transparence n'élimine toutefois pas le secret en politique, mais rend son usage plus complexe

22 De la même manière que le dispositif scénique des instances participatives (conseils de quartier, Conseil National de Débat Public, Budget participatif, etc.) cadre les échanges de parole et détermine la qualité du débat, les architectures numériques organisent la participation suivant différents formats. Il s'agit de penser ces outils numériques comme de « nouvelles technologies de pouvoir » traduisant l'émergence d'une « gouvernementalité participative ».

(Monier, 2000). Que révèle sur le métier politique et ses recompositions ce dévoilement sélectif de l'emploi du temps ? Comment ces pratiques contribuent-elles à faire évoluer la représentation ? C'est à l'examen des conditions d'analyse de la mise en scène du travail politique à l'heure d'Internet que l'HDR prétend contribuer, en présentant plusieurs travaux en cours sur l'écho web-médiatique de l'emploi du temps d'un maire urbain. Cette exploration a commencé avec l'expérimentation d'outils de fouille d'informations en Traitement Automatisé du Langage Naturel (TALN) appliqués à l'ensemble des pages Web citant le maire en action. Inspirés des travaux sur le leadership territorial, l'examen des agendas d'élus permet d'explorer le travail politique de mobilisation du territoire et d'inscription dans un réseau relationnel localisé, que d'autres expériences de recherche nourrissent également.

## 1.6. Territoires et réseaux

Les opportunités pluridisciplinaires que favorise l'exercice des fonctions d'enseignant-chercheur dans une petite université ont donné lieu à deux autres types d'expériences de recherche complémentaires : la première en matière d'analyse spatialisée du comportement électoral avec des géographes et la seconde dans le champ de la détection et de l'analyse de réseaux sociaux avec des historiens, des chercheurs en science de l'information et des informaticiens.

### a) Une expérience d'analyse contextualisée et spatialisée du comportement électoral

Dans le cadre du collectif SPEL (Sociologie Politique des Élections) de 2011 et 2012, l'équipe avignonaise avait travaillé avec les étudiants de la licence d'AES sur les primaires socialistes puis sur le vote FN et l'abstention aux élections présidentielles et législatives de 2012. Ces expériences partagées avec les collègues d'Aix-en-Provence, Marseille et Nice, avaient parallèlement motivé le projet de monter un observatoire du politique dans la région PACA. Une convention de recherche intitulée OSPO PACA a été signée le 19 avril 2012 entre la région et le LBNC, désigné comme organisme gestionnaire des financements pour un collectif de recherche regroupant des politistes du CHERPA, d'ERMES et du LAMES[23]. En mars 2013, avec Christèle Marchand et trois collègues géographes et informaticiens[24], nous avons dans le même temps

23 Soit Stéphanie Dechezelle, Camille Floderer, Nicolas Maisetti, Julie Rannoux au CHERPA, Laura Giraud, Marie-Ange Grégory, Christine Pina et Lucie Bargel à ERMES et Cesare Mattinia au LAMES, auxquels s'ajoutaient Christèle Marchand et moi même pour le LBNC. La convention de l'Observatoire Socio-POlitique de PACA prévoyait l'étude de trois zones (l'aire urbaine du Grand-Avignon, le territoire du Moyen-Var et l'aire urbaine d'Aix-Marseille et l'exploration de trois thématiques: les causes sociales de l'abstentionnisme, les facteurs explicatifs localisés du vote pour les extrêmes et les variables explicatives des préférences électorales.

24 Johnny Douvinet (MCF-Géographie) UMR ESPACE 7300 CNRS ; Cyrille Genre-Grandpierre (MCF-Géographie) UMR ESPACE 7300 CNRS et Eric San Juan (MCF-Informatique et statistiques) LIA EA 4128 & STID

souhaité approfondir nos investigations sur l'abstention à Avignon dans le cadre d'un financement sur projet accordé par la SFR Agor@ntic. Le dossier ABSTER avait pour objectif d'étudier les configurations socio-spatiales de l'abstention en proposant une analyse située, pluridisciplinaire et expérimentale du territoire d'un bureau de vote à Avignon. Il s'agissait de saisir les dynamiques spatiales propres de l'abstention et de rapporter sa répartition sur un territoire donné aux propriétés socio-économiques de l'espace et aux réseaux sociaux qui s'y développent. La démarche s'inscrivait dans le cadre du renouvellement des approches de l'abstention en science politique (Braconnier and Dormagen, 2007) et des outils de géolocalisation en géographie électorale (CARTELEC). L'étude a porté sur un bureau de vote de la périphérie urbaine, socialement peu favorisé, mais caractérisé par une mixité de l'habitat et une abstention moyenne. L'expérience de la géolocalisation des abstentionnistes à l'échelle du bâti à partir des listes d'émargement a confirmé les observations classiques de la concentration du non vote dans l'habitat collectif. Elle a montré également la rareté d'un comportement d'abstentionnisme constant sur les quatre tours des deux scrutins nationaux de 2012. Elle a surtout révélé la fragilité de ces sources, l'hypothèse d'une très forte mal-inscription liée à la mobilité des personnes et la difficulté du croisement du comportement abstentionniste ré-agrégé avec les données socio-démographiques de l'INSEE carroyées [39]. L'arrivée de Jessica Sainty dans notre équipe et les élections régionales ont donné lieu à un réinvestissement collectif sur ces enjeux avec Christèle Marchand. Cette dernière expérience permet de préparer un investissement collectif sur les élections présidentielles de 2017.

Cette recherche peut nourrir la réflexion sur l'analyse localisée de l'emploi du temps et du travail politique. Il s'agit non seulement de connaître davantage les identités électorales des quartiers de la ville sur laquelle l'enquête sur l'agenda du maire est menée, mais aussi d'interpréter les logiques de l'investissement différentiel en déplacement et en actions de mobilisation du maire durant le mandat et au moment des « élections localement intermédiaires » entre deux scrutins municipaux (Ferran, 2013). La fréquentation des géographes ouvre en outre de nombreuses perspectives en matière de cartographie des agendas d'élus, pas seulement en termes de *design* – comme dans la démonstration esthétisante réalisée en 2014 par le cabinet *Bureau d'Etudes* sous le titre *An Atlas of Agenda's: Mapping the Power, Mapping the Commons* (Bureau d'Etudes, 2014) -, mais en termes de représentation des déplacements et des volumes horaires investis sur une période donnée dans telle ou telle partie du territoire.

### b) Expériences d'analyse de réseaux : RESOPO et Culture & territoire

Réalisée en collaboration avec Vincent Labatut, un collègue d'informatique spécialisé en fouille de données et analyse de réseaux rencontré à l'Université Galatasaray, la reconstitution des traces du travail politique quotidien laissées sur le Web et dans les réseaux socio-numériques (par les élus, leurs entourages, les institutions qu'ils représentent, les médias, le monde politique local, les cyber-activistes ou de simples citoyens) s'inscrit dans l'un des grands enjeux des web sciences aujourd'hui, à côté de la détection d'opinion, à savoir la reconstitution d'événements. Comment, dans la variété des textes publiés chaque jour en ligne, automatiser l'identification d'un événement défini *a minima* par une date, un lieu, un objet et un « public » ? Cette question est transposable sur d'autres sources textuelles non nécessairement connectées. En janvier 2015, Vincent Labatut, Frédéric Monier et moi même avons obtenu un financement de la FR Ago@ntic pour le projet RESOPO. Il s'agit tester ces outils TALN en matière de détection d'événements sur le corpus des notices biographiques numérisées des 174 parlementaires socialistes de l'entre-deux-guerres, issues du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier « Le Maitron »*. L'objectif est de tester un outillage de détection automatique de réseaux implicites dans ces textes biographiques, à partir d'une hypothèse de co-participation à un même « événement », dans le cadre d'une étude sur le réseau parlementaire de Léon Blum. La consolidation de l'outil de linguistique informatique par ailleurs utilisé pour la détections des traces d'événements d'emploi du temps d'élus n'est ici qu'un objectif intermédiaire. La finalité concerne davantage la représentation graphique ou l'objectivation des groupements et des relations plus ou moins connus parmi la nébuleuse socialiste de la Chambre des députés et du Sénat entre 1920 et 1940.

Dans un tout autre domaine et dans le cadre d'un projet intitulé *Culture & territoire*, nous participons également à l'étude du maillage territorial des acteurs et des structures labellisées comme « culturelles » dans la région avignonnaise, à partir d'une enquête plus classique par entretiens et questionnaires et réalisée avec l'aide des étudiants de L3 AES et L3 Info-Com. Parallèlement à une étude géographique de la localisation et des zones d'attractivité des principaux lieux de consommation « culturelle » du territoire, il s'agit de reconstituer les logiques territoriales du partenariat, les relations bilatérales, les cloisonnements, les frontières et les acteurs méditants ou nodaux dans la grande diversité des structures, des statuts, des identités et des publics des « acteurs de la culture » et du socio-culturel.

*

L'exercice de l'écriture rétrospective d'un parcours de recherche n'échappe pas à la tentation de l'illusion biographique (Bourdieu, 1986). Il s'agit de donner de la cohérence à un enchaînement d'expériences de recherches le plus souvent collectives, très contingentes des opportunités et des environnements institutionnels et statutaires contraints dans lesquelles elles ont été imaginées et menées. La rédaction du mémoire d'HDR est aussi de ces moments structurants où l'auteur regroupe ses travaux, effectue des choix et propose un tri raisonné. Le programme de recherche qui suit se nourrit de l'ensemble de ces expériences anciennes et récentes, longues et courtes, qu'il ramène à lui. Il détaille une ambition intellectuelle autour d'un corpus original et innovant, des enjeux méthodologiques que celui-ci implique et de ses attendus en termes de plus-value de connaissance en science politique.

# 2. Travaux et publications

## a) Thèse

1. *L'élu et son double. Cumul des mandats et construction de l'État républicain en France du milieu du XIXème au milieu du XXème siècle*, Université Grenoble II – Pierre Mendès-France, Décembre 2003, 753 p.

## b) Ouvrage scientifique

2. *La politique au quotidien : l'agenda et l'emploi du temps d'une femme politique*, Presses de l'ENS, Lyon, 2015, 250 p., (avec Laurent Godmer)

## c) Directions de numéros de revues

3. « Les temporalités du politique », *Pôle Sud*, n° 25, II/2006, (avec Renaud Payre)

4. « Gouverner par les architectures informatiques », G*ouvernement & Action publique*, 04/2, avril-juin 2015, (avec Magali Nonjon)

## d) Articles dans des revues à comité de lecture

5. « Le temps des maires : l'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, 14-53, 2001, pp. 59-86, (avec Renaud Payre)

6. « Throw the bums out ! La remise en cause de la rééligibilité parlementaire aux Etats-Unis », *Parlement(s) Histoire et Politique*, n°2, 2005, pp. 97-116 (avec Renaud Payre)

7. « Entre action et élection : les impératifs de la gestion publique dans la codification temporelle des mandats », *Politique et Management Public*, 23/4, 2005, p.1-17, (avec Renaud Payre)

8. « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n° 18, hiver 2006, p.69-104, (avec Renaud Payre)

9. **«** Les temporalités du politique. Introduction », *Pôle Sud*, n° 25, II/2006, p.5-7, (avec Renaud Payre)

10. « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles : du rapport au temps des élus à une sociologie du leadership spatio-temporel », *Pôle Sud*, n° 25, II/2006, p.71-88, (avec Renaud Payre)

11. « La production de la légitimité institutionnelle au Parlement européen : le cas de la commission des affaires constitutionnelles », *Politique européenne*, n°28, septembre 2009, p.73-102, (avec Willy Beauvallet, Laurent Godmer et Sébastien Michon)

12. « La "performance sociale" comme horizon ? Les directeurs départementaux de l'aide et de l'action sociales et leurs perceptions de la managérialisation », *Revue française d'administration publique*, 140-4, 2011, p. 757-771, (avec JR. Alcaras, C. Marchand et M. Nonjon)

13. « Innovation technologique ou innovation sociale ? Usages et valorisation d'un outil de gestion dans l'IAE », *Innovations*, 2012/2 – n° 38, p.151-166 (avec Magali Nonjon)

14. « Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen. La constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009 », *Culture & Conflits*, n° 85-86, 2012, p.63-86 (avec Rémi Lefebvre)

15. « Quand les directeurs des services sociaux départementaux se saisissent du management: des représentations et des pratiques singulières et équivoques », *Revue*

*Politiques et Management Public*, 31.3 (2014), p.337-356 (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

16. « The Managerial Conversion of Senior Civil Servants: a convenient Myth for the French Local Welfare State? », *International Review of Administrative Sciences*, 2014, article publié en ligne dans la série On line first sur **http://ras.sagepub.com**, (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

17. « Le progiciel socialisé. Usages des architectures informatiques dans l'aide et l'action sociales départementales », G*ouvernement & Action publique*, 04/2, avril-juin 2015, p.9-24, (avec Magali Nonjon)

18. « Gouverner par les architectures informatiques. Logiciels et progiciels de gestion intégrée dans le secteur social », G*ouvernement & Action publique*, 04/2, avril-juin 2015, p.129-158, (avec Magali Nonjon)

19. « Professionnalisation de l'exécutif et notabilisation de la vice-présidente de région : le travail politique quotidien dans l'agenda électronique d'une élue », *Revue française d'administration publique*, 154, 2015, p.451-470, (avec Laurent Godmer)

20. « La conversion managériale des hauts fonctionnaires : un mythe utile pour l'Etat Social local français ?», *Revue internationale des Sciences administratives*, Volume 82 (1), 2016, (à paraître, avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

## e) Articles scientifiques dans des ouvrages collectifs

21. « La Mairie, le Parti et la carrière. Implantation municipale, cumul et notabilisation des élus socialistes (1892-1940), in Girault (J.) (dir.), *L'Implantation du socialisme en France au XXe siècle*. Partis, réseaux, mobilisations, Paris, Publication de la Sorbonne, 2001, p.143-166.

22. « Sociologie historique des carrières de cumul : Une expérience prosopographique », in Deloye (Y.), Voutat (B.) (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002, p. 201-217.

23. « Cumul des mandats » p.147-153, « Incompatibilités » p.385-387, « Inéligibilités » p.391-393, « Longévité » p. 437-442, in Deloye Yves (dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris, Economica, 2005 (Edition anglaise : Déloye Yves, Bruter Michael, Encyclopedia of European Elections, Palgrave Macmillan, Houndmills-Basingstoke, 2006)

24. « L'insertion par l'activité économique comme espace d'action publique : Quels

modes de coordination ? », Barnay Thomas, Legendre François (dir.), *Emploi et politiques sociales. Trajectoires d'emploi et rémunérations*, Paris, L'Harmattan, 2009, Tome II, p.175-189, (avec Magali Nonjon et Patrick Gianfaldoni)

25. « Cumul des mandats », in Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de SciencesPo, 2011, p. 115-120

26. « Conversion managériale, adaptations professionnelles ou survie institutionnelle ? Les enjeux de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion et de suivi des parcours des adhérents d'un PLIE », in Aballéa François (dir.), *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*, Toulouse, Otrares, (avec Magali Nonjon).

27. « The Construction of Institutional Expertise Within the European Parliament. The Legal and Political Resources of the Members of the Constitutional Affairs Committee », in De Witte Bruno, Vauchez Antoine (ed.), *Lawyering Europe : European Law as a Transnational Social Field*, Hart Publishing, Oxford, 2013, 153-176, (avec Laurent Godmer)

28. « Les élites locales du Welfare français à l'épreuve de la « performance sociale », in Boucher Manuel et Belqasmi Mohamed (dir.), *L'État social dans tous ses états. Rationalisation, épreuves et réactions de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 55-70 (avec avec JR. Alcaras, C. Marchand et M. Nonjon)

29. « La production de l'agenda. Comment se fabrique l'emploi du temps d'une vice-présidente de conseil régional », in Demazière Didier, Le Lidec Patrick (dir.), L*es mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, PUR, 2014, p.37-52 (avec Laurent Godmer)

30. « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale ». In *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, 2014, p.139-162 (avec Laurent Godmer)

31. « Le cumul des mandats en 1936 : La notabilisation municipale des parlementaires socialistes », in Lefebvre Rémi, Vandenbussche Robert (dir.), *Socialisme, république et démocratie au XXe s.*, (à paraître)

## f) Autres publications à caractère scientifique

32. Compte-rendu de lecture : Claire de Galembert, Olivier Rozenberg et Cécile Vigour (dir.), Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales, Paris, LGDJ, collection « Droit et société, Recherche et travaux » n°27, 2013, 371 pages, *RFSP*, vol. 64(4), 2014, p. 823-825

## g) Rapports de recherche

33. *Un regard sur la section grenobloise de la Ligue des Droits de l'Homme, Rapport pour le LDH*, CERAT, Grenoble, 1998 (avec Aurélie Billebault et Gilles Nezosi).

34. *Dirigeants et management public*, Revue de littérature en sociologie et science politique pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, CERAT, Mars 2000

35. *La 3e ligne de tramway dans l'agglomération grenobloise : Bilan de concertation publique du 9 février au 27 mars 2000*, Rapport pour le Syndicat Mixte des Transports en Commun (avec Aurélie Billebault), CERAT, Grenoble, mai 2000

36. *Enquête nationale sur les conseillers régionaux élus en 2010*, Rapport de synthèse CEPEL - LBNC pour l'ARF, Juin 2011 (avec Christèle Marchand et Aurélia Troupel)

37. *Pratiques et instruments de management dans les services d'aide et d'action sociales des conseils généraux - Enquête nationale par questionnaire auprès des Directeurs d'aide et d'action sociales des départements*, Rapport à destination du bureau de l'ANDASS, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Laboratoire Biens, Normes, Contrats (EA 3788), Septembre 2011, (avec JR. Alcaras, C. Marchand et M. Nonjon)

38. *Les politiques sociales décentralisées et la « performance sociale ». Pratiques de management et outils de gestion dans les services d'aide et d'action sociales des Conseils généraux en France métropolitaine*, Rapport de recherche pour la Drees-MiRe, Convention n° : 2011-2200480260, mai 2014, 270 p. (avec Nonjon, M., Gardon, S., Marchand, C., Alcaras, J.-R. et Pinon, A.)

39. *La mesure des territoires en mutations ? Les transformations de l'ancrage territorial et social du politique*, Rapport pour le Conseil Régional PACA, Groupe de recherche OSPO PACA, avril 2014, 290 p. (avec Christèle Marchand, Stéphanie Dechezelle, Christine Pina et Cesare Mattina)

## h) Diffusion de la recherche

40. « Boulevard Edouard Rey (1836-1901) », in LDH Grenoble, *Flâneries civiques dans le Grenoble républicain*, Grenoble, PUG, 1998, pp. 105-109

41. Notices biographiques pour le *Dictionnaire Parlementaire* (IVe République), Service des archives - Sénat, Paris (tomes 4, 5 et 6), 1999-2004

42. « Le cumul des mandats contre la démocratie locale ? », *Pouvoirs Locaux*, n°62, septembre 2004, pp. 122-128

43. « La Turquie et les élections présidentielles françaises de 2007 », Rubrique en ligne sur le site de l'IFEA, page *OVIPOT*, décembre 2006 - juin 2007

44. « Des temporalités politiques imbriquées : Un élu synchrone ? » *Pouvoirs Locaux*, n°80, mars 2009, pp. 45-48 (avec Renaud Payre)

45. « Les derniers conseillers régionaux », *Pouvoirs Locaux*, n°88, mars 2011, pp. 128-134 (avec Christèle Marchand et Aurélia Troupel)

46. « Le cumul des mandats électifs mis à nu par la décentralisation », *Pouvoirs Locaux*, n°88, mars 2011, pp. 57-61

47. « Encore une révolution informatique ? *Open* et *Big data* dans les organisations administratives », *Informations sociales*, 191/4, automne 2015, p.10-19, (avec Pierre-Yves Baudot et Magali Nonjon).

## i) Communications en colloques et congrès

a) « Prosopographie, histoire sociale ou sociologie historique ? », Colloque international : Autour de la sociologie historique. Epistémologie, méthodes et expériences, Lausanne, 16-17 décembre 1998.

b) « La Mairie, le Parti et la carrière. Implantation municipale, cumul et notabilisation des élus socialistes (1892-1940) », Colloque international : L'Implantation du socialisme en France au XXe siècle. Partis, réseaux, mobilisation, CERAPS, Villetaneuse, 20 mai 1999.

c) « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », Colloque international GAEL/Groupe Europe (AFSP)/GSPE : La construction européenne au prisme des élections au Parlement européen de juin 2004, Strasbourg, 18-19 novembre 2004.

d) « Entre action et élection : les impératifs de la gestion publique dans la codification temporelle des mandats », 14ème colloque international PMP : Le management public à l'épreuve de la politique, IEP Bordeaux, 17-18 mars 2005 (avec Renaud Payre).

e) « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles. Longévité, action et

carrières politiques », 8ème Congrès de l'AFSP : Atelier Temporalités politiques, Lyon, 17 septembre 2005 : Introduction (avec Renaud Payre)

f) « Le cumul des mandats des socialistes sous le Front populaire », Colloque : Socialisme, république, démocratie au XXe s., Lille III, 17-18 novembre 2006.

g) « Le travail politique à la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen », 2ème Congrès des Associations francophones de science politique : Atelier Le travail politique au Parlement Européen, Université Laval, Québec, 25-26 mai 2007.

h) « La spécialisation des eurodéputés dans la gestion des candidatures à l'adhésion », 9ème Congrès AFSP : Atelier Sociologie des acteurs et du travail politique au Parlement européen, Toulouse, 5-7 septembre 2007.

i) « L'insertion par l'activité économique comme espace d'action publique : Quels modes de coordination ? », 29ème journées de l'Association d'Économie Sociale – Emploi et politiques sociales, TEPP, CEE et ERUDITE – Créteil – 10-11 septembre 2009 (avec Patrick Gianfaldoni).

j) « La construction des listes socialistes pour les élections européennes en France », Colloque Le lien électoral au Parlement européen, AFSP, 19/20 novembre 2009, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme –Strasbourg (avec Rémi Lefebvre).

k) « Conversion managériale, adaptations professionnelles ou survie institutionnelle ? Les enjeux de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion et de suivi des parcours des adhérents d'un PLIE », Colloque international du GRIS : Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale, Université de Rouen, 28-29 janvier 2010 (avec Magali Nonjon).

l) « L'institutionnalisation républicaine du système des cumuls : Jalons pour une socio-histoire du cumul des mandats électifs (1830-1958) », RETOUR SUR LE CUMUL DES MANDATS, Colloque du GEVIPAR organisé avec le Comité d'histoire parlementaire et politique et le Groupe de recherche sur les parlements et les parlementaires de l'AFSP, Sciences Po Paris, Jeudi 6 mai 2010.

m) « L'instrumentation des politiques d'insertion professionnelle. Observation directe de la mise en place d'un outil informatisé de suivi des parcours d'insertion », Colloque international, Les instruments d'action publique mis en discussion théorique, 6 au 8 janvier 2010, Sciences Po (avec Magali Nonjon)

n) « L'Etat social décentralisé au prisme de la "performance sociale" — Conversion managériale et aménagements cognitifs des directeurs de l'action sociale des départements français », XIe congrès de l'AFSP (Association Française de Science

Politique), Section thématique n°20 "La managérialisation de l'État social : le cas de la France dans le contexte international", Strasbourg, 1er Septembre 2011, (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

o) « Le travail politique réduit à la fabrique de l'agenda ? Collectivisation, routinisation et instrumentation de la production de l'emploi du temps d'une vice-présidente de conseil régional », XIe congrès de l'AFSP (Association Française de Science Politique), Section thématique n°40 Le travail politique, XIe congrès de l'AFSP, Strasbourg, 31 août 2011 (avec Laurent Godmer)

p) « Les Directeurs d'Aide et d'action Sociales à l'épreuve de la "performance sociale" », Colloque de l'Association Française de Sociologie, L'Etat social dans tous ses états : quelles rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale ?, Marseille, Décembre 2011, (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, M. Nonjon)

q) « La difficile conversion managériale des directeurs de l'aide et de l'action sociales des départements français : perceptions nuancées, bricolage des outils et contrôle bureaucratique », Colloque « Le pilotage des organisations publiques locales : regards croisés sur le passé, le présent et l'avenir », Réseau PILOTE, 4 et 5 octobre 2012 – Aix-en-Provence (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, M. Nonjon)

r) « Governing by the Web ? Digital tools of political competition and public policies », Meeting - Rio de Janeiro - 2012 December 3-5, INCT Brazilian Institute for Web Science Research : Groupe de Recherche International en Sciences du Web (Avec M. Nonjon)

s) « Que font (vraiment) les professionnels de la politique ? L'agenda d'une élue et les transformations de la représentation politique », Colloque « La représentation politique en question », Centre Émile-Durkheim / CESSP-CRPS, Sciences Po Bordeaux, 4 et 5 avril 2013 (avec Laurent Godmer)

t) Electronic Calendars (PDA) and schedules of Politicians : The Web Presentation of Everyday Political Work : A Sociological and Computer Sciences Analysis, GDRI Web science meeting – Toulouse 2014-09-10/12

u) « Les posts du maire de Paris en temps ordinaires. Des stratégies de visibilisation du travail politique sur facebook ? », CoSpoF, ST 26 : Comment Internet change (ou pas) les règles du jeu politique - Lausanne 7 février 2015 (avec Alexandre Reiffers)

v) « Le Web comme miroir du travail politique quotidien ? Reconstituer l'écho médiatique en ligne des événements d'un @genda d'élu », ST7. Les appropriations méthodologiques d'internet dans la recherche sur des objets politiques, 13ème Congrès AFSP : Aix-en-Provence, 22-24 juin 2015 (avec Vincent Labatut et Marc El Bèze)

w) *Open-data* et *Big Data* : vers une redéfinition des outils et des publics de l'action publique ? Introduction à la ST18 Gouverner (par) les données, 13ème Congrès AFSP : Aix-en-Provence, 22-24 juin 2015 (avec Magali Nonjon et Pierre-Yves Baudot)

## j) Présentations de travaux lors de séminaires extérieurs au laboratoire

x) « Remarques sur l'influence des contraintes électorales dans le processus de centralisation de l'action publique », Séminaire PACTE-CERAPS : « L'action publique locale au croisement de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie politique », Lille, 13-14 janvier 2004.

y) « Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire (1979-2004) : Un programme d'enquête », présentation du programme de recherche au Séminaire « La sociologie des institutions européennes » du Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CRPS), Paris I, 20 avril 2005.

z) « Du cumul des mandats aux temporalités politiques » : Séminaire de recherche de l'Observatoire de la vie politique turque (OVIPOT) de l'Institut Français des Etudes Anatoliennes (IFEA), Istanbul, 21 novembre 2005.

aa) « Les Constituants au Parlement européen. Profils, trajectoires et capital juridique des eurodéputés impliqués dans l'activité constitutionnelle sous la 5ème législature (1999-2004) » : Journée d'études Capitales et capitaux juridiques en Europe, CRPS-CURAPP/Groupe Polilexes Centre Mahler, Paris, 15 septembre 2006.

ab) « Cumul dans l'espace et cumul dans le temps : une sociologie des trajectoires électorales », Séminaire général du CEPEL, Montpellier, 26 octobre 2007.

ac) « Une sociologie de la construction des entreprises politiques dans les configurations législatives du PE », Journée d'études : Les professionnels de l'Europe. Etat des savoirs n°1, GSPE, Strasbourg, 8 février 2008.

ad) « Le cumul des mandats sous la Quatrième République », Journée d'études Cumul des mandats, IEP de Bordeaux, 17 juin 2008.

ae) « Les élus dans l'action publique territoriale aujourd'hui », Séminaire RESSAP, LBNC, Avignon, 20 février 2009.

af) « La campagne des élections régionales de 2010 en Provence Alpes Côte d'Azur : vers la poursuite de l'expérience Vauzelle. Absence d'enjeux et personnalisation », Journée d'étude du GAEL (AFSP) : Régionales 2010 : Enjeux et perspectives,

Science Po Paris, 5 Mars 2010.

ag) « Conversion managériale, adaptations professionnelles ou survie institutionnelle ? Les enjeux de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion et de suivi des parcours des adhérents d'un PLIE », Séminaire Benchmarking : histoire, usages et critiques d'un dispositif de gouvernement par les nombres, EHESS, Paris, 8 juin 2010 (avec Magali Nonjon).

ah) « Innovation technologique ou innovation sociale ? Usages et valorisation d'un outil de gestion dans l'IAE », Journée RRIS – Avignon, Lundi 17 janvier 2011 (avec Magali Nonjon)

ai) « L'agenda électronique d'une élue régionale : fabrication et contenu d'un outil central du travail politique contemporain », Séminaire Agendas, 3 février 2012, ENS Lyon, Laboratoire Triangle

aj) « Spatialisation des « lieux » de l'abstention sur un territoire de vote avignonnais : Contribution pluridisciplinaire à l'approche socio-spatial du phénomène abstentionniste », Symposium OSPO PACA, Analyse localisée des élections 2012 : Etudes de cas en région PACA, 29 mars 2013 - Faculté de Droit et Science politique de Nice (UNS)

ak) « L'équipement informatique du social : Dynamiques gestionnaires et jeux d'acteurs dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique et l'action sociale départementale », *La fabrique des droits sociaux individualisés : acteurs et outils de l'expertise sur autrui*, Séminaire conjoint CERAL (Université Paris 13), IDHE (ENS Cachan, CNRS), LISE (CNAM, CNRS) et Printemps (Université Versailles-Saint Quentin, CNRS), Lundi 8 avril 2013, Université Paris 13 – Villetaneuse (avec Magali Nonjon)

al) « Possibilités et limites d'une analyse spatialisée des comportements électoraux à l'échelle du bureau de vote », Workshop : « Le bureau de vote - Méthodes, outils et conditions d'enquête pour une approche renouvelée des comportements électoraux », Agor@ntic / UAPV – Jeudi 14 novembre 2013 (avec J. Douvinet, C. Genre-Grandpierre, C. Marchand et E. San Juan)

am) « Tr@nsPolO, Political and Organizational Transparency : Uses and Effects of Digital Tools on Democratic Participation in France, Brazil and Québec », WORKSHOP CIBERDEM, UNIRIO, Rio-de-Janeiro, Jeudi 8 mai 2014

an) « Transparence politique et organisationnelle dans les sociétés numériques : Usages et effets des outils du Web sur le travail politique et la participation démocratique », Séminaire Agor@ntic - UAPV, Avignon, 12 et 13 juin 2014

ao) « Le travail politique d'une Vice-présidente de région au prisme de son emploi du

temps », Séminaire du LEST, Aix-en-Provence,16 juin 2014

ap) « Science informatique et Science politique à l'UAPV », Retraite du LIA – Porquerolles, 30 juin et 1er Juillet 2014

aq) « Transparence politique et organisationnelle dans les sociétés numériques », Séminaire de recherche, Galatasaray Université, Istanbul, 11 décembre 2014

ar) « Transparence politique et organisationnelle dans les sociétés numériques : Usages et effets des outils du Web sur le travail politique et la participation démocratique », Restitution, Séminaire Agor@ntic - UAPV – 22 janvier 2015

# 3. Bibliographie

BADIE B., BIRNBAUM P., 1982, *Sociologie de l'État*, Paris, Hachette, 238 p.

BAUDOT P.-Y., 2014, « Le temps des instruments : pour une socio-histoire des instruments d'action publique », dans HALPERN C., LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dirs.), *L'Instrumentation de l'action publique, Controverses, résistance, effets*, Presses de SciencesPo, Paris.

BECQUART-LECLERCQ J., 1983, « Cumul des mandats et culture politique », dans MABILEAU A. (dir.), *Les Pouvoirs locaux à l'épreuve de la décentralisation*, Paris, Pedone, p. 207-239.

BLONDIAUX L., 1998, *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*, Paris, Éd. du Seuil, 601 p.

BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, *15*, 57, p. 17-35.

BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *62*, 1, p. 69-72.

BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., 2007, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 460 p.

BRÜCKWEH, K., SCHUMANN, D., WETZELL, R.F., ZIEMANN, B. (dirs.), 2012, *Engineering society : the role of the human and social sciences in modern societies, 1880-1980*, Houndmills, xii+318 p.

BUREAU D'ETUDES, 2014, *An Atlas of Agenda's: Mapping the Power, Mapping the Commons*, Santa Monica, Onomatopee, 270 p.

CAREY J.M., NIEMI R.G., POWELL L.W., 1998, « The Effects of Term Limits on State Legislatures », *Legislative Studies Quarterly*, *23*, 2, p. 271-300.

CAUTRÈS B., 2014, « Les temporalités du vote : Dynamiques de formation des choix électoraux et enjeux méthodologiques », dans DELOYE Y., DÉZÉ A., MAURER S. (dirs.), *Institutions, élections, opinion : Mélanges en l'honneur de Jean-Luc Parodi*, Paris, Presses de Sciences Po

(P.F.N.S.P.), p. 67-92.

CHAPOULIE J.-M., 1973, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, *14*, 1, p. 86-114.

DÉLOYE Y., 1996, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 121 p.

DELOYE Y., VOUTAT B., 2002, « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », dans *Faire de la science politique*, Paris, Belin, p. 7-24.

DONZELOT J., 2008, « Le social de compétition », *Esprit*, p. 51-79.

DULONG D., 2012, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, France, la Découverte, impr. 2012, 124 p.

ELIAS N., 1999, *Du temps*, Paris, Pocket, 253 p.

FERRAN N., 2013, « L'Adjoint et son agenda : réseaux et territoire », Séminaire Agendas, Avignon, 01 2013.

FILLIEULE O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, *51*.

FLORINI A., 1998, « The end of secrecy », *Foreign policy*, p. 50-63.

GARRAUD P., 1989, *Profession homme politique : la carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 222 p.

GARRIGOU A., 1992, « Vivre de la politique. Les «quinze mille», le mandat et le métier », *Politix*, *5*, 20, p. 7-34.

GAXIE D., 1973, *Les professionnels de la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 96 p.

GOËTA S., MABI C., 2014, « L'open data peut-il (encore) servir les citoyens? », *Mouvements*, *79*, 3, p. 81-91.

HEALY A., 2006, « Durer pour agir ou agir pour durer ?. Le rapport au temps de deux élus lyonnais investis dans la définition de l'action économique intercommunale », *Pôle Sud*, *25*, 2, p. 55-70.

HUBÉ N., 2009, « Le recrutement social des professionnels de la politique », dans COHEN A., LACROIX B., RIUTORT P. (dirs.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 335-354.

KOSELLECK R., 2000, *Le futur passé: contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 334 p.

LACROIX, B., LAGROYE, J. (dirs.), 1992, *Le Président de la République: usages et genèses d'une institution*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 402 p.

LAGROYE J., 1994, « Être du métier », *Politix*, *7*, 28, p. 5-15.

LEHINGUE P., 1999, « Vocation, art, métier ou profession? Codification et étiquetage des activités politiques », dans OFFERLÉ M. (dir.), *La profession politique, XIXe-XXe siècles*, Belin, Paris, Belin, p. 93-134.

MAILLARD J. DE, 2006, « La conduite des politiques publiques à l'épreuve des temporalités électorales. Quelques hypothèses exploratoires », *Pôle Sud*, *25*, 2, p. 39-53.

MARGETTS H., SUTCLIFFE D., 2013, « Addressing the policy challenges and opportunities of "Big data" », *Policy & Internet*, *5*, 2, p. 139-146.

MARTY T., 2006, « Des rythmes électoraux aux règles électorales. L'expertise préfectorale des modes de scrutin entre élection et réélection (1889-1919) », *Pôle Sud*, *25*, 2, p. 9-23.

MEIJER A.J., CURTIN D., HILLEBRANDT M., 2012, « La gouvernance ouverte: relier visibilité et moyens d'expression », *Revue internationale des sciences administratives*, *78*, 1, p. 13-32.

MONIER F., 2000, « Le secret en politique, une histoire à écrire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, *58*, 1, p. 3-8.

MONNOYER-SMITH L., 2007, « Le débat public en ligne: une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération? », *Recherches*, p. 155-166.

NAY O., 1998, « Les règles du recrutement politique. Pour une approche institutionnaliste de la sélection politique », *Politix*, *11*, 44, p. 161-190.

NAY O., 2015, « Rapport annuel d'activité, Section 04 (Science politique) du CNU, Session 2015 », CNU.

NOIRIEL G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 121 p.

PASQUIER M., VILLENEUVE J.-P., 2007, « Les entraves à la transparence documentaire. Établissement d'une typologie et analyse des comportements organisationnels conduisant à empêcher ou à restreindre l'accès à l'information », *Revue internationale des sciences administratives*, *73*, 1, p. 163-179.

PASSERON J.-C., 1990, *Le raisonnement sociologique: l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 408 p.

PAVÉ F., 1989, *L'illusion informaticienne*, Paris, France, Éd. l'Harmattan (Logiques sociales, ISSN 0295-7736), 270 p.

PÈNE C., 2013, « La nouvelle "science électorale" américaine », *Politique étrangère*, *Eté*, 2, p. 127-139.

PETRACCA M.P., JUMP D., 1992, « From coast to coast: The term-limitation express », *National Civic Review*, *81*, 3, p. 352-365.

PICCI L., 2011, *Reputation-based governance*, Stanford, Stanford Economics and Finance, xii+223 p.

PIERSON P., 2004, *Politics in time: history, institutions, and social analysis*, Princeton, Princeton

University Press, 196 p.

POLLITT C., 2001, « Convergence: the useful myth ? », *Public Administration*, *79*, 4, p. 933-947.

PORTER T.M., 1995, *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 310 p.

ROZENBERG O., 2009, « «L'influence du Parlement européen et l'indifférence de ses électeurs: une corrélation fallacieuse?» », *Politique européenne*, *28*, 2, p. 7-36.

SCHUMPETER J.A., 1963, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 433 p.

SOMIT, A., WILDENMANN, R., BOLL, B. (dirs.), 1994, *The victorious incumbent: a threat to democracy ?*, Aldershot, Darmouth, xv+311 p.

THOEMMES, J., TERSSAC, G. DE (dirs.), 2006, *Les temporalités sociales: repères méthodologiques*, Toulouse, Octares, 187 p.

TROUPEL A., 2006, « Raccourcir le mandat pour durer !. Les faux-semblants de l'auto-limitation de la durée des fonctions sénatoriales », *Pôle Sud*, *25*, 2, p. 25-38.

VEITL P., 2001, « Une technique de gestion d'un espace-temps local : Maurice Pic, élu de la Drôme », dans GIRAULT J. (dir.), *L'implantation du socialisme en France au XX° siècle. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 49-62.

WEBER M., 1995, *Économie et société / 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 410 p.

# Table des matières

**Avertissements.....3**

**Sommaire.....5**

**1. Un parcours d'enseignement et de recherche en science politique.....7**

**1.1. Trajectoire (1996-2016).....9**

**1.2. La construction socio-historique d'une règle du jeu électoral français : posture de recherche pour l'analyse du cumul des mandats.....13**

a) L'ancienneté du cumul des mandats.....14
b) Républicanisation et municipalisation des cumuls de mandats.....14
c) Conversions et occultations.....15
d) Professionnalisation, notablisation et centralisation.....16
e) Une démarche socio-historique.....17

**1.3. Les temporalités politiques : un analyseur de la professionnalisation et du métier politiques.....19**

a) La codification temporelle des mandats : le mandat municipal de 6 ans en 1929.....19
b) La non-rééligibilité aux États-Unis.....21
c) Longévité europarlementaire et institutionnalisation du Parlement européen.....23
d) Temporalités décisionnelles et temporalités électorales.....26
e) Élus régionaux et approche expérimentale d'un agenda d'élu.....28

**1.4. Les instruments informatiques de la réforme de l'action publique.....31**

a) Un logiciel pour l'IAE : innovation sociale ou technologique ?.....31
b) Informatisation et mise en gestion de l'aide et l'action sociale départementale.....34

**1.5. De l'informatique comme outil au Web comme dispositif et comme corpus.....37**

a) Le gouvernement de l'Open data et du Big data.....37
b) Tr@nspolo et @genda : extraction de données et analyse du web politique.....39

**1.6. Territoires et réseaux.....43**

a) Une expérience d'analyse contextualisée et spatialisée du comportement électoral.....43
b) Expériences d'analyse de réseaux : RESOPO et Culture & territoire.....45

**2. Travaux et publications.....47**

a) Thèse.....47
b) Ouvrage scientifique.....47
c) Directions de numéros de revues.....47
d) Articles dans des revues à comité de lecture.....48
e) Articles scientifiques dans des ouvrages collectifs.....49
f) Autres publications à caractère scientifique.....50
g) Rapports de recherche.....51
h) Diffusion de la recherche.....51
i) Communications en colloques et congrès.....52
j) Présentations de travaux lors de séminaires extérieurs au laboratoire.....55

**3. Bibliographie.....59**

**Table des matières .....63**

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# Gouverner par le temps

## Sociologie politique des agendas personnels et des emplois du temps d'acteurs publics

Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches

**Guillaume MARREL**

Jury

Renata AJAUJO, Professeure d'informatique (UNIRIO – Brésil)

Jean-Yves DORMAGEN, Professeur de science politique (Université de Montpellier – CEPEL)

Christian LE BART, Professeur de science politique (IEP de Rennes – CRAPE)

Rémi LEFEBVRE, Professeur de science politique (Université de Lille2 – CERAPS)

Caroline OLLIVIER-YANIV, Professeure de science de l'information et de la communication (Paris-Est – CEDITEC)

Renaud PAYRE, Professeur de science politique (IEP Lyon – TRIANGLE)

**- Volume 2 -**

**Sélection de publications**

2016

# Sélection de publications

Nous présentons ici une sélection de vingt publications significatives et représentatives de la diversité de nos terrains et de nos approches de recherche. Elles se présentent comme les jalons de ma trajectoire de chercheur en science politique depuis 2001. Il s'agit de onze articles publiés dans des revues scientifiques avec comité de lecture, six chapitres d'ouvrages collectifs et trois articles de revues.

## Articles dans des revues à comité de lecture

1. « Le temps des maires : l'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, 14-53, 2001, pp. 59-86, (avec Renaud Payre)

2. « Throw the bums out ! La remise en cause de la rééligibilité parlementaire aux Etats-Unis », *Parlement(s) Histoire et Politique*, n°2, 2005, pp. 97-116 (avec Renaud Payre)

3. « Entre action et élection : les impératifs de la gestion publique dans la codification temporelle des mandats », *Politique et Management Public*, 23/4, 2005, p.1-17, (avec Renaud Payre)

4. « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n° 18, hiver 2006, p.69-104, (avec Renaud Payre)

5. « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles : du rapport au temps des élus à une sociologie du leadership spatio-temporel », *Pôle Sud*, n° 25, II/2006, p.71-88, (avec Renaud Payre)

6. « La production de la légitimité institutionnelle au Parlement européen : le cas de la commission des affaires constitutionnelles », *Politique européenne*, n°28, septembre 2009, p.73-102, (avec Willy Beauvallet, Laurent Godmer et Sébastien Michon)

7. « Innovation technologique ou innovation sociale ? Usages et valorisation d'un outil de gestion dans l'IAE », *Innovations*, 2012/2 – n° 38, p.151-166 (avec Magali Nonjon)

8. « Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen. La constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009 », *Culture & Conflits*, n° 85-86, 2012, p.63-86 (avec Rémi Lefebvre)

9. « Quand les directeurs des services sociaux départementaux se saisissent du management: des représentations et des pratiques singulières et équivoques », *Revue Politiques et Management Public*, 31.3 (2014), p.337-356 (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

10. « Gouverner par les architectures informatiques. Logiciels et progiciels de gestion intégrée dans le secteur social », G*ouvernement & Action publique*, 04/2, avril-juin 2015, p.129-158, (avec Magali Nonjon)

11. « Professionnalisation de l'exécutif et notabilisation de la vice-présidente de région : le travail politique quotidien dans l'agenda électronique d'une élue », *Revue française d'administration publique*, 154, 2015, p.451-470, (avec Laurent Godmer)

## Articles scientifiques dans des ouvrages collectifs

12. « La Mairie, le Parti et la carrière. Implantation municipale, cumul et notabilisation des élus socialistes (1892-1940), in Girault (J.) (dir.), *L'Implantation du socialisme en France au XXe siècle*. Partis, réseaux, mobilisations, Paris, Publication de la Sorbonne, 2001, p.143-166.

13. « Sociologie historique des carrières de cumul : Une expérience prosopographique », in Deloye (Y.), Voutat (B.) (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002, p. 201-217.

14. « Cumul des mandats », in Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de SciencesPo, 2011, p. 115-120

15. « The Construction of Institutional Expertise Within the European Parliament. The Legal and Political Resources of the Members of the Constitutional Affairs Committee », in De Witte Bruno, Vauchez Antoine (ed.), *Lawyering Europe : European Law as a Transnational Social Field*, Hart Publishing, Oxford, 2013, 153-176, (avec Laurent Godmer)

16. « La production de l'agenda. Comment se fabrique l'emploi du temps d'une vice-présidente de conseil régional », in Demazière Didier, Le Lidec Patrick (dir.), L*es mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, PUR, 2014, p.37-52 (avec Laurent Godmer)

17. « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale ». In *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, 2014, p.139-162 (avec Laurent Godmer)

## Autres publications

18. « Le cumul des mandats contre la démocratie locale ? », *Pouvoirs Locaux*, n°62, septembre 2004, pp. 122-128

19. « Le cumul des mandats électifs mis à nu par la décentralisation », *Pouvoirs Locaux*, n°88, mars 2011, pp. 57-61

20. « Encore une révolution informatique ? *Open* et *Big data* dans les organisations administratives », *Informations sociales*, 191/4, automne 2015, p.10-19, (avec Pierre-Yves Baudot et Magali Nonjon).

# Articles dans des revues à comité de lecture

1. « Le temps des maires : l'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, 14-53, 2001, pp. 59-86, (avec Renaud Payre)

2. « Throw the bums out ! La remise en cause de la rééligibilité parlementaire aux Etats-Unis », *Parlement(s) Histoire et Politique*, n°2, 2005, pp. 97-116 (avec Renaud Payre)

3. « Entre action et élection : les impératifs de la gestion publique dans la codification temporelle des mandats », *Politique et Management Public*, 23/4, 2005, p.1-17, (avec Renaud Payre)

4. « Des carrières au Parlement. Longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n° 18, hiver 2006, p.69-104, (avec Renaud Payre)

5. « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles : du rapport au temps des élus à une sociologie du leadership spatio-temporel », *Pôle Sud*, n° 25, II/2006, p.71-88, (avec Renaud Payre)

6. « La production de la légitimité institutionnelle au Parlement européen : le cas de la commission des affaires constitutionnelles », *Politique européenne*, n°28, septembre 2009, p.73-102, (avec Willy Beauvallet, Laurent Godmer et Sébastien Michon)

7. « Innovation technologique ou innovation sociale ? Usages et valorisation d'un outil de gestion dans l'IAE », *Innovations*, 2012/2 – n° 38, p.151-166 (avec Magali Nonjon)

8. « Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen. La constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009 », *Culture & Conflits*, n° 85-86, 2012, p.63-86 (avec Rémi Lefebvre)

9. « Quand les directeurs des services sociaux départementaux se saisissent du management: des représentations et des pratiques singulières et équivoques », *Revue Politiques et Management Public*, 31.3 (2014), p.337-356 (avec Jean-Robert Alcaras, Christèle Marchand, Magali Nonjon)

10. « Gouverner par les architectures informatiques. Logiciels et progiciels de gestion intégrée dans le secteur social », G*ouvernement & Action publique*, 04/2, avril-juin 2015, p.129-158, (avec Magali Nonjon)

11. « Professionnalisation de l'exécutif et notabilisation de la vice-présidente de région : le travail politique quotidien dans l'agenda électronique d'une élue », *Revue française d'administration publique*, 154, 2015, p.451-470, (avec Laurent Godmer)

# Articles scientifiques dans des ouvrages collectifs

12. « La Mairie, le Parti et la carrière. Implantation municipale, cumul et notabilisation des élus socialistes (1892-1940), in Girault (J.) (dir.), *L'Implantation du socialisme en France au XXe siècle*. Partis, réseaux, mobilisations, Paris, Publication de la Sorbonne, 2001, p.143-166.

13. « Sociologie historique des carrières de cumul : Une expérience prosopographique », in Deloye (Y.), Voutat (B.) (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002, p. 201-217.

14. « Cumul des mandats », in Romain Pasquier, Sébastien Guigner, Alistair Cole, *Dictionnaire des politiques territoriales*, Presses de SciencesPo, 2011, p. 115-120

15. « The Construction of Institutional Expertise Within the European Parliament. The Legal and Political Resources of the Members of the Constitutional Affairs Committee », in De Witte Bruno, Vauchez Antoine (ed.), *Lawyering Europe : European Law as a Transnational Social Field*, Hart Publishing, Oxford, 2013, 153-176, (avec Laurent Godmer)

16. « La production de l’agenda. Comment se fabrique l’emploi du temps d’une vice-présidente de conseil régional », in Demazière Didier, Le Lidec Patrick (dir.), L*es mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, PUR, 2014, p.37-52 (avec Laurent Godmer)

17. « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale ». In *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, 2014, p.139-162 (avec Laurent Godmer)

# Autres publications

18. « Le cumul des mandats contre la démocratie locale ? », *Pouvoirs Locaux*, n°62, septembre 2004, pp. 122-128

19. « Le cumul des mandats électifs mis à nu par la décentralisation », *Pouvoirs Locaux*, n°88, mars 2011, pp. 57-61

20. « Encore une révolution informatique ? *Open* et *Big data* dans les organisations administratives », *Informations sociales*, 191/4, automne 2015, p.10-19, (avec Pierre-Yves Baudot et Magali Nonjon).

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# Gouverner par le temps

## Sociologie politique des agendas personnels et des emplois du temps d'acteurs publics

Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches

**Guillaume MARREL**

Jury

Renata AJAUJO, Professeure d'informatique (UNIRIO – Brésil)

Jean-Yves DORMAGEN, Professeur de science politique (Université de Montpellier – CEPEL)

Christian LE BART, Professeur de science politique (IEP de Rennes – CRAPE)

Rémi LEFEBVRE, Professeur de science politique (Université de Lille2 – CERAPS)

Caroline OLLIVIER-YANIV, Professeure de science de l'information et de la communication (Paris-Est – CEDITEC)

Renaud PAYRE, Professeur de science politique (IEP Lyon – TRIANGLE)

**- Volume 3 -**

**Contribution scientifique**

2016

# Remerciements

Je remercie Jean-Yves Dormagen d'avoir accepté de coordonner ce travail. Ce mémoire et certains aspects des enquêtes de terrain sur lesquelles il s'appuie doivent beaucoup à nos discussions, en particulier à l'occasion de la sortie en 2007 de l'ouvrage de Yasmina Reza, *L'aube le soir ou la nuit*, ou l'écrivaine suit et décrit le candidat à l'élection présidentielle Nicolas Sarkozy.

Mes remerciements vont également à Laurent Godmer, mon collaborateur et complice qui a partagé et stimulé mes réflexions et mes recherches depuis les rives du Bosphore jusqu'à la relecture de ce mémoire. La sociologie des agendas personnels du pouvoir est née de nos échanges partagés avec l'ami Renaud Payre, en mémoire de Philippe Veitl.

Merci enfin à Mélanie pour sa patience et surtout sa précieuse vigilance dans la dernière mise en forme de ce travail.

Et voilà Fantine, Juliette et Camille ! Ma « MDR » est terminée...

# Sommaire

Les agendas personnels de personnalités politiques : introduction.....7

1.L'agenda des politiques comme énigme.....15

2.Une temporalité de l'agenda : anthropologie historique d'un dispositif de synchronisation.....45

3.La machine agenda : un dispositif de gouvernement de soi.....83

4.L'organizer : gestion du travail politique collectif et de ses frontières.....117

5.L'agenda corpus : une objectivation de l'emploi du temps politique.....175

6.L'agenda on line : dispositifs et traces de la mise en scène du travail politique .....243

Conclusions, limites et... agenda de recherche.....281

7.Annexes.....289

8.Sources et bibliographie.....339

# Les agendas personnels de personnalités politiques : introduction

Tumelat sort son agenda *Hermès* usé, gonflé, pareil à un crapaud noir, et le tend à Eric.

- J'ai promis à Francisque Collomb d'aller inaugurer je ne sais plus quoi dans sa bonne ville de Lyon, le 19 mars. Notez, notez ! J'aime bien Lyon, et j'aime bien Collomb également : ils sont aussi sages l'un que l'autre. Où allons nous maintenant ? Ah ! Oui : saluer le nouvel archevêque. A quelle heure petit ?

Eric compulse le carnet sacré, comme s'il s'agissait d'un livre saint.

- A dix-huit heures, monsieur le Président.

Tumelat mate sa Rolex O (Oyster Perpetual). Il est dix-sept heure dix. Il pense qu'il a le temps de passer chez Marie-Germaine de Castro, fille galante de luxe...

(San-Antonio, 2012, p. 380)

Au cœur des préoccupations de ces prémisses de la sociologie des usages se trouve un objet difficile à approcher, qui nécessite une finesse méthodologique indéniable : le quotidien. Fluctuant, fragmenté, largement invisible, il est le Graal des chercheurs qui s'évertuent à appréhender comment se tissent au jour le jour les arts de faire qui font toute la richesse des usages et des usagers.

(Denis, 2009, p. 4)

La notion d'*agenda* est familière en science politique. Le politiste pense immédiatement à sa dimension publique, institutionnelle, collective et gouvernementale. La construction des « agendas publics » ou *agenda-building* renvoie spontanément à l'un des problèmes centraux de l'analyse politologique, à savoir « l'entrée d'un problème dans le système formel de décision politique » (Cobb et Elder, 1972), la fabrication d'un problème public (Padioleau, 1982, p. 32). L'*agenda-setting* - ou « mise à l'agenda » - correspond en effet à l'identification et à la formulation d'un problème de société par les « pouvoirs publics », à l'échelle nationale le plus souvent (Garraud, 1990) et à sa programmation dans le calendrier public des réformes qu'un gouvernement se donne pour objectif de mener (Kingdon, 1984). Elle constitue une phase majeure de l'approche séquentielle des politiques publiques (Jones, 1970). Cet agenda de gouvernement est en réalité pluriel, partagé entre les agendas de l'arène médiatique, ceux de l'arène d'expression collective des partis, des syndicats et des associations, les agendas institutionnels du gouvernement, ceux des assemblées parlementaires, l'ordre du jour du conseil des ministres, ou encore les agendas des différentes administrations ministérielles (Hilgartner et Bosk, 1988)[1].

Tout autre est l'objet de cette recherche exploratoire consacrée à l'*agenda personnel des dirigeants*, à l'instrument individualisé de gestion et de domestication du temps de travail des entrepreneurs politiques : leur calendrier, leur éphéméride, leur semainier, leur *date-book* ou *organizer* de papiers reliés ou désormais embarqué sous forme électronique dans leur smartphone et sur leur ordinateur. Le recherche présentée ici porte sur les objets matériels et techniques sur lesquels les individus inscrivent et formalisent les activités qu'ils projettent de réaliser, mais aussi sur le résultat de cette planification : l'emploi du temps. La démarche d'habilitation est ici explicitement exploratoire et prospective. Il s'agit de construire cet agenda personnel et l'emploi du temps du politique qu'il structure, le dispositif de planification et le corpus d'événements, comme des objets légitimes de sociologie politique, susceptibles d'éclairer une dimension discrète et méconnue de l'organisation de l'existence des acteurs de la représentation politique et de la vie publique démocratique. Comment et de quoi est fait l'emploi

1 Cet *agenda*-là fait l'objet d'une très importante littérature scientifique comme le constate Jean-Pierre Boutinet en 2004 (Boutinet, 2004, p. 150) et comme le confirme le recensement des résultats de la recherche en ligne sur le moteur *Google Scholard* : la plupart des 70 700 références scientifiques proposées contenant le terme « agenda » concernent en anglais les notions d'*agenda building*, *agenda setting* et *social agenda*, plus secondairement *research agenda* et en français, celles de *mise à l'agenda*, *agenda gouvernemental*, *agenda médiatique*, *agenda 21*, *agenda électoral* et *agenda européen* (recherche effectuée le 10 juillet 2015).

du temps d'un élu ou d'un haut fonctionnaire ? Pourquoi observer la manière dont les dirigeants gèrent et vivent leur temps dans le régime démocratique caractérisé par une temporalité particulière ? A quelle connaissance du jeu politique contemporain l'objet *agenda* peut-il donner accès ?

Dans une communication présentée en 1999, Philippe Veitl est le premier politiste à explorer réellement l'agenda personnel de travail d'un élu, Maurice Pic, député-maire de Montélimar, par ailleurs président du conseil général de la Drôme (Veitl, 2001). Ce chercheur grenoblois s'était vu confier par les descendants de l'élu cinq petits carnets trimestriels de poche lui ayant appartenu. Il étudie son agenda sur une courte séquence d'un an, entre le 14 mars 1982 et le 13 mars 1983.

> « L'agenda est d'abord un objet que Maurice Pic emporte toujours sur lui. Il est de dimension très réduite et la plupart des informations sont inscrites au crayon à papier par Pic, ou plus rarement, par sa secrétaire de la mairie de Montélimar. A les lire, on observe qu'il passe l'essentiel de ses journées à faire de la politique. Tôt le matin, il s'occupe à son domicile de dossiers et de courriers ayant trait à la mairie et au conseil général. Il peut ainsi être, dès 7 h ou 8 h, à la mairie pour accueillir quasi quotidiennement ses concitoyens, une tâche à laquelle il attache une importance extrême parce qu'il sait que cette ''transaction'' électorale qui fait l'élu est un moment majeur. Le soir, il lit un ensemble de quotidiens et d'hebdomadaires nationaux et surtout locaux » (Veitl, 2001, p. 50).

Le tout premier mérite de cette approche est de montrer l'élu au travail, d'objectiver certaines dimensions de ce « métier peu avouable » (Damamme, 1999) du « politiqueur » (Dubois, 1962) ou du « politicien de métier », du professionnel de la politique. Pourtant, comme délégué provisoire du peuple souverain, l'élu du régime démocratique idéalisé ou « enchanté » ne « travaille » pas au sens commun et professionnel du terme. Il s'engage, se dévoue temporairement et sacrifie le temps dont il dispose pour ses électeurs et l'intérêt général. La politique n'est jamais conçue comme un « métier », encore moins, de manière corporatiste, comme une « profession ». C'est une vocation, un noble « service » présenté comme un sacerdoce (Weber, 2003). Le « citoyen-législateur » délibère, légifère et administre sans qu'il ait besoin d'une formation préalable, par la seule volonté du peuple souverain. Il le fait de bonne volonté, presque intuitivement, offrant parfois au débat public l'expertise de ses compétences professionnelles propres, avant de laisser volontairement la place et de retourner, désintéressé, à ses intérêts privés. Il n'est d'ailleurs pas rémunéré pour ce service qu'il rend à la collectivité, et n'accepte pour ses frais qu'une simple indemnité (Garrigou, 1992). Fragile antidote à la crise de la démocratie représentative et à la défiance des populations à l'égard de leurs élus, ce discours récurrent sur les vertus de l'amateurisme politique participe de l'enchantement peut-être

indispensable à la démocratie représentative. Il entretient surtout le mystère sur l'activité réelle des élites politiques et le flou sur les occupations quotidiennes et véritables des élus en responsabilité.

Dans le contexte de « crise de la représentation » (Lacroix, 1995), les citoyens adhérent aujourd'hui plus difficilement au discours enchanté sur le dévouement de leurs représentants. Pourtant, ceux-ci travaillent bel et bien, parfois sans relâche, endossant une série de rôles prescrits, saturant l'emploi du temps de leurs longues journées de multiples rendez-vous et de réunions avec des acteurs et des clientèles aux intérêts contradictoires, dont il faut la plupart du temps garder le secret. Entre déni de professionnalisation, désintéressement et spécialisation, les détails du fonctionnement concret et réel du travail politique et des formes de sa légitimation méritent encore toute l'attention du politiste. Observer l'emploi du temps d'un acteur politique ne vise pas ici à dévoiler la nature des innombrables compromis quotidiens plus ou moins compromettants, mais à restituer la densité et la complexité du travail politique auquel les représentants sont soumis dans le cadre paradoxal et « précaire » de leur mandat temporaire (Marrel et Payre, 2004). La « politique au quotidien » se donne à voir dans un agenda concret comme une activité peut-être moins extraordinaire qu'il n'y parait, mais elle se montre très riche, relationnelle, chronophage et technique. Il ne s'agit pas de découvrir l'importance de l'activité de courtage des intérêts territorialisés ni l'omniprésence des intentions électoralistes, mais bien de comprendre comment certaines activités pourtant supposées et attendues comme le travail de fond des dossiers, l'analyse et l'imagination réformatrice peuvent être largement délaissées ou déléguées par les élus à leurs entourages, au profit d'une interminable succession d'entrevues, de consultations et de discussions, de justifications et de négociations, de discours et de parades. Mais l'agenda est surtout saisi ici comme un observatoire qui donne à voir « ce qu'il faut faire » en l'état actuel des croyances et des pratiques politiques pour « représenter » (Paoletti, 2014, p. 119). Il offre une « vue panoptique » sur les activités politiques ordinaires des élus, qu'il « révèle » au sens photographique du terme (Lefebvre, 2014a, p. 123).

En politique comme ailleurs, l'agenda est dès le début du XXe siècle devenu un outil fréquent de l'organisation et de la planification des tâches des notabilités au pouvoir. L'objet s'est récemment transformé, après avoir longtemps été formellement stabilisé sous l'aspect d'un « semainier », un carnet de papier à section périodique de diverses tailles. À l'instar de celui des dirigeants et des cadres supérieurs de l'entreprise privée, et après la période du *Personal Digital Assistant* (PDA), il prend le plus souvent aujourd'hui la forme d'un logiciel ou d'une application

informatique de gestion de calendrier, généralement associée à une messagerie électronique, gérée plus ou moins collectivement par ordinateur, sur un réseau de partage, avec plusieurs terminaux dont des appareils nomades de type smartphone. Il participe de ce point de vue très directement du « branchement » de l'univers politique à la « société connectée ». L'agenda fait de l'homme ou la femme politique une personnalité « branchée, mobile et pressée » (Jauréguiberry, 2003).

A cet objet quotidien et ordinaire, au dispositif qu'il constitue, à ses contenus et à leurs significations, à ses usages, les chercheurs n'ont jusqu'ici consacré qu'une faible quantité de travaux de nature sociologique. Jusqu'à la publication par l'anthropologue Jean-Pierre Boutinet en 2004 de l'ouvrage *Vers une société des agendas : une mutation des temporalités* (Boutinet, 2004), cet instrument familier qui organise la vie quotidienne de nombreux des contemporains des sociétés occidentalisées depuis le début du XXème siècle n'avait jamais fait l'objet d'étude théorique[2]. Instrument d'anticipation, l'agenda s'est systématisé dans les organisations de travail spécialisées et individualisées, au profit d'abord des acteurs professionnels dont l'activité nécessitait une planification à moyen terme. Il attesterait de - et contribuerait à - une véritable reconfiguration des temporalités contemporaines. Pourtant, malgré quelques éclairages, la socio-histoire du dispositif agendaire reste à faire. A l'exception de quelques enquêtes, peu de recherches portent sur l'emploi du temps des membres des élites et sur leur travail quotidien (Bert, 2013 ; Pérouas, 1963). En politique, l'agenda personnel du dirigeant reste le plus souvent secret et l'emploi du temps une énigme et un impensé sociologique.

L'ambition est ici de construire l'agenda personnel des dirigeants comme un objet de recherche et une entrée empirique et méthodologique en science politique. Très médiatisés, le travail politique quotidien et l'emploi du temps des politiques restent paradoxalement peu connus. L'agenda des représentants et des dirigeants politiques demeure un dispositif invisibilisé. Il existe pourtant un certain nombre de travaux d'histoire, de sociologie et d'anthropologie, de sciences de l'information et de la communication, de sciences de gestion, mais aussi de *design* et

2L'auteur évoque l'ouvrage de Roderic Gorney, *The Human Agenda* de 1972 (Gorney, 1972), qui développent des considérations sur la civilisation moderne et ses perspectives d'évolution à travers les préoccupations modernes d'une maîtrise du futur. Mais il souligne immédiatement la difficulté linguistique d'un recensement rigoureux des travaux anglo-saxons sur les dispositifs d'agenda : « les termes anglais américanisés qui correspondent le mieux à notre français *agenda* sont certainement *date-book* et *schedule*, voire, *delay-schedule* dans le sens de planning ; *l'agenda* anglais désigne davantage l'ordre du jour, le programme. Enfin on recourt à *diary* pour signifier un agenda qui renvoie davantage au journal de bord consignant les activités réalisées ou du journal intime sur lequel chaque jour de l'agenda se trouve consignées des réflexions personnelles » (Boutinet, 2004, p. 150).

d'ergonomie informatique, de sociologie des techniques et des usages et de science politique sur les agendas personnels et leurs usages. Présentés ci-dessous, ils soulignent la grande richesse matérielle et interprétative des transformations techniques et des usages sociaux de cet objet banal, quotidien et naturalisé dans nos sociétés aux temporalités courtes et planifiées.

Dans l'univers politique des sociétés pluralistes, nous proposons de saisir cet objet sous trois angles problématiques complémentaires en sociologie politique, articulant trois niveaux d'analyse classiques (l'individu, l'organisation et l'espace public) : il est d'abord un dispositif individuel de gouvernement de soi des dirigeants, d'une maîtrise personnelle de l'espace-temps singulier du politique ; il est ensuite un outil d'organisation collectif du travail politique, un pivot du travail des équipes politiques en lutte pour la conquête des suffrages ou aux prises avec la conduite de l'action publique ; et enfin, il est un instrument de communication et de mise en scène de ce travail quotidien, un vecteur de légitimation dans l'espace public démocratique. Ces trois dimensions de l'usage des agendas personnels en politique constituent une première ligne d'analyse, un premier axe d'exploration. L'HDR examine successivement chacune de ces trois dimensions interprétatives de l'agenda. Mais cette approche s'articule également à une réflexion méthodologique sur les manières de saisir la double dimension formelle de l'agenda, à la fois *dispositif technique de pouvoir* et *corpus de données* : moyen d'action et base de données. Ces deux dimensions s'alignent sur un second axe d'analyse qui croise le premier.

Le croisement analytique de ces axes interprétatifs et méthodologiques est précisé dans un premier chapitre qui prolonge et développe l'introduction. L'articulation du dispositif agendaire et du corpus d'emploi du temps, ainsi que du gouvernent de soi, de l'organisation collective et de la communication publique structure ensuite le texte de l'HDR en cinq temps. A chaque étape, il s'agit de problématiser une manière de travailler sociologiquement l'objet agenda et de proposer des éléments empiriques et analytiques tirés de nos propres terrains de recherche ou bien des travaux exploratoires de collègues ayant répondu à plusieurs appels à contributions. Cette dynamique exploratoire explique d'ailleurs le caractère peut-être hétérogène des développements qui visent à ouvrir les uns après les autres des dossiers de recherche possibles sur les différentes manières de saisir, de produire et d'exploiter les données des agendas personnels.

Un second chapitre revient ainsi sur l'histoire problématisée du dispositif agendaire de synchronisation des temps sociaux et individuels de la modernité et sur sa signification anthropologique. Il invite à préciser la socio-histoire des usages de l'agenda personnels au

moment de l'apparition des entrepreneurs politiques professionnels et de la « fin des notables ».

Le troisième chapitre explore le gouvernement de l'agenda et l'outil d'écriture et d'auto-contrôle personnel auquel il correspond en politique. L'agenda est empiriquement saisi, de manière illustrative, comme un vecteur d'incorporation du métier, un outil de domestication de l'urgence et un instrument de production de l'exemplarité.

Dans le quatrième chapitre, nous analysons les usages de l'agenda en termes d'organisation bureautique du travail politique, et pour la gestion personnelle des frontières entre des sphères d'activité publiques et privées, professionnelles et politiques ayant tendance à se confondre.

Les enjeux et les difficultés méthodologiques de l'analyse de contenu de l'agenda pour la compréhension de l'emploi du temps des acteurs politiques occupent le cinquième chapitre. On prétend tester ici l'ambition sans doute positiviste d'un recensement exhaustif et d'une analyse de contenu des événements et des engagements d'une personnalité politique sur une période donnée, à partir de son agenda.

L'HDR se termine enfin sur l'agenda comme dispositif de communication, avec un sixième et dernier chapitre consacré à l'exploration des modes de mise en scène du travail politique quotidien dans les médias classiques, mais surtout en ligne, dans le *storytelling* de soi qui nourrit aujourd'hui les blogs personnels des élus et leurs usages des réseaux sociaux numériques. Dans cette dernière dimension, on articule dispositif agendaire et corpus d'emploi du temps, par l'examen des manières dont on diffuse aujourd'hui, *on line*, des images légitimantes de l'emploi du temps de l'élu. Sans prétendre retrouver dans les données massives ce que le difficile accès au terrain de l'agenda personnel nous cache le plus souvent, ce sixième chapitre cherche aussi à imaginer et tester des outils informatiques de fouille et de compilation de l'ensemble des traces que l'épaisse activité d'un élu peut laisser sur le web et les réseaux sociaux numériques.

Au terme de ce voyage expérimental au cœur de l'objet nouveau qu'est l'agenda du politique, on aura soulevé de nombreuses questions et tracé un programme de recherche collectif, comparatif et pluridisciplinaire.

# 1. L'agenda des politiques comme énigme

> « Que dire donc de ce petit objet insolite souvent peu encombrant, rustique s'il est fait de papier, sophistiqué s'il se présente sous une conditionnement électronique, immatériel lorsqu'il est livré par bribes dans nos journaux quotidiens relatant les événements marquant à venir ? » (Boutinet, 2004, p. 151)

L'homme et la femme politiques contemporains restent sur beaucoup d'aspects des énigmes, ou en tous cas des êtres mystérieux et ce malgré l'hypermédiatisation de quelques grandes figures. La conjoncture politique conduit souvent à passer sous silence ce qui fait la structure de la vie politique, et notamment les régularités qui rythment le quotidien des personnalités politiques. La banalisation quotidienne de la vie politique en général, et de l'activité de ses professionnels en particulier, laisse parfois croire à une connaissance spontanée, implicite, généralisée et uniforme de cet univers. Or, le *travail politique quotidien* reste peu étudié. Ouvrir l'agenda personnel d'un dirigeant est sans conteste un moyen d'accéder à cette discrète activité du pouvoir. Mais bien souvent l'agenda lui même est tellement central dans l'organisation de travail qu'il en devient invisible.

# 1.1. L'agenda du politique : dispositif invisibilisé et impensé sociopolitique

> « A d'autres moments, conscient de la charge qui pèse sur ses épaules, je téléphone à son directeur de cabinet, Maurice Gourdault-Montagne, pour lui demander de veiller à le ménager, à ne pas trop remplir son agenda. »
> (Chirac, 2011, p. 152)
>
> à propos de son premier ministre, Alain Juppé en 1996

Même si des travaux de recherche s'attachant à mener une « sociologie du métier politique » se sont développés, notamment en France et aux États-Unis, maints éléments demeurent à explorer s'agissant de l'exercice des mandats (Nay, 2003). Espace singulier mal défini d'activité et de relations, le travail politique commence à faire l'objet d'enquêtes de terrain sous ses aspects collectif, divisé, construit et configurationnel (Demazière et Le Lidec, 2014). Mais rares sont encore les témoignages et plus encore les études spécifiquement consacrées aux coulisses de l'action et de la communication publique, aux conditions de son organisation pratique, aux choix stratégiques contraints qui structurent le métier d'élu au jour le jour, bref à la gestion de l'emploi du temps de l'entrepreneur politique par le biais de son *agenda*.

## a) Agenda invisible et mise en scène littéraire de l'hyperactivité politique ordinaire

L'emploi du temps des politiques reste une énigme. Pour les dirigeants cet agenda *personnel* demeure un objet méconnu et un corpus sous-exploité dans l'ensemble des commentaires et analyses médiatiques de la vie politique, mais aussi dans les travaux plus académiques de sociologie ou de science politique[3]. Masquée par l'enjeu macroscopique,

3 La recherche effectuée sur *Google Scholard* le 10 juillet 2015 sur les termes suivants *diary of a politician,*

collectif, dominant et légitime de la programmation des réformes gouvernementales – l'agenda public –, l'organisation microscopique du temps de travail individuel des ministres, des parlementaires, des maires ou des préfets et de l'ensemble des hauts-fonctionnaires et des dirigeants des organisations publiques et privées renvoie à des préoccupations perçues comme trop « singularistes ». Elle est paradoxalement rendue invisible par son omniprésence au sein des entourages des leaders politiques et des grands patrons. L'agenda est une machine considérée comme annexe et « parallèle » par les acteurs et les observateurs de la vie politique, peu valorisée, difficilement exploitable et surtout passée sous silence, inaccessible et maintenue secrète car éminemment stratégique.

De fait, on connaît mal en politique l'*agenda-contenant* ou les dispositifs techniques de planification du temps personnel des responsables partisans et des élus. Dans les biographies journalistiques de personnalités politiques, la fabrique de l'agenda reste le plus souvent invisible, considérée comme un dispositif de coulisse par les acteurs et les observateurs, une des ficelles du métier, un arrangement bricolé pas toujours rationnel et dissimulé parfois parce que trop artisanale ou trop tactique. Certains témoignages effleurent néanmoins le sujet, comme celui de l'écrivain Laurent Binet à propos du candidat François Hollande en 2012 :

> « Quand je demande à Laurent Olléon (un énarque conseiller d'État chargé de synthétiser les fiches pour le candidat) qui est chargé de l'emploi du temps de Hollande, il me dit : "Mystère." […] "Non, c'est personne en particulier. Il y a des secrétaires qui ont des tableaux et qui remplissent des cases avec des rendez-vous. Quand Hollande rencontre quelqu'un, en général, il lui promet qu'il va le recevoir. Ensuite, quand le mec appelle pour avoir son rendez-vous, les secrétaires ne peuvent pas l'envoyer balader donc on le case quelque part. Mais ça donne des trucs absurdes, alors qu'il faudrait qu'il se repose" » (Binet, 2012, p. 2012).

De même ne sait-on que peu de choses de l'*agenda-contenu*, ou de la composition ordinaire des emplois du temps des politiques. Les récits biographiques livrent parfois quelques séquences singulières, parcellaires et romancées selon une démarche le plus souvent chronologique et à partir d'un suivi superficiel (Benhamou, 2004 ; Burel et Tatu, 1997 ; Pfaadt, 2009). Ils n'envisagent que très rarement une étude de l'emploi du temps et de l'activité de l'homme politique (Besson, 2004). On y apprend sans surprise que les élus se lèvent tôt, que les « parachutés » et les cumulants assument des allers-retours incessants entre la capitale et leurs circonscriptions (Montané, 2011). On découvre que les élus font preuve d'une grande capacité de mémoire et vivent dans un temps spécifique, un avenir proche anticipé en permanence, planifié,

---

*schedule of a politician*, *date-book of a politician*, *calendar of a politician* mais aussi *politician's diary*, *politician's schedule*, *politician's date-book* ou *politician's calendar* n'a donné aucun résultat significatif.

davantage que dans le présent ou le passé (Peraldi et Samson, 2005).

Les autobiographies de personnalités politiques sont une autre source pareillement partielle et partiale. Le biais subjectif y est encore plus net. Les professionnels de la politique eux-mêmes y exposent certains détails, mais ces tentatives sont généralement elles aussi parcellaires voire romancées (Huchon, 1993 ; Monory, 2004). Les témoignages restent très incomplets. Souhaitant ainsi décrire une de ses « journées type », Laurent Wauquiez, alors jeune député, choisit une séquence exceptionnellement remplie et frénétique, qui commence par un lever en Haute-Loire à 5 heures du matin et s'achève sans interruption à 01 heure le lendemain matin lors d'une séance de nuit au Palais-Bourbon alors qu'il est de permanence (Wauquiez, 2006, p. 101). Aussi dispose-t-on en définitive de fort peu d'informations précises et scientifiquement validées sur ce que sont vraiment l'activité, l'agenda et les journées types objectivées des hommes politiques. Globalement, l'emploi du temps ordinaire du politique n'a pas d'intérêt pour le récit hagiographique ou la valorisation autobiographique. Les représentants passent sous silence cet emploi du temps considéré comme un objet par trop banal. Les personnalités politiques se représentent elles-mêmes et sont représentées - dans l'histoire de l'art, les ouvrages de fiction, les mémoires et dans les imaginaires sociaux dominants -, dans des situations le plus souvent extraordinaires, en temps de guerre ou lors d'événements à haute intensité ou à l'occasion de joutes électorales, dans une activité exceptionnelle qui semble pourtant synthétiser leur action.

Plusieurs documentaires politiques se sont également penchés sur l'activité politique, mais traitent le plus souvent des campagnes électorales et de leurs rituels (Comolli, 2005 ; Jeuland, 2011 ; Moati, 2008). Ces films et les reportages télévisés se focalisent logiquement sur cet espace-temps extraordinaire, hormis quelques très rares exceptions qui s'attardent véritablement sur l'emploi du temps quotidien des élus hors campagne, comme par exemple le documentaire d'Enrique Melon Martinez et Maurice Frydland, *L'emploi du temps d'un conseiller général* qui retrace le travail quotidien d'un « cantonnier » des Pyrénées-Atlantiques en 1970 (conseils municipaux, entretiens, visites, courriers, interventions) (Melon Martinez et Frydland, 1970), et celui de Christophe de Ponfilly, *Les grandes batailles de Monsieur le maire*, qui montre le quotidien du maire d'une commune rurale beauceronne en 1998 (Ponfilly, 1998).

Au-delà de ces reportages confidentiels, l'emploi du temps de l'acteur politique reste un mystère. Mais l'ensemble de ces publications et productions souligne néanmoins plusieurs éléments. Certains ouvrages fournissent d'abord des informations sur les transformations de

l'agenda des élus, dont les permanences font parfois office de « confessionnal de la république » (Wauquiez, 2006, p. 147), ainsi que sur les instruments de travail au premier rang desquels figure « la voiture-bureau » bien décrite notamment par le premier biographe de François Hollande (Bachy, 2005, p. 103). Ensuite les politiques semblent soumis à une forme d'hyperactivité qui s'inscrit dans une tendance plus large à l'accélération et à la médiatisation des rapports sociaux : impératif d'ubiquité, importance croissante du travail communicationnel, impératif électoraliste de proximité, de visibilité. Les nouvelles technologies contribuent à ces phénomènes et permettent de les canaliser dans le cadre d'une gestion améliorée de l'emploi du temps. Cette hyperactivité politique en temps ordinaire est à l'origine d'une forme d'obsession de l'agenda pour les élus comme pour leurs auxiliaires. Enfin, elle renvoie également à la « complexité » du travail politique ordinaire, à la fois causes et conséquences d'une élévation générale du niveau de formation des élus (Gaxie et Godmer, 2007). Cet « impératif élitiste » peut nourrir cette technicité, mais il est aussi une réalité liée aux luttes entre les différentes institutions et à la multiplicité concrète des « dossiers » dans le cadre des processus de décentralisation (Godmer, 2011). L'emploi du temps des élus de la décentralisation incorpore-t-il des plages destinées à permettre un suivi plus approfondi des dossiers ? Planifie-t-il nombre de réunions à dimension technique ? Une sociologie politique des agendas d'élus devrait éclairer ces transformations contemporaines du métier politique.

### b) L'agenda comme source rare et secondaire en science politique

En science politique et en langue française, jusqu'à l'étude de Philippe Veitl, aucun politiste ne s'était réellement emparé de cet objet *agenda* et des temporalités qu'il organise pour nourrir l'analyse de la représentation électorale, du métier politique ou du leadership territorial. Les notions *d'agenda* et d'*emploi du temps* sont rarement mobilisées ou explorées, en dehors de nos recherches (Godmer et Marrel, 2014a, 2014b ; Marrel et Payre, 2006) et des travaux récents et publiés qui accompagnent notre démarche (Lefebvre, 2014a, 2014b). On ne les rencontre dans la littérature qu'à l'état d'objet ou de sources secondaires, sans construction problématique ni protocole d'exploitation particulier, dans des approches réformatrices liées au contrôle des élites démocratiques, comme traces d'une difficile autonomisation du métier politique, comme éléments occasionnels de preuve des transformations de la nature du pouvoir local, ou de manière plus construite, comme enjeu analytique et réformateur de la parité en politique.

Notre recensement montre que le premier registre d'utilisation rencontré est para-

académique, normatif et moral. Il relève du contrôle des délégués dans le système représentatif. Il s'agit de « renforcer la qualité de la classe dirigeante » en organisant la surveillance de l'agenda du représentant. Dans le cadre d'une réflexion sur la réforme des institutions démocratiques au Québec, dans la revue *Éthique publique*, un étudiant militant propose en 2011, non seulement de « limiter à deux mandats la candidature d'un même président » mais surtout de « divulguer publiquement l'emploi du temps de tous les politiciens, afin d'ajouter une pression supplémentaire et une barrière morale contre la corruption et la gestion douteuse des fonds publics » (Santos-Bouffard, 2011, p. 2). Associé à des mesures de non-rééligibilité (Marrel et Payre, 2004), l'emploi du temps des dirigeants serait en démocratie susceptible de faire l'objet de mesures radicales de transparence.

Dans l'espace académique francophone, la notion d'emploi du temps ou de manière indifférenciée *d'agenda*, est davantage mobilisée comme une trace plus ou moins objectivée de l'occupation des élus. Le contenu de l'emploi du temps du représentant est utilisé comme preuve dans trois types de travaux. Le premier concerne l'apprentissage du métier politique au XIXè siècle et plus précisément l'invention de la figure du député en France sous la Restauration (Joana, 1996). Dans un article publié en 1996, Jean Joana montre qu'une sociabilité spécifique naît de la fréquentation des réunions parlementaires où les notables acquièrent une culture et un savoir-faire autonome et se professionnalisent. Citant le récit d'une journée de travail dans une lettre à son père de Joseph de Villèle, alors député ultra-royaliste de Haute-Garonne, il explique :

> « Les journées de Villèle en 1815 témoignent de l'emploi du temps chargé auquel il est tenu de se plier : « Dès le grand matin je suis assailli par des visites intéressées de personnes de nos départements, qui sont à Paris pour y solliciter des emplois, et qui viennent réclamer signatures, soutien ou protection. À peine ai-je déjeuné qu'il faut aller travailler dans les bureaux, de là on passe à l'Assemblée ; on n'en sort qu'à cinq heures, et après dîner il faut, les trois quarts du temps, que je retourne le soir au faubourg Saint-Germain ou à une autre extrémité de la ville, pour me réunir à quelques collègues de choix, et m'entendre avec eux sur les diverses questions qui nous sont soumises »[4]. L'emploi du temps de Villèle est caractéristique de la double contrainte à laquelle sont soumis les députés : une activité relationnelle d'abord, laquelle suppose de recevoir les requêtes de leurs électeurs et de jouer un rôle d'intermédiaire entre ces derniers et l'administration ; mais encore, une activité spécifiquement parlementaire qui, outre l'investissement dans les discussions et les travaux de la Chambre, repose sur la participation assidue à une ou plusieurs réunions pour élaborer et actualiser ses stratégies. [...] Le temps consacré à l'activité politique, la spécificité des pratiques et des lieux, mais aussi des enjeux, autour desquels se mobilisent les députés, consacrent la différenciation de celle-ci. En bref, les réunions mettent en valeur l'importance de l'apprentissage « sur le tas » dans l'acquisition, par les élus, des compétences nécessaires à leur participation à la compétition parlementaire. Ce faisant, elles contribuent à redéfinir les représentations constitutives des rôles de député » (Joana, 1996, p. 37-38).

4 Lettre de M. Villèle à son père, 15 oct. 1815 (de Villèle, 1888, p. 362).

Ce témoignage autobiographique est élevé par l'historien au rang d'indice objectif de l'occupation des temps du politique et sert la démonstration d'une transformation concrète, tangible et quotidienne des pratiques politiques.

Dans un tout autre registre et sur une période plus récente, l'emploi du temps du maire d'une grande ville de la banlieue parisienne atteste, au début des années 1990, de la prise de conscience par l'équipe municipale de l'importance nouvelle prise par les journalistes et les médias dans la gestion de l'image de la ville. En 1994, Olivier Roubieu explique :

> « On ne peut qu'être frappé par la place progressivement prise par les conférences de presse dans l'emploi du temps du maire et dans les préoccupations des membres de la direction des services municipaux. Il faut ajouter l'organisation de déjeuners avec des journalistes, en fonction de « l'actualité » du moment mais aussi les contacts plus informels par le biais desquels les autorités locales s'empressent d'apporter des « informations » ou d'effectuer des « mises au point ». Tout se passe comme si tous les cadres de la mairie s'étaient transformés, sous l'effet de l'intervention des médias dans la ville, en autant d'attachés de presse chargés de défendre le pouvoir local auprès des journalistes. Et s'il était devenu impossible d'agir sans, et a fortiori contre les médias, à partir du moment où les journalistes ont investi la cité » (Roubieu, 1994, p. 86).

De même, le contenu de l'emploi du temps de l'élu local peut-il venir témoigner de la nature ambivalente de son activité et servir d'argument dans la controverse sur l'évolution du métier. En 1997, Alain Faure montre qu'au delà des variations de leurs activités gestionnaires, les décideurs locaux articulent tous trois espaces de légitimation : celui de la « tribu », du territoire ou de la société locale qui désigne ses « éligibles », celui du « système politico-administratif local » où se joue la médiation entre les « notables » et les « bureaucrates » et enfin les « arènes de controverses publiques » où les élus entrepreneurs participent à l'élaboration des nouvelles formes de l'action publique décentralisée. Décrivant à la suite de Marc Abélès (Abélès, 1989) la construction de l'« éligibilité », il explique :

> « Les élections municipales et cantonales ont été l'occasion d'un travail de socialisation politique déterminant. Et contrairement à un constat souvent évoqué, ce travail d'ancrage n'est pas le privilège du monde rural où "chacun sait qui est qui". Il suffit pour s'en convaincre d'étudier l'agenda d'un éligible urbain et la partie imposante de son emploi du temps consacrée au contact avec des administrés (via des permanences, des inaugurations, des réunions, des courriers personnalisés, etc.) » (Faure, 1997, p. 74).

*L'agenda* est ici encore ramené à l'emploi du temps de l'élu dont le contenu montre l'importance du travail électoraliste de terrain. En 2007, Gilles Pinson utilise des sources semblables pour souligner à l'inverse la tendance des maires urbains à privilégier, dans leur travail de légitimation, le contact des élites de la gouvernance territoriale plutôt que l'entretien des clientèles électorales du territoire. Comparant les emplois du temps des maires de Venise et

Manchester et associant leurs agendas à leurs sociabilités, il explique :

> « La thèse que nous défendons est bien celle d'un basculement d'un type d'élu urbain dont l'emploi du temps et les formes de sociabilité étaient largement structurés par un "travail" des soutiens électoraux, des groupes porteurs de ressources électorales à un autre type d'élu dont l'emploi du temps et les formes de sociabilité sont dominés par l'implication dans des processus et réseaux d'action publique urbaine et la fréquentation des groupes sociaux et professionnels qui peuvent y valoriser des ressources. […] Une approche visant à évaluer le poids respectif dans l'emploi du temps et la sociabilité des élus urbains de l'implication dans l'action publique, d'une part, et de l'implication dans un travail d'entretien et de mobilisation des soutiens électoraux permet de mettre au jour une des dimensions essentielles de la crise des démocraties urbaines. […] Il n'est plus aussi sûr que les activités d'entretien des clientèles et des réseaux de soutien électoral soient aussi structurantes et omniprésentes, dans le travail quotidien des élus urbains. Les élus étudiés semblent juger ce travail risqué, considérer qu'il produit des résultats aléatoires et qu'à la limite, il n'est pas digne de leur fonction telle, du moins qu'ils se la représentent » (Pinson, 2007, p. 111).

Ces usages de l'agenda et des contenus de l'emploi du temps des élus dans ces travaux de sociologie du pouvoir et des élites politiques locales comme sources documentaires restent peu problématisés et méthodologiquement inaboutis. Mais les notions d'agenda et d'emploi du temps sont encore utilisées plus récemment en science politique dans les travaux consacrés au personnel politique féminin. Les questions du temps, des rapports différenciés au temps et des temporalités plurielles à synchroniser y sont construites de manière plus problématique. Métier d'homme, la politique serait structurée par des temporalités genrées, constituées des formes socio-historiques de la disponibilité masculine et donc difficilement appropriables par les femmes. Travaillant sur les femmes au foyer en politique, Marion Paoletti explique que « la figure, aujourd'hui médiatique, de la jeune femme, diplômée, ayant abandonné son activité professionnelle pour se consacrer à sa famille, est tout à fait minoritaire. Les jeunes femmes sans profession, diplômées et avec de jeunes enfants, sont aussi exceptionnelles ; d'une part, dans leur volonté d'accéder à d'autres mandats, d'autre part, dans leur manière d'organiser leur emploi du temps municipal sur le modèle d'une activité salariée. » (Paoletti, 2008, p. 120). Yannick le Quentrec confirme les difficultés des femmes à « normaliser » l'emploi du temps politique et à articuler temps domestique et temps de la profession politique. Il montre que « dans les exécutifs locaux et dans les partis, les femmes ont, par rapport aux hommes, des exigences communes de contrôle et d'organisation de leur emploi du temps ». Mais si « elles font preuve de rigueur lorsqu'elles planifient leurs obligations diverses et enchaînent les allées et venues » et parviennent à imposer « les horaires de bureau […] là où elles décident », elles semblent aussi « avoir peu de prise sur une charge de travail, d'autant plus importante que le soutien administratif est insuffisant, et sur des horaires de réunion la plupart du temps fixées en soirée.

Dans ce cadre contraignant, elles intègrent davantage en l'état les règles du fonctionnement. » (Le Quentrec, 2008, p. 119). Magali Della Sudda étudiant les élues de la parité évoque de son coté la « triple journée de l'élue », à la fois domestique, professionnelle et politique. Elle montre que les femmes adoptent une gestion du temps plus efficace pour y faire face. Si gérer « la densification du temps, c'est d'abord apprendre à aller au bon endroit et choisir ses réunions que l'on soit un homme ou bien une femme », c'est aussi pour beaucoup de femmes « refuser les fonctions protocolaires et les réceptions où se délectent les " vieux messieurs attirés par les buffets ". Mais ne pas participer aux réunions informelles et aux rituels protocolaires, n'est-ce pas s'exclure aussi de la mise en scène particulière à l'activité politique et des actes qui se jouent en coulisse ? » (Sudda 2009). Elle conclut :

> « Suffisamment prises par ces réunions en chaîne, les élues nous disent qu'elles arbitrent en faveur des réunions de travail des commissions plutôt qu'en faveur des cocktails et des inaugurations diverses. Or cette mise en scène fait bien partie du rôle de l'élu-e. C'est lors de ces réunions informelles que les réseaux se nouent et s'entretiennent, que les membres de la communauté se retrouvent et partagent. On pourrait alors parler d'un mécanisme d'auto-exclusion des lieux informels de négociation. Le refus d'entrer dans la mise en scène politique se manifeste à deux niveaux : le rejet des joutes oratoires feintes lors du conseil municipal, qui se terminent au bistrot, et l'absence lors des cérémonies et réunions protocolaires. Ce sont lors de ces mises en scène politiques que se joue la reconnaissance par les pairs. Chez les nouvelles élues, profanes en politique, les réunions et les inaugurations sont présentées comme des corvées. Celles qui ont des enfants en bas-âge ou celles qui sont pressées par leur conjoint les trouvent trop nombreuses, trop longues. Tandis que celles qui n'ont pas ces contraintes disent y trouver un aspect plaisant et enrichissant. La plupart des adjointes et des conseillères ont un emploi du temps bien chargé et se sont plues à nous montrer combien leur agenda était bariolé indiquant leur manque de disponibilité » (Sudda 2009).

Renouant avec le registre normatif et prescriptif, Jonathan Yantzi montre d'une autre manière que les temporalités du métier parlementaire au Canada sont à différents égards incompatibles avec l'agenda de la vie familiale et évoque les propositions de réforme déposées pour ajuster temps domestique et temps politique et renforcer les conditions de la parité dans la représentation démocratique.

> « L'emploi du temps quotidien d'un parlementaire se prête mal à l'éducation d'une famille. De plus, la grande étendue du territoire du Canada exige des hommes et femmes politiques de longs déplacements entre leur circonscription et la capitale nationale. La plupart du temps, ces déplacements se font en avion et sont trop coûteux et voraces en temps pour permettre aux pères et aux mères de revenir à la maison voir leurs enfants et leur conjoint tous les soirs. La sénatrice Sharon Carstairs suggère certains changements qui pourraient permettre à davantage de femmes parlementaires d'équilibrer leurs engagements professionnels et familiaux. La concentration du calendrier législatif de telle manière que les parlementaires passent des semaines de quatre jours plutôt que cinq à Ottawa, par exemple, serait une modification qui pourrait faciliter les choses. Les sénatrices Carstairs et McCoy ont toutes deux recommandé l'accès à des services de garde sur la Colline parlementaire, tant pour les hommes que pour les femmes » (Yantzi, 2010, p. 65).

Objets rare d'une réflexion réformatrice liée au contrôle des élites démocratiques, traces d'une difficile autonomisation du métier politique, éléments occasionnels de preuve objectivant la nature de l'activité politique locale, ou encore enjeu analytique et une nouvelle fois réformateur de la parité en politique, l'agenda de l'élu(e) et son emploi du temps n'ont longtemps pas été réellement mobilisés, exploités ou questionnés dans les travaux relatifs à la représentation politique. L'étude des agendas et des emplois du temps d'acteurs politiques n'est pourtant plus aujourd'hui un espace vierge.

Après la publication avec Renaud Payre de notre programme de recherche sur les temporalités politiques en 2006 (Marrel et Payre, 2006) notamment inspiré de l'article pionnier de Philippe Veitl (Veitl, 2001), une dizaine de politistes ont répondu à deux appels à communications : le premier pour le séminaire AGENDAS organisé entre 2011 et 2014[5] et le second pour une session thématique (ST) du congrès de l'AFSP de 2013 consacrées aux agendas des politiques, proposant diverses approches de l'objet et de ses contenus, pour différents types d'acteurs, dans plusieurs cadres problématiques, historiques et méthodologiques. Avec nos propres recherches, les témoignages recueillis et les travaux discutés constituent le socle d'une sociologie politique des agendas et des emplois du temps des dirigeants politiques. Commençons par ces témoignages d'acteurs retrouvés ou sollicités par nos soins.

5 Le séminaire AGENDAS a été lancé par Renaud Payre, Laurent Godmer et moi-même à l'automne 2011. Il s'est tenu jusqu'à l'été 2014 principalement au laboratoire Triangle à l'ENS de Lyon, mais aussi lors de séances buissonnières à l'Université d'Avignon, aux Archives nationales et à l'Assemblée nationale à Paris.

## 1.2. L'agenda des politiques : témoignages d'acteurs

> « Fidèle entre les fidèles, Annie Lhéritier devient, pour sa part, mon chef de cabinet. Corrézienne de souche, avec tout ce que cela implique de fermeté de caractère et de sens du dévouement, c'est une de mes plus anciennes collaboratrices. Sûre, discrète, efficace, elle aura pour fonction de « tenir l'agenda » présidentiel et d'organiser mes déplacements. » (Chirac, 2011, p. 223)

Les témoignages précis et contrôlés d'élus sur leur agenda ou d'acteurs en charge de l'agenda d'une personnalité politique ne sont pas si nombreux. Le 20 janvier 2005, l'Association des Amis de l'Ecole de Paris du Management reçoit Martine Billard, députée des Verts à Paris depuis juin 2002, ancienne conseillère d'opposition dans la capitale de 1995 à 2001. La conférence porte sur le hiatus classique dans l'exercice du mandat entre élection territoriale et activité déterritorialisée, défense de la circonscription et représentation de l'intérêt général (Billard, 2005). Comme femme issue du secteur privé, l'élue se veut « atypique » et choisit d'aborder la question en livrant les paramètres de base qui structurent l'agenda d'une députée.

### a) L'agenda d'une députée des Vert à Paris

Elle commence par lister les contraintes institutionnelles du fonctionnement de l'Assemblée nationale et les jeux de rôles liés, d'abord et d'une manière générale, à cette tension permanente entre l'indépendance théorique de l'élu et le poids des intérêts de ses clientèles locales, mais aussi à l'origine géographique - les députés de région parisienne étant favorisés dans leurs déplacements par rapport aux élus de province et des DOM-TOM, les représentants de zones urbaines par rapport aux élus ruraux qui doivent assumer un agenda plus chargé. Le cumul des mandats est un troisième facteur évident de différenciation des agendas. Vient ensuite le fait d'appartenir à la majorité ou à l'opposition, la première position offrant à la fois plus d'opportunités et de contraintes de présence au Palais Bourbon. Enfin l'appartenance à un groupe

ou le statut de non-inscrit détermine également le partage du travail politique, la spécialisation sectorielle, l'accès aux ressources et à l'information sur le calendrier des sessions et donc la gestion du temps de préparation des dossiers. Cet agenda du député est ensuite concrètement structuré par l'agenda régulier de l'institution, organisé pour faciliter la tâche des élus de province et d'Outre-mer : la session ordinaire du 1er octobre au 30 juin, les séances extraordinaires de juillet, le rythme hebdomadaire des travaux en plénière du mardi après-midi au jeudi soir, avec une coupure pour le conseil des ministres du mercredi matin, le tempo journalier des séances qui se tiennent de 9 h. à 13 h., puis de 15 h. à 19 h. 30 et enfin de 21 h. 30 à 01 h., avec fréquemment des séances additionnelles qui commencent dès le lundi 15 h. et durent parfois jusqu'au samedi 17 h.. Cette organisation temporelle est le produit d'un ajustement historique et pratique aux contraintes paradoxales de la représentation nationale. Il est censé limiter l'absentéisme dans l'hémicycle. Martine Billard reconnaît que le cumul des mandats en réduit les effets, mais rappelle surtout que la séance plénière n'est qu'une partie du travail parlementaire.

De fait l'agenda doit encore intégrer le travail dans au moins l'une des six commissions de l'Assemblée, où l'absentéisme peut en principe entraîner une réduction de l'indemnité, la participation aux missions spécifiques liées aux questions d'actualité et enfin les auditions de personnalités compétentes. La période du mardi au jeudi concentre, enchaîne et superpose toutes ces réunions, entraînant une saturation du temps parlementaire et nécessitant de faire des choix dans l'agenda. Cette surcharge spatio-temporelle du travail d'assemblée est accentuée par l'inflation législative qui modifie le temps de la délibération. Les interventions sur un article de loi ou un amendement sont chronométrées et limitées à 2 minutes et demie, interdisant impréparation et imprécision. L'influence dépend alors du degré d'organisation et de compétence de l'équipe de l'élu, de l'expérience et de l'efficacité des assistants parlementaires, de la qualité du travail de ciblage des interventions. Cette organisation temporelle contrainte et l'hystérisation de l'activité législative qu'elle induit produisent beaucoup d'insatisfactions et une dégradation de la qualité de la loi et des conditions de son application. A cet agenda législatif national s'ajoute pour finir celui de la circonscription dans le travail du député élu au scrutin uninominal. Le temps politique local, c'est d'abord la présence régulière aux permanences hebdomadaires où se relaient les assistants de circonscription, la gestion du courrier, les médiations entre les citoyens et les administrations. Mais ce sont aussi les rendez-vous qui s'enchaînent avec les associations, les organisations professionnelles et syndicales, les corps constitués, tout le travail de représentation lors des diverses cérémonies et événements locaux, les réunions publiques, les débats et

conférences et tous les temps de déplacement induits. La députée conclut en déplorant la réduction du temps de travail personnel de l'élu, du temps de la réflexion, de la lecture et de l'analyse des dossiers.

### b) L'agenda du président de l'Assemblée nationale

L'un des premiers mérites du séminaire AGENDAS est d'avoir sollicité la parole des acteurs propriétaires ou gestionnaires des agendas observés. Lors d'une séance de travail organisée avec Willy Beauvallet à l'Assemblée nationale le 17 février 2014, nous avons recueilli la parole de quatre collaborateurs ou anciens collaborateurs de personnalités politiques (le président de l'Assemblée nationale, un maire de grande ville, la ministre de l'Outre-mer et un député européen) notamment en charge de l'agenda personnel du leader. Il s'agissait d'explorer la coproduction de l'activité politique en saisissant l'agenda par les entourages, de manière à comprendre les mécanismes d'arbitrage quotidien sur lesquels repose la construction de l'emploi du temps. La gestion de l'agenda apparaît comme une compétence, un savoir-faire régulateur et protocolaire qui revient généralement au chef de cabinet.

Le premier témoin est précisément le chef de cabinet du Président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone[6]. Il distingue immédiatement trois agendas : 1) *l'agenda subit*, lié au rôle du chef de l'institution dans l'activité parlementaire et gouvernementale, aux fonctions protocolaires auxquels il est soumis lors des cérémonies républicaines planifiées ou non ; 2) *l'agenda choisi*, qui relève de la stratégie politique du président, planifié sur plusieurs mois, à partir d'une ligne politique et thématique, impliquant de la part du chef de cabinet un important travail de filtre et de sélection des sollicitations des membres du cabinet, des élus ou de l'administration, d'orientation et d'explication de la « couleur » donnée à l'agenda ; 3) *l'agenda de la communication*, qui n'est pas seulement un dispositif interne et collaboratif partagé au sein de l'équipe de l'élu, mais désormais le support d'une mise en ligne et donc d'une mise en scène du travail politique du président. Cette communication de l'agenda implique un nettoyage de l'emploi du temps programmé, où « on enlève toute la vie privée » et où « on évalue le caractère *off* ou *on*, plus ou moins discret des rendez-vous, pour mettre en avant certaines choses » pour ne laisser paraître que « deux à trois rendez-vous médiatisés par semaine ». Techniquement, une grande partie de l'équipe a suivi Claude Bartelonne du Conseil régional d'Ile-de-France au Palais

6Pour des raisons de confidentialité, nous maintenons dans l'anonymat les quatre collaborateurs politiques venus témoigner dans le cadre de notre séminaire.

Bourbon et cette « promotion » les a contraints à passer de l'outil grand-public *Google Calendar*, « pas pratique et peu sécurisé » au dispositif professionnel imposé par l'administration parlementaire *Microsoft Outlook*. L'outil présente aux yeux du chef de cabinet l'intérêt de pouvoir partager et actualiser la logistique avec tous les collaborateurs et ainsi « d'améliorer la sécurité d'un agenda en constante évolution ». « Il n'y a presque pas de secret, pas de *parano* à l'Hôtel de Lassay, on travaille dans la transparence et la publicité avec l'équipe ». L'agenda n'est pourtant pas totalement transparent, *Outlook* autorisant des accès personnalisés et limités à certaines dimensions « infimes mais personnelles » de l'agenda du président. En 2014, ce dispositif semble bien stabilisé, mais la mise en place de l'équipe a semble-t-il donné lieu à quelques fuites médiatiques incontrôlées à cause d'une mauvaise coordination entre le « pôle agenda » et le « pôle presse » de l'équipe. L'agenda est explicitement présenté comme « la matière première pour le service de presse, ce qu'il faut vendre ou cacher... ».

### c) L'agenda d'un maire urbain

Le directeur de cabinet d'un maire d'une grande ville de l'Est de la ceinture parisienne évoque de son côté, en préalable, la question de l'uniformisation des agendas par les outils informatisés « qui ont profondément changé l'efficience de la gestion et qui ont fluidifié le travail », la communication à distance et en temps réel permettant de gérer l'immédiateté et les déplacements de rendez-vous plusieurs fois par jour. Mais ajoute-t-il « les élus aux responsabilités et aux profils différents ont des agendas différents » et tout dépend de « la part du privé ». Tout dépend aussi de la situation de l'élu sur le mandat, son expérience, la gestion des routines, le poids et le rôle de l'opposition, et plus largement l'ensemble des variables environnementales et historiques qui structure le déroulement du mandat. Le « DirCab » identifie ensuite quatre temps dans la gestion de l'agenda : 1) *le temps long stratégique*, au delà du mandat pour l'élu local notamment, la gestion de la carrière qui structurent aussi le quotidien et où il faut « prévoir les deux coups d'après » ; 2) *le temps du mandat* structuré en « grands moments », par cycle électoral et fenêtre d'opportunité pour l'augmentation des impôts, « c'est la planification de l'impopularité » ; 3) *le temps de l'administration* des cycles annuels budgétaires et des rythmes socio-urbains ; 4) *les urgences du quotidien* dans la gestion d'une grande ville (accidents, incendies, visites, mouvements sociaux etc...) qui réorganisent en temps réel l'agenda et dont la temporalité n'est pas simple à réinsérer. « Malgré le collectif des adjoints, le système monarchique municipal met la personne du maire en avant en particulier sur l'urgence ». L'agenda se remplit ensuite selon six rubriques successivement intégrées : 1) les arbitrage les

plus lourds concernent *la gestion technique et administrative* de la collectivité ; 2) ensuite vient *le contact avec les habitants* (visite de terrain, écoles, marchés…) ; 3) puis arrive le temps politique de *la gestion d'une majorité*, des échéances électorales ; 4) ensuite s'ajoute *le temps de la communication* parfois aussi lourd à gérer que le temps des urgences, « les médias travaillant dans l'heure voir les 30 minutes qui suivent la sollicitation pour un JT ou une radio », un temps qui nécessite d'anticiper des respirations dans l'agenda ; 5) vient ensuite *le temps familial et domestique* ; 6) enfin *le temps de l'émancipation individuelle* et culturelle, de l'ouverture est aussi celui du travail personnel, de la lecture des rapports parlementaires. C'est un temps « qui passe souvent à la trappe : on annule toujours les colloques pour assurer le ramassage des poubelles... il n'y pas de temps pour l'enrichissement intellectuel en politique ». Cet agenda du maire urbain est certes un outil de communication extérieure, mais surtout un outil de gouvernance interne : la hiérarchisation des événements et l'arbitrage de l'agenda de l'élu confère un pouvoir considérable dans l'entourage. Il se répartit entre trois décideurs : la cheffe de cabinet, recrutée « pour la confiance », qui assume 90 % des arbitrages et qui entretient une relation d'intimité avec l'élu, accède à sa vie privée ; le DirCab qui partage cette fonction avec la chef mais pour seulement 5 % des engagements grâce à un filtre sous *Outlook ;* et enfin, l'élu lui-même, pour les 5 % restants. Cette Cheffe de cabinet articule le feeling personnel, un grand sang froid pour supporter la pression des intérêts contradictoires, l'urgence, répondre fermement mais avec diplomatie et pédagogie aux élus et à l'administration, une rigueur militaire dans la gestion de l'agenda : « le temps des politiques est tellement précieux ! ».

### d) L'agenda de la Ministre des Outre-mer

Une ancienne conseillère parlementaire et désormais chef de cabinet de la ministre des Outre-mer met l'accent sur le genre dont l'effet sur l'agenda n’est pas anodin : « Les ministres hommes ont moins de pudeur à assumer une vie privée. La femme assume son ambition. Elle est là pour ça et accepte tout durant les week-ends ». L'agenda des femmes politiques « contraintes d'en faire d’avantage pour compenser une certaine illégitimité » laisserait moins de place à la vie privée. Mais cette dimension reste secondaire dans le cas particulier de l'agenda d'un ministre, qui plus est dans le cas de l'Outre-mer, qui constitue en tant que tel « un petit Matignon » devant gérer tous les problèmes sur les territoires ultra-marins et dont l’espace politique éclaté se situe à pas moins de 7 000km de Paris. Au ministère, les « réunions d'agenda » ont lieu tous les lundis après-midi en présence de tous les collaborateurs sous l'arbitrage du chef de cabinet. Un agenda de ministre est d'abord très contraint par la hiérarchie gouvernementale, le sens de la collégialité,

les priorité qui s'imposent au milieu de chaque semaine autour du conseil des ministres et des questions à l'Assemblée, les directs télévisés associés, mais aussi l'agenda des textes législatifs en cours d'examen. La contrainte vient également des « rendez-vous implacables » avec le Président de la République qui, par ordre protocolaire, impose son agenda à tout le monde, le Premier Ministre, les séminaires gouvernementaux plus ou moins thématiques dont tous les sujets sont déclinables sur l'Outre-mer, les groupes politiques. La part du temps subi et « bloqué » est très forte. L'urgence législative pour répondre à une injonction ou contrer un amendement peut bouleverser un agenda au dernier moment. La contrainte singulière des temps de déplacement du MOM (ministre des l'Outre-mer) pèse sur l'agenda, l'intendance et la logistique : il faut jouer avec les décalages horaires pour que les 20 h. de vol permettent d'assister au conseil du mercredi matin, gérer la fatigue, enchaîner les nuits et les journées de travail sans fragiliser la personne physique du ministre (quatre tours du monde et deux malaises en trois ans) :

> « il s'agit aussi de les protéger contre leur propre adrénalines et leur sens du devoir. C'est la fonction du chef de cabinet qui fait parfois le tampon avec le dircab et contre la volonté de l'élue. […] On est tous pris dans le tourbillon, mais il faut jouer la longueur. L'entourage est le garde-fou avec des relations parfois quasi maternelles au ministre ».

La logistique des déplacements du MOM a son propre rythme : les voyages aller sont consacrés au travail des dossiers de fond et à la préparation pour « éviter les bourdes, les faux pas, les lapsus démultipliés par la distance, la fatigue et la chaleur ». Lorsque cet agenda logistique ministériel est calé, il faut intégrer les rendez-vous sur les dossiers « chauds » : logement social, carburants, taxes…, mais aussi les cérémonies, le salon des maires ou celui de l'agriculture. La gestion devient proprement acrobatique lorsqu'il faut organiser les rencontres entre la ministre et les députés et sénateurs ultra-marins disposants « d'agendas d'Outre-mer ». Le dédoublement par le chef ou le directeur de cabinet du ministre est possible, mais toujours démonétisé et parfois mal pris par les interlocuteurs, donc négocié et évité le plus souvent. Le MOM est aussi un professionnel de la politique qui doit préparer sa sortie du gouvernement et maintenir le lien avec son fief électoral. Mais il ne peut s'échapper comme les autres pour entretenir ses attaches électorales et « par la force des choses, il fait moins de politique que les autres ». Avec la personnalité de cette ministre « prête à charger son agenda », il ne reste en définitive pas grand-chose pour la vie privée.

### e) L'agenda d'un député européen

Les trois agendas précédents profitent d'une importante administration et suivent d'une certaine manière un « impératif d'Etat ». La représentation au Parlement européen (PE) introduit des nuances dans l'identité et la forme de l'agenda. A Bruxelles et Strasbourg, une assemblée travaille pratiquement sans couverture médiatique. Mais des contraintes proches de celles du MOM peuvent être identifiées, selon le collaborateur parlementaire d'un député français. La distance est un risque objectif pour la santé de l'élu : « ça peut casser », comme en témoigne les trois jours d'hôpital par arrêt cardiaque du député à l'arrivée à Strasbourg pour une session en 2013. C'est ici à l'assistant parlementaire de ménager l'agenda du leader : « on finit tous pas entretenir des relations de paternité avec nos élus, dans une grande confusion entre vie personnelle, vie privée, amitié, hiérarchie, confidence, stratégie… On est parfois des défouloirs ». La structure du travail au PE détermine ensuite un agenda encore une fois très contraint, notamment par bilocalisation géographique : l'agenda législatif est voté à l'avance et fortement structuré, prévoyant chaque mois une semaine « en circo », une semaine de commission à Bruxelles et une semaine de plénière à Strasbourg, avec dans les interstices, le temps des réunions des délégations et des intergroupes trans-partisans déclarés ou pas, les « petites plénières » ajoutées à Bruxelles en cas d'urgence, les négociation très chronophages entre la Commission, le Conseil et le PE. Paradoxalement, le risque linguistique de la Babel parlementaire n'est plus aujourd'hui un aspect chronophage de l'activité euro-législative : « l'institution l'a incorporé ». A ce temps communautaire s'ajoute le travail en circonscription régionale, où le scrutin de liste et la taille des territoires obligent à un important travail des réseaux socio-économiques, citoyens et politiques sur les enjeux communautaires, mais aussi tout un travail intermédiaire à Paris, auprès des instances nationales pour rencontrer les ministres, les députés et les lobbies nationaux. Reste enfin la gestion complexe des relations aux instances partisanes supra-nationales et étrangères et aux autres institutions européennes. Le temps de la circonscription est celui qui souffre le plus de l'inflation du temps législatif communautaire. L'entretien du lien électoral devient un enjeu central dans la construction de l'agenda par l'équipe. La gestion du dispositif vise d'abord à rentabiliser le temps de présence, définir les priorités, hiérarchiser, filtrer les « agressions » des lobbies et des ambassadeurs des représentations permanentes, pour ménager des moments de repos, de lecture et de réflexion personnelle. La personnalisation de ces contraintes dans l'agenda quotidien de l'élu tient compte du temps long de la programmation européenne, à l'Horizon 2020, qui nécessite une gymnastique

intellectuelle singulière pour passer d'une temporalité politique immédiate aux objectifs anticipés. La dimension médiatique n'est pas négligée : « un agenda n'a pas de poids si les événements ne sont pas répercutés au jour le jour, même si les planifications sont longues » explique l'assistant parlementaire. Cette valorisation du temps de travail prend elle-même du temps : mobiliser les médias, rédiger les communiqués… L'agenda du député européen est encore spécifié par le poids d'une « spécialisation cyclique » : en début de mandat, on passe beaucoup de temps avec les médias, dans la communication et en formation ; au milieu, l'agenda est rempli par le travail des dossiers, l'activité législative spécifique à laquelle on a décidé de se consacrer ; à la fin, c'est le temps du bouclage des dossiers pour la campagne. Dans ce cadre, l'agenda peut cependant évoluer au gré des impératifs imprévus.

### f) L'agenda du collaborateur en charge de l'agenda

Qui gère les propres agendas des entourages en charge des agendas des élus et des ministres ? Les collaborateurs qui témoignent ici disposent eux-mêmes d'un agenda, propice à la mise en abîme. Cette entrée par le dispositif collaboratif de synchronisation semble pertinente pour enrichir la sociologie des entourages politiques. L'agenda de l'entourage est le plus souvent calqué sur celui de l'élu. « On a les mêmes rythmes que nos élus, sauf quand ils partent en circonscription, et encore... », témoigne l'un d'entre eux. La précarité liée au statut de collaborateur politique ainsi que la relation à l'élu est déterminante pour la gestion de l'agenda du représentant. Le recrutement des collaborateurs comme les chefs de cabinet est une question sensible. Le vivier est constitué de militants jeunes, d'acteurs politisés d'expériences et de fonctionnaires capables de structurer l'action de l'élu. La relation de confiance est essentielle : « les élus sont confrontés à la flatterie permanente, ils ont besoin de « parler vrai », de points de repère dans l'activité, de personnes dont ils acceptent le jugement. » La polyvalence est tout aussi importante : « Il faut savoir mettre toutes les casquettes, prendre la photo, répondre au téléphone, réécrire, connaître le texte mieux que l'élu, prendre les coups... ». Le dévouement est presque total et quasiment traduit dans les contrats de travail qui relèvent d'une exception au droit du travail, avec la clause de confiance pour les membres de cabinet et les assistants. « On est un peu des intermittents du spectacle politique » résume l'un d'entre eux, « jeunes, dynamiques, hyper-disponibles, avec des conjoints sympas... et sans enfants... ». La programmation du quotidien dépend toujours d'un horizon plus lointain. L'agenda est le reflet des projections individuelles et collectives de l'équipe politique. La fragilité des entourages tient à leur forte dépendance à la trajectoire politique du leader. Chacun espère durer, mais l'effet d'usure est aussi très important et

entraîne une forte alternance des carrières d'entourage : « le cabinet est une lessiveuse ». Si le temps du collaborateur, c'est d'abord celui du dossier et de la réussite de son expertise à court terme, il ne peut rester insensible au temps électoral de la circonscription. Le collaborateur d'un cumulant serait plus attaché aux enjeux de circonscription. Une défaite, la perte d'un mandat ou d'une fonction engage toute une équipe qu'il faut « recaser ». Les reconversions sont variables selon les statuts de contractuel ou de fonctionnaire et complexes entre le parti politique, la réintégration dans d'autres collectivités, le lobbying ou l'audit. Mais chacun fait en sorte de « ne pas perdre le contact avec ce monde politique dont [il] est mordu ». L'agenda cristallise alors ces tensions multiples. L'entourage n'est pas toujours le garde-fou de l'hyperactivité de l'élu. Parfois, c'est l'élu qui tire, parfois c'est l'élu qui calme son entourage dans la dynamique collective : « la politique est un relais ». Parfois les élus subissent l'agenda de leur équipe, « quand ils n'ont plus la vision » et quand ils s'en remettent à leurs collaborateurs en qui ils ont confiance. Mais en définitive, ces témoignages plaident pour une étude de l'agenda du politique qui intègre l'ensemble de son environnement socio-technique et notamment les contraintes de l'action des entourages.

Ces témoignages d'acteurs en charge de la gestion des agendas de personnalités politiques importantes laissent apparaître des régularités et convergences, au-delà de l'inévitable singularité des situations. Les catégorisations « sauvages » ou de moyenne portée, proposées par des collaborateurs politiques sur-diplômés et sollicités par des chercheurs en science politique (avec lesquels ils partagent souvent davantage que leur formation), peuvent servir de base à l'analyse scientifique des usages et des effets des outils de temporisation et de synchronisation du travail politique aujourd'hui. La synthèse des quelques travaux principalement développés dans le cadre de notre séminaire AGENDAS offre un premier niveau d'analyse.

## 1.3. Penser à partir des premières explorations socio-politiques d'agendas d'acteurs publics

Nous recensons seize textes de science politique de langue française consacrés précisément à l'étude de l'agenda d'un acteur politique ou bien utilisant l'agenda comme source principale. Nous en proposons ci-dessous une recension raisonnée. Huit sont publiés sous forme d'articles, chapitres d'ouvrages, *working papers* ou d'une HDR en ligne. Il s'agit de recherches originales parmi lesquelles on retrouve le texte fondateur de Philippe Veitl de 2001 (Veitl, 2001), les premiers éléments de l'enquête de Renaud Payre publiés dans le cadre de son HDR en 2008 (Payre, 2008, p. 141 et s), les deux chapitres de Rémi Lefèbvre (Lefebvre, 2014a, 2014b)et les les deux nôtres publiés avec Laurent Godmer en 2014 (Godmer et Marrel, 2014a, 2014b), ainsi que la communication de Delphine Dulong publiée en 2015 dans le cadre des *working papers* du CESSP (Dulong, 2015) et notre dernier article à la *RFAP* (Godmer et Marrel, 2015a)[7]. Les huit autres textes ont fait l'objet d'une présentation dans le cadre du séminaire AGENDAS entre 2011 et 2014 ou de la Session thématique n°10 du Congrès de l'AFSP de 2013 à Paris et participent pour la plupart d'entre eux d'un projet d'ouvrage collectif en cours. Ces seize textes correspondent en réalité à treize recherches originales, deux enquêtes ayant déjà donné lieu à deux et trois publications distinctes. Tous ces travaux portent sur des acteurs du jeu politique français. Ils émanent de chercheurs en sociologie politique, tous sensibles aux démarches compréhensives, qualitatives de type socio-historique et ethnographique, attentifs aux cadres temporels de l'action, aux formes localisées et concrètes de l'organisation et de l'incarnation du travail politique de représentation et de gouvernement, à son caractère collectif, aux jeux de rôle et de mise en scène qu'il impose. A notre connaissance, si l'agenda des cadres d'entreprise ou des

7 Nous laissons en dehors de cette liste de publications notre ouvrage récemment publié avec Laurent Godmer, qui restitue l'ensemble de l'enquête réalisée sur la vice-présidente de région (Godmer et Marrel, 2015b).

familles a fait l'objet de nombreux travaux de *design* informatique et de sociologie des usages, il n'existe pas d'étude équivalente produite à l'étranger et publiée en anglais, plaçant l'agenda d'acteurs politiques au cœur de l'analyse, comme source et corpus ou comme objet et dispositif.

### a) Acteurs observés, périodes et sources agendaires

Ces travaux couvrent une grande pluralité d'acteurs politiques, observés à différentes époques, des années 1920 à nos jours, dans des temporalités électorales diverses, à partir de sources agendaires variées mais toujours complétées d'autres sources documentaires ou vivantes, et mobilisant, sur des objets et dans des espaces politiques multiples, des cadres problématiques et méthodologiques distincts.

La figure politique la plus fréquente est celle du député, avec cinq enquêtes différentes. Ces parlementaires sont tous cumulants avec un mandat de maire (Paul Marchandau, député-maire de Reims observés en 1926 et 1934) et ou de président d'un conseil général (Maurice Pic, député-maire de Montélimar et président du conseil général de la Drôme, observé en 1982 et 1983) ou encore de président d'un conseil régional, en l'occurrence ultra-marin (Serge Letchimy, député et président de la Martinique étudié entre 2011 et 2012). Viennent ensuite, parmi les personnalités politiques, les chefs d'exécutifs locaux : un maire urbain (Dominique Voynet à Montreuil observée en 2012) et un président de région non cumulant (Jean-Paul Huchon, président de l'Ile-de-France en 2013), une vice-présidente de région (Cécile Helle, Vice-président de PACA, observée entre 2010 et 2012) et un adjoint de grande ville (Patrick Vignal, l'adjoint délégué à la démocratie de proximité de Montpellier, étudié en 2009 et 2010), puis les membres de gouvernements avec deux premiers ministres (Michel Debré et Georges Pompidou, observés en 1959 et 1964) et enfin un simple conseiller municipal en campagne pour des cantonales (Serge Arné conseiller municipal de Pau, étudié en 1978 et 1979)[8]. Les auxiliaires du politique sont également représentés dans ces travaux, notamment par le directeur de cabinet d'un ministre (le « dircab » de Lionel Stoleru, Secrétaire d'État chargé des travailleurs manuels et immigrés, observé en 1977 et 1978), les directeurs de cabinet et chef de service de l'équipe Voynet à Montreuil et, de manière plus originale, par les consultants de deux sociétés de conseil aux collectivités territoriales (*Extramuros* à Lille et *Amnyos* à Aix-en-Provence, en 2012).

8A ces personnalités identifiables s'ajoutent le 29 élus de l'enquête dirigée dans le Nord par Rémi Lefebvre, où on recense 10 députés-maires, 2 députés-maires-conseillers généraux, 4 maires-Vice-présidents de conseil général, 4 parlementaires-conseillers généraux ou régionaux, 8 maires-conseillers généraux ou régionaux, 1 adjoint-Vice-président de conseil général. Parmi eux 20 sont présidents ou vice-présidents d'un EPCI. (Lefebvre, 2014b, p. 55 et 69 et s.).

L'anonymat est géré de manière très diversifiée dans ces travaux et dépend beaucoup de la période traitée. Les agendas explorés datent pour la plupart de séquences récentes situées à la fin des années 2000 et au début des années 2010, pour neuf des treize enquêtes. Mais l'agenda archivé est également exploité sur des périodes plus anciennes remontant, au plus loin, aux années 1920 (1 cas), et plus souvent de la fin des années 1950 au début des années 1980 (4 cas).

La source exploitée varie en format (papier de poche ou de bureau, électronique plus ou moins partagé, et *on line*) et en niveau d'intimité (privé, professionnel, public). Le plus accessible semble être l'agenda papier professionnel. L'agenda électronique personnel ou professionnel est par définition relativement récent et reste minoritaire dans les enquêtes (5 cas). La frontière entre le professionnel et le privé est par ailleurs toujours floue et fait parfois l'objet de l'analyse. L'agenda en ligne intégré aux blogs de deux députés est le seul dispositif réellement public et pose plusieurs questions relatives à l'interprétation de son contenu en termes de mise en scène. A ces sources agendaires sont systématiquement associés d'autres ressources documentaires, archivistiques, des entretiens plus ou moins rétrospectifs avec les propriétaires ou les collaborateurs en charge de la gestion des agendas, mais aussi des observations ethnographiques classiques des « réunions d'agenda du lundi matin », ou de manière plus originale en « suivi d'élu », permettant de saisir les conditions de production du dispositif « agenda » et ses usages, et de compléter l'analyse de contenus.

Les enquêtes de sociologie des acteurs et des pratiques politiques à base d'agendas personnels posent ainsi le problème de la difficile accessibilité des matériaux. Le dispositif agendaire fonctionnel n'est *a priori* pas fait pour être révélé, même au chercheur sous clause de confidentialité. Dans les fonds anciens, il est parfois accessible (2 cas) quand il n’est pas soustrait à l'archivage et conservé par la personnalité politique pour son contenu, les secrets compromettants qu'il peut renfermer, sa valeur affective et son utilité revendiquée dans l'écriture des « mémoires politiques ». Dans les fonds d'archives, il ne fait pas jusqu'ici l'objet d'une catégorie de classement clairement identifiable. Les agendas du passé sont de fait le plus souvent issus de papiers personnels, parfois transmis par les descendants et les familles (3 cas). Pour les périodes récentes, l'accès à l'intégralité de l'agenda personnel et professionnel suppose une forte proximité du chercheur avec l'acteur politique et une solide relation de confiance : appartenance à l'équipe des collaborateurs d'élu (3 cas), bonne négociation des indiscrétions de l'enquête ethnographique (3 cas). L'accès aux agendas en ligne apparemment plus facile peut soulever d'autres difficultés techniques pour la récupération de l'information. L'enquête collective et

pédagogique conduite par Rémi Lefebvre à Lille contourne certains de ces obstacles en envoyant des étudiants de master mener sur le terrain des entretiens avec des élus locaux sur leur travail quotidien et sur la base de photocopies de deux ou trois semaines de leurs agendas.

### b) Cartographie des objets et des approches

Ces seize travaux présentent une importante diversité méthodologique et problématique que l'on peut regrouper en trois grandes catégories d'analyse et deux principales approches méthodologiques. La cartographie heuristique des acteurs, des objets, des enjeux, des approches et des démarches dans ces travaux conduit en effet à dégager deux grands axes de clivages : un premier axe horizontal concerne le niveau d'observation et va de l'espace public à l'individu politique, en passant par les institutions, axe sur lequel se positionnent différents types d'agendas privés, professionnels, partagés et *on line*. Cet axe est toujours doublé horizontalement d'un second, opposant « transparence » publique et « secret » politique. Un second axe vertical relève du type de regard porté sur l'agenda, comme dispositif et outil d'un côté, et comme corpus de données d'emploi du temps de l'autre, axe qui oppose également des démarches qualitatives appliquées à l'examen des dispositifs agendaires et de leurs usages d'une part, et des démarches plus quantitatives appliquées à l'analyse des contenus de planning d'activités, d'autre part.

Dans cet espace vectoriel, trois ensembles se distinguent : les approches centrées sur *le gouvernement de soi* des acteurs politiques à partir de l'examen des dispositifs agendaires individualisés, les approches dominantes et centrales focalisées sur *l'organisation du politique* dans les institutions au sens large, dans ses dispositifs comme dans leurs résultats en termes d'emploi du temps, et les approches plus minoritaires centrées sur l'usage des dispositifs agendaires dans l'espace public en matière de *mise en scène* du travail et de la représentation politiques. Plusieurs enquêtes se situent à cheval entre deux espaces.

**Carte heuristique des travaux de science politique sur des agendas d'acteurs politiques**

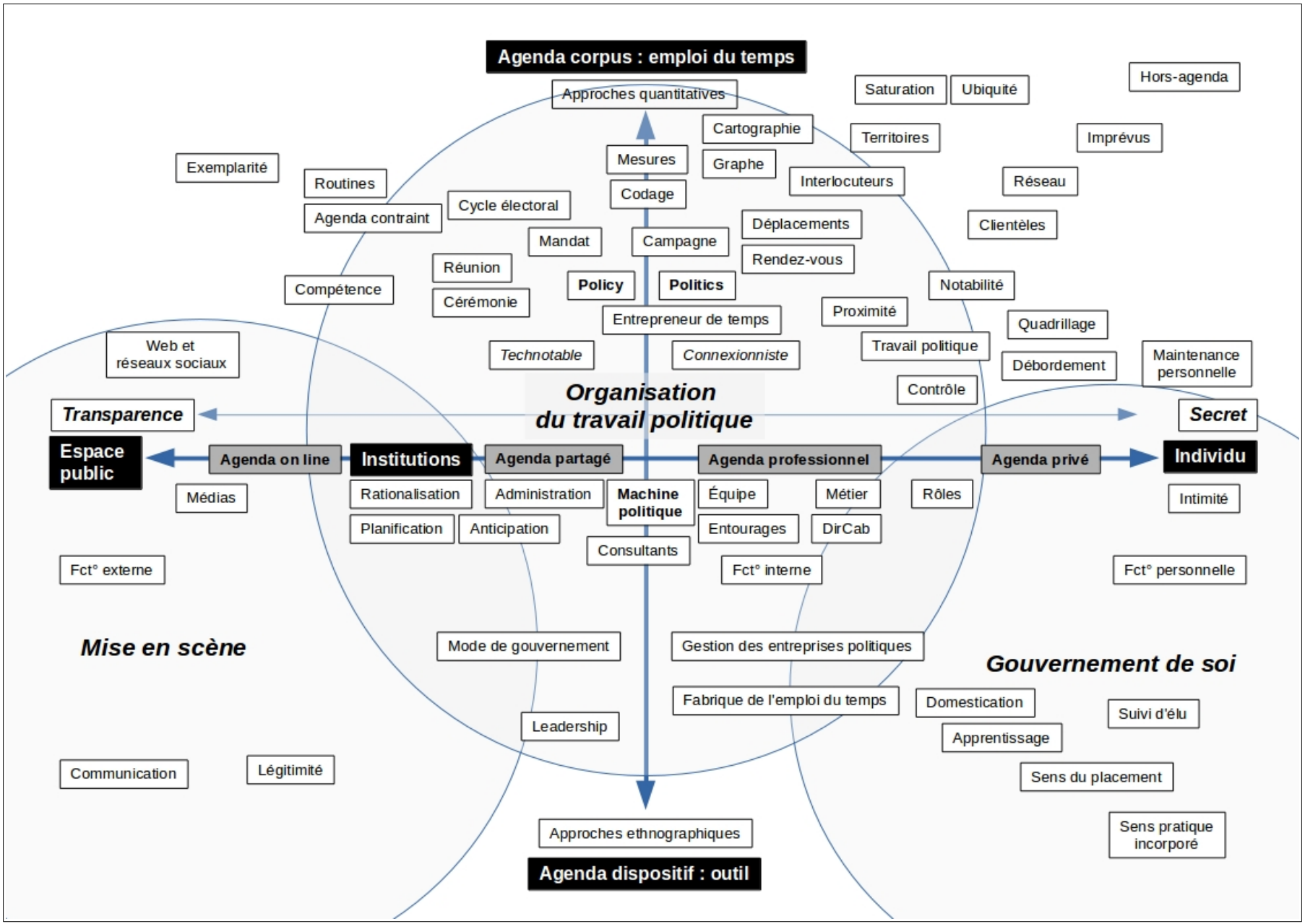

### c) Cadres problématiques : gouvernement de soi, organisation et mise en scène du politique

Le cadre interprétatif général le plus fréquent relève de l'organisation du politique, avec treize contributions. On y retrouve nos enquêtes de sociologie du travail politique régional à partir de l'examen de la fabrique collective et structurante de l'agenda d'une vice-présidente de région (Godmer et Marrel, 2014b) et de l'étude de son contenu, comme moyen d'objectivisation partielle de l'emploi du temps (Godmer et Marrel, 2014a), soulignant l'emprise tendancielle des contraintes de rôles de types notabiliaires, territoriales et électorales sur une professionnalité plus technicienne et sectorielle (Godmer et Marrel, 2015a). En font également partie, les travaux de Rémi Lefebvre proposant de saisir les élus comme des *entrepreneurs de temps* (Lefebvre, 2014b) dans une sociologie du pouvoir local et ceux de Renaud Payre, qui exploitent les agendas personnels et institutionnels d'un député-maire comme source d'une comparaison des configurations de maîtrise du temps politique, contribuant à la sociologie historique du leadership politique et du gouvernement urbain à travers l'administration du temps (Payre, 2011). Willy Beauvallet analyse, dans le même cadre général, la production et la réalisation de l'agenda du députés-président de conseil régional ultra-marin dans le cadre d'une entreprise politique et élective, assise sur des espaces politiques très différenciés (Beauvallet, 2013). Pour sa part, Adeline Denis saisit de manière comparée la production et le contenu des agendas du maire, de son « dircab » et du chef de service de la mairie dans le cadre d'une sociologie des institutions municipales et de l'état major du maire visant à décrypter les rouages concrets du *local policy making (Denis, 2013)*. Sylvain Laurens propose une sociologie de la division du travail politique et des interdépendances entre les sphères administratives, politiques et médiatiques à partir de l'examen des agendas du directeur de cabinet du ministre identifié comme la véritable « courroie de transmission » de cet espace institutionnel (Laurens, 2013). De manière plus singulière, Nicolas Ferran cherche, dans l'agenda de l'adjoint à la proximité, à identifier et topographier des clientèles socio-économiques et politiques privilégiées dans les activités quotidiennes d'optimisation de son capital de notoriété (Ferran, 2013). Dans une autre perspective, Edelbloude et Del Vecchio travaillent à leur manière l'organisation politique locale avec l'agenda du conseiller municipal en campagne pour les cantonales, en examinant les pratiques politiques pré-électorales et en analysant les données relationnelles qu'il contient (Del Vecchio et Edelbloude, 2013). L'étude de Magali Nonjon et Guillaume Gourgues participe également de cette approche organisationnelle de l'agenda, à travers une sociologie du *consulting* politique et de la gestion des

différents rapports au temps électoral, administratif et commercial dans lesquels se déploie la professionnalisation de ces auxiliaires du politique (Nonjon et Gourgues, 2012).

Les deux autres sphères analytiques ne rassemblent chacune que trois contributions et le plus souvent en articulation avec le cadre général d'étude des modes d'organisation du politique, des machines, des équipes, du travail politique, de la mobilisation et des clientèles. Le deuxième concerne le *gouvernement de soi* ou l'ensemble des instruments et des usages notamment temporels par lesquels les acteurs politiques parviennent à endosser plusieurs rôles, à incorporer les attentes du territoire, à domestiquer la fonction. L'agenda comme dispositif de gouvernement du temps devient un instrument de maîtrise de soi. Philippe Veitl initie cette appréhension de l'agenda quand il propose de saisir celui du député-maire-président de conseil général comme une machine de gestion d'un espace-temps local, pour explorer la production du sens pratique en politique, les modes d'apprentissage et d'incorporation du métier d'élu et, *in fine*, la construction spatio-temporelle du leadership (Veitl, 2001). On retrouve cette perspective chez Rémi Lefevbre lorsqu'il interprète l'agenda comme un outil d'accompagnement au *sens du placement* dont dispose les leaders politiques, à l'occasion de la discussion empirique de la figure du *technotables connexionniste* au profit de formes finalement assez classiques de notabilité conciliant des formes de légitimités hétérogènes et assumant des prescriptions de rôles contradictoires (Lefebvre, 2014a). Delphine Dulong utilise de la même manière les agendas professionnels disponibles dans les archives des premiers ministres des débuts de la Cinquième République pour explorer de manière socio-historique la domestication du pouvoir et l'invention des rôles de cette fonction institutionnelle et politique de premier plan (Dulong, 2015).

Le troisième environnement problématique relève d'une sociologie de *la mise en scène du travail politique* lorsque l'agenda est saisi comme un dispositif de communication, construisant et planifiant un emploi du temps qui a vocation à être médiatisé et publicisé dans des stratégies d'affichage et de valorisation ciblées et réfléchies. Eric Treille y examine de l'intérieur la fabrique de l'agenda du président de région et l'interprète comme une mini chambre d'enregistrement des tensions notamment médiatiques qui pèsent sur le politique (Treille, 2013). Alix Galibert étudie les répertoires de communication utilisés par les deux députés pour construire, à travers leurs agendas publiés en ligne, une image de « bon » représentant et entretenir leur légitimité électorale (Galibert, 2013). L'étude des usages communicationnels et médiatiques de l'agenda de la vice-présidente de région entre également dans cette catégorie (Godmer et Marrel, 2014b). Mais deux « agendas » se croisent en réalité dans la plupart des

objets et des démarches d'exploitation, nécessitant de bien distinguer l'instrument de planification en action et le contenu de l'emploi du temps qui en résulte.

### d) L'agenda : dispositif ou corpus de données ?

Le mot « agenda » désigne à la fois un objet, une contenant, un dispositif de gestion et de planification de tâches, et son contenu, l'emploi du temps, ou la projection organisée d'une partie des vingt-quatre heures qui composent chacune des journées de son propriétaire. Les travaux recensés envisagent l'agenda sous l'une, l'autre ou les deux dimensions simultanément, comme un outil collectif et stratégique d'organisation ou de représentation politique et/ou comme une base de données plus ou moins objective renseignant l'occupation du temps des acteurs politiques. Quatre des treize enquêtes se focalisent essentiellement sur l'agenda comme dispositif alors que quatre autres restent centrées sur le contenu des emplois du temps révélés par les agendas-corpus. Une majorité de cinq travaux articulent les deux approches. Dans son enquête consacrée à l'agenda de Maurice Pic dans la Drôme au début des années 1980, Philippe Veitl refuse de saisir les carnets de rendez-vous qu'il a récupérés autrement que comme les éléments centraux d'un dispositif concret de pouvoir local, pièce centrale de la machine politique intelligente et créatrice du leadership (Veitl, 2001). L'agenda peut difficilement être saisi comme une base de données fiables et objectives. Pour lui en 2001, l'agenda n'est pas un corpus. C'est un instrument de gouvernement dont la production et l'usage informent davantage sur la politique que sur la difficile objectivation de ses contenus. Sans rejeter définitivement la possibilité d'une analyse de contenu, à propos du député ultra-marin de Martinique, Willy Beauvallet se focalise de la même manière essentiellement sur la production de l'agenda comme dispositif d'organisation du travail politique, le caractère multidimensionnel de cet outil collectif et concurrentiel de rationalisation, l'impact des trajectoires et des propriétés socio-biographiques des membres des équipes politiques sur les modes d'organisation du temps de travail (Beauvallet, 2013). Eric Treille saisit de même l'agenda du président de région d'Île-de-France dans son processus de fabrication comme le réceptacle des dépendances du politique (Treille, 2013). L'étude menée sur les agendas professionnels des consultants s'en tient également à considérer la production de l'agenda et son usage comme outil de gestion, de géolocalisation et de contrôle du travail (Nonjon et Gourgues, 2012).

Sans sur-évaluer la valeur des données enregistrées dans l'agenda, d'autres approches explorent l'analyse de contenu des innombrables événements enregistrés dans les carnets ou sur

les *Personal Digital Assistants*. Les approches de type « corpus » sont d'abord celles qui portent sur une période historique, la distance temporelle ne laissant le plus souvent pas ou peu de sources alternatives et d'éléments de reconstitution de la production ou des usages de l'agenda. C'est le cas de l'agenda de Paul Marchandeau dans les années 1920 et 1930 à Reims (Payre, 2011), celui du *dircab* de L. Stoleru entre 1977 et 1978 (Laurens, 2013) et du conseiller municipal candidat aux cantonales à Pau en 1978-1979 (Del Vecchio et Edelbloude, 2013). L'analyse de contenu est également centrale dans l'étude de l'adjoint à la proximité de Montpellier de 2010 à 2012 (Ferran, 2013). Toutes ces enquêtes abordent la question délicate de la saisie, du codage et de la catégorisation des données événementielles plus ou moins lisibles, cryptées et amalgamées disponibles dans les agendas. Elles tentent de reconstituer les activités, à catégoriser leur nature, à décrire leurs enchaînements, leur rythme, leur entremêlement, à mesurer les volumes et les durées, à repérer les vides ou les absences. Nous y reviendrons.

Les cinq dernières enquêtes articulent ces deux approches. L'étude des agendas des Premiers ministres en 1959 et 1964 propose d'abord une analyse de contenu avant de considérer le dispositif agendaire et ses usages dans la domestication de la fonction (Dulong, 2015). Rémi Lefebvre saisit l'agenda comme un révélateur et explore à la fois l'organisation de l'agenda comme dispositif et le contenu saturé de la semaine de travail des élus locaux et nationaux du Nord-Pas de Calais en 2010 et 2011 (Lefebvre, 2014a, 2014b) Adeline Denis s'applique également à coder son corpus d'événements dans les agendas du maire de Montreuil et de son entourage en 2012 pour décrire la technicisation des métiers, la politisation fonctionnelle, l'homogénéisation du travail politique, les débordements entre le public et le privé, le professionnel et le politique. Mais elle saisit aussi l'agenda comme un dispositif difficile d'accès, invisibilisé, dont la production révèle les logiques hiérarchiques et collégiales du groupe décisionnel et la nature d'un leadership municipal arbitral et synthétiseur (Denis, 2013). Alix Galibert approche l'agenda comme un dispositif de communication à destinations des publics, mais propose une analyse des contenus d'emploi du temps mis en lignes par deux députés, codant et repérant les registres de légitimation les plus utilisés comme l'expertise, la proximité, l'incarnation et la présence (Galibert, 2013). Notre enquête sur l'agenda de la vice-présidente de région entre 2010 et 2012 place enfin l'articulation entre *dispositif* et *corpus* au cœur de l'analyse, considérant d'abord la fabrique routinière, chronophage et collective de l'emploi du temps, les arbitrages auxquels l'utilisation de ce dispositif de gestion répond, mais aussi ce qu'il produit, l'usage du budget temps dont dispose la personnalité et les grandes caractéristiques des modes

d'occupation du temps qui correspondent à son profil. Jusqu'à poursuivre l'exploration du temps de travail dans l'espace plus discret mais déterminent du hors-agenda, comme on le verra plus loin. L'agenda finit par refléter à la fois une trajectoire et une ambition. La manière de tenir l'agenda et sa scrupuleuse réalisation, entremêlant action publique régionale et anticipations municipales, définissent un style et donnent à voir la construction d'un leadership (Godmer et Marrel, 2015a).

*

Les premiers travaux de science politique de l'agenda personnel esquissent ainsi un espace de recherche novateur et original, articulant plusieurs problématiques politologiques relevant de l'étude des personnels politiques, de leurs collaborateurs, leurs équipes et leurs entourages, de leurs modes d'organisation, de la structure et de la nature du travail qu'ils effectuent ensemble, mais aussi de l'approche néo-institutionnelle du métier politique en termes de rôles, de la construction spatio-temporelle du leadership, des modes de gouvernement et plus largement de l'inscription temporelle des activités politiques de mobilisation, de représentation et d'action publique et des rapports singuliers au temps qu'entretiennent les différents acteurs du monde politique dans le cadre de la démocratie représentative. Ces études pionnières qualitatives et monographiques couvrent déjà une partie importante des différents acteurs du champ politique sur des temporalités diverses aux XXe et XXIe siècles. Elles se rattachent à trois grandes ambitions analytiques : le gouvernement de soi des élites dirigeantes, l'organisation pratique et quotidienne du politique et la mise en scène de la représentation politique et de l'action publique. Elles croisent deux grandes manières de saisir cet objet « agenda », comme dispositif aux usages divers et comme corpus de données sur l’emploi du temps des acteurs publics. Cette diversité juvénile manque encore d'appuis théoriques, empiriques et méthodologiques. La littérature anthropologique, historique et sociologique dans le domaine des usages peut nous aider à construire l’espace heuristique de l'étude du politique par les agendas personnels de ses acteurs.

L’agenda est analysé d'une manière générale comme un instrument de domestication du temps principalement développé dans les organisations de travail et dont l'étude récente, en dehors du monde politique, se limite jusqu'ici à trois types d'approches situées à des niveaux différents : une socio-anthropologie surplombante des temporalités contemporaines caractérisée

par l'agenda, une historisation inachevée de l'objet, et diverses approches regroupant des études de *design* informatique et de sciences cognitives ou de l'information et de la communication et de la gestion, sous le label de la *sociologie des usages*. Trois approches qui croisent et peuvent nourrir les cadres interprétatifs d'une sociologie politique des agendas personnels en politique.

# 2. Une temporalité de l'agenda : anthropologie historique d'un dispositif de synchronisation

L'agenda personnel n'est évidemment pas un dispositif propre aux élites politiques, mais un outil qui s'est lentement diffusé des milieux ecclésiastiques à la bourgeoisie marchande avant de se généraliser dans les sociétés industrielles et post-industrielles à une majorité des actifs du secteur privé comme public, puis à l'ensemble de la population connectée et/ou convaincue de la « nécessité de planifier son temps ». Quelles sont les dimensions et caractéristiques de l'essor et des usages de l'agenda personnel dans l'univers de la représentation politique et de l'action publique depuis le milieu du XIXe siècle ?

S'il se présente spontanément comme un outil de gestion des tâches quotidiennes, l'agenda personnel s'impose d'abord d'un point de vue global, pour le chercheur en sciences sociales, comme l'un des principaux dispositifs historiques de synchronisation de temporalités individualisées. Il devient un véritable marqueur anthropologique de l'actuel « régime de temporalité » (Dubar, 2004) quand, à propos de la banalisation de la « conduite de projet » dans les sociétés post-modernes, Jean-Pierre Boutinet parle, en 2004, d'une « mutation de temporalité » « vers une société des agendas » (Boutinet, 2004).

De quoi cet agenda est-il alors le signe entre les mains d'un député et de ses collaborateurs, du maire et de son secrétaire de mairie, du président ou des vice-présidents d'une assemblée départementale ou régionale etc. ? Il s'agit de penser une socio-histoire de la lente émergence de ce dispositif « post-moderne » (dont les premières traces étymologiques date du

XVIe siècle) et de la diffusion de son usage parmi les élites économiques et politiques, puis les cadres et les classes moyennes dans la seconde moitié du XXe siècle, pour la planification des tâches et des affaires professionnelles, publiques mais aussi privées.

## 2.1. Socio-anthropologie d'un dispositif de synchronisation des temps

L'agenda est un dispositif récent dans l'histoire des temporalités occidentales. Il serait la trace d'une nouvelle manière de vivre, organiser et/ou subir le temps et les temporalités sociales multiples, diverses, fragmentées et individualisées qui caractérisent nos sociétés contemporaines. Comme dispositif rationnel d'anticipation, il serait le signe d'une hypertrophie du présent. C'est ainsi qu'il est saisi dans le cadre d'une socio-anthropologie des cadres temporels du début du XXIe siècle focalisé sur le *management de projet*, comme dispositif de la *cité* du même nom bien décrite par Boltanski et Chiapello (Boltanski et Chiapello, 1999). Cette interprétation générale du sens de la diffusion de cet outil de planification s'inscrit aussi dans le vaste mouvement des sciences sociales et humaines vers l'analyse du temps comme construction sociale et l'étude des temporalités passées et actuelles. Quel sens prend sa diffusion parmi les acteurs politiques dans le cadre temporel singulier de la démocratie ?

### a) Une sociologie des régimes de temporalité

L'agenda individuel ou institutionnel structure et planifie le temps personnel ou collectif. S'y intéresser, c'est considérer la dimension temporelle de l'action, du travail ou de la vie sociale comme structurante. C'est considérer avec Georges Gurvitch qu'une classe ou un groupe social se définit d'abord par son rapport au temps (Gurvitch, 1963). C'est s'intéresser aux cadres temporels de l'action, à leurs origines et à leurs effets, à leurs instruments (calendriers, horloges, agendas…), à leurs mutations dans le temps. C'est inscrire l'enquête dans l'héritage d'une socio-anthropologie du temps désormais féconde.

Alors que la philosophie occidentale saisit le temps d'abord comme une donnée objective de la *création* puis comme une forme *a priori* et *innée* de la connaissance, la sociologie lui

attribue d'emblée et par définition un caractère social. La dimension éminemment sociale du temps est immédiatement perçue par les sciences sociales naissantes. On trouve ainsi parmi les premiers durkheimiens des réflexions récurrentes sur les rythmes sociaux : au tout début du XXe siècle Hubert et Mauss situent les origines du temps dans le mythe et le sacré et montrent comment la conception religieuse du temps préside à l'élaboration des calendriers (Hubert, 1904 ; Mauss, 1905). A la suite de Merton et Sorokin (Sorokin et Merton, 1937)[9] puis de Mead aux Etats-Unis (Mead, 2002), les sociologues se démarquent de la même manière d'une tradition philosophique en refusant de faire du temps un *a priori* de la nature humaine ou une propriété immanente de l'univers naturel non humain. Chez Durkheim cette conception du temps social reste longtemps unitaire (« temps total »), mais l'idée d'une pluralité des temps sociaux va s'imposer aux sociologues et aux anthropologues. Le reflux du paradigme structuraliste comme principe explicatif du monde social permet de relativiser davantage encore la perception du temps comme une donnée objective et universelle. Chaque activité sociale a tendance « à se mouvoir dans un temps qui lui est propre » explique Gurvitch (Gurvitch, 1963, p. 325). L'apparente évidence du temps est désormais saisie comme le fruit d'un long apprentissage socio-historique (Elias, 1999). Le temps est appréhendé comme une construction sociale organisée et rigidifiée dans les calendriers et les emplois du temps. Ces *rythmes cachés* selon l'expression d'Eviatar Zerubarel structurent la vie des groupes sociaux, instaurent des frontières entre les activités, séparent les sphères sociales, le sacré et le profane, le public et le privé (Zerubavel, 1982).

Le temps devient donc un thème d'étude à part entière et les efforts fournis pour objectiver les temporalités donnent lieu à la structuration de forums spécialisés de discussion et d'échanges interdisciplinaires, comme *The International Society for the Study of Time* (ISST) fondée aux Etats-Unis en 1966[10] et *Time & Society*, la revue britannique de référence fondée en 1992. En France, la mobilisation transdisciplinaire aboutit au début des années 1980 à la structuration d'un groupe de chercheurs autour de la lettre trisannuelle des *Temporalistes*[11]. Ces

9 Qui insistent sur le caractère qualitatif, discontinu, spécifique et relatif aux activités des temps sociaux diversifiés.

10 Fondée en 1966 aux Etats-Unis par Julius T. Fraser, cette institution se veut « une organisation professionnelle de scientifiques et d'humanistes qui veulent explorer la notion et l'expérience du temps, ainsi que le rôle joué par le temps dans le monde physique, organique, intellectuel et social ». Elle publie le bulletin *Time's News* à partir de 1974, dont la revue *Kronoscope* prend la suite en 2001. Elle édite en outre des études dans une collection intitulée *The Study of Time*.

11 Cette lettre a été éditée de 1984 à 2002 sous la direction de William Grossin et Jean-Marc Ramos. La revue *Temporalités* lui a succédé en 2004, avec à la tête du comité de lecture, le sociologue Claude Dubar. Le « groupe des temporalistes » s'est structuré au moment de la disparition de la revue *Temps Libre*, qui comptait Philippe

publications donnent un aperçu de l'éparpillement et de l'éclectisme de la recherche internationale et pluridisciplinaire de ces trente dernières années sur l'objet *temps*. Elles regroupent des travaux d'histoire, d'anthropologie, de science de la communication, de psycho-sociologie ou de sociolinguistique. Une partie de ces travaux contribue à l'autonomisation d'une « sociologie du temps » qui cherche à faire de l'inscription temporelle des relations sociales un objet d'étude à part entière (Mercure, 1995 ; Pronovost, 1996 ; Sue, 1994). Elles décrivent principalement l'articulation entre les différentes temporalités, dans le processus de différenciation sociale et de division du travail qui caractérise les sociétés modernes (Luhmann, 1982, p. 297). On y observerait de nouveaux rapports au temps : un temps prescrit en grande partie régulé par l'Etat et les entreprises capitalistes (Segre, 2000 ; Thompson, 2004), un « temps dominant du travail » auquel résisteraient les individus à travers leurs revendications pour plus de « temps libre » et de loisir (Nowotny, 1994).

Les approches anthropologiques et sociologiques du temps s'accordent alors pour reconnaître que saisir le temps, c'est tenter de comprendre comment s'articulent à chaque époque pour chaque société ou groupe social, les temps physiques, les temps vécus (biologiques, physiologiques ou psychiques) et les temps sociaux d'ordre historique. On pourrait alors associer à chaque époque une *temporalité sociale* globale comme « catégorie collective intériorisée et objectivée », surplombante, s'imposant plus ou moins aux individus comme « une norme opératoire permettant la coordination des actions et la mesure de leur durée » (Dubar, 2014, p. 27 ; Elias, 1999). Les temporalités sociales seraient « à la fois des modes d'activités dans le temps physique, des divers rapports aux autres temps et des constructions de pratiques et horizons temporels différents selon les groupes ou instances sociales » (Mercure, 1995, p. 15)[12]. Cette approche en termes de temporalités sociales permet alors de penser la modernité comme une mutation temporelle radicale, un basculement complet d'un type socio-temporel « traditionnel » fondé sur une solidarité mécanique, communautaire, rurale, agraire d'origine magico-religieuse à un autre « moderne » reposant sur une solidarité organique, sociétaire,

Ariès, Jacques Le Goff, Henri Mendras ou encore Michel Serres dans son comité scientifique. Sur l'histoire et les objectifs du bulletin et du réseau *Temporalistes*, voir (Ramos, Tressac et Tremblay, 2000).

12Daniel Mercure définit une temporalité sociale par quatre dimensions : 1) des *usages* du temps chronologique saisis notamment au moyen de budgets temps ; 2) des manières de prendre *conscience du temps* physique à travers des formes de symbolisation, des discours exprimant des *conceptions* de ce temps ; 3) des *pratiques temporelles* liées à tel ou tel domaine, de court ou de long terme, pratiques religieuses ou collectives, pratiques économiques ou relationnelles, différenciées ou cristallisées dans des « cultures temporelles » ou des « rythmes collectifs » ; 4) des *horizons temporels* impliquant des relations à l'à-venir subi et au futur orienté, à la prévoyance et à la prévision, liées à des perspectives d'avenir différents notamment selon la position sociale et la référence culturelle des personnes concernées.

urbaine, démocratique, laïque et à finalité politico-économique. Les révolutions scientifiques, industrielles et démocratiques se seraient accompagnées d'une mutation des temps sociaux ou des « régimes de temporalités » avec le passage d'une modernité centrée sur le travail à une autre plus éclatée et incertaine. Claude Dubar souligne ce passage « d'un temps hégémonique et contraint (le temps de la production imposé par l'organisation) à « des temporalités qui s'entrelacent dans des mondes sociaux du travail et du hors-travail (Collectif Griot, 2004) […] d'un modèle du temps qui impose et qui aliène à celui des temporalités avec lesquelles on peut jouer, sinon jongler, accroissant les marges de liberté […]. Certes, les contraintes de temps n'ont pas disparu, loin s'en faut, mais elles sont sans doute plus éclatées, plus intériorisées, plus diversifiées qu'avant. » (Dubar, 2004, p. 128). Ce brouillage du temps, cette déstructuration des régimes de temporalité seraient notamment liés à l'accélération et à l'emballement des rythmes de vie, donnant le sentiment d'un « temps détraqué » que le philosophe Hartmut Rosa interprète de manière critique comme un obstacle à la réalisation du projet émancipateur de la modernité (Rosa, 2014)[13].

**Les trois temporalités occidentales : *mythique, futuriste* et *présentiste*** (Dubar, 2014, p. 33)

« Ainsi le régime ***mythique*** des peuples premiers (qu'on appelait « primitifs ») est tout entier centré sur le passé (« l'éternel hier » comme l'appelait Weber), un passé à la fois religieux (les dieux à l'origine) et naturel (la succession des heures, jours et saisons). Il s'agit à la fois de reproduire ou du moins d'imiter ce qui est le domaine des dieux révélés par les récits (oraux puis écrits) mythiques mais aussi de vivre conformément à la nature physique immédiatement perçue. Cet agencement de Temps Physiques, Temps Vécus et Temps Sociaux s'oppose point par point au régime ***futuriste*** de la première modernité, entièrement construit autour d'un passé à interpréter, d'un présent à orienter en vue de « maîtriser l'avenir par la prévision » (Weber). C'est le triomphe du temps des marchands sur le temps religieux et « naturel » (Le Goff), de l'apologie du progrès permanent (celui de l'esprit humain de Condorcet ou des « lendemains qui chantent » de l'utopie communiste). Ce régime futuriste succède à

13 « Cette théorisation de la fragmentation des temporalités en fonction des manières individualisées dont sont vécus les temps sociaux et construits et reconstruits les identités rejoint une des notions les plus originales avancées par William Grossin, celle d'*équation temporelle personnelle* (Grossin, 1996, p. 156) pour désigner une combinaison unique de temporalités sociales incorporées par une personne durant toute sa vie. Ces formes temporelles constitueraient, entre autres, selon lui, des agencements de rapports au passé, au présent et à l'avenir construits pour faire face à l'emprise du temps industriel ou du temps de travail, mais aussi aux changements sociaux de plus en plus fréquents, divers, menaçants, imprévus et parfois considérés comme faussement novateurs (Rosa, 2010). L'aboutissement de cette dynamique de changements affectant les temps vécus serait, selon certains, l'avènement du présentisme (Hartog, 2003), parfois qualifié de postmoderne (Chesneaux, 1996, p. 264), en tant que perte de signification de « l'idée de temps au singulier » par suite de l'hégémonie de l'instantanéité des échanges marchands et de la déconnexion de ce nouveau temps vécu avec toute leçon du passé et tout espoir d'avenir. Il s'agit ici d'une lecture pessimiste et désabusée de ce que Mead avait tenté de théoriser de façon optimiste et prospective : « une libération de l'asservissement à l'égard du passé comme du futur » (Dubar, 2014, p. 31).

un régime spécifique intitulé par Hartog *eschatologique* qui combine un passé idéalisé et salvateur (celui de la manifestation divine) avec un futur l'accomplissant « à la fin des temps » (*escatos*). Il caractérise l'ère des grandes religions monothéistes et notamment celles du Livre et du christianisme imposant au monde son calendrier et son message : la résurrection du Christ anticipant la Parousie et l'accomplissement final du Jugement Dernier. Le dernier régime, récent, appelé ***présentisme*** par Hartog, désigne la crise de cette modernité tournée vers le progrès à venir et son remplacement par une configuration unissant un futur incertain, risqué, coupé d'un passé d'horreurs (Shoah, Goulag, Hiroshima, Tchernobyl…) sans signification positive : ce régime borné aux situations présentes marque le triomphe des commémorations à répétition, vides de sens, remplaçant les « leçons du passé » et les prédictions apocalyptiques d'un avenir menacé par les catastrophes. […] Une critique sociale de *ce* temps (et non du temps en général selon Rosa) s'impose effectivement à condition de mettre à jour des *formes multiples de résistances* à cette hégémonie du Temps Ordinaire chronologique et donc l'importance de *temps vécus divers* incluant des *initiatives* revalorisant le présent comment source d'actions. C'est ainsi qu'en privilégiant les *temps de l'action*, on débouche sur le projet d'une nouvelle temporalité « politique » ou « civique », fondée sur la démocratie directe et s'opposant au temps surplombant des marchés ou des États (Chesneaux, 1996, p. 263). »

Le socio-anthropologue Jean-Pierre Boutinet rejoint la critique de cette temporalité post-moderne caractérisée par le *présentisme* en déplorant « le repli de bon nombre de nos coordonnées temporelles de prévisionnelles et prospectivistes qu'elles étaient hier sur l'aujourd'hui du seul moment présent » (Boutinet, 2004, p. 2). Et cette temporalité du *présentisme* s'incarne notamment selon lui dans l'objet agenda, sa diffusion et ses usages.

### b) La société post-industrielle : une temporalité de l'agenda

Les temporalités modernes de l'avenir et de l'histoire seraient remplacées dans les sociétés post-industrielles par trois nouvelles temporalités de l'agenda, de la simultanéité et de l'éphémère. Ces nouvelles temporalités seraient libérées par la généralisation du management de projet qui y associerait les figures de la transition, de la pluri-activité et de l'alternance, de l'immédiateté, de l'innovation et de l'urgence. La temporalité de l'agenda est tout aussi étroitement associée au management de projet :

> « Le management de projet est une organisation gérée par un agenda avec des délais qui tendent à évacuer toute forme d'incertitude ; le *chronos* du projet commande impérativement son *chaïros*[14] en se souciant de couvrir de façon plus ou moins homogène l'espace-temps de la conception et de la réalisation du projet au travers d'une programmation d'échéances en sollicitant toute les opportunités possibles, susceptibles de se présenter ; l'agenda géré minutieusement par différentes méthodologies de planification des tâches est d'ailleurs dans le management de projet l'une des trois composantes de la trilogie vertueuse à côté des coûts et des délais » (Boutinet, 2004, p. 146).

Le management de projet, en promouvant une véritable culture du délai imposé ou

14Par opposition au temps physique, quantitatif et linéaire (chronos) le *kaïros* se définit comme un temps métaphysique, qualitatif, immatériel, ressenti qui crée de la profondeur dans l'instant.

programmé, a accru la légitimité de l'agenda comme instrument de régulation sociale. L'agenda est saisi ici comme le nouveau synchroniseur temporel, en ce sens qu'il permet d'identifier des temporalités partagées, des moments de convergence, de couplage dans les temporalités éclatées des sociétés post-modernes. Il est décrit comme un objet mobile mais détaché par opposition aux horloges fixes des beffrois et aux montres enchaînées ou sanglées aux poignets. Comme réceptacle des marques temporelles de l'individu, il est aussi très précieux et donc l'objet d'une précautionneuse attention, son égarement ou sa perte suspendant les principaux repères temporels de l'existence. Détaché du corps, l'agenda mobile fait l'objet d'un attachement qui relève de la dépendance à l'artefact cognitif. Il fait partie de l'outillage intime de l'acteur social qui lui est encore attaché par les multiples opérations quotidiennes de remplissage, d'ajustement et de consultation qu'il implique : « inscrire une information sur son agenda personnel, c'est faire entrer cette information (événement, renseignement pratique, adresse) dans son territoire le plus personnel, son espace d'intimité » (Boutinet, 2004, p. 152). Il est l'une des plus explicites expressions de la remise en cause des sédentarités, une condition du nomadisme. Il est lié à la culture de la mobilité des itinéraires de vies, des délocalisations d'entreprises, des voitures automobiles, de l'univers croissant des objets portables. Comme objet médiationnel, il facilite l'organisation d'un temps lui même flexible. L'agenda comporte également une fonction de sociabilité et de communication entre agents tant les discours sur et les discussions autour de l'agenda sont importantes. Il est donc à la fois le lieu de l'intime, le territoire personnel, le marqueur de l'identité sociale et professionnelle, l'instrument de la sociabilité et l'outil de la mobilité et de la flexibilité. Il relie la sphère individuelle et l'espace institutionnel, les temporalités intimes et collectives.

L'agenda fonctionne autour de deux dimensions : l'enregistrement des actions à conduire dans le futur et l'organisation de l'emploi du temps composé de ces enregistrements. L'individu enregistre des engagements qui impliquent la promesse de l'honorer ultérieurement. L'écrit agendaire matérialise une décision. Il est une consignation écrite, un acte qui oblige : « l'agenda anticipe présentement un engagement sur le mode de la promesse […], par la parole redoublée d'un écrit qui excède une simple fonctionnalité mnémotechnique, l'agenda engage présentement soi-même dans un certain futur » (Boutinet, 2004, p. 157). Cette promesse exprime une intention et une responsabilité, celle de ne rien prévoir d'autre à cette heure là. L'agenda incarne donc la société de la responsabilité : « la valeur performative, illocutionnaire de l'engagement agendaire tient justement à ce que la personne par son agenda ne dit pas simplement qu'elle promet, elle dit

que dès maintenant elle réalise la promesse en mettant tout en œuvre pour la tenir : car en promettant, nous nous soumettons à l'obligation de faire quelques chose » (Boutinet, 2004, p. 158). L'écrit agendaire est un double engagement personnel et social à assumer, vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis d'autrui. Et cette dimension de responsabilité et d'engagement fait de cet instrument à la fois l'incarnation de l'individualisation des parcours de vie et l'un des principaux gages de sociabilité et de socialisation. Si cet agenda est la personnalisation et la temporalisation des acteurs d'aujourd'hui, la perte de l'agenda détemporalise, désocialise et dépersonnalise.

### c) L'agenda entre anticipation libératrice et asservissement au moment présent

L'ambivalence de l'objet est donc forte entre le carnet à secrets et le planning publiable, entre les engagements imposés de l'extérieur et les choix personnels, le dispositif tyrannique de rappel à une certaine discipline et le réservoir motivationnel et stimulant qu'il constitue, le contrôle et la liberté. Son fonctionnement témoigne globalement d'une organisation volontariste des temporalités. « L'agenda semble avoir volé au calendrier ses prérogatives de régulation temporelles, des régulations devenues de moins en moins sociales, de plus en plus inter-individuelles et personnelles » (Boutinet, 2004, p. 160). Il structure une temporalité en grande partie choisie. La mise à l'agenda et la planification des engagements n'est pas réalisée de manière linéaire, en fonction de la plus ou moins grande distance à l'événement, mais selon les disponibilités, avec un critère en principe dominant : celui de l'antériorité de la sollicitation acceptée. L'agenda se structure progressivement par enregistrement d'engagements en amonts et en avals, intercalés, par des déplacements d'engagements antérieurs. Il choisit aussi les vides qu'il ménage, les temporalités délibérément définies comme intouchables, sacralisées. L'agenda a ses tabous, variables selon les individus et les groupes qui les portent : le petit matin, la soirée tardive, le week-end, certains jours de fête, les vacances. La variation des rythmes agendaires spécifiques qu'imposent ces tabous rappelle la rupture que l'agenda constitue avec le calendrier et sa charge rituelle cyclique socialement imposée, réactivant les temporalités du passé. L'agenda déborde le calendrier, introduit de la variété dans les rythmes de vie, bouscule les régularités de la succession des jours du calendrier. Et l'agenda est lui-même débordé par l'événement imprévisible qui culbute le planning, montrant que toute volonté anticipatrice comporte ses propres limites. « […] L'événement qui survient montre qu'on ne saurait délibérément vider l'agenda de parcelles d'avenir, c'est à dire de toute forme d'incertitude, même s'il est saturé de *présentisme* » (Boutinet, 2004, p. 163).

Parce que ce volontarisme dans la temporalisation individuelle dissimule un asservissement plus insidieux, l'anticipation que constitue l'agenda élargirait le présent dans l'avenir. Il contribuerait à produire une « excroissance du moment présent ». De fait l'agenda nous coupe de l'avenir et nous permet de voir cet avenir à reculons, comme un espace d'incertitude que nous repoussons, au-delà des certitudes installées dans l'agenda. L'engagement le plus lointain dans l'agenda balise les limites du présent, jusqu'à plusieurs années avec la souplesse accordée par les agendas électroniques. Le dernier événement programmé nous protège des incertitudes de l'avenir : « on peut dire que les certitudes du présent agendaire constituent un puissant régulateur psychologique en s'opposant aux incertitudes associées à tout avenir projeté. De ce point de vue l'agenda est sans doute le synchroniseur le plus caractéristique d'une hypertrophie du moment présent et d'une aversion vis-à-vis de l'avenir. Il nous fait changer de registre de temporalité, nous incitant à substituer le projet-agenda au projet-perspective […] et, à travers les délais reculés dans le temps qu'il offre, constitue sans doute la forme la plus insidieuse de contestation de l'avenir » (Boutinet, 2004, p. 164). Nous serions alors entrés dans l'ère de l'anticipation-agenda, forme particulière à apprivoiser, distincte de celle de la prévoyance ou de la divination, de la prévision, de la prospective ou du projet. Une anticipation de l'avenir plus ou moins lointain, porteuse d'une conception ambiguë du temps, puisque la préparation des échéances est souvent vécue comme un espace d'initiative et de liberté, alors même que l'accumulation des engagements asservit l'auteur au moment présent, lui ôtant toute marge de liberté, toute incertitude quant à un possible ou souhaitable temps de créativité. L'agenda devient un enfermement avec lequel « nous ne nous appartenons plus » (Boutinet, 2004, p. 165). « Feuilleter son agenda est rendre présente et interminablement juxtaposée une multitude d'activités préprogrammées. Aussi une stratégie initialement offensive se retourne-t-elle contre elle-même et se fait inhibitrice et surdéterminée, prise au piège de sa plénitude par défaut de vide et d'incertitude. » La dimension électronique de l'agenda amplifierait ces logiques. Contrairement au format papier, le calendrier enregistré dans le *Personal Digital Assistant* (PDA) ou désormais les différentes versions des *i-calendars* embarqués sur smartphone n'aurait pas de fin et permettrait donc une extension tout aussi infinie de l'horizon temporel du moment présent.

### d) Temporalités démocratiques et agendas d'élus

Ce cadre anthropologique et temporaliste d'interprétation des usages croissants de l'agenda comme dispositif de synchronisation n'épargne pas le monde politique. Il s'agit ici de nouer anthropologie de l'agenda et temporalités démocratiques. Souvent abordé de manière

générale et indirecte, le temps du politique apparaît le plus souvent comme une donnée structurante, un cadre intangible qui s'impose à l'action ou une variable indépendante qui détermine les comportements. Il s'agit pour certains d'identifier la temporalité démocratique et de décrire l'horizon temporel du gouvernement représentatif. Dans le gouvernement temporaire qui caractérise la démocratie, le jeu politique serait tout à la fois incertain et prédéfini dans un calendrier précis et prévisible (Linz, 1998). La démocratie instaurerait une temporalité propre. Elle ne serait rien d'autre que « l'institutionnalisation de l'incertitude », un gouvernement à l'horizon limité, dont les échéances électorales dessinent les limites temporelles de l'action politique (Przeworski, 1991). L'enjeu principal résiderait alors dans la capacité, non seulement à conduire une politique de long terme (Elster, 1988, p. 92), mais aussi à construire un horizon futur, un projet collectif pour l'avenir. A partir des années 1990, les phases de transition démocratique ont été pensées en termes non plus déterministes mais probabilistes, comme des dynamiques ouvertes, incertaines et irrésolues, des processus indéterminés (Leca, 1994, p. 35)[15]. L'un des principaux problèmes temporels de la démocratie serait de définir le bon rythme des élections, autrement dit la durée optimale de la dévolution du pouvoir entre la longue durée de l'efficience gouvernementale et la courte durée de la représentativité (Marrel et Payre, 2006). Mais la délimitation temporelle de l'action dans le cadre prédéterminé de la législature conduirait surtout à des jeux d'appropriation du temps comme, par exemple, dans la gestion stratégique et conflictuelle du budget-temps des sessions parlementaires (Couderc, 1981 ; Tucker, 1989). Le temps serait aussi une ressource du gouvernement à qui reviendrait la charge de synchroniser les temps sociaux différents, tout en déterminant l'agenda des réformes. La démocratie conduirait d'une manière plus générale à une certaine accélération du temps politique et au rétrécissement de l'horizon temporel des gouvernants, que ce soit sous la pression médiatique (Patterson, 1998 ; Wimmer, 1995) ou économique (Mongardini, 1996). Le tempo démocratique inviterait à des réformes graduelles au détriment des grandes ruptures politiques. Vidée de sa dimension utopiste, la politique deviendrait le jeu raisonnable et incertain des « possibles actualisables » (Santiso, 1995a, 1995b), l'espace d'un changement incrémental ouvert et consensuel. L'incertitude définirait la nature du débat démocratique stabilisé. Mais une incertitude finalement bien limitée et qui apparaît plus comme un discours légitimant sur les vertus de la rotation des

15L'intérêt pour la dimension temporelle des démocratisations est liée à la diffusion de l'approche des choix rationnels dans les années 1990 ; une approche stratégiste qui véhicule un certain rapport au temps et suppose une activité d'anticipation, c'est à dire l'idée d'un acteur raisonnant rétrospectivement de l'avenir vers le présent (Dupuy, 2003). Le temps politique a ainsi été saisi dans sa réalité objective ou « calendaire » - principalement en terme d'allocation - comme une ressource ou une contrainte pour l'action.

représentants élus et de l'alternance équilibrée des intérêts, que comme une variable objective du système représentatif professionnalisé (Dobry, 2000, p. 610). Influencées par les théories rationalistes, les analyses transitionnelles examinent la transformation du rapport au temps de l'ensemble des acteurs publics et privés au sein de sociétés en situation de crises. Lorsqu'elles portent sur la démocratie d'une manière plus générale, elles aboutissent à des considérations très normatives que ce soit sur le bon rythme des élections ou sur les risques du « court-termisme » ou du « présentisme » démocratique (Chesneaux, 1996, p. 257). Elles ont pourtant le mérite d'amorcer le travail de dénaturalisation du « temps de la démocratie », en montrant que cette quasi-évidence de la théorie démocratique et du droit électoral (Manin, 2012) n'est rien d'autre qu'un construit social et que la définition et l'appropriation des « temps de la démocratie » sont en eux même de véritables enjeux politiques.

D'autres approches travaillent davantage les conditions du changement politique, des effets de l'incertitude et de l'instabilité électorale, de l'impact des cycles électoraux ou des crises et du degré d'ouverture des fenêtres d'opportunité (Nordhaus, 1975). D'autres encore s'intéressent à l'inertie, aux pesanteurs et aux résistances (*path dependence*) en partie liées aux logiques politiques des renouvellements électoraux (Pierson, 2004). Sous les rapports mécaniques décrits ici interagissent des individus, élus et gouvernants, collaborateurs et fonctionnaires qui, pris dans des contraintes temporelles particulières, contribuent ensemble à la production des agendas publics. S'il existe une temporalité spécifique au régime représentatif, celle-ci ne se résume donc pas à l'accélération démocratique, à l'institutionnalisation de l'incertitude ou au rétrécissement de l'horizon temporel des gouvernants, ni même au risque fréquemment déploré du court-termisme ou à l'avènement célébré d'une dynamique raisonnable et consensuelle de changement incrémental. Cette spécificité, c'est avant tout une tension entre plusieurs temporalités concurrentes, non pas extérieures et prédéfinies, mais portées et vécues par des groupes d'acteurs aux intérêts divergents (parlementaires et élus locaux, entourages et collaborateurs, administrations d'État et territoriales, acteurs médiatiques et citoyens), comme le suggérerait une sociologie politique des rapports au temps, vécus et intériorisés, inspirée de l'approche de Norbert Elias (Elias, 1999). L'essentiel se joue sans doute dans l'articulation étroite entre les deux temporalités du gouvernement : entre celle de l'acteur public et celle de l'entrepreneur politique et de ses entourages. La première renvoie, non seulement au temps présenté comme nécessaire à l'accomplissement du programme, mais aussi à la hiérarchisation des tâches, au temps long de la planification ou au temps court de l'efficacité managériale. La

seconde, c'est d'abord l'indicible lutte contre le risque électoral, la quête occultée de la stabilité des professionnels de la représentation appropriée. Le rapport au temps des élus est avant tout un rapport d'insécurité. Envisagés comme un groupe social en quête d'autonomie partageant des intérêts, des valeurs et une vision du monde, les élus agissent dans un souci de sécurisation en « aménageant leur temps de travail », ainsi qu'en témoignent les enjeux de la codification temporelle des mandats, opération de sécurisation des carrières au niveau réglementaire (Marrel et Payre, 2001). C'est une pratique où l'action politique tend en tout cas à contredire le principe de rotation et la *doxa* démocratique exigeant un contrôle régulier du public, des consultations électorales assez rapprochées et donc des mandats courts, voir une rééligibilité limitée (Marrel et Payre, 2004).

Mais s'il n'est pas subi, le temps des élus n'est pas non plus entièrement voulu et déterminé par les élus eux-mêmes. Il faut l'envisager comme un temps configurationnel, partagé entre action politique et gouvernement. Au-delà des rares occasions de redéfinition réglementaire et institutionnelle des rythmes électoraux, c'est dans les configurations politiques localisées que les élus *arrangent leur emploi du temps*. Dans le jeu du pouvoir local, où ils interviennent pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques avec cette contrainte particulière liée à leur précarité. C'est là qu'ils confrontent leur calendrier électoral à l'agenda décisionnel. Cette articulation renvoie alors à la capacité propre au leadership à modeler le temps, à son profit, à définir l'agenda des priorités parmi les multiples intérêts à satisfaire. L'une des principales dimensions du métier politique, c'est donc bien cette l'articulation des contraintes et des opportunités temporelles électives et décisionnelles au profit d'une stabilité personnelle. L'agenda gouvernemental incorpore toujours l'agenda électoral. De ce point de vue, la démocratie instaure probablement moins une tyrannie du présentisme, qu'elle n'engendre une mise en scène et une dramatisation de la précarité élective destinée justement à réduire le risque électoral et à assurer simultanément, la continuité des politiques et des carrières. Dans ce contexte, l'agenda sert d'instrument de rationalisation, le temps des professionnels de la politique étant par définition considéré comme « saturé ». Sous sa forme papier puis électronique, l'agenda s'impose comme l'instrument d'une activité professionnelle devenue proactive[16], dont le « temps » est limité et par définition précaire en contexte démocratique. L'homme politique serait parmi les agents qui se doivent le plus de limiter les effets de la rareté

16« Au sens large du mot, la proactivité est la liberté de manœuvre possible sur la gestion des tâches imposées. Plus précisément, c'est la capacité à organiser ses priorités et celles de son équipe dans le but de mieux travailler – ou de faire travailler – à court et à moyen terme » (Rodach, 2010, p. 31).

du temps et les ravages des « voleurs de temps », ces activités qui font « perdre du temps » (Hermel, 2005). Il est « l'homme pressé », structurellement débordé, engagé dans une carrière dont l'avancement repose sur un rythme nécessairement soutenu, comme le suggère le sous-titre de la biographie de l'ancien président de l'UMP, Jean-François Copé (Royer et Dumoulin, 2009), reprenant un titre de Paul Morand (Morand, 1948). L'agenda des politiques témoigne de ce qui est parfois décrit comme « la dictature de l'immédiateté » (Kerckhove, 2010) liée à l'invention de la vitesse (Studeny, 1995) et à « l'accélération de l'histoire » et de la vie sociale (Halévy, 1948 ; Rosa, 2010 ; Virilio, 2010).

Le temps de l'homme politique pourrait être associé au futur potentiel ou anticipé : « [l]e temps le plus convoité de la vie politique » est pour beaucoup le « futur possible » (Bachy, 2005, p. 9), tant cette activité est tournée vers l'avenir immédiat ou vers le présent comme anticipation de celui-ci. L'agenda devient une machine visant à réduire l'incertitude et à contrôler les vicissitudes liées aux variations de densité des temps du politique. La raréfaction du temps du politique contemporain (*time poverty)* (Turner et Grieco, 2000) le contraint à une gestion du temps (*time management*) (Atkinson, 1988) rationalisée par l'agenda en tant qu'instrument de planification individuelle. Le rapport à l'organisation du temps évolue notamment au gré des innovations technologiques, en tant que celles-ci sont perçues comme un moyen de mieux gérer cette relation particulière au temps. Les technologies informatiques participent aussi à une « agglutination » des temps par le biais de l'activité multitâches, le *multitasking* (Gasparini, 2009, p. 35).

L'agenda des acteurs politiques peut ainsi être interprété dans une socio-anthropologie des temporalités postmodernes comme le dispositif témoin et simultanément producteur d'un rapport au temps, spécifique aux paradoxes de la démocratie représentative, écartelée entre les vertus de l'incertitude électorale et celles de la programmation de l'action publique. Il atteste et entretient une rationalisation et une saturation du budget-temps d'acteurs politiques polyvalents, contraints à la pluriactivité, organisant dans l'agenda une ingénierie collective de la simultanéité, de la proximité et de l'ubiquité, mais aussi un dispositif de réactivité à l'imprévisibilité. Reste à développer les modalités d'enquêtes empiriques pour valider ces hypothèses. Celles-ci pourraient commencer par une socio-histoire de la régulation volontariste et conjoncturelle des existences et des activités du monde des affaires, de la performance, du coût et de la rentabilité où elle serait née, au monde de la politique, de la représentation, des mobilisations et de l'action publique où elle se déploie aujourd'hui.

## 2.2. Historicité du dispositif agendaire

> « To us, the moment 8:17 A.M. means something – something very important, if it happens to be the starting time of our daily train. To our ancestors, such an odd eccentric instant was without significance – did not even exist. In inventing the locomotive, Watt and Stephenson were part inventors of time. » (Huxley, 1936, p. 122)

Boutinet explique que calendriers et agendas ont longtemps cohabité, mais que le second a récemment imposé sa prééminence. L'agenda incorpore et dépasse les fonctionnalités des deux grands outils de mesure et de représentation du temps chronologique qui le précèdent, le calendrier et l'horloge, et qui correspondraient aux temporalités traditionnelles et modernes. Mais longtemps l'« agenda » reste un dispositif indéfini. Avant la large diffusion de sa signification institutionnelle et gouvernementale et l'usage désormais courant de gestionnaire d'emploi du temps personnel, le mot désigne une pluralité d'outils de papiers plus ou moins liés au temps. A l'examen des contenus éditoriaux, des publics ciblés et ses usages proposés de ces divers « agendas », on observe l'émergence d'une écriture agendaire individuelle, dégagée des seules usages collectifs et prescriptifs, mais d'abord rétrospective avant de devenir prospective. Comment ce dispositif temporel pénètre-t-il le travail politique plus ou moins individualisé de représentation et de gouvernement et finit-il par prendre une place considérable dans l'organisation politique concrète ?

## a) Le calendrier, l'horloge et l'agenda

*Omnia vulnerant, ultima secat*
(Toutes blessent, la dernière tue)
Proverbe inscrit sous certains cadrans solaires

Depuis 2000 ans, les calendriers se présentent comme des tentatives de mesure du temps par les sociétés de l'écriture soucieuses de rythmer la vie des hommes. Paul Ricoeur les conçoit comme les premiers ponts jetés entre les temps vécus et les temps cosmiques (Ricœur, 1985), vaines tentatives arithmétiques d'harmonisation des trois principaux cycles d'organisation du temps fournis par les astres : le temps terrien[17], le temps lunaire[18] et le temps solaires[19]. Le *calendrier julien* mis en place en 45 av.JC. s'impose en occident jusqu'au XVIe siècle et représente le temps cyclique de la répétition et des régularités naturelles. Il est remplacé en 1582 sous l'impulsion du Pape Grégoire XIII, par le calendrier grégorien qui cherche à rapprocher le cycle annuel calendaire du mouvement apparent du soleil et ainsi à réduire le chaos à partir du calcul (Maiello, 1996). Il participe de la diffusion d'une conception moderne du temps dans le conflit qui selon Jacques Le Goff s'ouvre au Moyen-Age entre le temps de l'Église et le temps des marchands. « Pour le marchand, le milieu technologique superpose un temps nouveau, mesurable, c'est à dire orienté et prévisible, au temps à la fois éternellement recommencé et perpétuellement imprévisible du milieu naturel » (Le Goff, 1960, p. 425). Une nouvelle conception du temps émerge avec l'évolution des structures économiques de la société, l'émancipation de groupes sociaux et professionnels qui s'approprient les activités mercantiles et éprouvent le besoin de mesurer, compter, anticiper les temps de travail, de déplacement ou d'approvisionnement, et enfin l'essor de la « lettre de change » ou le prêt à intérêt comme dispositifs financiers jouant sur le temps. La diffusion sous forme imprimée du calendrier grégorien en fait un objet plus quotidien. On passe avec lui à une représentation du temps continu et linéaire, intégrant le temps chrétien du salut dans le temps calendaire laïcisé, annonçant le temps progressiste de la nouvelle société industrielle et de sa modernité. Ce calendrier restant réservé à une élite, l'apprentissage de cette temporalité issue de la Renaissance

17 Soit la durée de la rotation de la terre sur elle même ou rythme nycthéméral d'environ 24 heures.
18 Soit la durée de la révolution de la lune autour de la terre ou rythme des mois lunaires et des cycles menstruels, d'environ quatre semaines.
19 Soit la durée de la révolution de la terre autour du soleil et rythmes saisonniers d'environ 365 jours.

va prendre trois siècles. Au milieu du XVIIIe siècle, *l'Encyclopédie* décrit le calendrier comme « une distribution de temps accommodée aux usages de la vie ; ou bien c'est une table ou almanach qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, des fêtes, etc. qui arrivent pendant le cours de l'année » (Diderot et Alembert, 1752a, p. 552). En 1759, le publiciste Pierre Le Roy édite ses *Étrennes chronométriques ou précis de ce qui concerne le tems* [sic], *ses divisions, ses mesures, leurs usages (Le Roy, 1759)*, almanach pratique, informatif et réflexif sur les transformations de la mesure du temps.

Avec l'ère et la modernité industrielle se développe l'horloge qui pousse plus loin que le calendrier la fonction instrumentale de la mesure du temps (Elias, 1999). En affinant les mesures solaires, elle atteste l'entrée dans le temps chronique et transmet un message qui contribue à réguler les comportements. L'horloge apparaît dans le monastère à la fin du XIIIe pour sonner les rites de la journée, avant de passer au sommet du beffroi de la cité et au clocher de l'église en vue d'un affichage public. La diffusion de l'horlogerie contribue au XIVe siècle à imposer dans la société les heures égales comme division de la journée (Poulle, 1999, p. 137). L'histoire des techniques de mesures horaires montre que l'horloge publique s'est développée moins dans la souci d'une organisation du travail imposée par les forces capitalistes (Thompson, 2004) que comme dispositif technique plus fiable et efficace que la clepsydre ou les procédés plus empiriques de mesure du temps (comme la récitation des prières, le brûlement d'un cierge et le sablier)[20] pour répondre à l'habitude désormais prise dans les communautés rurales et urbaines de produire une annonce sonore de l'heure de midi, véritable pivot de l'organisation de toutes les activités de la journée (Dohrn-van Rossum, 1997). L'horloge gagne en précision aux XV et XVIe siècles avec l'adoption du cadran de douze heures parcouru deux fois par jour et l'information relative aux fragments d'heures, introduite par l'installation de la seconde aiguille. Elle se miniaturise sous la forme des horloges de table ou de parquet grâce à l'invention d'un nouveau moteur : le ressort à spirale issu des progrès de l'armement. La miniaturisation plus poussée et la diffusion de la montre accentue au XVIe siècle la référence individuelle à l'heure. Elle fait alors son entrée dans les maisons bourgeoises à la faveur des premières traces de son industrialisation au XVIIe siècle, et de la maison, passe sur le corps de la personne sous la forme portative de la montre gousset au XVIIIe siècle. Ces progrès technologiques autorisent non seulement l'emploi privé de la mesure du temps mais surtout la prise de conscience de la place de l'heure dans la vie

20Grâce à l'association d'un moteur à gravité, d'un démultiplicateur par engrenage, d'un régulateur et d'un cloche à marteau.

quotidienne. Comme le montre Norbert Elias, le temps est de moins en moins une expérience de la nature et de plus en plus une construction sociale. Cette individualisation est aussi contemporaine d'une harmonisation internationale des temps locaux décalés par l'astronomie, que rendaie nécessaire le développement des transports et des relations postales (Hubert, 2000). Examinant avec Alain Corbin les formes de l'intériorisation de ces nouvelles temporalités au XIXe siècle, Marie-Agnès Dequidt explique que « petit à petit, c'est donc toute la société, les travailleurs en usine comme les maîtres de maison, les domestiques comme les personnes qui voyagent qui doivent se soumettre à un temps de plus en plus réglé par la montre. » (Dequidt, 2012, p. 81). Au XXe siècle, la montre passe au poignet autorisant une meilleure mobilité dans la consultation du temps et achevant l'individualisation des temps modernes. Taylor en fait l'un des piliers de l'organisation scientifique du travail.

« L'agenda est à la société post-moderne, ce que l'horloge est à la société moderne et le calendrier à la société traditionnelle. » Il leur succède et incorpore leurs fonctionnalités en les dépassant. Il serait « l'outil le plus élaboré, le plus complexe de l'organisation de nos temporalités » (Boutinet, 2004, p. 155) attestant la thèse d'Elias d'une complexification croissante des représentations des temps sociaux. L'agenda intègre à la fois les jours du calendrier, les heures de l'horloge et la variété des activités planifiées. En réunissant deux dispositifs diffusés à l'époque moderne (l'almanach et le calepin), l'agenda rationalise l'encadrement et l'organisation de l'activité quotidienne. Mais comme dernière étape en date dans l'individualisation du dispositif de mesure du temps, il apparaît aussi comme un outil de dérégulation par rapport aux deux précédents instruments de cadrage, à travers la souplesse d'organisation temporelle qui en augmente encore la complexité : l'aménagement du temps n'est plus dicté de l'extérieur, dans le cadre du calendrier rituel ou par la rigidité de l'emploi du temps prédéterminé, il est en grande partie commandé de l'intérieur par le propriétaire de l'agenda. Il est de ce point de vue le signe d'une responsabilisation individuelle et d'une plus grande autonomisation dans l'organisation du temps.

### b) De l'outil liturgique à l'almanach de poche

L'agenda correspond d'abord à un terme évolutif, comme en témoigne la définition du *Dictionnaire historique de la langue française* où il renvoie d'abord à l'inscription dans un registre des affaires d'une église, puis par extension à celle des affaires du royaume.

> « Agenda : n. m. est emprunté (1535) à une forme latine du verbe *agere* "agir", signifiant "ce qui doit être fait, chose à faire", d'où en latin médiéval "office", par expression *agenda dei* "(registre

des) offices du jour". *Agenda*, d'abord employé pour "livre de comptes municipal" (1535, 1719) a pris en français le sens de "livre sur lequel on note des choses à faire" (1640). La valeur plus large du "carnet de notes" reprend le sens du XVIIe siècle, mais lui donne une valeur plus concrète (*acheter un agenda*) » (Rey, Tomi et Hordé, 1993).

Le dispositif met de fait longtemps à se stabiliser et se confond avec le calendrier, l'almanach, l'annuaire plus ou moins spécialisé, l'album, la fiche horaire, l'aide mémoire ou encore le *memento*, le mémorial portatif ou le *vade-mecum* du praticien, le livre-souvenir de poche. Interrogé à partir du terme *agenda*, le catalogue de la BNF propose 2 934 notices[21]. Le tout premier document de cette recherche daté de manière fiable est en latin et a été publié en 1482. Il s'agit de l'*Incipit agenda. Et primo dñicis diebus ad aspergendu*, ou *Agenda Ecclesia Herbipolensis*, un calendrier liturgique publié par l'Église catholique à Würzburg en Allemagne (Église catholique, 1482). Longtemps le terme reste associé à de type de document religieux. La première publication enregistrée en langue française date de 1720 et sort de l'univers de l'Église. L'*Almanach de la fortune ou agenda de la rue Quimquempoix* est un calendrier de l'année avec éphéméride imprimé en grand format et surmonté d'une gravure décorative en perspective représentant la rue en question (Benard, 1720). Puis on trouve un ouvrage publié en 1727 et réédité en 1732 et 1736 intitulé : *L'Agenda du voyageur pour l'année... ou Journal instructif de ce qui se passe de curieux à Paris et à la cour* et sous-titré *Calendrier des fêtes et solennités de la cour et de Paris* (H.-P. Simon de Valhébert, 1727). Il s'agit d'un calendrier prospectif thématique et mondain. En 1755, Rémond de Saint-Sauveur, intendant du Roussillon, publie l'*Agenda des auteurs, ou Calpin (sic) littéraire à l'usage de ceux qui veulent faire des livres*, sous-titré : *Ouvrage didactique pour le dix-huitième siècle*, qui se présente comme un annuaire des hommes de lettre de son temps (Rémond de Saint-Sauveur, 1755).

En 1772, Joseph Roussel édite son *Agenda, ou Manuel des gens d'affaires*, recueil pratique de 560 pages destiné aux professionnels du commerce, compilant des informations nominatives, techniques, tarifaires, géographiques et événementielles spécialisées et comparatives à l'échelle européenne[22]. Cet usage professionnel semble alors se développer avec l'essor de la botanique et de la médecine. En 1777, un certain Honoré publie son *Agenda de*

21Des documents répartis en 2 432 imprimés, 317 documents sonores et 80 iconographies, notamment. Des types de notices notamment réparties entre 1 862 monographies, 727 périodiques, 310 recueils.

22Le titre complet est le suivant : *Agenda, ou Manuel des gens d'affaires auquel on a joint : 1° différens [sic] tarifs très nécessaires au commerce & à la vie ; 2° des explications particulières des divers commerces des principales villes d'Europe, France & Allemagne, avec la distance d'un endroit à un autre présentés sur trois tableaux géographiques ; 3° un état des foires & marchés de l'Europe, par ordre alphabétique, avec les routes désignées pour y aller, & leur distance de Paris* [sic].

*santé, ou nouveau Recueil portatif des plantes, arbres et arbustes, tant de la France, que des Pays étrangers, rangés sous l'ordre des maladies qu'ils concernent* (Honoré, 1777). En 1786, Andrieu, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier sort un *Agenda anti-siphillitique pour connaître et bien guérir les maladies vénériennes sans équivoque et sans violence* (Andrieu, 1786). Le monde des affaires reste une clientèle importante pour ce type d'ouvrage pratique, articulant le respect de calendriers spécifiques à la diffusion de nomenclatures, de normes, de techniques et de listes de lieux et de praticiens. En 1789, Mendès édite un *Agenda des Banquiers, contenant les différentes combinaisons de Changes pour les places les plus cambistes de l'Europe, par rapport à la France* (Mendès, 1789). Mais la même année, est diffusé un *Agenda national ou Tableau succinct des objets politiques et civils qui seront traités aux Etats-généraux, accompagné de notes et d'observations (Inconnu, 1789)*, qui annonce un usage plus institutionnel et programmatique de la notion d'agenda. En 1796, l'édition l'*Agenda du voyageur géologue* d'Horace Saussure nous conduit à une autre utilisation de l'agenda comme chronique rétrospective d'un voyage scientifique (Saussure, 1796).

L'« agenda » se diversifie ainsi comme dispositif, des usages originels d'organisation temporelle des rituels de l'Église à la diffusion de mementos des « choses à faire » et des connaissances pratiques « pour les faire », à destination des différents espaces socio-professionnels et techniques qui s'autonomisent entre le XVII et le XIXe siècles. A chaque activité, chaque corps professionnel, son agenda ou son almanach : les deux dispositifs se confondent encore. A la suite de Fransceso Maiello, l'historien Michel Virol note d'ailleurs que « l'usage du terme « agenda » pour désigner l'écrit privé dans lequel on peut prendre des notes et des rendez-vous ou encore faire la liste de ce que l'on a à faire, se substitue parfois à celui d'« almanach » au début du XVIIIe siècle » (Virol, 2001, p. 52). En 1752, *l'Encyclopédie* précise que « la plupart de nos almanachs d'aujourd'hui contiennent non-seulement les jours et les fêtes de l'année, mais encore un très-grand nombre d'autres choses. Ce sont des espèces d'agendas, où l'on peut s'instruire d'une infinité de détails souvent nécessaires dans la vie civile, et qu'on aurait peine quelquefois à trouver ailleurs » (Diderot et Alembert, 1752b, p. 1561). Comme les annuaires, les almanachs contiennent des calendriers, des statistiques et des renseignements officiels, mais on y trouve également des anecdotes, des histoires curieuses, des articles de vulgarisation, des biographies, des renseignements pour l'agriculture ou la médecine, des prédictions météorologiques générales, des informations astronomiques, des maximes, des proverbes etc. (Sarrazin-Cani, 1999).

**L'almanach parisien au XVIIIe siècle**

« Le calendrier parisien reste donc généralement lié à l'almanach, mais dans la production parisienne, il change de statut, un changement qui a un impact sur cette production elle-même et peut être analysé comme un des facteurs de son essor considérable, de six à plus de cent cinquante tirés par an, entre 1700 et 1789. En effet, la présence du calendrier donne à l'almanach un statut juridique souple, au regard du marché éditorial réglé par le système des privilèges. Il facilite l'édition et la multiplication des titres concurrents. S'il en conditionne le commerce limité aux premières semaines de l'année, il le dynamise aussi en le liant au phénomène des étrennes, où l'almanach occupe à partir de 1725 une place importante. En même temps, la dissociation du calendrier d'avec le reste de l'almanach permet la diversification des contenus. On publie désormais des almanach pour tous et chacun, qui n'ont plus que ce seul point commun, un point commun qui se réduit et se standardise. A la richesse parfois confuse des calendriers populaires, les almanachs parisiens opposent la clarté et la simplicité. Ils ne prétendent plus conseiller et guider la vie quotidienne mais fournir un outil pour que chacun s'organise. Si le calendrier n'est plus essentiel à l'almanach au point d'en être parfois absent, il reste utile en soi et par la commodité et la multiplicité d'usages qu'il induit. Pour cela il s'augmente parfois d'informations pratiques et instructives au détriment du calendrier élémentaire qui se dépouille largement de ses annexes traditionnelles pour se réduire à la trame des jours. Le calendrier astronomique se maintient, quoique de façon irrégulière, sous une forme de plus en plus mathématique. Mais le calendrier religieux marque un net recul, à la fois par la disparition des articles complémentaires qui expliquaient et affirmaient l'autorité de l'Église sur la temporalité, et par la moindre visibilité des scansions de l'année liturgique. Cette laïcisation relative explique peut-être pourquoi le calendrier devient aussi objet de parodie, même si sa partie religieuse est rarement touchée » (Sarrazin-Cani, 1999, p. 446).

Ces « livres pour tous les jours », ces outils quotidiens (Türesay, 2011, p. 130) annoncent les fêtes mobiles et intègrent des informations pratiques susceptibles de guider l'action. L'entrée dans le XIXe siècle conduit ensuite à une inflation éditoriale comprenant le mot agenda[23]. Les almanachs spécialisés se démultiplient au gré de la modernisation scientifique et technique et des innovations de la société post-révolutionnaire et industrielle, à destination des marchands et des banquiers, pour l'immobilier, pour les activités médicales et pharmacologiques, l'hygiène, l'agriculture et la viticulture, la magistrature, le barreau, le notariat, l'architecture, l'ingénierie industrielle, les sciences, la distillerie, le monde des arts, la musique, la danse, le théâtre et la photographie, mais aussi l'univers de l'éducation et de la formation des enfants, les étudiants, l'inspection des écoles, l'administration militaire, comptable, coloniale, municipale, fiscale, l'état-civil, les postes et télécommunications…

23La BNF ne recense que 212 références antérieures à 1800, 498 pour le XIXe siècle, 1 217 pour le XXe siècle et 1 007 pour les 15 premières années du XXIe siècle.

### c) Les almanachs d'agenda spécialisés et grand-public

« Des fatigantes lectures
Nous évitons l'embarras ;
Tout se réduit en brochures,
Tout se met en almanach. »
(Le Roy, 1759, p. 1)

« L'agenda » se vend aussi de plus en plus comme livre de comptabilité et de compilation des recettes et dépenses journalières sur l'année. Mais la mise en administration de la société conduit à la production de calendriers spécifiques, vendus comme des outils de travail indispensables. Le catalogue de la BNF enregistre en 1834, la deuxième édition de l'*Agenda Weynen*, ou *Memento Weynen : agenda de cabinet 1834 (Weynen, 1834)*. Le document de petit format (In-18) est produit à destination des administrations publiques. Un calendrier vierge à annoter est disponible à raison de deux jours par page. A la fin de l'ouvrage sont publiés la *Charte constitutionnelle, un résumé du budget, un tarif des monnaies de divers États, divers tableaux et renseignements pratiques*. Un *Agenda parisien ou Memento de cabinet* existe depuis 1830 *contenant : le calcul des échéances du commerce ; le service des postes aux lettres; la poste aux chevaux ; les pays pour lesquels l'affranchissement est libre ou forcé ; les jours d'entrée aux bibliothèques et musées, etc.* (De Selligue, 1830). En 1836, le secrétaire de la mairie de Grenoble, Éloi-Marie-Mathieu Miroir édite un *Album et annuaire municipal, ou Agenda et mémorial administratif pour 1836.* Il est précisé sur la couverture que le recueil indique *pour toute l'année, par ordre de mois et de jours, du 1er janvier au 31 décembre, les travaux d'un maire, d'un adjoint et d'un conseiller municipal, et disposé pour recevoir à la main toutes les observations dont il plaira au fonctionnaire d'annoter le texte* (Miroir, 1836). Ces outils se développent sur l'ensemble du territoire alors comme le *Calendrier de la ville de Bordeaux. Agenda de cabinet pour l'année 1842*. Les éditions locales, départementales ou municipales apparaissent au milieu du siècle. En 1856, le publiciste Charles Chabot édite et diffuse un *Agenda memento-administratif de poche à l'usage des maires, adjoints, secrétaires de mairie, conseillers municipaux, curés (Chabot, 1856)*. Il est présenté comme l'outil bureaucratique par excellence, le guide de l'administration municipale au quotidien.

**Publicité pour L'AGENDA-CHABOT ou *Memento* administratif de poche, *Journal du Loiret* du samedi 26 janvier 1856 (n°22, 39e année, p.3)**

Résumer sous une forme nouvelle tous les enseignements du ressort du droit pratique des communes, faire connaître aux membres des corps municipaux et aux administrateurs des fabriques les exigences des lois, les formalités qu' elles prescrivent ou la portion d' autorité légale dévolue aux organes de l'autorité ; tel est le but que s'est proposé d'atteindre, en faisant paraître le Memento administratif, un homme versé depuis longtemps dans la connaissance des lois municipales, et connu par la récente publication du *Dictionnaire des Connaissances municipales, rurales et législatives*, ouvrage approuvé par M. le ministre de l'intérieur.

Commode à cause de son format portatif, l'Agenda-Chabot offre encore aux maires, adjoints, secrétaires de mairie, etc., l'avantage de connaître jour par jour les devoirs qu'ils ont à remplir et les obligations qu' ils sont dans la nécessité d'imposer à leurs administrés pour que ceux-ci satisfassent aux prescriptions des codes et des ordonnances.

Un guide parfaitement explicite, énumérant toutes les pièces que doit exiger le maire, officier de l'état-civil, pour procéder légalement à la célébration du mariage, sans que cet acte soit frappé de nullité, saura rendre plus indispensable encore le Memento administratif, qui traite largement de toutes les formalités imposées à ce sujet par la loi.

*Agenda particulier* en même temps que *Memento administratif*, l'ouvrage de M. Charles Chabot a pour but d' être également utile à toutes les personnes auxquelles il s' adresse, en ce sens qu' elles peuvent aussi inscrire jour par jour, sur la page de l'Agenda-Chabot, les rendez-vous embrassant leurs affaires commerciales et industrielles.

De nombreux tableaux de statistiques ayant trait à la comptabilité administrative ainsi qu'à la comptabilité des communes et des fabriques, sont disposés de telle sorte dans l'Agenda-Chabot, qu'ils aideront à simplifier considérablement tous les calculs.

Désireux de rendre aussi complète que possible sa publication, M. Charles Chabot a même donné dans le Memento administratif de poche des modèles de discours pour les distributions de prix, présidée par les maires, adjoints, instituteurs, et des modèles d'allocution ayant trait aux mariages célébrés par les officiers de l'étal-civil.

Enfin, l'utile et indispensable livre, dont nous rendons aujourd'hui compte, résume en termes clairs, précis et faciles à comprendre tout ce qui concerne l'ensemble des fonctions de juré.

Laissant à l'appréciation des membres des corps municipaux et des administrateurs de fabrique à se prononcer sur la haute utilité de l'Agenda Chabot, nous dirons cependant ici que le Memento administratif de poche deviendra désormais le vade-mecum des maires, adjoints, secrétaires de maires, conseillers municipaux, ainsi que des marguilliers et des fabriciens, et que le succès de ce petit volume grandira d'année en année par cette raison qu'il embrasse l'ensemble de toutes les connaissances positives, usuelles et pratiques que doivent posséder les maires, officiers de l'état-civil et les adjoints, en qualité d'administrateurs des communes, et même encore en qualité de juges de police, soit judiciaire, soit municipale.

L'agenda s'impose ainsi comme la trace d'une rationalisation des pratiques et de leur inscription dans les cycles temporels de la modernité. A la fin du siècle, le dispositif encore instable suit et accompagne dans ses usages divers les petites et les grandes transformations socio-techniques, scientifiques, économiques et politiques de la modernité industrielle, comme l'assurance, la spéculation, l'électricité, le béton armé, le syndicalisme, le tourisme des expositions universelles, les courses et régates ou encore... l'hypnose.

Mais la spécialisation des publics de l'agenda se double à partir du premier quart du siècle

d'un mouvement de généralisation ou de neutralisation destiné à élargir les ventes de ces publications fonctionnelles. La diffusion passe des univers spécifiques des groupes professionnels à des catégories d'acteurs sociaux aux activités moins codifiés pour, à terme, se répandre dans l'ensemble de la société. Dès 1815, Marc-Antoine Jullien édite un *Agenda général* dont le sous-titre annonce l'organisation chronologique d'un cahier vierge destiné à un usage plus général : *Mémorial portatif universel pour l'année 1815, composé de tablettes utiles et commodes pour recueillir et classer dans des divisions déterminées, les divers emplois et les principaux résultats de la vie journalière (Jullien, 1815)*. En 1853, le Dr Antonin Bossu édite un *Agenda général ou Guide universel pour 1853 (Bossu, 1853)*. Les éditeurs élargissent leur marché à des cibles moins institutionnelles, aux « voyageurs » et aux « touristes »[24], aux « chasseurs » (Caumont, 1888), aux « membres du foyer » « pour le confort intérieur mondain » et bourgeois (Abrantès, 1863), aux « mères de familles et amatrices de mode » (Doin, 1887), aux « fiancés pour le conseil au mariage » (Beaufour, 1863)… . L*'Agenda-panthéon* fait également son apparition en 1840, comme *un memento biographique annuel des contemporains, indiquant, après le nom du saint de chaque jour, un personnage célèbre mort ce jour-là. Depuis la chute de l'Empire jusqu'au mois de novembre 1840 (Chor, 1841)*. Il accompagne la diffusion publique des annuaires mondains et des dictionnaires biographiques. L'usage primitif du calendrier liturgique n'a pas disparu, mais on le trouve désormais en langue française à destination d'un public plus élargi, comme en 1838 dans ce *Nouveau rituel portatif imprimé par ordre de Mgr J.-J.-M.-V. de Cosnac, archevêque de Sens, évêque d'Auxerre, pour l'usage de son diocèse* (Église catholique, 1838). Cette généralisation est ainsi également une individualisation du repérage et de l'inscription de l'activité quotidienne dans un calendrier. A ce double mouvement de spécialisation/généralisation et d'individualisation des publics, s'ajoute une transformation des usages et des finalités de ces outils.

### d) De l'écriture rétrospective à la programmation du futur

L'essor des pratiques diaristes parmi les élites bourgeoises au XIXe siècle prépare sans doute la généralisation et l'usage massif des agendas personnels au XXe siècle. La fonction planificatrice se dessine d'ailleurs et l'agenda n'est bientôt plus un simple instrument d'enregistrement pour lentement devenir un outil de programmation du temps qui accompagne

24 En 1859, *Paris en wagon. Agenda du voyageur* est comme indiqué sur la couverture *distribué gratis au nombre de 15,000 aux étrangers partant pour Paris dans les 40 hôtels les plus importants de la France et de l'étranger (Meyer, 1859)*.

l'action réalisée et à venir. Depuis longtemps déjà, le dispositif agendaire imprimé avec des espaces vierges abandonnés chaque jour à la prise de notes individuelles, le rend explicitement possible : en 1851, l'éditeur Charles Boudinel publie un *Agenda de portefeuille pour recettes et dépenses journalières avec colonnes pour l'heure, les lieux et motifs des rendez-vous* (Boudinel, 1851). La notion de « rendez-vous » présente dans plusieurs définitions prépare un usage programmatique plus systématique de l'agenda personnel. En 1856, l'*Agenda-Chabot* à destination des maires comporte un espace quotidien destiné à recevoir des notes par anticipation ou pour mémoire. L'*Agenda-conseiller* dit *Agenda-général* de 1874 offre la même possibilité d'écriture. Il s'agit d'un recueil de poche de 15 centimètres de haut (in-16) composé de 334 pages et deux parties. A partir de la page 202, l'ouvrage devient un almanach et présente deux rubriques : « les affaires » puis « la santé ». Mais la première partie présente un éphéméride trimestriel, suivi d'un calendrier vierge à annoter de 200 pages à raison de deux jours par page.

L'agenda est en définitive d'abord un calendrier spécialisé, présenté sous la forme d'un livre de lecture informatif n'invitant à aucune interaction, aucune écriture. Son usage est initialement exclusivement consultatif et vise à conformer ses lecteurs à des temporalités prescrites d'abord par les rituels liturgiques, ensuite par les rythmes de la nature puis par les logiques temporelles des constructions humaines, des savoirs scientifiques et des institutions économiques et administratives. Aux XVIII et XIXe siècles, l'agenda devient progressivement un livre d'écriture sur le passé. On observe un usage rétrospectif, individualisé mais déjà interactif des premiers calendriers vierges permettant d'enregistrer des activités passées, des expériences et des comptes. L'agenda mémoriel est fait pour la relecture, l'analyse de l'expérience. La dimension prescriptive et didactique cohabite encore longtemps avec cette écriture rétrospective, dans les agendas spécialisés destinés à l'accompagnement de praticiens plus ou moins bien formés à des activités en voie de rationalisation, notamment dans l'administration. Il s'agit aussi d'inculquer cette discipline d'un temps individuel, par nature fuyant, à objectiver et à optimiser dans le cadre de la modernité industrielle. Dans un troisième temps, cette écriture agendaire banalisée va de plus en plus souvent anticiper l'avenir et devenir presque exclusivement programmatique.

Le passage du rétrospectif au programmatique n'est sans doute ni rapide, ni linéaire, ni généralisé. Il nécessiterait une socio-histoire des usages de l'agenda personnel au XXe siècle. Une esquisse peut en être donnée à partir d'une description des transformations de l'offre des supports commercialisés. Au début du XXe siècle, l'« agenda » se consolide comme « genre

littéraire » : des écrivains et des peintres publient des « agendas » qui sont en réalité des journaux personnels ou des carnets de dessins ou d'aquarelles (Bonnard, 1927)[25]. André Gide vient de publier *Paludes* en 1895, roman moderne et ironique où le héros-narrateur raconte une semaine de sa vie d'écrivain au rythme de son journal personnel. Sa modernité tient notamment dans la mise en scène relativement inédite de textes non-littéraires, des échafaudages de l'écriture et notamment de son agenda, guide programmatique de l'écriture. Le narrateur explique :

> « Tenir un agenda ; écrire pour chaque jour ce que je devrai faire dans la semaine, c'est diriger sagement ses heures. On décide ses actions soi-même ; on est sûr, les ayant résolues d'avance et sans gêne, de ne point dépendre chaque matin de l'atmosphère. Dans mon agenda je puise le sentiment du devoir ; j'écris huit jours à l'avance, pour avoir le temps de l'oublier et pour me créer des surprises, indispensables dans ma manière de vivre ; chaque soir ainsi je m'endors devant un lendemain inconnu et pourtant déjà décidé par moi-même » (Gide, 1958, p. 96).

Mais l'explosion éditoriale concerne surtout les agendas-almanachs-annuaires-mementos spécialisés qui continuent de se développer à destination des professions et activités les plus variées, des huissiers, des viticulteurs et horticulteurs, du bâtiment, des juges de paix, des banquiers, des horlogers, de l'électricien, du chimiste, des officiers et sous-officiers de toutes les armes, de la métallurgie, des colons d'Afrique du Nord, des pharmaciens, des étudiants en médecine, des constructeurs d'automobiles, des voyageurs du Paris-Lyon-Marseille, de l'ingénieur, de l'instituteur, des employés de Paris, des fabricants de chaussures, de l'industrie laitière, des bois et charbons, du philatéliste... et du soldat en 1915. Les agents municipaux gardent un outil spécialement mis à leur disposition, comme le *Calendrier agenda-mémento à l'usage des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie* édité par René Prévost de 1926 à 1940 (Prévost, 1926). Mais les agendas non ciblés, destinés à un plus large public, se développent également, comme l'*Agenda aide-mémoire* de Francis Lefèbvre, disponible en 1925 (Lefèbvre, 1925) et le bientôt célèbre et prestigieux *Agenda Hermès*, à reliure de cuir dont la première trace enregistrée à la BNF date de 1931 et qui va incarner durant de nombreuses années l'outil « de standing » de prise de rendez-vous des responsables d'institutions.

Aux États-Unis, *The Lefax Cie* est fondée en 1910 et commercialise les premiers *personal organisers.* Le concept aurait été inventé à Philadelphie où un ingénieur canadien, J.C Parcker, utilisait un classeur compact permettant de rassembler sous forme de feuilles volantes des données d'ingénierie afin de remplacer les manuels techniques devenus trop encombrants

25 Le dispositif entre de même dans le titre de romans, comme le polar de Walling traduit de l'anglais en 1930 *L'Agenda de Monsieur Lanson (Walling, 1930)*.

pour les ingénieurs mobiles travaillant en centrales électriques (Lohr, 1987). La société britannique *Filofax* fondée en 1921 à Londres, revendique elle aussi la paternité de ce dispositif et écrit une autre histoire[26]. Manuel d'instructions de poche, mémento technique pour l'ingénieur, *l'organiser* s'impose dans l'armée. On apprend ainsi qu'au moment de la seconde guerre mondiale les *Filofax* font partie de l'équipement standard à la Queens Military Academy, et que leur achat est rendu obligatoire à la British Army Staff College à Camberley. En France, la société *Quo vadis* fondée à Marseille en 1954, écrit sa propre histoire des origines et revendique l'invention de l'Agenda planning, explicitement orienté vers le futur, à partir des besoins de gestion des rendez-vous d'une profession médicale libérale à clientèle : en 1952, « le Docteur Francis Georges Beltrami invente pour son usage personnel un nouveau concept d'organisation du temps permettant de visualiser en un coup d'œil les rendez-vous de la semaine sur une double page : l'Agenda Planning. Le Docteur Beltrami confectionna son premier agenda en tamponnant les pages d'un cahier blanc à l'aide d'un tampon encreur représentant la grille Agenda Planning »[27]. Cette grille d'agenda d'une semaine sur deux pages, structurée avec indication des heures et des cases « actions », fait l'objet de nombreux dépôts de brevets en France et à l'étranger. La gamme se diversifie et les cibles marketings se précisent : les hauts responsables équipés d'un secrétariat lors de la commercialisation de l'*Agenda Président* (21x27 cm) en 1955, les milieux d'affaires, avec un agenda plus mobile (*Agenda Affaires* 10x15 cm en 1960), les professions libérales (*Textagenda* en 1964), l'entreprise (premiers agendas personnalisés en 1966), le public féminin (le *Carla Prestige* en 1969), les professions de chantier (*Agenda MAOR* en 1976), mais aussi les scolaires et le grand public des classes moyennes avec des outils compacts (*Agenda ABP2* à couverture plastifiée en 1974 et le premier *organiseur* en 1977).

Les formats se diversifient donc avec une distinction qui s'installe entre l'agenda de poche mobile et personnel et l'agenda de bureau, administratif, fixé dans l'espace institutionnel, souvent tenu par un secrétariat[28]. Ce dédoublement concerne les personnalités en charge d'importantes responsabilités et suppose une coordination de ces temporalités individuelles et institutionnelles

26Disney, colonel de l'armée britannique et vétéran de la Première Guerre mondiale en serait l'inventeur. « Soucieux de noter ses calculs d'artilleur, il bricola en 1921 un petit classeur avec des anneaux mobiles, auquel il eut l'idée d'adjoindre un carnet d'adresses et un calendrier en feuillets perforés. Il en détermina le format - 17 centimètres de hauteur - pour qu'il tienne dans la poche d'une vareuse de soldat. Ce premier exemple d'agenda modulaire s'appela d'abord *file of facts* («rangement de données») avant de devenir... Filofax » (Benkemoun, 2005).

27http://quovadis.eu/quo-vadis/notre-histoire/, consulté le 27 août 2015.

28Voir par exemple les agendas de Paul Marchandeau, député-maire de Reims pour l'année 1926 et cette distinction entre agendas personnels et agendas administratifs tenus à la mairie de Reims par le secrétaire général, identifiés par Renaud Payre aux Archives départementales du Tarn à Albi et aux archives municipales de Reims (Payre, 2008, p. 150).

que le téléphone va faciliter. Cette différenciation suppose encore que l'organisation dispose de son propre agenda, son rythme particulier, institutionnel, collectif, en partie distinct de l'emploi du temps personnel du responsable. On passe de l'agenda comme « genre littéraire » à l'agenda comme outil de programmation dans une gestion bientôt téléphonique des rendez-vous, au jour le jour, et dans une temporalité de l'immédiateté. A la fin du XXe siècle, l'agenda prend une dimension plus collective désormais totalement programmatique, tout en renforçant ses usages individuels, du fait notamment des mutations technologiques de ses supports.

### e) Collectivisation et informatisation de l'agenda

On assiste d'abord à la conceptualisation de la notion d'agenda à un niveau institutionnel, sociétal et gouvernemental. Dans la seconde moitié du XXe siècle, chaque institution produit et édite ou publicise son propre agenda, comme manifestation d'une planification de ses activités. D'abord militaire (plan de bataille) puis industriel et administratif, le souci de l'organisation dans le temps de la réalisation d'objectifs s'étend à toute la société dans la première grande moitié du siècle. En témoigne la vaste entreprise de rationalisation et de réduction des incertitudes, incarnée par l'encadrement fordiste du capitalisme, le Gosplan soviétique, la « planification à la française », indicative et incitative – inspirée des réflexions socialistes, réformistes et modernisatrices de l'entre-deux-guerres et du régime de Vichy – ou encore plus récemment par les plans de développement, de redressement ou d'austérité économiques, les plans et schémas d'urbanisme et par la planification stratégique au fondement du management, et l'ensemble des plans marketing, de financement, d'affaire qui caractérisent l'entreprise. Le management de projet en est une ultime formalisation à la fin du siècle, qui articule dans une démarche volontariste l'encadrement des perspectives individuelles et la définition des enjeux collectifs et sociétaux. Si l'agenda individuel, apparemment trivial et largement diffusé semble facile à appréhender (bien que naturalisé), l'agenda institutionnel ou collectif est une construction plus abstraite[29].

Jean-Pierre Boutinet recense trois usages distincts de ces agendas institutionnels. Le premier est stratégique, quand l'agenda est un outil au service de la politique d'une organisation, qu'il suppose un travail de conception hypothétique, de hiérarchisation dans le temps des engagements traduisant les priorités, les urgences et qu'il devient le lieu de la décision d'une

29 Quoique largement plus étudiée et commentée, comme le confirme Jean-Pierre Boutinet dans ses recensements sur la base *Francis* et nos recherches plus récentes entreprises sur *Google Scholard* à partir du mot clef « agenda » en langue française et anglaise.

équipe directionnelle. Le second usage est programmatique, pour ce qui concerne les agendas politiques qui planifient en termes de réalisation les contrats à réaliser (contrat de plan, d'investissement, d'aménagement, d'équipements lourds, à long terme…) ou alors la planification organisatrice du management de projet. L'agenda européen en est une bonne illustration. Ces agendas programmatiques creusent l'écart entre ce temps technologique objectivé et programmé possiblement très long et le temps vécu personnel, précaire, incertain, immédiat et instable. Ils substituent le présent programmé et balisé à long terme aux perspectives et aux prospectives de la modernité et contribuent à faire disparaître le flou qui caractérisait l'horizon de nos intentions (Boutinet, 2004, p. 170). Le troisième usage de l'agenda collectif relève de l'événementiel et témoigne de l'engagement d'une collectivité dans telle ou telle manifestation. Il planifie un d'événement à date fixée sous forme d'éphéméride et fait l'objet d'une attention journalistique particulière. Ces agendas événementiels ponctuent la vie sociétale de temps forts politiques, culturels, sportifs, commémoratifs. Ils participent de nouvelles formes de ritualisations moins tributaires que par le passé des rythmes plus facilement repérables. Ils renvoient à l'éclatement des temporalités.

Ces trois types d'agendas institutionnels se présentent comme des versions épurées des agendas classiques, moins précis, plus immatériels, invisibles. Ils participent d'une désynchronisation croissante des temps sociaux et des horaires, les agendas stratégiques, programmatiques ou événementiels étant le plus souvent et de plus en plus en décalage et en concurrence avec les agendas individuels (Obadia, 1997). « De fait les agendas institutionnels ressemblent à des puzzles aux emboîtements plus ou moins problématiques » (Boutinet, 2004, p. 171).

D'une manière plus générale et abstraite encore, cette collectivisation de l'agenda se traduit également par la très large diffusion du concept de « mise à l'agenda » (ou *agenda setting*) dès 1972 (Cobb et Elder, 1972) dans la science politique états-unienne, qui tente dès lors de décrire le processus socio-médiatique de sélection ou de construction et de cadrage (*framing*) des problèmes publics et de définition de l'ordre du jour des interventions légitimes, en revoyant à l'agenda public général, à l'agenda médiatique et à l'agenda gouvernemental.

Au niveau méso-sociologique de l'organisation, la collectivisation de l'agenda renvoie à la notion de partage dans le groupe de travail et à la coordination des agendas individuels et de l'agenda du groupe. L'agenda est affiché au mur du bureau, fixé et sédentarisé, transparent, décodé. Il est un outil d'échange d'informations, de repérage, de synchronisation, mais aussi de

contrôle entre les professionnels. Cette fonction d'agenda partagé est grandement facilitée par l'informatisation du dispositif agendaire à partir du milieu des années 1980 et surtout depuis le début du XXIe siècle. L'esquisse d'une socio-histoire des agendas s'achève ainsi dans l'organisation de travail et la vie quotidienne des classes moyennes et supérieures occidentales, là où précisément l'agenda-papier et de plus en plus électronique est d'un usage structurant et quotidien.

## 2.3. Vers une socio-histoire des agendas personnels du pouvoir

L'administration est dès le milieu du XIXe siècle une cible privilégiée pour la commercialisation d'agendas professionnels spécifiques. Ces outils répondent au besoin[30] et au mouvement de rationalisation des organisations publiques et d'encadrement des agents recrutés pour les gérer, en cadrant l'activité quotidienne dans des almanachs répétitifs, rappelant les échéances fixes, listant les devoirs et les charges planifiées. Les notables aux pouvoirs disposent déjà pour leur organisation personnelle d'un appareillage technique de carnets et de calepins vierges ou préimprimés. La socio-histoire de l'agenda personnel des acteurs publics participe de l'exploration des développements de l'arsenal technique bureaucratique d'écriture. Elle vise à décrire et comprendre les logiques de l'appropriation des agendas disponibles sur le marché de l'équipement du bureau et en particulier les usages que les « anciens notables » et les « nouveaux entrepreneurs » vont en faire dans la concurrence pour la définition des formes légitimes de mobilisation et de représentation à laquelle ils se livrent, dans le cadre du vaste mouvement historique de transformation du travail politique qui accompagne l'apprentissage du suffrage universel et l'ambivalente professionnalisation politique entre 1848 et 1958 (Garrigou, 2002).

### a) Socio-histoire d'un dispositif de professionnalisation des entrepreneurs de temps

Pour son étude sur le baron Armand de Mackau (1832-1918), député monarchiste puis boulangiste de l'Orne de 1866 à sa mort, Eric Phélippeau dispose des « vieux papiers » conservés par la famille, dont il souligne la richesse pour la compréhension de l'invention de l'homme politique moderne :

30Il le stimule aussi.

> « A se plonger dans la masse documentaire rassemblée par les Mackau, on trouve des carnets de dépenses, de la correspondance d'électeurs, d'agents électoraux et d'élus divers. Mais aussi de très nombreuses coupures de presse collationnées au sujet d'événements comme sur Mackau lui même, des fiches personnelles intéressant tel ou tel parlementaire ainsi que de volumineux dossiers électoraux retraçant les campagnes électorales du baron. Ces documents revêtent un intérêt exceptionnel car ils enregistrent la trace des différentes étapes à la faveur desquelles s'est affirmée l'émergence d'un mode politique de professionnels de la politique dans la France de la seconde moitié du siècle passé. A travers ces dossiers, on voit se dessiner l'architecture du travail électoral et de répertoire d'action, autrement dit tout un arsenal de technologies et de savoir-faire plus ou moins spécialisés qui participent à l'invention d'un métier politique et qui agissent en retour sur la définition pratique de ce métier » (Phélippeau, 2002, p. 9).

Malheureusement, l'agenda ne fait pas partie des sources explicitement exploitées par l'auteur, alors même qu'elles participent certainement des dispositifs concrets d'organisation du travail de mobilisation puis de représentation. La temporalité éventuellement évolutive correspondant à cette invention de la politique moderne n'est pas une des clefs de lecture d'une analyse centrée sur le système des dépenses électives, la rationalisation des ressources, des configurations et des entreprises électorales, la professionnalisation d'une trajectoire et la nationalisation d'une offre politique. Cette socio-histoire des outils techniques d'organisation des temps politiques de la mobilisation et de l'action publique reste à faire. Elle peut également prendre la forme d'une histoire politique par les agendas personnels des dirigeants.

Celle-ci ne manque pas de sources. Une séance de travail du séminaire AGENDAS organisée par Yann Potin, chargé d'études documentaires aux Archives nationales, le 8 janvier 2012, au Caran à Paris, a permis de constater la présence fréquente d'agendas personnels dans les papiers des personnalités politiques du passé. Les archivistes Caroline Piketty et Jean-Pierre Bat ont à cette occasion présenté les agendas de plusieurs personnalités politiques connues. Le classement des papiers de Jacques Chevalier (1882-1962), ministre de l'Etat français chargé de l'éducation puis de la famille sous la direction du Maréchal Pétain a mis à jour une longue série de carnets, où il a fait le scrupuleux récit de ses journées, depuis la fin de ses études secondaires jusqu'à sa mort. Le diplomate René Cassin (1887-1976), à Londres, a également versé des carnets très précis sur cette période, tout comme André Morizet (1876-1942), élu socialiste de Boulogne-Billancourt. L'examen de l'agenda de type *Constellation* de l'année 1932 du ministre de l'Éducation nationale Jean Zay (1904-1944) interroge l'usage et la fonction exacte de l'agenda, l'importance des ratures, le sens des notes barrées. La lecture de l'agenda du leader communiste Maurice Thorez (1900-1964) pour 1937 (de marque espagnole *Dietaro Universa*l, imprimé à Valence) questionne la contribution de ce type de sources à l'histoire du partir communiste et au processus décisionnel, telle que proposée par Mathilde Regnaud dans sa thèse

réalisée à parti des notes de bureau de son secrétaire général (Regnaud, 2013). L'examen de l'agenda de 1932 du ministre Paul Reynaud (1878-1966) est l'occasion de constater que les agendas sont souvent la dernière pièce versée par les veuves ou les secrétaires des personnalités politiques importantes. On observe encore la continuité matérielle des agendas originaux de Georges Pompidou (1911-1974), semainiers gris à spirale de marque *Hermès*, renseignés par lui puis par sa secrétaire et « cerbère » de l'agenda, Danielle Esnous. Archétype de la secrétaire particulière, c'est elle qui régit vraiment l'emploi du temps du chef de l'Etat, avant de se mettre au service de Jacques Chirac jusqu'en 1995. L'examen de la série permet de cibler certaines périodes critiques comme la préparation de la Constitution de 1958, le mois de mai 1968 ou la maladie et la fin de vie en avril 1974, mais aussi un probable travail de « caviardage », plusieurs écrits agendaires étant manifestement raturés pour les rendre illisibles.

Les *Papiers Christian Fouchet* (1911-1974), diplomate et ministre, montrent que celui-ci a entretenu trois formats d'agendas parfois simultanément, dans un travail qui s'apparente à de l'hypermnésie. L'enchâssement de ces trois formats reflète la construction d'un outil de travail. Les premiers carnets correspondent à la période *« France libre » et britannique* : un très petit format de 1944 à 1967 (« Diary » de marque *Samson Picadilly*, Londres, 1945). Les carnets annuels deviennent ensuite trimestriels (quatre agendas par an). Comme il y a saturation, il tient un double agenda. Un vocabulaire graphique se met en place, avec des carnets ultra-saturés, dans lesquels on observe des codes de couleurs. L'agenda devient rapidement un carnet de notes lapidaires, dans les petits et les moyens formats. A partir de 1949, il est très engagé au sein des Républicains sociaux de Chaban Delmas, puis ensuite il est ministre sous De Gaulle, et le format de l'agenda évolue vers un outil de taille moyenne et de marque *Hermès*, gris à spirale de 1949 à 1974. A partir de 1959 et jusqu'en 1970, on observe des agendas davantage professionnels, à spirale de grand format. On étudie notamment son agenda de mai 1968 où il note les nuits passées au ministère de l'Intérieur. Fin mai : « ai couché à Beauvau toute la semaine ». Le 30 mai, il écrit : « My exit of government » dans l'agenda moyen format et « My exit from government » dans le grand agenda. Il estime que « ça fait histoire ». De 1949 à 1970, il pratique la réécriture sur plusieurs agendas. Il y indique sa courbe de poids. On peut supposer qu'il y a une volonté de « fossilisation ». Ces traces soulignent l'hyper-activité du ministre et enregistrent, comme carnets de notes, une très riche masse d'informations factuelles, réflexives ou introspectives.

Cette richesse est à l'origine d'une réflexion des Archives pour constituer l'« agenda »

comme une catégorie archivistique autonome, dans le cadre du travail quotidien de récupération des papiers personnels des acteurs publics. Les Archives sont ainsi en discussion avec la secrétaire de Michel Rocard, Mme Mignon, suite au versement de ses papiers le 7 juin 2012, sans les agendas, pour préparer la récupération des agendas électroniques de l'ancien Premier Ministre au département des archives électroniques de Fontainebleau. Les archives de Michel Debré (1912-1996) de plus de 100 mètres linéaires, dont beaucoup d'agendas, sont en attente de versement par la FNSP et Sciences Po depuis la signature d'une convention en 1973. Cette invention de la catégorie archivistique « agenda » suppose un inventaire raisonné, qui ne doit pas se limiter aux Archives nationales mais intégrer également les riches dépôts départementaux et municipaux. Elle suppose encore la définition des outils pour les traiter : mode d'édition, encodage, travail de numérisation, construction de bases de données accessibles.

L'enjeu est non seulement de conserver des sources informatives rares sur la granularité de l'activité politique quotidienne, l'épaisseur du travail journalier que l'histoire politique peine à restituer, mais aussi de développer une anthropologie historique de la bureautique à partir de l'agenda, de sa matérialité, des formes de son remplissage au crayon gris ou stylo, etc.. La source agenda trace les usages de la construction du temps politique à travers les mémos de choses à faire et projetées, les reprises d'événements raturés, caviardés au fur et à mesure dans le temps, les appropriations, le braconnage. Elle est la promesse d'une histoire des transformations des usages matériels de l'emploi du temps, au même titre que l'histoire des effets du téléphone ou du train de nuit sur la politique. La source *agenda* est aussi la promesse d'un questionnement historiographique sur l'absence des agendas dans l'écriture de l'histoire politique contemporaine, et sur les potentiels de sa réécriture avec les agendas des dirigeants. La socio-histoire des agendas personnels des politiques doit en définitive identifier, collecter et enregistrer ces sources nouvelles, exploiter, analyser et éditer leurs contenus, et enfin travailler leurs usages contextualisés.

Cette socio-histoire de l'agenda participe ainsi de l'analyse de la professionnalisation politique, de la collectivisation et des transformations de la place et du rôle des entourages, d'une sociologie historique de la civilisation électorale (Déloye, 1996, p. 79), de l'évolution des équipements techniques de l'action publique ou des dispositifs de gouvernement (Payre et Pollet, 2013).

### b) Un député-maire en 1926 et le Premier ministre en 1959

Deux des treize enquêtes suscitées par - ou présentées dans - les cadres du séminaire AGENDAS et de la ST10 du Congrès de l'AFSP 2013 investissent ce terrain d'une sociologie historique du politique par l'agenda personnel. Renaud Payre exploite les agendas personnels et professionnels de Paul Marchandeau**,** député-maire de Reims de 1925 à 1940, sur deux périodes de six mois en 1926 et 1937, pour découvrir « comment on gouverne la ville en administrant le temps » (Payre, 2011). Il saisit l'agenda comme corpus, cherchant à reconstituer et décrire le plus systématiquement possible l'emploi du temps ou ce qu'est l'activité politique de l'entre-deux-guerres pour un maire urbain cumulant, son rythme et son organisation, l'objectivation de l'étendue des activités et des mandats. L'analyse suppose un travail de décryptage des écritures manuscrites quotidiennes puis un codage élémentaire dans un tableur : « Pour chaque fait, nous avons indiqué l'heure, la description (en reproduisant le plus précisément possible le texte), les noms de personnes. Il a fallu ensuite procéder à un premier codage sommaire. Nous avons retenu le lieu et l'activité (journal, mairie, conseil général, chambre des députés, avocat ou encore président de l'Association des maires de France) » (Payre, 2008, p. 151). L'auteur examine également l'agenda comme un dispositif repérant les traces de son administration dans les échanges entre l'élu et ses « agendeurs », son secrétaire particulier et le secrétaire général de mairie. Il identifie l'organisation de l'ubiquité, le rôle des contacts à Paris, des congrès et des associations d'élus, nationales et locales, dans l'administration rémoise. L'étude souligne au final l'entremêlement des activités, des espaces et des réseaux, le poids des intérêts constitués, les usages des espaces parlementaires et ministériels dans le gouvernement local et le peu de traces agendaires que laissent les activités de mobilisation électorale. Il résume :

> « On découvre à travers les agendas de Paul Marchandeau[31], maire de Reims de 1925 à 1942, quelques unes des logiques constitutives du budget temps d'un cumulant. Un cumulant, par ailleurs, ministre à plusieurs reprises dans les années 1930. Les allers-retours sur Paris peuvent d'abord être quantifiés. On observe – en période de session parlementaire – une division de la semaine : de mardi à jeudi à Paris et de vendredi à lundi à Reims. Une partie des allers-retours n'est pas simplement liée au mandat de parlementaire ou à la fonction de ministre mais à la position de

31 Paul Marchandeau est né le 10 août 1882 à Gaillac (Tarn) où son père était avocat. Il fait ses études de droit à la Faculté de droit de Paris où il obtient un doctorat à la suite de la soutenance de sa thèse « De la vérification des pouvoirs devant les chambres françaises » (1909). Il s'inscrit au barreau de Paris. Il poursuit, parallèlement à sa carrière d'avocat, une activité journalistique et politique : il est rédacteur à *La Lanterne* et chef adjoint du cabinet de René Renoult (sous-secrétaire d'État aux finances). Aux élections de 1910 et 1914, Paul Marchandeau connaît deux échecs dans la circonscription de son père. En 1911, le sénateur Monfeuillard, Président du Conseil d'Administration de l'Éclaireur de l'Est, le fait venir à Reims comme rédacteur en chef de son journal. Il en devient rapidement directeur politique. Il se fait alors inscrire au barreau de Reims et devient bâtonnier. En 1919, il est élu conseiller municipal. En 1925, il est élu maire de Reims et conseiller général de la Marne. En 1926, lors de législatives partielles, il est élu député sur une liste cartelliste.

> Marchandeau dans divers groupements d'élus – Association des maires du Nord et de l'Est ou Association des maires de France qu'il dirige de 1934 à 1942 – groupements régionaux – l'association « la Marne à Paris » par exemple – ou clubs politiques. Sur le territoire rémois, on remarque la place occupée par les dîners à la Préfecture de Chalons mais aussi par les banquets organisés par des acteurs clefs de la vie urbaine. C'est le cas du banquet des commerçants de Reims, de celui de la Presse républicaine, de la conférence des propriétaires ou encore du bal des étudiants. Mais le leader n'est pas forcément qu'un élu. Il peut cumuler d'autres activités. P. Marchandeau dirige *L'éclaireur de l'Est*, principal organe de presse à Reims. Une manière, à travers la gestion du temps, de reconsidérer la place des mandats électifs dans la carrière d'un cumulant au regard des nombreux autres mandats et fonctions qu'il remplit » (Payre, 2008, p. 97).

Dans son enquête sur les agendas des premiers ministres Michel Debré et Georges Pompidou, Delphine Dulong cherche à objectiver statistiquement, dans la gestion du temps, les conditions concrètes de l'exercice de cette fonction centrale dans l'édifice constitutionnel de la Ve République. Il s'agit de préciser le contenu de postes aux contours flous et la division du travail et la concentration de l'autorité au sein du pouvoir exécutif (Dulong, 2015). L'étude repose sur des statistiques réalisée à partir de sondages réalisés sur plusieurs périodes entre 1959 et 1964. Pour M. Debré, ont ainsi été « dépouillés 11 mois et demi de son emploi du temps, répartis comme suit : 6,5 mois en 1959 (du 21 janvier à fin juin), 3 mois en 1960 (du 1er janvier au 10 mars), 2 mois en 1961 (janvier et février) – soit un total de 1 963 entrées. Pour G. Pompidou, 7 mois ont été dépouillés : du 14 avril à juin 1962 et du 2 janvier au 10 avril 1963 – soit un total de 1 046 entrées » (Dulong, 2015, p. 4). Ces agendas professionnels sont essentiellement des registres de rendez-vous. Tous ces événements sont ainsi codés dans un tableur en dix modalités[32]. L'auteure montre que ceux qui exercent le pouvoir doivent avant tout le domestiquer grâce à un certain nombre de techniques qui visent avant tout à contrôler le temps et leurs collaborateurs, par des stratégies d'isolement et de protection des sollicitations innombrables, auxquelles la fonction les expose et face à la saturation de leurs budgets-temps. Ils développent également des stratégies d'ubiquité via la recrutement de « doublures » sélectionnées sur des critères de compétence et de loyauté, ainsi qu'un brouillage des frontières entre espace professionnel et espace privé. L'agenda précise ensuite ce contenu d'un rôle flou de la fonction en apportant des résultats contre-intuitifs : alors que les tâches et l'organisation du travail politique sont peu codifiées et que les deux premiers ministres du régime endossent leurs rôles dans des contextes et avec des ressources différentes, les agendas sont somme toute très semblables. Il s'agit surtout 1) de consulter des personnalités, 2) de coordonner l'activité gouvernementale et 3) de gérer l'appareil partisan. Mais l'objectivation statistique permet aussi

32 CF chapitre 5.

d'enrichir la connaissance de la mise en place et de l'évolution du régime et de saisir en acte le processus par lequel le premier ministre devient progressivement le chef du gouvernement. La gestion de l'agenda dépasse de loin l'enjeu ordinaire de rationalisation de leur temps de travail. Il s'agit avant tout d'asseoir leur autorité sur le gouvernement et le groupe parlementaire : l'agenda traduit la curialisation des ministres et des parlementaires UNR, qui se traduit par une individualisation des relations (rendez-vous) compensée par une socialisation plus mondaine (à domicile, à dîner…) que politique. Des différences observées dans la structuration des budgets-temps traduisent des rapports différenciés au poste et les nuances dans la manière d'endosser les rôles du premier ministre. Delphine Dulong conclut sur l'intérêt de l'approche du rôle de premier ministre par l'agenda :

> « On espère avoir montré que l'étude des agendas d'hommes politiques peut être un outil précieux pour qui cherche à construire une sociologie des institutions politiques débarrassée de cet « esprit d'État » (Bourdieu) qui nous conduit trop souvent à confondre l'idéal type weberien de la domination légale rationnelle avec la réalité des pratiques. En effet, la science politique répugne généralement à toute vision anthropomorphique du pouvoir alors que tout indique ici que l'équilibre des institutions de la Ve République repose pour partie sur un homme et la manière dont il endosse le rôle de Premier ministre. C'est donc d'abord une rupture avec le sacro-saint principe de l'irréductibilité des positions de pouvoir aux personnes qui les occupent que l'étude des agendas des Premiers ministres rend possible, cela sans pour autant faire basculer l'analyse dans une « histoire des grands hommes » étant donné le caractère prosaïque des informations recueillies. Celles-ci, comme d'ailleurs les difficultés pour coder certains RV sous une seule modalité, révèlent par ailleurs l'inadéquation de certaines de nos typifications les plus solidement établies à la réalité du pouvoir politique. Pour des raisons liées aux conditions matérielles de travail, le temps informel des déjeuners et dîners, ainsi que les relations entre le Premier ministre et son proche entourage échappent comme on l'a vu à la dichotomie vie privée / vie politique. C'est donc ensuite une rupture avec les catégories administratives les plus légitimes que permet l'étude des agendas, sans pour autant nous entraîner dans une sociologie du soupçon et de la dénonciation de la profession politique » (Dulong, 2015, p. 25-26).

Source rare et sous-exploitée, la focale que constitue l'agenda des acteurs politiques contribue ici à sociologie des institutions politiques (Dulong, 2012), une déconstruction socio-historique des cadres institutionnels et des catégories d'analyse les plus évidentes du pouvoir, au moyen d'un détour pointilliste par les activités prosaïques des protagonistes historiques.

*

L'interprétation de l'agenda comme révélateur anthropologique d'une temporalité présentiste invite à l'exploration empirique de ces manifestations dans les organisations de pouvoir, les sphères dirigeantes et en particulier les mondes politiques. L'histoire désormais balisée de ce dispositif de représentation, de mémorisation puis de programmation et de

synchronisation des temps et des tâches mérite d'être actualisée dans l'analyse des transformations des usages des agendas personnels des acteurs politiques aux XIXe, XXe et XXIe siècles. Cette socio-histoire des dispositifs de temporisation du politique peut articuler et croiser les trois axes problématiques, les trois lectures possibles de l'agenda comme dispositif d'*incorporation*, comme outil d'*organisation* et comme instrument de *communication* pour les acteurs du pouvoir, ainsi que les deux types d'approches comme *dispositif* et comme *corpus*. L'agenda est d'abord historiquement un outil du gouvernement de soi, un vecteur de la domestication et de l'incorporation individuelle du temps.

# 3. La machine agenda : un dispositif de gouvernement de soi

> « Il est probable que les révolutions, et l'histoire dans son ensemble, se dérouleraient bien différemment si les hommes étaient aujourd'hui encore ce qu'ils étaient peut-être dans l'antique cité d'Athènes : des êtres autonomes avec une relation à l'ensemble, au lieu d'être livrés pieds et poings liés à leur profession et à leur emploi du temps, dépendant d'une foule de choses qui les dépassent, éléments d'un mécanisme qu'ils ne contrôlent pas, marchant pour ainsi dire sur des rails et désemparés quand ils déraillent. La sécurité, la durée ne se trouvent que dans la routine quotidienne. A côté, c'est tout de suite la jungle. Tout Européen du XXe siècle le ressent confusément avec angoisse. C'est pourquoi il hésite à entreprendre quoi que ce soit qui pourrait le faire dérailler – une action hardie, inhabituelle, dont lui seul aurait pris l'initiative » (Haffner, 2004, p. 206-207).

En procurant une maîtrise du temps, l'agenda sécurise, libère et contrôle en même temps les individus qui s'en servent au quotidien. En 1938, l'écrivain allemand Sebastian Haffner utilise l'image ferroviaire qui caractérise l'homme moderne aliéné par son emploi du temps. Plus généralement, le dispositif « agenda personnel » des dirigeants peut être saisi comme un instrument de gouvernement de soi pour le gouvernement des autres (Haroche, 1993), un dispositif de maîtrise de la pratique même du métier politique, un réducteur de l'incertitude, un dispositif d'actualisation des savoirs-pratiques incorporés, une condition de possibilité de l'anticipation « de ce qui doit être fait » en politique, l'amorce d'une opération de calcul, de programmation et donc de domestication de l'urgence de la pratique dans l'univers du pouvoir. C'est en tout cas ce que suggère l'étude pionnière et originale de Philippe Veitl (Veitl, 2001). Cette dimension de l'agenda renvoie à l'emploi du temps et à « l'élaboration temporelle des actes » constitutive pour Michel Foucault du contrôle de l'activité des « corps dociles »

(Foucault, 1975, p. 177). Comme machine de gestion et de rationalisation du temps, comme dispositif de communication et de temporalisation, l'agenda participe de la mise en œuvre d'un contrôle social fragmenté et individualisé (Carayol, 2005). La distribution sociale de ses usages est un indicateur de ses propriétés paradoxales, à la fois aliénantes et émancipatrices, dispositif d'écriture façonnant l'existence quotidienne des individus, contraignant à l'engagement planifié, tout en permettant aux hyper-actifs de « tenir le rythme et la distance » dans une certaine efficacité et de profiter d'un fort sentiment d'utilité. Les acteurs politiques font incontestablement partie de cette dernière catégorie. Dans la civilisation électorale concurrentielle au milieu de laquelle ils se débattent, leur agenda est un outil de domestication des fonctions, des institutions et des territoires ainsi qu'un instrument de construction et de maîtrise spatio-temporelle du leadership.

Le gouvernement de soi par le dispositif agendaire est ainsi la première des trois lectures horizontales possibles de l'agenda, elle-même éclairée sous trois aspects. La sociologie des utilisateurs souligne d'abord l'usage individuellement structurant de l'agenda à la fin du XXe siècle. Elle invite ensuite à un détour historique destiné à saisir la genèse des outils pratiques d'écriture pour soi qui préfigure l'agenda au XVIIIe et XIXe siècles. Elle ouvre enfin sur trois approches empiriques des usages individuels du dispositif d'auto-contrôle, pour des dirigeants politiques des XXe et XIXe siècles, en termes d'incorporation, de domestication et d'exemplarité.

## 3.1. Sociologies de détenteurs d'agenda

Malgré la progression constante des ventes d'agendas et une tendance générale à leur généralisation, l'usage de *l'organiseur* reste inégalement distribué dans la société. Qui sont les détenteurs d'agendas, qui recourent à une activité planificatrice plus ou moins obsessionnelle du temps organisé ? Qui sont *a contrario* ceux qui vivent sans agenda dans nos sociétés désynchronisées, informationnelles et communicationnelles, et se passent ainsi d'une programmation quotidienne de l'existence ?

### a) L'outil de l'hyper-actif

> « Je me demande où je suis. Je bute sur un essentiel que j'ignore, que ma chair sait ignorer et bizarrement cette ignorance m'insuffle un profond respect envers ce qui est. Cette ignorance me tient en éveil, attise ma curiosité, me protège contre l'impatience suscitée par ma lenteur, ma soumission au matériel, ma maladresse agaçante. Cette ignorance déforme le temps. Le passé proche s'est éloigné ; le passé lointain s'est rapproché ; le présent s'est dilaté ; le futur est pressenti quelque part là-bas, au loin, désertique. Je me sens reliée à un passé en mouvance, incrustée au présent, en équilibre vers un futur hypothétique. Le présent dure depuis le 28 novembre. Régulièrement la nécessité de consulter mon agenda à cette date s'impose, impérieuse, comme si une révélation devait jaillir de cette feuille blanche à chaque regard revisitée. Ouvrir l'agenda, le feuilleter fébrilement, aboutir à la page vierge de rendez-vous ou d'annotation, le refermer sur l'indifférence d'une journée ordinaire, sans fait saillant » (Assante, 2004, p. 116).

Cette quête du temps et de l'activité perdue ou effacée de la mémoire d'une victime d'un accident vasculaire-cérébrale peut-être lu comme un récit-miroir de l'agenda. L'infarctus n'est-il pas la limite de l'agenda comme dispositif d'optimisation du temps ? La brutale et accidentelle interruption de l'hyper-activité qu'il organise méthodiquement laisse soudainement vides les pages de l'agenda. La consultation de l'artefact cognitif ne suffit pas à recouvrer la mémoire et laisse ici l'accidentée enfermée dans le présent. Que donnerait une sociologie de l'accident vasculaire, « maladie de dominants », à partir de l'étude des agendas de ses victimes ? L'agenda reste en attendant l'outil de l'hyper-activité. L'immense majorité des études qui lui sont

consacrées porte sur les cadres et les personnels d'encadrement de grandes entreprises. L'agenda est l'une des formes dominantes de la vie personnelle et sociale, explique l'anthropologue Boutinet, « d'autant plus dominante que l'agenda est l'instrument privilégié des hyperactifs, eux-mêmes très souvent en position d'exercer le pouvoir dans l'espace social » (Boutinet, 2004, p. 159). L'outil s'est diffusé de manière clivante, séparant les « sociétés scolarisées » entre les hyper-actifs débordés et équipés d'une part et les inactifs inoccupés dépourvus de ce dispositif. L'agenda est devenu la preuve de l'utilité sociale, le signe de l'appartenance à la catégorie dominante des hyper-actifs et des « *surbookés* », des personnes ayant des « postes à responsabilités » qui ont appris à vivre dans l'urgence. La chercheuse en science de gestion Valérie Carayole explique :

> « Si les notions de projet et de développement durable irriguent les discours entrepreneuriaux, dans les activités productives, les notions d'urgence, de flexibilité, de réactivité se développent de manière paradoxale comme en écho. Flexibilité et réactivité caractériseraient les nouvelles formes d'interactions qui prévaudraient dans la société dite « hyper moderne » marquée par la généralisation de l'usage des technologies de communication et le « présentisme ». La généralisation de l'usage des technologies de communication semble, en effet, être en rapport avec l'accélération continue et l'installation de cette « tyrannie de l'urgence » (Laïdi, 1999) dont on parle aujourd'hui et qui touche particulièrement les organisations. Un sondage de l'institut Chronopost/Ipsos de mai 2004 montre, pour aller dans ce sens, que 78,3 % des cadres supérieurs disent que les TICS ont accéléré leur rythme de travail. Si l'accélération n'est pas l'urgence car elle peut aussi signifier rythme ou cadence plus soutenue, il n'en reste pas moins que l'accélération continue contribue à faire émerger cette « urgence ordinaire » dont Nicole Aubert a fait l'analyse (Aubert et Roux-Dufort, 2003). Syndrome d'épuisement professionnel, stress, agressivité au travail, les temporalités auxquelles sont soumis les salariés ne se résument donc plus désormais aux cadences des chaînes de production. L'actualité des questions de temporalités dans les organisations ne se résume plus non plus à la question du temps de travail, mais bien aux usages différenciés et aux différentes temporalités construites dans et par le travail, dans et par les technologies de communication, et à leurs effets » (Valérie Carayol 2005, 2–3).

L'agenda apporte des contre-parties aux temporalités saturées qu'il produit et à l'aliénation à l'engagement agendaire qu'il implique. « Sur un plan plus directement psychologique, souligne encore Boutinet, à travers les délais et échanges agendaires, le souci de devoir respecter les engagements est largement compensé par l'art qu'a tout agenda de conjurer angoisses existentielles en réduisant les incertitudes d'un moment présent qui se trouve balisé et amplifié. En même temps l'utilité sociale que chacun peut tirer de la contemplation de son agenda est plutôt gage de réassurance » (Boutinet, 2004, p. 169).

Cette hyper-activité transcende les frontières générationnelles. En 2010, trois informaticiens italiens explorent l'équipement et les usages singuliers de mémorisation que 19 personnes âgées peuvent faire de leurs agendas électroniques (Giusti, Mencarini et Zancanaro,

2010). Considérant la complexité de l'écologie de la gestion du temps, ils soulignent l'importance de la subjectivité et des valeurs notamment générationnelles dans l'utilisation des agendas définis comme des « *artefacts* d'ordonnancement du temps » et leurs dimensions souvent plus symboliques qu'explicitement fonctionnelles : « faire bon usage de son temps », « ne pas perdre son temps », « ne pas être dépendant des outils », « garder et entraîner sa mémoire » pour ne pas la perdre en utilisant trop les outils. Certes l'usage du dispositif dépend beaucoup de sa dimension symbolique pour ces publics pour lesquels il finit par porter les stigmates de la prothèse. Mais l'agenda reste par ses fonctionnalités liées au développement de l'hyper-activité des retraités.

Le temps planifié n'est plus comme dans les sociétés traditionnelles et modernes, celui imposé et répétitif du calendrier, mais un temps programmé qui perd sa régularité et devient avec l'agenda une activité volontariste soumise aux aléas de la conjoncture (Boutinet, 2004, p. 168). On peut alors distinguer, d'une part, les *agendas dominants* de l'extension temporelle, travaillant sur des horizons d'attente reculés, outils pourvoyeurs de sécurité dans des environnements d'hyper-activité et de grandes mobilité par les repères et effets de synchronisation qu'ils fournissent et, d'autre part, les *agendas dominés* de la précarité, tributaires d'horizons immédiats, outils de gestion de l'insécurité permanente qui caractérisent l'insécurité sociale par la non-maîtrise du présent (Castel, 2003)

### b) *La raison des plus faibles*

> « Déliés de leur travail, sans contact avec le monde extérieur, les travailleurs ont perdu toute possibilité matérielle et psychologique d'utiliser ce temps. N'ayant plus à se hâter, ils n'entreprennent plus rien non plus et glissent doucement d'une vie réglée à une existence vide et sans contrainte. Si on leur demande de rendre compte de leurs occupations sur une période précise, ils ne voient rien qui vaille la peine d'être raconté » (Lazarsfeld et al., 1981).

En perdant leur travail à l'usine, les chômeurs de Marienthal, dont parle Paul Lazarsfeld en 1932, ont perdu leurs repères temporels. Cette sortie du temps par l'oisiveté questionne plus largement la relation entre les conditions de vie et le rapport au temps et, partant, les inégalités socio-culturelles dans l'accès aux dispositifs de temporalisation ou de synchronisation et leurs usages. La précarité induit un rapport au temps excluant, comme le montrent les sociologues Millet et Thin dans un article de 2005 sur le temps des familles populaires. « Les effets temporels associés à la précarité sociale et économique permettent de rappeler combien des conditions matérielles d'existence stables et sûres sont indispensables au développement de temporalités

rationnelles et prévisionnelles » (Millet et Thin, 2005, p. 161). Les précaires se tiennent éloignés de la culture écrite et des formes temporelles objectivées, prévisionnelles, organisées, anticipées. « La maîtrise et l'usage d'écritures programmatrices comme les agendas, les calendriers ou autres écrits autographes (mots pour mémoire, listes de choses à faire, pense-bêtes) expliquent les auteurs, permettent un rapport plus calculateur à la répartition des activités sociales dans le temps (Goody, 1978). Or, les fractions inférieures des classes populaires sont plutôt caractérisées par un rapport oral-pratique au monde (Lahire, 1993a), par une faible maîtrise de l'écriture et plus encore de l'écriture en ses formes légitimes. Le parcours migratoire des familles socialisées dans des formes sociales orales et la faiblesse des temps de scolarisation des parents expliquent dans une large mesure l'éloignement de cette temporalité scripturale de l'agenda. Peu habituées à l'écrit, ces familles s'inscrivent dans des formes temporelles plus pratiques laissant une large place à l'action spontanée et à l'inclination du moment » (Millet et Thin, 2005). L'agenda reste en dehors de la *raison des plus faibles* et les conditions d'existence précaires tiennent les familles à distance des normes institutionnelles de prévention en matière de soin, ou encore des exigences du temps scolaire de l'apprentissage.

> « Pour les familles contraintes à l'occupation d'emplois aux horaires non maîtrisables et non maîtrisés, pour celles que le chômage éloigne des temporalités salariales, que la précarité conduit à vivre « au jour la journée », l'expérience du temps n'est en rien stratégique, ni fondée par l'adaptation à de nouvelles formes de vie sociale suscitées par de nouvelles manières de travailler, de consommer, de prendre des loisirs, de répartir son temps entre vie familiale et vie professionnelle, éducation des enfants et activités plus personnelles. Loin de profiter des licences conférées par des formes d'organisation sociale du temps plus individualisées ou plus flexibles ou de prendre part aux nouvelles stratégies de «consommation» temporelles, les pratiques de ces familles sont inscrites dans la soumission à des conditions d'existence qui s'imposent et imposent des temporalités souvent contradictoires par rapport à celles qui sont exigées par les grands rythmes collectifs, notamment institutionnels, comme ceux du temps scolaire, le temps de la vie familiale et personnelle, ou encore du « travail éducatif » (Millet et Thin, 2005, p. 161).

*Être protégé* (Castel, 2003), s'affranchir de la précarité, c'est alors se redonner un synchroniseur temporel, retrouver un agenda (Bergier, 2000). C'est ce que suggèrent également les nombreux travaux sur l'échec à l'université qui abordent la question sous l'angle d'un décalage de temporalités entre les nouveaux publics de l'enseignement supérieurs et les cadres de la formation. En 1997, Stéphane Beaud publie une étude sur le rapport au temps des « étudiants des cités », qui traduit l'intériorisation d'un rapport dominé à la culture légitime (Beaud, 1997) : « Les étudiants enquêtés s'habituent à vivre au jour le jour : aucun n'a d'agenda, Nadir n'a pas de montre, les choses se décident le jour même, bien souvent en fonction de rencontres de circonstance. Des rendez-vous prévus (avec des amis, avec l'enquêteur, mais aussi avec un

médecin ou pour un examen d'arbitre de football...) sont repoussés ou tout simplement oubliés parce qu'entre-temps il y a eu quelque chose de plus « urgent », ou tout au moins de plus impératif (toujours en lien avec l'entretien de la sociabilité du quartier). Loin de la « désynchronisation » du mode de vie étudiant des années 60, le rythme de vie de ces étudiants de « cité » se fonde sur celui de la vie quotidienne des jeunes du quartier, en totale opposition avec l'ascèse nécessaire à la réussite des études universitaires » (Beaud, 1997, p. 18). Malgré les incitations à l'usage d'agendas de rationalisation du temps de travail universitaire, les temporalités du milieu d'origine et du « quartier » persistent et freinent la réussite :

> « Les structures temporelles des étudiants, au mieux demi-acculturés à l'ordre scolaire, faute d'être travaillées en profondeur par le mode d'organisation des études à l'université, restent façonnées par les rythmes de la vie des copains du quartier. Faute de la force de rappel qu'exerçaient le temps institutionnalisé et l'encadrement pédagogique de proximité du lycée, les dispositions inculquées lors de leur jeunesse et leur adolescence dans le quartier continuent de structurer leur personnalité sociale. A ce titre, l'observation des rythmes temporels, comme celle des « manières d'étudier », constitue un analyseur suggestif des « ratés » du travail d'acculturation scolaire du système d'enseignement contemporain. Le rapport au temps n'est que l'envers du rapport – enchanté ou désenchanté – aux études et à l'institution scolaire. On pourrait dire que la désorganisation temporelle vécue lors de l'entrée à la faculté – ou pour le dire autrement l'impossibilité de construire, dans leur quartier, un semblant d'ordre temporel de travail (personnel ou collectif) qui puisse se substituer à la désinstitutionnalisation du temps scolaire – traduit principalement, chez les enquêtés, l'intériorisation d'un rapport dominé à la culture légitime » (Beaud, 1997, p. 41).

En 2002, Jean-Luc Primon et Alain Frickey constatent de la même manière l'inadéquation du rapport au temps des étudiants aux conditions de la réussite universitaire : travail à court terme, absence de planification et d'anticipation. « Pour une fraction significative des étudiants de toutes les formations écrivent-ils, le travail universitaire ne se programme pas ou peu. Seule l'échelle hebdomadaire, celle qu'a instituée la vie scolaire antérieure, s'impose et encore pas à tous. Ce qui signifie que le déroulement de l'activité d'étude ne se répartit pas avec régularité dans le temps mais s'effectue dans des périodes relativement courtes, à l'approche des échéances » (Primon et Frickey, 2002, p. 73). Les auteurs associent le fait de tenir un agenda, se fixer un plan de travail à plus ou moins long terme et s'y tenir à l'acculturation au travail universitaire. Mais ils approfondissent aussi davantage les manières sexuées de travailler et d'organiser le travail dans le temps.

### c) Un dispositif de contrôle féminin ?

Primon et Frickey identifient en effet un rapport au temps nuancé par le genre parmi les étudiants observés. Plus de la moitié des étudiantes tiennent un agenda pour planifier leur travail

universitaire, contre à peine un tiers des étudiants. « Il semblerait, expliquent-ils encore, que les étudiantes des trois disciplines enquêtées [économie, histoire, sciences de la vie] soient plus organisées que leurs homologues masculins : un usage beaucoup plus répandu de l'agenda, une planification des tâches sur la semaine plus fréquente et un respect des échéances fixées participent conjointement à une meilleure adaptation aux conditions pédagogiques ayant cours à l'Université, à savoir un rythme hebdomadaire des enseignements conjugué à une forte variabilité des horaires et du nombre de cours d'un jour à l'autre. En d'autres termes, même si les filles ne prévoient pas beaucoup plus loin dans le temps que les garçons, elles répertorient et ordonnent davantage les tâches ou les activités, bref elles organisent mieux leur travail universitaire » (Primon et Frickey, 2002, p. 73).

**La détention d'un agenda parmi les étudiants en 2002**

(Primon et Frickey, 2002, p. 73)

TABLEAU 3 : LE TRAVAIL ET SA PLANIFICATION SELON LE SEXE

| Proportion d'étudiants qui répondent positivement aux items suivants : | Économie | | Histoire | | Sciences de la Vie | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | hommes | femmes | hommes | femmes | hommes | femmes |
| **tenir un agenda** | 27 % | 40 % | 36 % | 68 % | 31 % | 51 % |
| **se fixer un plan de travail :** | | | | | | |
| aucun | 49 | 31 | 48 | 25 | 36 | 30 |
| sur la semaine | 43 | 64 | 35 | 60 | 47 | 64 |
| au delà de la semaine *(mois, semestre, année)* | 8 | 6 | 17 | 16 | 18 | 7 |
| ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| **respecter ce plan de travail** | 50 % | 58 % | 67 % | 70 % | 60 % | 62 % |
| Effectifs | (49) | (52) | (91) | (126) | (62) | (105) |

Lecture du tableau : *en économie, 27 % des hommes tiennent un agenda, c'est le cas de 40 % des femmes. 49 % des étudiants de sexe masculin de cette même discipline ne se fixent aucun plan de travail (contre 31 % pour les femmes), etc. Enfin, parmi ceux et celles qui se fixent un plan de travail, 50 % des hommes disent le respecter (contre 58 % des femmes).*

« Il est logique expliquent les auteurs [...] que la possession et l'utilisation d'un agenda facilite le rappel des échéances et il est non moins évident que ce sont là des pratiques largement féminisées que l'on recense plus fréquemment chez les étudiantes des trois disciplines. Les écarts – toujours en faveur des femmes – sont ici très conséquents : plus de 30 points en Histoire, 20 points en Sciences

> de la Vie, près de 15 points en Économie. À l'opposé, et dans les trois disciplines, très peu d'hommes déclarent avoir recours à un agenda, ce qui dénote un rapport général au temps relativement lâche et imprécis. Inscrire et planifier ses études sur un calendrier, consigner les échéances à venir, agencer son emploi du temps, constituent autant d'actes qui signalent une organisation dans le temps présent du temps futur et que font couramment les femmes, mais qui sont loin d'être l'apanage des étudiants du sexe masculin. À défaut d'agenda, les hommes se fient donc le plus souvent à leur mémoire. Dans un environnement universitaire, où les emplois du temps officiels sont peu structurants, parce que variables d'un jour sur l'autre, d'une semaine à l'autre, la mémoire, en l'absence de repères écrits, formalisés, a toutes les chances de se révéler défaillante. Ne pas enregistrer les échéances à venir peut très vite retentir sur l'organisation générale du travail et conduire à un absentéisme ponctuel prélude d'un éventuel décrochage à plus ou moins long terme » (Primon et Frickey, 2002, p. 73).

Nombre d'enquêtes sociologiques mettent en évidence la plus grande précision avec laquelle les femmes organisent la mémoire des dates ou des événements du passé mais aussi de l'avenir. Les écritures domestiques reflètent la division sexuelles des tâches et des fonctions, « la femme étant à l'homme dans la famille ce que la secrétaire est à son patron dans le travail » (Lahire, 1993b, p. 509). En situation de partage, elles sont astreintes aux « écritures serviles », mais gèrent aussi des dispositifs de temporalisation. La sociologie des budgets-temps a observé depuis longtemps un biais méthodologique important : les individus observés n'ont pas « une probabilité égale d'écrire ce qu'ils font et de rapporter leurs actes à une échelle temporelle objective » (Héran, 1984). Dans ses travaux sur les écritures saisies comme des formes objectivées de la culture, Bernard Lahire montre que le degré d'objectivation de la culture varie selon le groupe social et le sexe et que l'agenda n'échappe pas à cette division sexuelle du travail d'écriture domestique et éclaire sociologiquement l'observation des pratiques d'agendas domestiques. L'agenda ou le calendrier domestique tient une place centrale dans les dispositifs d'écriture liée avec des dispositions gestionnaires, rationnelles et calculatrices. En tenant l'agenda familial et à l'inverse de l'homme-hédoniste, les femmes-gestionnaires sont donc amenées à se forger par cette écriture prospective, une forme de maîtrise de soi et d'autrui en vue d'une gestion du budget, des activités et du temps familiaux.

**L'agenda comme technique de contrôle de soi et d'autrui de la femme-gestionnaire**

« Les calendriers, les « agendas » […] ne font pas qu'objectiver le temps, ils rendent possible une répartition des activités (individuelles ou collectives) dans le temps objectivé et, du même coup, une planification des activités impliquant un rapport particulier au temps (passé, présent ou à venir). De ce point de vue, ces moyens d'objectivation se combinent avec un ensemble d'autres moyens tels que le pense-bête, la liste des choses à faire, le livre de compte…, dans le cadre d'une gestion plus rationnelle, plus calculatrice et, du même coup, moins immédiate, moins spontanée des activités (familiales notamment).

Les activités organisées, encadrées grâce à l'objectivation-planification dans la liste, le livre de compte, le calendrier, l'agenda… règlent et structurent le temps (journalier, hebdomadaire, mensuel ou annuel) et les activités des membres de la famille. Elles peuvent tendre à générer des dispositions à la régularité, au respect d'un « emploi du temps ». Comment employer son temps dans l'année et souvent, par voie de conséquence, comment employer son argent ? Si je veux m'acheter telle ou telle chose cette année, combien faut-il que je mette de côté pour partir à tel endroit en vacances ? […].

On peut ainsi concevoir certaines écritures domestiques comme des *techniques de contrôle de soi*. Elles participent d'un renforcement du contrôle de soi de plus en plus complexe et médiatisé, de la répression des tendances spontanées de l'action. Ces pratiques d'écriture permettent de planifier l'activité, de l'organiser sur une longue période de temps. Les pratiques de l'écrit gestionnaire-domestique sont des pratiques qui retarde l'action directe, qui permettent de suspendre en partie l'urgence pratique et qui, de ce fait, impliquent un plus grand contrôle de ses « désirs » et de ses « pulsions ». Le livre de comptes, par exemple, constitue concrètement « *la possibilité de laisser de côté quelque chose que l'on se sent poussé à faire* hic et nunc *au profit d'une satisfaction qui ne s'obtiendra que dans une semaine ou dans un an* » (Elias, 1999, p. 181). L'écriture peut contribuer à la constitution d'un rapport au temps spécifique dans l'apprentissage de la capacité à différer (ses désirs, ses impulsions) et à planifier.

Une grande partie des écritures au sein de l'économie domestique et le plus souvent de formes d'ascétisme, de disposition à la prévision, au calcul, à l'organisation la plus rationnelle possible ; l'absence de ce type de pratiques est inversement souvent le fait d'adultes plus hédonistes, affirmant qu'il faut « vivre au jour le jour », « profiter de la vie ». […]

On peut dire que même lorsqu'elles ne sont pas rationnelles-calculatrices ni très pratiquantes de l'écrit, les femmes le sont toujours plus que les hommes pour des raisons liées à la structuration du pouvoir domestique. La mère est la mémoire quotidienne de la famille, elle doit penser aux choses que les différents membres de la famille vont faire, ont à faire, et les épouses développement ainsi, beaucoup plus que leurs maris, une grande disposition à la prévision, à la gestion rationnelle de la vie du foyer.

[… Les femmes] sont amenées ainsi à se forger à travers les multiples instruments d'objectivation que constituent toutes les pratiques domestiques d'écriture, une forme de maîtrise de soi et d'autrui en vue d'une gestion du budget, des activités et du temps familiaux » (Lahire, 1993b, p. 510-514).

Une rapide histoire de l'agenda parue dans le magazine *L'Express* en 2005 pointe quelques variables environnementales et sociologiques explicatives de la généralisation de l'agenda dans les sociétés contemporaines, au premier rang desquels la transformation de l'activité des femmes.

> « L'histoire de l'agenda suit donc l'évolution du travail et de nos modes de vie sur moins d'un demi-siècle. Ainsi, ce sont les femmes qui ont contribué à son essor: arrivant sur le marché du travail dans les années 1950, elles ont très vite eu besoin d'un outil pour gérer leurs deux vies - professionnelle et personnelle. Ensuite, la nature du travail a peu à peu changé. « Nous sommes passés de rythmes collectifs à des rythmes individuels, avec des emplois du temps quasi sur mesure », explique la philosophe Dominique Méda. Et plus nos rythmes se compliquent ou se chevauchent, plus nos précieux carnets nous accompagnent, et deviennent nos indispensables « gardiens du temps ». Ce n'est pas un hasard si les agendas électroniques ont été baptisés PDA (*personal digital assistants*), soit, en français, assistants numériques personnels. Oui, l'agenda, qu'il

> soit électronique ou papier, est devenu notre meilleur assistant. Avec le développement des loisirs et des RTT, l'agenda a encore élargi son domaine. Avec la multiplication du nombre des divorces et de familles recomposées, on voit aussi les nouveaux pères se mettre à noter les dates des congés scolaires ou des week-ends avec enfants, entre deux voyages d'affaires. Tout y est, tout s'y mêle, sans barrière : le familial et le professionnel, le personnel et le social » (Benkemoun, 2005)

Ces raccourcis écrits à la première personne du singulier par une journaliste ont le mérite de rappeler l'importance de l'agenda dans la synchronisation des temporalités éclatées et le rôle particulier joué ici par les femmes. Instrument familier des élites débordées, dispositif d'objectivation, d'intériorisation et d'apprentissage de la culture dominante par les écrits programmatiques quotidiens qu'il génère, plus féminin que masculin dans l'espace domestique où il est aussi un vecteur d'auto-contrôle, l'agenda pose le problème de la dépendance à l'instrument et sa signification sociétale.

En politique, l'agenda serait-il un dispositif plus féminin que masculin ? Rien ne l'indique *a priori*. La comparaison est difficile sur le plan historique mais aussi contemporain. Les agendas découverts aux archives sont jusqu'ici tous des agendas d'hommes politiques. Le niveau de développement ou de rationalisation du dispositif agendaire est davantage corrélé à l'importance de la fonction, comme le suggèrent les témoignages des auxiliaires de la maire de Montreuil et de la ministre des Outre-mer. Les contenus de leurs agendas sont cependant ambivalents, pris entre la nécessité vécue de « devoir en faire plus » parce qu'on est une femme dans un monde d'hommes et la revendication plus forte d'un espace d'intimité personnelle ou familiale ou l'attention plus marquée à tenter de séparer vie publique et vie privée. Les agendas de femmes en politiques sont certainement différents de ceux des hommes (Della Sudda, 2009), du fait de temporalités politique très genrées et des difficultés pour les femmes à articuler ces temporalités auxquelles elles aspirent et les temporalités domestiques auxquelles elles restent astreintes dans une division sexuée très stable des rôles. L'examen de l'agenda « bien tenu » et « exemplaire » d'une vice-présidente de région, très « professionnelle » et disponible manque aujourd'hui d'éléments de comparaison (Godmer et Marrel, 2015a, 2015b). Mais il reste celui d'une femme célibataire et sans enfant, entièrement « dévouée » à ses activités politiques. Dans l'espace élitiste de la vie politique, l'effet de genre n'affecte sans doute pas fortement la caractérisation de l'agenda comme dispositif d'écriture d'acteurs dominants et hyper-actifs. Pas plus sans doute que ses usages en termes de contrôle de soi et de production spatio-temporelle de la légitimité à gouverner les autres. Mais la connaissance des modes d'investissement des femmes en politique gagnerait incontestablement à explorer plus précisément leurs agendas.

L'agenda comme dispositif de domination renvoie au rapport élitiste au temps. L'urgence et l'agenda qui l'organise appartiennent aux élites formées dans les grandes écoles (Darmon, 2013). Elle est une façon de signifier le rang élevé des fonctions occupées dans la hiérarchie du pouvoir, le degré de disponibilité et de gestion de l'urgence exigé pouvant être une unité de mesure de l'appréciation de cette hiérarchie. Elsa Favier parle d'« aristocratisme temporel » pour décrire le rapport au temps inculqué aux futurs hauts-fonctionnaires de l'ENA (Favier, 2015). Ce rapport élitiste au temps et les instrument qui l'équipent ont une histoire.

## 3.2. Détour historique sur la genèse d'un outil d'écriture et d'auto-contrôle

Le souci de mieux maîtriser son activité est au cœur du développement des agendas modernes, qui se multiplient comme des livres personnels d'écriture. L'usage privé de l'inscription de notes sur un agenda est annoncé dès 1680, dans la définition du *Dictionnaire* de Pierre Richelet qui parle de « tablettes où on écrit les choses dont on veut se souvenir » (Richelet, 1680). Le *Dictionnaire universel* de Furetière l'explicite encore plus précisément en 1691 :

> «Agenda : Tablette, ou mémoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en souvenir en allant par la ville. Un almanach d'agenda. Cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit besoin d'un agenda in-folio. Ce mot est pur Latin, & signifiait autrefois dans l'Église, l'office du jour, ou de la feste, & le nombre des Messes & des mortuaires qu'on avait à dire. On a appellé [sic] aussi Agenda, les livres des Baptêmes, & ceux qui se lisaient dans le Chapitre. On l'a dit ensuite des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. Du Cange » (Furetière, 1691)[33].

L'appropriation de l'agenda par les particuliers est analysée comme le produit d'une évolution, d'un glissement du document religieux vers le document public puis privé. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1718 ne retient également que l'usage privé : « Agenda est pris du latin. Il signifie ce qui doit être fait. Mémoire de choses qu'on a à faire. Il fait tous les matins un agenda des choses qu'il se propose de faire le reste du jour. Il se dit aussi d'un petit livret destiné pour y escrire les choses qu'on a à faire. Acheter un agenda… ». Mais par ces derniers mots, il souligne aussi la dimension matérielle du livret-agenda commercialisé, d'ailleurs

33Dans son introduction à son étude des agendas Vauban, Michel Virol précise : « Du Cange est mentionné comme référence, ce qui conduit au *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, où le terme d'agenda est associé à l'office divin et aux jours de l'agenda (agendi-dies : agenda missarum, agenda mortuarum, agenda capituli, agenda pacis, agenda regni). Le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, 1964, retient de même : « 1535. Plur. Neutre du lat. *agendus*, propr. « ce qui doit être fait » extrait de la locution eccl. agenda diei « offices du jour » pour désigner un registre qui, aujourd'hui, n'a plus rien de religieux » » (Virol, 2001).

reprise en 1993. Il renvoie à l'usage de « brouillon que remplissent les tablettes, petit cahier au format de poche composé de feuillets en ivoire, en parchemin ou en papier traité de façon appropriée, sur lequel on écrivait, au moyen d'un stylet ou d'un crayon, des inscriptions qu'on pouvait effacer plusieurs fois » (Virol, 2001).

### a) Livre d'écritures comptables et journal intime

« Remember that time is money
*Advice to a Young Tradesman* »
(Franklin, 1748)

Pourtant, comme le souligne Fransceso Maiello, les agendas pourvus de calendriers étaient encore considérés au XVIIIe siècle comme des objets peu courants, puisqu'en 1780, on éprouve encore le besoin d'accompagner leur édition d'un mode d'emploi, avec de nombreux exemples explicatifs[34]. « Même si les jours de la semaine avaient été introduits dans le calendrier à partir de 1646, permettant ainsi de l'utiliser comme une représentation de l'avenir, le futur continuait d'échapper au lecteur, dont le regard se tournait inexorablement vers le passé. [… ] Il est impossible de fixer dans notre cadre chronologique (la date) à laquelle l'agenda s'affirma comme le modèle prédominant de l'organisation du temps » (Maiello, 1996, p. 237). L'agenda reste longtemps l'objet sur lequel on note « le nom d'une connaissance, le titre d'un livre ou de quelque chose à faire » et qui peut aussi être utilisé comme brouillon « sur lequel on peut ébaucher des réflexions avant de les rédiger au propre » (Maiello, 1996, p. 169). Ainsi, par exemple, les « Agendas Vauban », labellisés comme tels par leur auteur, doivent-ils être lus d'abord comme des « formes anciennes d'écrits administratifs » (Virol, 2001), le Maréchal de France les utilisant comme un document de travail, écrit support et témoin de l'oral et comme un compte-rendu rapide des missions, destiné à informer le roi, mais aussi comme des documents personnels et privés, des étapes à la rédaction de mémoires et comme des tablettes pour l'organisation quotidienne. L'agenda est alors « un genre de manuscrit en cours de transformation et dans sa forme et dans ses usages. De livre de comptes qu'il était jusqu'aux années 1690, au carnet personnel qu'il est devenu au XVIIIe siècle, l'agenda semble être passé d'un usage précis (les comptes) à une utilisation variée » (Virol, 2001, p. 74).

34 Même si Mme de Sévigné fait un usage moderne de son calendrier en se référant à des actions futures lorsqu'elle écrit dans une lettre du 1er mars 1684 au président de Moulceau : « Il me semble que je vois dans mon almanach que j'irai en Bretagne » (Maiello, 1996, p. 190).

Dès 1622, les almanachs sont « interfoliés ou truffés d'espaces blancs à remplir », tels ceux utilisés par Louis XIII à partir de son premier tour de France de 1622 puis ceux de Louis XIV (Maiello, 1996, p. 177). « Dans les premiers temps de circulation de l'imprimé, ce sont les almanachs et les calendriers qui offrent des espaces de pages libres en-dessous des chronologies, rappels de fêtes religieuses ou dictons. Ces espaces libres permettent, dès le milieu du XVIe siècle, à certains lecteurs de noter des événements de leur vie personnelle ou familiale, à l'exemple de Michel de Montaigne, lui-même à la suite de son père[35] » (Virol, 2001, p. 68). Comme l'indique clairement l'article de *l'Encyclopédie* en 1752, l'agenda associe à l'outil désormais fréquent de l'almanach, le carnet de notes ou le calepin. L'article l'associe presque exclusivement aux marchands et aux négociants dépourvus de mémoire.

**Article « AGENDA » dans *l'Encyclopédie* (1752) par Edme-François Mallet**

« Tablette ou livret de papier sur lequel les marchands écrivent tout ce qu'ils doivent faire pendant le jour pour s'en souvenir, soit lorsqu'ils sont chez eux, soit lorsqu'ils vont par la ville. Ce mot est originairement latin, *agenda*, les choses qu'il faut faire, dérivé du verbe ago ; mais nous l'avons francisé. L'agenda est très-nécessaire aux négociants, particulièrement à ceux qui ont peu ou point de mémoire, ou qui sont chargés de trop grandes affaires, parce qu'il sert à leur rappeler des occasions importantes, soit pour l'achat, soit pour la vente, soit pour des négociations de lettres de change, etc. On appelle aussi agenda un petit almanach de poche que les marchands ont coutume de porter sur eux pour s'assurer des dates, jours de rendez-vous, etc. » (Diderot et Alembert, 1752c, p. 449)

Le calepin est un calendrier rudimentaire de poche, non nécessairement imprimé, dans lequel l'artisan enregistre les données pratiques de son activité au jour le jour, et qui fonctionne comme aide mémoire et outil d'anticipation. Les « livres de raison » des bourgeois sont de fait utilisés depuis la fin du Moyen-Âge pour conserver la mémoire des événements : les artisans y consignent des données pratiques telles que les commandes passées et des mesures (Madeline et Moriceau, 2010, p. 17-18). À l'instar des « agendas » de George Sand (Sand, 1993), des journaux personnels ou des carnets tenus par les notables (Phélippeau, 2002, p. 5), le dispositif a encore un usage rétrospectif. C'est un *memorandum* où l'on consigne ce que l'on a fait (Maiello, 1996, p. 242). L'usage moderne de l'agenda comme livre d'écriture personnel doit ainsi être rapproché de l'important essor des carnets, cahiers de notes et journaux intimes à la fin du

35La famille de Michel de Montaigne utilisa « l'Ephemeris historica » de Michel Beuther comme livre de raison. Cet éphéméride in-8°, imprimé à Paris en 1551 est un mémento historique mais aussi un agenda puisque chaque page conserve une partie blanche pour les notes personnelles *: Le Livre de raison de Montaigne*, reproduction en fac-similé, avec introduction et notes, publié pour la Société des amis de Montaigne par Jean MARCHAND, 1948.

XVIIIe et au début du XIXe siècle.

L'agenda tient historiquement du *diaire*, journal où étaient consignés les événements quotidiens des couvents ou des missions religieuses, puis par extension *livre de raison*, de comptes ou registre de comptabilité domestique, tenu par le chef de famille et transmis de générations en générations dans les familles de la petite et moyenne noblesse, la bourgeoisie marchande et les propriétaires ruraux sous l'Ancien Régime. Le terme a donné *diary* (journal intime) en anglais que Michèle Leleu a repris en 1952 pour former le terme *diariste* et désigner les nombreux auteurs de journaux personnels sur l'intérêt historique et littéraire desquels elle attire alors l'attention (Leleu, 1952, p. 28). Le journal intime est un texte rédigé de manière régulière ou intermittente, présentant les actions, réflexions ou intentions de l'auteur, normalement destiné à être maintenu secret, du moins temporairement. C'est un cahier de bord de forme variée, parfois épistolaire. Ses entrées généralement datées en font un agenda particulier de type rétrospectif. Il s'agit de rendre compte du temps écoulé entre deux moments d'écriture, de rapporter des réflexions au présent. Le journal tient de la comptabilité des jours qui passent. L'écriture est souvent introspective. Formellement, Philippe Lejeune le définit *a minima* comme « série de traces datées », témoignage d'un temps vécu, écriture chronologique qui le distingue des Mémoires, rétrospectives et narratives (Lejeune et Bogaert, 2005, p. 22). Il tient aujourd'hui une place importante dans l'étude des écrits personnels ou ego-documents des individus célèbres ou ordinaires.

D'abord très élitiste, cette écriture intime se diffuse dans la bourgeoisie à la fin du XVIIIe siècle à la faveur de la promotion de l'individu dans la société post-révolutionnaire (Corbin, 1987, p. 423). Elle correspond également à un changement de temporalité et au besoin croissant au début du XIXe siècle de contrôler les expériences qui ne peuvent plus être anticipées à partir de celles passées (Koselleck, 2000). L'inflation de l'écriture intime renvoie à une transformation de la perception et de la conscience du temps : le passé devient plus lointain, l'idée de futur apparaît, le monde n'est plus une donnée, mais une expérience. La distance entre le passé et le futur ouvre des marges de choix et de libertés pour les individus, mais cause en même temps une nouvelle anxiété qui se traduit dans un conflit permanent entre liberté et contrôle de soi. L'accélération des déplacements « à vapeur » et l'historisation du monde causent également une anxiété générale sur le maintien du sens de la continuité temporelle. Si la publication d'histoires nationales ou la construction de mémoires collectives répondent alors aux angoisses collectives, au niveau individuel, le journal intime et l'autobiographie contribuent à tenter de maintenir un

lien entre le passé, le présent et le futur (Baggerman, Dekker et Mascuch, 2011, p. 4). L'ego-document sert alors à construire son individualité. C'est une réflexion sur soi en lien avec historicité moderne, une auto-construction, qui se développe à la faveur d'incitations pédagogiques nouvelles. L'apprentissage du contrôle du temps devient un objectif pédagogique à partir de 1780 et le journal intime, un exercice quotidien, une discipline régulière que recommandent les traités d'éducation. Son développement est corrélé avec celui des agendas, comme l'analyse en 2011 une équipe d'historiens sur un corpus néerlandais :

> « The past was structured in diaries and the future was controlled by « agendas » : pre-printed pocket diaries with blank or lined spaces for each day of the year. The use of both textual forms reflects the tensions between freedom and control flet on the personal level. In the Dutch langage the word « agenda » firt appeared in 1769. Pre-fabricated agendas were mass-produced in growing numbers during the nineteenth century. In the twentieth century the school agenda became indispensable for every schoolboy or girl. Many children today grow up keeping a diary for looking back to the recent past and an agenda for planning the immediate future » (Baggerman, Dekker et Mascuch, 2011, p. 6).

L'essor de ces écrits personnels quotidiens ne tient pas seulement à cette incitation de la jeunesse bourgeoise à tenir un journal intime dans ce contexte temporel en plein renouvellement, mais aussi à des facteurs matériels et économiques et au marché du livre qui nourrit le « me-too effect » qui lui offre un débouché éditorial considérable :

> « Publishers, who by the late eighteenth century had introduced to the market pocket notebooks, almanacs, diaries, agendas and calendars, added to their stok-lists a growing number and variety of personal journals, memoirs and autobiographies » (Baggerman, Dekker et Mascuch, 2011, p. 7).

L'édition des « agendas » suit cette même logique mercantile de vente de papiers vierges ou peu imprimés, destinés à recueillir les compte-rendu quotidiens ou les projets d'une part sans cesse croissante d'une population mieux alphabétisée, plus « éduquée » et « responsable », travailleurs consciencieux, propriétaires prudents, passant de la providence divine à la prévoyance bourgeoise (Groethuysen, 1927).

### b) L'agenda comme *panoptique temporel*

Ce journal ne sert pas seulement à construire sa propre mémoire et à fixer le présent. Il est aussi un apprentissage de l'organisation de son temps et de son optimisation. La figure complexe du révolutionnaire jacobin, philanthrope et essayiste Marc-Antoine Jullien (1775-1848) fait le lien entre le journal intime, l'éducation et l'agenda, dans ses réflexions originales sur le « bon emploi du temps ». Administrateur militaire, homme de pouvoir versatile et malheureux

mais aussi pédagogue (Delieuvin, 2003 ; Di Rienzo, 1999), il développe au début du XIXe siècle, une méthode et des outils pour mémoriser, mesurer et contrôler de manière rationnelle et systématique l'emploi du temps de ses contemporains et des générations futures, dont l'usage doit contribuer au bonheur. Cette méthode est le produit le plus singulier dans l'œuvre d'un polygraphe prolixe et frénétique, un « homme à système », un « contrôleur du temps », assurant la transition entre l'esprit des Lumières et le nouvel ordre industriel, cherchant à « fonder les sciences humaines sur les principes des sciences physiques et tirer de ces principes une morale », selon les termes de Philippe Lejeune, qui consacre en 2008 un article à cette figure et à sa conception du journal personnel (Lejeune, 2008). Sa méthode s'inscrit dans un programme d'éducation tout aussi systématique et programmé, mécanique et idéaliste destiné à former les nouveaux chefs des systèmes démocratiques émergents, les ingénieurs et les cadres d'une nation toute neuve. Son *Agenda général* repéré à la BNF en 1815 est la 3e édition d'un opus pratique livré dès 1811[36] et précédé en 1808 d'un premier texte plus théorique intitulé *Essai sur l'emploi du temps, ou Méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du temps, premier moyen d'être heureux, destiné spécialement à l'usage des jeunes gens de 15 à 25 ans (Jullien, 1809)*[37]. En 1813, la quatrième édition de son *Agenda* porte pour titre un *Mémorial horaire ou thermomètre d'emploi du temps, servant à indiquer le nombre d'heures données par jour à chacune des divisions et subdivisions 1) de la vie intérieure et individuelle, considérée sous les rapports physiques, moral et intellectuel ; 2) de la vie extérieure et sociale pour l'année 1813 ou Tablette destinée à procurer le moyen de recueillir en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, tous les divers emplois et les principaux résultats de la vie pendant le même espace de tems [sic]* (Jullien, 1813). En 1824, l'auteur édite un dernier outil de contrôle du temps : le *Biomètre, ou Mémorial horaire, servant à indiquer le nombre des heures données par jour à chacune des divisions : 1° de la vie intérieure et individuelle... 2° de la vie extérieure et sociale, pour l'année 182…* (Jullien, M.-A., 1824), une « montre morale » selon la traduction anglaise de 1834 (Jullien, 1833a). En annexe de son *Essai* figure le *Mémorial analytique, ou Journal des faits et observations* qui, avec l'*Agenda général* et le *Biomètre, constituent* les trois outils de la méthode. Le premier offre un système réflexif d'indexation des quelques faits intéressants notés par l'auteur chaque jour. Le second fournit un dispositif d'enregistrement synthétique de l'intégralité des faits quotidiens dans un agenda journalier présenté sous forme de tableau, avec un système d'évaluation des faits (+, 0, -) et une indexation,

36 Cinquième et dernière édition en 1834.
37 Quatrième et dernière édition en 1829.

auxquels s'ajoutent quatre *Mémoriels* thématiques : « économique », « des personnes », « épistolaire » et des « Tablettes de souvenirs ». Le *Biomètre* se présente enfin comme un dispositif moral organisé en une synthèse quantitative rassemblant quinze journées en une seule page, destinée à faire prendre conscience à son propriétaire de la structure de son emploi du temps et à travailler éventuellement à son amélioration. Le temps est conçu comme un bien rare à rentabiliser.

> « De même que la *montre ordinaire* fait apprécier la fuite rapide des heures et permet d'en surveiller plus exactement l'emploi, j'ai pensé qu'il était possible d'imaginer et d'exécuter une sorte de *montre morale* (*Moral Watch*), que j'ai appelé *Biomètre*, mesure ou appréciation de la vie (des deux mots grecs, βιο, vie et μετρήστε, mesure), destinée à procurer à chaque individu qui voudra en faire usage un moyen facile et simple de mesurer exactement sa vie, en l'estimant par les divers emplois de chaque intervalle de 24 heures, et à rendre ainsi à l'esprit, par des *tables matérielles d'observations et d'expériences*, progressive et comparées, les mêmes services à peu près que la règle et le compas rendent à l'oeil et à la main » (Jullien, 1833b, p. 12).

Transmis dans un dispositif éducatif qui confine au dressage autoritaire, ces dispositifs visent à inculquer aux élites libres de la nation[38] une morale de l'efficacité, impliquant la saturation de l'emploi du temps, mais aussi l'équilibre en 3 fois 8 entre le sommeil, les loisirs et le travail. Alternativement conçu et présenté comme un « miroir », un « thermomètre », une « montre », une « boussole », un « ressort », une « balance », un « panorama » et un « guide moral », le dispositif vise le bonheur par le contrôle de soi et l'action, la lutte contre les passions qui ne compromettent pas le salut mais l'efficacité (Lejeune, 2008, p. 4). L'agenda est un journal détaillé des occupations tenu à la troisième personne du singulier, que l'enfant apprend à documenter quotidiennement et qui devient un miroir. Destiné à être régulièrement soumis à un adulte et plus tard à un « ami sûr », il est aussi un confessionnal. Ce journal sous contrôle externe doit conduire à la sincérité. Il personnalise l'institution domestique et morale du *journal de famille*, instrument de contrôle qui incitait les jeunes gens à ne rien faire ni de secret ni de honteux qui ne puisse y être inscrit : « Ce système montre une véritable phobie du secret et de l'intimité. L'intériorisation doit rester transparente, et l'individu une maison de verre » (Lejeune, 2008, p. 5). L'organisation du temps n'est plus un moyen et devient une fin en soi : le vice ou le malheur, c'est de perdre son temps.

L'auteur avoue s'inspirer des méthodes « religieuses », « militaires » et « commerciales ». Son *Biomètre* participe d'ailleurs de la disciplinarisation des corps individuels et collectifs que Michel Foucault observe dans les règlements de la manœuvre militaire, la décomposition des

38Paysans, ouvriers, employés et femmes ne disposant pas librement de leur temps en sont exclus.

gestes et du temps.

**Le temps disciplinaire chez Michel Foucault : ajuster le corps aux impératifs temporels**

« *L'emploi du temps* est un vieil héritage. […] Ses trois grands procédés – établir des sanctions, contraindre à des occupations déterminées, régler les cycles de répétition – se sont retrouvés très tôt dans les collèges, les ateliers, les hôpitaux. A l'intérieur des schémas anciens, les nouvelles disciplines n'ont pas eu de peine à se loger ; les maisons d'éducation et les établissements d'assistance prolongeaient la vie et la régularité des couvents dont elles étaient souvent les annexes. La rigueur du temps industriel a gardé longtemps une allure religieuse [...]. Pendant des siècles, les ordres religieux ont été des maîtres de discipline : ils étaient les spécialistes du temps, grands techniciens du rythme et des activités régulières. Mais ces procédés de régulation temporelle dont elles héritent, les disciplines les modifient. C'est en quarts d'heure, en minutes, en seconde qu'on se met à compter. A l'armée bien sûr […]. Dans les écoles élémentaires […]. L'extension progressive du salariat entraîne de son côté un quadrillage resserré du temps […]. Mais on cherche aussi à assurer la qualité du temps employé : contrôle ininterrompu, pression sur les surveillants, annulation de tout ce qui peut troubler et distraire, il s'agit de constituer un temps intégralement utile [...]. Le temps mesuré et payé doit être aussi un temps sans impureté ni défaut, un temps de bonne qualité, tout au long duquel le corps reste appliqué à son exercice. L'exactitude et l'application sont, avec la régularité, les vertus fondamentales du temps disciplinaire. […]

*L'élaboration temporelle de l'acte*. Ce que définit l'ordonnance de 1766 [sur la marche au pas dans l'armée royale], ce n'est pas un emploi du temps – cadre général pour une activité ; c'est plus qu'un rythme collectif et obligatoire imposé de l'extérieur ; c'est un « programme » ; il assure l'élaboration de l'acte lui même ; il contrôle de l'intérieur son déroulement et ses phases. On est passé d'une forme d'injonction qui mesurait ou scandait les gestes à une trame qui les contraint et les soutient tout au long de leur enchaînement. Se définit une sorte de schéma anatomochronologique du comportement. L'acte est décomposé en ces éléments ; la position du corps, des membres, des articulations est définie ; à chaque mouvement sont assignées une direction, une amplitude, une durée ; leur ordre de succession est prescrit. Le temps pénètre le corps, et avec lui tous les contrôles minutieux du pouvoir. […]

*L'utilisation exhaustive*. Le principe qui était sous-jacent à l'emploi du temps dans sa forme traditionnelle était essentiellement négatif ; principe de non-oisiveté : il est interdit de perdre un temps qui est compté par Dieu et payé par les hommes ; l'emploi du temps devait conjurer le péril de le gaspiller – faute morale et malhonnêteté économique. La discipline, elle, aménage une économie positive ; elle pose le principe d'une utilisation théoriquement toujours croissante du temps : exhaustion plutôt qu'emploi ; il s'agit d'extraire du temps, toujours davantage d'instants disponibles et de chaque instant, toujours davantage de forces utiles. Ce qui signifie qu'il faut chercher à intensifier l'usage du moindre instant, comme si le temps, dans son fractionnement même, était inépuisable ; ou comme si, du moins, par un aménagement interne de plus en plus détaillé, on pouvait tendre vers un point idéal où le maximum de rapidité rejoint le maximum d'efficacité. […] plus on décompose le temps, plus on multiplie ses subdivisions, mieux on le désarticule en déployant ses éléments internes sous le regard qui les contrôle, plus alors on peut accélérer une opération, ou du moins la régler selon un optimum de vitesse ; de là cette réglementation du temps de l'action qui fut si importante dans l'armée et qui devait l'être par toute la technologique de l'activité humaine. […]

Les procédés disciplinaires font apparaître un temps linéaire dont les moments s'intègrent les uns aux autres, et qui s'oriente vers un point terminal et stable. En somme, un temps « évolutif ». Or, il faut se rappeler qu'au même moment, les techniques administratives et collectives de contrôle faisaient apparaître un temps social de type sériel, orienté et cumulatif : découverte d'une évolution en termes de « progrès ». Les techniques disciplinaires, elles, font émerger des séries individuelles : découverte

d'une évolution en termes de « genèse ». Progrès des sociétés, genèse des individus, ces deux grandes « découvertes » du XVIII e siècle sont peut-être corrélatives des nouvelles techniques de pouvoir, et plus précisément, d'une nouvelle manière de gérer le temps et de le rendre utile, par découpe segmentaire, par sériation, par synthèse et totalisation. […] Ce sont peut-être des procédures de vie et de salut communautaires qui ont été le premier noyau de méthodes destinées à produire des aptitudes individuellement caractérisées mais collectivement utiles. Sous sa forme mystique ou ascétique, l'exercice était une manière d'ordonner le temps d'ici-bas à la conquête du salut. Il va peu à peu, dans l'histoire de l'Occident, inverser son sens en gardant certaines de ses caractéristiques : il sert à économiser le temps de la vie, à le cumuler sous une forme utile, et à exercer le pouvoir sur les hommes par l'intermédiaire du temps ainsi aménagé. L'exercice, devenu élément dans une technologie politique du corps et de la durée, ne culmine pas vers un au-delà ; mais il tend vers un assujettissement qui n'a jamais fini de s'achever » (Foucault, 1975, p. 175-190).

*L'Agenda* de Jullien pourrait être observé comme un *panoptique temporel.* Il participe de « l'assujettissement » ou de la production d'un sujet autonome, assumant sa sujétion. Avec le *Biomètre*, l'individu intériorise le contrôle du temps. Il n'est plus contrôlé dans l'usage qu'il fait du temps, mais autocontrôleur de son emploi du temps.

> « Quand on jette un œil sur l'évolution du journal [intime] depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, on voit bien que le contrôle administratif et la gestion commerciale en sont les modèles, et que le sujet moderne est né de la décentralisation et délégation des pouvoirs collectifs. Chacun d'entre nous est devenu un Etat en petit, avec son conseil des ministres, son service du contentieux et ses archives » (Lejeune, 2008, p. 6).

Le caractère totalisant, systématique et maniaque de la méthode vise à transformer une pratique d'introspection quotidienne ordinaire et empirique en un procédé rationnel et acharné. Inspiré des indexes de John Locke, des vertus de Benjamin Franklin, Jullien finit par proposer de combiner les trois dispositifs du *Mémorial*, de *l'Agenda* et du *Biomètre* et de produire un graphique de l'indice journalier de satisfaction d'occupation du temps noté de 0 à 20. Il s'agit en définitive de mesurer et de chiffrer, d'organiser « une veille stratégique pour ne rien perdre de soi », indexer pour capitaliser l'expérience dans son intégralité. Gouverner son temps. Ces instruments de compte de papier préparent-ils les applications que l'informatique des bases de données et des liens hypertexte rend désormais plus faciles ?

Bien que réédités, ces opus n'ont vraisemblablement pas été massivement utilisés ni la méthode réellement appliquée parmi les élites de l'Empire, des Restaurations ou de la Monarchie de Juillet. Philippe Lejeune ne recense que deux utilisateurs, par ailleurs connus comme diaristes : Maine de Biran (1766-1824) et Henri Frédéric Amiel (1821-1881), mais tous deux de manière très provisoire et apparemment sans grande satisfaction. Diariste dans sa jeunesse, l'auteur lui même ne s'est jamais véritablement plié à sa propre discipline. Mais « même si les

livrets de Jullien n'ont pas eu une influence énorme, ils dévoilent, en la poussant parfois jusqu'à la caricature, la logique profonde de notre construction comme sujet » (Lejeune, 2008, p. 6).

**« Le bon emploi du temps prolonge réellement la durée de la vie »**

« La méthode militaire, qui fait mouvoir plusieurs milliers d'individus comme un seul corps animé par une seule âme, atteste aussi, par ses effets prodigieux, la puissance du génie de l'homme, même lorsqu'elle est employée à créer des moyens de destruction contre ses semblables. D'après cette méthode, une inspection minutieuse parcourt successivement tous les rangs, depuis le plus inférieur jusqu'au plus élevé, et les paroles du commandement descendent avec rapidité, depuis le grade supérieur du général en chef jusqu'au simple soldat. Cette sorte d'échelle ascendante et descendante à la fois permet à la fois de surveiller et de diriger tous les mouvements d'une grande réunion d'hommes, aussi facilement que s'il s'agissait d'un seul individu. De même, par nos tableaux de répartition des emplois de chaque jour, et des heures qui leur sont consacrées, aucune de nos actions et même aucune de nos pensées n'échappent à l'examen. On voit passer les jours et les heures en revue, à certaines époques fixées, comme autant de fractions isolées d'un corps de troupes, dont l'inspection successive fait apprécier la bonne ou mauvaise tenue de l'armée entière. Un œil exercé juge à la fois les détails et l'ensemble. La même précision rigoureuse, que la hiérarchie militaire rend facile dans les évolutions d'une armée, s'applique à notre manière de distribuer et de faire, pour ainsi dire, manœuvrer les différentes heures de chaque jour.

La méthode commerciale a puissamment contribué à l'avancement des sociétés, en favorisant la prompte circulation des richesses, qui vont offrir partout des encouragements et des récompenses au travail ; elle établit un tel ordre dans la tenue des livres et dans la variété infinie des comptes ouverts, pour chaque correspondant, pour chaque place de commerce, pour chaque genre d'opérations, qu'il est toujours facile de contrôler chacun de ces comptes par le rapprochement de ses éléments, reproduits sous différentes formes et comparés entre eux. Nos livrets ont une parfaite analogie avec les grands livres des négociants et des banquiers, et avec les bulletins comparés des différentes places de commerce, qui font connaître au premier coup d'œil la hausse ou la baisse des effets publics ou des denrées dans chaque pays. Nous transportons les comptes courants du commerce dans notre méthode morale ; et nous arrêtons, chaque jour, en quelques instants, les comptes détaillés de notre dépense de vingt-quatre heures. Nous pouvons toujours décomposer les emplois de nos journées, en suivre exactement les variations, et descendre à volonté dans les moindres détails, ou les réunir et les comparer pour arriver à des généralités plus ou moins élevées.

Notre méthode de direction et de récapitulation de la vie ne laisse, pour ainsi dire, aucune place au désordre, à l'apathie, à la paresse, ni à l'ennui ; elle est féconde en instructions, en expériences et en souvenirs. Elle est destinée à procurer à la fois :

1° Une sorte de miroir moral et une représentation fidèle de la vie, qui sert à juger si elle est bien ou mal ordonnée, comme on voit, devant une glace, si la toilette est bien ou mal faite ;
2° Un thermomètre moral, qui fait connaître les degrés de la température physique, morale et intellectuelle, observée jour par jour, et les rapports de la constitution atmosphérique avec la constitution individuelle et la vie de l'homme ;
3° Une montre morale, dont le cadran n'offre point la marche, mais l'emploi des heures ;
4° Une boussole morale, qui permet de se diriger au milieu de l'océan du monde, ou de régler et de disposer les parties de son temps, de manière à les rendre le plus profitables qu'il est possible ;
5° Un ressort moral, qui donne une impulsion continue et salutaire à toutes nos facultés ;
6° Une balance morale, qui sert à peser nos actions, nos relations et presque nos pensées, et une mesure comparative des produits de l'existence, évalués par heure, par jour, par quinzaine, par mois et par

année ;
7° Une sorte de panorama moral, qui réunit, sous un seul point de vue, un nombre infini de détails dont nous sommes intéressés à saisir et à juger l'ensemble ;
8° Enfin, un complément de l'éducation pour un jeune homme, et un véritable guide moral, ami sûr, confident discret, conseiller sincère, dont les leçons ne blessent point son amour-propre, et agissent nécessairement sur sa raison, et qui, par le signe mystérieux ajouté à la ligne de chaque jour, nous révèle à nous-mêmes si nous sommes ou non satisfaits de notre conduite, et prononce le jugement intérieur que la conscience de chacun lui fait porter sur sa vie.

Bacon et Descartes ont montré, dans leurs œuvres philosophiques, comment on doit exploiter les capitaux en idées et en sciences ; Adam Smith, dans ses recherches sur la richesse des nations, et d'autres écrivains, occupés d'économie politique, comment on doit exploiter les capitaux en argent et en travail ; Aristote, Montesquieu, Mably, J.-J. Rousseau, dans leurs ouvrages de législation et de politique, comment on doit exploiter les capitaux en hommes : voilà mes guides. J'ai voulu montrer comment on peut exploiter un capital d'une autre espèce, combiné avec les précédents : le TEMPS , le seul qu'il ne soit pas possible à l'homme d'augmenter en quantité, mais qu'il lui est facile d'employer d'une manière beaucoup plus fructueuse. L' ORDRE agrandit l'espace, et le BON EMPLOI DU TEMPS prolonge réellement la durée de la vie » (Jullien, 1824, p. 391-395)

Réductionniste et sans doute irréaliste le projet positiviste de journal intime quantitatif de Jullien témoigne d'une volonté historiquement située de contrôler l'individualisation du temps. Il s'agit de mémoriser méthodiquement, dans des actes d'écritures réguliers et encadrés, l'expérience passée pour gouverner et optimiser son temps et améliorer la vie à venir.

### c) L'agenda complice de l'urgence néo-disciplinaire

Comme outil d'introspection et de communication avec son environnement, l'agenda peut ainsi être saisi comme un dispositif articulant pratiques d'information et temporalités organisationnelles. Pour les usages plus contemporains, sa sociologie s'inscrit en France dans un ensemble de réflexions de science de l'information et de la communication sur les effets des techniques et des outils de communication sur le rapport au temps et leurs conséquences en termes de contrôle social. L'agenda est désormais le plus souvent numérisé. La sociologie des techniques examine ainsi les instruments de la mobilité depuis le milieu des années 1990, mais sans nécessairement en proposer une interprétation critique. Dès 2000, Madeleine Akrich travaille sur le « temps du mail » et explore les effets du dispositif technique du courrier électronique dans l'organisation de travail (Akrich, Méadel et Paravel, 2000, p. 169)

[39]. Plus sensibles aux effets socio-politiques des instruments communicationnels de la mobilité en

39Elle montre qu'il induit une redéfinition des tâches et une nouvelle répartition du temps qui leur est alloué. L'outil ne tient pas ses « promesses » en termes de transparence et d'immédiateté, du fait de sa temporalité propre et particulière entre la co-présence de oral et la distance de écrit. Le mail serait un mode de communication original, défini comme « une interaction en suspens »

termes de dépendance et d'aliénation, Francis Jauréguiberry examine les effets de la diffusion du téléphone portable dans les organisations de travail, associée à l'émergence de l'*homme branché* nouvel avatar de l'*homme pressé*, mais dont les expériences montrent une grande variété d'usages. Le mobile peut permettre de préserver un « temps à soi ». Les techniques de filtre – et la restauration du différé qu'elles autorisent – offrent aussi la possibilité de réintroduire une distance vis-à-vis de l'interpellation et peuvent redonner à l'individu la capacité de gérer son environnement temporel. Cette maîtrise est cependant très inégalement répartie dans la société : « il y a des situations professionnelles où certains ont le pouvoir de se débrancher et d'autres ont le devoir de rester branchés » (Jauréguiberry, 1996, 2003, p. 165). La possibilité de se déconnecter est très inégalement répartie.

Valérie Carayole propose une approche plus critique des dispositifs de communication comme instruments de temporalisation (Carayol, 2012). Les sociétés du risque (Beck, 2008), défensives, de l'insécurité (Castells, 2011) et de l'hyper-modernité (Aubert et Roux-Dufort, 2003) semblent reposer sur des temporalités accélérées de l'urgence, de la flexibilité et de la réactivité (Laïdi, 1999) auxquelles contribueraient les TIC. Le malaise temporel ne relève plus des cadences des chaînes de production ni de la négociation du temps de travail, mais d'usages différenciés de temporalités multiples et complexes articulant travail et non-travail dans un espace désormais dominé par les outils de communication. La fabrication de l'urgence est devenue une technique managériale pour mobiliser une organisation sur une menace potentielle (Jellimann, 1999). Au nom de l'urgence, on impose des pratiques d'imitation (*benchmarking*) et des mesures autoritaires éliminant le temps de la négociation et de la concertation, au-delà des usages classiques de la ruse et de la surprise ou de l'effet d'aubaine de la *mètis* des Grecs (Vernant et Detienne, 1974). Priver les autres de leur capacité à prévoir et à anticiper participe de la construction d'un pouvoir autoritaire. Si « le pouvoir s’articule directement sur le temps, en assure le contrôle et en garantit l'usage » (Foucault, 1975, p. 175), c'est en produisant un temps naturalisé, en réglant les cycles de répétition, en développant une anatomochronologie du comportement pour « éviter le gaspillage du temps ».

Mais les TIC dépasseraient cette manipulation ou cette instrumentation du temps moderne dans les rapports de pouvoir et l'assujettissement décrite par Foucault. De fait les pratiques de communication dans les organisations sont constitutives de temporalités singulières, d’anticipations, d'improvisations et de pérennisations, à travers les pratiques de veille, de coordination, de *reporting*, de commémoration, d'archivage, et les usages d'applications

technologiques notamment mobiles. Seulement les effets temporels de l'introduction de TIC dans l'organisation sont loin d'être connus et maîtrisés, leur adoption relevant davantage de l'efficacité pragmatique et fonctionnelle, que d'un programme volontaire d'assujettissement. L'agenda professionnel, individuel ou partagé participerait alors du développement de « formes organisationnelles post-diciplinaires sollicitant de plus en plus l'autonomie, le gouvernement de soi, voire l'exigence de production de soi tout en minimisant l'usage de l'interdit et la discipline » (Carayol, 2005, p. 36). Les outils de communication comme l'agenda électronique entretiendraient un « contrôle social institutionnel », à la fois interactionnel et technologique, involontaire, fragmenté et post-panoptique :

> « Dans les milliers d'échanges quotidiens qui tissent ensemble le fond socioculturel du sujet postmoderne, il n'existe aucune volonté de promouvoir et de constituer un univers cognitif et moral. Le seul objectif recherché est d'avoir des comportements propices à l'efficacité fonctionnelle des organisations. Le souci du contrôle institutionnel ne peut donc continuer d'être vu comme une prolongation d'assujettissement, ni dans le sens d'une soumission ni dans son acceptation foucaldienne de la constitution de l'être humain socialisé en sujet. La vision moderniste globale du contrôle n'est plus opérante dans une grande majorité de contextes contemporains. En revanche, on aurait plutôt affaire à un « désujettissement » de l'individu, majoritairement transformé en usager fragmenté, car l'objet de contrôle est de réguler exclusivement la coquille fonctionnelle de l'activité liée chaque fois à l'institution » (Lianos, 2003, p. 441-442).

Ces considérations invitent à explorer ces TIC et l'agenda en particulier comme un instrument de gestion (Moisdon, 1997) du point de vue des régulations socio-temporelles et du contrôle social auquel ils contribuent. Comment ces apports problématiques peuvent-ils se décliner dans l'étude sociologique des usages des agendas d'acteurs politiques ? Comment cette construction socio-historique des dispositifs de domestication du temps structure-t-elle l'activité politique contemporaine ? Les politiques sont pour la plupart contraints à l'utilisation d'agendas et d'autres technologies d'information et de communication pour organiser leur travail de représentation et de gouvernement. Ils en tirent vraisemblablement de nombreux avantages, comme l'ensemble des autres cadres et dirigeants des organisations, acceptant le rapport au temps dans lequel le dispositif les enferme, troquant la contrainte de l'hyper-connexion contre l'efficacité de la coordination qui garantit la présence quasi ubiquiste des élus et des dirigeants sur leurs territoires. Mais il faut aussi chercher dans les usages de l'agenda en politique les signes anthropologiques du pouvoir : y voir l'un des dispositifs contemporains du gouvernement de soi, indispensable au gouvernement des autres, un appareil d'incorporation et de légitimation du leadership.

## 3.3. Gouverner son agenda pour gouverner les autres

La retenue des gestes, la contenance et le gouvernement de soi sont des questions fondamentalement politiques, comme le soulignent à la fois Norbert Elias (Elias, 1991) et l'anthropologue du politique Georges Balandier, le corps étant un véritable opérateur politique et social du pouvoir (Balandier, 1985). Le gouvernement défini par Foucault comme la « conduite des conduites » (Gordon, 1991, p. 3) à travers la notion de « gouvernementalité » (Foucault, 2004), impose une autodiscipline nouvelle, l'apprentissage d'une vigilance de soi, une retenue plus forte, la contenance. Parce qu'il faut être maître de soi-même, posséder ses passions, exercer sur soi une discipline individuelle, pour se faire aimer des autres, pour respecter les autres, mais aussi pour les dominer (Haroche, 1993). L'agenda comme dispositif technique d'équipement de l'entreprise politique participe de la disciplinarisation du corps de l'élu ou de l'administrateur public. Au delà des dispositions psychologiques, de l'intégration d'une posture indispensable à la reconnaissance d'une figure de légitimité, l'agenda est l'instrument de la distribution spatiale et temporelle du corps de l'homme ou de la femme de pouvoir, de sa répartition physique dans un espace-temps politique par définition contraint et limité. On retiendra ici trois modalités de la relation entre l'agenda personnel et la personne de pouvoir dont il s'agit d'organiser le temps de travail politique : incorporation, domestication et exemplarité.

### a) Incorporer le métier politique

La première approche de l'agenda comme dispositif de gouvernement de soi est celle de Philippe Veitl, quand il saisit les carnets du député-maire de Montélimar comme l'outillage d'une « technique du corps » politique au sens de Marcel Mauss (Mauss, 1936). Il suppose lui aussi l'existence d'une dimension corporelle du métier politique : « en arrière plan des agendas se trouve un « sens pratique politique », une sorte de machine individuée, vouée à l'action politique,

spécifiée par les sites politiques qui les ont écologiquement et temporellement façonnés et où ils s'ancrent. » L'homme politique est une « machine » (Wacquant, 1989), « sans relâche soumise à la nécessité de s'adapter à quantités de difficultés pour (re)construire le jeu politique où elle s'insère afin de tenter d'en conserver la maîtrise » (Veitl, 2001, p. 50). Il s'agit d'interroger l'apprentissage « corporel » du métier d'homme politique, quand l'ambition de l'élu littéralement « prend corps ». Philippe Veitl cherche à analyser un mode historiquement constitué de régulation d'un milieu politique local par une machine vouée à la politique, pour qui l'agenda est un outil de travail. Il décrit un objet et un dispositif de planification à partir d'entretiens avec l'ancienne secrétaire de l'élu, en passant rapidement en revue la topographie de l'espace politique couvert, les acteurs en charge de l'agenda, l'existence d'un double agenda officiel en mairie et au conseil général, l'absence de rationalisation, la faible délégation, l'habituelle saturation de l'emploi du temps, le poids de l'accueil des citoyens, « une tâche à laquelle il accorde une importance extrême parce qu'il sait que cette « transaction » électorale qui fait l'élu est un moment majeur (Gaxie, 1985)». L'agenda est interprété comme l'élaboration de listes des « choses à faire » qui passe par d'incessants aller-retour entre les agendas de poche et officiels. Il souligne l'absence d'autonomie de l'objet agenda et la dimension coproduite de l'emploi du temps. L'agenda de Maurice Pic devient un objet pivot ; il incorpore l'ensemble des logiques du fonctionnement, de l'histoire et des projections de l'entreprise politique individuée.

Le compte-rendu du contenu des périodes disponibles étudiées reste succinct : peu de vacances ou de jours de congé ; travail le dimanche y compris en mairie ; présence plus importante en mairie qu'au conseil général. Les déplacements de ce notable socialiste à l'extérieur du département sont limités à Lyon et Paris, l'Isère, l'Ardèche, le Vaucluse et, dans la Drôme, surtout aux cantons et communes limitrophes de Montélimar, souvent le samedi ou le dimanche, pour des manifestations festives, mais aussi de manière à ce que tous les chefs lieux de canton, y compris les plus éloignés, soient régulièrement visités. L'agenda trahit une présence renforcée à l'Est et au Sud-Est du département dans les zones les plus décisives pour les élections sénatoriales et dans son canton. L'analyse de contenu relève quelques noms de personnalités, mais surtout quatre activités soulignées comme significatives du dispositif de contrôle du territoire politique sur la période : 1) une semaine entièrement consacrée à la foire-exposition annuelle de la ville (travail de proximité) ; 2) les rendez-vous fréquents avec le président de la société de chasse départementale qui est aussi le trésorier de la section locale du PS ; 3) le moment clef de l'inauguration d'une exposition souvenir et captivité, attestant du poids du

puissant réseau des Anciens combattants ; 4) un autre moment clef constitué par le repas de l'amicale des maires du canton de Marsanne.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'agenda reste une « illusion » et l'auteur insiste sur le caractère illusoire d'une objectivation plus poussée de l'emploi du temps et sur la nécessité d'un déplacement du regard :

> « Les agendas, en tant qu'ils expriment et permettent une pratique politique, ne peuvent être questionnés avec une intention proprement structuraliste, lorsque l'on veut « construire le réseau des relations constitutives du système des pratiques. Car selon Bourdieu, « l'analyse la plus rigoureuse ne peut manifester toute la cohérence possible des produits du sens pratique qu'en faisant surgir du même coup les limites de cette cohérence, et en contraignant ainsi à poser la question du fonctionnement de cette sorte de sens analogique qui produit des pratiques et des œuvres. »(Bourdieu, 1980, p. 347) » (Veitl, 2001, p. 59).

Ce « sens analogique », c'est cette aptitude à « agir sans réfléchir mais sans se tromper non plus » pour imposer son autorité sociale. Saisir ce « sens analogique » comme condition de la gestion de l'espace-temps politique et de la complexité du métier politique en général, c'est s'emparer des agendas comme produits d'un montage de séries d'actes faits par et pour l'autorité sociale. « Ils doivent être tenus pour le résultat de la cristallisation biographique, à un moment donné et dans un contexte partisan et socio-géographique spécifique, d'une « machine intelligente, créatrice et capable de s'auto-réguler tout en innovant à l'intérieur d'un registre fixé et relativement limité de mouvements » (Veitl, 2001, p. 59). La démarche vise à nuancer les approches du métier politique tendant à survaloriser l'aptitude à agir avec une pleine et entière conscience stratégique. « Comme le boxeur étudié par Wacquant, écrit Veitl, l'homme politique doit articuler des dispositions antinomiques : une grande agressivité instinctive liée à des émotions toujours réfléchies et contenues, une prudence et une réserve constante associée à une fulgurance du coup au moment où il faut le porter. Cette manière d'être permet un décodage spontané, « corporel » d'une situation » et l'agenda en est une des conditions de possibilité. Il faut donc parler du montage de cette capacité à faire de la politique qui « n'existe pas sur le papier », mais relève d'un long apprentissage implicite, d'une lente intériorisation des dispositions de la maîtrise de l'espace et du temps du politique.

> « Il convient alors de considérer les pages de l'agenda comme un produit tangible de ce « sens analogique » qui s'exerce là en politique et qui a pris forme au fil d'un parcours propre à l'élu. Elles n'existeraient pas sans ce montage incorporé. L'agenda doit aussi être vu comme un outil pour renforcer l'opérationnalité de ce sens analogique sans lequel Pic ne peut investir le jeu politique. Il peut grâce à lui consolider la logique d'immersion qu'impose toute participation à une activité sociale. En effet, la fabrication de l'agenda le dégage de l'urgence de la pratique. Il est possible de la sorte d'introduire un rapport distancié à ce qu'il faut faire, c'est à dire d'organiser un peu à

> l'avance l'emploi du temps. L'agenda lui sert d'instrument pour éviter l'imprécision et l'indétermination qui résultent des rencontres fortuites, des aléas d'un métier politique par définition à l'intersection de multiples univers sociaux qu'il faut essayer d'articuler. » (Veitl, 2001, p. 60).

L'agenda est en ce sens un instrument de gouvernement de soi et des autres, un dispositif de maîtrise de la pratique-même du métier politique, un réducteur d'incertitudes, un dispositif d'actualisation des savoirs-pratiques incorporés, une condition de possibilité de l'anticipation « de ce qui doit être fait », pour réagir à l'urgence de la pratique. Confronté à la menace de la routine et de l'enfermement dans un répertoire de réponses à des situations apprises dans la passé, la machine politique agendaire risque alors de produire des situations d'inadaptation du « sens politique » et l'échec ou la destruction du leadership. « La machine intelligente et créatrice (Wacquant, 1989) est capable d'adaptation comme en témoigne la longueur de la carrière. Mais dans son travail de quadrillage de l'espace-temps, il n'a pas réussi à éviter l'essor d'une volonté d'indépendance ou d'opposition à son égard. […] Dès lors, Pic, dont l'ambition politique a pris corps, pour quadriller un univers local singulier et se le réserver, en vint peu à peu, au fil du temps, à perdre cette capacité de « quadrillage » sur l'électorat et les élus de la Drôme et de Montélimar » (Veitl, 2001, p. 61)[40].

L'approche biographique est confrontée au problème de « l'explicitation d'un « style » individuel, « d'un système de schèmes capables d'orienter les pratiques », qui n'accède jamais « à la conscience autrement que de manière intermittente et partielle » (Bourdieu, 1980, p. 448), parce que, et c'est sa nature anthropologique, elle n'existe dans l'exercice du métier d'homme politique que lorsque l'élu fait corps avec tout un ensemble « d'actes traditionnels tenus pour efficaces », utilisés spontanément avec l'objectif de bâtir et de quadriller des espaces-temps légitimes. « C'est dans ce cadre théorique qu'il semble possible de questionner la fabrication d'un « *habitus* politique », d'une « machine intelligente, créatrice et capable de s'auto-réguler » par l'étude d'acteurs individuels intégrés dans leurs « milieux » » (Veitl, 2001, p. 61). L'agenda personnel est ainsi saisi à la fois comme dispositif incorporé de quadrillage spatio-temporel et comme trace de l'opérationnalisation du sens pratique en politique et de la construction du leadership politique.

40Cette perte du contrôle renvoie aussi à l'évolution d'un environnement, sa marginalisation amorcée dans les années 1960 et accéléré au début des années 1980, liés aux transformations des arrangements territorialisés entre préfets et notables (Grémion, 1976), au décalage entre les espaces traditionnels de production de la légitimité politique et la recomposition des espaces socio-économiques, à l'essor des enjeux urbains.

### b) Domestiquer l'urgence

« Le métier politique tient à une capacité à tenir ensemble des contraintes et attentes multiples et à y répondre dans un temps limité », comme le souligne Rémi Lefebvre (Lefebvre, 2014b, p. 68). L'urgence s'est sans doute imposée en politique bien avant le reste de la société et l'agenda est avant tout un dispositif de gestion de la rareté. Le « modèle temporel d'excellence sociale » produit et reproduit dans les grandes écoles du pouvoir (Darmon, 2013) articule gestion de l'urgence et longues plages de travail. La rapidité et la maîtrise du temps font partie des critères de distinction de ce qui sépare les élites « brillantes », efficaces et performantes, des autres les « besogneux » (Favier, 2015). Les « dominants temporels » sont donc ceux qui, tout en respectant les normes de disponibilité extensive pour le travail et de performance, sont « en mesure de s'extraire du contexte temporel commun », qui peuvent prendre des décisions d'usage du temps qui ne consistent pas en de pures réactions aux contraintes. Les dominants sont ceux qui peuvent apparemment « prendre leur temps ». « Vraiment réussir », c'est avoir des dispositions à la gestion du temps qui permettent, en dépit d'un contexte temporel caractérisé par l'exigence d'une grande disponibilité pour le travail, de ne pas avoir à « arbitrer » entre le travail professionnel et le reste de la vie » (Favier, 2015, p. 84). Outre l'économie sexuée des rapports au temps qui en découle, cela implique le plus souvent un bon outil de gestion. Et l'agenda est alors la condition d'un rapport élitiste au temps que partagent les dirigeants dans la sphère publique. L'auteur ajoute d'ailleurs : « On fait l'hypothèse que dans leur mode de vie, les énarques sont tiraillés entre deux usages dominants du temps : l'un aristocratique et « emblématique », qui exige d'être « prodigue de son temps et du temps des autres », de le gaspiller, de le perdre, d'en faire la « consommation ostentatoire » ; l'autre « bourgeois et technique », qui commande de l'économiser, de l'organiser, de le gérer d'une manière efficace pour le gagner (Grignon, 1993, p. 282) » (Favier, 2015, p. 89). Cet usage bourgeois et technique du temps correspond bien à celui du politique gérant personnellement et avec rigueur un agenda. D'autres acteurs politiques privilégient-ils un usage plus « aristocratique et emblématique » du temps, grâce à un dispositif plus collectif et d'une certaine manière plus diffus ou discret de gestion du temps, permettant d'avoir l'air d'en disposer avec aisance, dans un univers marqué pourtant par l'urgence ? L'examen des agendas des deux Premiers ministres observés durant les années 1960 ne le confirme pas. Les conditions de travail pratiques et symboliques poussent ces dirigeants à déployer au plus haut niveau de l'État, des techniques de domestication du temps (Dulong, 2015). Le Premier ministre mène en permanence une bataille contre le temps (une course contre

la montre), et une bataille des temps pour accomplir sa tâche. Son temps est saturé mais également marqué par une forte incertitude dans son emploi comme dans son amplitude. Il n'a qu'un contrôle partiel de son agenda, étant placé sous la dépendance d'autres agendas institutionnels, comme celui du Président de la République et ceux de ses innombrables interlocuteurs sectoriels aux temporalités propres. Il est encore dépendant des stratégies intrusives de contrôle de son agenda mises en œuvre par tout l'entourage politique du gouvernement, des membres de cabinets, des parlementaires et membres d'organisations partisanes et syndicales qui cherche à l'influencer.

Face à cette temporalité saturée, contrainte et incertaine et face à l'urgence dans laquelle est plongée le Premier ministre, l'agenda opère comme un dispositif de domestication du temps en organisant une stratégie d'ubiquité (Lefebvre, 2014b), en étirant le temps, en le dépliant et le maximisant sur les plages horaires habituellement destinées aux repas ou au repos, mais aussi en se dédoublant par la délégation d'un certain nombre d'événements, et en particulier au directeur de cabinet, doublure fonctionnelle du Premier ministre. La domestication du temps passe aussi par des stratégies d'isolement consistant à sanctuariser et rendre inaccessible le bureau, afin de se mettre régulièrement à l'abri du « bruit » et du « stress temporel » et de se protéger d'un certain nombre de sollicitations. De fait la gestion de l'agenda du chef du gouvernement dépasse de loin l'enjeu ordinaire de la rationalisation de son temps. En ces débuts de la Ve République, l'agenda est perçu comme l'instrument de l'invention de la figure du chef de gouvernement à la tête d'un parti de gouvernement, par le passage d'une « société de pairs » à une société de cour (Elias, 1985), par l'organisation d'un « savant dosage entre proximité et distanciation » dans les rapports institutionnels encore incertains du Premier ministre avec ses ministres et ses parlementaires (Dulong, 2015, p. 17). En domestiquant son temps, le Premier ministre domestique également les ministres et parlementaires sur lesquels il doit asseoir son autorité. L'individualisation des relations avec les ministres au détriment de la collégialité, la restriction de l'accès à une proximité mondaine participe, dans l'agenda, de cette curialisation du gouvernement, mais aussi des membres des groupes parlementaires.

Cette manière de saisir les usages de l'agenda du dirigeant rappelle que ce dispositif « est fait à la fois de la maîtrise de savoirs et de connaissances mais aussi d'un sens pratique, d'un sens du placement et du temps que seule l'expérience du jeu peut donner » (Lefebvre, 2014b, p. 68). L'agenda reste un dispositif de « conduite des conduites », du gouvernement de soi et des autres, une machine à savoir-faire politiques, un outil d'entretien du sens du placement et du

déplacement qui caractérise le leader dans le champ et l'espace politique (Bourdieu, 1997, p. 21)

### c) Produire l'exemplarité

Dans la vie « professionnelle » d'une vice-présidente de région contemporaine, le travail politique quotidien apparaît fortement normé, codifié et surtout organisé. Cette organisation implique que l'élue ne peut pas se permettre d'être en retard, de ne pas respecter son agenda, ses rendez-vous, son organisation, sous peine de donner l'impression de « mal » travailler, c'est-à-dire de se rendre moins disponible et moins proche des agents avec lesquels elle est en interaction, et de moins bien suivre, maîtriser, modifier et personnaliser les « dossiers » dont elle est chargée (Godmer et Marrel, 2015a, 2015b).

L'un des principaux objectifs du travail collectif de l'*agenda-making* est de gérer l'impératif de présence qui s'impose à la vice-présidente. Toutes les demandes qui lui sont adressées par des acteurs politiques, associatifs ou économiques locaux se doivent d'être toujours traitées, en sorte que les retards, absences, impossibilités de dernières minutes ou refus doivent être notifiés et accompagnés de mots d'excuses en vertu de cet « impératif » de présence ou de disponibilité. La micro-entreprise politique observée assume ainsi une dynamique de rationalisation et de « procéduralisation » de l'*agenda-making*, à laquelle participe la technicisation de l'outil informatisé et de sa gestion. Cette rationalisation de la production du temps et de la disponibilité de l'élue doit être saisie comme la constitution d'une ressource politique. Contrairement aux représentations spontanées, l'élue n'est pas forcément « en retard ». Elle ne se contente pas d'une gestion artisanale de l'agenda. Les « accidents d'agenda » sont par conséquent extrêmement rares. La régularité des réunions et la stabilisation des agendas institutionnels constituent un contexte qui pèse sur les modes d'investissement dans le mandat. En effet, l'élue ne dit jamais « non » et cherche à répondre à un maximum de sollicitations. Ce principe d'action s'explique en particulier par la dimension fortement territoriale du mandat régional. La professionnalisation de la fabrication de l'agenda a partie liée avec les modalités de l'investissement territorial de l'élue dans son mandat. Cette fabrication de l'agenda est contrainte par la structure du temps propre de l'élue observée. La trajectoire de l'élue est déterminante, celle-ci participant au renouvellement du personnel politique local, de par son genre mais aussi sa spécialisation et sa compétence technique. Cette image de l'élue professionnelle ne doit cependant pas affaiblir les ressources de notabilité accumulées dans la perspective d'éventuelles échéances électorales. Le fait de consacrer du temps au « territoire » oblige à une

procéduralisation douce de l'agenda en soutien au dédoublement de l'investissement de l'élue technicienne sur ses dossiers régionaux comme sur sa « circonscription ». L'agenda est donc la traduction des principes pratiques d'action de l'élue. Il est la marque de sa déontologie, à tel point qu'on pourrait parler d'une « éthique de l'agenda » forgée par l'élue.

Une fabrication « efficiente » de l'agenda traduit le professionnalisme et la disponibilité de l'élue, deux types de compétences associées notamment aux « élus de proximité » (Le Bart et Lefebvre, 2005). L'agenda est le nom et le signe de la professionnalité et de la proximité de l'élue. L'*agenda-making* est ainsi au centre d'un « dispositif servant à contrôler son territoire politique » (Veitl, 2001, p. 58). La gestion de l'agenda devient l'axe central d'une activité politique collective et professionnalisée. L'importance prise par l'agenda dans le travail politique trouve son origine dans la rationalisation des activités de l'élue et dans le développement des dimensions locales puis communicationnelles de celles-ci. Tout se passe comme si des règles du jeu politique sans cesse renouvelées n'autorisaient pas à tous les élus une gestion brouillonne, interpersonnelle et pour tout dire « notabiliaire » de l'agenda.

Le « bon gouvernement » de l'agenda est un indicateur du « gouvernement de soi » caractéristique du leadership des sociétés modernes. Il apparaît comme une véritable ressource dans la compétition politique notamment pour des élus en situation de non-leadership régional et de non-cumul des mandats. En effet, paradoxalement, l'élue non-cumulante étudiée ici gère au plus près son agenda, justement comme une ressource. Tout se passe donc comme si la gestion plus ou moins « rationalisée », mais en tout cas rigoureuse, de l'agenda était une ressource centrale, notamment pour des élus au profil « technicien », pour lesquels la production ou l'entretien du statut de notable politique local passe spécifiquement par une remarquable capacité de réaction et une grande accessibilité permise par la « bonne gestion » de l'agenda : « Montre-moi ton agenda, je te dirai quel type d'élu tu es ». Cette hypothèse mériterait un programme d'enquêtes comparatives rigoureuses.

*

L'agenda personnel du personnel politique est moins un dispositif de contrôle et de contrainte qu'un outil de gouvernement de soi, d'incorporation d'un métier, de domestication de l'urgence et d'une distribution orchestrée et ciblée de la disponibilité, un instrument de fabrication d'une image légitime constitutive du leadership politique territorial. Mais c'est dans la fabrication de l'emploi du temps qu'il administre que l'agenda prend une nouvelle dimension :

comme outil de gestion du temps, de synchronisation des temporalités, d'optimisation du quotidien, il est aussi une fenêtre sur les formes et les logiques de la collectivisation du travail politique routinier, que la sociologie des usages peut contribuer à davantage dévoiler.

# 4. L'*organizer* : gestion du travail politique collectif et de ses frontières

> « Au printemps, chaque année, l'agenda *Google* me permet de planifier toutes les activités des quatre paroisses pour une année, de septembre à septembre. C'est un travail d'orfèvre de plus de deux mois qui tient compte des impératifs diocésains et paroissiaux propres à chaque service, des impératifs liés à mes autres missions ou tout simplement à ma vie personnelle. Les coordinateurs des paroisses peuvent avoir accès, en ligne, à l'agenda en cours d'élaboration et y faire des modifications. En outre, cette planification permet la mise à jour du blog du doyenné et l'édition d'un fascicule de quarante-quatre pages, remis aux paroissiens à chaque rentrée, contenant toutes les dates importantes à venir. Cet outil Internet permet à tous les acteurs de la pastorale d'envisager l'année plus sereinement (Laby, 2011). »

L'Église qui l'a inventé n'y échappe pas. L'agenda est en tant que tel une organisation. Mais le curé est aujourd'hui connecté. L'agenda est aussi une fenêtre sur l'organisation politique plus large, de laquelle il participe. L'agenda personnel des femmes et des hommes de pouvoir est un révélateur du travail politique routinier qui, tout en les organisant, donne une vue panoptique sur les activités ordinaires des dirigeants. L'organisation de travail du représentant ou du dirigeant politique demeure un lieu invisible, souvent secret et sa représentation reste floue et incertaine (Courty, 2005). L'étude des agendas des politiques participe à lever le voile sur les coulisses, les tâches banales, les routines qui font la vie des professionnels de la politique entre deux élections. L'agenda donne ainsi accès à certaines dimensions pratiques des coulisses de la vie politique. Il s'agit de saisir la personnalité politique « [...] au centre d'une constellation qui fonctionne autour de l'allocation de son temps » (Paoletti, 2014, p. 119). Entrer par l'organisation du temps de travail routinier, c'est déconstruire l'auto-héroïsation du leader, l'appropriation individualisée de ce travail que renforcent le sacre de l'élection, la singularisation de l'œuvre collective dans la personne du représentant (Le Bart, 2012) et c'est objectiver l'exercice de

délégation interne. L'agenda personnel donne à voir « ce qu'il faut faire » en l'état actuel des croyances et des pratiques pour « représenter ». Les nombreux travaux qui accompagnent depuis la fin des années 1970 le développement de l'agenda électronique comme pivot central de la bureautique des organisations, aident à penser la place de l'agenda dans ce qu'on pourrait appeler le *Political Time Management*. La sociologie des usages des instruments d'information et de communication appliquée aux dispositifs de gestion du temps dans les organisations et la vie domestique, permettent ensuite de questionner le travail des frontières (*boundary work*) dans le champ politique.

L'organisation politique dans le dispositif agendaire est la seconde des trois lectures horizontales possibles de l'agenda, où le nécessaire détour par la littérature sur les usages socio-techniques généraux de l'agenda dans nos sociétés contemporaines invite à travailler les logiques et mécanismes de la fabrique collective du temps politique, les usages et effets paradoxaux de l'agenda dans les collectifs de travail politique, mais aussi la place de la vie privée et du secret dans les organisations politiques.

# 4.1. Agenda et bureautique dans l'organisation du travail : généralités

> « In western culture, much of one's "worth" is determined by how busy or productive one is (Schwartz, 1975), and one's schedule can be construed as a tacit measure or indicator of this value. By extension, some people see their calendars as a representation of self, as expressed in such statements as "my calendar is my life" » (Palen, 1998, p. 5).

Depuis la fin des années 1970, l'histoire des agendas s'écrit en sciences de l'information et de la communication, en sciences de gestion, en sociologie des techniques mais aussi en psychologie cognitive, en ergonomie et en *design* dans le champ alors émergent et pluridisciplinaire de la *relation homme-machine* (*human-computer interaction*) (Card, Newell et Moran, 1983), en sciences de l'informatique. L'agenda y est en effet devenu un objet central et banal de l'*office automation* (*OA*) (Murphy, 1983) traduit en 1976 en français par le terme *bureautique*[41]. Il y fut un enjeu, un terrain d'expérimentation, un objet pivot dans deux nouveaux champs de recherches et de développements techniques, managériaux et commerciaux : le *personal information management (PIM tools) (Lansdale, 1988)* et le *collaborative software* ou *groupware deployment* (diffusion de logiciels de travail collaboratif) (Richman et Slovak, 1987). Cette histoire récente doit davantage à la littérature anglo-saxonne qu'aux travaux français ou francophones peu nombreux. Avec l'essor de la micro-informatique d'entreprise, de la téléphonie mobile puis du réseau Internet, le développement de la messagerie électronique, la diffusion d'ordinateurs et de téléphones portables, l'usage du SMS, la généralisation des tablettes et smartphones et de leur traçabilité sur le réseau ou par GPS, l'agenda s'insère désormais dans un ensemble complexe d'équipements de communication techniques, mobiles, instantanés,

41La bureautique est définie pour la première fois en 1976 par Louis Naugès à Grenoble, comme l'ensemble des techniques d'automatisation des activités de bureau et du traitement de la communication de la parole, de l'écrit et de l'image.

assimilables à des *artefacts cognitifs* identifiés et définis en 1991 par Donald Norman (Norman, 1990). Leur développement et leur amélioration ont très rapidement nécessité l'étude de leurs usages dans des démarches diverses, plus ou moins normatives et prescriptives, mais cherchant toutes à saisir les bouleversements des repères spatio-temporels, des frontières et des liens dans la société de « l'homme connecté » (Jauréguiberry, 2003).

Les sciences de l'information, du management et de l'informatique s'intéressent dès le début des années 1980 à l'équipement technique de la gestion du temps, accompagnant une demande d'expertise et d'ingénierie applicative, le développement d'un marché important, mais aussi une dynamique de rationalisation du travail des cadres dans l'entreprise et les transformations des rythmes de la vie privée. Les travaux d'analyse des usages d'agendas dans le monde professionnel se développent aux Etats-Unis et datent du moment où commence l'informatisation des dispositifs de gestion des calendriers et des journaux personnels.

Les premiers logiciels de gestion personnelle du temps se développent dans la seconde moitié des années 1970. Du fait de l'apparente simplicité des fonctions qu'il remplit, l'agenda apparaît alors comme l'objet trivial idéal du prototype de l'automatisation du bureau (White, 1977). Il ne s'agit pas de poursuivre le développement déjà ancien des systèmes de planification industrielle ou de programmation de la production, mais bien d'assister les agents du travail de bureau d'un nouvel outil proprement révolutionnaire : l'ordinateur personnel. Les premiers systèmes disponibles incluant des applications de calendrier sont le *System 90* d'Axxa Corporation et *System/34* d'IBM (Guillet, 1980). En 1981, apparaissent *Alliance Office System* de la société Wang et Xerox8010 Star. En 1982, IMB sort son *Professional Office System* qui va être popularisé sous le nom d'*OfficeVision* (*OV*) (Palen, 1998, p. 6). Le marché de l'agenda électronique émerge réellement au milieu des années 1980, en s'autonomisant des lourds systèmes intégrés d'*OA*. Lotus est considéré en 1987 comme l'inventeur du *PIM* avec son *Agenda COMDEX* (Parker, 1988). Deux grands types d'applications sont commercialisées : d'abord des agendas personnels du côté des *PIM*, puis rapidement des outils de coordination d'agendas de groupes (agenda-réseaux) et de planification automatique de réunions, dans le champ des *groupwares*, ou *collecticiels* en français (Levy, 1990).

Comment l'informatisation des agendas individuels et collectifs affecte-t-elle les organisations politiques de mobilisation, de représentation et d'action publique ? Comment les nombreux travaux qui suivent le développement des applications bureautiques commerciales à destination principalement des entreprises privées peuvent-ils nourrir la réflexion sur le travail

politique à la fin du XXe et au début du XXIe siècle ?

### a) L'informatisation de l'agenda : *artefact* personnel ou *collectitiel* ?

La toute première étude repérée est menée en 1981 pour l'informatisation des agendas personnels, par deux chercheurs en science de l'information, J.K. Kelly et Alphonse Chapanis au *Communication Reseach Laboratory* de la *Johns Hopkins University* à Baltimore et publiée dans une revue de psychologie anglaise (Kelley et Chapanis, 1982). Une littérature professionnelle très prescriptive publie alors des recommandations sur le travail des secrétariats, la gestion des rendez-vous et l'optimisation des emplois du temps. *How to find time enough. Get yourself organized. Secretary's Desk Book of Shortcuts and Time-savers* : les publications destinés aux agents de bureaux depuis la fin des années 1960 sont explicites. En 1982, Kelley et Chapanis constatent :

> « There is very little information in the literature on how professional persons and their secretaries keep track of appointments. Relevant articles in journals of business and management are mostly prescriptive in nature, suggesting ways for professional persons to optimize schedules and plan the day efficiently. Hegarty, for example, suggests that you should 'forget remembering' appointments and that the proper use of an appointment calendar will allow you to 'use your head for more productive matters' (Hegarty, 1976). Burger adds that a calendar can also act as a record of how time is spent, a useful tool in planning (Burger, 1974) » (Kelley et Chapanis, 1982, p. 241).

Il s'agit de guider les secrétariats de direction vers une organisation plus rationnelle des instruments de gestion des rendez-vous, mais de manière quelque peu spéculative, sans une réelle expertise des usages multiples et complexes dont font l'objet depuis longtemps les agendas[42]. Kelley et Chapanis entendent combler cette lacune de connaissance dans le but d'améliorer le *design* des agendas électroniques d'usage personnel. Les agendas sont traditionnellement définis comme des dispositif personnels : « *conventional paper calendars*

42« An even lager body of prescriptive literature aims at giving guidance to the executive secretary. Ingoldsby & Focarino, for instance, decry the use of the popular looseleaf, day-at-a-glance, flip-type calendars (Ingoldsby et Focarino, 1969). They claim that these calendars do not allow adequate space for notations. No evidence is given to justify this attempt to change the way secretaries choose their tools and plan their work. Clark suggests that secretaries might want to use a calendar book that can be closed if there is information that must be kept confidential (Clark, 1978). She also proposes that the efficient secretary should maintain no fewer than three separate calendars containing the same information, one for the secretary's use, one for the executive's desk, and one for pocket use. Dallas & Thompson carry that one step further and propose the addition of five more records: a checklist to keep track of recurring items, a tickler or reminder file, a daily schedule posting, a month-at-a-glance sheet, apd a card for the executive to take home in the evening with the next day's schedule on it (Dallas et Thompson, 1974). This pot-pourri of unsupported and open conflicting tips and advice provides no real help for the applications designer interested in a realistic picture of how calendar management is currently being handled » (Kelley et Chapanis, 1982).

*support people in idiosyncratic, personally customized way*s ». Il sont perçus comme des « artefacts ubiquitaires et cognitifs » (*ubiquitous and cognitive artifacts*) qui prolongent et améliorent la fonction cognitive en externalisant l'information (Norman, 1993). Ils sont utilisés pour une variété de tâches d'aide à l'activité quotidienne, non seulement pour planifier et programmer, mais aussi comme répertoire des « choses à faire », rappels des coups de téléphone à passer, registre pour les listes de courses… La variété des styles, des formats et des dimensions publiés (550 modèles, 150 styles et 15 dimensions repérés en 1980 chez 87 éditeurs aux Etats-Unis) signale l'éventail des usages individuels. Cependant, Kelley et Chapanis notent que la plupart des formats de calendrier n'ont pas été créés ni évalués sur la base des attentes des consommateurs, concluent que les formats papiers ne sont pas un bon indicateur de ce qui doit être pris en compte dans les versions électroniques. Leur étude « sociologique » est conduite par questionnaire auprès d'une population de 23 personnes actives et utilisatrices d'agendas papiers diversifiés[43]. Elle porte sur les préférences selon les formats et les modes d'organisation, les usages, les attentes. Elle souligne l'importance de l'utilisation de multiples agendas (jusqu'à six pour l'une des personnes). Elle conclut a l'utilité d'une informatisation des systèmes de gestion des rendez-vous pour résoudre les problèmes de localisation, d'accès multi-utilisateur et de coordination, la séparation entre vie privée et vie professionnelle, l'archivage, les conflits de dates, la gestion des engagements routiniers, les problèmes de manipulation, la facilité des recherches. Les questions des « informations associées » dans les écrits agendaires classiques, de la fragilité du support papier et du *design* sont également évoquées. Kelley et Chapanis entendent apporter les premiers éléments d'une observation objective des usages. Ils soulignent leur grande variété. Ils concluent, parfois de manière prémonitoire, sur les potentialités de l'informatisation des agendas, mais aussi sur les efforts nécessaires en termes de développement et de *design* pour les rendre attractifs auprès d'utilisateurs variés aux usages parfois très contrastés.

**Les potentialités de l'agenda électronique perçues en 1982**

The data of this study provide a considerable amount of encouragement for the concept of a computerized personal appointment calendar system. Our subjects were almost unanimous in saying that calendars are ubiquitous and indispensable to the conduct of their business and personal lives. At the same time we found no strong biases against computers or keyboard il:put media that would rule out the acceptability of such a system. In fact, the prevailing attitude about the prospect of using such a system was positive, albeit dubious that it could be built.

43 Dont un instructeur de vol, un psychologue, un agent de voyage, des agents de banque, un avocat, un professeur, deux ingénieurs, un comptable, un chef d'entreprise, le secrétariat d'un dentiste, celui d'un sénateur.

Many of the problems that people have paper-and-pencil calendars would be alleviated by computerization. Paper is easily torn or smudged. Changing or updating information is often a messy chore when erasers are called into play, or when old information must be scratched out and new information squeezed into margins. More than half of the participants in this study found it necessary to maintain more than one paper calendar for different locations and purposes, two persons using as many as six calendars at once. The problems that our participants had in sharing information among calendar books in different locations would not apply if they had easy, remote access to a single shared database. No longer would an executive in the field have to call his or her secretary to find a future meeting time. Hardware technology currently available would allow a person to carry perhaps a month's schedule information in a pocket-sized computer and instantly update that data with his desktop computer over the phone or on return to the office.

For a computerized calendar to be effective, however, it must be designed to accommodate the unexpectedly large amount of diversity that the participants of this study reported in the kinds of calendars they use and the different ways they use them. Concerns about privacy vary widely. Some persons keep their calendars closely guarded, others allow free access to them. Relevant time spans covered by calendars are enormous. Some few people are concerned only with the current day and the day following, others may plan appointments a year or more in advance, and still others must see varying amounts of information at a glance, depending on the needs of the moment. A substantial number of appointments are changed after they have been made and, once again, the range is large, from about 2 per cent for some persons to about 80 per cent for others. Archiving, query patterns, and the insertion of correlated information into calendars also vary greatly among various users.

Taken together, the findings of this study suggest a number of considerations that are relevant to the design of computerized calendars. Properly designed, these machines could provide some features-for example, coordination of information among calendars in different locations, multiple-point remote access to shared information, instant updating and easy changing of information, retrieval of archival information, and scheduling mutually acceptable meeting times among several calendars-to make them acceptable and useful to a substantial proportion of potential users » (Kelley et Chapanis, 1982, p. 251).

En 1985, une équipe canadienne d'Ottawa propose une nouvelle étude de *design* pour l'informatisation des agendas, à partir de deux groupes d'utilisateurs et d'une population de 30 personnes (Kincaid, Dupont et Kaye, 1985). Il s'agit de comparer les usages conventionnels de l'agenda papier avec les potentialités de l'agenda électronique du point du vue du travail personnel. Les auteurs insistent sur nécessité d'offrir au moins autant de souplesse dans les fonctionnalités électroniques que dans les usages variés des formats papiers. L'étude opère une distinction entre l'agenda en tant que tel et le système automatique de gestion des rendez-vous ou des réunions (*automatic scheduler*) ou agenda-réseau. Les recommandations qui concluent la présentation concernent surtout l'agenda personnel et sont très pratiques : augmenter l'espace autorisé pour saisir l'objet du rendez-vous, prévoir un espace de prise de notes du type « aide-mémoire » ou *to-do-list* non spécifiquement datée, améliorer l'affichage à l'écran pour voir à la fois la journée et la semaine, offrir une vue « au mois », développer une fonctionnalité pour gérer les événements récurrents, ceux qui sont répartis sur plusieurs jours. Concernant l'agenda-

réseaux, ils pointent les difficultés de communication et d'interprétation des disponibilités d'autrui et surtout les problèmes de confidentialité.

*What do I/we want to do, with whom, where, when, for how long, and with what means?* En 1993, Stephen Payne de la School of Psychology de Cardiff, s'appuie sur une approche de psychologie cognitive pour comprendre l'usage des agendas dans le cadre de la relation homme-machine (Payne, 1993). Il cherche la structure psychologique de l'utilisation individuelle des agendas, à partir de l'analyse de 20 utilisateurs au sein de l'*IBM TJ Watson Research Center*. Il constate la persistance de l'usage d'agendas papiers malgré l'installation d'un *groupware calendar system.* Le format papier permet d'enregistrer des notes et des rappels prospectifs indispensables à la gestion de l'emploi du temps, que le dispositif électronique n'incorpore pas encore dans ses fonctionnalités. L'étude met en évidence les limites de la représentation du temps et des engagements que l'informatisation de l'agenda provoque et l'auteur y voit un véritable obstacle à son acceptation. Même si le système automatique et collaboratif de programmation des réunions est utilisé, l'auteur souligne que le développement de fonctionnalités de partage doit partir de la dimension essentiellement individuelle du rapport à l'agenda et de ses usages. Le développement de la mise en page et de la typographie doit travailler à mieux prendre en compte la fonction de mémoire prospective dont l'usage de l'agenda-papier relève prioritairement.

Les produits collaboratifs de type *groupware* ou *collecticiel* peuvent être définis comme des « systèmes informatiques qui assistent un groupe de personnes engagées dans une tâche commune (ou un but commun) et qui fournissent une interface à un environnement partagé » (Ellis et al., 1991).

> « La naissance du collecticiel coïncide avec les récents développements du matériel informatique. Les années 80 ont vu l'arrivée des ordinateurs personnels/portables, puis le développement des réseaux et des écrans couleur haute résolution. Du point de vue logiciel, le développement d'interfaces conviviales à manipulation directe (Shneiderman, 1981), facilement réalisable sur les écrans graphiques, ont facilité l'accès à l'ordinateur par des utilisateurs non informaticiens. L'ordinateur devient ainsi omniprésent au bureau, dans les foyers et entre le lieu de travail et le foyer grâce aux ordinateurs portables. Ce n'est pas l'idée du collecticiel mais la technique qui est nouvelle. Ainsi, plus de vingt ans auparavant, G. Weinberg écrivait dans "The Psychology of Computer Programming" (Weinberg, 1971) : "Nous n'avons pas de terminaux adaptés pour que deux utilisateurs ou plus puissent travailler, et sans les terminaux, nous n'avons ni les logiciels ni même les idées de logiciel pour permettre ce travail". Il faut cependant noter qu'il existe en Scandinavie des systèmes qui ont été développés de façon interne dans de grandes entreprises depuis près de vingt ans. L'approche Scandinave est beaucoup plus sociale, axée sur les besoins des utilisateurs (Ehn et Kyng, 1987), et les systèmes développés, très spécialisés, sont trop coûteux pour être commercialisés (Friedman and Cornford, 1989). Le terme TCAO a été utilisé la première fois par les chercheurs Irene Greif et Paul Cashman en 1984, comme titre pour un *workshop*. Deux ans plus tard a eu lieu la première conférence bisannuelle sur le TCAO à Austin, Texas. C'est donc

au milieu des années 80 que le collecticiel est considéré comme domaine de recherche à part entière, bien que les termes TCAO et collecticiel ne soient apparus dans la classification officielle de la Computing Reviews qu'en 1991 » (Karsenty et al., 1993, p. 5).

C'est dans ce cadre que se développent les agendas partagés sous différentes appellations : *group-aware calendaring, group-scheduiling* ou *enterprise scheduling, groupware calendar system (GCS)*. L'informatisation des agendas papiers permet en effet d'imaginer des dispositifs fonctionnels de partage et de publication des informations personnelles entre les membres d'un même groupe de travail. En 1984, Irene Greif publie *The user interface of a personal calendar program* (Greif, 1984) alors qu'elle participe à l'autonomisation du *Computer-Supported Cooperative Work (CSCW)*[44]. Elle y décrit l'expérimentation d'un prototype de *calendar management system (*PCAL*)* installé au MIT dans son propre laboratoire de recherche depuis 1982, comme outil central dans le développement du travail coopératif et le partage d'informations[45]. Chaque utilisateur peut lire le contenu des agendas de ses collaborateurs. Elle présente les besoins des utilisateurs en termes de fonctionnalités à partir des usages des agendas papiers, en termes d'organisation et de gestion de rendez-vous en particulier, mais aussi l'interface, le langage des commandes, les formats dates et heures, sans toutefois évaluer le dispositif comme outil de communication ni les étapes de son implémentation.

En 1989, une équipe pluridisciplinaire[46] du Groupe de recherche sur l'informatique de la société de l'Université de Laval publie les résultats d'une étude consacrée à l'installation d'un agenda multi-postes dans un établissement d'enseignement de la région de Québec en 1987 (Fréchet et al., 1989). L'outil compile un système d'allocation du temps des ressources pour des événements concurrentiels et un système d'aide à la gestion des rencontres. Il s'agissait de répondre à un besoin d'une meilleure accessibilité aux horaires des autres et de la possibilité de modifier plus facilement des rendez-vous déjà planifiés. L'observation du déroulement de l'implantation pendant trois mois montre que les bénéfices que le système était censé apporter

44Le *Computer-Supported Cooperative Work (CSCW) est* traduit en français par *Travail Coopératif Assisté par Ordinateur (TCAO).* Il « devrait être considéré comme une tentative pour comprendre la nature et les caractéristiques du travail coopératif, avec comme objectif la conception d'une technologie informatique adéquate » (Bannon et Schmidt, 1989)

45En 1982 en France, deux chercheurs en informatique du Groupe de Psychologie Ergonomique de l'INRIA, Michard et Lasserre publient un article consacré au partage des tâches entre l'homme et l'ordinateur à partir de l'exemple de « l'agenda informatique » (Michard et Lasserre, 1982). Ils testent deux logiques pour l'identification de plage horaires disponibles pour la prise de rendez-vous, celle de l'automatisation de la proposition de date et celle de l'assistance à l'identification manuelle de la meilleure date à l'écran et ils comparent les scores en terme de vitesse de résolution du problème.

46Elle est composée de quatre informaticiens, d'un sociologue un politiste, un spécialiste de l'administration de la santé, un agent de recherche du ministère des communication du Québec.

sont insuffisants pour que l'agenda électronique puisse se substituer aux modes traditionnels de convocation. Plus de la moitié des participants ont délaissé le système pour diverses raisons : appauvrissement de la variété des types d'événements inscrits à l'agenda, absence du mode conversationnel, insatisfactions diverses relatives à l'interface d'utilisateur, non-disponibilité d'un terminal en tout moment et en tout lieu, etc. Les auteurs en concluent qu'en l'état actuel du développement l'agenda électronique multi-postes ne peut être substitué à l'agenda traditionnel pour la planification des rencontres.

Les agendas partagés ou collaboratifs continuent néanmoins de se développer. En 1990, six informaticiens de l'University of North Carolina proposent le *Visual Calendar* qui permet non seulement d'accéder aux calendriers des collaborateurs, mais aussi à une vue globale de la disponibilité de tous (free/busy) (Beard et al., 1990). Chaque agent classe ses engagements personnels en fonction de leur degré d'importance ou de priorité, indiquant une plus ou moins grande disponibilité pour d'autres réunions ou rendez-vous. L'expérimentation montre que la vue panoptique permet d'accélérer et de sécuriser la prise de rendez-vous. Mais le système dépend surtout des conditions dans lesquelles le degré de priorité d'un engagement est défini, celui-ci étant fréquemment surévalué, parce qu'impliquant un jugement public sur les interlocuteurs concernés. Les agendas partagés font de la même manière l'objet d'expériences de rationalisation des processus de planification. En 1994, trois informaticiens utilisent un algorithme de la théorie des jeux pour proposer un mécanisme de décision collaboratif pour fixer les réunions, chacun exprimant ses préférences horaires (Ephrati, Zlotkin et Rosenschein, 1994).

Au milieu des années 1990, la catégorie de produit « *Calendaring and scheduling* » abrégée « *C&S* » rassemble les agendas individuels et collaboratifs, la gestion personnelle des rendez-vous et la planification collective des réunions (Palen, 1998, p. 7). Le développement du Web conduit en outre à partir de 1996 à l'intégration d'agendas personnels et collaboratifs dans les logiciels de navigation et de messagerie (Doan et Ferranti, 1996).

L'univers politique est sans aucun doute touché par ces transformations de l'agenda liées à son informatisation, entre artefact personnel et collecticiel collaboratif. Les partis politiques, les équipes de campagnes et les entourages des membres de gouvernement, parlementaires, élus et chefs d'exécutifs locaux adoptent les instruments d'une bureautique en plein essor, qui pénètre cet espace d'abord par l'informatisation de l'administration publique et des services de gestion et de communication des institutions politiques (Baudot, 2011 ; Jamous et Gremion, 1978). Si l'histoire récente des usages de l'Internet et du Web dans les mobilisations électorales est

désormais relativement bien délimitée (Greffet, 2012), celle de l'informatisation des espaces du travail politique quotidien, de l'équipement bureautique de l'action politique reste à faire. De quand date le développement dans l'entreprise politique du *mediaspace* en plein essor dans les bureaux des organisations publiques et privées ? Comment les outils informatisés individuels et collectifs de gestion du temps affectent-ils le travail des dirigeants, des élus et de leurs entourages ? Parmi les nombreux travaux associés à ces développements informatiques et à leurs applications commerciales, aucun ne porte sur l'espace de travail singulier qu'est l'entreprise politique, partagée sans doute entre à la fois une grande banalité et une forte spécificité des usages.

### b) (Re)découverte des variables psychosociologiques et ethnographiques des usages

En 1997, Dominique Cardon publie une synthèse de littérature sur le champ du travail coopératif assisté par ordinateur CSCW et l'investissement de l'essor des machines à coopérer par les sciences sociales. Il souligne la relation étroite entre ces innovations technologiques en informatique et télécommunication et la production d'une littérature entre science de l'ingénieur et sciences de la société, articulant analyse des effets et des logiques sociales de ces nouveaux usages, et préconisations techniques et commerciales. Le champ disciplinaire concerné reste hétérogène, associant à l'ingénierie du développement informatique, ergonomie, psychologie, linguistique, ethnographie du travail, sociologie des organisations et des usages, autour de colloques internationaux pluriannuels réguliers depuis 1986. Cet univers industriel et académique travaille à l'avènement d'une nouvelle manière de connecter les collectifs de travail à l'aide de réseaux électroniques. L'informatisation de l'entreprise amorcée dans les années 1970 a élargi son emprise du poste de travail isolé, à la prise en charge des tâches communicationnelles, avec le développement des instruments d'échange asynchrones (messagerie, transfert de fichier, forum, serveurs de données. Le CSCW annonce une nouvelle ère : « L'architecture des futures organisations « virtuelles » reposerait toute entière sur un réseau de machines à coopérer dotées du pouvoir d'abolir les distances et de faire naître entre ses membres une connectivité généralisée » (Cardon, 1997, p. 16). Il s'agit de créer des espaces de travail communs permettant de partager des applications, d'échanger des documents, d'écrire ou dessiner sur un même documents à distance, de faire circuler des informations, de coordonner des agendas et d'outiller la prise de décision. Il s'agit de passer de l'échange asynchrone à la coopération synchrone, « d'équiper de prothèses communicantes des activités collectives requérant, *a priori*, un fort

degré de coprésence physique ; d'assister la réalisation des tâches collaboratives en offrant des *artefacts* représentationnels de nature informatique ; de créer des liens constamment activables entre personnes distantes afin qu'aucune ne perde, au moins virtuellement, le contact avec les autres » (Cardon, 1997, p. 17)[47]. En cherchant à promouvoir la coopération entre petits groupes, les développeurs décident de privilégier les relations avec l'ethnographie et la sociologie du travail en leur prêtant une meilleure intelligence des situations concrètes de coopération : « si des préoccupations telles que la simplification et la transparence des interfaces, l'emploi de métaphores proches de la sémantique naturelle des usagers, le transfert de la mémorisation des informations de l'utilisateur vers les *artefacts* cognitifs ont été intégrées dans le développement des interfaces homme-machine, les problèmes que soulève l'utilisation des dispositifs coopératifs sont d'une nature beaucoup plus complexe. Les chercheurs du CSCW s'accordent en effet à considérer que le caractère fondamentalement contextuel des pratiques coopératives interdit, ou en tout cas rend plus difficile, l'élaboration abstraite de modèles d'activité susceptibles d'être directement implémentées dans le système technique (Pavard et Karsenty, 1997). Le CSCW est ainsi devenu le lieu d'exploration d'une multitude de méthodologies et de dispositifs visant à établir une « conception centrée usager », « assistée par l'usage », un *design*, ou mieux un « co-*design* », « participatif » ou « évolutif ». Cardon spécifie successivement les approches de l'ergonomie cognitive (modélisation simultanée des sujets et des interfaces), de la psychologie de groupe (l'efficacité organisationnelle comme attribut des collecticiels) et de la sociologie des usages des technologies (sujets contre machines), avant de s'attarder sur une quatrième : l'ethnographie de la coopération en situation, nourrie à la fois des approches interactionnistes, ethnométhodologiques, de cognition distribuée et de sociologie de la traduction (Quéré, 1997)[48].

47 L'objectif est d'instaurer un « effet de présence ». La coopération est donc le principal point d'identité interdisciplinaire de ce champ, pris entre l'étude des gros systèmes d'information (Management Information System ou SI) et la conception des applications destinées aux ordinateurs individuels, constituée en discipline au début des années 1980 (Human-Computer Interaction ou HCI). Le management des organisations d'un côté et l'ergonomie cognitive de l'autre. Le CSCW confirmerait l'avènement d'un troisième âge de l'informatique, celui des réseaux après l'informatique centralisée et l'informatique répartie (Rallet, 1996).

48 Celle-ci offre en effet trois points d'appuis pour étudier une configuration socio-technique dans laquelle machines et utilisateurs sont encore en cours de définition réciproque. « a) Une description naturaliste des pratiques de travail. En s'imposant de décrire, le plus finement possible des activités réelles, en prenant acte de leur caractère local et incarné, ces approches proposent un mode d'ajustement des sujets et des machines qui ne cède ni à l'écueil d'une trop grande proximité (ergonomie et psychologie) ni à celui d'un trop grand éloignement (sociologie de l'organisation et des usages). b) La coopération comme improvisation en situation. En considérant que les pratiques coopératives créent d'elles-mêmes leur propre organisation et le contexte qui les rendent intelligibles, ces approches proposent une définition des activités collectives qui ne repose ni sur des opérations cognitives pouvant être décrites de façon abstraite sous la forme d'un échange de plans et d'un partage de représentations (ergonomie de conception), ni sur l'activation de procédures rationnelles épousant les visées d'efficacité, d'économie et de productivité du collectif organisationnel (psychologie béhavioriste), ni sur un faisceau de contraintes extérieures soumettant les pratiques machinées au cadre socioculturel ou au contexte

C'est dans ce cadre que l'agenda informatique continue alors de donner lieu à la fois à divers développements et à une plus fine connaissance ethnographique de ses usages.

Dès 1987, Susan Ehrlich publie les résultats d'une enquête de trois ans menée au Wang Laboratories pour identifier les facteurs psychologique, sociaux et organisationnels qui entrent en jeu dans l'utilisation de systèmes de communication informatisés dans l'entreprise et leurs implications dans le *design* de ces systèmes (Ehrlich, 1987). Trois dispositifs ont été observés : les messageries vocales, le courrier électronique et les agendas électroniques. L'enquête sur les agendas comporte trois volets : 1) une étude des usages personnels du produit *Alliance calendar* pour 298 utilisateurs, distinguant notamment usagers directs et usagers disposant d'un secrétariat, 2) l'examen de la mise en place d'un système de programmation automatique de réunion et 3) les usages d'un agenda de groupe, comme outil de communication hiérarchique et de management (être informé et informer le groupe). Elle souligne la nécessité d'adapter l'agenda à la part informelle de l'information et de la communication dans la prise de décision[49]. L'agenda électronique encore attaché à l'équipement informatique du bureau implique tout un système de communication notamment téléphonique entre les professionnels et leurs secrétariats en charge de la gestion du temps, des rendez-vous, voyages, présentations mais aussi du temps libre. Il suppose également un contrôle et une sécurisation de la circulation des informations confidentielles. L'auteur invite à concevoir l'agenda partagé davantage comme une extension de la messagerie électronique que comme le remplacement de l'agenda papier, parce qu'il permet aux acteurs d'avoir simultanément accès à la même information et de profiter de la structure temporelle des relations entre activités. Les agendas partagés affectent ainsi l'ordre socio-temporel de l'environnement de travail. Articulant planification individuel et collective, l'informatisation de l'agenda professionnel développe le caractère dual du dispositif agendaire.

---

organisationnel (sociologie des usages). c) La sous-spécification des environnements coopératifs. En considérant les systèmes techniques comme un ensemble d'*artefacts* offrant des opportunités d'action qui apparaîtront avec la mobilisation, par les acteurs, d'un cadre approprié, ces approches se refusent à considérer que les objets ou l'environnement puissent être des déterminants forts de l'action. Ni la technique, comme dans les deux premières approches, ni le social, comme souvent dans la sociologie des usages, ne s'imposent ici comme un principe d'engendrement univoque du comportement des machines et des conduites des sujets. Les capacités « techniques » et les compétences « humaines » se codéterminent mutuellement dans l'organisation du cours d'activité » (Cardon, 1997, p. 34).

49« All of the interviews on calendar management revealed that users were constantly involved in fast paced negotiations. Meetings were constantly being bumped and rescheduled on the basis of relative importance or the current status of a particular project. Most of the critical information influencing the scheduling process was not represented anywhere in the system but rather in the minds of the users. The major design implications of this are needs for: (1) Total integration of the calendar with telephone functions, voice mail and electronic mail ; (2) Alerts that recruit the intelligent assistance of knowledgeable and active secretaries and staff ; (3) Timely verification capabilities for scheduled meetings » (Ehrlich, 1987, p. 327)

**La quête des raisons de l'échec d'usage des agendas coopératifs**

En 1988, un ancien membre du *Wang Laboratories*, promoteur du CSCW et futur directeur de recherche chez *Microsoft Research*, Jonathan Grudin, publie une étude sur les raisons de l'échec des outils du travail coopératif, à partir de l'exemple d'un instrument de gestion automatique des rendez-vous : « Why CSCW Applications Fail ? » (Grudin, 1988). Dans cet agenda de groupe, chaque employé tient à jour son agenda sur ordinateur. Lorsqu'une personne envisage une réunion, elle spécifie la liste des employés avec lesquels elle veut se réunir et l'agenda électronique prévoit automatiquement l'heure de la réunion en fonction des disponibilités de chaque personne. Grudin montre que, malgré son utilité supposée, ce type d'agenda électronique n'a pas été massivement adopté par les entreprises. Il l'explique par l'inégalité entre ceux qui fournissent le travail, les employés, et ceux qui en bénéficient, les dirigeants. On remarque en effet que les employés de haut niveau dans la hiérarchie de l'entreprise ont souvent une secrétaire qui s'occupe de gérer leur agenda électronique alors que les employés situés plus bas dans la hiérarchie n'ont pas de secrétaire et doivent par conséquent fournir du travail supplémentaire sans contrepartie directe.

La clef du problème réside donc dans l'analyse des variables environnementales, socio-psychologiques et organisationnelles. Dans un article de 1993, le chercheur français Alain Karsenty explique que cet échec de l'agenda électronique bien connu du monde du CSCW aurait pu être évité par l'approche scandinave plus réaliste de Kyng (Kyng, 1991). Celui-ci propose de concevoir les collecticiels comme les produits d'une coopération étroite entre les concepteurs et les utilisateurs. « La conception d'un collecticiel se fait graduellement par apprentissage mutuel par les concepteurs des besoins des utilisateurs et par les utilisateurs des possibilités techniques. L'introduction d'un collecticiel dans une organisation ne se résume pas à l'ajout d'un nouvel outil mais introduit une modification de la répartition du travail et par conséquent de toute la structure sociale » (Karsenty, Tronche et Beaudouin-Lafon, 1993, p. 20). Le champ du TCAO est nécessairement pluridisciplinaire. Il est par définition à la croisée des domaines des réseaux et télécommunications, de l'intelligence artificielle, de l'interface homme-machine et des systèmes distribués. Si le domaine de la relation homme-machine mobilise depuis la fin des années 1970 psychologues et ergonomes, l'essor des collecticiels nécessite d'associer aux recherches des linguistes, autour des questions de communications, des sociologues des organisations, des anthropologues pour les enjeux d'adaptation aux environnements culturels.

Reconduite en 1995, une étude similaire à celle de 1988 et consacrée cette fois aux agendas de *Sun Microsystem* et *Microsoft* pose la question autrement : « Why groupware succeeds ? » (Grudin et Palen, 1995). Sept années plus tard, les auteurs identifient cette fois les facteurs socio-techniques qui rendent possible l'adoption de tels outils et en particulier la méthode d'implantation dans l'organisation de travail, suivant une « bottom up trajectory » plutôt qu'un « top-down mandate », plus habituel dans l'équipement en outils collaboratifs. « The primary finding of this work was that appealing to the discretion of users — individual contributors — was important for achieving a critical mass of users which in turn makes the groupware aspect useful » (Palen, 1998, p. 10). En 1997, une nouvelle étude suggère que le succès de l'agenda partagé peut être attribué à une variété de facteurs tels que la formation et le soutien des agents, la qualité graphique de l'interface utilisateur, les caractéristiques des tâches des usagers (Mosier et Tammaro, 1997).

Dans sa thèse *Calendars on the New Frontier*, dirigée par Jonathan Grudin, Leysia Palen insiste en 1998, à partir de l'objet emblématique de l'agenda électronique, sur la dimension pluridisciplinaire des recherches appliquées en matière de développement d'outils informatiques collaboratifs. Elle part de l'observation des usages très personnels des agendas papiers,

archétypes des *artefacts* cognitifs privés, dont l'accès et la consultation sont strictement codifiés et limités, y compris quand il s'agit d'un agenda collectif :

> « Calendars are often customized by users even further with annotations, color coding, *post-it* notes and paper clips, for example. Additionally, calendars are typically private artifacts. The owner is the primary viewer, and access by others is controlled by social convention, explicit permission, and finally, proximity to the physical artifact. Browsing through someone's pocket calendar is difficult (for multiple reasons) when it resides where it belongs! In cases where calendars serve a more public function, the visibility is still circumscribed to those who are proximal. Examples of this might be a family's refrigerator calendar, or a project tracking calendar in an office hallway » (Palen, 1998, p. 5).

Elle définit ensuite les enjeux de l'informatisation dans le cadre collaboratif à partir de la possibilité du partage et des enjeux en termes de contrôle de cette ouverture de l'intime dans l'espace professionnel :

> « Groupware calendar systems put new demands on personal calendars by moving personal calendars into a social space. On a computer network, personal calendars move beyond the local space of the owner, and to the network—a shared space with boundaries at the limits of the company network. With GCSs, personal calendars are suddenly proximal to everyone on the network, and privacy settings determine access control in substitute for the natural affordances of physical location and calendar format. In a sense, GCS technology side-stepped existing social convention around calendars by using an existing artifact opportunistically in a new medium. Social convention with respect to conventional paper artifacts must be modified for the new networked medium. When is it appropriate to view another's calendar? What are the expectations for use of one's own calendar, or of others' calendars? » (Palen, 1998, p. 6).

Palen défend une approche pluridisciplinaire de l'agenda qui doit nécessairement tenir compte à la fois de la dimension technologique du dispositif, des conditions d'un usage avant tout individuel et des contraintes de l'environnement organisationnel. L'informatisation et le partage de l'agenda soulèvent en effet quatre enjeux socio-techniques mis à jour par près de vingt années de recherche et de développement.

Le premier relève de *l'intéressement*, l'écart entre l'effort demandé à l'ensemble des collaborateurs et les bénéfices qu'en tirent les seuls dirigeants entravant l'usage du dispositif : si l'usage de l'agenda personnel est devenu un outil « qui fait gagner du temps » à chacun, l'agenda partagé en réseau suppose une mutualisation de l'information qui ne profiterait qu'aux responsables.

Le deuxième enjeu renvoie au mode *d'implémentation*, l'usage imposé d'en haut par la hiérarchie ne produisant qu'une adhésion superficielle, avec parfois des comportements de conformation sous contrainte et de saisie d'informations tronquées ou erronées. La réussite de la diffusion d'agendas coopératifs suppose à la fois l'encouragement de la direction et la discrète

pression horizontale des pairs, les premiers utilisateurs convaincus imposants progressivement l'usage par leur refus de continuer à utiliser les anciens dispositifs papiers d'ajustement temporels.

Le troisième enjeu est lié au *paradoxe de la motivation personnelle* : l'agenda collectif doit répondre à des besoins personnels. Palen identifie six modes d'interaction avec l'agenda : 1) l'orientation générale dans le temps, en complément de la montre et du calendrier, 2) la planification des priorités, des rendez-vous et des réunions, 3) le suivi rétrospectif des événements, des routines et des habitudes, 4) la mémorisation des choses à faire dans le future (*to-do-list*), 5) l'enregistrement et l'archivage de notes de réunion ou d'informations, 6) la récupération, le rappel et recyclage d'informations ponctuelles archivées (patronymes, numéros de téléphone, adresses...).

**_Calendar work_ : les six principaux usages de l'agenda listés en 1999 (USA) par Leysia Palen**

**1) Temporal Orientation:** Like clocks, calendars orient us in time. Instead of hours, we refer to them to determine the day, month, and year. We also use them to orient to events in time that are relevant to us but may have no relationship to the Gregorian calendar. For example, relative to the current date, one can figure the number of days left until the summer holiday or to prepare for an upcoming meeting.

**2) Scheduling:** Scheduling is a complex task of balancing constraints and priorities. Scheduling appointments involve managing competing requirements, priorities, and constraints, meaning that appointments are often juggled and moved around. Scheduling is less an “optimizing” task and more often a “satisficing” task, where, because of the complexity, the appointment is typically made as soon as the requirements are met.

**3) Tracking:** Where scheduling is an activity of advanced planning, “tracking” records events that happen in the present, typically for reference later. Contacts, medical conditions, and spending habits are among the examples of things that are tracked.

**4) Reminding:** Calendars assist in reminding users of future events. Users may also include non-appointment information to aid memory, such as recurring anniversary-types dates, and “to-do” lists - information that exists only to remind, in fact. Reminding can be opportunistic as well - when scheduling an event, one may be reminded of some other deadline that occurs on that same day. Or, in an example Payne provides, one event - “appointment with director” may remind a person to do some related but unrecorded task like “press suit this evening” (Payne, 1993, p. 921).

**5) Note Recording/Archiving:** Calendar artifacts may be used to record notes (like meeting notes, product information, etc.), often with the intention of associating them with a particular point in time for possible retrieval in the future.

**6) Retrieval & Recall:** Temporal association of information can assist in retrieval and recall. Some information may be deliberately recorded in calendars for later retrieval, but retrieval may be opportunistic as well. Several subjects said that they will sometimes look through their calendars to locate the spelling of a name or a lost phone number that they previously recorded (Palen, 1999, p. 19).

En cherchant à reproduire ces usages classiques très individuels et attendus de l'agenda papier dans le dispositif électronique, les développeurs d'outils collaboratifs ont paradoxalement renforcé l'usage personnel, idiosyncratique et privé du dispositif au détriment de leur utilité comme outil de communication.

Le quatrième et dernier enjeu de l'informatisation et du partage de l'agenda comme outil collaboratif relève de la *séparation entre l'information temporelle et la vie privée*. La fiabilité de l'information est l'un des principaux problèmes des systèmes partagés de réservation : le temps apparemment libre n'est pas toujours libre. Un agenda partagé en réseau suppose une totale transparence sur l'emploi du temps de chacun et pause d'innombrables problèmes de confidentialité et de respect de l'espace privé, l'ouverture exposant ses préférences et l'organisation de son temps au jugement des pairs. Une telle expérience d'agenda-ouvert tentée chez *Sun Microsystem* et observée par l'auteur en 1998 montre la multiplicité des stratégies de contournement et de préservation par cryptage et codage personnel des tâches illégitimes et les effets pervers en termes de voyeurisme pour certaines personnalités (Palen, 1999).

En 2003, Heejin Lee, chercheur britannique en informatique publie dans la revue *Information & Management* une nouvelle étude sur les agendas de groupe (Lee, 2003). Il identifie trois types d'agenda : le carnet papier manuel, l'agenda personnel informatisé qui reproduit l'essentiel des fonctions du papier et l'agenda de groupe, GCS de partage d'informations temporelles dans les organisations. Mais il souligne l'importance désormais croissante du réseau Internet dans l'usage des deux derniers. Divers sites Web de messagerie proposent de fait des agendas en ligne permettant aux individus de planifier leurs tâches et de partager ces informations avec d'autres internautes. Le Web contribue alors au tournant du siècle à une large diffusion des usages de l'agenda électronique en dehors des organisations. L'auteur souligne également l'importante diffusion des *personal data assistant* (PDA) répliquant et démultipliant les fonctionnalités des agendas papiers, et ajoutant aux agendas électroniques et en réseaux des bureaux une propriété nouvelle : la mobilité. La gestion du temps des organisations évolue. Les organisations politiques prennent elles aussi rapidement le tournant de la mobilité de la bureautique, dont l'agenda est l'un des principaux pivots.

### c) Le *Task management* dans l'organisation : entre agenda partagé et mobilité

Les progrès de l'informatique permettent en 1986 la commercialisation du tout premier agenda électronique : le *Psion Organizer II*. Inspirées par le *Tricorder* de la série de science-fiction *Star Trek* diffusée en 1966, les entreprises d'informatique rivalisent pour offrir un outil portable et maniable de planification du travail. En 1992, le directeur général d'*Apple* évoque pour la première fois le *Personal Digital Assistant* (*PDA*) dans sa présentation de l'appareil *Newton (Butter et Pogue, 2002)*. Au début des années 2000, les avancées techniques permettent aux PDA de combiner les principales fonctions de la bureautique, du multimédia, de l'Internet et de la téléphonie, ainsi que les modalités de synchronisation, commençant à autoriser une gestion partagée en temps réel du planning de travail, des réunions et des rendez-vous[50]. Après l'informatisation de l'agenda personnel au début des années 1980, puis le développement des agendas partagés en réseau d'entreprise, dans les années 1990, le PDA et le smartphone ouvrent le troisième âge de l'agenda électronique, celui de la mobilité et du temps réel. Les études de *design*, de sciences de l'information et de gestion examinent alors les effets de cette révolution, tout en poursuivant l'examen des variables et des difficultés du *Time Management* dans les organisations.

Dans la ligné des travaux précédents, Lee travaille encore sur les agendas de groupe partagés, enrichissant la réflexion sur ces derniers des travaux récents sur le temps dans les organisations. Après Egger et Wagner (Egger et Wagner, 1992), il intègre la notion de temps social et les enjeux du *Time Management* aux facteurs de la compréhension des usages des agendas partagés dans les entreprises. Les temporalités et rapports au temps distincts parmi les différents groupes culturels ou socio-professionnels dans les organisations doivent être pris en compte : le temps des managers n'aurait pas la même valeur que celui des subordonnés ; les premiers auraient le droit d'empiéter sur celui des seconds tout en profitant d'un domaine temporel protégé, ce qui limiterait le fonctionnement du système de planification des réunions. La pluralité des rythmes de travail dans la même organisation joue également (Hall, 1983). En 1988, Barley montrait déjà qu'à l'hôpital, un radiologue et son technicien en radiologie ne vivaient pas dans le même monde temporel (Barley, 1988). Les agents pris dans une activité monochronique éprouveraient plus de facilité à planifier, alors que les acteurs engagés dans un ordre polychronique, « faisant plusieurs choses à la fois », jonglant en permanence avec

50 Ce type d'outil est notamment utilisé par le cabinet du président de la République François Hollande, dont la gestion de l'agenda partagé a été érigée en problème politique et a conduit à un usage de plus en plus restreint (David Revault d'Allonnes, 2014).

plusieurs tâches seraient moins en mesure d'anticiper (Lee, 1999). L'enquête par questionnaire souligne la persistance d'usages combinés d'agendas papiers, d'organiseurs électroniques (*Psion organiser*), d'agendas de messagerie personnelle *Microsoft Outlook* et de l'outil de partage *Microsoft Exchange* dans une grande entreprise. La mobilité et la flexibilité semblent désormais caractériser les usages de ces outils multiples de gestion du temps. Dans les déclarations des agents, la première motivation pour la consultation des agendas partagés, c'est la localisation :

> « In these new working patterns, members of an organization spend increasingly less time in shared physical space. This inevitably reduces the chance of face-to-face interactions, and makes less easy the business of scheduling meetings among team members distributed, possibly globally » (Lee, 2003).

Dans ces modes de travail flexibles et mobiles et ces formes d'organisations « virtuelles » émergentes, l'auteur conclut en 2003 en annonçant l'usage croissant des agendas embarqués sur PDA et connectés *on-line* pour la coordination du travail. Ces agendas numériques favoriseraient la virtualisation des organisations et la substitution de la présence électronique à la présence physique.

En 2004, un chercheur en systèmes d'information et de communication organisationnelle néerlandais publie à son tour une étude sur la coordination électronique et l'action collective où il reprend toute la littérature sur les usages des agendas, dans le but d'en dégager un modèle théorique (Van den Hoff, 2004). L'agenda partagé est tenu ici pour un outil de coordination (Andriessen, 2012; Hinssen, 1998) et plus exactement encore comme un système d'information partagé, une base de données publique et collective, ouverte et n'excluant personne, un bien commun (Monge et al., 1998). En tant que tel, l'agenda est confronté aux limites de l'action collective, son bénéfice n'étant pas indexé sur les contributions (Olson, 2009). L'auteur identifie deux biens collectifs susceptibles de résulter d'un usage optimal de l'agenda partagé dans l'organisation : la *connectivité* entre les membres du groupe (plus grande facilité d'organiser un rendez-vous avec un collègue) et la *communalité* par la mémorisation collective de l'action et le partage de l'information (plus grande information sur la disponibilité des collègues). Il en déduit douze hypothèses concernant les effets généraux de l'usage des agendas partagés, les motivations des utilisateurs, le rapport entre usage individuel et usage collectif, les effets du système et de la structure des tâches, l'impact de l'environnement social, le tout résumé dans un schéma représentant le modèle théorique de l'agenda organisationnel.

**Modèle théorique des usages et des effets des agendas électroniques dans une organisation**

(Van den Hoff, 2004, p. 108)

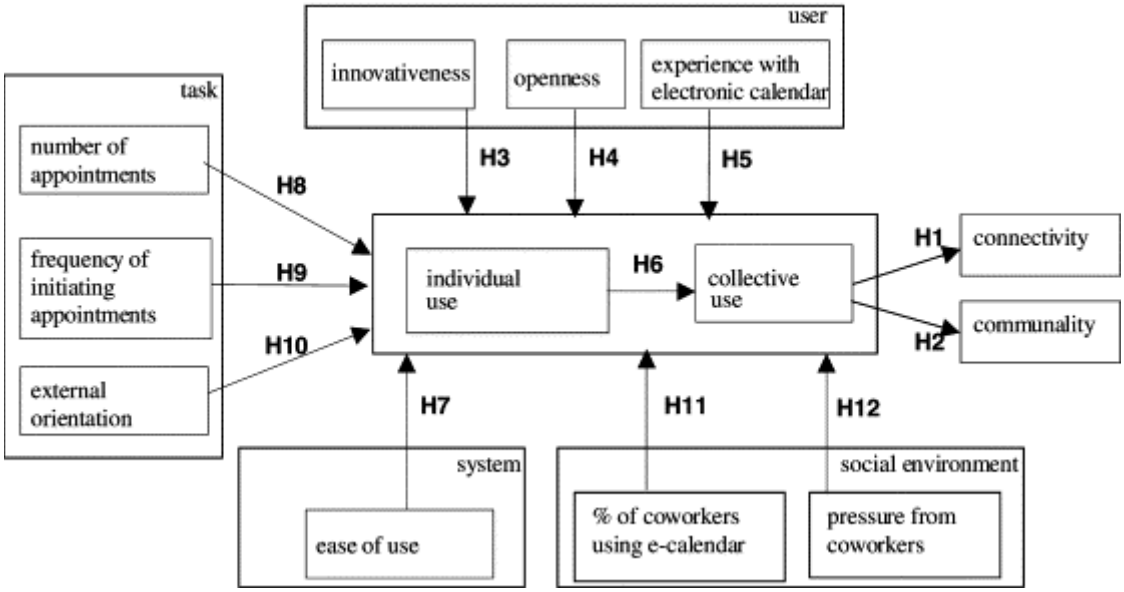


Ce modèle est mis à l'épreuve dans le cadre de l'étude menée par questionnaire sur les usages de l'agenda *Microsoft Outlook* auprès de 660 agents du ministère de l'agriculture, de l'environnement et de la pêche néerlandais, au début des années 2000. Le lourd appareil d'objectivation statistique utilisé administre une quasi-évidence et démontre quantitativement que l'accroissement de l'information sur les collègues facilite effectivement la prise de rendez-vous, mais aussi que l'environnement social et la pression des collègues ne sont pas déterminants. Elle montre de manière plus nouvelle et sociologique que l'usage de l'agenda varie selon les fonctions au sein du ministère :

> « Managers and consultants have more external tasks, more appointments, are more often the initiators of these appointments, and are more innovative and open with regard to the use of the electronic calendar than administrative workers (and, for a number of variables, than policy workers). Not surprisingly, they also use ECS significantly more—for individual and collective use » (Van den Hoff, 2004, p. 113).

La principale conclusion peut se résumer ainsi : les utilisateurs les plus assidus de l'agenda partagés sont ceux qui assument le plus de rendez-vous et qui en sollicitent ou provoquent beaucoup : les managers qui investissent alors le plus dans la production des biens publics de la connectivité et la communalité dans l'organisation. Ils jouent le rôle de leaders d'opinion établissant un climat favorisant l'utilisation collective de l'agenda et une meilleure

coordination.

En 2004, une équipe états-unienne contribue aux recherches de la *Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA)* sur les systèmes intelligents et les « assistants cognitifs » en explorant les enjeux du développement des *Task List Manager* (TLM) ou gestionnaire de tâche pour les dirigeants et responsables (Bellotti et al., 2004). Longtemps focalisée sur les dispositifs de mémorisation et de récupération de l'information, l'organisation des documents, des fichiers et des notes, la littérature en *Human-Computer-Interaction* s'oriente désormais davantage vers les enjeux plus globaux de la gestion de tâche (*task management*) et le travail d'organisation du travail. Les travaux produits notamment dans le cadre de la *Distributed Cognition* en sciences cognitives examinent les relations entre les individus, leurs *artefacts* technologiques et leurs environnements dans l'espace de travail (Hutchins, 1995). L'équipe montre que l'email et l'agenda électronique restent des outils sous-utilisés pour l'organisation du travail, la planification et la priorisation des tâches. L'examen ethnographique des dispositifs et stratégies de sept dirigeants ou managers les conduit à plusieurs recommandations en termes de *design* et de fonctionnalités. Ils montrent que le principal problème du *task management* n'est pas le manque de priorisation de la part des agents, mais l'effort que celle-ci exige et la nécessité d'équiper cet effort pour en réduire le coût. La contribution s'achève sur la présentation d'un outil prototype de to-do-list intuitif et ergonomique (*TaskVista*) disponible sur le bureau de l'ordinateur ou embarqué sur PDA.

Dans un contexte d'hyper-compétition où l'exigence de performance managériale est croissante (D'Aveni, 1995) la gestion du temps des managers et l'usage des moyens électroniques de communication et d'information deviennent des enjeux centraux. En France, le sociologue de la communication Francis Jauréguiberry étudie dès 1996 les effets de l'essor du téléphone mobile et de la figure du « l'homme connecté » et pressé (Jauréguiberry, 1996). En 2000, Madeleine Akrich, sociologue des sciences et des techniques explore l'usage des messageries électroniques en voie de généralisation dans les organisations de travail, comme dispositif de recomposition des tâches et de leurs temporalités (Akrich, Méadel et Paravel, 2000). L'accroissement du temps consacré à la communication électronique « à distance », par email et SMS notamment, ne limite cependant pas les modes de coordination traditionnels en présentiel ou « de face à face » et donc le nombre des réunions. Michel Kalika, chercheur français en sciences de gestion, s'appuie sur une vaste enquête par questionnaires pour montrer que l'utilisation croissante de la messagerie et de l'agenda partagé ne permettent pas de réduire

significativement le nombre des réunions ni d'en améliorer la préparation, l'efficacité ou d'en réduire la durée (Kalika, Boukef et Isaac, 2007). Il parle de « théorie du mille-feuille » pour décrire cette superposition, cet empilement ou cette juxtaposition d'outils de communication non substitués. Il l'explique notamment par l'effet spirale d'une communication électronique de trop mauvaise qualité inadaptée aux enjeux ambigus en situation complexe, mais aussi la difficile remise en cause des routines formelles de l'organisation (effet bureaucratique), une conception traditionnellement présentielle du travail, la préférence pour ce présentiel associé à la norme démocratique et à la participation, les besoins sociaux non substituables en matière relationnelle, l'effet des stratégies d'acteurs vis-à-vis des réunions (où convoquer, répondre, assister ou faire défaut, arriver en retard, etc., constituent autant de manifestations de pouvoir ou de dépendance).

En 2008, trois chercheurs du *Center for Human-Computer Interaction* de la *Virginia Tech University* saisissent l'agenda électronique comme le principal outil du *Personal Information Management (PIM)*[51] et actualisent les enjeux de la recherche en *design* et ergonomie sur un objet électronique désormais omniprésent entre les logiciels de bureautique et de messagerie, les PDA, les smartphones (*Blackberries*, *iPhones*...) et les systèmes on-line (*Yahoo ! Calendar*, *Google Calendar*…) (Tungare, Perez-Quinones et Sams, 2008). Ils explorent les modes de gestion de l'information temporelle sur ces différentes plate-formes disponibles. L'enjeu n'est plus le développement d'outils de travail collaboratifs, mais l'évolution des usages individuels des agendas électroniques au travail et dans la vie privée. Les recherches en *design* ont amélioré la visualisation des informations d'agenda sur les bureaux des ordinateurs et des appareils mobiles (Bederson et al., 2004 ; Mackinlay, Robertson et DeLine, 1994). Avec l'accroissement des technologies mobiles, le nombre de tâches planifiées sur agenda augmente. Les travailleurs mobiles expriment de nouveaux besoins en termes de planification, d'accès aux personnes et aux informations à distance, de surveillance des activités des collègues à distance et d'optimisation de l'occupation des temps-morts (Perry et al., 2001).

Les auteurs reprennent la démarche ethnographique initiée par Kelly et Chapanis en 1982 et utilisée par Payne et dans d'autres travaux sur le PIM (Marshall et Bly, 2005) : observation des

51 Les recherches en PIM étudient comment les acteurs trouvent, gardent, organisent et retrouve ou réutilisent l'information dans leur environnement personnel (Teevan, Jones et Bederson, 2006). Citant Jones (Jones, 2004). Tungare et al. Expliquent les grands enjeux du PIM au milieu des années 2000 : « Keeping any kind of information involves a trade-off between the likelihood it will be recalled in the future, and the costs of capturing and retaining it. Organizing involves filing it away such that it can be retrieved easily in the future, and while keeping the cost of organizing less than the cost of finding. Re-finding is a different problem from finding, since there are aspects to encountered information that make it personal » (Tungare, Perez-Quinones et Sams, 2008, p. 3).

usages de leurs agendas sur 98 personnes dans le cadre universitaire (enseignants, administratifs et étudiants), entretiens d'auto-analyse sur seize cas et analyse de documents recueillis sur le terrain. Ils examinent les vecteurs par lesquels les événements arrivent dans le *PIM system*, les préférences d'affichage, la fréquence des consultations, l'usage de dispositifs additionnels comme les *post-it*, la nature des informations saisie dans l'agenda (date, heure, localisation, objet…), les types d'événements enregistrés : rendez-vous et réunions le plus souvent, évaluations à anticiper, mais aussi dates d'anniversaire, rappel de coup de téléphone à passer, l'ensemble pouvant être classé en trois catégories : professionnelle, familiale et publique (Tungare, Perez-Quinones et Sams, 2008). Ils montrent que le maintien des agendas papiers observé en 1993 par Payne, reste une tendance forte des usages en 2008, malgré l'essor des technologies mobiles accessibles. Quatre raisons sont avancées : le plaisir d'observer la matérialisation des taches effectuées dans le volume des jours et des pages raturées ou pliées ; la facilité de régulières consultations ; la possibilité d'annoter ou de dessiner ; les événements pré-remplis par l'éditeur, comme dans le cas observé de l'agenda de l'université. Des extraits des agendas électroniques sont également souvent imprimés pour les réunions, l'affichage sur les murs ou sur les portes. Ils sont encore doublés d'agendas muraux au bureau ou à la maison, dans la cuisine, sur le réfrigérateur. L'un des principaux intérêts de la digitalisation de l'agenda reste l'usage des fonctions « rappel » et des « alarmes ». La fonction d'aide-mémoire reste également importante : une part importante des utilisateurs utilise leur agenda pour leur rapport d'activité annuel. L'agenda sert également encore de journal intime ou professionnel. L'observation de ces usages éclectiques conduit les auteurs à des préconisations de développement visant à faciliter la cohabitation du papier, du digital et du mobile, à améliorer les dispositifs de pré-réservation, les fonctionnalités de rappel et d'alarme intelligentes, la rapidité de communication entre les différentes interfaces d'un même agenda on-line, la catégorisation des types événements, l'aide à la standardisation de l'encodage des événements dans le cas d'un agenda partagé, l'archivage, la génération de bilans et de tableaux de bord, l'exportation de ces données. Ils concluent sur l'ambivalence des dispositifs agendaires contemporains, comme *artefacts* cognitifs et aide-mémoires trop complexes, partagés, délégués dont ont finit par perdre le contrôle, mais aussi comme outillage de la mobilité interconnectée et de la flexibilité.

*

En définitive, la part la plus importante de la littérature disponible sur les agendas comme outil professionnel relève ainsi des sciences informatiques et de gestion, dont les travaux principalement anglo-saxons accompagnent, de manière très prescriptive, depuis la fin des années 1970, l'essor des outils bureautiques du *Time Management*, l'informatisation des agendas personnels et le développement des logiciels de travail coopératifs (CSCW), et plus récemment la réflexion sur l'ensemble des *artefacts* cognitifs du *Personal Information Management (PIM)* dans des environnements de travail marqués par la mobilité et la connectivité. Après l'engouement pour les collecticiels des espaces de travail collaboratifs, les études les plus récentes soulignent le retour d'une individualisation des dispositifs de gestion du temps, liée à la portabilité et à l'actualisation en temps réel des services connectés. Les publications les plus techniques montrent cependant que le développement des applications continue sur les outils partagés, comme si celui des instruments du PIM était arrivé à saturation. En 2002, une équipe états-unienne propose un système de prédiction des probabilités de chance de participation à un événement (Tullio et al., 2002). La même année, une équipe française illustre un problème d'adaptation dynamique cohérente des composantes à partir du cas d'un agenda capable d'ajouter, supprimer ou récupérer des rendez-vous (Occello et al., 2002). En 2012, cinq informaticiens canadiens de Calgary proposent le *Spalendar*, un mode de visualisation nouveau pour un agenda de groupe partagé et collaboratif (Chen et al., 2012). Il s'agit d'afficher sur un espace public interactif les événements de l'agenda du groupe comme des activités spatio-temporelles se produisant sur un espace géographique animée au fil du temps. L'appareil trace spatialement les occupations passées, présentes et futures des acteurs concernés.

Ces outils sont autant de dispositifs susceptibles de se diffuser des espaces de la concurrence économique sur le marché des biens et des services, vers ceux des organisations de la compétition électorale et d'une administration publique désormais soumise à des impératifs d'efficacité. Si les usages semblent se développer, les études qui leurs sont consacrées restent rares.

## 4.2. *Political Time Management* ? Agendas collectifs et individuels en politique

Quel est le sens des mutations socio-techniques dans les manières dont les femmes et les hommes gèrent aujourd'hui le temps de leurs activités professionnelles ? Pour Boutinet, l'informatisation du dispositif agendaire dans l'espace professionnel produit d'abord une extension infinie du moment présent, le calendrier programmé, calculé et accessible étant par définition infini. Mais elle engendre encore d'autres effets. Elle développe notamment la dimension narcissique et érotique du dispositif. L'agenda devient un objet de plaisir : « il constitue en effet une encyclopédie portative à travers toutes les informations qu'il contient, amenant à une forme de jouissance dans la manipulation instantanée des savoirs ainsi emmagasinés. De plus, il concentre en lui tout un monde excitant de possibles à aménager ou à modifier ; il met à disposition des temps pliables, substituables, effaçables, transférables, conférant un sentiment de toute-puissance » (Boutinet, 2004, p. 166). Cette fonction érotique est renforcée par la visualisation instantanée, « triomphe de l'image sur le récit où l'écrit est mis au service de l'image », par l'usage du stylet ou l'ensemble des manipulations digitales qui accompagnent le plaisir de se sentir sollicité et utile, la jouissance publique ou intime d'accepter une sollicitation ou de transgresser l'« interdit » de la suppression d'un engagement. Cet agenda électronique est aussi favorable aux réécritures. La complexité des sociétés actuelles et l'irruption d'imprévus conduisent à recomposer régulièrement ces « agendas-palimpsestes », à les bousculer par des engagements pris, remis, déplacés, reculés, avancés ou supprimés. La facilité avec laquelle s'efface toute trace de l'engagement supprimé - sans la gomme ni la rature du semainier papier - contribue à renforcer l'inconstance et le flou des temporalités actuelles. L'agenda électronique se plierait aux contretemps car le changement de date n'y laisse aucune trace. Il développe ainsi une mobilité interne, celle de l'interchangeabilité, de la déprogrammation et du

glissement permanent des activités et des engagements d'une date à une autre. Il autorise encore le « trop plein », la surcharge d'engagements, le rajout d'activités entre deux rendez-vous, exprimant la pathologie activiste des hyper-actifs. « Les technologies actuelles de l'information dans leur logique de l'immédiateté associée à l'urgence et à la pluri-activité contribuent largement à faire de l'agenda un palimpseste mental » (Boutinet, 2004, p. 167). Ces technologies autorisent surtout une « mise en réseau » de l'agenda et un partage élargi, imposé ou choisi, sélectif ou généralisé dans l'organisation de travail, voire la vie privée, où triomphe l'illusion de la transparence, entre quête du contrôle et stratégies d'affichage.

Les travaux de sciences sociales sur les usages des instruments de gestion du temps dans les organisations spécifiquement politiques restent marginaux. Les démarches recensées ci-dessus peuvent pourtant se décliner dans l'univers politique, à propos des dispositifs collectifs de planification et de coordination du travail quotidien dans les organisations publiques, partisanes et privées, engagées dans les processus d'action publique, mais aussi pour l'examen des formes et des usages individuels et collectifs que prennent aujourd'hui les agendas personnels du leader et de ses collaborateurs dans le cadre d'une entreprise politique de leadership territorial.

### a) Esquisse d'une sociologie de l'agenda partagé dans l'action publique

Une sociologie de l'action publique croisant sociologie des organisations, du travail et des instruments pourrait conduire à l'enrichissement des hypothèses de gestion testées en 2004 au sein d'un ministère néerlandais (Van den Hoff, 2004) et notamment en y introduisant les variables d'usages politiques et sociologiques des systèmes d'information visant à développer la « performance des organisations bureaucratiques » (Nonjon et Marrel, 2015). Plus largement, c'est de l'examen des organismes et des acteurs participant aux processus d'action publique à partir du prisme des dispositifs de la gestion temporelle des activités quotidiennes, qu'il s'agit ici. L'agenda personnel et organisationnel invite à une sociologie politique des temps de l'action publique.

Dans le cadre d'une sociologie du travail de *consulting* auprès des collectivités territoriales, Magali Nonjon et Guillaume Gourgues ont ainsi par exemple exploré quelques pistes de cette sociologie de l'action publique par les agendas. Cet agenda est explicitement saisi ici comme une entrée méthodologique pour déconstruire la « consultocratie » (Nonjon et Gourgues, 2012). Il s'agit d'agendas professionnels partagés sans doute spécifiques dans l'univers politique, mais très classiques dans le monde de l'entreprise. Ce sont des agendas collectifs

organisant l'activité entrepreneuriale de structures de statut privé qui travaillent en lien avec l'espace et les temporalités du monde politique local. Par cet outil de gestion de l'activité collective, les auteurs proposent de comprendre le travail auprès des collectivités, entre rationalisation, standardisation, militance et cooptation. Il y aurait une spécificité temporelle du conseil aux collectivités, liée aux temporalités des élus, mais aussi aux trajectoires biographiques des consultants. Les dispositifs d'agendas partagés qui servent à gérer et coordonner les plannings des réunions et des rendez-vous des membres de ces structures de services permettent ici d'observer comment se construit le temps de l'action collective sur ces marchés du conseil, quels sont les interlocuteurs entre l'administration publique et cet univers du conseil, comment s'organisent les hiérarchies entre ces interlocuteurs, comment, à quelle vitesse, selon quels schémas et dans quel cadre temporel de référence circulent les personnes et les expertises dans les réseaux de l'action publique territoriale. Comment, en un mot, l'agenda personnel participe à la base du processus plus général et global de production de l'agenda public de l'action ou du gouvernement et des réformes.

L'enquête souligne en particulier ici la dimension collective et commerciale de l'activité d'agenda. Elle insiste sur les temporalités courtes du remplissage de l'agenda, le rythme hebdomadaire du travail de *consulting*, une professionnalisation de l'activité de gestion du temps et, de manière assez classique dans le monde des cadres supérieurs et de l'hyper-activité connectée, elle souligne l'interpénétration des agendas personnels, privés et professionnels des conseillers. L'enquête montre surtout l'importance de la fonction de contrôle de l'activité dans l'entreprise que remplit l'agenda partagé : il s'agit avant tout d'un instrument d'objectivation du travail, de géolocalisation et de tarification des missions des agents, dans le cadre d'une structure à but lucratif. Enfin, l'étude insiste sur la dépendance des agendas du conseil à l'agenda électoral et aux tempos de l'action publique qu'imposent les élus. Cette première analyse soulève trois questions problématiques : une première relative aux rapports au temps spécifiques des différents acteurs de l'action publique, aux poids des temporalités démocratiques, au temps de l'administration et au temps des militants et de l'opinion publique (Marrel et Payre, 2005) ; une seconde sur l'hypothèse d'une accélération de l'action publique parallèle à un mouvement plus global de précipitation de l'action ; une dernière qui concerne les variables historiques, techniques et surtout économiques d'une sociologie politique complète des agendas personnels des acteurs de l'action publique territoriale. Cette approche laisse entrevoir un espace empirique et méthodologique « agendaire » permettant de passer de l'étude de la décision publique à

l'examen ethnographique plus large des pratiques et du travail de l'action publique au concret.

Centrée sur un dispositif individuel et une figure de leadership, notre enquête sur la fabrique et l'usage de l'agenda d'une vice-présidente de région vise, d'une autre manière mais toute aussi expérimentale, à explorer les logiques de ce qu'on pourrait appeler le *Political Time Management*.

### b) L'*agenda-making* d'une vice-présidente de région : exploration

Notre étude montre que la gestion de l'agenda peut être considérée comme le cœur du travail politique quotidien et routinisé, car elle se situe au croisement du travail individuel du professionnel de la politique qu'elle planifie et de la dimension collective du travail politique. L'étude de l'*agenda-making* réalisée en 2011 interroge donc le travail quotidien d'une élue et ses modes d'organisation concrets (Godmer et Marrel, 2014b, 2015b, p. 53 et s.). Comment la « micro-entreprise politique » produit-elle l'occupation quotidienne de son capital-temps ? Comment sont arrêtées et planifiées les tâches successives qui occupent la longue journée de l'élue ? Cette production résulte des interactions entre des sollicitations externes (institutions, élus, associations, citoyens...), des sollicitations internes (celles de l'élue) et des réponses apportées par une équipe, celle que forment l'élue et ses collaborateurs. La fabrique de l'agenda s'apparente ainsi à un travail rationnel en ce sens qu'il est pensé, organisé, structuré, routinisé, stabilisé dans des dispositifs informatiques et parce que ses objectifs sont assez clairement définis par les acteurs concernés. Il s'agit également d'un travail collectif normé, mobilisant ceux que l'on pourrait nommer les « agendeurs » dans une démarche continue d'optimisation de la disponibilité limitée de l'élue pour ses missions, ses obligations et son territoire. Situé à la base ou au cœur même du travail politique, ce processus continu et systématique de production du temps de l'élue en éclaire également l'une des principales dimensions : l'impératif d'une distribution spatio-temporelle optimale de la personne du représentant.

Quotidien, diffus et permanent, le travail d'organisation du *capital-temps* de l'élue est partagé entre plusieurs acteurs. L'acteur collectif qui gère et fabrique l'agenda partagé est chargé d'une mission qui demeure largement invisible dans le champ du travail politique. Le caractère collectif du travail de gestion de l'agenda implique une forte division du travail entre l'élue et ses trois auxiliaires, mais aussi entre les auxiliaires elles-mêmes. Il leur est difficile d'expliciter le processus de fabrication de l'agenda comme opération séparée de leurs responsabilités fonctionnelles territorialisées, ce qui atteste une faible formalisation d'une activité pourtant

centrale. Cette division du travail à distance suppose une intensification de la communication. Mais les relations entre les quatre « intervenantes » chargées de l'agenda n'ont jamais été précisément clarifiées. Cette activité collective d'ajustement en temps réel n'a procédé d'aucune démarche volontariste de rationalisation. Le processus de rationalisation s'est en fait stabilisé de manière pratique, s'incarnant dans des usages relevant d'une sous-utilisation des fonctionnalités des outils partagés et d'adaptations pragmatiques. Le volume du temps consacré par l'ensemble de l'équipe à la production de l'agenda en tant que tel est difficile à mesurer, tant cette fonction est diffuse, collective, permanente, voire obsédante : « Je suis toujours sur l'agenda », explique une auxiliaire. On constate néanmoins une spécialisation et un développement de l'importance de la production du temps de l'élue : c'est un travail collectif, sophistiqué, technique et lourd qui, dans le cas d'espèce, correspond à environ deux « équivalents temps plein ». Ce temps semble pourtant généralement sous-estimé dans les entretiens menés avec les agendeuses. L'enregistrement, la gestion et la validation des rendez-vous demeure une activité invisible et transversale à toutes les tâches de l'entourage. Alors qu'il mobilise l'esprit et le temps, l'*agenda-making* apparaît comme un ajustement automatique « qui se fait tout seul ». L'automatisation et la collectivisation du processus n'expliquent pas cette sous-estimation. Alors qu'elle est, ou devient, une priorité de l'entreprise politique de l'élue, alors qu'il s'agit d'organiser l'accès à l'élue, la production de l'agenda demeure dans le registre du *dirty work* politique (Hughes, 1956). Dévoilant la « cuisine interne » du métier, cette activité de bureau très contrôlée, proche de la logistique, reste étrangère aux registres de la vertu, de l'engagement, du charisme ou de la tactique politique habituellement utilisés pour décrire le travail politique. La production de l'agenda a pour objet de disparaître devant et après l'événement qui est sa finalité.

L'analyse rétrospective sur soixante-dix jours du rythme auquel se remplit l'agenda d'une « semaine-test » (S) montre que le planning se constitue assez tardivement et par paliers. Au début de l'observation (S -9), l'emploi du temps de la semaine ne compte pas plus de cinq réservations horaires. Le nombre de ces rendez-vous reste stable durant trois semaines. À partir de la sixième semaine avant la période-test (S -6), on assiste à une première et lente accélération, avec deux à trois nouveaux créneaux bloqués chaque semaine. Mais l'agenda ne se remplit vraiment qu'à partir de la semaine S -3, où quatre nouveaux rendez-vous sont enregistrés, et surtout en S -2 avec onze nouveaux événements puis encore deux autres validés à une semaine et moins du début de la période observée. La continuité du processus a tendance à cacher aux acteurs eux-mêmes sa dynamique propre. Les entretiens confirment cependant cette norme de

trois semaines à un mois environ pour fixer un rendez-vous d'importance « moyenne ». Le calage de l'agenda définitif est donc tardif. Le processus est longtemps « attentiste » avant de « s'emballer » durant les quinze derniers jours. En termes de temps théoriquement disponible — par hypothèse, nous évaluons à 84 heures (12 heures par jour) le temps théorique hebdomadaire maximal accordé par l'élue à son métier politique —, cela signifie que l'élue conserve encore à moins de trois semaines plus de 60 % de « temps libre » (38 % d'occupation enregistrée) et que son taux d'occupation grimpe soudainement jusqu'à 70 % dans les quinze derniers jours. Si *in fine* les archives de l'agenda partagé ne retiennent que 43 « rendez-vous » validés et vraisemblablement honorés, ce sont en tout quelques 51 événements qui sont enregistrés de manière plus ou moins définitive et gérés pour préparer la dix-neuvième semaine de l'année. Cela correspond à 15 % de « perte » sur dix semaines et des ajustements, annulations, remplacements ou reports qui se jouent essentiellement encore dans les trois dernières semaines. La répartition en volume et dans le temps de ces 51 « écritures » entre les quatre agendeuses montre d'abord une hiérarchisation des agents du processus en fonction des volumes horaires manipulés puis bloqués, et en lien avec leur secteur de « spécialisation ». Elle souligne ensuite que leur spécialisation relative les conduit à intervenir à des moments différents. En enregistrant une division spatiale, sectorielle et temporelle du travail, l'outil agenda disséqué donne ici à voir le discret processus collectif de production quotidienne de la figure politique de l'élue.

Pour l'organisation d'une réunion, d'un rendez-vous ou d'un déplacement par exemple, les séquences de production de l'agenda peuvent être résumées en 21 micro-opérations sophistiquées, qui peuvent se superposer et se combiner sur une durée moyenne de trois semaines.

1. Réception et répartition des sollicitations
2. Planification des demandes internes routinières
3. Premier tri par les auxiliaires
4. Constitution d'un dossier et inscription à l'agenda partagé
5. Première consultation de l'élue
6. Arbitrage et validation de l'élue
7. Deuxième consultation de l'élue pour précision des créneaux horaires
8. Banalisation de plages horaires par l'élue
9. Validation de l'inscription sur l'agenda partagé
10. Copie à l'agenda papier
11. Modifications éventuelles
12. Mobilisation des services sur les dossiers
13. Demande de confirmation
14. Identification du lieu
15. Mobilisation des chauffeurs
16. Préparation de l'interaction par une fiche navette

17. Préparation matérielle du déplacement (chemises)
18. Préparation de l'interaction par l'élue (travail de bureau)
19. Briefing de dernière minute
20. Déroulement de l'interaction
21. Suites ou classement

En résumé, une partie importante des sollicitations est ainsi préparée de plus en plus en amont et planifiée à l'avance à partir des calendriers institutionnels. Toute sollicitation comportant des documents spécifiques fait l'objet, on l'a vu, d'une *mise en dossier* afin que l'élue puisse juger sur pièce de l'opportunité d'un accès direct ou non à sa personne. L'élue est consultée et *arbitre* entre les propositions négociables de ses auxiliaires et confirme la disponibilité de ses plages horaires. Elle peut banaliser des journées disponibles pour que la deuxième agendeuse y cale les rendez-vous. Les dates et horaires sont alors retenus dans l'agenda partagé et une auxiliaire double l'information dans un agenda papier. Commence alors la phase de « rationalisation » par des confirmations, des modifications, des décalages et des regroupements et déplacements des rendez-vous. Une fois stabilisées, les *interactions* prévues sont préparées matériellement par l'entourage (identification des lieux, planification des déplacements, mobilisation des chauffeurs, sollicitation des services pour la récupération des dossiers techniques), puis directement par l'élue elle-même et si besoin est, par sa chargée de mission. Après l'interaction, le dossier est soit classé, soit réintégré dans la poursuite du travail.

Cette complexité de la production de l'agenda de l'élue traduit le poids des contraintes spécifiques liées au besoin de maîtriser au mieux l'emploi du temps. L'organisation de cette chaîne de production de l'agenda traduit la multiplicité des arbitrages et l'existence d'espace-temps dévolus au *contrôle de l'imprévisibilité* (consultations, préparations, confirmations, délégations, anticipations, prévoyance, planification fine, régulations temporelles strictes, etc.). Elle confirme le caractère central de la gestion de l'agenda dans le travail politique contemporain.

Les séquences de la production collective du temps de l'élue montrent une tendance à la *codification* « douce » du processus : nulle organisation planifiée de la production de l'agenda et des modalités des arbitrages, mais un calage par routinisation entre des agents expérimentés issus des services de la Région. Omniprésent, l'agenda n'est donc pas justifiable d'une rationalisation mécanique. Néanmoins, tout revient à s'occuper de lui. Si le dispositif d'*agendisation* n'est pas explicitement piloté, son instrumentation croissante tend à consolider l'organisation professionnelle et collective de la micro-entreprise politique de la vice-présidente du conseil régional.

Cette « fabrique de l'agenda » comporte une dimension fortement matérielle, qui articule ici les nombreux instruments du travail politique. D'abord, les *espaces de travail* : quatre bureaux différents pour l'élue (Région, antenne territoriale, université, domicile), deux autres pour ses auxiliaires, à la Région et à l'antenne et les automobiles de la Région avec chauffeurs, qui font office de bureaux provisoires ou de « cinquième bureau ». Ensuite, en dehors des agendas en tant que tels, la programmation requiert l'utilisation du papier sous diverses formes, relié ou non : trieurs, parapheurs, dossiers, chemises, *post-it*, impressions, notes, journaux, documents et le courrier papier par voie interne, par voie postale ou par porteur. Sont également utilisées, pour la fabrication de l'agenda, des téléphones fixes et portables : l'élue possède son propre téléphone et la Région met à sa disposition depuis le 1er janvier 2011 un smartphone de marque *Blackberry* avec abonnement. Dès 2011, également, les trois auxiliaires disposent chacune d'un smartphone privé de type iPhone. L'équipe utilise également des ordinateurs fixes pour les trois auxiliaires et portable pour l'élue. Ces machines sont entretenues, administrées et verrouillées par le service informatique de la Région. Elles permettent notamment l'accès à des messageries : papier, fax, SMS et surtout e-mail. Ces outils des XXe et XXIe siècles relient ainsi les acteurs de la gestion de l'agenda et permettent au travail collectif de s'effectuer au quotidien. Ils sont utilisés dans le cadre d'une entreprise permanente de rationalisation de l'emploi du temps de l'élue. Le travail collectif de fabrication de l'agenda procède de nombreux rites, organisés autour de cette multitude d'actants dans une multitude de lieux hybrides (bureaux, voitures, couloirs...), comme le travail de dépouillement du courrier (Treille, 2005), par exemple, ou encore le traitement des appels, des demandes de rendez-vous, etc. Les agendas papier demeurent un outil utile, mais l'agenda aujourd'hui se décline plutôt comme un agenda-machine, c'est-à-dire comme un dispositif rassemblant une pluralité d'objets techniques (agendas électroniques, agenda en réseau accessible par toute l'équipe, fonction agenda du smartphone et de l'ordinateur portable actualisé en temps réel par les producteurs de l'agenda, agenda officiel, etc.) dont la fonction est d'organiser au maximum le temps de l'élue.

L'agenda est donc produit collectivement. La planification du temps de l'élue occupe une grande partie du travail des auxiliaires. Elle est faite en continu de multiples ajustements et d'innombrables micro-communications. Elle est omniprésente. Cette fabrique de l'agenda, même si elle demeure en partie artisanale et le plus souvent invisible, apparaît néanmoins au cœur d'un travail politique séquentiel et spatialisé, en particulier parce que cet outil de travail qu'est l'agenda peut être appréhendé comme une ressource, voire un véritable instrument de

gouvernement du territoire, mais aussi de l'entreprise politique que dirige l'élue. Ce tout premier examen de la production concrète de l'agenda d'une élue trace les pistes d'une étude comparative de ces dispositifs de temporisation dans le monde politique d'aujourd'hui et rejoint d'autres études développées parallèlement.

### c) L'agenda de l'élu : cristalliseur et révélateur paradoxal

L'analyse de l'*agenda-making* (ou *agenda-setting*) éclaire l'économie relationnelle des entourages politiques. Dans son étude comparée des agendas de 29 élus du Nord de la France, Rémi Lefebvre décrit également la fabrique collective et collaborative du dispositif et insiste sur la maîtrise limitée du temps des acteurs politiques. La fabrique mobilise divers acteurs (secrétaires, chauffeurs, membres du cabinet…) et l'élu y intervient peu, se contentant le plus souvent de valider la chaîne de décision et d'arbitrer les cas problématiques. Cette délégation parfois totale du filtrage de l'information, de la hiérarchisation des attentes et des sollicitations repose sur des relations de confiance et de loyauté et la tâche est souvent confiée à un proche. Les configurations de production de l'agenda sont variables selon la nature des mandats, des ressources de l'élu, le degré de codification et de routinisation de la division du travail. La nature du partage de l'agenda reflète les tensions potentielles au sein des équipes, le niveau de centralisation de l'information. Avec les TIC, « une véritable ingénierie de la production agendaire s'est [...] constituée qui permet une élaboration collaborative des emplois du temps » (Lefebvre, 2014b, p. 59), par la mise à disposition en temps réel et le partage contrôlé des nombreuses informations qui permettent de caler les rendez-vous. Mais cette technicisation informatique de l'artefact agendaire peut produire des effets de délégation renforcés pour les élus les moins familiers de ces technologies, alors même que des formes artisanales peuvent perdurer (gomme et papier).

Ces procédures ne permettent qu'un contrôle limité du temps. Les élus ne maîtrisent pas le temps de leur agenda et leurs emplois du temps profitent d'une autonomie toute relative. Ils sont sans cesse perturbés, modifiés, remaniés, jusqu'au dernier moment. Ils dépendent le plus souvent du temps des autres, des agendas institutionnels non négociables, anticipés, réguliers, mais aussi des imprévus. L'enchevêtrement des agendas institutionnels est difficile à gérer. A l'intérieur de la classe politique locale s'organise une lutte d'agendas, la capacité à déterminer le temps des autres reflétant le niveau de leadership. Dans la résistance que chaque équipe organise contre la « réunionite » et les « voleurs de temps », l'analyse mériterait de distinguer les réunions

provoquées et maîtrisées et celles subies et imposées. L'agenda est un *work in progress* dépendant de facteurs exogènes, variables, contingents. La forte imprévisibilité de la vie politique rend difficile l'entreprise de rationalisation du temps à laquelle s'affaire une grande partie des entourages de la personnalité politique. Les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas et « tout l'enjeu est de domestiquer ces contraintes pour ne pas trop bousculer l'emploi du temps, maintenir des régularités et dégager des marges de manœuvre […], desserrer l'étau des contraintes institutionnelles et des sollicitations, pour le » temps de la réflexion, de la conduite des projets, les stratégies à produire » (Lefebvre, 2014a, p. 130).

La fabrique de l'agenda du président de région apparaît de la même manière comme un exercice fortement contraint, le réceptacle de toutes les dépendances. L'observation de la réunion hebdomadaire de l'agenda par Eric Treille montre « comment des collaborateurs – directeur de cabinet, chef de cabinet, secrétaire particulière, chef du service presse, chef du protocole ou encore conseiller aux discours – structurent les activités de leur élu, partagés en permanence entre volonté de maîtriser le temps politique – construire des séquences médiatiques, donner à voir des dispositifs régionaux, anticiper des votes de rapports par des déplacements... – et devoir de répondre à des engagements non nécessairement désirés ou dont la programmation est par principe partagée – habiter des rituels, accueillir des voyages ministériels, répondre à des invitations de partenaires, inaugurer des établissements dont les financements sont croisés, préparer des sorties en fonction des contraintes professionnelles des acteurs médiatiques… » (Treille, 2013). L'agenda permet d'explorer la dimension ordinaire du travail d'un élu local, d'observer de près la politique « en train de se faire ». Mais l'emploi du temps est tout sauf un instrument rationnel. C'est au contraire une mini-chambre d'enregistrement des tensions pesant sur le politique. « Chercher à manager son temps, c'est *de facto* devoir établir des compromis, par nature précaires, entre différentes logiques et registres d'action qui encadrent le métier d'élu, qu'ils soient politiques, institutionnels, médiatiques ou encore humains et pratiques. En ce sens, l'agenda du Président de Région est un outil décisif pour mesurer le fonctionnement de l'économie des transactions politiques qui anime le territoire, chaque rendez-vous mettant à jour un état des lieux des différents modes d'exercice du leadership existants entre élus locaux ». L'étude souligne le poids de « l'emprise de l'institué » dans la fixation du tempo général de l'agenda (Lagroye et Offerlé, 2011), ou comment des dates d'obligation déterminent par avance et pour l'essentiel la trame temporelle du politique. Elle met l'accent sur le rôle de « dérouleur professionnel » (Laé, 2008) joué par l'agenda dans la synchronisation de l'ensemble de ses

usagers, membres de cabinets et administration.

Une autre observation participante des réunions d'*agenda-bulding* d'un député-président de région ultra-marin par Willy Beauvallet souligne « le caractère multidimensionnel de l'agenda d'un élu cumulant, en ce qu'il renseigne sur les tentatives de rationalisation d'une entreprise politique dont les ramifications se déploient dans une multitude d'arènes de faits, entremêlées les unes dans les autres, et dont la gestion s'avère d'autant plus complexe qu'elle s'inscrit dans une double distanciation à la fois géographique et sociopolitique vis-à-vis du champ politique central » (Beauvallet, 2013). L'étude doit tirer les conséquences analytiques du caractère à la fois collectif et concurrentiel de cette institutionnalisation sans cesse rejouée du temps politique, sous l'effet des mobilisations croisées d'une multitude de collaborateurs ou partenaires aux statuts et intérêts différenciés, en situation de collaboration autant que de concurrence pour la détermination des priorités, de la présence et des formes d'action de l'élu. Il s'agit en définitive de comprendre ce que la gestion et l'organisation du temps, mais aussi de la division du travail politique entre les différents collaborateurs présents dans l'entourage de l'élu doit aux effets de trajectoires et aux propriétés sociopolitiques des uns et des autres, en particulier de l'élu lui-même et des conditions de la construction de son leadership politique.

*

Avec nos recherches, ces travaux permettent de dégager les principales tendances de l'usage des agendas dans les collectifs de travail politiques. Ils montrent d'abord le caractère à la fois classique de ces dispositifs de temporalisation, mais aussi certaines spécificités liées à l'univers politique. La gestion des agendas est associée aux propriétés très variables des formes du travail politique dans les entourages, de la nature du ou des mandats cumulés, de l'espace et du territoire concernés, de la codification plus ou moins forte de la division des tâches etc.. Si elle est partout collective, cette gestion de l'agenda est plus ou moins déléguée, hiérarchique ou collaborative. Elle est centrale et omniprésente, mais par là même invisibilisée. Elle révèle une forte concurrence interne pour le contrôle de l'agenda du leader, objectivant des rapports de domination et de vassalité à l'intérieur d'un milieu politique à la fois collectif et concurrentiel. Partout, et comme dans les autres organisations, l'agenda des politiques renvoie en réalité à une multiplicité d'outils électroniques, « dématérialisés » mais aussi encore souvent composés de papiers et de crayons à gommes. L'informatisation qui semble assez répandue n'a pas fait

disparaître la matérialité du carnet de poche ou de bureau. Et cette dualité matérielle révèle aussi le caractère inachevé et encore souvent bricolé de cette gestion du temps de la représentation ou de l'administration publique. Le processus de rationalisation dissimule une activité encore souvent artisanale parce que, sans doute un peu plus qu'ailleurs, soumise à une très forte instabilité. De fait l'un des enseignements transversaux, réside bien dans les limites importantes du contrôle du temps des machines politiques collectives. L'agenda est l'un des lieux de cristallisation des tensions internes à l'espace politique. Il est dépendant à la fois de « l'institué » des agendas hiérarchiquement situés au dessus de lui et en même temps de l'importante imprévisibilité des événements qui rythment la vie publique des territoires de proximité. Celle-ci limite aussi la quête assez générale également des temps de pause dans une temporalité saturée, quasi-stroboscopique, dominée, on va le voir, par le rendez-vous, la réunion et la multi-activité. Dégager du temps sans interaction non seulement pour se reposer, pour reconstituer les forces physiques du corps en représentation, mais aussi pour s'informer, lire les dossiers, réfléchir et écrire, afin de permettre à l'élu de contribuer à la construction intellectuelle des projets que porte les élus publiquement, cela semble une quête difficile et parfois vaine dans toutes les équipes observées. L'agenda apparaît alors sous l'image paradoxale du dispositif de rationalisation irrationnel, ne structurant que péniblement la multiplicité des rôles et des registres d'actions de la personnalité politique.

Cet agenda saisi comme espace d'intégration du travail politique collectif éclaire par ailleurs d'autres dimensions plus « individuelles » du métier politique. Cet éclairage se nourrit d'une littérature plus récente encore, non plus centrée sur les outils professionnels, mais sur la diffusion de leurs usages dans l'espace domestique de la famille ou du couple et plus largement pour la « gestion de la vie privée », qui constitue dès la fin des années 1990, un marché d'équipement grand public équivalent à celui dont avaient profité les éditeurs d'agendas papier au XXe siècle.

# 4.3. Boundary Work : l'agenda comme artefact cognitif d'organisation du quotidien

*We become what we behold.*
*We shape our tools, and thereafter our tools shape us.*

(attribué à M. McLuhan)

Parallèlement au monde de l'entreprise et du travail rationalisé, les sciences de l'informatique et du *design* en HCI s'intéressent, à partir du début des années 2000, aux modes de coordinations domestiques et, à leur suite, les constructeurs et développeurs d'applications, intéressés par le marché que les ménages et les familles représentent en Occident. Ces familles utilisent de fait une variété de dispositifs de coordination dont l'informatisation devient alors l'objet d'étude de pratiques et de *design*. L'agenda familial est analysé comme le pivot central des outils de coordination (Zimmerman et al., 2002). Ces agendas domestiques ou familiaux soulèvent de nouveaux enjeux en termes d'usage et d'ergonomie par rapport aux agendas professionnels individuels ou collectifs. Les questions centrales de la protection de soi dans les usages publics de l'agenda professionnel, du contrôle de l'accès, du codage des entrées, de la vie privée n'ont *a priori p*as le même poids dans l'espace privé ou domestique. Sortir de l'organisation, pour observer l'agenda comme outils transversal et relationnel, instrument plus ou moins efficace de contrôle de soi et des frontières de ses activités et de ses réseaux, c'est davantage sociologiser le regard et adopter une posture plus anthropologique, nourrie d'approches cognitivistes. En science politique, cela revient à questionner, dans l'agenda des dirigeants publics, le rapport complexe entre vie publique et vie privée et à soulever la question du secret en politique.

### a) Agendas domestiques et frontières entre travail et vie privée

« Les rencontres doivent moins au hasard et plus aux rendez-vous. »
(Belton et de Coninck, 2007)

Dès 1996, la psycho-sociologue cognitiviste danoise Christina Nippert-Eng examine les frontières spatiales, temporelles et sociales dans la vie quotidienne et, à travers les agendas, leurs usages, leur localisation, leur portabilité et comment les acteurs segmentent ou intègrent leurs vies familiales et professionnelles (Nippert-Eng, 1996). Elle développe la notion de « travail de frontière » (*boundary work*). En 2003, une équipe britannique dirigée par Andy Crabtree s'intéresse aux conditions du transfert des GCS de l'espace du bureau à l'environnement domestique et familial, en termes de *design* (Crabtree et al., 2003). La même année, Cheryl Geisler et Annis Golden étudient comment les PDA – technologies mobiles initialement conçues pour la planification du travail – traversent la frontière de l'espace privé et familial (Geisler et Golden, 2003). En 2004, une nouvelle équipe britannique de Bristol traite des « problèmes quotidiens des parents qui travaillent » (Sellen, Hyams et Eardley, 2004). Elle montre que nombre d'entre-eux relèvent d'un défaut de coordination temporelle et pourraient être soulagés par l'usage d'un agenda familial (Beech et al., 2004 ; Brush et Turner, 2005). Dans sa thèse soutenue en 2007 à Calgary dans le domaine des HCI en *Interaction Design and Domestic Computing*, Carman Neustaedter, examine encore comment les familles utilisent les agendas et calendriers dans l'organisation continue et la coordination des multiples activités quotidiennes des différents membres qui les composent (Neustaedter, 2007). Il identifie les enjeux du développement des agendas familiaux, discute les propriétés des dispositifs on-line classiques ou d'outils plus spécifiques existants comme *The Interliving Family Calendar (Plaisant et al., 2006)* et propose un prototype (*LINC-ing*) dont le développement participatif implique et mobilise vingt « mères de famille » (Neustaedter et Bernheim Brush, 2006). L'étude de 44 familles de la classe moyenne au Canada et aux États-Unis souligne la diversité des agendas présents dans les foyers familiaux repartis en trois catégories : *monocentric*, *pericentric* et *polycentric*. En 2009, l'auteur en dresse une typologie en six catégories :

- le calendrier d'information publique familial, souvent mural
- les agendas professionnels des parents circulant le plus souvent entre la maison et le bureau

- les agendas mobiles personnels des adultes
- les agendas scolaires ou personnels des enfants en format « cahier de texte », calendrier mural ou journal intimes
- l'agenda de planification des événements familiaux
- l'agenda des tâches ménagères (Neustaedter, Brush et Greenberg, 2009).

L'étude identifie les modes d'information, de coordination et de synchronisations multiples et le rythme effréné des mises à jour dans la gestion des routines familiales. Il insiste sur la complexité de l'organisation d'un agenda relatif non plus à une individualité mais à un groupe familial. Il liste les supports, les localisations dans l'espace, les types d'annotations et d'écriture, les couleurs, les dessins et symboles, etc. et formule des propositions en termes de *design* sur la publicité et l'accessibilité de l'agenda, la lisibilité, les interactions entre agendas familiaux et professionnels, la mobilité et la localisation des multiples interfaces dans la maison.

Entre 2003 et 2007, deux chercheuses états-uniennes en science de l'information et de la communication étudient également comment les technologies mobiles et le PDA en particulier sont utilisés et interprétés comme un dispositif de gestion des frontières entre le travail et la vie personnelle (*work-life boundary management*), à partir d'entretiens approfondis avec 42 utilisateurs (Geisler et Golden, 2003 ; Golden et Geisler, 2007). Elles montrent que cet outil inventé pour l'espace professionnel a rapidement traversé la frontière et est devenu un outil de la vie personnelle ou privée quotidienne. Elles identifient une variété d'arrangements dans la dialectique entre segmentation et intégration des différentes activités de la vie professionnelle et personnelle. Le PDA s'impose comme un dispositif de contrôle entre quatre répertoires d'usages :

- contenir le volume de travail et maintenir les frontières temporelles, spatiales et psychologiques dans une logique de protection réciproque (*containing work*) ;
- intégrer les différents aspects de la vie et transcender les frontières entre le travail et la vie personnelle dans une logique de performance (*integrating the self*) ;
- aménager délibérément le travail à la maison en dehors de ses limites temporelles et spatiales (*transitioning work*) ;
- protéger la vie privée considérée comme primordiale face à un espace-temps professionnel subi (*protecting the private*).

L'agenda embarqué est ainsi saisi aujourd'hui comme l'un des principaux instruments d'une gestion individuelle et volontariste, mais aussi profondément conflictuelle des besoins entre affiliation et autonomie dans la relation entre l'individu et l'organisation. Il participe peut-être plus encore que le téléphone portable des recompositions de la topologie du privée et du professionnel parmi les travailleurs mobiles (Belton et de Coninck, 2007).

Les sociologues de l'espace urbain, du temps et des TIC explorent également en France depuis une dizaine d'années ces frontières du travail et du hors-travail pour les employés mobiles. Ils observent l'évolution de cette frontière entre les activités privées et professionnelles à partir des usages des dispositifs de communication comme le téléphone, le mail, et l'agenda etc. Ils parlent d'un « temps haché », d'une « proximité par la connectivité » (calculée en temps d'accès) qui remplacerait la « proximité par les contiguïté » (calculée en distance géographique) (Kaufmann, 2000). Ils évoquent une recomposition de la topologie des espace-temps de la vie plus complexe, moins immédiate, plus réflexive, plus construite :

> « Alors même que les frontières et les liens se recomposent, il advient d'autres frontières et d'autres liens qui reposent sur des constructions de l'espace et du temps plus complexes, plus instrumentées techniquement (les techniques matérielles étant ressaisies par des techniques sociales), mais qui ne basculent pas dans l'informe » (Belton et de Coninck, 2007, p. 71-72).

L'articulation des temporalités professionnelles et domestiques par et dans l'agenda continue de faire l'objet d'enquêtes plus spécifiques. En 2008, deux *designers* informatiques états-uniens présentent une recherche sur l'usage des outils de calendrier dans la planification de la vie quotidienne de quinze « parents qui travaillent » (Grimes et Brush, 2008). Ils observent comment la dualité des rôles de parents et de salariés les contraint à enregistrer des informations personnelles sur leurs agendas professionnels et les tensions qui en découlent, avant de procéder à l'habituelle série de recommandations pour le développement d'outils « plus conviviaux » et « mieux adaptés » aux contraintes et attentes de la vaste clientèle des agendas électroniques.

### b) *I Love You, Let's Share Calendars !* : Agenda intime, usages émotionnels et travail relationnel

« *Calendar artifacts are tools that help people both do and be* »
(Leshed et Sengers, 2011)

L'examen des usages de l'agenda dans le cadre privé fournit également d'autres facteurs psychologiques explicatifs à la résistance tendancielle au numérique et à la persistance des outils

papier. Dans une étude de 2006, trois chercheurs autrichiens du *Reseach Group for Industrial Softwar* se saisissent de l'agenda comme objet intime, en dehors du cadre fonctionnel, professionnel ou même familial (Tomitsch, Grechenig et Wascher, 2006). Ils observent un net rejet des dispositifs numériques et mobiles considérés comme rigides (PDA) au profit du format papier qui présente non seulement l'avantage d'un outil polyvalent (*all-in-one*), mais surtout les propriétés physiques et matérielles d'un objet investi émotionnellement, destiné à enregistrer états relationnels et expressions affectives quotidiens comme un journal (*diary*). L'agenda papier privé reste à la fois un outil manuel, portable, robuste et pratique, une carte temporelle incorporant de multiples informations plus ou moins précisément situées dans le temps et divers codages secrets, un dispositif de développement de sa propre conscience émotionnelle, un journal intime sentimental personnalisé. Ils concluent en ouvrant le champ d'un *design* informatique de l'agenda tenant compte des résistances émotionnelles et paradoxales de l'individu intime face à la rationalisation numérique du *PIM* et du *Time Managemen*t.

En 2012, quatre *designers* informatiques états-uniens s'emparent des usages de l'agenda électronique parmi la population des adultes sans enfants (Thayer et al., 2012). A partir de l'étude qualitative des usages de *Google Calendars*, ils saisissent les pratiques de partage comme un travail relationnel où sont continuellement négociées les amitiés et l'intimité. Ils montrent que les utilisateurs gèrent le plus souvent plusieurs agendas à des fins différentes en partage avec différents utilisateurs et s'en servent pour communiquer des informations factuelles et émotionnelles. L'agenda devient ici un outil de dévoilement de soi (*emotional self-disclosure*) : « *Intimate relationships are largely defined by the amount of self-disclosure in which two people engage, as well as the development of similar interests or tastes over time (Fehr, 1995) and the responsiveness of each party to requests for communication (Laurenceau et al., 2004)(Thayer et al., 2012, p. 750).* Les auteurs montrent que l'utilisation d'agendas partagés peut aider à maintenir un certain niveau d'intimité dans les relations amoureuses et amicales en facilitant l'expression de la disponibilité, la probabilité de futures interactions, la fréquence des rencontres et la réactivité. La volonté d'exprimer de l'intérêt pour les activités d'un proche est parfois la seule raison pour laquelle des amis partagent leurs agendas. Quatre registres d'utilisation sont finalement identifiés :

- le maintien de plusieurs agendas comme une pratique de préservation de l'espace privée ;
- l'utilisation des agendas électroniques partagés comme outil de coordination relationnelle ;

- l'utilisation des agendas électroniques partagés comme prolongements on-line de l'amitié ;
- et l'utilisation des agendas électroniques partagés comme instrument de détection des besoins ou attentes émotionnels d'autrui, à partir notamment des modalités sensibles de description des événements.

Dans un second article de 2013 intitulé : *Recalibrating the Ratio: Enacting Accountability in Intimate Relationships Using Shared Calendars*, les auteurs développement leurs recherches sur l'agenda comme outil du travail relationnel en élargissant leurs questionnements aux relations de confiance sur lesquelles se fonde le sentiment d'intimité (Thayer, Sirjani et Lee, 2013). L'agenda partagé devient ainsi un dispositif par lequel les acteurs attestent leur loyauté à l'égard de leurs proches. Il serait l'un des dispositifs dans lequel les participants pourraient décrire, lire et interpréter de manière transparente leurs relations aux autres afin d'équilibrer leur espace relationnel. Le développement de fonctionnalités adaptées à ces usages et à cette demande « grand-public » reste l'objectif principal de ces travaux de sciences appliquées en *design*. Mais ils ouvrent d'intéressantes perspectives relatives aux usages politiques du dévoilement public des événements de l'emploi du temps d'une personnalité publique.

Les agendas sont des « *technology of the self* » (Leshed et Sengers, 2011), des dispositifs qui aident les êtres humains à orienter leurs corps et leurs esprits dans le temps et l'espace (Bødker et Klokmose, 2012). Il doivent être saisis comme des éléments d'une écologie artefactuelle définie par Kirsh comme « a *complex ecology where tasks practices, artifact collections and users co-adapt and co-evolve* » (Kirsh, 2010). Cette écologie intègre un ensemble de dispositifs techniques de communication et de coordination. Une enquête ethnographique menée récemment en Allemagne par Anke Dittmar et Laura Dardar du *Department of Computer Science* de l'Université de Rostock cherche à décrire les formes contemporaines observables d'environnement individuel et artefactuel d'agenda (i*ndividual calendar artifact ecologies*), mais aussi comment ces environnements évoluent, les facteurs qui influencent l'adoption de tels ou tels outils de gestion du temps, et les modèles qui émergent du travail d'agenda aujourd'hui. Elle suggère que la compréhension des usages des agendas ne peut se résumer à l'étude des individus saisis dans leurs rôles (managers, personnels enseignants, étudiants, mères de famille...) ou de groupes spécifiques (institutions, entreprise, famille), mais doit être analysée dans le contexte plus large de leur environnement socio-technique. Les

agendas papier dont l'usage persiste ne concernent pas seulement les personnes les plus âgées et inversement les jeunes ne privilégient pas nécessairement les outils numériques. L'enquête par entretien et observation porte sur 13 étudiants et 5 actifs aux profils socio-géographiques contrastés. Elle intègre *the Day-Reconstruction Method* (Kahneman et al., 2004) qui implique de demander aux participants observés sur une période donnée (ici une semaine) de noter quotidiennement dans un journal, les événements de la journée, puis d'effectuer des entretiens rétrospectifs sur leur mode d'organisation (Karapanos, 2013). Les auteures confirment que la gestion du temps mobilise aujourd'hui de nombreux outils (Blandford et Green, 2001). Elles soulignent la cohabitation de nombreux dispositifs agendaires incluant des notes sur papiers libres, des listes (*to-do-list*), des programmes et des plans, des alertes, différents objets physiques, papiers, muraux ou électroniques, mobiles, embarqués ou bureautiques, *out-line* ou *on-line* comme le service *Doodle* etc., dont la combinaison constitue aujourd'hui le travail complexe d'agenda. Elles montrent que la frontière entre agenda personnel et agenda collectif est désormais largement brouillée. *The Day-Reconstruction Method* appliquée à six enquêtés souligne la relation étroite entre agenda et outil de communication, mémoire humaine et outil de mémorisation. Elle montre comment l'évolution des attentes quotidiennes, la mise à disposition de nouveaux instruments dans l'espace professionnel et sur le marché des applications grand-public, l'expérience des potentialités et des limites du travail des agendas, influencent le désir des utilisateurs d'explorer et adopter de nouveaux *artefacts*. Mais le dispositif de gestion du temps varie surtout en fonction de la nature de l'activité, du milieu de vie, de la structure familiale, des distances et des temps de transports et plus largement de la structure temporelle du maillage d'activités des personnes observées. Les individus sont pris dans des « mondes » qui disposent de leurs propres rythmes, besoins, tâches et rôles, valeurs et relations de pouvoir. Les *artefacts* agendaires peuvent partiellement révéler comment les individus les gèrent avec des attentes plus ou moins contradictoires. Il existe non seulement une « culture du rendez-vous », du *time management* avec une forte demande de programmation sur certaines périodes. Mais l'artefact agendaire n'est pas qu'un « outil de productivité » qui renforce l'essor culturel de l'affairisme (*cultural emphasis of busyness*), il se développe aussi comme un vecteur pour l'entretien des relations avec autrui et avec soi-même dans un monde de mobilité.

### c) L'agenda comme outil cognitif d'organisation du quotidien

En France, les usages précis de l'agenda comme outil cognitif d'organisation du quotidien font l'objet de deux études relativement récentes : la première de 2004 est signée d'une

sociologue du travail et du management dans l'agriculture, rattaché à l'INRA, Nathalie Joly, et porte sur les usages de l'agenda de travail agricole dans huit exploitations (Joly, 2004) ; la seconde publiée en 2014 par Caroline Guillot, chercheure au *Laboratoire Ville, Mobilité et Transport* de l'Université Paris-Est concerne l'usage de l'ensemble des dispositifs de gestion du temps d'un échantillon diversifié de 65 personnes (Guillot, 2014). Les deux auteures inscrivent leurs enquêtes empiriques à la croisée des champs de la sociologie des technologies de l'information et de la communication, du travail, des mobilités et des temporalités et livrent un appareil théorique partagé et stimulant. Elles mobilisent d'abord la socio-anthropologie des « écritures ordinaires », objet flou défini par la négative chez Roger Chartier :

> « Un ensemble de pratiques scripturaires qu'il est difficile de définir autrement que par ce qu'elles ne sont pas - ni professionnelles, ni littéraires, ni scolaires - et qui malgré leur diversité, ont pour caractéristique première d'introduire l'ordre de l'écrit dans le quotidien des existences. Ces écritures privées (celles du livre de comptes, de l'agenda, du cahier de recettes ou de chansons, de la correspondance, du livre de raison, du journal intime), loin d'être d'emblée séparées, se constituent progressivement dans la longue durée, sans que, d'ailleurs, s'érigent jamais entre elles des frontières infranchissables » (Chartier, 1991, p. 453).

Les « écrits quotidiens », également travaillés par Daniel Fabre (Fabre et al., 1997) et discutés par Florence Weber (Weber, 1995), apparaissent comme le produit d'une volonté de « laisser trace » plutôt que de « faire œuvre » dont il s'agit ici d'isoler les dimensions programmatiques. En effet ces écrits ordinaires programmatiques qui composent les agendas ont des effets cognitifs et intellectuels, si on en croit Jack Goody lorsqu'il affirme que les dispositifs graphiques de la liste et du tableau donnent à l'esprit une maîtrise nouvelle de la réalité et prédisposent au calcul et à la prévision (Goody, 1978)[52]. Parmi les trois formes de listes identifiées par Goody (administrative, événementielle et lexicale), la « liste événementielle », chronique factuelle constitutive d'un savoir historique, peut être considérée comme une préfiguration de l'agenda, identifié par ailleurs comme une « liste finie, ouverte et ordonnée de choses à faire » (Sève, 2010). Liée aux travaux historiques et littéraires sur les journaux intimes, l'analyse des pratiques scripturales ordinaires a d'abord porté en France sur les occupations domestiques et personnelles : carnets d'adresse, listes de courses, cahiers de recettes (Albert, 1997). Elle montre que l'écriture domestique constitue un acte d'appropriation et renvoie à une

52 *La domestication de la pensée sauvage* passe par l'usage de l'écriture, comme « raison graphique », et originellement de la *liste* puis du *tableau* de mise en ordre de la connaissance et de simplification de la réalité. L'écrit n'est pas qu'un simple moyen d'enregistrer avec des signes, corollaire de la parole. C'est un dispositif qui a modifié le procédé même de la connaissance permettant le développement de la pensée logique par la qualité de stockage de l'information dans le temps et l'espace, la construction d'opposition, de contraste, d'analogies, de contradictions qu'il autorise.

maîtrise symbolique et à une rationalisation des choses et donc à une rupture par rapport au sens pratique (Lahire, 1993a). L'ethnographie des écritures quotidiennes s'est ensuite consacrée aux espaces professionnels où la « montée de l'écrit » a suivi le développement des démarches « qualité » dans les années 1980 (Fraenkel, 2001) et où divers dispositifs servent à la maîtrise des situations de travail : carnet de bord, check-list, compte rendu, croquis, ordonnance, facture, *post-it*… Ces travaux s'appuient sur la théorie de l'action « située » et de la « cognition distribuée » comme processus socio-techno-culturel (Borzeix et Conein, 1994 ; Conein, Dodier et Thévenot, 1993). Ils montrent comment les « écrits d'action » servent la coordination de collectifs de travail, en s'articulant étroitement aux activités langagières et corporelles de leurs agents (Grosjean et Lacoste, 1998), comment ils modifient le rapport à l'activité, par le partage d'*artefacts* cognitifs favorables à des mécanismes d'apprentissage et d'ajustement interpersonnels au sein des collectifs de travail. Cet examen cognitif des écrits collectifs et des écritures « pour soi » en milieu professionnel interroge les dispositifs scripturaux discrets, voire « clandestins » et secrets, de soutien à l'activité de travail, leur articulation aux textes réglementaires et normés, les conditions de leurs usages comme bases de savoirs et savoir-faire partageables.

A partir de là, Nathalie Joly propose de prolonger l'étude de la mémoire des savoir-faire agricoles et des « carnets de conduite des jardins », livres de raisons et autres calepins de vignerons, dont l'usage est depuis longtemps décisif dans l'organisation des rotations de cultures et le travail cultural en général (Demossier, 1994 ; Jolas et Pinton, 1997 ; Salmona, 1994). Au début des années 2000, l'introduction de la traçabilité liée à l'exigence de qualité et à la sécurité alimentaire et environnementale conduit à une réflexion sur la gestion de l'information des exploitations agricoles et, partant, sur les dispositifs scripturaux d'enregistrement des pratiques devant attester le respect des cahiers des charges produits par l'industrie agro-alimentaire et les pouvoirs publics. L'enquête ethnographique sur les agendas d'agriculteurs montre que les écrits agricoles permettent de rompre avec le « rapport pratique à la pratique » (Bourdieu, 1980) et que la sortie du sens pratique n'est pas réservée aux « savants » (Lahire, 1998). Ces agendas sont appréhendés comme une première forme d'abstraction et de construction cognitive du réel, des procédures de récapitulation, des procédés de recodage linguistique permettant de ré-élaborer les représentations du réel par la manipulation, la hiérarchisation et la comparaison des informations « brutes ». Ainsi, explique l'auteure, chroniques et récapitulatifs se combinent pour former « un guide flexible de l'action, un support de décisions et de planification prises par anticipation et corrigées en temps réel » (Valax, 1989). L'auteure conclut sur l'utilité cognitive et stabilisatrice

de l'écrit agendaire rétrospectif étudié ici :

> « Les scripts mémorisés de la pratique s'inscrivent également [...] dans une perspective d'économie cognitive. Ils permettent de nourrir « des attentes d'événements [...] et de prendre appui sur elles pour réduire l'incertitude et la complexité des situations de décision et d'action » (Quéré, 1997, p. 171), de mettre en place des procédures et un calendrier de routine qui stabilisent l'environnement de travail de l'agriculteur, particulièrement éclaté en divers lieux et diverses temporalités. Cette lecture pragmatique des interactions écriture–cognition fait ressortir les différentes logiques cognitives qui prévalent, selon les horizons temporels de l'activité pris en compte. Elle suggère également que l'écriture mêle différents registres de la pratique, réflexions et sentiments, au sens où elle est assurance de la continuité du travail aussi bien que de soi-même ; qu'elle mobilise différents ressorts de l'action, initiative créatrice pouvant être valorisée aussi bien dans la vie privée que dans l'arène sociale » (Joly, 2004, p. 525).

Pour Caroline Guillot, il s'agit en 2014 d'étudier comment les individus se servent de leurs agendas de manière à saisir les modes d'articulation entre les différentes sphères de la vie sociale. Cette étude s'inscrit à la suite des recherches anglo-saxonnes sur le *boundary work.* Elle propose de tester l'hypothèse de l'*homme pluriel* soutenue notamment par Bernard Lahire (Lahire, 1998) qui suppose que dans la société actuelle, les individus appartiennent à plusieurs cercles sociaux et réalisent leurs activités sociales dans différentes sphères relativement autonomes, mais dont les frontières sont de plus en plus poreuses, entraînant des chevauchements entre les activités privées et professionnelles. Cette porosité se matérialise non seulement dans l'usage du téléphone et de la messagerie électronique (Belton et de Coninck, 2007) mais plus encore sans doute dans celui de l'agenda, qui constitue à la fois le support et l'analyseur du travail d'articulation des multiples activités des individus, dans des temporalités hétérogènes et incertaines.

> « Par travail d'articulation », explique-t-elle inspirée par le sociologue du temps William Grossin (Grossin, 1996)[53], « nous entendons les méthodes employées pour fixer des segments d'activités et définir leur contenu, pour positionner les activités privées par rapport aux activités professionnelles, pour les faire tenir ensemble, pour constituer une frontière (même symbolique) entre elles et tenter de préserver sa vie privée » (Guillot, 2014, p. 168).

Il s'agit donc de saisir la dimension cognitive de ce travail complexe et continu d'organisation de l'activité des femmes et des hommes du début du XXIe siècle. L'agenda est saisi comme un artefact cognitif remplissant une fonction de distribution de l'effort mémoriel dans le temps (Norman, 1993) ou d'allègement de la charge cognitive de mémorisation et de

53 Psycho-sociologue du travail à l'origine, William Grossin (1914-2005) est le fondateur en 1984 de la revue *Temporalités*. Dans *Pour une science des temps: introduction à l'écologie temporelle,* édité en 1996, il analyse les prises dont les individus disposent pour faire face à la fragmentation des appartenances sociales et pour bâtir leur architecture temporelle avec l'ensemble de leurs activités.

programmation (fonction mnésique) (Datchary et Licoppe, 2007), mais aussi comme un amplificateur des capacités individuelles par la transformation du rapport à l'activité et à la nature de la tâche que l'individu accomplit (Hutchins, 1994).

L'enquête porte sur 75 français en situation d'activité rémunérée, relativement bien répartis selon le genre, l'âge, la situation matrimoniale et la présence d'enfants, les catégories socioprofessionnelles, Paris et la Province. Elle a été réalisée par entretiens et observations sur le lieu de travail et à domicile. Elle montre que les acteurs articulent différents modes de gestion du temps, à travers plusieurs *artefacts* distincts : l'agenda pour les activités pour lesquelles un moment précis est déterminé, la to-do-list pour les activités moins précisément inscrites dans le temps. L'étude montre également que les acteurs ont tendance à séparer graphiquement les activités, à coder différemment leurs engagements privés et professionnels, entretenant des frontières entre leurs appartenances sociales.

Cette première enquête réalisée en France sur un échantillon significatif apporte un certain nombre d'éléments de repérage plus précis. Elle montre d'abord que l'agenda reste un outil avant tout professionnel et qu'il y est davantage numérisé, l'espace privé supportant mieux l'improvisation, les flottements et le calendrier mural griffonné. Les couples avec enfants l'utilisent davantage pour l'organisation du ménage que les célibataires sans enfant dont la vie privée serait marquée par plus de spontanéité. Comme l'ont montré d'autres travaux, les femmes utilisent plus intensément leurs agendas que les hommes (Jurczyk, 1998 ; Lahire, 1997) et sont aussi plus nombreuses à en combiner plusieurs, du fait du renforcement des tâches d'organisation et de synchronisation des activités domestiques (Dumontier and Shon, 2000), pour celles qui s'apparentent à des « dispositifs vivants de coordination » (Méda, 2001). S'il existe un lien entre le milieu socio-culturel et l'utilisation d'agendas et si on écrit moins dans les couches sociales les plus modestes, l'usage des agendas semble davantage lié à la diversité des situations de travail qu'aux différents rapports à l'écrit.

> Les utilisateurs les plus importants sont « les cadres qui exercent leur activité dans des situations évolutives nécessitant une adaptation permanente et qui sont soumis, dans leur travail, à de très fréquentes interruptions. Ils sont contraints à la fois d'annuler ou de reporter régulièrement les activités, mais aussi d'anticiper les aléas et d'éventuels débordements. Il s'agit aussi de ceux qui sont très mobiles dans leur activité professionnelle et qui ont à gérer des contraintes en termes d'itinérances, de coordinations temporelles tendues et de gestion des rendez-vous avec un grand nombre d'interlocuteurs » (Guillot, 2014, p. 175).

Tendanciellement, plus les individus ont de contraintes à gérer, plus l'agenda est utilisé, « plus ils en inscrivent et plus ils consultent régulièrement leur agenda, lisent les informations, y

inscrivent chaque nouvelle activité, voire les renotent sur un autre support ». L'agenda « devient une micro-institution qui encadre l'écriture et la sollicite » (Albert, 1993, p. 40)

**Trois usage des dispositifs de gestion du temps : l'agencement, la liste et le partage**

Guillot montre d'abord que l'agencement correspond à l'agenda personnel et principalement professionnel. Dans celui-ci, les différents événements peuvent faire l'objet d'un codage personnel permettant d'intégrer d'autres repères que temporels. Les agendas servent non seulement à programmer mais aussi à conserver la trace, administrer la preuve comme un journal de bord, tout particulièrement dans le cas d'un faible contrôle direct du supérieur hiérarchique, du fait de son absence physique sur les lieux mêmes de l'exercice du travail du salarié. Dans ce cadre, les agendas papier sont plus souples graphiquement (Jeanneret, 2007), mais moins flexibles que les agendas électroniques, plus « longs » et mobiles. Le « sevrage du papier » tient pourtant moins à la portabilité en tant que telle qu'au progrès technologique et ubiquitaire de la synchronisation en ligne. La complexité et la mobilité de l'activité est encore un facteur incitatif à la digitalisation du dispositif. « Les individus traditionnellement les plus mobiles (managers, commerciaux et consultants) sont aussi les plus concernés par le déploiement des outils mobiles et donc par des outils combinant téléphone et agenda électronique » (Guillot, 2014, p. 180). L'usage de cet agenda d'agencement varie de l'aide-mémoire au répertoire d'actions. L'outil est l'objet d'une relecture et d'une réécriture constante : il n'est jamais rempli une fois pour toute, mais toujours ouvert, consulté, annoté, modifié, au fil de l'eau, dans un continuel travail d'apprentissage d'anticipation des aléas, d'orientation informée du futur. Comme le montre aussi Joly dans la gestion agricole, l'agenda est un travail d'aller-retour entre le passé et le futur, qui permet de connaître les contextes et les conditions qui favorisent l'éclosion des imprévus et permet de s'y préparer. Il permet donc de se projeter dans l'avenir à partir des répertoires d'actions enregistrées dans la succession des faits potentiellement remobilisables. Cette information disponible et embarquée permet de prendre une distance réflexive par rapport aux pratiques, de contrôler son environnement avec souplesse et d'apprendre à anticiper les aléas. « L'agenda n'est pas seulement un outil de mémorisation des activités, mais un outil permettant de construire l'action » (Guillot, 2014, p. 183).

La liste renvoie aux dispositifs de bureau annexes à l'agenda, comme les bloc-notes et les *post-it* qui favorisent la « présence obstinée » (Datchary et Licoppe, 2007) des choses à faire sans cadrage horaire précis. Le partage enfin fait référence aux outils d'échange d'informations et de coordination : agendas partagés au mur ou entre terminaux informatiques ou téléphoniques. Leur usage est plus sédentaire, restreint au collectif du lieu où se partage un langage opératif, un codage, une nomenclature commune et où il « fait réseau ». Il diffère également entre l'organisation de travail et le cadre familial et domestique. Le principe de transparence sur lequel il repose est démultiplié par la numérisation qui dévoile en temps réel l'emploi du temps des collègues. Même s'il n'indique pas la disponibilité effective, il permet, selon le détail de ce qui est inscrit, de connaître la localisation et l'activité des collègues, et de pouvoir les joindre plus facilement et rapidement. « De plus, le fait de se rendre visible au travers des agendas peut constituer une façon d'exister ou de faire exister son travail. Dans ce dernier cas, le partage permet une traçabilité rassurante, et représente un outil de légitimation du travail réalisé » (Guillot, 2014, p. 191). Cette illusion de transparence ayant également des effets en termes de contrôle et d'empiétement sur la vie privée, elle donne lieu à des stratégies de protection, de dissimulation, de « bluff » et de contournement :

« Les enquêtés mettent au point des tactiques pour reprendre en main le contrôle de leur emploi du temps, pour conserver de l'autonomie dans la gestion de leurs activités : e.g. ils inscrivent des réunions fictives dans leur agenda partagé pour pouvoir « dégager du temps » et travailler sur des dossiers au lieu de participer à des réunions imposées qui fragmentent leur journée ; ils autorisent les autres personnes à visualiser les plages de temps occupées ou libres (zones blanches ou grisées), mais

leur cachent le détail du contenu de l'activité ; ils rendent visibles les activités professionnelles en utilisant les codes couleurs imposés (celles pour les déplacements, celles pour les réunions), mais grâce aux options disponibles sur leur agenda, ils empêchent les autres utilisateurs d'écrire dessus (d'ajouter une autre réunion ou de déplacer éventuellement l'activité) » (Guillot, 2014, p. 192).

L'usage des agendas partagés dépend ainsi de la sécurité et de la fiabilité du système ainsi que de la confiance envers ses collègues et sa hiérarchie. L'agenda s'impose en définitive par les traces qu'ils laissent et selon ses modalités d'affichage, comme le moyen de « faire faire, de faire savoir et de faire preuve » (Fraenkel, 2001). La multiplication des dispositifs agendaires participe du souci de séparer, protéger et garder le contrôle de ses différentes activités. L'autonomie et l'intimité sont les deux grands enjeux à la clef de ces usages. Mais ces derniers restent très hétérogènes : liés aux contraintes professionnelles et privées, ils sont aussi toujours habilement appropriés parfois détournés pour aider leurs propriétaires à « habiter » leurs temps.

Les dispositifs agendaires multiples et diversifiés qui peuplent l'espace domestique participent ainsi de la recomposition de la topologie des espace-temps plus complexes et flexibles liées à la « proximité de connectivité ». Dans un univers où les frontières entre le travail et la vie familiale, entre vie publique et vie privée ont tendance à se brouiller, les agendas deviennent des instruments clefs qui participent, plus encore que par le passé, au gouvernement de soi par « le travail de frontière ». Généralisés du seul rapport au travail à l'ensemble des relations sociales, y compris les plus intimes, ils contribuent aussi au maintien d'une productivité dispersée dans un espace-temps professionnel plus diffus, comme instrument auto-contraignant de suivi de la multi-activité. Mais débordant littéralement l'espace professionnel et synchronisant désormais la vie privée, l'agenda est, à l'image d'autres dispositifs de la connectivité, à la fois une contrainte et une liberté. Comme catalyseur des écrits quotidiens professionnels et domestiques, il est aussi un répertoire d'action, comme le soulignait Philippe Veitl en 2001 à propos du député-maire Maurice Pic et de sa machine intelligente permettant d'incorporer les savoirs pratiques de quadrillage de son espace-temps politique (Veitl, 2001).

Qu'est-ce que fait cet artefact cognitif multiforme, correspondant à une humanité mobile et connectée, aux acteurs et aux institutions de l'univers de la compétition électorale, de la représentation politique et de l'action publique ? L'une des dimensions sans doute les plus intéressantes de cet agenda, dispositif d'agencement, aide-mémoire et répertoire d'actions individuel, relève de l'observation des transformations de la gestion des frontières dans l'organisation de la vie des acteurs politiques.

## 4.4. L'agenda fenêtre : vie privée et coulisses du politique

> « Les agendas « éclairent les formes – parfois paradoxales – que prend la rationalisation croissante des activités politiques. Et ce faisant, ils ne font pas qu'enrichir la connaissance des savoir-faire propres au « métier politique » : ils invitent bien plus à comprendre comment s'articulent vie publique et vie privée des représentants » (Paoletti, 2014, p. 118).

L'agenda n'est pas qu'un révélateur des formes discrètes ou méconnues de l'activité politique. Il est un dispositif, acteur du difficile travail de délimitation entre des univers moins séparés que ce que présuppose la théorie politique de la modernité : entre le masque de l'existence publique et l'intimité de la vie privée des femmes et des hommes politiques (Fraisse, 2001), mais aussi et corrélativement entre l'espace public de la transparence et le secret des coulisses du pouvoir. L'examen expérimental de l'agenda de la vice-présidente de région tend à insensibiliser la vie privée, alors que d'autres travaux mettent en valeur l'interpénétration des espaces publics et privés dans l'existence des dirigeants. Ces éléments interrogent alors l'insondable question du secret consubstantiel à la tactique et à la décision politique.

### a) Invisibilité de la vie privée et professionnelle de l'élue ?

L'élu est par définition une figure publique dont l'activité de représentation limite souvent l'intimité familiale et amicale. L'agenda peut être utilisé comme un instrument de délimitation et de cloisonnement entre différentes sphères. La vice-présidente de région observée ici affirme n'utiliser qu'un seul agenda pour ses activités personnelles, professionnelles et son métier politique (Godmer et Marrel, 2015a, p. 80, 2015b). Aucun carnet papier, aucun calendrier numérique parallèle n'a été remarqué, même sur les outils multimédias personnels de l'élue. Bien que l'agenda ne soit doublé d'aucun autre instrument personnel de gestion du temps, la vie privée de l'élue ne transparaît pratiquement pas dans le recensement des entrées validées de l'agenda électronique, ainsi qu'elle l'explique :

> « Pour mon agenda perso, il m'arrive d'indiquer dans l'agenda électronique mes rendez-vous chez le médecin, le coiffeur, l'esthéticienne... Par contre, quand ce sont des rendez-vous strictement perso, je les gère de mémoire.... pour garder quand même un petit jardin secret ! »[54].

Cette intimité personnelle, l'agenda en laisse néanmoins une première trace dans le décompte des jours de repos. Ce temps de repos est par hypothèse un temps dévolu à l'exercice d'activités personnelles et privées. Les journées « inexistantes » dans l'agenda correspondent d'abord aux périodes de vacances, soit sept semaines ou 49 jours sur les deux années observées durant lesquelles l'élue interrompt totalement la planification de son emploi du temps par son équipe : les deux ou trois premières semaines d'août et la dernière semaine de décembre. Les 89 autres journées non travaillées, d'après l'agenda, correspondent pour 56 d'entre elles à des dimanches, 23 à des samedis et pour les dix dernières à des journées de semaine restées vierges dans l'agenda, en particulier au début de la période, dans la phase de transfert de l'agenda papier à l'outil électronique[55]. Au total le nombre de journées de repos s'élève à 170 sur deux ans, soit 23,3 % du temps observé et 85 jours par an[56]. L'élue montre une certaine capacité à préserver les avantages de son statut professionnel initial d'enseignant-chercheur. Bien qu'elle occupe trois samedis sur quatre et un dimanche sur deux, l'activité politique n'interdit donc pas les congés. Du moins autorise-t-elle parfois l'interruption de la planification de l'agenda au profit d'activités alors insaisissables.

Parmi les 2 773 « événements » enregistrés dans l'agenda entre mai 2010 et mai 2012, seuls 39 font explicitement référence à une activité personnelle ou privée, soit 1,4 % des entrées validées. On y recense 37 rendez-vous et deux « cérémonies ». La moitié des rendez-vous privés enregistrés relèvent de la « maintenance », « l'entretien » ou des « soins » nécessaires à l'activité de représentation : coiffeur, esthéticienne, cordonnier, teinturier... Peuvent y être également associés les rendez-vous médicaux de contrôle. Viennent ensuite les repas ou soirées privées en famille ou avec des amis et les rendez-vous liés à l'entretien matériel du foyer, du jardin et de la voiture. Les cérémonies privées identifiées sont des mariages. Ces événements privés se situent pour l'essentiel le mercredi et le jeudi. En outre, la part de ces occupations personnelles en

54*Entretien semi-directif avec l'élue n°2*, Antenne régionale, 25 avril 2013.

55La cinquième partie de ce recueil revient plus précisément sur les conditions de l'objectivation quantitative des contenus de l'agenda.

56Contre 93 jours de repos moyens observés toutes catégories d'acteurs confondues en France : la durée annuelle effective de temps de travail peut être calculée comme suit : 365 jours, 52 jours de repos, 30 jours de congés, 11 jours fériés, soit 272 jours ouvrables, 45,33 semaines de 6 jours et 1 586,5 heures annuelles à 35 heures la semaine.

volume horaire ne dépasse pas 55 heures dans l'emploi du temps de l'élue sur toute la période, soit 1,2 % du total. Nul doute que l'agenda « très professionnel » de l'élue ne restitue ici, et de manière assez conventionnelle, qu'une infime partie de son activité privée.

Le statut « personnel » de l'ensemble de ces événements peut par ailleurs être relativisé, tant les frontières entre la vie privée et la vie publique et politique de l'élue semblent progressivement s'effacer. De fait, parmi ces rendez-vous personnels, 24 événements qui relèvent du soin apporté à sa propre image peuvent finalement être enregistrés comme des « événements politiques ». Ils se distinguent de l'espace relationnel privé de l'élue qui n'apparaît pratiquement pas dans l'agenda. Ils font partie des coulisses du travail de représentation politique, dont rendent très mal compte les catégories habituelles du « privé » et du « public, du « personnel » et du « professionnel ». L'activité étroitement personnelle dans l'agenda pourrait ainsi être réduite à 0,5 % des entrées et 0,6 % du temps occupé.

Les frontières sont tout aussi floues pour le découpage entre « travail professionnel » et « travail politique ». Maître de conférences en géographie à l'université, l'élue a décidé au moment de son élection comme vice-présidente de maintenir une partie de son activité professionnelle, comme du reste depuis son entrée en politique. Bénéficiant d'une décharge d'un tiers de son service statutaire, elle doit effectuer 128 heures d'enseignement par an et théoriquement les deux tiers de ses engagements de recherche. Pour organiser ce travail, l'élue ne dispose encore une fois d'aucun autre agenda que l'outil partagé de la Région, qu'elle utilise en partie pour articuler ces activités professionnelles et politiques. L'élue a décidé de consacrer une journée et demi hebdomadaire à son activité professionnelle initiale, les mardis matin et mercredis, durant lesquels elle est théoriquement présente sur le campus universitaire. L'agenda porte ainsi la trace de ces plages horaires réservées de manière itérative. La longue durée de ces plages réservées conduit à une importante distorsion entre le poids relatif des saisies professionnelles dans l'agenda (7 %) et la durée à laquelle renvoient effectivement ces réservations : 25 % du volume horaire de l'emploi du temps. Cette lecture peut laisser croire que l'élue consacre un quart de son temps de travail planifié dans l'agenda à son activité universitaire. Mais là encore la frontière entre les espaces-temps professionnels et politiques n'est pas étanche. La planification itérative n'est pas systématique et les aménagements pragmatiques et plus ou moins improvisés au sein de l'équipe sont nombreux. Ces plages réservées sont de fait susceptibles d'être perturbées par quelques engagements politiques et, inversement, l'activité

universitaire peut parfois se disséminer dans le reste du temps normalement réservé à la politique[57]. La nature de la délégation à l'Aménagement du territoire dont cette enseignante-chercheuse en géographie est responsable peut faciliter cette perméabilité entre le maintien dans son espace professionnel d'origine et la conduite de l'action publique, voire la construction d'une carrière politique. La souplesse du statut d'enseignant-chercheur autorise ces ajustements permanents au profit de l'activité politique. Les obligations de présence sur le lieu de travail, face aux étudiants ou avec les collègues de l'unité de formation et de recherche ou du laboratoire sont finalement assez rares. L'importance du travail personnel de préparation ou d'évaluation suppose également qu'une grande partie de celui-ci puisse être repoussé aux moments du repos, en soirée, les week-ends ou pendant les vacances, et échappe de ce fait très largement à l'agenda, et donc à notre mesure.

Cette première observation montre que l'agenda ne saisit d'abord qu'une part infime des activités intimes et personnelles, dont la gestion ne relève la plupart du temps pas de ce dispositif professionnel et partagé dans l'entourage de l'élue. Ce qui reste de « personnel » dans l'agenda est sans doute ce qui l'est le moins dans l'espace d'intimité de la personne et notamment la « maintenance » du corps politique. On a aussi ici peut-être à faire à un profil d'élue entièrement dévoué à la politique : célibataire quadragénaire sans enfant, dont les obligations de la vie privée et familiale peuvent être réduites au minimum. L'univers professionnel initial de cette élue, qui ne l'a pas encore abandonné, apparaît également de manière réduite et déformée, mais pour d'autres raisons qui relèvent essentiellement de la très grande souplesse d'un statut de fonctionnaire de l'enseignement supérieur et de la confusion entretenue dans l'emploi du temps entre la spécialité de recherche de l'enseignant-chercheur et les compétences de la vice-présidente. Ce jeu sur les frontières dont participe l'agenda apparaît dans d'autres travaux.

### b) Une artificielle séparation entre vie publique et vie privée en politique

La séparation stricte entre vie privée et vie publique est devenue un lieu commun de la modernité, reproduit dans le discours des élus. Ceux-ci souscrivent à un modèle vocationnel et

57Sur les plages de travail universitaire réservées plusieurs mois à l'avance viennent fréquemment se greffer des événements de nature politique : 29 des 64 mardis matin et 52 des 74 mercredis théoriquement bloqués sont en réalité « perturbés » par au moins un événement politique, soit près des trois cinquièmes des plages horaires professionnelles. En sens inverse, le travail universitaire déborde à 54 reprises des plages qui lui sont réservées, les lundis, mardis après-midi, jeudis et vendredis, mais aussi les samedis et les mardis matins et mercredis libérés. Il s'agit le plus souvent de cérémonies ou d'événements universitaires (soutenances, colloques, jurys...), de réunions ou de repas de travail (séminaire pédagogique ou de recherche, assemblée générale ou réunion de département ou de laboratoire...), plus rarement du déplacement d'un cours ou de l'aménagement d'un moment supplémentaire de travail académique dans la semaine.

sacrificiel de l'engagement politique qui ne laisserait pas de place à la vie privée (Lefebvre, 2014a). Cette vie privée familiale, sentimentale, amicale ne semble pas affecter la gestion de l'agenda. Elle est souvent déléguée au conjoint, et ne doit apparaître que de manière résiduelle dans l'emploi du temps, y compris pour celles qui « en l'état actuel des rapports sociaux de sexe, […] célibataire et sans enfant, mènent, sur la période étudiée, une vie monacale tout entière dédiée à la réussite politique » (Paoletti, 2014, p. 122). Mais au-delà de ce cas particulier et du discours ambiant de la « dévotion » et de « l'éthique du cloisonnement » attendue de la part des personnalités publiques de pouvoir, il est difficile, comme le souligne bien Marion Paoletti, d'adhérer totalement à l'inexistence de la vie privée, à sa séparation stricte de l'espace public légitime ou à sa dilution transparente dans la vie politique. L'agenda doit être saisi comme une trace et un outil de représentation, d'organisation du travail et de production délibérée d'une image conforme aux attentes du milieu et des électeurs. Comme trace, il atteste l'encastrement de la « maintenance » physique du corps en représentation et des « moments de loisir », dans le temps de travail politique effectif. Comme dispositif, il montre que les plus proches collaborateurs en charge de l'agenda sont souvent membres des cercles familiaux et amicaux rapprochés et permettent d'intégrer plus facilement la vie privée à l'existence politique et inversement. L'agenda témoigne d'une forme de patrimonialisation des ressources publiques qui contrebalancerait la tendance à la professionnalisation des entourages. Elle serait une manière pour l'élu de concilier vie publique et vie privée, de compenser les sacrifices personnels consentis par l'entourage familial de ceux qui font carrière en politique. De manière plus secrète et intime encore, les relations affectives et intimes, y compris en dehors du cadre conjugal, pourraient être également saisies comme des gratifications individuelles. Théoriquement invisibles dans l'agenda, difficilement enquêtables, elles témoignent de l'impossible cloisonnement des univers publics et privés.

L'enquête de Delphine Dulong sur les agendas des deux premiers Premiers ministres de la Ve République montre d'une autre manière « le brouillage des frontières entre deux espaces sociaux généralement pensés comme séparés, l'espace politico-administratif et l'espace privé » (Dulong, 2015, p. 11). La domestication du temps du chef du gouvernement passe par des stratégies de maximisation politique des temps privés des déjeuners et des dîners non protocolaires et du repos dominical, par laquelle il se fabrique un temps de travail informel durant lequel l'acteur peut agir sans pour autant engager sa fonction. La délégation ubiquitaire de certains rendez-vous au directeur de cabinet n'est, par ailleurs, possible qu'à condition d'un

recrutement alliant compétences et amitié. Cette intrication des relations professionnelles et amicales sert aussi l'opération de curialisation des parlementaires et des membres du gouvernement, pour lesquels le Premier ministre organise des rendez-vous informels, le week-end, ou encore des projections privées constitutives d'une sociabilité de cour.

L'étude conduite par Adeline Denis sur la maire de Montreuil souligne encore les débordements incessants entre vie publique et vie privée, activités professionnelles et politiques (Denis, 2013). L'agenda destiné à un idéal d'efficience et de transparence n'est jamais domestiqué : saturé, contraint, sans temps morts ni relâche, il témoigne des frontière très floues entre travail et loisirs, entre l'activité politique et la vie familiale. L'intensité du travail d'équipe, la fréquentation régulière d'acteurs amis, parents ou collaborateurs finit par faire tomber les cloisons. L'urgence conduit à imbriquer les réseaux et les types d'actions pour faire face. Ce brouillage des frontières internes conduit, comme dans d'autres champs, à des recompositions de territoires, à la délimitation autour du leader de nouvelles bordures. L'agenda en est à la fois l'outil et la trace. Cette fenêtre sur les variations des frontières d'activité s'ouvre inévitablement sur la difficile question du secret politique.

### c) L'agenda, la transparence et le secret politique

L'approche du politique par l'agenda personnel donne-t-elle accès aux espaces les plus sombres des coulisses et du secret du pouvoir ? Sans doute pas, mais il donne l'occasion de travailler les usages de la transparence en politique. Le secret politique suscite de nombreuses études de théorie et de philosophie politiques et des approches réformistes ou normatives liées depuis la fin des années 1970 à l'impératif de transparence qui se développe dans les démocraties occidentales.

D'un point de vue théorique, la démocratie moderne rejette le principe du secret associé au scandale, au crime et à la corruption, alors que le secret politique relève d'une double nature : la logique de *l'arcanum* en fait une dimension légitime du gouvernement alors que celle du *secretum* oscille entre rétention et communication d'information, transparence et obstruction (Horn, 2011). Le secret politique est profondément ambivalent : il est paradoxalement à la fois un élément de consolidation et une menace pour la démocratie ; il justifie l'action hors la loi pour protéger et stabiliser l'État, mais en même temps ouvre un espace d'exception à la loi qui libère violence, corruption et oppression (Monier, 2000). Le secret n'est pas le contraire de la transparence, mais son complément ou sa contrepartie. Transparence et secret ne sont pas

opposés mais les deux bornes d'un même *continuum* (Florini, 1998b).

En histoire, l'étude de ce qui ne se dit ni ne s'écrit pose depuis longtemps problème (Monier, 2000). Le secret est longtemps resté attaché à la « petite histoire », narrative et suspicieuse des autorités, celle du complot ; une histoire romanesque privilégiant l'intime, le privé, l'intrigue, la polémique, le scandale et l'occulte. Une « histoire-révélation » peu légitime, la « posture noble du monde savant » le porterait à rejeter « la marginalité et le vulgaire, et à préférer les nier plutôt que de prendre le risque de se voir imputer une théorie conspiratoire [sic], elle aussi vulgaire, du politique » (Dewerpe, 1994, p. 16). Le renouveau de l'intérêt historiographique pour le secret croise une évolution plus récente de la société à l'égard du secret politique. L'impératif de transparence opère comme une demande sociale à laquelle répondent la psychanalyse et la psychologie sociale, mais aussi la sociologie (Simmel, 1976) et la philosophie (Habermas, 1978). Le souci de transparence administrative repose alors sur la notion de droit à l'information. Celui de la transparence financière et de la moralisation de la vie publique répond à la récurrence des affaires politico-judiciaires dans le financement de certains partis politiques. L'histoire politique doit désormais remplir une fonction de révélation, éclairer les zones d'ombre de la mémoire collective (Monier, 2000). Il importe alors de concevoir une histoire du secret en politique de manière étymologique comme une histoire du service de l'État (Baruch et Duclert, 2010), le conseiller du Roi étant, dès 1446, tenu à un devoir de secret et de silence. Le « secrétaire » du dirigeant est étymologiquement fait pour « garder les secrets ». La démocratisation et le principe de publicité qui l'accompagne ne suppriment pas ce secret, mais en réduisent seulement la portée en redéfinissant ses usages républicains et légaux (secret du vote, des délibérations du conseil des ministres ou des jurys de concours). Cette histoire n'est pas une histoire des marges et des coulisses, mais une histoire des limites de l'action politique publique, les usages légaux et illégaux du secret relevant d'une délimitation par l'État de l'espace de débat politique public et légitime (Monier, 2000).

L'agenda d'acteurs politiques du passé peut contribuer à révéler certains espaces secrets de l'activité du pouvoir, notamment si le dispositif de planification a été explicitement utilisé de manière à n'être jamais rendu public et conservé qu'à condition de n'être livré à l'historien qu'après une longue période de temps. L'agenda politique contemporain est une source plus sensible. Il reste la plupart du temps un dispositif de gestion interne et confidentielle, un instrument caché du pilotage collectif des entreprises politiques au service des élus. De fait, il demeure le réceptacle d'une quantité d'informations disparates, fonctionnelles et éphémères,

souvent personnelles et confidentielles, parfois compromettantes, au point de se trouver depuis plusieurs années au cœur de scandales politiques, comme pièce versée aux dossiers de procédures judiciaires, comme dans les « affaires » dites Mellick, Strauss-Kahn, Woerth-Bettencourt ou Tapie-Crédit Lyonnais (Davet et Lhomme, 2012). L'accès ethnographique à l'agenda de l'acteur politique suppose alors un rapport singulier à la transparence et au secret de la part de l'élu acceptant la démarche. Soit celui-ci n'a « rien à cacher » et joue le jeu de la transparence et de la publicité en laissant le chercheur observer son emploi du temps. Soit son agenda est consciencieusement séparé des espaces de négociation les plus compromettant (double agenda secret, le plus souvent mental et ne laissant donc aucune trace écrite) et il peut donc être livré au chercheur sans difficulté. Soit pour finir, l'accès aux données se fait à l'insu de la personnalité politique observée dans une posture alors éthiquement problématique.

La nature des secrets alors accessibles restent sujet à caution. De fait, les treize enquêtes exploratoires exploitées dans ce mémoire ne révèlent rien de réellement secret. Tout au plus, donnent-elles accès à certaines discrètes dimensions du métier politique. Sans doute est-il moins intéressant alors de faire une révélation inédite, que de comprendre les conditions de possibilité et d'accès à l'espace caché du pouvoir ou aux limites de l'action publique légitime. Ce qui revient à toujours interroger et expliciter le rapport au terrain d'enquête.

*

Depuis longtemps mobile et portable, aujourd'hui connecté et actualisé en temps réel, l'agenda personnel est un dispositif d'organisation individuel et collectif et de plus en plus un outil de gestion des frontières de l'activité des agents « branchés », hyper-actifs dans la multi-activité, au premier rang desquels on retrouve les personnalités politiques. Ce travail de frontière concerne d'abord la vie privée et professionnelle dont la délimitation avec la « vie politique » n'est jamais claire et toujours fluctuante, dans le monde envahissant et l'activité intrusive du politique. L'agenda et l'équipe qui l'administre sont censés gérer les secrets intimes de la personne publique, mais aussi ses secrets politiques : les transgressions idéologiques, les trahisons nécessaires, le double langage inévitable, les intrigues, le recours à des pratiques illégales, la gestion opaque des financements etc.. L'expérience montre cependant à ce stade, que l'approche par l'agenda personnel apporte moins de révélations tangibles que d'éléments de coulisses finalement peu compromettants mais très signifiants et qu'elle invite surtout à

interroger les conditions d'accès à ces premières zones d'ombre du politique. Cette question du secret ouvre la nécessaire réflexion sur la faisabilité et l'intérêt d'une analyse de contenu objectivante de l'agenda comme emploi du temps des acteurs politiques. Saisi jusqu'ici comme un dispositif, l'agenda peut désormais être appréhendé comme un corpus. Que révèle alors l'analyse de l'enchaînement quotidien des tâches et des activités des élus et des dirigeants ?

# 5. L'agenda corpus : une objectivation de l'emploi du temps politique

Dispositif de gouvernement de soi, instrument d'organisation du travail individuel et collectif des acteurs politiques, l'agenda personnel doit aussi être considéré comme un corpus de données avant, pour finir, d'être saisi comme un outil de mise en scène. L'agenda personnel est à l'évidence une source de données événementielles planifiées, plus ou moins disponible pour l'analyse des pratiques quotidiennes, à partir de la reconstitution des emplois du temps d'acteurs sociaux. L'analyse demeure cependant soumise à de fortes contraintes que ce soit pour l'accès à cette riche source d'information, que pour son exploitation. Tranchée sans doute prématurément par Philippe Veitl en 2000, la discussion sur l'intérêt de l'exploitation du contenu objectivé de l'agenda individuel d'une personnalité politique reste ouverte. Le premier politiste français à avoir sérieusement exploité une source agendaire met en garde le chercheur :

> « Si les agendas montrent une évidente orchestration du temps, des déplacements et des rencontres, ils peuvent conduire le chercheur à une double illusion. On peut croire qu'ils sont, en premier lieu, un instrument d'objectivation du métier politique et, en second lieu, qu'ils donnent accès à la face secrète de l'activité d'un élu. Leur décryptage soulève vite en effet des difficultés extrêmes pour mettre en évidence la multiplicité des interactions entre les domaines et les lieux de la vie sociale que l'homme politique se doit d'appréhender et qu'il doit articuler au fil de ses journées » (Veitl, 2001, p. 58).

De fait, cette nécessité de faire tenir ensemble des univers sociaux, qui parfois se contredisent radicalement, est une dimension du travail des hommes politiques. Veitl précise :

> « Il est ainsi vain, voire inutile, de vouloir établir une vision synoptique du réseau des personnes mobilisées par Pic dans l'exercice de son métier politique ou tenter de faire un immense tableau de ses horaires et de ses déplacements (Veitl, 2001, p. 59) ».

Pour pertinent qu'il soit, ce diagnostique théorique mérite d'être nuancé. Les agendas sont riches d'une quantité d'informations factuelles. Quelque peu exagérée, « l'extrême difficulté » de leur exploitation ne doit pas conduire à renoncer. Le recensement et la catégorisation des actes de la pratique politique ne sont pas incompatibles avec l'approche de l'agenda comme dispositif d'incorporation et d'accompagnement du « sens analogique » propre au métier politique. L'analyse de contenu n'est pas exclusive de l'appréhension de l'outil agendaire de distanciation aux injonctions pratiques et à l'urgence de la représentation, par l'anticipation et l'organisation partielle et adaptative, le plus souvent suffisante, de ce temps et de ces espaces sociaux, multiples à articuler, pour rester légitime. Il importe seulement de ne pas considérer l'emploi du temps restitué par l'agenda comme une objectivation optimale de la réalité de la pratique, mais comme le miroir inévitablement déformant de l'enchaînement concret de l'activité politique publique légitime et partageable. Une fenêtre. Il s'agit alors de considérer le contenu de l'agenda et simultanément le « hors-agenda » et les méthodes propres à l'appréhender. La déconstruction des usages pratiques et symboliques plus ou moins inattendus du dispositif agendaire n'exonère pas le chercheur de l'effort empirique d'analyse des contenus de l'agenda personnels, fussent-ils partiels, incomplets, mensongers ou irréels. Il n'y a pas de raison de se priver du contenu précis de l'image que renvoie l'agenda de l'emploi du temps quotidien des décideurs publics.

Après le dispositif, l'agenda corpus : seconde lecture verticale possible de ce qui est aussi une source d'informations. L'enjeu est ici avant tout méthodologique. A quelles conditions l'agenda peut-il être saisi comme un corpus pertinent d'objectivation de l'emploi du temps des politiques ? Comment les engagements enregistrés dans un agenda personnel peuvent-ils faire l'objet d'une analyse de contenu ? L'accès au contenu de ces bases de données parfois indiscrètes reste soumis à de fortes contraintes et l'analyse de contenu ne peut faire abstraction des conditions de production des données disponibles et donc des logiques de la mise à l'agenda des rendez-vous et des réunions de l'élu. Elle implique, on l'a vu, une sociologie préalable de la fabrique de l'agenda. Elle suppose encore un important travail de recodage et de catégorisation des événements saisis au moment de la planification. Mais l'étude doit surtout tenir compte du caractère partiel et inévitablement incomplet du temps de travail programmé, par rapport à l'emploi du temps réel d'un élu et imaginer les dispositifs d'enquête permettant de compléter ou comparer ce « temps planifié » au « temps réalisé ». Ce cinquième chapitre plus méthodologique conclut sur les résultats attendus de cette entreprise d'objectivation du temps des politiques.

# 5.1. Des sources pour l'étude des emplois du temps politiques

Méconnu, l'emploi du temps des personnalités politiques est susceptible d'informer significativement l'analyse sociologique du travail politique, les formes concrètes de l'activité des dirigeants, le rapport singulier au temps qu'entretiennent les élus et leurs auxiliaires dans le cadre d'une activité vraisemblablement plus dense. Cette objectivation de l'emploi du temps passe ici par l'exploitation des données des agendas personnels, quand ceux-ci sont accessibles, fiables et exploitables. Une enquête par observations complémentaires peut corriger les éventuelles déformations induites par la seule source agendaire.

## a) Enquêtes « emploi du temps », traces agendaires et suivi d'élu

L'emploi du temps des acteurs sociaux n'est pas un objet neuf en sciences sociales. Il fait l'objet d'approches statistiques dites « de budget-temps » dès les années 1920 en Grande-Bretagne, dans les économies planifiées et aux États-Unis, où l'industrialisation permet une diminution croissante de la durée du travail et une augmentation corrélative du temps libre et des loisirs dans la vie quotidienne des mondes ruraux et ouvriers. En URSS, en 1924 et 1934 les économistes Stroumiline, Sorokin et Prudensky développent, les premiers, des données sur l'emploi du temps des travailleurs qui serviront à la planification administrative (Busch, 1968). Au même moment, le Bureau of Home Economics du ministère de l'agriculture des États-Unis effectue une étude sur les effets de la mécanisation sur le budget-temps des agriculteurs (Nations Unies, 2007, p. 8). Sorokin reprend et exporte sa méthode aux Etats-Unis et publie avec Berger : *Time-Budget of Human Behavior* en 1939 (Sorokin et Berger, 1939). Liepmann publie *The Journey of Work* en 1944, à Oxford, sur les temps de déplacements quotidiens (Liepmann et Carr-Saunders, 1944). En France, Jean Stoetzel publie, dans la revue *Population*, la première

étude de budget-temps de l'INED en 1948, qui porte sur l'emploi du temps des femmes dans les agglomérations urbaines (Stoetzel, 1948). Cette étude est reprise et approfondie à la fin des années 1950 autour du budget-temps de la femme mariée à la ville (Girard, 1958) et à la campagne (Girard et Bastide, 1959). L'ensemble de ces travaux portent sur la part du travail rémunéré, les travaux domestiques, les soins personnels, les tâches familiales, le sommeil et les loisirs dans l'emploi du temps quotidien, hebdomadaire ou annuel d'une population. Ils étudient les modes de répartition du temps dans des sous-groupes de population comme les travailleurs de l'industrie, les agriculteurs, les étudiants, les chômeurs, les femmes. Ils interrogent le rapport au temps libre et l'émergence d'un temps « de loisir ».

En 1964, apparaît le premier projet de recherche multinational comparatif sur le budget-temps. Il porte sur 12 pays à économie de marché et à planification centrale et vise à « étudier et comparer dans différentes sociétés les variations du caractère et de la répartition temporelle des activités quotidiennes des populations urbaines et périurbaines soumises à des degrés divers aux influences et conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation » (Szalai, 1972, p. 6). Il s'agit également d'établir un ensemble de données d'enquêtes multinationales sur les caractéristiques de la vie de tous les jours dans un environnement urbain et dans différentes conditions socio-économiques et culturelles qui pourraient servir de base pour la mise à l'essai de diverses méthodes et hypothèses de recherche sociales comparatives nationales ». Cette enquête vise des applications sur l'incidence de la télévision sur l'utilisation des médias, les diverses utilisation des temps libres, la différentiation sociale des loisirs, les différences nationales en matière de type et de fréquences des contacts sociaux, les variables du temps consacré au enfants, les problèmes liés aux déplacements quotidiens domicile-travail, la caractérisation de la cohésion matrimoniale, l'influence du niveau d'instruction sur les répartition du temps, les effets des mutations technologiques, le tout dans le cadre d'une vaste problématique de planification urbaine. En 1979, la Commission statistique des Nations Unies reconnaît l'utilité des données budget-temps alors que de nombreux pays développent de telles études à des fins de planification du développement dans le cadre de la « nouvelle économie domestique » qui reconnaît les éléments productifs des activités domestiques non rémunérées et explore les moyens de mesurer le « bien-être » et de mieux mesurer le travail des femmes (Nations Unies, 2007, p. 8). Le *Guide des statistiques du budget-temps* édité par les Nations Unies en 2007 procède de la volonté d'harmoniser les méthodes de recueil des données comparables au niveau international. Depuis 1995, cinquante pays recueillent périodiquement ces données démographiques d'emploi du temps

afin de fournir des indicateurs comparables de qualité de vie et de bien-être.

En France, l'INSEE pilote les « enquêtes emploi du temps » depuis 1966 autour de la question de l'inégal partage des tâches domestiques qui devient l'objet central de ces études périodiques dès 1975[58]. Méthodologiquement, l'enquête multi-méthode est menée en plusieurs vagues sur la durée d'un an. Les ménages sont invités à répondre à deux questionnaires : le premier porte sur les équipements ménagers et les recours aux services marchands pour les tâches domestiques ; le second, individuel, permet de détailler les conditions de travail, mais aussi les loisirs et le jugement porté sur les tâches domestiques. Enfin, chaque membre du ménage doit remplir un carnet journalier dans lequel les personnes doivent détailler selon un pas de 10 minutes les activités réalisées sur une durée de 24h, mais aussi le contexte associé à cette activité : ce qu'elles font, avec qui, dans quel endroit, pour quel but et si elles font autre chose en même temps. Dans la dernière enquête, selon la configuration familiale, les personnes doivent remplir un ou deux carnets : un pour un jour de semaine et un pour un jour de week-end (Ricroch, 2012, p. 68)[59]. Les activités ainsi recueillies sont ensuite codées dans une nomenclature détaillée en 199 postes. Au niveau le plus agrégé, on distingue quatre temps qui scandent la journée des Français : le temps « physiologique » consacré à dormir, se laver, manger, etc., le temps de travail professionnel ou d'études, celui consacré aux travaux domestiques tels que le ménage, la lessive, les courses, etc., et le temps des loisirs qui comprend les promenades, la télévision, la pratique d'un sport, la lecture, etc. (Dumontier, Guillemot et Méda, 2002). Le carnet reconstitue précisément un « agenda exhaustif » de l'activité et donc un emploi du temps complet. Mais l'enquête par reconstitution laisse à l'acteur le soin d'enregistrer les traces de ses propres activités. Une observation extérieure qui dépasse le cadre des entretiens peut être nécessaire, à condition alors de renoncer à l'approche statistique au profit d'une démarche qualitative[60].

A côté de ces approches démographiques à visée comparatives, l'emploi du temps des acteurs sociaux intéresse d'autres chercheurs. Sociologues et ethnologues cherchent depuis

58 Les premières enquêtes ne portaient que sur les ménages urbains et les personnes entre 15 et 60 ans. La cinquième et dernière enquête INSEE en date de 2009-2010 couvre la France entière, certains DOM compris et l'ensemble de la population de plus de 11 ans.

59 « Le recours au carnet permet de pallier deux difficultés. La première est de pouvoir évaluer objectivement le temps passé aux tâches domestiques car il n'est pas demandé à la personne d'estimer cette durée elle-même. La personne décrit sa journée, sans se soucier de la catégorie dans laquelle seront classées les activités. La seconde difficulté contournée est la mémoire, puisque le carnet doit être rempli au fur et à mesure ».

60 Les publications des enquêtes « emploi » peuvent servir de sources d'inspiration, notamment pour les représentations graphique des usages du temps auxquelles elles ont donné lieu : voir par exemple (Chenu, 2002)

longtemps des traces pour objectiver des pratiques quotidiennes plus ou moins spécifiques et déploient d'autres méthodes de reconstitution de l'emploi du temps. Les outils de planification et de gestion du temps peuvent être mobilisés, parce qu'ils enregistrent des signes de la pratique. En ergonomie, l'étude du travail social peut ainsi passer par l'étude des traces laissées dans l'agenda, lorsque celui-ci constitue un outil central de programmation de l'emploi du temps personnel (Villatte, Teiger et Caroly-Flageul, 2004). En sciences de gestion et du management, la démarche de suivi ou de « filature d'acteurs » se développe, en référence aux travaux d'Henry Mintzberg qui introduit dès le début des années 1970 une rupture avec les approches normatives initiées par Fayol, en s'intéressant à ce que font réellement les dirigeants, au travers d'approches descriptives de la fragmentation, la variété, la brièveté et la discontinuité des activités des managers, saisie par « filature » dans le cadre d'une typologie de rôles (Mintzberg, 1996). Chaque sujet est suivi sur une journée complète, par un observateur muni d'une grille, qui note au fil de l'eau, minute par minute, toutes ses actions (Autissier, Melkior et Lahlou, 1997). Appliquée par exemple à une série de managers de « seconde ligne » chez EDF, cette approche peut être doublée d'une analyse rétrospective des agendas des sujets sur trois semaines, et d'interviews semi-directives (Lahlou, 2000, p. 77). Sans véritablement en interroger les implications méthodologiques, d'autres approches de gestion rangent du côté des « observations participantes », la filature d'acteur contrôlée par l'analyse des agendas personnels (Durat, 2011, p. 17)

[61].

Notre démarche personnelle au sein du groupe de travail AGENDAS s'est davantage inspirée de l'anthropologie politique. Il s'agit là d'approcher les pratiques politiques quotidiennes. L'agenda devient une évidence avec Philippe Veitl (Veitl, 2001). Derrière lui, on suit tout d'abord Marcel Mauss et « les techniques du corps » (Mauss, 1936) pour comprendre la dimension corporelle du politique, la production d'un « habitus » ou de « manières d'être » spécifiquement politiques. Il s'agit de saisir l'entretien d'un « sens pratique politique » dans la machine individuée d'incorporation que devient alors l'agenda, lui-même inscrit dans un environnement et une temporalité situés. La découverte par Renaud Payre des agendas de Paul Marchandeau aux archives départementales d'Albi confirme la possibilité de bâtir un protocole d'enquête historique

61 Dans son étude sur les dirigeants de collectivités locales, Laurence Duprat écrit : « L'observation participante a été menée par « filature de l'acteur » en recherchant sur chaque terrain : le traitement des informations entrantes, le type d'interactions entre acteurs, le type d'interventions du dirigeant dans son activité propre, dans les modalités d'organisation de son agenda, dans les réunions de l'équipe de direction et dans les entretiens bilatéraux avec ses collaborateurs ».

(Marrel et Payre, 2006).

Le second *stimuli* est littéraire et nous pousse vers l'actualité. En 2007, l'écrivaine Yasmina Reza obtient l'autorisation de suivre le candidat à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy et publie le récit de ces filiatures : *L'aube le soir ou la nuit*. L'observation en « suivi d'élu » semble désormais accessible (Reza, 2007). En 186 pages d'un seul trait, elle raconte. Elle se dit touchée par ces « animaux politiques » qui, dit-elle, « jouent gros » et qu'elle veut « contempler », explicitement fascinée. Impressionniste, elle saisit et exprime des instants significatifs du rythme, des ambiances, du milieu, des lieux et des acteurs de campagne présidentielle :

> « Donc, ce jour, une route le long de rien. Panneaux, bifurcation. Hangars. Lieu du meeting. Engouffrement dans la loge. Il y a sans cesse des choses à picorer. Dans la salle de maquillage préfabriquée, des pruneaux, du chocolat, des pâtes de fruits. Lui picore sans cesse. Picore et engouffre à toute allure. J'avais déjà remarqué qu'il mangeait vite comme j'avais déjà remarqué qu'il boitait (Reza, 2007, p. 10). »

Sa démarche d'observation évidement perturbatrice entre naturellement dans le récit :

> « Lors du déjeuner à l'Hôtel Pierre, j'explique mon projet à un homme d'affaires qui est devant moi. Je dis, je ne cherche pas à écrire sur le pouvoir ou sur la politique, ou alors sur la politique en tant que mode d'existence. Ce qui m'intéresse, c'est de contempler un homme qui veut concurrencer la fuite du temps. Nicolas (je le nomme!) semble heureux et reconnaissant que je dise ça comme ça.
> […]
> Mon cahier des derniers jours. Que de répétitions. Dans mon cahier, les jours s'égrènent et se confondent, frénésie monotone où cependant l'histoire s'écrit. Il n'y a pas de lieux dans la tragédie. Et il n'y a pas d'heure non plus. C'est l'aube, le soir ou la nuit (Reza, 2007, p. 18-126). »

C'est une campagne électorale et c'est la présidence de la République : un terrain inaccessible au chercheur. Les lectures nous conduisent alors rapidement vers Yves Pourcher, chercheur et écrivain du Centre d'anthropologie de Toulouse, marqué notamment par 18 années d'observation des campagnes électorales de Jacques Blanc, leader languedocien. *Votez tous pour moi !*, la publication de ses carnets de terrain en 2004, donne encore une fois accès à l'épaisseur quotidienne du travail du territoire en campagne pour des élections locales (Pourcher, 2004). Les journées de terrain sont décrites séquence par séquence, heure par heure. C'est le choix des choses racontées, de l'enchaînement des rencontres, des réunions, des bribes de discours retranscrites, qui suggère le point de vue analytique. Par exemple :

> « Dimanche 23 février 1986
> A 9 heures 30 nous sommes à Saint-Étienne-du-Valdonnez, avec l'adjoint et neuf personnes. François Brager est ici dans son canton. Il commence à parler. Dans la salle, un gars n'arrête pas de rire et de faire des jeux de mots. « Calo ti (tais-toi) », lui dit l'autre. « Qui va payer le plan

ORSEC ? » demandent-ils. Après la réunion, Blanc et un autre candidat vont à la messe.

A Brenoux, à 11heures 20, c'est la sortie de la messe. Les gens vont directement à la mairie. Cinquante personnes écoutent debout, puis nous passons dans les deux bistrots de Langlade. A 12 heures 30, c'est la réunion de Blasièges.

Après le repas, à 14heures 30, les candidats entrent dans la mairie du Massegros. Le conseiller général, le maire et trente-deux personnes sont là. « J'ai beaucoup de présidence, dit Blanc. Mais il y en a une dont je suis fier, c'est celle du syndicat d'eau du Massegros. » Et il ajoute : « Le char de la Lozère doit avancer. Vous savez bien qu'avant, quand on attelait les bœufs, il ne fallait pas qu'il y en ait un qui tire d'un côté. » Les autres élus évoquent la centrale laitière, et ses quatre-vingt emploi, qui produit la feta. « Et les régionales ? » demande quelqu'un. Blanc reprend : « Pour avoir trois sièges, il faut faire plus de 60 %. Alors ici, il faut faire plus de 80 % car dans les Cevennes, on y est allé avec Adrien, ils nous aiment bien dans les Cevennes, mais ils ne nous donnerons pas 60 %. » Au bistrot, il explique encore.

Après Massegros, les candidats se retrouvent à la Canourgue. Ils écrivent les déclarations et mettent au point le programme des prochains jours. Les autres candidats rentrent chez eux, mais Jacques Blanc continue jusqu'à une heure du matin (Pourcher, 2004, p. 57-58). »

C'est encore une campagne, c'est un territoire accessible, mais au prix d'un investissement de près de vingt ans. Plus près de nous, Rémi Lefebvre suit depuis quelques années l'ancrage politique de Martine Aubry à Lille. La démarche ethnographique est explicitée dans la publication d'une enquête d'observation participante aux portes-à-portes de la candidate aux municipales de 2001 (Lefebvre, 2005a). Descriptive et narrative, l'écriture est davantage analytique des pratiques et des usages quotidiens en temps de campagne :

« Habillée sans apprêts, « Martine » se dirige vers les visages connus, embrasse quelques militants, égrène quelques mots gentils et se révèle attentionnée à l'égard de militants qu'elle n'hésite pas à appeler par leur prénom, lorsqu'elle les connaît. Les militants apparaissent très attachés aux marques de sympathie qu'elle leur témoigne. L'émotion est palpable. Les militants jouent des coudes pour être au plus près de la tête de liste et s'enquérir par exemple de son état de santé, mis à l'épreuve par la campagne. On échange à l'occasion quelques impressions sur la réunion publiques de la veille ou sur les péripéties qui émaillent la campagne. Il n'est pas rare que la candidate soit d'emblée accostée par des habitants des quartiers qui l'interpellent spontanément ou que les gens sortent sur leur balcon, parfois en masse, pour assister à la scène et apercevoir la candidate. Mais il faut faire vite, le temps de la candidature est compté. Au mieux les « sorties », qui s'apparentent à des « sauts de puce », ne durent qu'une heure trente. La journée a commencé tôt, les réunions se sont succédées (comité de campagne à 8 heure). Il faut préparer la réunion de quartier prévue le soir et parfois la réunion de concertation qui lui succède ou la précède avec les « forces vives » de la ville (milieux économiques, culturels, commerçants, « cultures urbaines »…). La candidate supervise étroitement le traitement et le suivi des courriers, répond avec un grand soin aux sollicitations innombrables des médias et se rend de surcroît dans toute la France pour soutenir des candidats socialistes (Rouen, Paris, Arras…). Au fil des jours et d'une campagne harassante, la candidate porte sur le visage les stigmates de la fatigue (Lefebvre, 2005a, p. 195)».

Bien que lourd et difficile, le « suivi d'élu » s'avère alors être une très riche méthode pour rendre compte des pratiques politiques. Les séquences politiques privilégiées jusqu'ici restent celles les plus médiatisées et les mieux dramatisées des campagnes électorales. Il faudrait regarder la politique ordinaire en cours de mandat. Mais à ce détail près, l'observation longue et

rapprochée de l'activité politique quotidienne est désormais incontournable et doit s'articuler à l'étude des données d'agenda.

Le projet AGENDAS se concrétise alors dans le cadre d'un séminaire organisé en 2008 et 2009 au CEPEL à Montpellier, et de nombreux échanges avec Renaud Payre suite à nos travaux sur les temporalités politiques et Laurent Godmer, avec lequel nous achevons alors une enquête d'inspiration ethnographique à la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement Européen (Marrel et Godmer, 2013). Il reste à trouver un terrain, un candidat ou un élu disposé à nous embarquer avec lui et à nous donner accès à son agenda. Il reste à construire l'articulation entre les différentes méthodes d'observation, entre l'analyse de contenu de l'agenda et l'étude du hors-agenda saisi dans les observations de suivie.

### b) Les conditions d'accès aux données de l'agenda personnel d'un dirigeant

Ce « terrain » s’est imposé à la faveur d’un faisceau de contraintes et d’opportunités, pour ce qui concerne la vice-présidente de région, qui constitue à ce jour l'enquête la plus complète préparée dans le cadre du groupe de travail AGENDAS. L’accès du chercheur aux données sensibles de l’agenda personnel d’un acteur politique contemporain est en effet un préalable complexe. L’enquête présentée ici n’est pas facilement reproductible (Godmer et Marrel, 2015b). Conduite suivant une démarche de type ethnographique, elle repose sur des conditions d’accès au terrain singulières que sont le hasard, la confiance, une certaine banalité de l’acteur-objet, son rapport particulier à la transparence et au secret. D’abord, l’élue, dont l’emploi du temps est l’objet de l’étude, se trouve être également une collègue de travail d’un des deux enseignants-chercheurs impliqués dans l’enquête. La prise de contact avec l’élue a eu lieu en novembre 2009, dans le cadre universitaire. À l’université, le domaine de compétence de la maître de conférences – la géographie – est par ailleurs « à bonne distance » de la sociologie politique, ni trop éloigné des paradigmes scientifiques des sciences humaines et sociales, ni trop proche des conditions singulières de l’observation en science politique. Cette « bonne distance » fut la condition d’une bienveillante attention à la démarche et d’une relation d’enquête globalement équilibrée. Ensuite, une relation de confiance a rapidement pu être instaurée, notamment sur la base de la proximité professionnelle et générationnelle, mais aussi grâce à certaines « affinités idéologiques ». La contractualisation à l’origine de la relation d’enquête a également été facilitée par l’identité-même de l’élue qui, jeune femme politique, disposant d’un fort capital d’expertise et d’une expérience élective et partisane importante et peu conflictuelle,

se présente comme un acteur politique exploitant le registre de la transparence et du professionnalisme, gérant son activité avec savoir-faire.

D'une manière plus générale, un certain rapport à « l'exemplarité » — ou à la « banalité » dans l'univers singulier de la politique — est sans doute une condition générale d'accès à l'agenda de l'élue. Celui-ci n'est en d'autres termes accessible qu'à condition de ne rien renfermer de compromettant. Sa transmission ne peut en aucun cas menacer l'entrepreneur politique, de même que l'acceptation du contrat de recherche supposant une enquête et des publications ne peut être totalement déconnectée de l'ensemble des stratégies de communication de l'élue. Cette démarche scientifique est en quelque sorte « condamnée », pour l'époque contemporaine, à l'étude des personnalités n'ayant *« rien, ou peu de choses, à se reprocher »*, et c'est à notre connaissance le cas de l'élue observée ici. Sinon, la démarche ne peut, par hypothèse, que concerner des agendas « épurés » volontiers mis à disposition du chercheur par des acteurs en quête d'une certaine publicité, mais disposant d'un service de « nettoyage » systématique des traces problématiques de leur activité. Enfin, la relation de confiance avec une élue « modèle » ou une élue « normale » repose sur un pacte de confidentialité préservant l'actrice politique des risques du dévoilement de certains aspects de son travail mis à jour par l'agenda, le secret des échanges les plus sensibles restant de toute façon inaccessible à l'enquêteur. La plus proche collaboratrice de l'élue a d'ailleurs eu parfois pour mission de maintenir l'enquêtée à bonne distance de notre curiosité.

Le format électronique de l'agenda et la numérisation de l'emploi du temps sont également une des conditions pratiques de l'enquête. D'abord parce que calligraphié à la main, raturé, annoté, l'agenda-papier recelait bien davantage d'informations (numéros de téléphone, adresses, listes, patronymes indiscrets etc.) que son actualisation informatique formatée, quasi virtuelle, réduite à une série de champs paramétrés à documenter. L'agenda électronique rationalisé par les conditions programmées de la saisie des événements serait moins riche en textes et paratextes et *a priori* moins problématique à communiquer. Déjà partagé entre la vice-présidente, ses deux chargés de missions et sa secrétaire, le document présente une dimension utilitaire et technique semi-publique, d'où les informations les plus confidentielles ont déjà disparu. L'appauvrissement relatif du contenu agendaire est donc une condition de sa communicabilité aux chercheurs. Ensuite, s'il est potentiellement moins riche en variété d'informations, l'agenda électronique partagé est possiblement plus précis (horaires, lieux, interlocuteurs) parce que sans doute davantage fonctionnel et destiné à une communication

d’équipe. En outre, le contenu de l’agenda électronique peut être matériellement récupéré sous la forme d’un fichier de données au format texte, évitant le fastidieux travail de saisie auquel sont condamnés le politiste ou l’historien désireux d’étudier les agendas manuscrits et raturés d’acteurs politiques du passé.

Les douze autres enquêtes agendaires étudiées ici confirment, précisent et élargissent la réflexion méthodologique sur les conditions d'accès à ces données. L'approche du quotidien d'un acteur politique nécessite une réelle proximité et la création d'une relation de confiance. Lorsqu'il s'agit du passé, les agendas peuvent être archivés et accessibles publiquement, comme dans le cas du député maire de Reims des années 1930, Paul Marchandeau ou des Premiers ministres Debré et Pompidou. Mais, même dans le cadre de ces situations « refroidies » par le temps, ils sont le plus souvent issus de « papiers privés » collectés par les enquêteurs, parfois auprès des familles, comme pour Philippe Veitl et les carnets personnels de Maurice Pic, Sylvain Laurens et ceux du *dircab* de Stoleru, ou auprès des intéressés eux-mêmes comme pour Nathalie Del Vecchio et Johanna Edeldbloude avec Jean Arné à Pau. Pour les agendas contemporains, le lien de proximité personnalisé entre le chercheur et son objet est tout aussi évident dans le cas de Nicolas Ferran et de l'adjoint Vignal à Montpellier. Il se manifeste également lorsque les chercheurs appartiennent par ailleurs aux équipes politiques qu'ils dévoilent, comme dans le cas de Willy Beauvallet et Eric Treille. La négociation de la relation d'enquête singulière dont relève l'étude de l'agenda de l'élu peut profiter dans une autre dimension de « l'innocence inoffensive » des étudiants, comme lorsque Rémi Lefebvre délègue à des étudiants de master 2, dans un cadre pédagogique de méthodologie qualitatives, la sollicitation auprès d'élus locaux d'entretiens de reconstitution et de commentaire d'emploi du temps, à partir d'une photocopie d'une semaine d'agenda. La relation de confiance s’établit enfin sur le mode ethnographique, dans l'observation prolongée et la familiarisation avec le milieu que représente une équipe politique, comme dans la thèse d'Adeline Denis à Montreuil.

D'une manière générale, si l'agenda reste en principe une source parfois hors d'atteinte et l'emploi du temps un aspect peu accessible des acteurs politiques, les propriétés socio-biographiques et les réseaux des étudiants et des chercheurs en science politique leur donnent, dans les faits et pour peu qu'ils s'y intéressent, la possibilité d'un accès finalement assez privilégié à ces données. Les affinités classiques du milieu de la recherche en sociologie politique avec les mondes du pouvoir rapprochent l'agenda et l'emploi du temps des objets scientifiquement exploitables. L’ensemble de ces conditions confèrent en définitive un caractère

de reproductibilité aux enquêtes évoquées ci-dessus.

Ces considérations ne retirent rien à la contrainte du secret et aux pièges de la communication politique, qui supposent que les seuls agendas accessibles resteront ceux des personnalités les moins compromises sur la place publique et les plus décidées à jouer le jeu de la transparence. Mais rappelons que la démarche proposée ici vise moins le dévoilement de véritables secrets politiques, que la compréhension des formes du travail politique quotidien des délégués de la souveraineté populaire, et leurs transformations.

La question du format de l'agenda récupéré par le chercheur reste sans doute déterminante, pour son accessibilité – la fonction « prise de notes » du format papier pouvant le rendre moins « communicable » – mais également pour son exploitation – l'encodage des données pouvant être précédée d'une fastidieuse étape de déchiffrement des notes manuscrites, des abréviations oubliées et des systèmes d'auto-codage personnalisés, à laquelle sont néanmoins habitués les historiens et les ethnologues.

La personne de l'acteur politique et son agenda désormais accessibles, commence alors le travail sur les contenus et leur articulation, si du moins on ne s'en tient pas qu'à la seule étude de la production ou des usages du dispositif agendaire.

### c) La normalisation d'un corpus de données d'agendas politiques

Si l'agenda est considéré *a priori* comme une anticipation organisée de l'emploi du temps : un outil de gestion d'abord professionnel, *a posteriori* il s'impose comme une mémoire, une image de l'emploi du temps réalisé, un corpus qui peut être utile à une sociologie du travail ou de l'activité personnelle. Il se présente aux chercheurs sous ce second aspect, comme une base de données personnelles d'une très grande richesse. Les innombrables données disponibles dans l'agenda électronique des élus peuvent ainsi faire l'objet d'une étude exploratoire. Comment saisir cet agenda personnel ? Comment tenir et exploiter méthodiquement l'immensité et la variété des informations qu'il contient, semaine après semaine, jour par jour, heure par heure, les différentes interactions planifiées, les réunions, les rendez-vous, les déplacements, les manifestations, mais aussi les lieux et l'identité des interlocuteurs ?

Le cas de la vice-présidente de région a été traité de manière expérimentale (Godmer et Marrel, 2015b). Il s'est d'abord agit de saisir l'agenda électronique comme une base de données homogène. Généralement générée sous des applications sécurisées de gestion de messagerie et de calendrier de type *Microsoft Outlook*, les bases d'informations « agenda » archivées par les

institutions politiques sont aisément exportables, vers un tableur, permettant de visualiser ligne par ligne l'ensemble des entrées et des événements saisis dans l'agenda pour une période donnée, puis de travailler manuellement à leur recodage. Nous avons ainsi récupéré fin mai 2012 l'intégralité des données enregistrées dans l'agenda de l'élue pendant les deux premières années de son mandat à la Région, sous la forme d'un fichier d'archives[62]. Le fichier contenait les dates, horaires, lieux, objets, institutions et personnes éventuellement précisées pour chacune des saisies réalisées par l'équipe dans l'organisation du planning de l'élue, pendant ces deux années de travail politique. Ces données textuelles et calendaires partiellement sérialisées ont été exportées dans un tableur *LibreOffice Calc 4.2.7.2*, puis structurées de manière qualitative afin de pouvoir faire l'objet des comptages et des tris basiques. L'extraction des données de la base de l'agenda électronique donne à voir une représentation partielle de l'emploi du temps de l'élue. L'agenda numérique n'enregistre évidemment pas l'intégralité des « micro-événements » qui ponctuent la journée de la personne. Cette représentation partielle a cependant le mérite de l'objectivité et de l'homogénéité.

Exploratoires elles aussi, les treize autres enquêtes sollicitées dans le cadre du séminaire AGENDAS, et comparées ici, offrent une grande diversité d'approches « bricolées ». La mobilisation d'autres chercheurs autour d'autres terrains agendaires implique de construire une grille de saisie standard et éventuellement une base de données archivistiques normalisée.

La première phase de normalisation concerne la sauvegarde des différents formats et les traitements superficiels à opérer jusqu'au codage des données événementielles, dans le cadre de la constitution d'un corpus agendaire. Une fois l'agenda livré à enquêteur, la première étape de l'analyse de contenu consiste à enregistrer l'identité du propriétaire, les bornes de la période concernée et les fiches qualitatives et contextuelles concernant les conditions d'accès à ces données, les conditions de production des données, et donc de l'emploi du temps dans l'agenda et enfin, les conditions d'usage de ces données, donc des usages de la planification de l'emploi du temps de l'élu ou du dirigeant. Autant d'informations qui peuvent constituer en tant que telles l'objet d'enquêtes qualitatives approfondies, auxquelles se limitent les approches centrées sur l'agenda-dispositif. Les étapes suivantes de *sauvegarde* et de *conversion* diffèrent selon la nature *papier* ou *électronique* de l'agenda-corpus en question.

62L'analyse de contenu quantitative des vingt-quatre mois d'emploi du temps a porté sur la période du 26 mai 2010 au 25 mai 2012. La récupération des données a eu lieu en juin 2012 et le dépouillement, le décryptage et l'interprétation, la catégorisation et l'analyse de près de trois mille « événements politiques » se sont achevés en mai 2013.

**Agenda-corpus - étape analytique n°1 : sauvegarde et conversion**

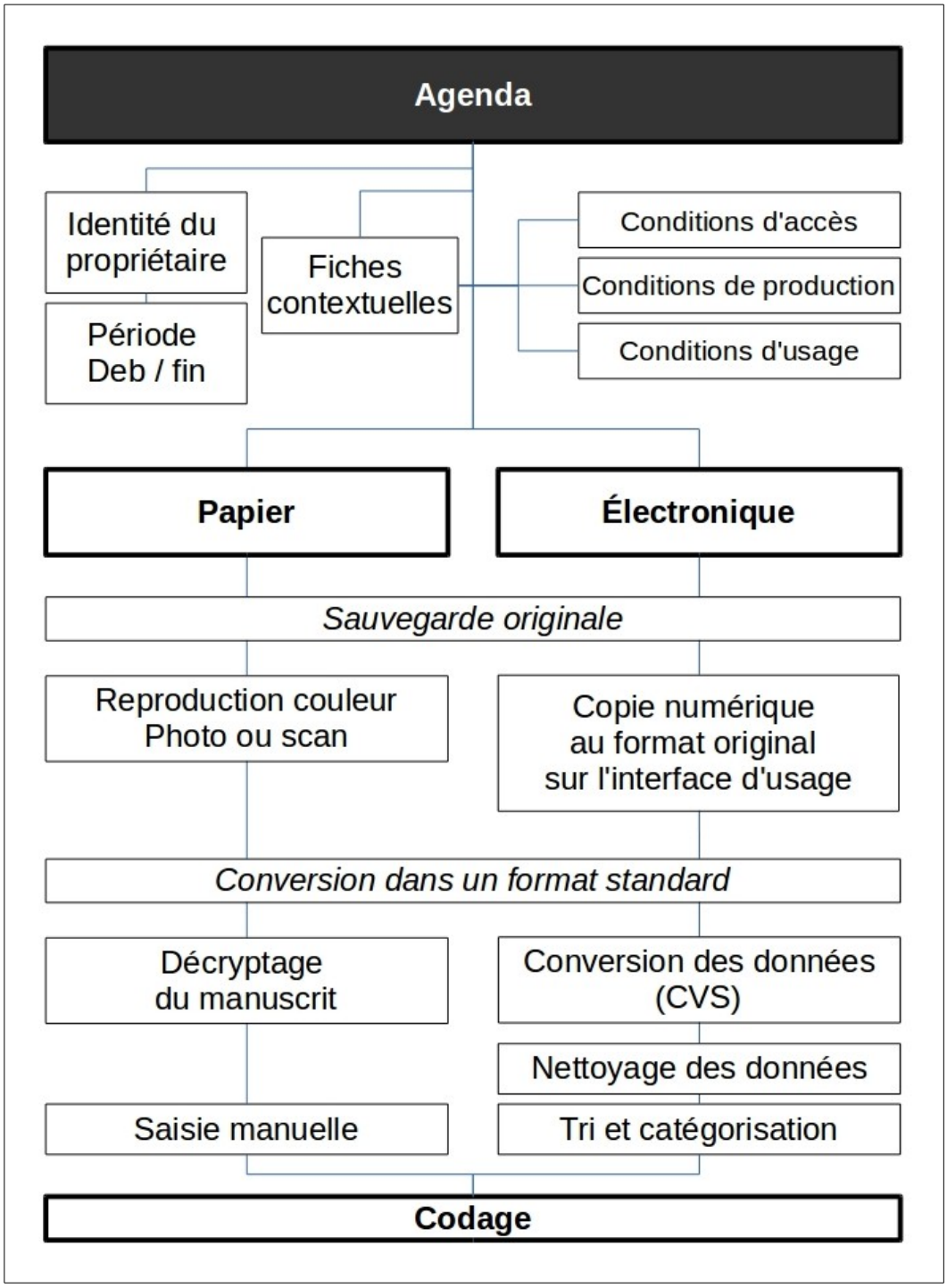


La sauvegarde du format original de l'agenda papier suppose une reproduction couleur photographique ou par numérisation. Celle d'un agenda électronique passe par l'enregistrement

d'une copie du fichier de données au format original lié à l'interface d'utilisation (par exemple : .pst pour *Microsoft Outlook*, .ics plus standard pour *Google Calendar*), de manière à pouvoir retrouver à peu près l'ergonomie des visuels à partir desquels les utilisateurs travaillent avec ces données de planification du temps. La phase de conversion est décisive à partir du format papier : il s'agit à la fois de décrypter les données manuscrites et de les saisir dans une grille qui dépend d'un plan de codage analytique, qui peut prendre la forme d'un tableur ou d'un formulaire et qui vise à nourrir une base de données standardisées. Dans la version électronique de l'agenda, la conversion vise à transformer le format de récupération des événements en données tabulées (.csv), afin de les enregistrer dans un tableur. Il s'agit ensuite de nettoyer, de trier et de catégoriser en fonction du même plan de codage précédemment évoqué, l'ensemble des données saisies par les usagers dans les différents champs formatés par le logiciel de calendrier.

Ce plan de codage des données d'agenda doit être suffisamment général pour enregistrer la diversité des emplois du temps des acteurs multiples susceptibles d'être étudiées. Il peut être découpé en deux parties : un premier niveau de codage général des multiples entrées et saisies constatées sur les formats papiers et électroniques ; un second plus spécifique, précis et analytique consacré aux événements de nature « politiques ».

## 5.2. Codage et traitements des contenus d'agendas personnels

La constitution d'un corpus documentaire de données d'agenda personnel papier ou électronique implique un travail de lecture et de catégorisation des informations parfois disparates enregistrées sur ces supports variés. Le format papier implique nécessairement une saisie manuelle après déchiffrage. L'encodage des données s'effectue alors au moment de cette saisie. Le traitement de l'information des agendas électroniques pourrait être partiellement automatisé à l'aide de systèmes de traitement automatique du langage naturel (TALN), éventuellement entraînés sur un corpus d'apprentissage. Le coût de l'investissement dans un tel dispositif n'est cependant amorti qu'à condition de travailler d'importants corpus : dans le cas de la vice-présidente de région, il a par exemple été plus rapide de traiter manuellement les 3 000 événements distincts sur les deux années d'agenda traitées, plutôt que d'entraîner, régler et tester un outil linguistique. L'étude de corpus plus importants pourrait néanmoins rapidement justifier un tel investissement collectif, pluridisciplinaire et matériel. Les éléments qui suivent sont principalement tirés de l'expérience d'enquête et de traitement des données de l'agenda de la vice-présidente de région réalisée par nos soins en collaboration avec Laurent Godmer et dont divers résultats ont déjà été publiés (Godmer et Marrel, 2014a, 2014b, 2015a, 2015b).

La première étape du codage est globale : elle permet de trier la variété des informations disponibles dans les agendas personnels. La seconde est ici plus spécifique à l'activité des dirigeants et représentants politiques observés et propose différentes typologies analytiques des catégories d'informations généralement disponibles pour chaque événement « politique » enregistré.

### a) Codage général des événements enregistrés dans l'agenda

La lecture des données parfois très disparates d'un agenda oblige immédiatement à un premier travail de classement des entrées ou des saisies disponibles, visant à mettre de côté les informations ne renvoyant à aucune activité effective. Cette première catégorisation permet de valider la part fiable et exploitable de l'agenda. La catégorisation des données disponibles dans un agenda procède basiquement par séparation. Nous proposons ici sept distinctions successives.

Cette proposition de codage repose ici sur l'étude de cas monographique de l'agenda électronique d'une vice-présidence de région. Elle ne traite que des 2 953 entrées brutes importées dans un tableur pour les deux années complètes d'observation (mai 2010 - mai 2012). Un agenda papier aurait offert une variété de statuts beaucoup plus importante parmi les « textes » qui y auraient été enregistrés manuellement. La première distinction sépare ainsi d'une manière générale pour l'ensemble des types d'agenda, les données événementielles planifiée, d'une part, de l'ensemble des autres informations personnelles et professionnelles qui résultent, d'autre part, de la fonction « mémento » ou « bloc-notes » que peut accessoirement remplir l'agenda, dans l'héritage du « carnet de bord » ou du « journal intime ». Ces dernières données ne peuvent faire l'objet que d'une analyse qualitative, comme la sociologie des usages en propose.

La seconde étape consiste à trier les entrées selon leur validité, afin de ne retenir pour les mesures que celles planifiant effectivement un événement précis dans l'emploi du temps de l'élue, en évacuant les écrits illisibles et indéchiffrable du papier et les doublons, les entrées vierges ou incompréhensibles des versions numériques. Loin d'être insignifiantes, ces données peuvent tout autant faire l'objet d'une analyse qualitative interrogeant les modes d'écritures, les codes personnels, les stratégies de dissimulation partielle d'information en cas d'agenda partagé, la qualité du « soin » apporté à la visualisation du temps planifié etc.. Ce deuxième nettoyage réduit le nombre de saisies valides. Sur les 731 jours que compte le calendrier de la période étudiée, l'outil agenda a ainsi enregistré et conservé 2 932 actions de planification ou d'information dignes d'intérêt.

**Agenda-corpus - étape analytique n°2 : codage général des saisies en 7 étapes**

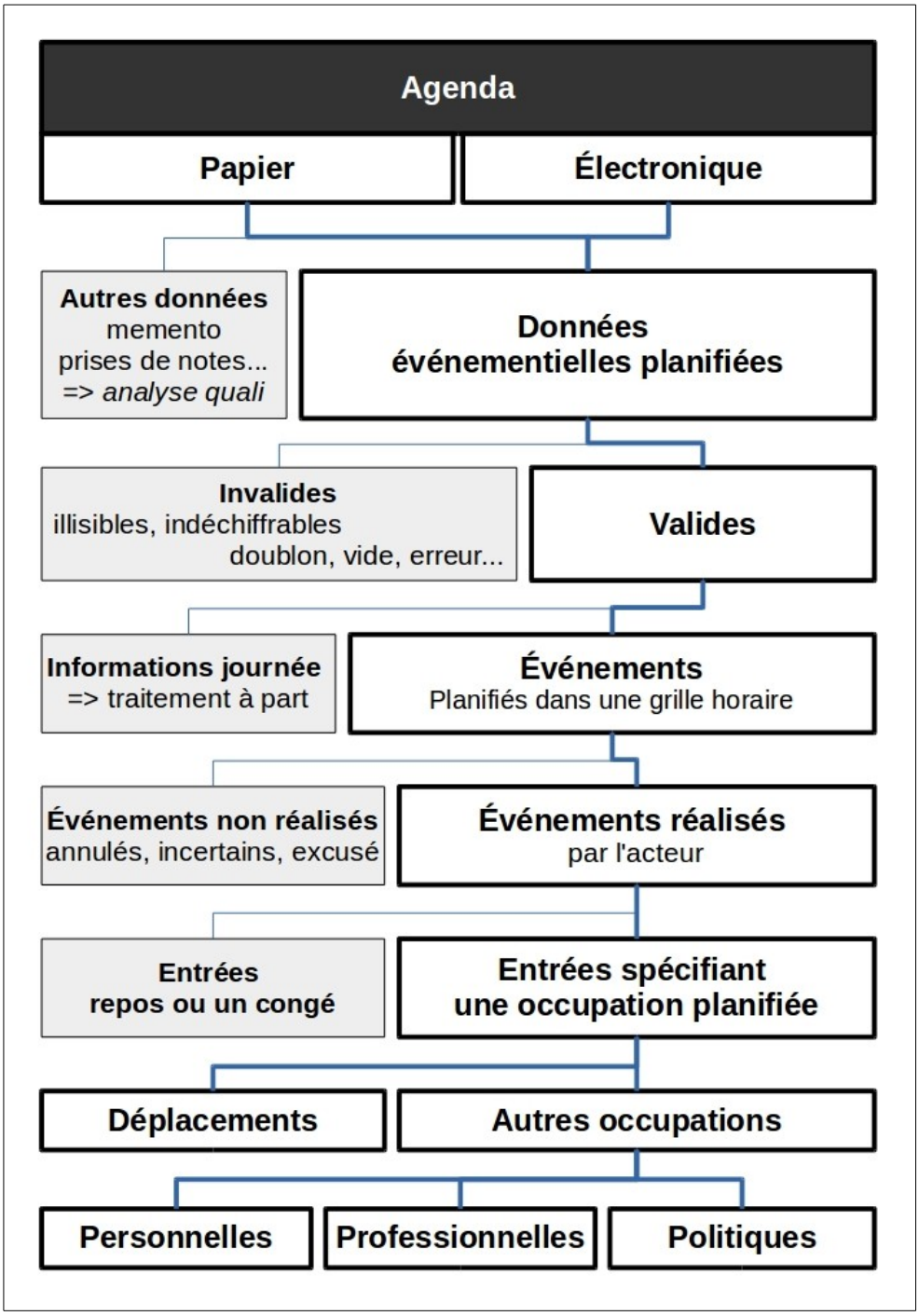


L'étape suivante consiste à mettre de côté les informations de planification « imprécises » relatives à une ou plusieurs journées, les rappels et aides mémoires non spécifiquement rattachés à un horaire et dont le traitement ne peut pas être systématisé dans l'analyse de la masse

conservée des événements planifiés dans la grille temporelle. L'agenda électronique relève de fait de multiples usages. Il peut servir à communiquer et rappeler une information à l'élue, sans que celle-ci ne corresponde nécessairement à la réservation d'une parcelle de son temps. Plus que bimensuelles avec 76 occurrences sur les deux ans observés, ces entrées sont saisies en mode « journée entière » ou bien complétées de la mention « pour info ». Aucune indication horaire n'est alors disponible. Elles concernent principalement des réunions, des événements ou des cérémonies : on y trouve pêle-mêle le rappel des dates d'anniversaire de la mère de l'élue, la fête des pères, une commission de l'Association des régions de France (ARF) au Sénat, les deux tours de scrutin des primaires socialistes à l'automne 2011 et de l'élection présidentielle du printemps 2012, la date d'ouverture du dépôt des candidatures aux législatives de la même année, etc.

L'information ne se traduit pas nécessairement par une action digne d'être enregistrée dans l'agenda. Lorsqu'elle donne lieu à un événement planifié auquel l'élue assiste physiquement, cette information est le plus souvent doublée et complétée dans le planning du détail horaire, du lieu et des interlocuteurs éventuels. Pour éviter les doublons, ces « informations » sont donc également écartées du corpus des « événements réels » de l'emploi du temps à objectiver, qui se réduit alors à 2 856 entrées validées.

La quatrième étape vise à écarter les événements non réalisés, ou plus exactement les saisies concernant des événements mentionnés comme « annulés », « incertains » ou pour lesquels l'agenda précise explicitement que son propriétaire s'est fait excuser ou remplacer. Signe d'une gestion rigoureuse par l'équipe de l'élue étudiée ici, l'agenda observé ne garde que peu de traces des rendez-vous « manqués ». Certains événements « annulés » dans l'emploi du temps restent néanmoins présents dans la base malgré les mises à jour opérées par les « agendeuses ». Mais, au nombre de trois sur toute la période étudiée, ces annulations résiduelles témoignent apparemment de l'application de l'élue à honorer tous ses engagements. L'agenda sert également à l'enregistrement des rendez-vous, cérémonies ou réunions dont le déroulement ou les dates peuvent être restés incertains, ou auxquels, malgré leur importance, l'élue prévoit de ne pas assister et de se faire excuser. Dans l'agenda en question, les activités auxquelles l'élue s'est fait excuser sont rares et peu signifiantes : cinq réunions de natures différentes et un spectacle. Soit l'agenda est régulièrement nettoyé des annulations et des « excuses », soit l'équipe tient l'agenda avec minutie, n'enregistrant que les événements auxquels l'élue est certaine de pouvoir participer. Reste 47 entrées où la mention « à confirmer » demeure dans l'archivage, sans que

nous n'ayons aucune information fiable sur la réalité de leur déroulement passé. Au final, ce sont quelques 56 entrées qui peuvent être mises de côté, donnant un volume de 2 800 saisies à reconsidérer pour l'analyse de l'emploi du temps.

La cinquième phase de tri écarte encore les saisies relatives aux congés et au repos. L'outil agenda n'est de fait pas toujours utilisé de manière systématique et totalement rationnelle. La plupart du temps, les périodes de repos, les week-ends, les vacances apparaissent « en creux » dans l'agenda, comme des journées ou des semaines vierges de tout engagement. Mais parmi les 593 journées effectivement renseignées, sur les 731 que compte la période, on recense néanmoins 27 indications journalières de « congés », qui concernent les fêtes, quelques jours fériés, des « journées offertes » du conseil régional ou les quelques « journées buissonnières » que l'élue s'accorde à l'écart de toute activité politique ou professionnelle. Ne rappelant aucun événement précis de l'emploi du temps de l'élue, ces 27 indications de congés peuvent également être déduites des 2 800 entrées validées jusqu'ici et agrégées aux 138 journées chômées « par défaut », sans autre indication dans l'agenda sur les 731 de la période étudiée. Ces données servent néanmoins à la mesure du temps d'activité global et de sa ventilation périodique.

**Répartition des types d'entrées : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (26 mai 2010 – 25 mai 2012)**

| Type d'entrées | Nombre d'entrées | % | Catégorisations | % |
|---|---|---|---|---|
| **Événements annulés** | 3 | 0,1% | **Entrées écartées** | 4,5% |
| **Élue excusée** | 6 | 0,2% | | |
| **Événements incertains** | 47 | 1,6% | | |
| **Informations journées** | 76 | 2,6% | | |
| **Congés** | 27 | 16,4% | **Repos** | 0,9% |
| **Déplacements** | 482 | 16,4% | **Déplacements** | 16,4% |
| **Événements personnels** | 15 | 0,5% | **Personnel** | 0.5% |
| **Plages professionnelles réservées** | 56 | 1,9% | **Professionnel** | 6,7% |
| **Événements professionnels suppl.** | 139 | 4,7% | | |
| **Événements politiques** | 2 081 | 70,9% | **Politique** | 70,9% |
| **Total** | **2 932** | **100%** | | **100%** |

Une fois mises de côté les entrées incertaines, les informations diverses et les rares mentions des congés, la base de données de l'agenda électronique observée, réduite à 2 773

saisies valides, permet de distinguer encore (6ème étape) les temps planifiés de déplacement et de transport des occupations diverses et activités spécifiques, que ces déplacements permettent précisément de relier. Ces trajets sont par définition des événements sans lieu, des temps de pause et de transition qui servent à de multiples autres sous-activités. Ils représentent ici une part non négligeable de l'ensemble des entrées de planification de l'agenda de l'élue : 16,4 %.

La septième et dernière phase de catégorisation générale opère une distinction dans l'ensemble des événements valides, planifiés, réalisés, renvoyant à une action autre qu'un déplacement, entre les trois sphères qui scindent habituellement l'action des acteurs politiques : l'univers personnel, privé, familier ou domestique, l'espace de l'activité professionnelle originale, lorsqu'elle subsiste y compris parmi les « professionnels de la politique », la vie politique dans son ensemble. Les événements personnels représentent en l'occurrence 0,5 % des saisies, les plages de travail et événements professionnels 7 %, les événements politiques liés à l'activité de représentation et de gouvernement 74,2 %. Mis en place pour l'organisation du travail de la Vice-présidente, l'agenda est ainsi essentiellement et logiquement consacré à la planification de l'activité politique et aux ajustements induits par le maintien d'une activité professionnelle. La mesure des données ainsi catégorisées, dans cette première phase de codage, peut éclairer la structure de l'emploi du temps observé.

### b) L'analyse de la structure de l'emploi du temps

Cette première opération de classement permet de mesurer l'activité et le temps de travail global de l'élue et leur ventilation entre repos, activité privée ou professionnelle, déplacements et métier politique. Les données de l'agenda autorisent alors une lecture par catégories d'entrée à deux niveaux principalement : en fréquence des saisies dans l'agenda et en volume horaire de l'emploi du temps. Classiquement, l'importance d'un type d'activité peut varier en fonction de sa répétition ou de sa durée. Mais la mesure du temps de travail peut également passer par une troisième lecture, globale, en « journée occupée ». La période étudiée de deux ans compte ainsi 731 jours : 138 jours sont totalement vierges de toute planification dans l'agenda et correspondent à des journées de congé habituelles, auxquelles s'ajoutent les 27 congés mentionnés dans l'agenda, soit au final 567 jours planifiés d'au moins une activité effective dans l'agenda de l'élue. Les mesures de fréquences et de volumes horaires peuvent être comparées à l'échelle de l'année, la semaine ou la journée.

**Types d'entrées exploitables : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (24 mois)**

| Types d'entrées | Nombre d'entrées | % | Volume horaire | % |
|---|---|---|---|---|
| Déplacements | 482 | 17,4 % | 456:23 | 10,3 % |
| Personnel | 15 | 0,5 % | 26:00 | 0,6 % |
| Professionnel | 195 | 7 % | 1109:50 | 25 % |
| Politique | 2 081 | 75 % | 2 853:18 | 64,2 % |
| **Total** | **2 773** | | **4 445:31** | |

L'observation des journées de repos permet d'identifier la durée et les phases et rythmes du travail politique en prenant pour référence l'activité salariée réglementaire[63]. L'étude souligne l'importance singulière de l'activité planifiée des politiques les samedis et dimanches. Elle soulève également l'hypothèse de variations possiblement importantes entre le contenu planifié de l'agenda et la réalité (Godmer et Marrel, 2015b, p. 78).

L'agenda disponible pour le chercheur en science politique est généralement un « agenda professionnel », au sens où il est l'outil de gestion d'une activité politique susceptible d'être exercée à plein temps, possiblement considérée comme un métier, et en principe distincte des occupations de la vie privée. Le temps de repos est aussi par hypothèse un temps dévolu à l'exercice d'activités personnelles et privées. Mais « l'élu du peuple » est par définition une figure publique dont l'activité de représentation limite souvent l'intimité familiale et amicale, lorsqu'elle ne se confond pas presque entièrement avec elle. L'agenda peut être utilisé comme un instrument de délimitation et de cloisonnement entre ces différentes sphères. Il peut aussi en sous-estimer l'existence ou à l'inverse manifester l'espace réduit que leur laissent nombres d'acteurs politiques entièrement investis dans le métier (Godmer et Marrel, 2015b, p. 80).

Les frontières sont tout aussi floues pour le découpage entre « travail professionnel » et « travail politique ». L'agenda révèle des stratégies variables de partage des tâches, de cloisonnement des activités. Ce « *boundary work* » n'est jamais simple en politique. La profession d'origine, quand elle est identifiable et réellement exercée avant l'élection, tend à laisser l'urgence politique empiéter et instrumentaliser ce qu'il en reste dans l'emploi du temps de l'élue. S'il demeure important, le temps consacré à l'activité professionnelle ne représente pas la majorité des heures d'activité, étant donné l'importance de l'activité politique, qui est en outre la

63 La durée annuelle effective de temps de travail peut être calculée comme suit sur 365 jours : 52 jours de repos, 30 jours de congés, 11 jours fériés, soit 272 jours ouvrables, 45,33 semaines de 6 jours et 1 586,5 heures annuelles à 35 heures la semaine.

plupart du temps à l'origine de l'occupation très chronophage des déplacements. Du point de vue de l'analyse de contenu de l'agenda, un déplacement enregistré peut en tant que tel être considéré comme un « événement ». C'est en tout cas un temps d'activité réel. La représentation politique implique un important travail de rencontre, de visites, de parade et de courtage sur l'ensemble du territoire de la circonscription électorale et dans les espaces de délibération et de décision locaux, régionaux, nationaux voir, internationaux. Elle suppose donc une mobilité très importante. Comme pour nombre de professions très mobiles, le déplacement est en tant que tel du « temps de travail effectif », même si sa finalité reste fonctionnelle : se rendre à un rendez-vous, un conseil, un comité etc. D'autant que l'état de relative passivité qu'il impose permet souvent de faire autre chose (téléphoner, envoyer des SMS, lire les journaux, signer un parapheur, revoir un dossier…) (Talbot, 2001), sans que cela soit d'ailleurs enregistré dans l'agenda[64]. Comme 100 % des déplacements planifiés sont en rapport avec l'activité politique de l'élue, ils peuvent être considérés eux aussi comme des « événements politiques ».

**L'élue en mouvement : un cinquième du temps dans les déplacements**

L'agenda permet de recenser 482 déplacements sur les 567 journées renseignées. L'immense majorité concerne les trajets entre la ville préfecture de résidence de l'élue et les bureaux de l'Hôtel de Région dans la capitale régionale, dans une des voitures avec chauffeur (434 voyages, soit théoriquement 217 allers-retours). Ce volume correspond d'abord à la distance entre lieu de résidence et lieu de travail. Élue d'un département périphérique de la Région, la représentante doit comme vice-présidente se rendre très régulièrement dans les bureaux de la capitale, à un rythme théorique annoncé de trois allers-retours par semaine. À cela s'ajoutent 40 voyages en TGV, pour la plupart des allers-retours entre Paris et le territoire d'élection. Seuls quatre déplacements en avion sont mentionnés dans l'agenda, soit un aller-retour à Bruxelles et un autre à Marrakech pour la préparation du Forum Mondial de l'Eau. L'utilisation de la voiture personnelle n'est mentionnée qu'une seule fois, alors que l'élue l'utilise fréquemment en complément ou à la place des voitures de la Région, pour les petits déplacements dans son agglomération ou son département de résidence, la plupart du temps en soirée.

La planification des nombreux déplacements mobilise une grande partie de l'énergie collective nécessaire à la gestion prévisionnelle du temps de l'élue. Leur saisie occupe 17,4 % de l'agenda des événements physiques. Mais leur réalisation ne concerne que 456 heures, soit 10,3 % du volume horaire global maîtrisé par l'outil. Dans sa globalité, la durée moyenne d'un déplacement est de 56 minutes. Sur les 95 semaines effectivement travaillées pendant ces deux années d'enquête, les 217 allers-retours avec chauffeur entre la circonscription et la capitale régionale correspondent à une moyenne de 2,3 voyages hebdomadaires. Avec 365 heures 30 passées dans la voiture de la Région en deux ans, la durée moyenne de ces 434 jonctions s'élève à 50 minutes. Il importe de noter que, par routine peut-être, la saisie de la durée des déplacements dans l'agenda semble avoir progressivement diminué sur l'ensemble de la période, conduisant à une sous-estimation manifeste sur la seconde année notamment, plusieurs hypothèses pouvant expliquer ce fait (meilleure connaissance du temps de transports, volonté de limiter les temps morts, autorisation accordée aux chauffeur de rouler en excès de vitesse, saisie de plus en plus

64En l'occurrence, le statut de vice-présidente de la Région donne accès de manière presque illimitée au service des chauffeurs de l'institution régionale.

approximative de ces entrées régulières et informatives, facilité technique de saisie d'une durée standard proposée par *Microsoft Outlook*, raréfaction des déplacements à la capitale liée à l'investissement en circonscription…) (Godmer et Marrel, 2015b, p. 84).

Cette importance des déplacements est une des conséquences les plus visibles de la domination du temps du travail politique dans l'agenda de la femme politique étudiée. Distingués des informations diverses, des déplacements et des entrées relatives à l'activité personnelle et professionnelle, les événements de nature politique demeurent sans surprise l'immense majorité des enregistrements de l'agenda de cette femme politique : 2 081 actions considérées comme des actions de représentation politique et d'action publique au sens large occupent 2 853 heures du temps de l'élue sur les deux années de l'enquête.

**Le temps envahissant du travail politique**

Ces 2 081 événements qualifiés de « politiques » se répartissent sur 563 journées, soit un nombre théorique moyen de 3,7 actions quotidiennes et un volume horaire moyen de travail politique quotidien de 5 heures. Le mandat occupe en d'autres termes 277 jours par an en moyenne et donne lieu à plus d'un millier d'actions de planification et près de 1 500 heures de travail annuel. Soit à lui seul l'équivalent d'un plein-temps à 35 heures (272 jours et 1 586 heures). Autrement dit, l'agenda de l'élue semble refléter une activité politique qui se maintient dans la norme des engagements professionnels du plus grand nombre. Avec, 4 rendez-vous ou réunions par jour et 5 heures d'activité quotidienne en moyenne, la fonction de vice-présidente régionale ne semble pas accaparer la personne de l'élue. La réalité de l'emploi du temps politique dépasse cependant ce volume, du fait de la cécité de l'agenda sur une grande partie de l'activité politique de l'élue. La répartition moyenne des 731 journées de la période par grand type d'activité montre néanmoins l'importance considérable de la politique dans l'agenda de l'élue : alors que 23 % des journées sont réservées au repos, moins de 2 % sont exclusivement consacrées à l'activité professionnelle ; dans 22,2 % des cas s'entremêlent activités professionnelles et engagements politiques et dans 52,8 % la journée est entièrement réservée au mandat électoral dans l'agenda. En définitive, avec 563 des 567 jours d'activité effectifs recensés dans l'agenda, le mandat occupe d'une certaine manière plus de 99 % du temps de travail planifié de l'élue (Godmer et Marrel, 2015b, p. 86).

Saisis dans un premier temps de manière monolithique, ces temps d'activités variés s'inscrivent dans un calendrier et dans une durée où alternent phases de surinvestissements et moments de creux, période de saturation et zone de vacances, dont l'étude permet de restituer les rythmes du travail politique de l'élue. Les données générales mises en forme jusqu'ici permettent de modéliser les structures de l'emploi du temps-type de l'élue sur différentes séquences temporelles : l'année, le mois, la semaine. En prenant pour base de référence et par convention, une moyenne théorique de douze heures diurnes ouvrables d'activité par jour, soit 84 heures par

semaine, 364 heures par mois et 4 368 heures par an, on peut calculer la répartition des temps de repos (ou affectés à d'autres activités non planifiées), d'occupations personnelles ou privées, d'activité professionnelle, de déplacement et enfin d'action politique. Sur l'année 2011, saisie ici comme idéal-typique de la période d'observation, l'action politique ne représente en moyenne que 33 % du temps planifié, les transports 5 %, l'activité professionnelle 13 % et le reste du temps correspond à du repos planifié ou non (49%). Mais ces moyennes annuelles, mensuelles ou hebdomadaires ont tendances à écraser la réalité de périodes d'intensification du travail politique, comme le montre la mesure opérée sur les mois de mars ou sur la semaine et sur les journées de la semaine n°50 de 2011, particulièrement intense. L'activité politique planifiée peut atteindre 47 % du temps ouvrable sur les journées du mois de mars et jusqu'à 63 %, soit 53 heures de rendez-vous et de réunions politiques programmés sur la semaine 50 de 2011.

**Répartition comparée des volumes horaires d'activité : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (année, mois, semaine)**

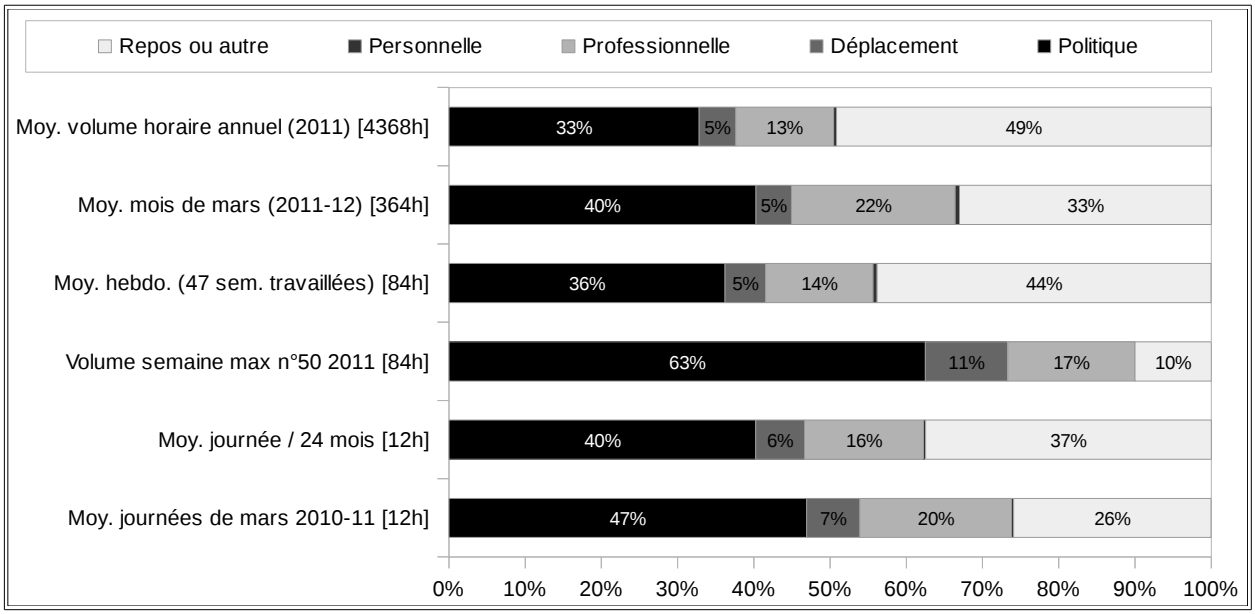


De plus, les masses d'activité ne se répartissent pas de manière homogène sur l'année. Les périodes de vacances, les rythmes institutionnels de l'activité professionnelle affectent l'organisation des temps de l'élue. La répartition des grandes catégories d'activité permet de dessiner une courbe d'activité, qui suit globalement les rythmes de la société.

**Courbes annuelles d'activité : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (périodicité hebdomadaire, volume horaire, 2011)**

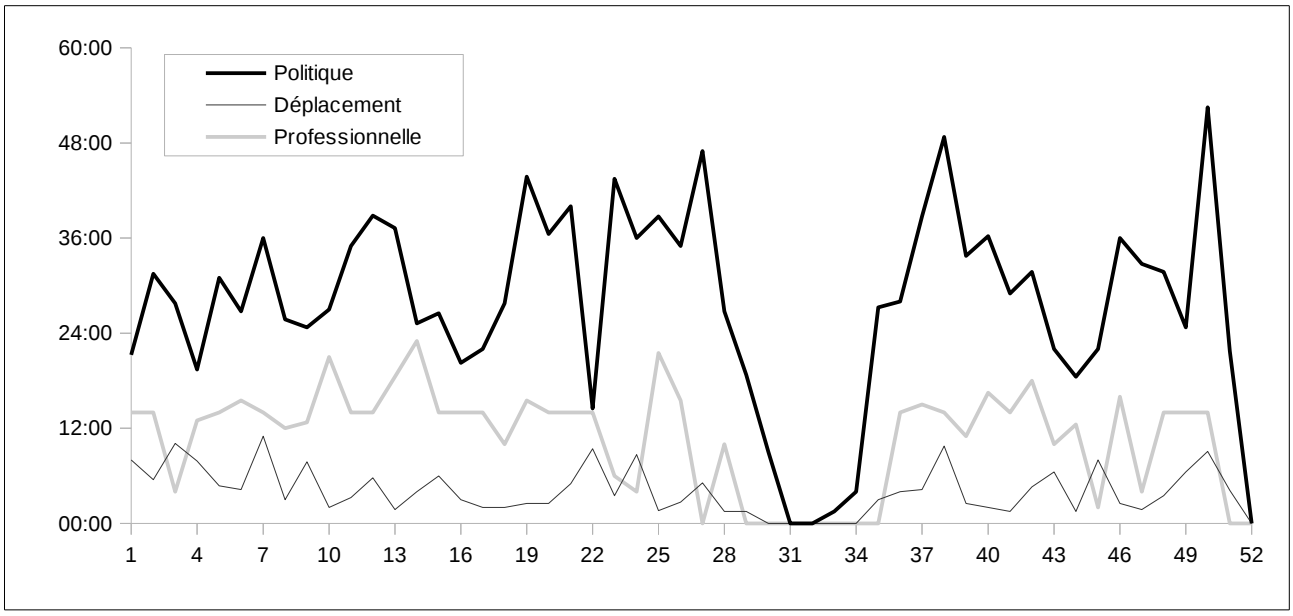


Dans l'analyse des rythmes de travail, le mois n'est pas une unité pertinente, contrairement à l'année ou à la semaine au cours desquels peuvent être repérés des cycles plus ou moins institutionnels qui contribuent à la structuration de l'agenda de l'élue. L'année est rythmée par les vacances scolaires, les rentrées universitaires, partisanes ou propres aux collectivités, la période des vœux, etc. Mais rien ne semble rythmer le mois de travail en tant que tel[65]. En revanche, la semaine a son rythme propre, imposé par la pause du week-end, les plages horaires réservées à l'université, les jours de déplacement à l'Hôtel de Région et ceux réservés à l'antenne locale, etc. De fait, la journée-type n'existe pas non plus. La semaine est ainsi grossièrement découpée en quatre temps : un tout début de semaine, le lundi consacré au travail politique régional dans la capitale de région le plus souvent ; un milieu de semaine, mardi et mercredi, partagé entre activité universitaire et travail politique local ; une fin de semaine, jeudi et vendredi, partagée entre engagements politiques locaux et gestion politique à la Région ; enfin, le week-end où domine le repos, mais où sont régulièrement planifiées des activités politiques.

65 L'élue n'utilise pas les vingt-huit, vingt-neuf, trente ou trente-et-une journées qui se succèdent chaque mois comme des repères temporels pertinents ; il n'y a pas de période dans le mois spécialement dédiée ou affectée à telle ou telle activité.

**Répartition comparée des volumes horaires d'activité hebdomadaires : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (moy./24 mois et semaine 50 2011)**

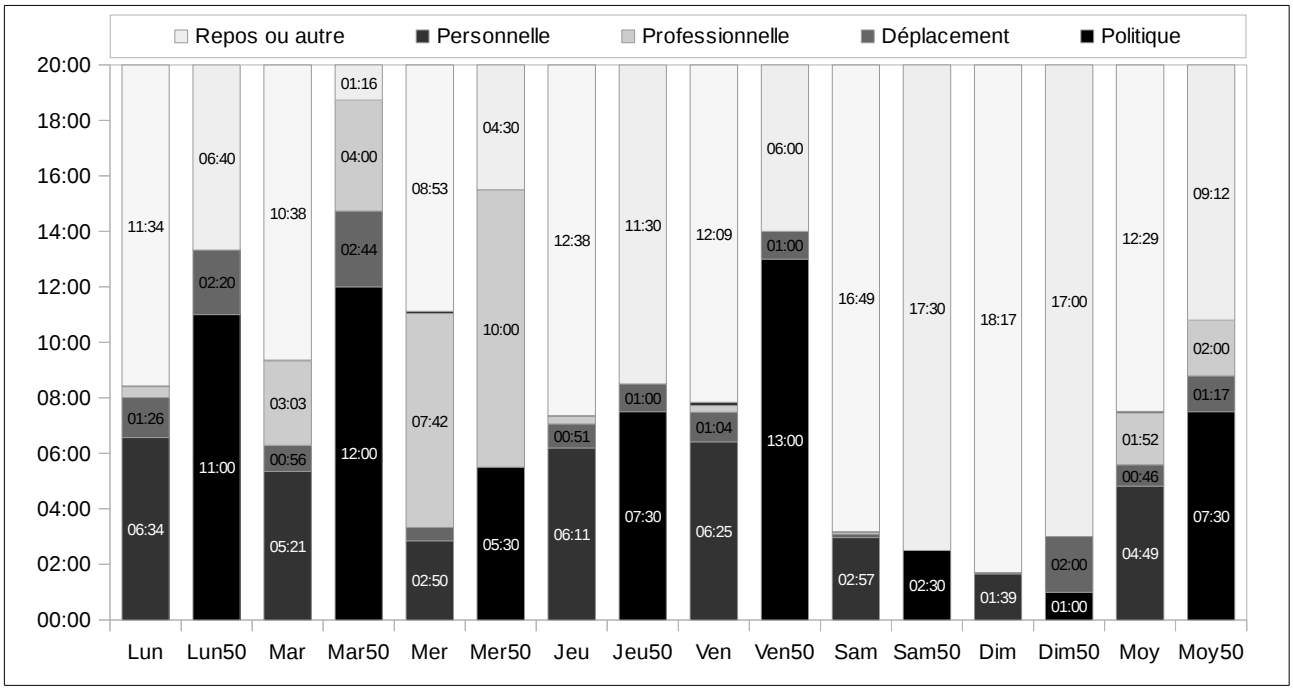


Avec plus de 52 heures de travail politique planifié dans l'agenda, la 50e semaine de 2011, bien qu'exceptionnelle, correspond davantage, dans ce qu'en donne à voir l'agenda, à l'image du vice-président régional perçu comme le membre d'un gouvernement local, disposant, comme dans l'imaginaire collectif, d'un « agenda de ministre ».

La description statistique de l'image de l'emploi du temps fournie par l'agenda électronique personnel des acteurs du pouvoir peut être précisée pour l'ensemble des activités de nature politique. Cette exploration méthodique éclaire la nature du travail politique, le contenu et la part relative des activités qui le constituent, la pluralité des secteurs d'activité fréquentés dans les multiples interactions observées, la diversité des formes de légitimité mobilisées, la variété des interlocuteurs. Elle donne une première lecture de la composition des nombreux rôles endossés par les représentants et les dirigeants dans leurs activités politiques quotidiennes.

### c) Décomposer un événement politique enregistré dans un agenda

Une fois les saisies de l'agenda inexploitables mises de côté, l'ensemble des entrées triées et les activités personnelles et professionnelles traitées, reste, dans la base de données de l'agenda électronique, l'immense majorité des « événements » très divers, plus directement

rattachés à l'activité politique de l'élue. Pour être lisibles, ceux-ci doivent être classés et catégorisés. En principe, chaque saisie dans l'agenda relie par un type d'événement donné, le propriétaire de l'outil de planification à un interlocuteur individuel ou collectif.

L'objet, la date, l'heure et le lieu de cet événement sont normalement précisés, ainsi parfois que l'institution de rattachement du ou des interlocuteurs, leurs noms et fonctions. Pour certaines réunions « institutionnelles », le champ « participants » qu'offre le logiciel de planification est documenté, fournissant ainsi la liste nominale des autres personnes invitées. Les données disponibles permettent de construire un plan de lecture standard des entrées politiques dessinant le jeu de rôles quotidien constitutif du travail politique.

Ainsi par exemple, pour chacune des 2 081 entrées de l'agenda concernant l'activité politique de l'élue étudiée, il est d'abord possible de définir un type d'événement ou d'interaction : s'agit-il d'un rendez-vous, d'une réunion, d'une cérémonie, d'une action collective ? Les données disponibles conduisent ensuite à catégoriser les qualités de l'interlocuteur, le secteur d'activité dans lequel il intervient (le rendez-vous concerne-t-il l'aménagement du territoire, la cohésion sociale, la culture, ou encore la vie de l'assemblée régionale ?), sa nature institutionnelle (s'agit-il d'une association, d'une collectivité locale, d'un établissement public ou encore d'une entreprise ou d'un média ?), et les fonctions des personnes effectivement rencontrées (acteurs associatifs, élus locaux, journalistes, militants ou cadres du parti...).

Pour chaque événement, il est en outre possible de reconstituer l'identité de l'élue dans l'interaction. Autrement dit l'institution au nom de laquelle elle intervient (la délégation régionale, le bureau exécutif de l'assemblée, l'Établissement public foncier régional, le parti...), ou encore la « casquette » et la fonction qu'elle occupe alors, ainsi que le cadre de compétences d'action publique (compétences de la délégation, de l'institution régionale, compétences extrarégionales...) qui légitiment sa présence, à ce moment précis dans le cadre de cette interaction. Pour chacune de ces catégories, les précisions temporelles offrent la possibilité d'effectuer des répartitions de la fréquence et les volumes horaires globaux sur l'ensemble de la période, en valeur absolue ou en moyenne, à partir de découpages mensuels et hebdomadaires. L'identité plus ou moins précise des interlocuteurs et les coordonnées temporelles et spatiales de chacun des événements politiques autorisent encore des analyses plus pointues du réseau social et politique de l'élue, des logiques de couverture des territoires qu'elle administre, qu'elle représente ou qu'elle brigue dans la perspective d'autres élections, et enfin des dynamiques

identifiables sur les deux premières années de ce mandat exécutif régional. Chaque événement peut *in fine* être associé à une typologie de l'ensemble des rôles qu'elle est susceptible de jouer sur les différentes scènes de son activité politique (administrer, plaider, représenter, mobiliser...).

**Agenda-corpus - étape analytique n°3 : décomposition d'un événement politique**

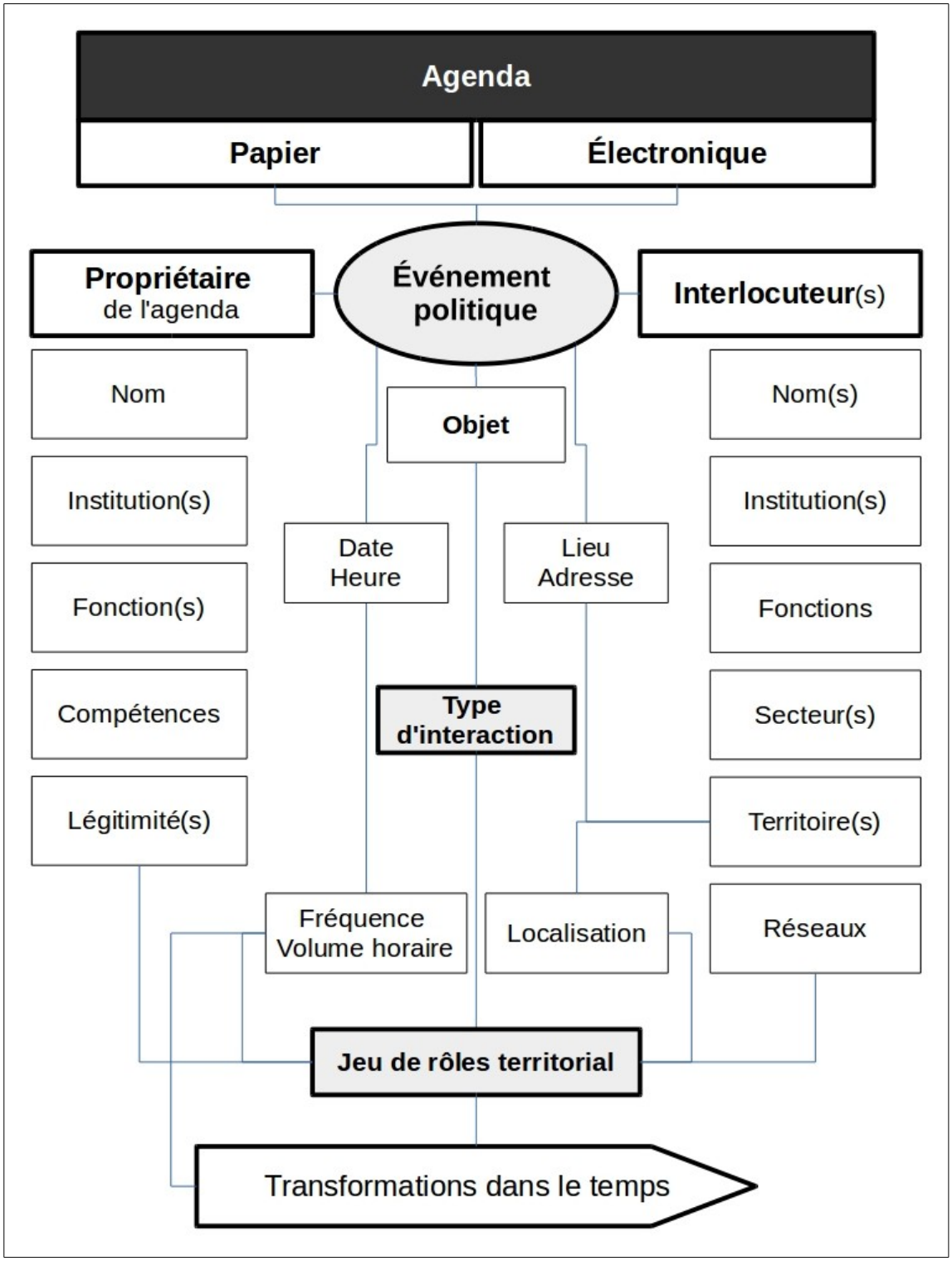

Il est ainsi possible de proposer un chemin analytique général des événements politiques de l'agenda, associant cet événement aux deux acteurs et institutions qu'il relie *a minima*, commençant par typifier l'interaction, puis le secteur d'activités concerné, les compétences mobilisées chez l'élu en question, sa légitimité circonstancielle, avant de passer à l'identité de l'interlocuteur institutionnel et individuel, le réseau dans lequel il s'inscrit et le territoire sur lequel il est positionné, pour terminer par la caractérisation du ou des rôles joués par l'élu dans cette interaction.

**Chemin analytique général des événements politiques de l'agenda d'un dirigeant politique**

| ***Catégories*** | **Élu** | Institution | **Événement** | Institution | **Interlocuteur** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Type d'interaction** | | | 1 | | |
| **Secteur d'activité** | | | | 2 | 3 |
| **Compétences** | | 4 | | | |
| **Légitimité** | 5 | | | | |
| **Interlocuteurs** | | | | 6 | 7 |
| **Réseau** | | | | | 8 |
| **Territoires** | | 11 | 10 | 9 | |
| **Rôles** | 12 | | | | |

Le travail de catégorisation passe par une interprétation des informations disponibles dans chacune des saisies. Nous propose ici une catégorisation inductive, partant de l'immense diversité des interactions possibles d'une élue avec la réalité socio-économique et politique de son territoire. À la manière d'un entomologiste, chaque « événement » a été répertorié et classé, à partir des « libellés indigènes » et en connaissance des principes et des logiques de la production de l'agenda. Cette ambitieuse catégorisation de la vie quotidienne et des occupations qui rythment la journée de l'élue se heurte souvent à la difficulté d'identifier la nature réelle de l'événement, mais aussi à coder un événement sous une seule modalité. La plupart des actions politiques renvoient à plusieurs finalités, à une diversité de logiques et de contraintes, à une pluralité d'institutions et d'interlocuteurs et à une infinité de postures stratégiques fondées le plus souvent sur la dissimulation des intentions. Le manque d'information sur le rôle précis joué par l'élue dans les interactions planifiées complique fréquemment la catégorisation. L'interprétation du « sens » de la relation, la « direction » d'un rendez-vous (est-ce l'élue qui reçoit ou l'interlocuteur qui invite ?) constitue encore une autre difficulté. Nonobstant ces obstacles à une

clarification objectiviste de l'activité, ces entrées catégorisées peuvent donner lieu à des mesures basiques et des comptages significatifs, ainsi qu'à des croisements analytiques plus complexes. Alors, l'analyse des contenus d'agenda politique peut se décliner en sept typologies.

### d) Sept typologies analytiques des contenus d'agendas politiques

Pour commencer, les grands types d'interaction peuvent se décomposer en onze catégories, auxquelles s'ajoutent les déplacements tous relatifs à au moins un moment politique. On observe que, outre les déplacements, le temps de travail politique est principalement occupé par des réunions, des rendez-vous et des cérémonies et, qu'en l'occurrence, le travail de bureau, la participation à des actions collectives (manifestations…), les visites de lieux ou d'organisations sont résiduelles parmi les engagements planifiées de l'élue locale (Godmer et Marrel, 2015b).

**Typologie n°1 des 12 interactions politiques tirées de l'agenda et exemple de mesure des fréquences, volumes horaires et durées moyennes pour la vice-présidente de région**

| | **Type *d'événements* politique + déplacements** | **Fréquence sur 24 mois** | **%** | **Volume horaire** | **%** | **Diff.** | **Durée moy.** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Réunion | 629 | 24,5% | 1 248:30 | 37,7% | +53,7% | 01:59 |
| 2 | Déplacement | 482 | 18,8% | 456:23 | 13,8% | -26,7% | 00:56 |
| 3 | Rendez-vous | 493 | 19,2% | 392:55 | 11,9% | -38,3% | 00:47 |
| 4 | Cérémonie | 346 | 13,5% | 381:20 | 11,5% | -14,7% | 01:06 |
| 5 | Repas de travail | 172 | 6,7% | 253:30 | 7,7% | +14,1% | 01:28 |
| 6 | Manifestation publique | 119 | 4,6% | 209:44 | 6,3% | +36,5% | 01:45 |
| 7 | Débat public | 75 | 2,9% | 110:15 | 3,3% | +13,8% | 01:28 |
| 8 | Contact média | 112 | 4,4% | 97:20 | 2,9% | -32,7% | 00:52 |
| 9 | Spectacle | 74 | 2,9% | 82:59 | 2,5% | -13,2% | 01:07 |
| 10 | Visite | 41 | 1,6% | 53:30 | 1,6% | +1,0% | 01:18 |
| 11 | Action collective | 15 | 0,6% | 17:15 | 0,5% | -10,9% | 01:09 |
| 12 | Bureau | 5 | 0,2% | 06:00 | 0,2% | -7,1% | 01:12 |
| | *Total* | 2 563 | 100 % | 3 309:41 | 100 % | | *01:17* |
| | Total hors déplacement | 2 081 | | 2 853:18 | | | 01:22 |

L'analyse du secteur d'activité et ou d'action publique auquel renvoie l'événement de l'agenda peut donc se décliner en douze modalités. Cette catégorisation est propre à l'objet étudié

et on note l'importance logiquement écrasante du champ du domaine d'action publique qui relève de la délégation de la vice-présidente. Ces douze modalités peuvent être agrégées en deux catégories d'analyse classiques : *policies* pour ce qui relève de l'action publique et *politics* pour ce qui renvoie au métier politique, ses dimensions électoralistes et partisanes.

**Typologie n°2 des 12 secteurs d'activité politique tirés de l'agenda et exemple de mesure des fréquences, volumes horaires et durées moyennes pour la vice-présidente de région**

| | **Type de *secteurs* concernés par les événements politiques** | **Fréquence sur 24 mois** | **%** | **Volume horaire** | **%** | **Diff.** | **Durée moy.** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Aménagement du territoire | 487 | 23,4% | 873:05 | 30,6% | 30,7% | 01:47 |
| 2 | Vie politique locale | 233 | 11,2% | 366:50 | 12,9% | 14,8% | 01:34 |
| 3 | Cohésion sociale | 321 | 15,5% | 350:00 | 12,3% | -20,5% | 01:05 |
| 4 | Culture et Arts | 301 | 14,5% | 320:48 | 11,3% | -22,3% | 01:03 |
| 5 | Vie de l'assemblée régionale | 132 | 6,4% | 278:15 | 9,8% | 53,7% | 02:06 |
| 6 | Développement économique | 201 | 9,7% | 253:30 | 8,9% | -8,1% | 01:15 |
| 7 | Enseignement et Formation | 121 | 5,8% | 144:45 | 5,1% | -12,8% | 01:11 |
| 8 | Représentation | 78 | 3,8% | 83:00 | 2,9% | -22,4% | 01:03 |
| 9 | Sport | 91 | 4,4% | 81:05 | 2,8% | -35,0% | 00:53 |
| 10 | Mémoire et honneurs | 53 | 2,6% | 38:30 | 1,4% | -47,0% | 00:43 |
| 11 | Causes | 35 | 1,7% | 31:45 | 1,1% | -33,9% | 00:54 |
| 12 | Vie associative et syndicale | 24 | 1,2% | 27:45 | 1,0% | -15,7% | 01:09 |
| | Total | 2 077 | 100% | 2 849:18 | 100% | | 01:22 |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *I* | *Policies* (1+3+4+6+7+9+11) | 1 557 | 75,0% | 2 054:58 | 72,1% | -3,8% | 01:19 |
| *II* | *Politics* (2+5+8+10+12) | 520 | 25,0% | 794:20 | 27,9% | 11,4% | 01:31 |

L'identification des compétences aux noms desquelles l'élue intervient dans l'interaction est fortement dépendante de l'organisation de la délégation dans son institution de rattachement (ici la région). Ces compétences sont catégorisées en quatre modalités (typologie n°3) :

- Délégation de l'Aménagement du territoire
- Autres compétences régionales
- Compétences extra-régionales
- Hors compétences d'action publique

Les compétences institutionnelles au nom desquelles l'élue remplit son agenda permettent de préciser encore les « casquettes » qui se succèdent sur la tête de la représentante et finalement la légitimité sur le fondement de laquelle elle intervient, que ce soit dans les divers domaines de l'action publique ou dans l'animation de la vie politique locale. On peut identifier en effet douze « casquettes » différentes qui fondent l'enregistrement d'un événement dans l'agenda de l'élue.

**Typologie n°4 des « casquettes » de légitimités mobilisées sur les événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire)**

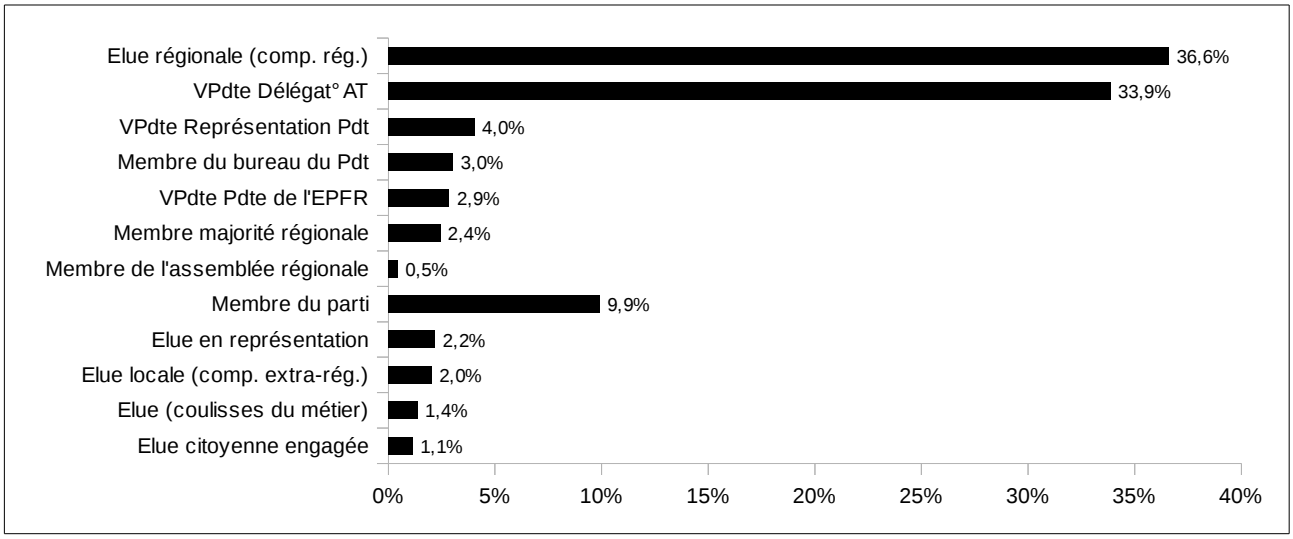


La force de l'investissement de la vice-présidente dans l'administration de l'action publique régionale et de sa délégation en particulier se mesure encore par le biais de l'étude de l'identité des interlocuteurs institutionnels auxquels l'élue locale accorde le plus de temps. Où l'on constate le partage dominant entre les associations de sa circonscription et les acteurs notamment administratifs de sa délégation et de la région.

**Typologie n° 5 des interlocuteurs institutionnels rencontrés lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire)**

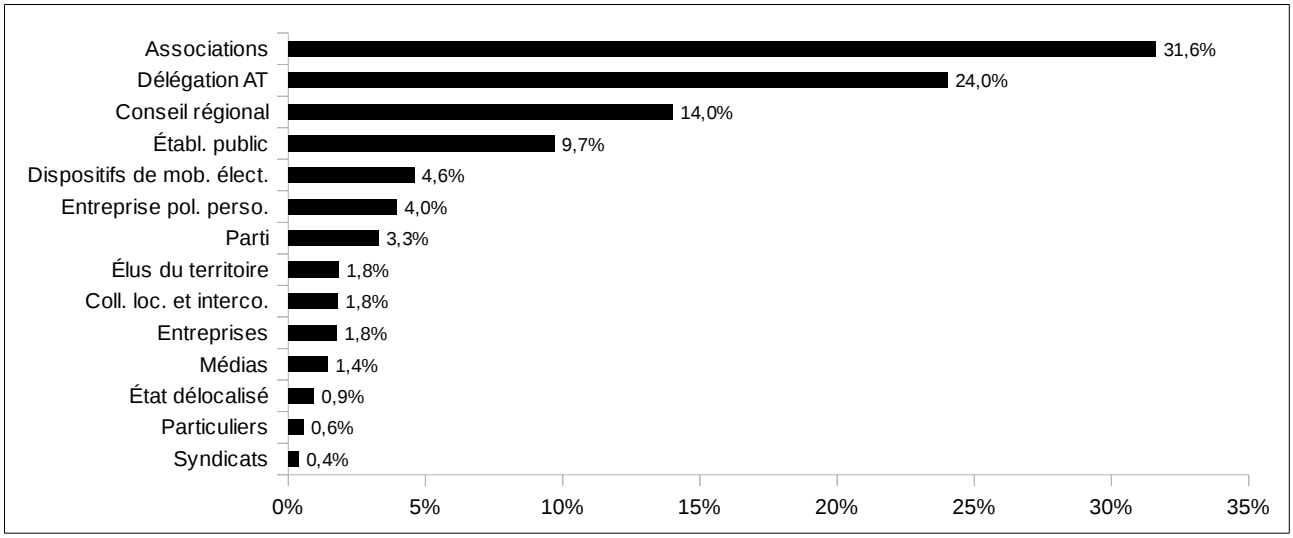


L'identification des interlocuteurs non plus institutionnels mais individuels donne une image plus précise du réseau des contacts que l'élue entretient sur ses deux premières années de vice-présidence et qui gravitent pour l'essentiel autour de sa délégation. Douze types d'acteurs individuels ont été répertoriés. Les trois principaux occupent plus des trois quarts de son temps de travail politique : les fonctionnaires, les élus et ensuite les acteurs associatifs.

**Typologie n°6 des interlocuteurs individuels rencontrés lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire)**

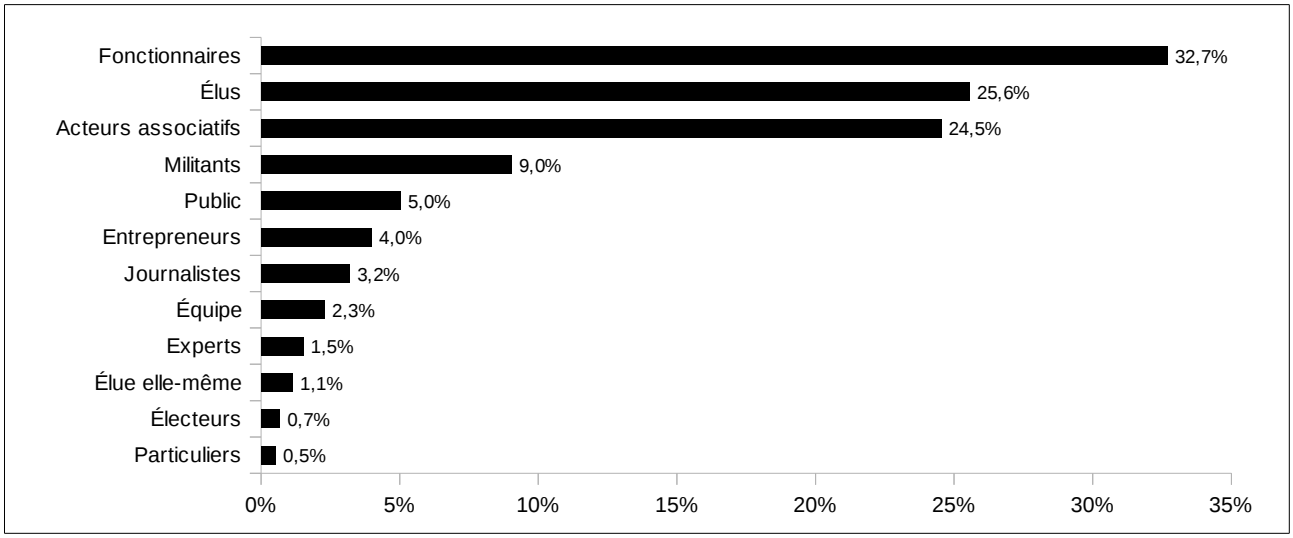

Les données de l'agenda permettent également de préciser le nombre d'interlocuteurs de l'élue pour chacune des interactions dans lesquelles elle est engagée. L'observation montre que le travail politique consiste avant tout à interagir avec un groupe d'individus ou à s'adresser à une foule. Cinq situations sont en effet identifiables :

1. L'élue est absolument seule « dans » l'événement qu'elle a planifié dans son agenda, mais cette situation est rare et ne représente qu'un centième du temps de travail, l'agenda servant par définition à l'organisation de « rencontres » ;
2. L'interaction est un « face-à-face » entre l'élue et une seule autre personne (12 %) ;
3. L'interaction rassemble de deux à cinq personnes en petit comité autour de l'élue (13 %) ;
4. L'élue interagit avec ou à l'intérieur d'un groupe de plus de cinq personnes identifiables (46 %) ;
5. L'élue se trouve face ou à l'intérieur d'une foule le plus souvent anonyme (28 %).

Mais il convient de hiérarchiser entre les types d'interlocuteur en fonction de la fréquence des entrevues répertoriées dans l'agenda. Celui-ci associe fréquemment des patronymes aux actions qu'il planifie pour l'élue, notamment dans le cas des rendez-vous, marquant ainsi le caractère officiel ou institutionnel d'une entrevue ou d'une rencontre. Certaines réunions sont également enregistrées avec une liste de participants. L'analyse peut ainsi se poursuivre par une représentation du « réseau » des personnalités rencontrées et enregistrées dans l'agenda.

**Le réseau des interlocuteurs enregistrés dans l'agenda**

En deux ans d'activité, l'agenda compte exactement 800 entrées « politiques » précisant au moins un patronyme, soit 38,4 %[66]. Cette représentation ne saurait suffire à rendre compte de la proximité de tel ou tel acteur, groupe social ou institutionnel avec l'élue[67]. Dans le cadre de ces 800 événements, on recense néanmoins 1 319 interlocuteurs, qui correspondent en réalité à 627 personnes physiques différentes. La fréquence des entrevues institutionnalisées par l'agenda varie de 1 à 39 selon les personnes. L'immense majorité (70 %) n'accède à l'élue qu'une seule fois sur la période. À peine plus d'un quart des personnes la rencontre entre deux et cinq fois. Les 5 % restants figurent parmi les personnalités reçues ou consultées plus régulièrement. Cette régularité atteint ou dépasse la dizaine de rencontres pour treize personnes seulement. Les tout premiers sont les membres de l'équipe rapprochée

66Les noms des chauffeurs de la Région systématiquement indiqués n'ont pas été retenus pour cette mesure.

67L'agenda n'enregistre de fait pratiquement aucune des innombrables rencontres quotidiennes, routinières avec son équipe par exemple ou des discussions imprévues dans les couloirs des institutions qu'elle fréquente, ni même la liste des nombreux participants de chacune des multiples réunions qui occupent l'essentiel du temps de l'élue.

de l'élue au sein de sa délégation : les deux collaboratrices directes qui se sont succédées auprès d'elle[68] et la secrétaire de la délégation. La structure de l'agenda reflète ici les logiques de sa production : mentionnées comme « organisateurs » de certaines interactions ou comme « participants facultatifs » à un certain nombre de réunions, les membres de l'équipe peuvent être ici surreprésentés dans les actions de l'élue, alors même que les multiples interactions qui les relient quotidiennement à l'élue sont pratiquement absentes de l'agenda.

Après l'équipe, la première interlocutrice de l'élue reste étroitement attachée à la délégation en la personne de la DGA chargée de la politique des territoires, qui se trouve en troisième position avec vingt-neuf entrevues enregistrées. L'administration de la délégation est encore présente en sixième et treizième position. L'exécutif régional est très bien placé également avec le DGS (quatrième, vingt-quatre rencontres), le membre du cabinet du président chargé de la délégation de la vice-présidente (cinquième, vingt-deux entrevues), le directeur de cabinet (septième, seize rencontres) et son successeur (douzième, neuf rencontres), le président en personne (dixième, douze rencontres) et surtout les quatre autres vice-présidents en neuvième, dixième, onzième et treizième positions. Les personnes les plus fréquemment rencontrées en rendez-vous sont ainsi les interlocuteurs stratégiques d'une vice-présidence pilotée et contrôlée de manière professionnelle. Cela confirme la dimension à la fois technique et politique du travail de ce type d'élu, ces rencontres étant très fréquentes et contrastant avec la masse des rendez-vous individuels isolés de la vice-présidente en circonscription (n = 434). Les acteurs de la circonscription électorale de l'élue sont de fait très minoritaires parmi les premiers cercles des interlocuteurs privilégiés de la vice-présidente. Le premier, un conseiller général, n'arrive qu'en huitième position, avant un député (douzième position) et un président d'office HLM (en treizième position ex-æquo) (Godmer et Marrel, 2015b, p. 179).

Ces mesurent ne constituent pas à proprement parler une analyse de réseau. Un travail documentaire complémentaire sur chacun des interlocuteurs, et sur les liens qui les relient à l'élue étudiée et entre eux, pourrait cependant donner lieu à la production de graphes. Plus largement, à condition d'un traitement supplémentaire, l'agenda peut servir de base de données à l'étude des réseaux de pouvoirs locaux. Le croisement des données de plusieurs agendas sur un même territoire serait susceptible de produire des données relationnelles d'une grande richesse (Del Vecchio et Edelbloude, 2013).

68 Le remplacement d'une collaboratrice en janvier 2011 atténue artificiellement la représentation de cette fonction partagée entre deux personnes dans l'agenda. La fusion des occurrences des deux collaboratrices sur toute la période conduit la fonction à apparaître soixante-huit fois dans les interactions de l'élue, le plus souvent d'ailleurs en appui dans le binôme qu'elles forment en réunion, plutôt qu'en position d'interlocutrices. Il est intéressant de noter que la première collaboratrice est mentionnée à trente-neuf reprises pour une durée de huit mois, contre vingt-neuf occurrences sur seize mois pour la seconde. Cet écart est davantage lié à une utilisation moins rigoureuse de l'outil agenda par la seconde collaboratrice et à un effet de sous-représentation de sa présence aux côtés de l'élue, qu'à une réelle prise de distance à son égard.

**Représentation de la fréquence des contacts nominatifs saisis dans l'agenda : exemple de la vice-présidente de région**

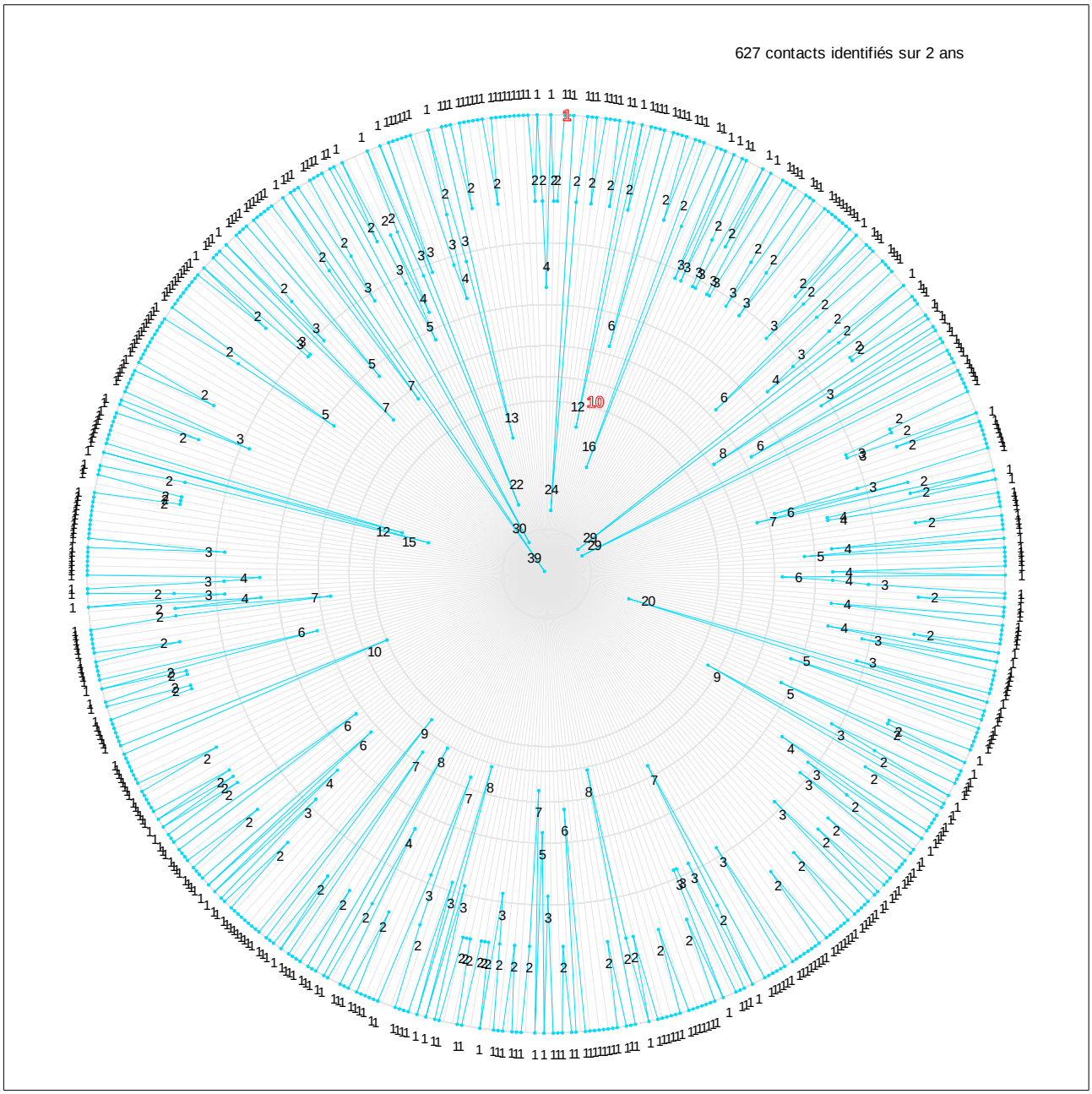


En outre, l'agenda autorise encore l'étude du territoire politique des élus à travers les traces qu'en laissent chaque événement localisé de son emploi du temps. L'occupation de l'emploi du temps reconstitué à partir des données de l'agenda permet d'inscrire les événements dans un espace géographique. La représentation cartographique de l'agenda la plus simple consiste à localiser les communes auxquelles les différentes activités de l'élue sont référencées et à projeter les types d'activité, la fréquence des événements par commune et le volume horaire

passé en une période donnée dans chacune d'entre elles. On distingue et compare ici encore la fréquence des lieux identifiés dans les saisies de l'agenda et la durée correspondante.

**Territoires du travail politique et travail politique du territoire**

En deux ans de mandat, d'après l'agenda, l'élue fréquente dans le cadre de son temps de travail politique 64 des 978 communes que compte sa région, ainsi que six villes de régions voisines, dont Paris, et deux grandes villes étrangères (Bruxelles et Marrakech). La majorité des événements politiques qui occupent l'élue ont lieu dans la ville préfecture de sa circonscription départementale. Avec respectivement 1 360 et 468 entrées, la préfecture de la circonscription départementale de l'élue, lieu de sa résidence et la préfecture de région siège de l'assemblée arrivent très largement en tête des communes où l'élue déploie son activité. Le département d'élection de l'élue, et plus particulièrement encore la zone urbaine autour de la préfecture, rassemble l'essentiel des autres déplacements réalisés avec une certaine régularité. Les autres départements dans la région sont beaucoup moins investis et visités malgré la nature de la délégation à l'aménagement du territoire. La représentation des volumes horaires cumulés sur deux ans confirme ces observations, tout en rééquilibrant le partage entre le lieu de résidence (1 520 heures soit 53,4%) et la préfecture de région (813 heures et 28,6 %). Autrement dit, l'élue passe plus de la moitié de son temps de travail politique en rendez-vous, réunions et cérémonies diverses dans les murs de sa ville de résidence. Pour plus d'un quart de son emploi du temps, on la retrouve ensuite à la capitale de région, principalement dans l'enceinte de l'assemblée. Le reliquat des 18 % de son capital temps politique planifié sur deux ans est ventilé parmi soixante-dix autres communes.

Les villes distantes concernées par des voyages liés à l'activité politique sont pour ainsi dire mécaniquement surreprésentées dans l'agenda qui enregistre toutes les activités de l'élue en déplacement. Paris est ainsi la troisième ville la plus fréquentée avec 61 heures et 2,1 % de son agenda. Une préfecture de région voisine arrive en cinquième position. Deux grandes villes étrangères visitées à l'occasion de congrès internationaux planifiés précisément dans l'agenda occupent la huitième et la dix-neuvième place. Le reste des vingt premières villes fréquentées est constitué de communes de l'agglomération de la préfecture ou du département-circonscription et secondairement de préfectures, sous-préfectures ou villes importantes des autres départements de la région (Godmer et Marrel, 2015b, p. 212).

**Cartographie des déplacements de l'élue enregistrés dans l'agenda : exemple de la vice-présidente de région**

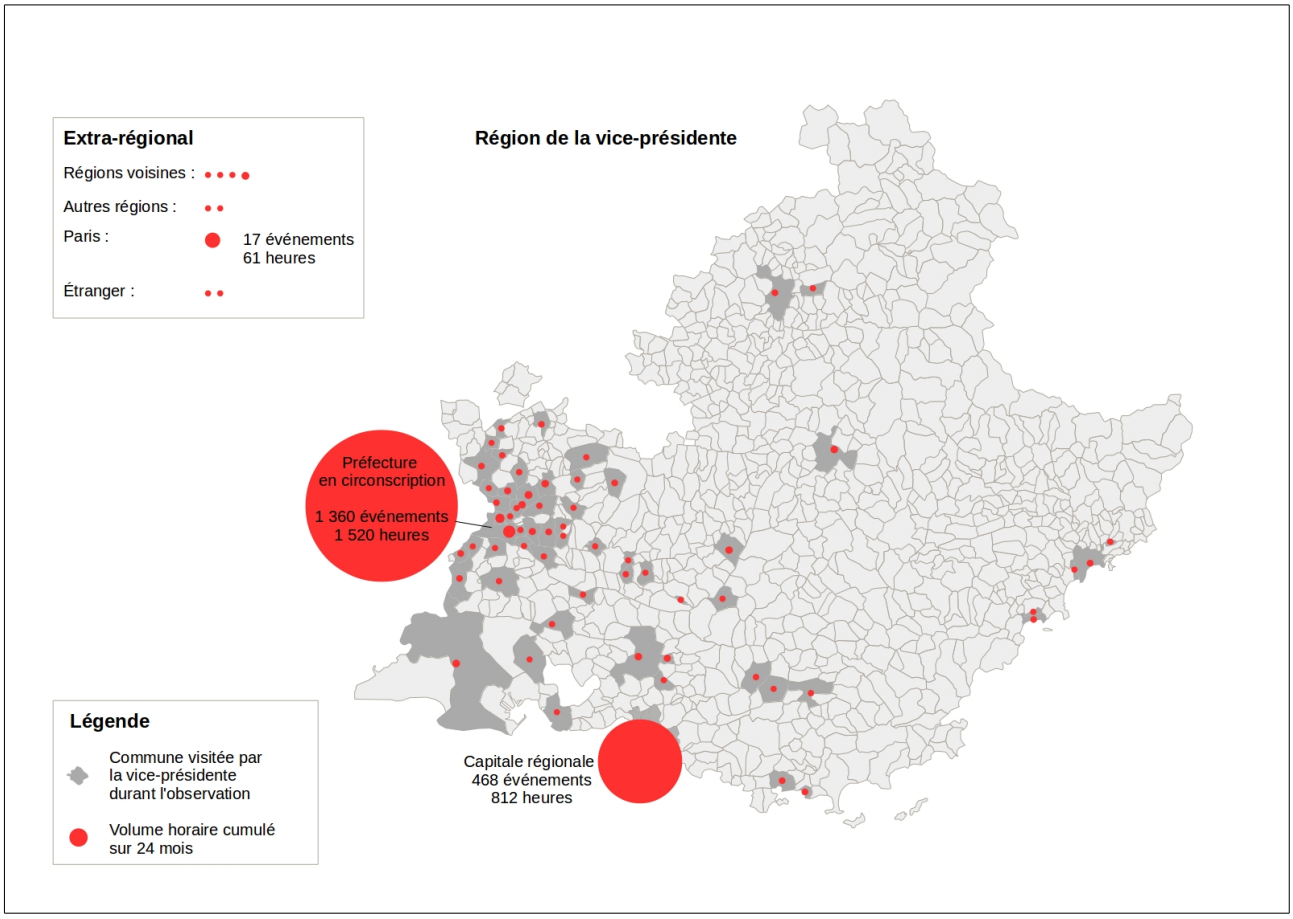


D'autres analyses spatiales sont susceptibles d'être mises en œuvre à partir de ces données d'agenda, à partir du croisement avec les données précédemment listées de manière à qualifier les temps passés ici et là en réunion et en rendez-vous et leurs significations, mais aussi pour mesurer les circuits de mobilité ou encore la rationalisation de la couverture territoriale.

Les saisies de l'agenda liées à l'activité politique peuvent, pour finir, être classées en fonction du rôle que l'élue est censée y jouer. Douze rôles ont ainsi été recensés, renvoyant à des registres d'action distincts, tous constitutifs du métier de représentant politique. Dans le cas d'espèce, ce travail de représentation de la vice-présidente revêt une double dimension législative et exécutive au sein de l'assemblée régionale. Mais l'observation des jeux de rôles souligne l'importance finalement relative de l'administration et du pilotage de la délégation et des autres politiques de la Région, au profit de l'ensemble des actions de représentation et de

mobilisation, de parade et de communication qui sont caractéristiques du métier d'élu local.

**Typologie n°7 des rôles joués lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire)**

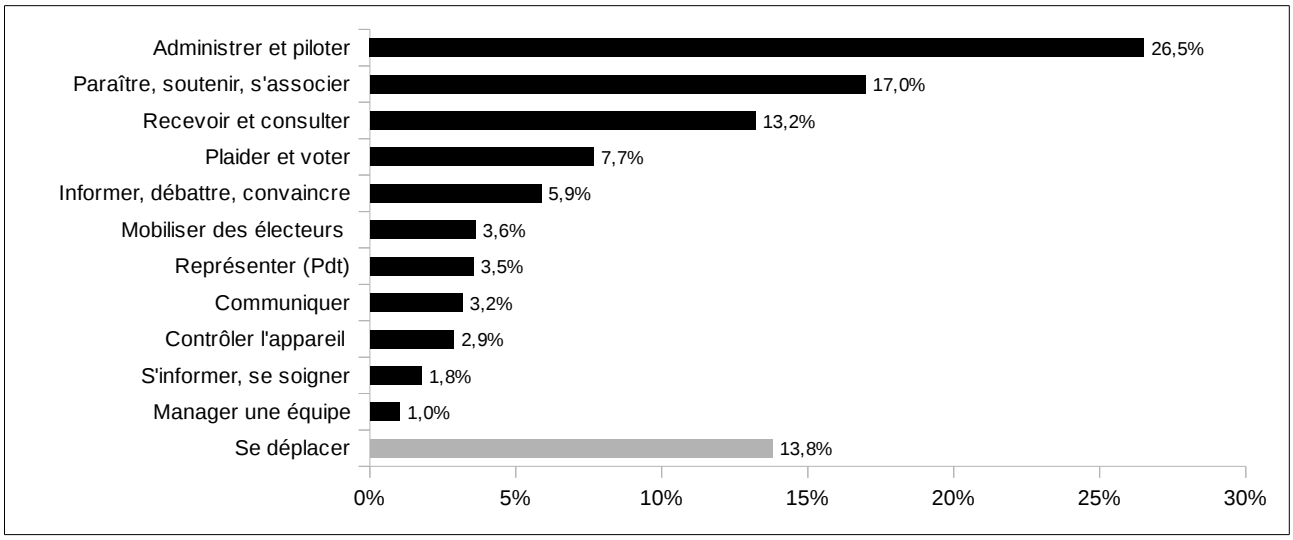


En dehors de l'activité d'« intendance » des déplacements – pourtant chronophage (14 % de l'emploi du temps) et investie comme du réel temps de travail politique donnant lieu à une pluri-activité difficile à objectiver (lectures, téléphone, messagerie, repos…) –, l'essentiel du travail quotidien est partagé entre cinq rôles principaux. Conformément aux compétences exécutives de sa fonction, l'élue consacre d'abord plus du quart de son temps à l'administration et au pilotage de sa délégation à l'aménagement du territoire, en conseil d'administration, commission, conférence, comités de suivi, stratégique ou syndical, en « copil », bureau, séminaire, rendez-vous techniques ou encore en déjeuner de travail, pour une signature ou une cérémonie (26 %). Avec 17 % du temps, le deuxième rôle au cœur de la mission de représentation correspond à l'action de paraître, en général associée à une action de soutien ou d'association de la figure de l'élue à un groupe, un mouvement, une cause ou un espace social donné, dans le cadre d'une inauguration, un colloque, un anniversaire, une réception, un salon, un hommage, une fête, un défilé, des vœux, un match, un spectacle vivant, etc.. La représentante consacre ensuite plus de 13 % de son temps à recevoir et consulter, lors de rendez-vous, de rencontres ou de repas de travail, divers acteurs des territoires fréquentés. Les rôles « d'assemblée » (plaider et voter) occupent enfin près de 8 % du temps en assemblées plénières, générales, en commissions permanentes, thématiques, en bureaux, en groupes de travail, jurys ou

encore en séminaires etc., avant les missions d'information, de débat et de conviction (6 %) en conférences, rencontres, colloques, tables rondes, débats ou réunions publiques, etc.. Viennent ensuite les rôles qui, pour être moins chronophages, n'en sont pas moins importants : la mobilisation en période électorale (3,6 %) en tractages sur les marchés, porte-à-porte, réunions électorales, comités de campagne, etc., la représentation officielle du président du conseil régional (3,5 %) lors de diverses cérémonies le plus souvent en circonscription, etc., la communication (3,2 %) en conférences de presse, interviews, séances photo, rencontres ou déjeuners avec des journalistes, etc., le contrôle de l'appareil partisan au niveau local (2,9 %) en bureaux ou conseils fédéraux, en commissions thématiques « femme » ou « économie », en soirées à la section locale du parti ou déjeuners électoraux, etc., l'information et le soin que l'élue applique à l'entretien de son image (1,8 %), en rendez-vous personnels et visites, et enfin le management de ses équipes et collaborateurs divers (1 %) en réunions le plus souvent matérialisées dans l'agenda sous la forme de déjeuners de travail.

*

Ces typologies décomposant pour chaque événement, les types d'interaction, les secteurs d'activités concernés, les compétences des élus, leurs formes de légitimité, l'identité de leurs interlocuteurs institutionnels et individuels et la variété des rôles endossés par ces professionnels de la politique sur les territoires et dans ses divers réseaux permettent d'établir des mesures, de croiser des données, de les comparer dans le temps et ainsi de construire une analyse. Ces informations peuvent être mises au service d'une argumentation. Dans le cas de l'élue régionale (Godmer et Marrel, 2015b), l'étude monographique montre ainsi, par exemple, non seulement à quel point la politique est chronophage et sature l'emploi du temps des représentants, mais plus précisément comment le temps du politique est ici dominé par les rendez-vous, les réunions et les cérémonies, au profit à première vue du pilotage de la délégation d'action publique, mais aussi dans une logique de courtage et d'intervention généralistes sur le territoire. Les mesures trahissent également une progressive confusion des rôles au détriment de l'administration et du pilotage et au profit de la représentation et du paraître, de plus en plus limités à la circonscription, dans un calendrier politique orienté par les perspectives électorales : ici, par exemple la vice-présidente identifie la mairie de la ville-préfecture de sa circonscription régionale comme un objectif politique dès le début de son mandat. L'agenda permet ainsi

d'objectiver un style politique entre exemplarité, disponibilité et proximité et souligne concrètement les tensions entre missions d'administration publique et nécessité stratégique de la mobilisation électorale à moyen terme.

En l'absence de monographies comparatives équivalentes, il est encore difficile de tirer les conclusions sur les résultats qu'une telle analyse de contenu permet de consolider. L'enjeu est davantage méthodologique. Ce codage de l'activité planifiée dans l'agenda doit être mis en discussion avec les rares expériences similaires, opérées dans le cadre des travaux menés jusqu'à l'analyse de contenu, parmi ceux initiés dans la dynamique du séminaire AGENDAS. Ainsi Nicolas Ferran propose-t-il de décomposer les rendez-vous de l'agenda de l'adjoint à la proximité qu'il étudie en six modalités spécifiques (Ferran, 2013) :

1. Date
2. Horaire
3. Nom interlocuteur
4. Statut interlocuteur (rapporté à 3 espaces : démocratie de proximité, maisons pour tous, cohésion sociale)
5. Objet du rdv
6. Lieu du rdv (rapporté a un° du bureau de vote correspondant)

Ne retenant lui aussi que les rendez-vous dans l'agenda du « dircab » du Secrétaire d'État L. Stoleru, Sylvain Laurens propose de la même manière un codage simple pour chaque entrevue identifiable (Laurens, 2013) :

1. Nom de la personne rencontrée
2. Son statut
3. L'institution qu'elle représente
4. L'objet du rendez-vous

Plus élaborée et précise est la grille proposée par Delphine Dulong à propos des agendas des premiers ministres (Dulong, 2015). Les événements peu diversifiés et réduits encore une fois à leur statut de rendez-vous sont ainsi codés dans un tableur en dix modalités, dont trois sont

détaillées :

1. Date
2. Année
3. Nature du rendez-vous (15 catégories)
    1. Activité protocolaire
    2. RV à l'Élysée
    3. Réunion thématique
    4. Conseil ou comité
    5. Réunion interministérielle
    6. RV individuel
    7. RV collectif
    8. Séance parlementaire
    9. Déplacement en métropole
    10. Déplacement hors métropole
    11. Communication politique
    12. Circonscription
    13. Vie privée
    14. Réunion UNR
    15. Déjeuner et dîner
4. Nom de la personne rencontrée
5. Fonction de la personne
6. Type d'acteur (19 catégories)
    1. Ministre
    2. Membre du cabinet d'un ministre
    3. Membre du cabinet du Premier ministre
    4. Membre du cabinet du Président
    5. Président de la République
    6. Chef d'Etat ou dignitaire étranger
    7. Ambassadeur de France et étranger
    8. Parlementaire
    9. Leader politique
    10. Membre de l'UNR non parlementaire
    11. Haut fonctionnaire
    12. Militaire
    13. Syndicaliste
    14. Journaliste
    15. Membre du clergé
    16. Personnalité scientifique ou du monde des arts
    17. Relation privée
    18. Hommes d'affaires
    19. Acteur institutionnel
7. Objet du rendez-vous s'il est mentionné
8. Autre information précisée dans l'agenda (« 15mn », « en jaquette »…)
9. Domaine d'activité du rendez-vous (6 catégories)
    1. Affaires coloniales
    2. Affaires intérieures (hors colonies)
    3. Affaires étrangères hors défense et questions militaires
    4. Affaires partisanes
    5. Communication politique
    6. Affaires militaires
10. Nature collective ou individuelle du rendez-vous

Ces catégorisations restent très spécifiques et contextuelles. Elles ne considèrent pas la variété des interactions observables dès lors qu'on s'intéresse à l'ensemble de l'agenda et sont donc d'une utilité réduite pour la généralisation et la reproductibilité de ce type d'enquête. L'enjeu reste ici de consolider et ajuster progressivement, à partir de la base proposée ci-dessus, une nomenclature et une typologie socio-historiques des activités, engagements et occupations régulièrement enregistrées dans les agendas des acteurs publics, dans les démocraties contemporaines, depuis les années 1920 jusqu'à nos jours.

*

La transformation de l’agenda instrument de gestion en base de données ne doit pas faire oublier, on va le voir, la fragilité de l’objectivation agendaire du temps de travail, la fréquence des « doublons », le poids des inscriptions formelles, le nombre des non-réalisations d’événements, et surtout ce qu'on peut appeler le « hors agenda ». L'ambition positiviste d'un recensement exhaustif du « faire politique » à partir des contenus d'agenda personnels doit immédiatement être raisonnée : l'agenda ne planifie qu'une partie du travail politique. L'observation ethnographique peut combler cette lacune.

## 5.3. Le hors-agenda reconstruit par entretiens et filatures

Lorsqu'il est accessible et « fiable », l'agenda d'un acteur politique est une mine d'informations d'une très grande richesse, permettant d'objectiver la part majeure et « publique » de l'activité. Y sont en effet saisies de manière quasi systématique les interactions institutionnalisées qui occupent l'essentiel du temps de travail du politique. L'agenda électronique peut donc être appréhendé comme une « image » satisfaisante de celui-ci. Mais la planification des rendez-vous et des réunions n'épuise pas, loin de là, l'extrême variété d'interactions plus moins improvisées et discrètes, téléphoniques, non programmables auxquels participent les élus et les dirigeants chaque jour. L'agenda comme corpus ne peut suffire à l'étude de l'emploi du temps quotidien d'acteurs politiques. Des observations complémentaires sont indispensables pour fiabiliser les données nécessairement parcellaires enregistrées dans l'agenda et pour montrer que l'emploi du temps réel d'un professionnel de la politique est en réalité beaucoup plus lourd et complexe que ce que l'agenda laisse paraître. Pouvant représenter jusqu'au tiers de l'emploi du temps réel, le « hors agenda » doit être ajouté à l'agenda théorique afin d'appréhender toute l'épaisseur et la variété des interactions constitutives du temps réel de l'élu, notamment toute une partie du travail politique peu visible et difficile à objectiver comme le travail « de bureau », la veille médiatique, les interactions qui ne sont ni des réunions ni des rendez-vous, etc. Seules des études ethnographiques croisées permettent de percevoir ce « hors agenda » essentiel pour arriver à une vision complète de l'emploi du temps.

### a) Un risque d'artefact agendaire

L'agenda est susceptible de déformer la réalité. Un examen précis du contenu de l'agenda de la vice-présidente de région montre ainsi que le pic d'activité hebdomadaire repéré en semaine 50 dans la période relativement stable de l'année 2011 est dû à des facteurs

exceptionnels, mais aussi à la relative imprécision avec laquelle l'objectivation quantitative de l'emploi du temps appréhende l'inévitable complexité de celui-ci. Deux déplacements exceptionnels ponctuent ce planning de fin d'année et expliquent pour partie l'augmentation du volume horaire des transports : un aller-retour à Bruxelles un lundi et un mardi et le départ pour un court séjour de nature politique à Marrakech, le dimanche suivant. Cette semaine est ensuite celle de la session de l'assemblée plénière et de la commission permanente du conseil régional, qui se déroulent le vendredi à raison d'une fois par mois environ, et donnent lieu à une intense journée de travail politique : une plage horaire de 10 heures est ainsi réservée le vendredi 16 décembre de 10 heures à 20 heures.

L'examen des périodes réservées montre également l'importance des superpositions d'événements dans la programmation : 3 heures 30 le lundi, 4 heures le mardi et le mercredi, 1 heure le jeudi, 2 le vendredi, soit 16 heures 30 surnuméraires sur un total hebdomadaire de 75 heures 34 (soit 21 %). De fait, l'agenda électronique autorise la planification d'événements simultanés. Il enregistre des plages horaires longues, qui matérialisent la durée d'un événement comme le forum qui se déroule de 9 heures 30 à 17 heures à l'Hôtel de Région le lundi, la journée de rendez-vous à Bruxelles le mardi, les plages universitaires du mardi et du mercredi et la journée de plénière du vendredi. Mais l'élue n'y est pas nécessairement assidue du début à la fin de la période. Au contraire, ces événements, ces cérémonies ou ces plages sont l'occasion de caler d'autres rendez-vous ou d'autres réunions. C'est le cas le lundi pendant le forum, lorsque l'élue assiste à une réunion de groupe et à une commission, ou encore le vendredi pendant la longue séance de plénière, lors de laquelle elle se rend en marge de l'hémicycle à une réunion puis à un comité de pilotage.

Le cas du mardi est plus particulier puisqu'il ne s'agit pas de deux réservations simultanées sur un même lieu, ce qui reste matériellement possible par un passage physique de l'un à l'autre des rassemblements. Au contraire, les réservations sont distantes géographiquement de plusieurs centaine de kilomètres, l'élue en déplacement à Bruxelles ne pouvant pas physiquement se rendre à l'université dans sa ville de résidence, pour ses quatre heures de travail planifié, et encore moins à la commission du mardi après-midi, dans un troisième lieu, l'Hôtel de Région. L'agenda n'a pas été « nettoyé » de ces doubles engagements programmés, mais absolument incompatibles. Mais le maintien de la commission dans l'agenda, peut signifier que la collaboratrice de l'élue l'a remplacée à cette réunion.

# Reconstitution de l'agenda « impossible » de la semaine n°50 de l'année 2011 de la vice-présidente de région

| | lun. 12 déc. 11 | mar. 13 déc. 11 | mer. 14 déc. 11 | jeu. 15 déc. 11 | ven. 16 déc. 11 | sam. 17 déc. 11 | dim. 18 déc. 11 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7h | | 07:00 17:00 Rendez-vous Plan R.... (Bruxelles) | | | | | |
| | **07:45 08:15 Chauffeur : Domicile-Région** | | | | | | |
| 8h | | 08:00 12:00 Faculté | 08:00 18:00 Faculté | | | | |
| 9h | | | 09:00 12:00 Manif associative | 09:15 09:45 Rendez-vous (agriculteur) | 09:00 10:00 Réunion Groupe majorité | | |
| | 09:30 17:30 Forum S.... (Hôtel de Région) | Impossibilité | | | | | |
| | 09:30 10:30 Réunion Bureau Groupe | | | 10:00 10:30 Rendez-vous (associatif) | 10:00 20:00 Assemblée plénière et Commission permanente | | |
| 10h | ? | | Superposition | 10:45 11:15 Rendez-vous (associatif) | | | |
| 11h | | | | 11:30 12:00 Apéritif de fin d'année (associatif) | | | |
| 12h | | | | 12:30 14:00 Rendez-vous photographe | | | |
| 13h | | | | 13:00 14:45 Coiffeur | | | |
| 14h | 14:00 16:00 Com° Aménagt des territoires | 14:30 16:30 Commission Emploi | | ? | ? 14:30 15:30 Réunion P... | | |
| 15h | ? | Impossibilité | | 15:30 16:45 Rendez-vous comité de soutien (Bureau du PCG) | | | **15:30 17:30 Déplacement : ... - Marrakech (Avion)** |
| 16h | | | | **16:30 17:30 Chauffeur : CG-Région** | ? 16:30 17:30 CoPil Intempéries | | |
| 17h | | | 17:00 19:00 CA Ecole... | | | | |
| | **17:35 19:25 Déplacement : .... - Bruxelles (Avion)** | | Superposition | 18:00 18:30 Rendez-vous (Ecole...) | | | |
| 18h | | | | | | 18:30 19:00 Vernissage Art... | 18:30 19:30 Vernissage Expo... |
| 19h | | | 19:00 19:30 Spectacle | 19:30 20:00 Réunion comité régional de campagne | | Déplacement suppl. | Impossibilité |
| 20h | | | | | | 20:00 22:00 Repas de travail (DGS & DGA) (Capitale régionale) | |
| | | | | | **20:30 21:30 Chauffeur : Région - Domicile** | | |
| 21h | | **21:00 23:05 Déplacement : Bruxelles - ... (Avion)** | | | | | |
| 22h | | | | | | | |
| 23h | | **23:00 00:00 Chauffeur : Aéroport-Domicile** | | | | | |
| | Nuitée à l'étranger | Nuitée à domicile | Nuitée à domicile | Nuitée dans la capitale régionale | Nuitée à domicile | Nuitée dans la capitale | Nuitée à l'étranger |

De même, le mercredi, les dix heures de réservation professionnelles hebdomadaires sont, comme très souvent, interrompues pas plusieurs engagements politiques : une manifestation associative le matin et un conseil d'administration d'un établissement de formation l'après-midi. Le jeudi, deux rendez-vous étroitement liés au métier de représentation se superposent non sans une certaine logique : l'élue rencontre un photographe de 12 heures 30 à 14 heures, mais elle est aussi attendue chez le coiffeur de 13 heures à 14 heures 45. Programmé de manière élémentaire, sous un format tableur, notre outil de mesure retient 3 heures 15 alors que l'élue n'a réellement été occupée que durant 2 heures 15[69].

Le week-end témoigne encore d'autres formes de décalages entre ce qu'enregistre l'agenda et la réalité présumée de sa réalisation. Après un vernissage prévu le samedi près de son domicile, l'élue doit se retrouver à 20 heures pour un dîner, dans la capitale régionale, à cent kilomètres de là. Ce déplacement n'ayant vraisemblablement pas été réalisé en voiture avec chauffeur, et n'ayant donc fait l'objet d'aucune planification administrative, il n'apparaît pas dans l'agenda mais devrait en toute rigueur être ajouté aux neuf heures de trajets de la semaine. Par ailleurs, l'élue, qui s'est envolée pour un forum international à Marrakech le dimanche à 15 heures 30 n'a à l'évidence pas pu assister au vernissage d'une exposition de peinture prévu dans sa ville à 18 heures 30 qui est pourtant maintenu, peut-être pour mémoire, dans son agenda.

Outil de gestion pratique, l'agenda planifie à plus ou moins longue échéance des événements qui peuvent se recouper ou être parfaitement simultanés. La saisie de longues plages correspondant à des « informations journée » enregistrées dans la grille horaire ou programmées de manière automatique, conduit très souvent à des cumuls d'activité, au fur et à mesure du remplissage de l'agenda. Le sens pratique des acteurs concernés par l'agenda s'accommode parfaitement de ces imprécisions, qui participent de la fonction informative générale de l'agenda, des aménagements continus auxquels ils donnent lieu et qui reposent sur un savoir partagé, des implicites à court terme et une complicité au sein de l'équipe de travail. Mais avec la transformation de cet agenda en outil scientifique d'objectivation, ces approximations s'apparentent à des « erreurs » dans la rigueur objective des mesures statistiques. Il est en effet pratiquement impossible de décompter automatiquement, sur l'ensemble du corpus de la base de données, les heures cumulées en deux, voire trois événements distincts. Il est de même irréalisable de vérifier la faisabilité effective des situations de quasi-ubiquité que l'agenda programme et que l'élue parvient parfois à satisfaire lorsqu'elle assiste au début d'une réunion

69 Un dispositif plus fin de soustraction des événements superposés sur une même plage horaire pourrait réduire cet effets de surévaluation, sans cependant permettre de trancher automatiquement entre les deux engagements simultanés, en l'absence d'information complémentaire sur ce que la personne aura choisi de faire.

avant de s'éclipser pour suivre la fin d'une autre. L'analyse de contenu est ainsi contrainte de faire avec la grande part de flou que laisse l'outil agenda quand il sert à étudier l'effectivité de l'emploi du temps.

Elle doit surtout être accompagnée d'une démarche davantage ethnographique d'observation *in situ* du déroulement de l'emploi du temps. Dès le début de l'enquête nous avons négocié une série de cinq journées de « suivi d'élu », où l'un des auteurs « *embedded* » (« embarqué ») a accompagné l'élue dans tous ses déplacements politiques et professionnels, du départ de son domicile le matin, jusqu'à son retour dans la soirée (octobre 2010-janvier 2011) (Godmer et Marrel, 2014a, 2015b). Les dates de ces séquences d'observation ont été arrêtées en accord avec l'équipe, pour leur « représentativité » des grands types de journées spontanément identifiées par l'élue : journée à l'hôtel de région, journée en circonscription, journée en déplacement dans la région, journée en déplacement en dehors de la région, journée partagée. Cette *ethnographie de l'agenda* de l'homme politique par suivi d'élu autorise l'étude des « configurations de travail » dans lesquelles les représentants sont engagés, notamment la coulisse dont « [l]'observation […] est un puissant antidote à toute vision héroïque de la politique » (Courty, 2005, p. 21). Suivre l'acteur politique, c'est se donner la possibilité d'observer la manière dont il investit successivement plusieurs *espaces* physiques fixes (permanence locale, bureau, siège(s) du parti, couloirs de l'assemblée, hémicycle, cantine, restaurants, cafés, rue, marchés...), ou mobiles à l'occasion de ses très nombreux déplacements sur le territoire. C'est observer les rencontres formelles et informelles, les variations du lien aux confrères, aux équipes de collaborateurs, aux administrateurs, aux secrétariats et bien sûr aux adhérents, aux militants, aux usagers et aux électeurs. C'est assister aux diverses cérémonies politiques (inaugurations, assemblées générales, réunions de travail, conférences de presse...), et mesurer les variations d'intensité de l'investissement, la répartition des temps, l'allocation des disponibilités au quotidien. Le type de suivi choisi a finalement été réitéré à une dizaine de reprises en demi-journées ou lors de déplacements ponctuels jusqu'en décembre 2012. Il s'agissait de constater la manière dont se déroulait réellement l'agenda dans l'emploi effectif du temps et de mesurer les éventuels écarts entre l'agenda planifié et l'agenda réalisé, en sorte que l'on pouvait saisir, autrement dit, le *hors-agenda* dans l'emploi du temps de l'élue. Une série d'entretiens « à chaud » a permis l'identification de la nature et de l'importance de ce hors-agenda dans l'emploi du temps de la semaine du 9 au 15 janvier 2012. L'observation s'est enfin achevée par une journée d'observation systématique en « suivi d'élu », réalisée par les deux

auteurs, le 25 mai 2012, et à l'occasion de laquelle l'intégralité des interactions de l'élue ont été précisément répertoriées et chronométrées. La constitution de statistiques comparatives par le biais de ces opérations ethnographiques permet de ne pas dépendre uniquement des données de l'agenda. Les observations directes menées à l'échelle de la semaine puis de la journée ciblaient deux unités de temps accessibles dans leur intégralité, permettant de saisir la *contribution individuelle de l'élue au travail politique*. Si ces configurations idéal-typiques ne peuvent suffire à épuiser totalement la réalité du « travail de l'élue », la méthode ethnographique appliquée à la *journée type* et à l'*agenda hebdomadaire* apparaît nécessaire pour saisir le détail de ce qui constitue son travail propre, son déploiement physique sur le territoire, et ainsi les modalités de sa professionnalisation.

### b) L'emploi du temps d'une semaine reconstituée en entretiens

Sous les grandes lignes d'horizon que constituent les échéances électorales personnelles ou propres à la vie politique locale et nationale, et en deçà du rythme imposé par les calendriers institutionnels fixant longtemps à l'avance les comités, les commissions et autres séances plénières, la vie politique de l'élue semble scandée par une certaine routine hebdomadaire. L'étude de l'intégralité d'une semaine de travail politique de la vice-présidente de région permet de percevoir les régularités de l'activité politique et d'affiner les logiques de structuration de l'emploi du temps d'une femme politique de rang « intermédiaire ». Il n'y a pas de semaine type dans l'univers politique, comme le répètent, dans les restitutions de leur travail à l'occasion d'entretiens, les acteurs politiques et les collaborateurs. Néanmoins, il a été possible de sélectionner une semaine « banale » ou « ordinaire » : la semaine n°2 de 2012, du 9 au 15 janvier. Celle-ci a été reconstituée jour par jour, heure par heure, par le croisement du contenu de l'agenda électronique de l'élue avec le récit de l'intéressée elle-même et de ses collaboratrices lors d'entretiens semi-directifs réalisés dans un délai très court, autorisant ainsi la meilleure mobilisation possible de la mémoire. La « semaine ordinaire » de l'élue est une semaine sans déplacement spécifique en dehors de la région, sans la « grand-messe » de l'assemblée plénière et de la commission permanente bimestrielle du vendredi. Une semaine que l'on pourrait qualifier de « routinière » qui est une illustration, plus fine que celle tirée de la base de données de l'agenda, des logiques de structuration du temps du professionnel de la politique (Godmer et Marrel, 2014a).

La comparaison montre d'importants écarts. Dans l'agenda, la semaine en question

compte 30 entrées de nature événementielle distinctes. Ces entrées sont pour l'essentiel réparties sur quatre des cinq jours ouvrables, le mercredi ne comportant qu'un seul rendez-vous en matinée. Quatre événements sont enregistrés pour le samedi et deux autres le dimanche. Cette semaine ne comporte pas de plage de travail professionnelle, alors que la maître de conférences bloque généralement son mardi matin et son mercredi pour l'exercice de son activité professionnelle. L'analyse statistique issue de la base de données montre d'ailleurs que cette semaine n°2 est, avec plus de onze heures d'activité générale, en dessous de la moyenne des 24 mois étudiés, précisément parce que l'agenda ne prévoit pas ce temps de travail professionnel, mais aussi parce qu'aucune activité de nature personnelle n'y est enregistrée. Sensiblement décalée sur les aspects personnels et professionnels de l'emploi du temps, cette semaine laisse néanmoins apparaître dans l'agenda un volume horaire de travail politique standard avec 32 heures 45, soit 45 minutes de plus que la moyenne calculée sur les 24 mois de l'enquête portant sur l'agenda électronique. La répartition de ces activités politiques planifiées diffère sensiblement, avec un transfert d'engagements politiques du jeudi et du vendredi, vers le mardi et le week-end.

La reconstitution des volumes horaires observés montre en revanche de très importants décalages entre l'agenda et l'emploi du temps de l'élue. Avec 109 heures 55 d'activité reportées contre 37 heures 45 enregistrées dans l'agenda, l'on observe un volume d'activité réel trois fois supérieur à la planification[70]. Cet élargissement de l'amplitude des journées n'empêche pas une réduction du temps libre ou de repos hors sommeil de plus de 16 heures. Ceci s'explique notamment parce que l'observation précise, du lever au coucher, permet d'identifier assez logiquement plus de 21 heures de temps personnel dans la semaine alors que l'agenda ne planifiait rien dans ce domaine. On y recense des petits déjeuners et dîners solitaires, des moments de détente ou de pause dans la journée, ou encore des plages personnelles le week-end. En additionnant repos et temps libres ou personnels, la semaine observée (41 heures 30) compte encore cinq heures de moins que la semaine planifiée (46 heures 15).

Tous les autres types d'activité explosent en volume. Invisible dans l'agenda, le temps de travail professionnel passe d'une à neuf heures, soit encore près de trois heures de moins que la moyenne annuelle, en cette période qui correspond à la fin du premier semestre universitaire. Contrairement à ce que laisse supposer l'agenda, ce temps de travail professionnel est pris comme d'habitude sur la journée du mercredi. Mais l'élue déclare également avoir consacré

70Les mesures doivent ainsi être établies sur une base de 24 heures ouvrables par jour et 140 heures hebdomadaires, contre 12 heures et 84 heures dans l'agenda en moyenne et sur cette semaine n°2 de 2012.

2 heures 45 de son dimanche à la préparation de ses activités académiques et pédagogiques. Avec plus de seize heures, le temps de déplacement hebdomadaire réel est quatre fois supérieur à ce que l'agenda prévoit sur cette semaine n°2, comme du reste en moyenne sur les 104 semaines du corpus. Limitée aux trajets avec chauffeurs ou aux déplacements importants, la planification laisse de côté plus de douze heures de temps de transport dans la semaine[71].

71 Au-delà de cette sous-estimation spécifique à cette semaine test, il semble que le temps de transport soit largement sous-estimé dans l'agenda, y compris et surtout pour les trajets planifiés avec chauffeur très fréquents entre la ville du domicile et la capitale de région. Le travail de mise à l'agenda a progressivement réduit leur durée d'une heure et demie à trente minutes, soit bien d'avantage que l'effet de l'accélération réelle et effective de la vitesse à laquelle les chauffeurs ont eu l'autorisation de rouler une fois l'appréhension du risque par l'élue effacée par l'habitude et la nécessité.

# Différences de mesure des volumes horaires de chaque grand type d'activité entre l'agenda et l'emploi du temps reconstitué de la semaine n°2 de 2012 de la vice-présidente de région

| Détail / jours | Lundi | | | Mardi | | | Mercredi | | | Jeudi | | | Vendredi | | | Samedi | | | Dimanche | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff | Agenda | Obser° | Diff |
| **Repos** | 04:00 | 04:00 | *+00:00* | 01:30 | 01:00 | *-00:30* | 11:00 | 04:15 | *-06:45* | 07:30 | 04:00 | *-03:30* | 06:45 | 04:35 | *-02:10* | 07:00 | 05:30 | *-01:30* | 08:30 | 06:45 | *-01:45* |
| **Personnelle** | 00:00 | 03:00 | *+03:00* | 00:00 | 01:10 | *+01:10* | 00:00 | 03:45 | *+03:45* | 00:00 | 02:15 | *+02:15* | 00:00 | 02:00 | *+02:00* | 00:00 | 02:30 | *+02:30* | 00:00 | 06:45 | *+06:45* |
| **Professionnel** | 00:00 | 00:00 | *+00:00* | 00:00 | 00:00 | *+00:00* | 00:00 | 06:15 | *+06:15* | 00:00 | 00:00 | *+00:00* | 00:00 | 00:00 | *+00:00* | 01:00 | 00:00 | *-01:00* | 00:00 | 02:45 | *+02:45* |
| **Déplacement** | 02:00 | 03:20 | *+01:20* | 02:00 | 03:35 | *+01:35* | 00:00 | 01:30 | *+01:30* | 00:00 | 01:35 | *+01:35* | 00:00 | 02:51 | *+02:51* | 00:00 | 02:45 | *+02:45* | 00:00 | 01:00 | *+01:00* |
| **Politique** | 06:00 | 09:40 | ***+03:40*** | 08:30 | 14:15 | ***+05:45*** | 01:00 | 04:15 | ***+03:15*** | 04:30 | 12:10 | ***+07:40*** | 05:15 | 10:34 | ***+05:19*** | 04:00 | 09:15 | ***+05:15*** | 03:30 | 02:45 | ***-00:45*** |
| **Total activité** | **08:00** | **16:00** | ***+08:00*** | **10:30** | **19:00** | ***+08:30*** | **01:00** | **15:45** | ***+14:45*** | **04:30** | **16:00** | ***+11:30*** | **05:15** | **15:25** | ***+10:10*** | **05:00** | **14:30** | ***+09:30*** | **03:30** | **13:15** | ***+09:45*** |
| **Total ouvrable** | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* | 12:00 | 20:00 | *+08:00* |

| Semaine | Semaine n°2 2012 | | | ***Moy. 24 mois*** |
|---|---|---|---|---|
| | Agenda | Reconstitution | Différence | Agenda |
| **Repos** | 46:15 | 30:05 | *-16:10* | *35:00* |
| **Personnelle** | 00:00 | 21:25 | *+21:25* | *00:16* |
| **Professionnel** | 01:00 | 09:00 | *+08:00* | *11:43* |
| **Déplacement** | 04:00 | 16:36 | *+12:36* | *04:57* |
| **Politique** | 32:45 | 62:54 | *+30:09* | *32:00* |
| **Total activité** | **37:45** | **109:55** | ***+72:10*** | ***48:59*** |
| **Total ouvrable** | 84:00 | 140:00 | *+56:00* | *84:00* |

Le travail politique quant à lui est deux fois plus important dans la reconstitution de la semaine de l'élue (62 heures 54) que dans son agenda électronique (32 heures 45). L'élue et ses collaborateurs déclarent pas moins de trente heures de travail de nature politique en plus. La planification la moins sous-estimée concerne le lundi et le mercredi (+3 heures 30 en moyenne). Le dimanche, le temps de travail politique prévu est de 45 minutes supérieur à ce qui sera finalement réalisé. Les mardi, vendredi et samedi, l'élue ajoute plus de cinq heures de travail à son agenda. Le jeudi, ce sont 7 heures 40 supplémentaires qui allongent la journée de l'agenda… En fin de compte, l'agenda électronique n'enregistre qu'environ la moitié de l'activité politique hebdomadaire « réelle » de l'élue. Et c'est 72 heures d'activités hebdomadaires que l'agenda n'enregistre pas.

L'étude du travail politique dans sa quotidienneté ne peut donc se limiter aux mesures tirées des données enregistrées dans l'agenda électronique. Produit de l'institution, l'agenda passe sous silence la part considérable de l'emploi du temps non explicitement planifiée. Si son exploration permet l'identification des structures de l'emploi du temps de l'élue et l'objectivation statistique des régularités, des partages entre grandes catégories d'activité, de la répartition annuelle ou hebdomadaire des types d'engagement politique, de la diversité des interlocuteurs, des formes de légitimité et des rôles, elle ne rend pas précisément compte de la saturation du temps du politique.

**La semaine reconstituée**

Les mardi, mercredi et jeudi illustrent trois types de journées distinctes et trois types de décalages entre le temps politique planifié dans l'agenda électronique et le temps politique réalisé, d'après les témoignages recueillis. L'analyse de la journée n°2 du mardi, consacrée à la région, montre l'importance de la surévaluation de certaines plages horaires. En tâches réalisées, elle reste la plus chargée, avec 14 heures 15 de travail politique, 3 heures 35 de transport et 1 heure 10 de temps personnel, soit 19 heures au total, contre 17 heures 15 planifié par l'agenda. Comme la veille, l'élue est alors en déplacement dans la capitale de région, pour un conseil d'administration d'un Groupement d'intérêts publics constitués en prévision d'un événement d'ampleur internationale concernant les ressources environnementales qui doit avoir lieu au printemps. La vice-présidente y représente le conseil régional. L'agenda prévoit pour le CA une plage horaire théorique et continue d'une « journée » de 8 heures 30 à 17 heures. Mais il planifie en outre parallèlement un point presse lié à cet l'événement, qui chevauche celui-ci et surévalue sa durée de plus de 5 heures par rapport au réel. L'outil décuple alors par cette double « erreur » le temps de travail. L'élue ne reste en réalité à la capitale de région que 7 heures 15 au lieu des 13 heures enregistrées dans l'agenda. Et comme indiqué par l'instrument, elle quitte la réunion à 15 heures pour reprendre la route vers sa ville circonscription où elle assiste avec le préfet à la ville, à la cérémonie de la galette des rois d'une association d'insertion des jeunes des quartiers. À 18 heures, elle rejoint son bureau à l'antenne régionale, travaille ses dossiers durant une heure, puis anime comme prévu une réunion du groupe de mobilisation qu'elle a fondé en vue des

élections municipales de 2014. Après un dîner non planifié avec les militants de ce groupe, elle rentre à son domicile à 23 heures 30, s'accorde 30 minutes de détente et travaille jusqu'à 1 heures 30 du matin à sa communication personnelle sur son mur *Facebook* et sur son blog.

La journée du mercredi illustre l'aveuglement de l'agenda sur l'activité professionnelle, lié ici aussi probablement à une erreur de saisie. L'agenda prévoyait en effet un mercredi très léger, avec un seul rendez-vous d'une heure dans une banque pour le compte d'une association de formation professionnelle, dont l'élue est membre du CA. Régulièrement planifié le mercredi à l'université, le temps de travail professionnel n'est pas indiqué sur l'agenda cette semaine. Or après deux rendez-vous dans des banques, l'élue rejoint son bureau à l'université à 10 heures 30. Elle actualise ses obligations universitaires, déjeune en compagnie d'une ancienne doctorante d'un pique-nique préparé à l'aube, puis file en cours de 14 heures à 17 heures. Elle quitte son travail à 18 heures, après 7 heures 30 de présence à l'université totalement passées inaperçues dans l'agenda. La journée se termine encore une fois à 23 heures par une soirée solitaire de veille informationnelle et de communication politique, elle aussi « invisible ».

Enfin, la journée du jeudi consacrée à la circonscription montre une importante sous-estimation des volumes horaires réalisés. L'agenda du quatrième jour mentionne de fait une information générale et huit événements distincts de nature exclusivement politique, pour un total de 9 heures de travail. L'emploi du temps reconstitué contient finalement 22 séquences et 16 heures d'activités. L'information « journée » rappelle que se tient à la capitale de région une commission de programme pour un comité de bassin. Mais l'élue s'y fait excuser. Le jeudi est en effet habituellement consacré au territoire de la circonscription et elle enchaîne donc cinq rendez-vous dès 9 heures à son bureau de l'antenne régionale, une conférence de presse, un repas de travail en ville et la cérémonie des vœux du président de l'Union patronale locale. La planification est finalement très proche de la journée réalisée, mais les volumes horaires sont sous-estimés. L'emploi du temps incorpore en outre des temps de déplacement locaux à pieds ou en véhicule personnel, les moments de débriefing des rendez-vous et la soirée encore consacrée à la communication politique personnelle en ligne. De la conférence de presse organisée pour l'inauguration d'un dispositif de prévention régionale contre les nuisances sonores, l'élue tire en effet un article pour son blog personnel (Godmer et Marrel, 2015b, p. 107 et s.).

L'outil d'objectivation *agenda* est donc d'une fiabilité relative. Cette analyse comparative permet d'identifier la nature de ce que l'instrument laisse de côté. Elle confirme et nuance les observations tirées des mesures statistiques effectuées sur deux années, notamment l'hypothèse d'un travail politique particulièrement chronophage et intense en temps ordinaires. Lacunaire par définition, l'agenda électronique tenu avec méthode structure un emploi du temps saturé, dont les interactions interstitielles et jusqu'ici invisibles attestent une certaine rationalisation du métier. La méthode de reconstitution de cette semaine de travail à partir des déclarations des acteurs et en réponse à nos sollicitations peut avoir conduit à surévaluer cette maximisation du capital-temps, personne parmi nos interlocuteurs n'ayant finalement intérêt à laisser apparaître un moment de flottement, un espace non affecté. Mais de fait, dans l'emploi du temps aussi « serré » et dense de cette élue solitaire, vouée à la politique, on observe surtout l'absence de vide (Legavre, 2002). Chacun le perçoit intuitivement, la densité des tâches quotidiennement

effectuées dans le cadre de n'importe quelle activité professionnelle dépasse ce que les reconstructions analytiques de l'emploi du temps laissent paraître (Nabli et Ricroch, 2011). Après l'analyse objectiviste et générale des données de l'agenda électronique, après la reconstitution *a posteriori* d'une semaine d'emploi du temps et l'étude des écarts avec les données issues de l'outil agenda, il s'agit ici d'observer une journée planifiée en train de se faire (Godmer et Marrel, 2015b, p. 128 et s).

# Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°2 : mardi 10 janvier 2012

## AGENDA ELECTRONIQUE

| ID | Début | Fin | Objet | Précision | Lieu | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2262 | 07:00 | 08:00 | Chauffeur - Franck X | Déplacement | Domicile - Palais X (Capitale de région) | Depl | 01:00 |
| 2263 | 08:30 | 17:00 | CA du GIP X (Événement international) à Capitale de région + point presse à 12h30 | Réunion | Siège de l'interco / salle X au 1er étage | Pol | 08:30 |
| 2264 | 12:30 | 17:00 | GIP X à Capitale de région + point presse à 12h30 | Contact média | Siège de l'interco / salle X au 1er étage | Pol | 04:30 |
| 2265 | 15:00 | 16:00 | Chauffeur | Déplacement | Palais X - Ville circo | Depl | 01:00 |
| 2266 | 17:00 | 17:15 | Galette des rois d'Avenir X | Cérémonie | 27 bis X - Ville circo | Pol | 00:15 |
| 2267 | 19:00 | 21:00 | Reun Groupe X | Réunion | Antenne de la Ville circo | Pol | 02:00 |
| | | | | | | | **17:15** |

## EMPLOI DU TEMPS RECONSTITUÉ

| N° | Début | Fin | Type d'événement | Lieu | Observations | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 06:30 | 07:00 | Petit-déjeuner au domicile | Ville circo | | Perso | 00:30 |
| 2 | 07:00 | 08:20 | Trajet avec chauffeur du domicile au Palais X à Capitale de région | Route vers Capitale de région | Annulation de cours | Depl | 01:20 |
| 3 | 08:20 | 08:30 | Café (attente) (arrivée en avance) | Palais X (Capitale de région) | | Perso | 00:10 |
| 4 | 08:30 | 12:30 | CA du GIP X comme représentant du CR défendant une « gouvernance régionale » de l'objet du Gip X | Siège de la communauté urbaine, salle X | Prise de parole pour obtention d'une journée pour les autorités locales | Pol | 04:00 |
| 5 | 12:30 | 13:30 | Point presse | *Idem* | X président de l'ORU | Pol | 01:00 |
| 6 | 13:30 | 14:15 | Déjeuner (buffet) | *Idem* | | Pol | 00:45 |
| 7 | 14:15 | 14:45 | Discussion en aparté avec MarieX « membre du CG, très impliquée dans la campagne de François Hollande » (préparation de la venue éventuelle du candidat) | *Idem* | Membre pôle égalité hommes/femmes de la campagne de F. Hollande | Pol | 00:30 |
| | 14:45 | 15:30 | Début de la suite du CA du GIP X | | | Pol | 00:45 |
| 8 | 15:30 | 17:00 | Trajet Pharo-Ville circo avec chauffeur (travail de communication) | Route | | Depl | 01:30 |
| 9 | 17:00 | 17:45 | Galette des rois de l'association Avenir X (association d'aide aux jeunes) | Ville circo | Présence du sous-préfet à la ville, d'associatifs : « du relationnel » | Pol | 00:45 |
| 10 | 17:45 | 18:00 | Trajet vers l'antenne du CR | *Idem* | | Depl | 00:15 |
| 11 | 18:00 | 19:00 | Travail au bureau de l'antenne du CR | Antenne du CR | | Pol | 01:00 |

| N° | Début | Fin | Type d'événement | Lieu | Observations | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 | 19:00 | 21:00 | Réunion avec le Groupe X fondé en 2010 | *Idem* | Acteurs locaux en vue de 2014 | Pol | 02:00 |
| 13 | 21:00 | 23:00 | Dîner de travail avec le Groupe X | Ville circo | Groupe de réflexion | Pol | 02:00 |
| 14 | 23:00 | 23:30 | Trajet de retour au domicile | *Idem* | | Depl | 00:30 |
| 15 | 23:30 | 00:00 | « Moment de détente » au domicile | *Idem* | « difficile de dormir tout de suite » | Perso | 00:30 |
| 16 | 00:00 | 01:30 | Mails personnels (gmail), *Facebook* et blog | *Idem* | Messages de l'équipe Hollande | Pol | 01:30 |
| | | | | | | | **19:00** |

# Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°3 : mercredi 11 janvier 2012

## AGENDA ELECTRONIQUE

| ID | Début | Fin | Objet | Précision | Lieu | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2268 | 09:00 | 10:00 | Rdv Banques X et Y | Rendez-vous | Ecole X | Pol | **01:00** |

## EMPLOI DU TEMPS RECONSTITUÉ

| N° | Début | Fin | Type d'événement | Lieu | Observations | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 07:30 | 08:15 | Petit-déjeuner au domicile | Domicile | Ecoute de la « matinale » de France-Inter | Perso | 00:45 |
| 2 | 08:15 | 08:30 | Préparation du déjeuner | *Idem* | Idem | Perso | 00:15 |
| 3 | 08:30 | 08:50 | Trajet domicile-École X | Ville circo | Agenda *Outlook* parcellaire ce jour | Depl | 00:20 |
| 4 | 08:50 | 09:00 | Trajet École X-Banque X (avec le directeur de l'École X) | *Idem* | École X est une association de formation (métiers du patrimoine) | Depl | 00:10 |
| 5 | 09:00 | 09:30 | Rdv à la Banque X (gestion du compte de l'École X) | *Idem* | | Pol | 00:30 |
| 6 | 09:30 | 09:45 | Trajet entre les deux banques | *Idem* | | Depl | 00:15 |
| 7 | 09:45 | 10:30 | Rdv à la succursale du Crédit X | *Idem* | Dossier « chaud » de la semaine | Pol | 00:45 |
| 8 | 10:15 | 10:30 | Trajet banque-université | *Idem* | | Depl | 00:15 |
| 9 | 10:30 | 12:45 | Travail de bureau à l'Université (lecture des travaux étudiants, traitement des courriels reçus) | Bureau université | L'élue bénéficie d'un tiers de décharge et assure des cours en L3, M1 et M2. | Prof | 02:15 |
| 10 | 12:45 | 14:00 | Déjeuner seule au bureau (« pique-nique » préparé) | *Idem* | Temps de relecture des cours (déjeune avec Laure X, | Perso | 01:15 |

| N° | Début | Fin | Type d'événement | Lieu | Observations | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | MCF stagiaire et ex-doctorante de l'élue) | | |
| 11 | 14:00 | 17:00 | Cours magistral (« principal ») assuré dans le cadre d'un Master 2 professionnel | Université | « Seul moment sans regarder les mails de la semaine : 29 sont arrivés pendant le cours. » | Prof | 03:00 |
| 12 | 17:00 | 17:30 | Échanges avec les étudiants du master 2 à l'issue de cours | *Idem* | | Prof | 00:30 |
| 13 | 17:30 | 18:00 | Retour au bureau, fin du travail universitaire in situ | *Idem* | | Prof | 00:30 |
| 14 | 18:00 | 18:30 | Trajet université-domicile | Ville circo | | Depl | 00:30 |
| 15 | 18:30 | 20:30 | Travail à domicile (gestion des mails, de *Facebook* et des appels) | Domicile | Ecoute de France-Inter et suivi de l'actualité | Pol | 02:00 |
| 16 | 20:30 | 22:00 | Dîner et suivi des actualités | | BFM-TV et i-Télé et journaux | Perso | 01:30 |
| 17 | 22:00 | 23:00 | Travail lié au blog | | | Pol | 01:00 |
| | | | | | | | **15:45** |

# Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°4 : jeudi 12 janvier 2012

## AGENDA ELECTRONIQUE

| ID | Début | Fin | Objet | Précision | Lieu | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2269 | Journée | Journée | Commission de Programme + Bureau du CB RM | Réunion | | Info | 00:00 |
| 2270 | 09:15 | 09:45 | Rdv avec Bernard X et Cécile X – MRAP | Rendez-vous | Antenne Ville circo | Pol | 00:30 |
| 2271 | 10:00 | 10:30 | Rdv avec Mme Claudine X + Michel X – Association du PLIE avec Philippe X | Rendez-vous | *Idem* | Pol | 00:30 |
| 2272 | 11:45 | 12:45 | Point presse Tournée "Trop X" | Contact média | Salle X - Rue X - Ville circo | Pol | 01:00 |
| 2273 | 12:30 | 13:00 | Déjeuner avec Yasmina X – X | Repas de travail | Restaurant X | Pol | 00:30 |
| 2274 | 14:15 | 14:45 | Rdv avec Thierry X – CAUE | Rendez-vous | Antenne de la Ville circo | Pol | 00:30 |
| 2275 | 15:15 | 15:45 | Rdv avec Gérard X - Maire de X | Rendez-vous | *Idem* | Pol | 00:30 |
| 2276 | 16:15 | 16:45 | Yves X, pour info : il n'est plus à la CAPEB | Rendez-vous | *Idem* | Pol | 00:30 |
| 2277 | 18:00 | 18:30 | Vœux de l'UP | Cérémonie | Chez X - Ville circo | Pol | 00:30 |
| | | | | | | | **04:30** |

## EMPLOI DU TEMPS RECONSTITUÉ

| N° | Début | Fin | Type d'événement | Lieu | Observations | Type | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 07:30 | 08:15 | Petit-déjeuner au domicile | Domicile | Excusée pour le CB RM (va au CA) | Perso | 00:45 |
| 2 | 08:15 | 08:30 | Trajet domicile-antenne | Ville circo | | Depl | 00:15 |
| 3 | 08:30 | 09:15 | « Travail de bureau » à l'antenne, regarde ce qui est arrivé depuis le 10 | Bureau de l'antenne | Préparation d'une « journée de rdv » | Pol | 00:45 |
| 4 | 09:15 | 10:00 | Rdv avec Bernard X et Cécile X du MRAP | *Idem* | | Pol | 00:45 |
| 5 | 10:00 | 10:20 | Travail au bureau (bilan du rdv) | *Idem* | Profite d'un retard | Pol | 00:20 |
| 6 | 10:20 | 11:30 | Rdv Claudine X et Michel X (PLIE) avec Philippe X (service emploi CR) | *Idem* | Représentants du PLIE en retard | Pol | 01:10 |
| 7 | 11:30 | 11:50 | Trajet rapide vers le Palais X (événement suivant prévu à 11 h. 45) | Ville circo | « je suis à pied et avec des talons » | Depl | 00:20 |
| 8 | 11:50 | 12:45 | Conférence de presse de la tournée « Trop X » sur les nuisances sonores organisée par la Région (France-Bleu, NRJ, PQR) | Salle X, Palais X | Représentante de la Région ; un texte pour son blog | Pol | 00:55 |
| 9 | 12:45 | 13:00 | Trajet Palais-restaurant | Ville circo | | Depl | 00:15 |
| 10 | 13:00 | 14:15 | Déjeuner de travail au restaurant X avec Yasmina X, représentante de l'association X | Restaurant, Ville circo | Un des lieux préférés de l'élue (y a organisé ses vœux le 30/01/12) | Pol | 01:15 |
| 11 | 14:15 | 14:20 | Trajet restaurant-antenne | Ville circo | | Depl | 00:05 |
| 12 | 14:20 | 14:50 | Rdv avec Thierry X, directeur du CAUE X et administrateur de l'École X | Bureau de l'antenne | Conseil d'architecture d'urbanisme et d'équipement | Pol | 00:30 |
| 13 | 14:50 | 15:15 | Travail au bureau (bilan des 2 Rdv pour la chargée de mission et le suivi des dossiers) | *Idem* | | Pol | 00:25 |
| 14 | 15:15 | 15:45 | Rdv avec Gérard X, maire de X (en tant que présidente de l'EPF) | *Idem* | Dossier régional | Pol | 00:30 |
| 15 | 15:45 | 16:15 | Bilan de l'entretien et mails | *Idem* | | Pol | 00:30 |
| 16 | 16:15 | 17:00 | Rdv avec Yves X, CAPEB : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment | *Idem* | | Pol | 00:45 |
| 17 | 17:00 | 17:55 | Travail de bureau à l'antenne (bilan des Rdv, mails, signatures, lecture, vœux) | *Idem* | | Pol | 00:55 |
| 18 | 17:55 | 18:15 | Trajet antenne-Union Patronale de département | Ville circo | Branche du MEDEF | Depl | 00:20 |
| 19 | 18:15 | 20:15 | Vœux de l'UP (représentation du président de région) | *Idem* | Ne boit ni ne mange dans les cocktails | Pol | 02:00 |
| 20 | 20:15 | 20:35 | Trajet de retour au domicile | *Idem* | | Depl | 00:20 |
| 21 | 20:35 | 22:05 | Dîner au domicile (actualités) | Domicile | (vu Mélenchon sur France 2) | Perso | 01:30 |
| 22 | 22:05 | 23:30 | Gestion de Gmail et du blog (publication d'un « papier ») | *Idem* | | Pol | 01:25 |
| | | | | | | | **16:00** |

### c) Une journée minutée en filature : *'Embedded' Political Scientists*

Minute par minute, les activités distinctes d'une seule journée sont tellement nombreuses que l'élue elle-même ne peut procéder à leur recensement en auto-observation. Un seul point de vue d'observation n'est même sans doute pas suffisant. Le dispositif d'enquête en « suivi d'élu renforcé » a donc mobilisé deux *embedded writers* sur les talons de l'élue, de la porte de son domicile à l'aube, jusqu'à son retour à la nuit.

Un rapide examen des conditions de possibilité de cette observation *in extenso* permet de saisir les biais inhérents à toute démarche ethnographique et monographique, mais également de mesurer à quel point l'observation de l'emploi du temps des acteurs spécialisés est complexe. Cette journée a été « négociée » une année auparavant exactement, à l'occasion d'un des entretiens semi-directifs menés avec l'élue, le 25 mai 2011. La sélection de la journée observée a résulté d'un compromis entre nos attentes scientifiques et la disponibilité de l'élue contrainte dans le cours d'une « réelle journée de travail » de s'entourer exceptionnellement de deux observateurs. Ce type d'observation est complexe et délicat à mettre en œuvre, tant il nécessite une accoutumance de l'enquêtée aux observateurs, une « complicité » minimale de celle qui se doit de « jouer le jeu » de l'intérêt que peut représenter son travail pour la science politique. Il faut également une paradoxale banalisation de la séquence par les observateurs et par l'observée, qui doivent justement veiller à s'attacher à ne pas considérer la journée d'observation comme exceptionnelle du simple fait qu'elle est observée… (Arborio et Fournier, 2010).

À rebours des études scientifiques déjà publiées et des analyses journalistiques parfois réductionnistes, l'objectif de cette expérience était d'étudier une journée « particulièrement ordinaire », de chronométrer une journée de travail « comme les autres », en dehors de tout événement exceptionnel, hors campagne électorale et à distance de tout contexte politique de haute intensité[72]. Fin avril 2012, les auteurs ont laissé à la chargée de mission de l'antenne le soin de proposer deux dates identifiées avec l'élue : le lundi 21 mai et le vendredi 25 mai 2012, deux

72 Prévue initialement début 2012, cette journée d'observation a été repoussée plusieurs fois du fait de problèmes de disponibilité de part et d'autre, mais aussi à cause des fortes perturbations liées à l'investissement important de l'élue dans la campagne présidentielle du candidat socialiste, François Hollande. Il a été décidé d'un commun accord d'attendre le retour à une certaine « normalité » du travail politique régional juste après cette date. Il fallait également que cette journée se déroulât bien avant les précampagnes de fin 2013 pour les élections municipales de 2014. Il importait encore d'éviter certaines périodes de l'année où l'agenda témoignait de fortes perturbations (les multiples cérémonies des vœux du mois de janvier) ou de variation d'intensité importantes à la baisse (juillet et août) ou à la hausse (septembre), ainsi que certaines semaines marquées par des événements exceptionnels (assemblée plénière du conseil régional, déplacements hors région, etc.).

dates présentant l'une et l'autre l'intérêt d'un déplacement à l'Hôtel de Région. Malgré la proximité des élections législatives des 10 et 17 juin, le 25 mai a finalement été retenu pour des raisons pratiques, mais aussi parce que ce dernier vendredi du mois de mai 2012 permettait de baliser la fin de la période des deux années d'observation pour l'enquête quantitative dans l'agenda électronique commencée le 26 mai 2010. La journée ne présentait pas de surcharge exceptionnelle de travail. L'observation s'est donc déroulée dans le cadre d'un planning que l'on pourrait qualifier de « normal », voire de banal. Les ultimes détails de l'organisation pratique de ce type d'observation (information du chauffeur, des services de la Région, des services de sécurité, des différents collaborateurs, stabilisation des derniers éléments composant le « contrat d'observation », c'est-à-dire les « droits et devoirs » des observateurs vis-à-vis de l'enquêtée et réciproquement) ont été fixés de manière assez informel, par les échanges de courriels tout au long de la semaine.

L'expérience montre que le recensement « minute par minute » de l'activité d'une personne au travail ne peut être effectuée efficacement que par deux observateurs, étant donné le nombre de données à enregistrer et ce en dépit de l'accroissement de l'effet de perturbation engendré par la démultiplication des observateurs. Un temps envisagé, l'usage d'un enregistrement vidéo a été écarté au profit d'une observation directe plus discrète et plus souple. La double observation chronométrée de cette journée de travail a ainsi donné lieu au renseignement de deux carnets de terrain de poche *ad hoc*. Ces notes de terrain ont été fusionnées et comparées puis retranscrites. Les « actions et interactions » de l'élue ont été précisément situées dans le temps grâce à la consultation permanente de l'heure donnée par les deux téléphones portables des observateurs. Les données ont été « traitées à chaud » et relues par les deux enquêteurs, la saisie informatique des notes manuscrites de terrain supposant nombre d'interprétations, de précisions et de catégorisations.

L'agenda est un dispositif minimaliste de rationalisation de l'usage du temps. Il est central en ce que l'emploi du temps est structuré par lui, mais il en diffère largement de par la multiplicité des activités qui se surajoutent à celles qui sont planifiées dans l'agenda. Cette observation ethnographique permet de mesurer une fois encore la distance entre l'agenda officiel et l'emploi du temps effectif d'une journée ordinaire. L'agenda tel que transmis par le secrétariat de l'élue, une semaine auparavant, le vendredi 18 mai 2012, était ainsi relativement peu rempli. On y relève une « information journée » et huit événements distincts. L'information en question est pour ainsi dire « rétroactive » puisqu'il s'agit de rappeler à l'élue que cette journée fait partie

des deux qui nous avaient été proposées par l'équipe pour l'observation, preuve s'il en fallait que le suivi ethnographique produit inévitablement d'importantes perturbations dans le dispositif social observé. L'agenda prévoit par ailleurs 9 heures 15 d'activité plus ou moins continues entre le départ de la voiture avec chauffeur au domicile de l'élue à 8 heures 30 et la fin du dîner prévu pour 22 heures 30. Les déplacements programmés se limitent à l'aller-retour entre le domicile et l'hôtel de Région. Une activité classée parmi les événements de nature personnelle – « passer chez le cordonnier » – est programmée pour la fin d'après-midi. Cinq interactions politiques s'enchaînent sur le reste de la journée : trois à l'hôtel de Région – une réunion de la commission permanente, un conseil de délégation et un comité de pilotage EAU –, deux autres en soirée, dans la ville circonscription – un apéritif de mobilisation pour les élections législatives et un dîner de travail –, soit un total de huit heures de travail politique sur la journée. Les observations directes permettent de décrire ce qui se « cache » pour ainsi dire derrière la concision « froide », « mathématique » et gestionnaire de l'agenda. Au total, elles regroupent 199 unités temporelles d'action de base qui composent la journée de travail politique de l'élue, d'une durée totale de 17 heures 25, soit pratiquement le double de ce qu'indiquait l'agenda.

La journée de travail est découpée en dix séquences qui reprennent dans leurs grandes lignes les activités identifiées et codifiées dans l'agenda et correspondent à des « blocs » de temps utilisés par l'élue. Elles sont séparables par leur différenciation dans l'agenda et/ou par leur différenciation géographique :

**Les dix séquences de la journée de travail observée du 25 mai 2015**

1) La préparation et le travail lors du trajet domicile-conseil régional
2) Le passage par le bureau du conseil régional
3) La commission permanente
4) Le conseil de délégation
5) Le déjeuner
6) Le comité de pilotage de l'eau au conseil régional
7) Le travail durant le trajet de retour
8) La traversée de la ville circonscription à pied
9) Un apéritif militant
10) Un dîner politique et les derniers messages

La séquence n°8 peut ainsi être précisément décrite : Le véhicule arrêté en double file à proximité de l'antenne régionale, l'équipage sort précipitamment. Commence alors une *traversée de la ville circonscription à pied*. L'agenda prévoit en effet un passage chez le

cordonnier, dont la boutique se trouve dans les rues piétonnes du centre-ville. L'antenne située à l'opposé du domicile, cet événement de nature personnelle donne lieu à une déambulation très politique de l'élue, de plus d'une demi-heure dans les ruelles commerçantes du vieux centre. Elle y croise de nombreuses connaissances, salue les personnes de loin et accorde quelques mots à chacun de ceux qui l'accostent. Le rythme s'est ralenti par rapport au timing serré et technique de la première partie de journée à la Région. Le retour en circonscription atteste un changement de rôle, du pilotage de l'action publique par la vice-présidente, à la mobilisation du territoire par l'élue locale en quête d'un prochain mandat. De nouveau en prise directe avec le territoire, la veille de messagerie cesse. Il s'agit maintenant d'être disponible pour les administrés, les futurs électeurs et les réseaux politiques locaux. L'entrée « chaussures » dans l'agenda est ainsi bien plus qu'un événement personnel égaré dans un planning très professionnel. L'échange complice avec le cordonnier montre que celui-ci est explicitement un relais politique dans le milieu des petits commerçants locaux. Une pause devant la devanture d'une salle d'exposition d'une association artistique atteste un véritable « travail du territoire municipal » par l'élue régionale. À son domicile, l'élue s'accorde une petite demi-heure de pause. Elle échange dix minutes avec les observateurs sur la campagne présidentielle qui vient de s'achever, un verre de lait à la main, avant de s'isoler à l'étage pour préparer quelques instants la fin de sa journée.

Les données empiriques recueillies permettent ainsi d'illustrer ce qu'est l'emploi du temps de manière plus précise que l'agenda, et surtout, de préciser ce que l'agenda masque ou résume derrière ses contenus laconiques. L'observation microscopique directe du travail politique en train de se faire est nécessaire pour éclairer ces « zones d'ombre » de l'agenda qui reste un dispositif minimaliste de description de l'activité des hommes politiques. Mais elle est nécessaire surtout pour comprendre les modalités concrètes de la mise en œuvre de l'agenda, un instrument sophistiqué, rationalisé et rationalisant, mais qui ne peut prévoir l'ensemble des activités de l'élue, ni par définition l'occupation des nombreuses petites anfractuosités que son existence engendre (pauses, intermèdes, transitions, déplacements, vides, espaces de latences, aubes, soirées, nuits, etc.). Les données sont également riches d'enseignement, en ce sens qu'elles témoignent des manières de travailler des professionnels de la politique, c'est-à-dire de la façon dont ils gèrent leurs rôles multiples dans des emplois du temps contraints et saturés.

## Décryptage de la séquence n°8 (18 h. 01 - 18 h. 59) du 25 mai 2012 de l'emploi du temps de la vice-présidente de région

| Début | TRAVERSER LA VILLE A PIED (00:59) | Durée |
|---|---|---|
| 18:01 | L'élue sort de la Peugeot 407 de la Région, après avoir remercié le chauffeur. | 00:01 |
| 18:02 | L'élue passe devant l'antenne du Conseil régional, puis remonte une des artères commerçantes de la ville. Elle est saluée par plusieurs personnes. Tout se passe comme si elle se devait aussi se « montrer » dans une ville où elle a annoncé dès novembre 2011 son intérêt pour les élections municipales de mars 2014. | 00:02 |
| 18:04 | L'élue arrive à la cordonnerie du centre, derrière le cours X, axe central historique qui mène de la gare à la place centrale. Le cordonnier lui rend quatre paires de chaussures réparées. Elle était pressée de les récupérer étant donné ses déplacements à X (mardi 29 mai 2012), à Paris (mercredi 30 mai 2012), puis dans la Capitale de région (vendredi 1er juin 2012), dans la mesure où ce commerce ferme tout le week-end de la Pentecôte (26, 27 et 28 mai 2012). Un élu intermédiaire se doit, on le voit, de gérer au plus près ce qui relève de l'intendance en général d'une part et ce qui concerne plus spécifiquement son travail de représentation d'autre part. La conscience de la nécessité d'une bonne gestion de la relation aux commerçants du centre-ville est également évidente. L'élue discute cinq bonnes minutes avec ce commerçant sympathisant qui, ayant reçu un appel téléphonique répond à son interlocuteur : « Je te rappelle, je suis avec la future maire de la ville ! ». | 00:05 |
| 18:09 | L'élue sort de la cordonnerie du centre. | 00:01 |
| 18:10 | L'élue salue plusieurs personnes en marchant dans la rue. | 00:02 |
| 18:12 | L'élue discute avec une responsable du Centre européen de poésie de X devant l'immeuble de cette association. | 00:04 |
| 18:16 | L'élue continue à parcourir à pied la vieille ville, saluant plusieurs personnes de prêt ou de loin, faisant la bise à plusieurs autres pour lesquelles elle dit toujours un mot, témoignant d'une connaissance de la population, de la ville et de ses problèmes assez précise. | 00:07 |
| 18:23 | L'élue informe les observateurs qu'elle a renoncé à se rendre à l'assemblée générale d'ANT Gymnastique, qui se tient au Palais X, sis 20 avenue du X et où sa présence était prévue initialement de 18 h. 30 à 19 h. 00 dans l'agenda. L'élue a demandé à Pascale, sa chargée de mission à l'antenne du conseil régional, de l'excuser auprès de l'association, comme pour toute absence. L'événement a été éliminé de l'agenda. | 00:02 |
| 18:25 | L'élue donne des éléments concernant la politique locale pour expliquer qu'elle s'est rendue au premier apéritif hebdomadaire de la candidate aux législatives (déjà candidate malheureuse en 2007 et aux municipales de 2008), le 11 mai 2012 à sa permanence, et qu'elle va se rendre à celui de ce vendredi à 19 h. 00 après avoir manqué celui du 18 mai. Elle confirme la nécessité de « se montrer », en l'espèce dans la configuration partisane locale. | 00:02 |
| 18:27 | L'élue passe devant la permanence de la candidate de l'UMP (membre du Parti radical), des militants la reconnaissant, la regardent sans réaction, mais avec un certain intérêt pour les deux observateurs qui la suivent. | 00:04 |
| 18:31 | L'élue arrive à son domicile, une maison de ville de style années 1920 en lisière de la vieille ville, qu'elle a acquise dix ans auparavant à la fin de son mandat de députée. | 00:04 |
| 18:35 | L'élue s'octroie une courte pause de dix minutes dans son salon ombragé et boit un verre de lait. Elle explique avec enthousiasme aux observateurs que dans le cadre de la campagne présidentielle, elle a assisté à plusieurs réunions publiques du candidat Hollande, entre le 22 janvier et le 3 mai 2012, au Bourget, à Dijon, à Toulouse, à Vincennes et à X. | 00:10 |
| 18:45 | Elle monte ranger ses documents et ses chaussures dans son bureau personnel à l'étage, se préparer et vérifier ses messages. | 00:14 |
| 18:59 | L'élue ferme sa maison, dont les volets sont quasiment toujours clos depuis le deuxième tour de la primaire le 16 octobre 2011 pendant lequel son domicile a été cambriolé. | 00:01 |

Porter le regard sur la richesse du « hors agenda » d'une élue permet ainsi d'éclairer complètement ce qui constitue son emploi du temps réel que l'agenda sert à réguler, organiser, mais qu'il ne résume pas totalement tant l'activité politique observée de près apparaît multiple et chronophage. Cet examen témoigne à la fois de la densité de l'emploi du temps de l'élue, du caractère intrusif du travail politique, et des pratiques de gestion de la saturation des emplois du temps des dirigeants politiques locaux, en particulier par la pluriactivité que facilitent les technologies numériques. Entourée, consciencieuse, professionnelle, la vice-présidente montre

dans l'observation ethnographique de son emploi du temps une application particulière à maîtriser cette ressource rare, à remplir et optimiser au maximum son agenda mais aussi la part inévitablement importante du hors agenda interstitiel.

*

Lorsqu'il est accessible au chercheur sans nettoyage préalable, l'agenda électronique d'un acteur politique recèle ainsi une très grande variété de données relatives à l'activité quotidienne de représentation. Leur exploitation suppose un important travail de classement et de catégorisation. L'esquisse d'une étude quantitative de l'agenda présentée ici souligne le potentiel d'objectivation d'une microsociologie du métier, attentive à la quotidienneté et à la variété des rôles, au poids relatif des types d'activité, à la diversité des groupes sociaux à représenter et à l'élasticité des relations entretenues avec eux. Cette mesure monographique et descriptive de l'activité d'une élue dresse ici le portrait d'une vice-présidente concentrée sur les secteurs d'intervention de sa délégation, qui passe la majeure partie de son temps en réunions de travail à administrer et piloter l'aménagement du territoire régional, ou à « plaider et voter » les politiques des institutions dans lesquelles elle siège. L'analyse de contenu de l'agenda confirme l'existence d'un processus de professionnalisation caractérisé par un fort investissement dans l'activité politique, le sérieux du travail de suivi des politiques publiques et une réelle maîtrise technique du champ d'intervention. Il s'agit d'une « élue de dossier » dont l'expertise technique dépasse celle des services qu'elle anime dans le cadre de sa délégation.

Mais notre étude souligne également l'importance du « bon gouvernement » du temps, ressource rare mais dont l'élue observée dispose avec une relative autonomie pratique et qui se traduit par l'évitement des retards et le respect de l'agenda quasiment érigé en déontologie personnelle. Ce que révèle cette bonne gestion est certes un intérêt évident pour la fonction de vice-présidente, mais aussi une éthique politique appliquée, une insertion réussie dans les réseaux politiques locaux et régionaux et une certaine proximité avec le président du conseil régional qui lui accorde sa confiance pour des actions de représentation. Le professionnalisme de cette élue « exemplaire » se traduit donc d'une certaine manière dans son agenda : c'est aussi une élue généraliste, qui montre, certes son intérêt pour les questions techniques dont elle a la charge, mais qui ne néglige en rien la dimension symbolique, cérémonielle, représentationnelle du mandat régional, qui prend au sérieux son rôle de représentante, en qui l'on peut avoir confiance

et qui, enfin, n'oublie pas l'assise très fortement territorialisée et locale d'un travail politique toujours partiellement déterminé par la disponibilité à des opportunités politiques et électorales futures.

Cette analyse expérimentale très située des deux premières années du mandat de vice-présidente a donné à voir un surinvestissement dans le travail politique régional lié à des effets conjugués d'apprentissage et de loyauté (Godmer et Marrel, 2015b, p. 221 et s.). On y décèle néanmoins les signes d'un travail politique du territoire électoral susceptible de répondre à différents projets de mobilisation. Mais un scénario privilégié s'est nettement consolidé, avec le soutien du président du conseil régional. Dans les stratégies partisanes de reconquête des fiefs de la région, la jeune femme expérimentée et loyale qu'il nomme, au bureau politique de la Région qu'il dirige alors, occupe en effet une position clef. L'autorité et le pouvoir de la fonction de vice-présidente chargée de l'aménagement des territoires sont ainsi consensuellement, mais discrètement, mis au service d'une entreprise partisane de reconquête d'une circonscription et/ou d'une mairie. Les effets de ces logiques notabiliaires sur le travail politique du membre de l'exécutif régional se traduisent dans l'agenda par une confusion des rôles. C'est là un exemple de ce que l'étude dynamique de l'emploi du temps d'un dirigeant politique local peut permettre d'objectiver, en articulant analyse de contenu de l'agenda et observations directes en filatures.

Cette expérience de sociologie des outils de planification du travail politique et de leurs contenus ne peut faire abstraction de la dimension tout autant « communicationnelle » que « managériale » de l'agenda du professionnel de la politique. Dans ce champ du pouvoir et dans le cadre médiatique de sa forme démocratique, l'agenda est toujours, et peut-être surtout, un dispositif de mise en scène du travail politique.

# 6. L'agenda *on line* : dispositifs et traces de la mise en scène du travail politique

> « Dans moins d'une heure, je réponds à toutes vos questions pour le premier Q&A[73] de mon mandat. Rendez-vous à 18h sur ma page ! »
>
> Page publique d'Anne Hidalgo, 2014-07-24T15:10:44
> https://www.facebook.com/6411779596/posts/10152413489234597

L'agenda d'une personnalité politique reste avant tout un processus interne de production spatio-temporelle du leadership, un dispositif invisible dont la fonction première est d'organiser un planning d'événements, une gestion optimale du temps de travail du dirigeant. Il peut être saisi par le chercheur comme le reflet d'une image, d'un profil politique, une stratégie de légitimation qui peut passer par la planification de l'exemplarité, l'organisation temporelle de la représentation (Mazeaud, 2014) comme dans le cas de la vice-présidente de région, « élue locale modèle », rigoureuse et professionnelle, présente et disponible. L'outil « agenda » doit donc toujours en politique être saisi comme le reflet d'une configuration et le vecteur d'un projet de conquête du pouvoir. D'autant que ses usages sont d'une certaine manière toujours dirigés vers l'extérieur, quand l'agenda s'impose comme un instrument de production du leadership territorial (Genieys, 2003 ; Marrel et Payre, 2006), mais aussi quand il est explicitement l'objet d'une communication externe à destination de publics. « L'agenda pour soi » de la personnalité publique est aussi un « agenda pour les autres ». Il s'agit alors ici d'explorer les usages

73"Questions and answers".

« secondaires » ou les fonctions latentes de l'agenda, en montrant comment celui-ci peut être lu comme une image instantanée de l'entreprise politique qui le produit. Ce dispositif n'est pas que le reflet passif de l'identité de son usager, mais participe directement et de manière dynamique de la publicisation de la figure légitime du représentant ou du dirigeant, et donc de la mise en scène du travail qu'il accomplit et de ses stratégies - à plus ou moins long terme - de repositionnement dans l'espace politique local. De ce dernier point de vue, l'agenda du politique est un objet qui invite à croiser sociologie du métier politique et sociologie de la communication politique à la manière des membres du GEMEP dirigé par Jacques Lagroye au début des années 1990 (Legavre, 1994). En communicant des actes, l'agenda est la trace d'une « communication en acte » (Briquet, 1994). L'agenda comme dispositif de mise en scène participe aussi de la « communication publique » et du travail de légitimation ou de fabrique symbolique du politique (Aldrin et al., 2014). Comme instrument d'action publique « d'information, de sensibilisation et de persuasion » (Lascoumes et Simard, 2011, p. 10), il peut servir d'observatoire à la sociologie des mondes sociaux de la communication publique (Ollivier-Yaniv et Utard, 2014).

Dispositif et corpus, l'agenda est ainsi, pour finir, saisi dans sa troisième dimension horizontale, comme un outil et une trace de la mise en scène du politique, dont il importe d'examiner les mécanismes et les effets. Cet agenda peut être directement publié, communiqué à la presse ou mis en ligne sur un blog. Quel est alors le sens de cette publicisation sélective de certains des actes de représentation ou de gouvernement ? L'emploi du temps du politique peut également être plus massivement livré dans les publications personnalisées, événementielles et quotidiennes en forte progression sur les réseaux sociaux numériques. On retrouve alors dans le miroir des technologies de l'information et de la communication numériques la double dimension de l'agenda : dispositif à démonter et corpus à décrypter. Les réseaux sociaux numériques deviennent d'une part l'espace et l'outil du *storytelling* politique des personnalités politiques ; compilant d'innombrables informations, rendez-vous, invitations, compte-rendus, témoignages, *hawks* et rumeurs, le Web dans son ensemble peut, d'autre part, être envisagé comme un nouveau corpus agendaire susceptible de reconstituer, non pas l'activité réelle des personnalités publiques, mais son écho dans le nouvel espace médiatique du Web 2.0.

## 6.1. L'agenda comme outil de communication politique

> « Activité faite d'intentions et de stratégies (desquelles on ne doit jamais exclure la sincérité ou la bonne volonté), la « communication publique » est aussi le produit des contraintes de rôles et des inerties de l'institué, du routinier, de l'attendu (Aldrin et al., 2014, p. 178). »

De quoi la publication d'agendas personnels d'acteurs publics est-elle le signe ? Jusqu'à la fin du XXe siècle, c'est principalement à travers la presse, la radio et la télévision que le pouvoir se donne à voir et se met en scène (Balandier, 2006). Les médias de masse se sont alors imposés comme les relais incontournables entre le personnel politique et les citoyens dans la consolidation des régimes démocratiques, contribuant à une redéfinition des règles du jeu du débat public, de la conquête et de l'exercice du pouvoir (Bailey, 1971), autour des principes généraux de publicité et de transparence. Le travail de mise en forme symbolique de l'autorité politique mobilise, dans des jeux complexes, des émetteurs (professionnels des médias et de la politique) et des publics longtemps réduits au statut de récepteur[74]. Les acteurs médiatiques cherchent à savoir ce que font les élus et les dirigeants et à en rendre compte. Les acteurs politiques ont intérêt à communiquer sur certaines activités de leur emploi du temps. Dans la société de l'information, l'agenda du dirigeant devient alors un vecteur de communication publique et politique et donc de légitimation des fonctions de représentation ou de direction.

74Les sciences sociales s'interrogent très rapidement sur les ressorts de la « société de l'information » et les effets des médias sur les comportements des publics, spectateurs plus ou moins passifs et variablement sensibles aux messages diffusés par les outils de propagande et de publicité. Mais elles questionnent également à d'autres niveaux les transformations médiatiques des règles et des formes de la compétition politique (personnalisation et désacralisation du pouvoir, politique-spectacle, réduction du discours politique à la « petite phrase », peopolisation…), de l'action publique (démocratie de l'opinion, construction des problèmes publics, théorie de l'agenda gouvernemental…) et des métiers ou du travail politique (dépendance accrue des acteurs politiques aux communicants professionnels et à leurs outils – *coatching*, *relooking*, *media training* – et aux commentateurs – sondeurs, journalistes, localiers et politologues).

Depuis le début des années 2000, l'essor du Web et des blogs personnels est susceptible d'en faire évoluer les usages médiatiques.

### a) L'emploi du temps politique communiqué aux médias

La planification de l'emploi du temps participe du travail de gouvernement et de présentation de soi, par l'organisation de la disponibilité, de l'assiduité et de la ponctualité. Sa rigueur ou son degré de rationalisation et de procéduralisation peuvent être saisis comme des indicateurs du rapport de l'acteur politique à l'impératif de « présence au territoire » et de proximité à ses différents interlocuteurs. La tenue de l'agenda est à l'image du profil politique de l'élu, de la structure de ses ressources et des effets des contraintes configurationnelles ou conjoncturelles qui peuvent peser sur lui. Le « bon gouvernement de l'agenda » est un signe de professionnalité, parce que, de l'attention portée à sa programmation et à son suivi, peuvent dépendre non seulement « l'efficacité objective du travail politique », mais aussi et peut-être surtout, la qualité subjective de l'image que la personnalité publique donne d'elle-même dans l'ensemble de ses interactions.

Le dispositif de gestion devient de fait facilement un outil de communication. En politique, il ne suffit pas de faire, encore faut-il le faire-savoir. « L'efficacité du travail politique » passe par sa publicité. Dans le cas de la vice-présidente de région, l'agenda est un instrument de communication politique à destination de ce qui est construit et labellisé, par les acteurs de l'institution régionale, comme le « territoire » de l'élue. Tous les vendredis soirs ou au plus tard les lundis matins, la collaboratrice de l'élue à l'antenne régionale extrait une sélection du prévisionnel hebdomadaire à partir de son logiciel *Outlook* de gestion d'agenda et l'envoie par mail à la presse et aux médias locaux, afin d'annoncer « les temps forts » de l'emploi du temps à venir de l'élue et en préparer ainsi la couverture médiatique. Le courrier électronique est standardisé comme en témoigne par exemple celui expédié le lundi 14 février 2011 à 9 heures 18. Il est adressé à vingt-deux destinataires dont l'Agence France Presse (AFP), à plusieurs interlocuteurs dans trois journaux papier et un journal électronique à diffusion départementale ainsi que dans quatre journaux papier à diffusion régionale, aux antennes locales de Radio France et d'Europe 2, à une autre radio locale d'origine universitaire et enfin à deux journalistes indépendants. Routinier, le message sibyllin de ce mail hebdomadaire évoque le « calendrier des manifestations auxquelles participera l'élue cette semaine ». Il précède un tableau indiquant trois événements seulement. Le premier concerne la commission

Aménagement qui doit se tenir le mercredi 16 février à 14 heures à Paris, dans le cadre du congrès annuel de l'Association des régions de France (ARF). Le deuxième fait référence à la participation de l'élue à une réunion de campagne du candidat de la gauche unie aux élections cantonales, le jeudi 17 février à 18 heures. Le troisième événement notable est la réunion de l'assemblée plénière et de la commission permanente du conseil régional qui est prévue de longue date, le vendredi 18 février à partir de 9 heures 30.

Ce résumé n'a évidemment pas grand-chose à voir avec l'emploi du temps tel qu'il est enregistré dans l'agenda de l'élue, et encore moins sans doute avec le « réalisé » dont nous n'avons pas connaissance. Le prévisionnel prévoit en effet une semaine relativement chargée de trente-et-un événements planifiés pour 61 heures théoriques de travail et de déplacements, répartis sur six jours. Mais le communiqué ne dit rien de la journée du lundi consacrée, à la Région, à la gestion d'un dossier au sein de la délégation et une commission Aménagement des territoires ainsi qu'à une visite de lycée en circonscription. Logiquement, il reste de même discret sur la journée de travail universitaire du mardi dans sa ville circonscription, l'élue n'ayant pas participé à la commission Emploi pourtant planifiée. Le planning des rendez-vous du jeudi après-midi est également effacé, alors que la plénière et la commission permanente résument la très dense journée de réunions du vendredi à la Région. Le travail du territoire prévu le samedi ne fait pas non plus partie des éléments à communiquer aux médias.

**Détail de l'emploi du temps de la semaine du 14 au 20 février 2011 (61 heures 00)**

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lundi 14 | 08:30 | 09:45 | Chauffeur – X | Déplacement | Domicile - Région | 01:15 |
| | 11:00 | 12:30 | Point sur le SOURSE | Réunion | Salle X | 01:30 |
| | 12:30 | 14:00 | Déj [Elue], [Collab A] et [Secrétaire C] | Repas de travail | | 01:30 |
| | 14:30 | 16:30 | Commission Aménagement des Territoires | Réunion | Région | 02:00 |
| | 15:00 | 16:30 | Exécutif | Réunion | Salle X | 01:30 |
| | 16:30 | 17:30 | Chauffeur | Déplacement | Région - Lycée X | 01:00 |
| | 17:30 | 19:30 | Visite ateliers coiffure et esthétique lycée X | Visite | Ville Circo | 02:00 |
| | 18:30 | 18:45 | Chauffeur | Déplacement | Lycée X - Domicile | 00:15 |

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mardi 15 | 08:00 | 12:00 | Faculté (Ville Circo) | MCF | | 04:00 |
| | 12:30 | 14:00 | Déjeuner X | Repas de travail | A définir | 01:30 |
| | 14:30 | 16:30 | Commission Emploi | Réunion | Région | 02:00 |
| | 16:00 | 18:45 | Déplacement Paris ARF | Déplacement | Gare TGV | 02:45 |

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mercredi 16 | 08:00 | 18:00 | Faculté (Ville Circo) | MCF | | 10:00 |
| | 14:00 | 17:00 | Commission aménagement ARF à Paris | Réunion | | 03:00 |
| | 18:30 | 21:15 | Retour train Paris | Déplacement | Gare TGV | 02:45 |

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Jeudi 17 | 12:30 | 14:00 | Déjeuner X | Repas de travail | Ville Circo | 01:30 |
| | 14:30 | 14:45 | Rendez-vous avec X, association X | Rendez-vous | Antenne Ville Circo | 00:15 |
| | 15:15 | 15:30 | Rendez-vous avec X - Féd. X des Anciens Combattants et Victimes de guerre | Rendez-vous | Antenne Ville Circo | 00:15 |
| | 16:15 | 17:00 | Rendez-vous avec X | Rendez-vous | Antenne Ville Circo | 00:45 |
| | 17:00 | 17:45 | Rendez-vous avec X, association X | Rendez-vous | Antenne Ville Circo | 00:45 |
| | 18:00 | 19:30 | Réunion de campagne X | Réunion | Salle des fêtes de X | 01:30 |
| | 19:30 | 20:30 | Anniversaire M. X | Cérémonie | Bowling X | 01:00 |

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vendredi 18 | 08:00 | 09:30 | Chauffeur en covoiturage avec X - X | Déplacement | Domicile - Région | 01:30 |
| | 09:00 | 09:30 | Réunion du Groupe | Réunion | Salle X | 00:30 |
| | 09:30 | 10:00 | Réunion des groupes de la Majorité | Réunion | Salle X | 00:30 |
| | 10:00 | 21:00 | Assemblée plénière et Commission permanente | Réunion | Salle X | 11:00 |
| | 12:30 | 13:30 | Déjeuner avec X | Repas de travail | Région | 01:00 |
| | 21:00 | 22:30 | Chauffeur | Déplacement | Région - Ville Circo | 01:30 |

| Jour | Deb | Fin | Objet | Type | Lieu | Durée |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Samedi 19 | 15:00 | 16:00 | Rendez-vous avec Mme X | Rendez-vous | La poste | 01:00 |
| | 20:30 | 21:30 | Gala des Petits As de Gymnastique | Cérémonie | COSEC X - Ville Circo | 01:00 |

L'agenda communiqué est une représentation politique du travail politique et donc une image très déformée, simplifiée, sélective et valorisée de l'emploi du temps réel. Cet acte de communication en direction des médias locaux vise indirectement le grand public. Il est une invite à la presse à considérer et à relayer le travail politique de la vice-présidente, déployé en l'occurrence ici dans trois dimensions complémentaires : 1) l'engagement militant d'une élue régionale en responsabilité au sein de l'association de défense de l'échelon politico-administratif qu'elle occupe, à savoir la Région au sein de l'ARF ; 2) le travail politique du territoire à l'occasion d'une réunion de campagne pour les élections cantonales de mars 2011 ; 3) le travail à la fois délibératif et gouvernemental de cette élue membre du bureau la réunion de la commission permanente et de l'assemblée plénière de la Région. En publiant son agenda, l'élue rend explicitement des comptes. Elle donne à voir son travail et le sérieux de son activité de représentation. Elle justifie le mandat qu'elle tient des électeurs. Elle met en scène à la fois

l'intensité de son activité au service de la collectivité, l'action publique qu'elle pilote comme vice-présidente et surtout le lien qu'elle entretient avec les électeurs de son territoire.

Le cas étudié atteste un usage assez classique de l'agenda comme support de communication politique à travers un filtre médiatique professionnel, liés aux médias de masse classiques : presse, radio et télévision. Il en existe de plus directs à destination des électeurs sur le réseau Internet. Une représentation de l'agenda est en effet parfois affichée sur les blogs personnels des élus.

### b) « L'agenda vitrine » mis en ligne : « communiquer en actes »

La vice-présidente dispose d'un blog depuis avril 2011. Mais elle n'y propose pas de rubrique « agenda » complète. Celle-ci nécessite une actualisation quotidienne et comporte vraisemblablement des risques. Pourtant à la fin de la période d'observation apparaît sur le bandeau droit du blog un espace intitulé « J'y serai... », qui indique un seul événement sélectionné de manière impressionniste dans l'agenda des prochains jours, où l'élue donne, d'une certaine façon, rendez-vous à ses web-lecteurs. Cette démarche participe du travail politique de publicisation de l'action politique mais aussi de l'organisation de l'accessibilité de l'élue de proximité. L'agenda publié appuie la communication en actes de l'acteur politique en représentation (Briquet, 1994).

Comme le montre Alix Galibert, certains députés choisissent également de rendre public leur agenda pour mettre en valeurs implication et registres de légitimation (Galibert, 2013). L'agenda s'inscrit alors dans un ensemble d'éléments communicationnels « en ligne » préformatés sur les plate-formes de blogging et diversement utilisés sur les sites personnels des députés. On observe deux formes d'agenda *on line* : « l'agenda-évènement » consiste à annoncer en temps réel un événement à venir et à y inviter les électeurs-internautes. Un deuxième cas, nettement plus minoritaire sur les blogs des députés, consiste à mettre en ligne et à archiver jour après jour l'activité de l'élu de manière beaucoup plus systématique. L'agenda remplit ici une fonction de « mémoire » de l'activité. Une grande variété d'événements est alors consultable par l'internaute (travail dans l'hémicycle et en commission, activités en circonscription, rendez-vous institutionnels ou médiatiques…). Si « une partie de la journée du député peut donc ainsi être retracée », ces matériaux semblent surtout « précieux pour analyser les représentations des élus sur leur propre mandat. En effet, à travers l'agenda mis en ligne se dessine ce que les élus estiment être la représentation légitime. L'étude de ces agendas permet de déterminer les

différents répertoires de communication utilisés par les élus pour construire une image de « bon » représentant. Quelles activités sont restituées à l'heure d'objectiver et d'expliciter aux yeux des électeurs l'ensemble des savoir-faire et des pratiques sociales qui fondent le métier politique ? » (Galibert, 2013, p. 2).

L'étude de cas concerne les deux seuls « agendas-mémoires » repérés par l'auteure parmi 63 blogs de députés français étudiés dans trois régions différentes sous la XIIIème législature ; deux dispositifs proposés par deux députés socialistes aux profils d'« entrants », vraisemblablement prédisposés à un rapport singulier à la transparence : la première est une femme, ancienne adjointe de la ville de Paris, élue à l'Assemblée nationale pour la première fois en 2007, l'autre est un homme adjoint d'une ville de plus de 100 000 habitants de province, démissionnaire au moment de sa première élection comme député en 2007 également (il reste conseiller municipal). L'étude ne porte pas sur les emplois du temps, mais sur l'image incontestablement déformée que les élus en donnent dans le cadre d'une stratégie de communication publique. Elle ne comptabilise pas les volumes horaires affichés, mais le nombre des « entrées » enregistrées sur l'outil chronologique de mise en scène de l'activité.

**Deux agendas de députés *on line* sous la XIIIe législature (2007-2012)**

Le premier agenda bénéficie d'une rubrique spécifique dans le menu de navigation, entre les items « média » et « bio ». Il court sur une semaine. Les activités sont détaillées jour après jour, avec relativement peu de détails sur les créneaux horaires et les activités. Il est fréquent que la journée de l'élu soit découpée en deux : « matin » / « après-midi ». Les activités communiquées ne couvrent pas tous les créneaux horaires de la journée : il y a de toute évidence un travail de sélection. L'agenda de la semaine est en général mis en ligne en début de semaine, annonçant les événements à venir. Le corpus disponible analysé débute du 15 février 2010 et s'achève le 11 mars 2012, ce qui représente plus de 1 400 entrées.

Le second agenda bénéficie également d'une rubrique spécifique sur le blog du député, entre « votre député » et « compte-rendu de mandat ». La liste des activités journalières de l'élu est accompagnée d'une phrase d'introduction explicite : « Entre ma ville de XXX et l'Assemblée Nationale, j'ai décidé de vous donner accès aux rendez-vous quotidiens de mon activité parlementaire ». Certaines activités sont communiquées à l'avance. La finalité de l'agenda est à la fois d'annoncer un événement pour mobiliser le citoyen-internaute, mais également d'objectiver aux yeux des électeurs les activités du député. Les différentes entrées de l'agenda se succèdent, heure par heure, sans regroupement spécifique. L'agenda 2 couvre pratiquement toute la législature du 8 octobre 2007 au 25 février 2012, pour un total de 1 500 entrées.

L'analyse de contenu des entrées de ces deux agendas révèle un travail de mise en scène de la dualité du mandat de député entre le local et le national, qui se traduit dans l'organisation du

temps de travail et des déplacements entre la circonscription et le Palais Bourbon. L'agenda de l'élu « provincial » affiche sans surprise une plus large activité en circonscription. L'étude de l'activité parlementaire passe ensuite par un codage en six catégories : 1) les réunions de groupe ; 2) les questions d'actualité au gouvernement et les questions orales sans débat ; 3) les séances publiques ; le travail en commission ; 4) les visites de l'assemblée organisées par le député ; 5) le travail en groupe d'étude/de travail ; et 6) « autres »[75]. Les deux agendas reproduisent inévitablement les rythmes hebdomadaires d'une activité parlementaire normée et standardisée. Mais les élus cherchent surtout à rendre visible aux profanes le travail méconnu et peu médiatisé en dehors de l'hémicycle. Il s'agit de rendre des comptes en objectivant la « face cachée du travail parlementaire » de manière à répondre à la critique récurrente de l'absentéisme en séance plénière. « Les députés ne se contentent pas d'indiquer le type d'activité à l'Assemblée, ils spécifient également le texte examiné, la personne auditionnée, voire leur intervention dans l'hémicycle ou en commission sur un texte. L'agenda possède donc trois qualités communicationnelles : il donne une visibilité à des activités souvent méconnues et variées (vote, interpellations du gouvernement, mais aussi auditions, rédaction de rapports...), il met en valeur l'implication personnelle du député et il illustre concrètement la technicité du travail parlementaire » (Galibert, 2013, p. 6).

L'agenda publié sert par ailleurs à rendre compte de la variété des activités légitimes et valorisantes en circonscription. L'agenda n°2 est ici plus précis que celui de l'élue parisienne. L'auteure propose une typologie comparée sommaire des entrées relatives à ce travail en circonscription et identifie deux finalités communicatives : 1) annoncer la présence de l'élu à un événement public et y inviter les web-lecteurs ; 2) restituer et attester la présence de l'élu lors d'événements publics passés ou dans le cadre d'activités non publiques sur le territoire. L'agenda « est à la fois un instrument de synthèse des interventions sectorielles de l'élu et un instrument de témoignage sur un temps long de son implication sur le territoire de sa circonscription » (Galibert, 2013, p. 9). La mise en ligne de l'agenda du député permet au final de mobiliser avec souplesse trois registres ou répertoires classiques de légitimation politique : la compétence et l'expertise, la proximité et l'identification partisane. Le volume des entrées de l'agenda en ligne autorise une objectivation des intentions de mise en scène personnelle.

75Ces entrées correspondent majoritairement à des déjeuners de travail, conférences de presse ou lorsque le député ne spécifie pas son activité à l'Assemblée, se contentant de remplir l'entrée de son agenda par « Assemblée Nationale ».

**Typologie des activités en circonscription des deux agendas *on line* (A. Galibert)**

| **Catégories**<br>Part des entrées relatives à la circonscription | **Agenda 1**<br>25% | **Agenda 2**<br>40% |
|---|---|---|
| Inaugurations / Cérémonies officielles / Vœux | 11% | 15% |
| Manifestations culturelles ou sportives | 4% | 14% |
| Présidence d'organismes publics | | 11% |
| Contacts associations / Événements associatifs | 2% | 10% |
| Activités partisanes | 3% | 9% |
| Compte-rendu de mandat/permanence | 53% | 8% |
| Conseil municipal | | 8% |
| Médias | | 6% |
| Réunions politique locale / Débats / Conférences / Colloques | 4% | 6% |
| Syndicats / Entreprises | | 5% |
| Conseil de quartier / Collectif d'habitants | 4% | 1% |
| Marchés | 7% | |
| Écoles / Personnels enseignants | 3% | |
| Visites aux commerçants | 3% | |
| Événement à caractère religieux | 2% | |
| Autres | 4% | 7% |
| **Total** | **100%** | **100%** |

Les deux agendas dessinent d'abord l'image du rôle légitime de parlementaire : celui du « député-législateur », spécialisé dans un domaine de compétence, « cheville-ouvrière du travail parlementaire » (Costa et Kerrouche, 2007, p. 188) participant aux aspects les plus techniques du travail parlementaire (rédaction de rapport, examen du projet de loi de finances sur son domaine de compétence…). « Ce registre de la compétence, et plus largement de l'action politique, est le premier registre de communication que dévoile l'agenda. C'est un registre qui vise plutôt à différentier l'élu du reste des électeurs, il renvoie à la dimension décisionnelle du mandat représentatif » (Galibert, 2013, p. 10). Au niveau local, les agendas attestent une coprésence physique de l'élu avec ses citoyens électeurs. Ils mettent en avant l'articulation classique des différentes formes de proximité : d'abord la proximité « protocolaire », officielle ou cérémonielle, la plus fréquente, puis la proximité « informelle » ou « réactive » sur les marchés, dans les commerces ou les écoles, ensuite la proximité « néo-clientéliste » ou « d'interpellation »,

et enfin la proximité « participative », la moins rentable politiquement, attestée par la présence de l'élu dans les dispositifs citoyens (Lefebvre, 2005b). Autant de formes d'interactions sur les territoires qui constituent différentes « partitions » d'un même répertoire, systématiquement restituées et attestées dans le détail des engagements personnels mis en scène dans les agendas, à l'exception logique des réponses trop évidentes aux sollicitations néo-clientélistes. A ces deux logiques générales et alternatives de « distinction » par l'expertise et d'identification par la proximité, l'agenda ajoute enfin la légitimité partisane. Minoritaires, les activités partisanes des deux députés socialistes mises en scène relèvent du travail de campagne, des engagements comme secrétaire national, des rendez-vous « à Solférino », à la fédération ou avec diverses personnalités locales ou nationales. L'agenda accrédite ici l'inscription de l'élu dans un « réseau » politique légitime. Mais comparativement à leurs responsabilités de secrétaires nationaux et fédéraux et à l'importance du parti pour leurs investitures, le nombre d'entrées partisanes dans les agendas mis en ligne est faible, attestant peut-être, une fois l'élection passée, de la nécessité en cours de mandat de dissimuler les facteurs de clivage au moment d'exercer une fonction « plus universelle » de représentation de l'ensemble des administrés.

*

L'agenda apparaît en définitive comme un outil de communication particulièrement souple, permettant de combiner et de doser des registres de légitimation différents, des rôles contradictoires, entre logiques d'identification et de distinction, entre postures d'incarnation d'un territoire rassemblé et actions sectorielles plus ciblées, entre représentation de la nation et fidélité partisane. L'agenda médiatisé peut ainsi être conçu comme un dispositif de gestion des contradictions de registres de légitimation dans l'univers politique. Au delà des discours, il atteste par des actes, des faits, une présence, une intervention, un vote, une réunion, un rendez-vous, une visite etc., de la « vérité » de tel ou tel engagement politique de l'élu. S'il est toujours sélectif ou enjolivé, il ne devrait en principe pas pouvoir être mensonger. Cette mise en scène de soi et de son propre travail politique quotidien ne passe pas nécessairement ou seulement par la publication d'un agenda personnel, synthétisant les registres de légitimité. On le retrouve également dans certains usages des outils sociaux numériques aujourd'hui.

## 6.2. Les réseaux sociaux numériques comme dispositifs agendaires de mise en scène de l'emploi du temps politique

L'agenda n'est qu'une représentation synthétique et fonctionnelle de l'emploi du temps de l'acteur politique. Avec les médias, le dirigeant ou l'élu et ses collaborateurs disposent d'autres instruments pour donner à voir et représenter son activité quotidienne et les sources de la légitimité. La chronique politique d'un journal local et les photographies qui l'accompagnent sont une forme de reconstruction linéaire, lacunaire et éparpillée (incontrôlée et possiblement critique aussi) de la manière dont une ou plusieurs personnalités politiques occupent leur temps et le font savoir (Bohec, 1994 ; Hélias, 1994). Le journal édité par une équipe municipale en est une autre, plus scénarisée, résumée et orientée le plus souvent vers la promotion de la personne du maire (Le Bart, 2000). Les outils de communication en ligne autorisent un suivi sans doute plus direct et précis encore de l'activité de mise en scène du travail politique individuel et quotidien et accentuent sans doute l'individualisation du champ politique (Le Bart, 2013).

### a) La communication en ligne des temps politiques ordinaires

Le développement de l'Internet public et du Web au début des années 1990 vient recomposer les logiques et le sens de l'information et de la communication, mais aussi l'analyse de leurs effets et l'interprétation de leur signification. Conçu initialement pour faciliter les échanges interindividuels et non pour adresser des messages à une masse de récepteurs, *Internet* marque l'avènement d'un média d'une nouvelle nature, à bien des égards incomparable aux médias traditionnels du XXème siècle (Cardon, 2010, p. 9). S'y confondent désormais la sphère de la conversation interpersonnelle ordinaire des interactions privées et l'espace professionnalisé de l'information publique, celles des industries culturelles et de la politique. Comme dans l'esprit

de ses fondateurs, l'Internet ouvre l'espace public aux individus et ce faisant, il recompose les formes-mêmes de la démocratie moderne (présupposé égalitaire, coopération, auto-organisation, participation, consensus...). Au fil des échanges profanes, « la société démocratique sortirait de l'orbite de la politique représentative » (Cardon, 2010, p. 99). Dans cette « démocratie électronique », les publics citoyens s'émanciperaient du paternalisme infantilisant des professionnels et des experts. Et cet espace public ouvert, décentralisé et renouvelé (Coleman et Blumler, 2009) fait alors l'objet de tentatives plus ou moins efficaces de reconquête de la part des institutions classiques : médias de masse, industries culturelles, entreprises et partis politiques. Initialement conçu comme un projet d'émancipation politique, *Internet* est donc désormais réinvesti par l'ensemble des acteurs centraux et institutionnels de la vie politique des démocraties représentatives.

La nature conversationnelle des formes politiques du Web limite *a priori* l'investissement partisan institutionnel (Blondeau-Coulet et Allard, 2007). De fait l'Internet politique est longtemps resté un Internet militant (Granjon, 2001), reposant principalement sur les sites des groupes activistes périphériques, les blogs et pages *Facebook* des personnalités politiques, les sites de campagne des candidats où sont valorisés l'individualisation de l'expression et l'échange conversationnel. Cette soit-disant « web-incompatibilité » des partis politiques, trop souvent réduits au centralisme et à l'immobilisme sclérosé, est néanmoins aujourd'hui contestée par les faits et dans les travaux de science politique (Gibson et Ward, 2009 ; Greffet, 2012). Tous les partis sont aujourd'hui visibles et actifs en ligne. Les net-campagnes se systématisent dès 2002 en France et la « cyberisation » des organisations partisanes semble s'accélérer à chaque nouveau scrutin. La plupart des travaux disponibles se focalisent néanmoins sur la manière dont l'Internet affecte les acteurs de la compétition électorale et concentrent donc l'attention sur les périodes de campagne et les acteurs collectifs qui les animent, au détriment des temps politiques ordinaires. De fait, moins nombreuses sont les enquêtes consacrées à l'usage du Web par les élus durant leur mandat et la manière dont les formes renouvelées de communication en ligne affectent le travail politique de représentation « hors campagne » et l'action publique (Marques, Aquino et Miola, 2014 ; Norton, 2007)[76]. En France, de telles recherches restent rares (Chibois, 2014 ; Nicot, 2012), alors que les pratiques des élus et de leurs entourages contribuent à la restructuration « par

76 Il est certes artificiel de distinguer le « temps de campagne » et le « temps du gouvernement » dans le continuum indifférencié du travail politique indistinctement « électoraliste » et « administratif » (Marrel et Payre, 2006). Il s'agit ici de cibler par convention les périodes d'activité politiques les moins affectées par l'inévitable anticipation des échéances électorales, que ce soit pour le renouvellement du mandat en cours, ou bien dans la perspective de la conquête d'un autre trophée politique cumulable ou conduisant à une « reconversion ».

le bas » des règles du jeu politique.

Or la communication politique en ligne dépasse largement le cadre et le moment d'intensité particulier auquel correspond la campagne électorale. Une fois élus, le député ou le maire maintiennent désormais le plus souvent une importante activité de communication numérique en ligne sur leur activité de représentation, via les sites institutionnels de leurs collectivités, leurs blogs, leurs pages *Facebook* et leurs comptes *Twitter*. Les travaux portant sur les années 2000 ont tendance à montrer qu'à l'Assemblée nationale « les sites ou blogs des députés n'ont qu'un rôle limité dans les stratégies électorales, que ce soit comme un instrument de communication partisane ou comme un outil de propagande et de mobilisation » (Nicot, 2012, p. 105) et que localement « internet n'est guère une voie de communication privilégiée par les acteurs partisans, bien que d'usage croissant » (Bué, 2011, p. 229). On émet néanmoins l'hypothèse selon laquelle cette activité de valorisation et de légitimation par la mise en récit et la mise en scène de l'action politique, occupe une place croissante dans les collectifs de travail politique, voire dans l'emploi du temps de l'élu lui-même lorsque celui-ci investit personnellement et réellement l'échange conversationnel. L'e-marketing politique devient un champ consistant, avec ses professionnels, ses formations payantes, la rationalisation de ses outils et de leurs usages, les recommandations sur l'usage par « l'élu 2.0 » des notices wikipedia, des sites internet, de *Facebook*, du microblogging *Twitter*, de *Foursquare* et de *Google+*, de *Flickr*, *Dailymotion* ou *Youtube* et des diverses applications pour mobiles[77]. Cette activité participe de la gestion de l'e-réputation de l'acteur politique, même si ce *storytelling* du quotidien de l'élu local ne fait pas explicitement partie des recommandations des consultants du web (Frochot et Molinaro, 2010).

**Recommandations pour gérer l'e-réputation d'un élu local en 2010**

Dans *E-réputation : suivre, soigner et défendre l'image de l'élu local sur le Net*, une publication de 2010 de la société *Territoriale éditions* basée à Voiron (Isère) Didier Frochot et Fabrice Molinaro, autoproclamés « consultants web », définissent ainsi l'e-réputation politique :

« On peut définir l'e-réputation, encore appelée web-réputation, cyber-réputation ou simplement réputation numérique, comme l'image qui se dégage de l'ensemble des propos, opinions, photos, dessins... qui, sur un réseau numérique (d'où le « e » de *electronic* en anglais) tel qu'Internet, constitue la réputation de la personne. Les anglophones, amateurs d'expressions consonantes, parlent volontiers

77 Voir par exemple : http://www.ideose.com/pierre-guillou-web-politique-propositions-devenir-depute-20/#propositions_facebook et aussi : http://www.elus20.fr/services/formations/reseaux-sociaux-elus-twitter-facebook-usages-strategies-politique.

de « buzz » pour décrire la rumeur qui court sur le Net. La chose n'est donc pas nouvelle, c'est la réputation, l'image, l'opinion qu'un certain public se fait d'une personne ou d'une institution. Elle est si peu nouvelle que Frédéric Cavazza, un des spécialistes de ces questions, prétend qu'il n'y a pas d'e-réputation, mais juste une réputation, qui s'étend sur tous supports. Si cette approche englobante n'est pas fausse, elle ne prend pas en compte la spécificité du « e », c'est-à-dire concrètement de la spécificité d'Internet et plus particulièrement du web 2.0 : les propos, positifs ou négatifs, s'y propagent en quelques heures, voire en quelques minutes, et y séjournent ensuite de manière permanente, alors que les autres médias sont plus volatils, relativement au public touché : la presse papier passe en archives, les émissions de radio ou de télévision sont le plus souvent oubliées. […]

L'e-réputation peut être un excellent vecteur d'estime et de renommée pour un candidat, un élu ou une collectivité locale. On a dit, à l'issue de la campagne ayant porté Barack Obama au pouvoir, qu'il était le premier président web 2.0 de l'histoire : c'était dire en raccourci qu'une bonne part de son succès s'est construite à partir d'une mobilisation de ses partisans sur le web. […]

Mais l'e-réputation peut aussi s'avérer puissamment néfaste. Une rumeur négative, naguère confinée à un petit nombre, dans des milieux « généralement bien informés », peut se diffuser aujourd'hui sur le web à une vitesse vertigineuse grâce aux relais d'opinion que sont les blogs et, pire encore, les flux RSS que ceux-ci proposent, et aujourd'hui grâce au réseau *Twitter*. […]

L'identité numérique est plus vaste que l'e-réputation. Une identité est une relation de similitude plus ou moins parfaite entre deux objets considérés. L'identité numérique constitue l'adéquation entre une personne, physique (élu, candidat...) ou morale (collectivité), et l'image qui est donnée de celle-ci sur le Net. Une identité numérique peut se subir, mais il est préférable de la maîtriser, de la construire, la soigner, et la redresser s'il y a lieu. […] La réputation n'est pas que numérique : elle constitue tout ce qui se dit d'une personne physique ou morale par tous les canaux d'information possibles : grande presse, audiovisuel, presse locale, presse institutionnelle, sites web en tout genre, bouche-à-oreille... Cette question plus large de réputation préoccupe depuis longtemps les entreprises privées [...]. » (Frochot et Molinaro, 2010, p. 9-10)

Ils listent ensuite les neuf vecteurs d'e-réputation sur le web :
- Les sites institutionnels
- Les sites des grands médias
- Les forums et listes de discussion
- Les blogs
- Les Wikis
- Les réseaux sociaux
- Les outils de microblogging
- Les plates-formes de vidéos ou de photos
- Les agrégateurs d'actualités

Puis ils listent les onze outils du web au service de l'e-réputation :
- Les moteurs de recherche et métaoutils généralistes
- Les moteurs de recherche d'actualité
- Les moteurs de recherche de blogs
- Les moteurs de recherche de personnes
- Les moteurs de microblogging
- Les outils d'alerte généralistes et spécifiques
- Les métaoutils sociaux
- Les agrégateurs sociaux
- Les outils de veille et de recherche de forums
- Les outils de suivi de commentaires
- Les flux RSS

Les enjeux de l'e-réputation pour une collectivité locale et pour un élu sont décomposés en trois catégories : identifier les risques potentiels sur les sujets sensibles ; distinguer risques juridiques,

médiatiques pour la collectivité et politiques pour l'élu (réélection) ; mesurer les retombées économiques pour la collectivité des affaires et des rumeurs et d'une communication incitative à destination des entreprises. Les auteurs poursuivent par des recommandations en termes de suivi, de « soin » et de défense ou de protection de la réputation en ligne.

Ce sont les mondes sociaux de cette communication en ligne quotidienne sur l'action ordinaire de l'élu qu'il s'agit ici de saisir par ses acteurs, dans ses modes de production, ses outillages, ses usages stratégiques rationalisés ou inattendus et détournés et, ainsi, ses significations socio-politiques.

L'observation et l'analyse du Web, compris ici comme un dispositif socio-technique, posent de nombreuses questions épistémologiques et méthodologiques en sciences sociales et humaines, auxquels quelques chercheurs commencent à apporter des réponses avec le souci « d'articuler la dimension technique à ses manifestations, configurations et appropriations sociales, considérant que la technique façonne le corps social tout autant qu'elle est façonnée par ce dernier » (Barats, 2013, p. 7). Outre la complexité de cette dimension socio-technique du Web (Monnoyer-Smith, 2013), les questions éthiques que pause son exploitation (Latzko-Toth et Proulx, 2013), ou encore les enjeux mémoriels et archivistiques d'un dispositif potentiellement hypermnésique (Ertzcheid, Gallezot et Simonnot, 2013), l'analyse du Web soulève notamment le problème du « genre de discours » qu'il produit (Maingueneau, 2013). Existe-t-il des pratiques verbales, des énoncés et des genres propres au Web ? Le Web doit-il être observé simplement comme un nouvel espace de présentation et de mise en circulation de genres de textes traditionnels (conversations, journaux d'information, dictionnaires, cours, romans…) ou bien comme un espace de transformation des conditions même de la communication, une nouvelle scénographie du discours ? Dominique Maingueneau parle de « cybergenre » pour identifier cet espace de renouvellement que constituerait le Web et elle identifie plusieurs « hypergenres » propres aux différents types de sites disponibles en ligne : les sites marchands, les sites d'informations, les sites sociaux, les blogs (Maingueneau, 2013, p. 84). Le blog est le « cybergenre » le plus étudié. Il est même considéré comme un *bridging genre* qui traverse des catégories thématiques très diverses (blog personnel, institutionnel, commercial, politique, éducationnel…) (Kwasnik et al., 2005) et qui se caractérise par des contraintes formelles et une relation communicationnelle minimale : une entité qui possède un nom propre parle de lui/elle-même à quelqu'un qui visite son site, ce minimalisme expliquant la diversité des site labellisés « blog ». Les scénographies qui s'y développent ne se déclinent cependant pas à l'infini et

respectent des routines comme le montre la chercheuse finlandaise Lotta Lethi dans une étude de 80 blogs de professionnels de la politique français durant le mois de septembre 2007 (Lehti, 2011). Elle distingue cinq sous-genres ou types de scénographies propre à l'hypergenre du blog : « diary », « scrapbook », « notice-board », « essay » et « polemic », où on retrouve des modes d'écriture propres aux textes agendaires.

Ces productions et ces usages communicationnels des acteurs politiques sur leurs blogs et leurs pages *Facebook* publiques posent alors diverses questions notamment du point de vue des agendas et des emplois du temps, sur l'organisation de ce travail politique plus ou moins collectif de mise en ligne, sur les identités des webmasters de ces temps politiques ordinaires, sur le rapport de cette mise en récit à la réalité de l'emploi du temps du représentant ou du dirigeant, sur le niveau de connaissance et de maîtrise vraisemblablement très variable des outillages et des effets poursuivis et escomptés, plus ou moins effectivement mesurés ou réels, dans un univers dont les logiques ne sont pas encore toutes mises à jour. Les questions posées ici peuvent être rassemblées en quatre axes :

1. Quel est l'impact sur le travail politique hors campagne de l'usage des outils d'information numériques ? Qui diffuse quoi, quand, par quels outils et avec quels relais ? Les stratégies de communication des élus sont-elles affectées par les nouveaux vecteurs de diffusion de l'information ?[78] D'une manière plus générale, les entreprises politiques à la tête des exécutifs municipaux, intercommunaux, départementaux et régionaux maîtrisent-elles leur image numérique ? Observe-t-on la consolidation de connaissances valides et de savoirs constitués sur la communication politique numérique et leur utilisation dans les entourages politiques[79] ?
2. Que renvoient les blogs, les pages personnelles et autres sites ou réseaux sociaux numériques comme image du travail politique et de l'emploi du temps quotidiens des élus et des dirigeants ? Que restitue le Web plus globalement des événements de l'emploi du

78Sur *Le métier politique à l'épreuve de l'innovation numérique*, voir le projet de recherche d'Anaïs Théviot, qui s'intéresse aux acteurs de la communication politique digitale, à leur professionnalisations, à la diffusion et à la circulation transnationales des croyances, par le prisme d'une sociologie de l'expertise en communication politique numérique dans les partis politiques, moins focalisée sur les dispositifs que sur les acteurs, questionnant la « nouveauté » de ces « métiers du politique », articulant sociologie des professions, sociologie de la circulation des savoirs et des méthodes mixtes. Voir également (Théviot et Mabi, 2014).

79Sur cette question, voir notamment les communications de la ST26 : Comment Internet change (ou pas) les règles du jeu politique d'Anaïs Théviot et Bernard Fournier, lors du 6ème Congrès des Associations Francophones de Science Politique (CoSPoF 2015 ), Institut d'Etudes Politiques, Historiques et Internationales, Université de Lausanne, Suisse, 5 - 7 février 2015.

temps d'un député ou d'un maire de grande ville ?

3. Peut-on identifier des modèles de diffusion de l'information concernant les événements de l'activité d'un maire sur le Web, les acteurs qui y prennent part, la rapidité et la structure de la propagation d'une information traitée de manière positive ou négative ?

4. Enfin, les formes de la diffusion de l'information sur l'action politique et les *feedbacks* qu'en restitue le Web rétroagissent-ils sur la manière de communiquer sur l'agenda de l'élu, voire *in fine* sur la manière de « faire de la politique » et donc sur l'emploi du temps effectif de la personnalité politique ?

Une enquête exploratoire sur les *posts* de la page *Facebook* de la maire de Paris permet d'amorcer quelques réponses à ces nouvelles questions de recherche sur les usages latents de l'instrument de gestion du temps de travail politique.

### b) Objectiver des stratégies de mise en scène du quotidien politique sur *Facebook*

L'enquête exploratoire se limite ici à l'usage de la page *Facebook* d'une maire urbain de premier plan : Anne Hidalgo, femme politique socialiste de 56 ans, élue à la tête du conseil municipal de Paris, le 5 avril 2014[80]. L'élue dispose d'une page *Facebook* personnelle depuis décembre 2009. La stratégie digitale de sa campagne est confiée en 2013 à Clémence Pène, doctorante en science politique du Web, alors âgée de 28 ans et disposant d'une expertise sur les web-campagne états-uniennes (Pène, 2013)[81]. Elle est adhérente à la section numérique du Parti socialiste depuis 2007 et fait son apparition dans l'espace politico-médiatique au printemps 2014 (Carton, 2014). Comme chargée de communication engagée pour cinq ans à l'Hôtel de ville, elle gère les publications de messages sur la page *Facebook* publique de la maire Anne Hidalgo depuis l'élection du 5 avril. C'est elle qui met en place une stratégie plus ou moins délibérée et contrôlée d'optimisation de la visibilité numérique de l'élue, à partir des instruments de marketing mis à disposition par *Facebook*.

80 Inspecteur du travail en 1982, après un DEA de droit social, elle « entre en politique » dans le cabinet de Martine Aubry au ministère de l'Emploi et de la solidarité en 1997. Elle est élue conseillère du 15ème arrondissement de Paris en 2001 et immédiatement nommée Première adjointe à l'égalité homme-femme et au bureau des temps par le maire Bertrand Delanoë. Conseillère régionale d'Île-de-France en 2004, elle renouvelle son mandat municipal en 2008 et demeure première adjointe en se saisissant alors de la délégation à l'urbanisme et à l'architecture. Elle est réélue aux régionales de 2010 et mène la liste socialiste aux municipales de 2014, qu'elle remporte le 30 mars.

81 Elle est diplômée de l'école de journalisme de Tour et d'un master de science politique à l'Université Paris VIII, où elle prépare une thèse comparative sur les stratégies de campagne en ligne à Paris et New York.

La page permet à l'élue de communiquer, d'informer ses abonnés, de transmettre des messages, des réactions, des invitations, des remerciements etc., en format texte, photos ou vidéos. Le propriétaire d'une page *Facebook* dispose de nombreux indicateurs de performance des effets de sa communication parmi les internautes susceptibles de prendre connaissance, aimer, partager ou commenter chaque post. Structurées par le matériaux de base que constituent l'actualité politique nationale et locale et l'emploi du temps de l'élue, les stratégies de communication en ligne sur la page doivent également s'adapter au comportement des publics.

**La Page *Facebook* et ses tableaux de bord comme outils de marketing (2015)**

*The Facebook.com* est un réseau social créée en 2004 à Harvard et généralisé au grand public sous le nom de *Facebook* en septembre 2006. Sur *Facebook*, chaque compte peut disposer d'un profil personnel et de plusieurs *Pages publiques*. Le site Internet de *Facebook* met à disposition des internautes, dans la rubrique « Aide de l'application de bureau », un ensemble de recommandations sur la gestion des pages publiques, destinées prioritairement aux organisations commerciales. L'outil *Page* est de fait conçu et « vendu » par *Facebook*, comme un instrument de marketing :

« Les Pages permettent aux entreprises, aux organisations et aux marques de partager leur histoire, leur actualité et de communiquer avec les usagers. Comme pour les profils, vous pouvez personnaliser les Pages en publiant des actualités, en organisant des évènements, en ajoutant des applications, etc. Les personnes qui aiment votre Page et leurs amis peuvent recevoir des mises à jour dans le Fil d'actualité. »[82]

Les *Pages* diffèrent des *profils personnels* et des *groupes*. Elles offrent des outils spécifiques de suivi et de gestion de « l'engagement » des publics pour les entreprises, les marques et les organisations. La Page se gère comme un blog, mais fournit aux organisations une présence et une visibilité gratuite optimisée automatiquement à l'intérieur de la communauté par les algorithmes de *Facebook*.

Le menu *Gestion d'une Page* comporte 15 items et de nombreux sous-items. La rubrique *Publications de Page* explique en 24 points comment gérer ses *posts*, ses photos et vidéos, ses liens, « aimer », partager ou commenter d'autres informations, mais aussi comment gérer sa visibilité, modifier et programmer ses publications, créer des événements. Un onglet propose ensuite d'améliorer les pratiques de publication. *Facebook* explique ainsi que « chaque page attire une audience unique qui peut être plus ou moins réactive selon la fréquence des mises à jour » et invite les propriétaires à tester « différentes fréquences de publication » et à « analyser ce qui fonctionne le mieux en contrôlant les métriques d'interaction dans les *Statistiques* ». L'aide en ligne poursuit ainsi :

« Si vous constatez que l'interaction avec votre Page a diminué, essayez de varier la nature des publications et leur fréquence. Créez des publications des types de celles qui ont été efficaces par le passé et essayez de nouveaux types de publication[83]. »

*Facebook* explique encore que, « généralement, les publications de Page les plus accrocheuses

82 https://www.facebook.com/help/281592001947683/
83 https://www.facebook.com/help/405494409496261/

sont courtes, originales, utiles à l'utilisateur qui voit le contenu, et liées [aux] objectifs et [à l'] identité » du propriétaire. Suit une courte énumération des publications suscitant le plus de réactions : les photos et vidéos, « avec des images aux couleurs vibrantes illustrant les relations humaines » sont présentées comme « particulièrement efficaces », les offres commerciales, mais aussi les questions adressées au public rencontrent, d'après l'aide, un franc succès.

Les *Statistiques de page* disponibles pour les propriétaires sont conçues comme des tableaux de bord permettant de mesurer le nombre de *like* (J'aime), de *comment* (commentaires) ou de *share* (partage). *Facebook* y propose notamment un indicateur agrégé additionnant pour chaque publication, ou post, les *likes*, les *comments*, les *shares* et les clics *: l'engagement*. Le menu explicatif des « métriques des pages »[84] détaille d'ailleurs les indicateurs, leur localisation, les formats graphiques disponibles et les recommandations d'usage. Trois types de statistiques sont disponibles pour chaque publication : le nombre de personnes que votre publication a atteint ; le nombre de personnes ayant cliqué sur votre publication ; le nombre de personnes qui ont aimé, commenté ou partagé votre publication. Trois autres indicateurs permettent de mesurer « les performances globales de votre Page » :

- **Mentions *J'aime une Page*** : Le nombre total de cette mention correspond au nombre d'utilisateurs uniques qui aiment votre Page. Les nouvelles mentions *J'aime une Page* indiquent le nombre de nouvelles mentions J'aime reçues par votre Page au cours des 7 derniers jours par rapport à la période de 7 jours précédente.
- **Portée des publications** : La portée totale correspond au nombre de personnes uniques qui ont vu du contenu associé à votre Page, y compris les publicités, au cours des 7 derniers jours. La portée de la publication affiche le nombre de personnes uniques ayant vu vos publications de Page.
- **Implication** : Les personnes impliquées correspondent aux personnes uniques qui ont cliqué sur vos publications, les ont aimées, partagées ou commentées au cours des 7 derniers jours. Le nombre de mentions J'aime, de commentaires, de partages et de clics sur les publications est indiqué pour les 7 derniers jours.

*Facebook* propose ensuite diverses stratégies pour rendre la page « plus intéressante » : créer un événement, acheter une « mise en avant » (« boosting a post »), demander aux clients de laisser une évaluation, organiser un concours, établir un partenariat avec une autre société disposant d'une autre page… etc. L'aide s'achève sur une série de menus dédiés au secteur économique : *Facebook* pour l'entreprise, *Facebook* marketing…

Une autre rubrique détaille comment « atteindre plus de monde », en développant des stratégies d'information sur l'existence de la page, en invitant ses « amis » du compte personnel ou ses contacts mail à « aimer » et à partager la page, et surtout en conservant des « publications de qualité » et un fort niveau d'interaction avec le public, afin de maintenir sa page dans les fils d'actualité des publics, alors que les contenus de *Facebook* augmentent sans cesse et diminuent mécaniquement l'audience des pages plus anciennes (« baise de la portée organique[85] »). L'aide conclut alors en rappelant l'utilité des pages publiques *Facebook* :

> « Malgré une baisse de la portée organique, votre Page peut quand même vous aider à vous faire connaître, à établir des relations avec votre public et à disposer d'une présence en ligne gratuite automatiquement optimisée sur le web, les téléphones mobiles et les tablettes. »

Dans le menu « Limites et avertissements », *Facebook* précise enfin que « La vente de mentions J'aime en grande quantité constitue une infraction aux conditions d'utilisation de *Facebook*. En outre,

84 https://www.facebook.com/help/383440231709427/
85 https://www.facebook.com/help/492935104056753/

> les tiers qui vendent des mentions J'aime utilisent souvent des logiciels malveillants et des comptes piratés pour obtenir les connexions qu'ils proposent. Cette pratique enfreint également les conditions d'utilisation et les règlements de *Facebook*, qui prohibent l'incitation d'utilisateurs à « aimer » la Page *Facebook* d'un tiers. Dans la mesure où les connexions que vous avez achetées ont très probablement été générées à l'aide de ce type de pratiques, elles ont été supprimées[86]. »

L'observation des pratiques de « post » peut donner lieu à diverses études de sciences de l'information, politique et/ou informatique. La dimension technique du recueil des données implique *a minima* l'assistance d'un ingénieur d'étude ou de recherche. Elle peut de manière plus ambitieuse ouvrir sur une démarche pluridisciplinaire associant opportunément des chercheurs en informatique dans les domaines du langage, de la fouille d'informations et de l'optimisation. L'exploration du Web et des nouveaux outils sociaux numériques dans l'univers politique, de leurs usages, des compétences et des expertises professionnelles qu'ils exigent et développent dans les partis politiques et les entourages des dirigeants, constituent un terrain de recherche pluridisciplinaire sans doute inédit et l'occasion de constructions problématiques communes ou croisées. L'exploration a ainsi commencé à partir d'un projet partagé d'étude et de modélisation des pratiques de publication en ligne de l'équipe politique. Un certain nombre d'informations sur les pages publiques étant accessibles au chercheur, une analyse des pratiques de communication politique et de leurs ajustements peut être proposée et ces données peuvent être intégrées dans un outil de modélisation mathématique permettant de mesurer l'écart de ces pratiques à l'optimisation de la visibilité. Un tel modèle pourrait ensuite conduire à faire des préconisations sur les pratiques de post les plus efficaces. C'est en tout cas dans cette perspective que cette étude exploratoire a été conduite, de manière pluridisciplinaire, en collaboration avec Alexandre Reiffers, un chercheur en informatique de l'INRIA, spécialisé sur les processus de diffusion de l'information dans les réseaux sociaux numériques (Marrel et Reiffers, 2015).

L'observation empirique montre que l'élue et son équipe communiquent principalement sur les événements du quotidien de la représentante, ses rendez-vous, ses réunions, les rencontres et les manifestations auxquelles elle participe ou assiste : son emploi du temps en somme. Elles peuvent aussi prendre position sur des faits d'actualité ou des faits divers, rappeler les engagements du programme, communiquer sur l'audience ou la popularité de tel ou tel dispositif etc. D'un point de vue purement rationnel, il s'agit grossièrement de publier les bons messages, au bon format, sur les bons sujets, aux bons moments et au meilleur rythme pour obtenir le plus

86 https://www.facebook.com/help/131420600332690/

de consultations, d'appréciations et d'interactions possibles : « faire du buzz ». La connaissance des publics et de leur comportement restant encore largement obscure et évolutive, la stratégie de communication se fonde principalement sur l'ajustement empirique aux indicateurs de popularité fournis par l'outil (*engagement* comme sommes de clics, *likes*, *shares* et *comments*).

L'enquête limitée dans un premier temps au corpus homogène et cohérent des *posts* de la page *Facebook* de la maire de Paris s'apparente à une analyse de popularité des contenus des réseaux sociaux en ligne (Richier et al., 2014) où il s'agit de lier la popularité des messages de l'élue à leur visibilité en ligne. La « visibilité » est définie ici comme la chance pour un message d'être lu en fonction des caractéristiques physiques de sa présence à l'écran (Reiffers, Hayel et Altman, 2014). La « popularité » s'entend pour sa part comme la chance pour un message lu de susciter des réactions (j'aime, partage, commentaire...). L'étude mobilise ainsi des outils du traitement automatique du langage naturel (NLP : classification, reconnaissance d'entités nommées, détection d'événements) et de la théorie des files d'attente (*Queuing theory*).

Une première opération de terrain a permis de tester les premières phases du dispositif de recherche décomposé en neuf étapes[87] :

1. **Extraction** : L'extraction des messages ou « *posts* » sur la page publique *Facebook* d'Anne Hidalgo a été opéré le 1er décembre 2014, à partir de l'outil *Netvizz*, sur les huit premiers mois de son mandat municipal, du 1er avril au 30 novembre 2014, pour un volume total de 389 *posts*.
2. **Rythmes de publication** : Une première série de statistiques descriptives a été produite sur la répartition des *posts* à différentes échelles de temps sur la période (mois, semaine, journée).
3. **Catégorisation thématique** : La catégorisation des *posts* a été effectuée manuellement après lecture des contenus pour identifier le type de message et la thématique (objet) à laquelle ils renvoient (celle-ci pourrait permettre d'envisager ultérieurement un apprentissage supervisé).

87 Voir annexe 7.1.

**Catégorisation des 389 *posts* en 8 types de message**

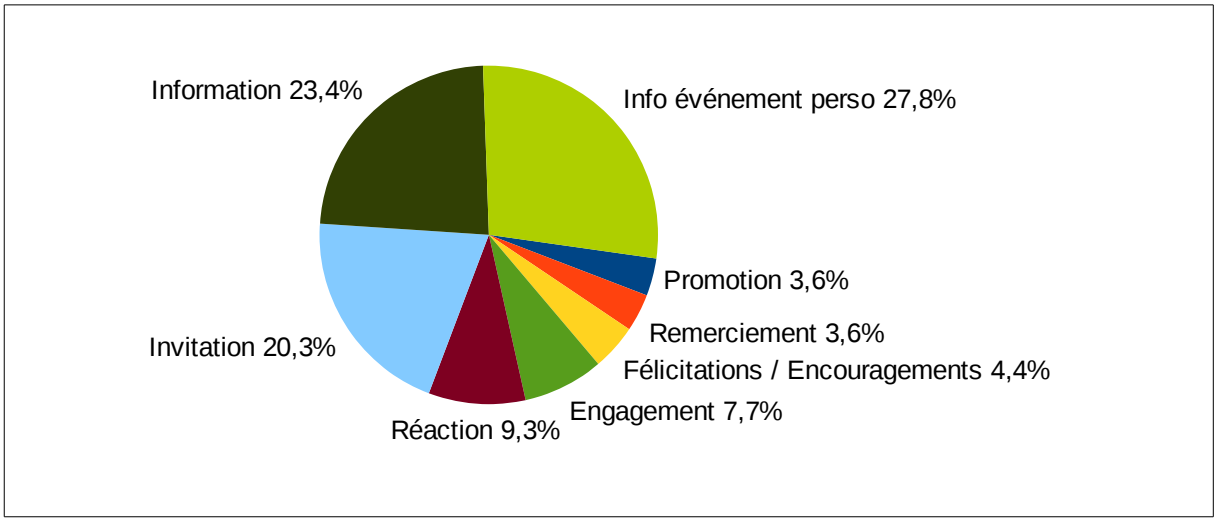


4. **Popularité et visibilité des *posts*** : Il s'agit ici d'analyser dans le temps (mois, semaine, journée, en valeurs et en moyennes) l'évolution de l'indicateur pondérant le poids des *likes*, des *shares* et des *comments* et synthétisé dans la donnée « *engagement* » produite par *Facebook* pour chaque post. Cette popularité est croisée avec la visibilité (soit la durée durant laquelle le post reste au sommet de la timeline avant d'être relégué par une nouvelle publication) et avec les types de posts et les types de thématiques.

5. **Modélisation** : L'hypothèse d'une recherche d'optimisation de *l'engagement* par l'équipe politique de l'élue est modélisée à partir de la question suivante : quand poster les messages, sur quelle durée et sur quels sujets ? La modélisation pose immédiatement la question de la mesure de l'efficacité de la stratégie, à laquelle nous répondons en utilisant la popularité moyenne courante pour chaque heure, durée et sujet. Concrètement, un graphe représente les données dans l'espace et le temps et l'objectif est de trouver le plus long chemin dans ce graphe. L'algorithme *Simplexe*[88] est utilisé ici pour définir la stratégie optimale. Dans un scénario simplifié « en ressources infinies » et nonobstant le fait en particulier que l'équipe ne poste que trois ou quatre fois par jour maximum, l'algorithme appliqué aux données moyennes observées dans les 389 post *Facebook* des 8 premiers mois de mandat d'Anne Hidalgo préconiserait de poster un nouveau message aux heures suivantes, afin d'obtenir une popularité moyenne totale maximum chaque jour : 5 - 6... 9 - 10 - 11 - 12... 14 - 15... 17 - 18... 21... 23 heures = 274,4 *comments*. D'après la recommandation, il faudrait poster à 5h, puis à 6h, attendre 9h, puis poster

88https://fr.wikipedia.org/wiki/Algorithme_du_simplexe

chaque heure jusqu'à 12h etc. L'intégration des types ou des thèmes des messages est possible mais donne des résultats peu réalistes. L'expérimentation empirique s'est arrêtée là. Elle devrait se poursuivre sur les étapes suivantes pour être davantage concluante

6. **Affinage réaliste** : le modèle doit être affiné pour davantage coller à la réalité du comportement observé, en réduisant à 3 le nombre de *posts* quotidien à programmer, en intégrant les préférences de l'émetteur dans le modèle (actualité inattendue, sujets imposés, heures impossibles), en intégrant le comportement des publics dans la *timeline* à condition d'accéder aux données « administrateur » du compte *Facebook* observé, plus riches que celles librement accessibles.
7. **Contrôle** : Le contrôle des résultats intermédiaires issus de l'analyse quantitative vise à présenter la modélisation de la stratégie aux webmasters concernés, à l'occasion d'entretiens, afin de confronter l'hypothèse de rationalisation à la réalité d'une pratique sans aucun doute encore très intuitive. Un second niveau de contrôle consisterait à tester le modèle sur une autre page publique *Facebook* plus active, comme par exemple celle du journal Le Monde.fr.
8. **Vie d'un événement posté** : Intéressant à la fois les collègues d'informatique et les acteurs observés, le détour par l'optimisation d'une stratégie de communication publique ne doit pas faire perdre de vue la question du rapport de l'emploi du temps de travail du représentant à sa politique de communication. Il s'agit ici d'y revenir en restreignant d'abord l'analyse aux seuls *posts* relatant un événement ou une action effective de l'emploi du temps de l'élue, puis en élargissant l'étude de la popularité de ces événements publiés sur *Facebook* à d'autres espaces de communication en ligne (*Twitter* et le reste du Web via Google news…) et en traçant ainsi l'existence ou la « carrière » d'un événement de l'emploi du temps de l'élue dans le webosphère.
9. **Reconstitution et comparaisons d'agendas** : L'objectif final est de reconstruire, via le Web, l'emploi du temps des événements médiatisés de l'élu et de le comparer avec, d'une part, l'agenda personnel de l'élue et, d'autre part, la réalité de l'emploi du temps réalisé reconstitué par entretien.

En outre, l'étude ne doit pas s'exonérer des enjeux éthiques qu'elle soulève. La programmation de tels outils d'évaluation et d'optimisation de la popularité des messages de la

page *Facebook* d'un élu peut renforcer à terme la dimension marketing de cet instrument dans la vie politique. Mais l'intérêt est ici d'affiner la connaissance des pratiques de mise en scène de la personne et du travail politique, face aux réactions des publics abonnés, en construisant des projets de recherche opérationnels.

*

Le récit de soi est une pratique agendaire pour ainsi dire « traditionnelle » qui tend à se recomposer dans le cadre des outils de communication du Web. En politique, le travail de représentation et de gouvernement donne lieu non seulement à des messages, des annonces, des prises de positions, des réactions, des remerciements, mais surtout à d'innombrables invitations ou récits d'événements plus ou moins « publics », rendez-vous, rencontres, réunions, assemblées, votes, signatures, conférences, meetings... qui, juxtaposés, racontent un quotidien politique et visent à « rendre les comptes » de l'activité publique, qu'il est convenu que le citoyen attende. Cette nouvelle mise en scène « numérique » de l'hyperactivité, de l'assiduité et de la proximité participe de l'inévitable travail de légitimation et doit en tant que telle être examinée avec plus de précision, du point de vue de ses acteurs, de ses outils, de ses intentions et de ses effets. Mais le Web est désormais un espace d'échange et d'interaction où l'image politique est difficile à contrôler. Le travail politique s'y reflète de multiples façons, ce qui fait potentiellement du Web un corpus agendaire exploitable pour l'analyse des formes de la publicité de ce qui fait l'action quotidienne des acteurs politiques.

## 6.3. Le Web comme corpus agendaire et miroir déformant du travail politique quotidien

Les chargés de communication des politiques et les médias classiques communiquaient relativement peu sur l'emploi du temps des élus et sur leurs agendas. L'idéal de transparence (Meijer, Curtin et Hillebrandt, 2012) conduit désormais certains acteurs à jouer le jeu de la communication sur leur activité, souvent pour mieux dissimuler ce qui restera, quoi qu'il arrive, de l'ordre du secret d'alcôve. Le média Web vient potentiellement recomposer ce jeu autour de la mise en scène du travail politique, les stratégies de communication, la gestion de la transparence, le rapport au secret (Florini, 1998a), jusqu'à l'organisation même de l'agenda possiblement affecté de manière rétroactive par d'éventuels calculs sur l'augmentation du « risque médiatique » (ne plus rencontrer tel type d'interlocuteur susceptible de ternir l'image de l'élu, ou de perturber la mise en œuvre d'une politique…). Que se joue-t-il donc alors entre l'entreprise politique en action et la nébuleuse communicationnelle du Web ? Qu'est-ce que le Web laisse transparaître de l'activité concrète de ces personnalités publiques particulières que sont les élus en cours de mandat ? Peut-on aller jusqu'à générer à partir des innombrables messages et informations en circulation sur la toile, une image de l'emploi du temps d'une personnalité politique ? Comment le *data mining* permet-il de dévoiler la partie numériquement « visible » de l'agenda d'une personnalité politique ? Plus encore, le Web pourrait-il être saisi comme un espace de dévoilement de certaines dimensions du travail politique ? Parce que l'injonction à la transparence qu'il véhicule pousserait les entrepreneurs politiques à publier davantage d'éléments de leurs agendas, y compris de manière partielle ou déformée. Parce qu'également, le Web conversationnel serait susceptible de diffuser des informations non officiellement communiquées, voire indiscrètes sur les rendez-vous, les réunions, les déplacements... de l'élu dans le cadre de son mandat.

Il est bien clair que cette exploration du « Big Data événementiel » qui entoure le nom des personnalités publiques n'a pas vocation à poursuivre ou compléter *on line* et de manière naïve ou objectiviste, les démarches ethnographiques et qualitatives destinées à dévoiler le « hors-agenda », proposées à l'issue de l'entreprise positiviste d'analyse de contenu des emplois du temps des politiques présentée dans le chapitre précédent. Il importe de souligner ici que ce nouveau corpus agendaire issu du Web ne trace pas les pratiques quotidiennes des élus, mais seulement les informations que divers acteurs veulent bien laisser circuler à leur propos, et certaines manifestations de leur réception parmi les internautes actifs qui ne constituent qu'une infime partie de la population des citoyens-électeurs. Si le Web restitue des pratiques relatives à l'agenda, ce ne sont que des pratiques de communication publique. Mais celles-ci font aussi et définitivement partie du travail politique (Ollivier-Yaniv et Utard, 2014).

### a) L'agenda de la personnalité politique comme enjeu de publicité en ligne

Dans une société de l'information et de la communication marquée par un impératif de transparence, l'emploi du temps des personnalités publiques semble faire davantage l'objet d'une attention particulière de la part de différents acteurs intéressés au contrôle démocratique de leur activité. L'agenda personnel d'un dirigeant peut devenir un réel enjeu public. C'est d'évidence le cas, nous l'avons déjà rappelé, pour les procédures judiciaires lorsque l'agenda personnel est versé aux dossiers comme dans les affaires Mellick, Strauss-Kahn, Woerth-Bettencourt ou Tapie-Crédit Lyonnais. Le juge n'est cependant pas le seul acteur à s'intéresser à l'emploi du temps des personnalités politiques. L'idée d'un « contrôle » ou d'une « surveillance » citoyenne de l'activité des « élus du peuple » revient régulièrement et semble profiter de l'engouement provoqué par l'essor du Web et des outils de traitement du langage et de l'image.

Depuis de la fin des années 2000 et avec l'ouverture des données publiques des assemblées, les sites de recensement de l'activité législative des parlementaires se multiplient, à l'image de www.nosdeputes.fr, dispositif de mesure et de comptage édité par le collectif associatif et militant www.regardscitoyens.org, qui publie un palmarès en temps réel de l'assiduité en séance et en commission, du nombre d'interventions, d'amendements signés, de rapports écrits, de propositions de loi écrites ou signées, de questions écrites ou orales. Dans le cadre d'un contrôle plus étroit des représentants dans une démocratie de la transparence, les citoyens seraient en droit d'accéder au planning des engagements de leurs élus. C'est du moins ce que propose, on l'a vu également, certains militants de la moralisation des institutions

démocratiques au Québec, souhaitant à la fois « limiter à deux mandats la candidature d'un même président » mais aussi « divulguer publiquement l'emploi du temps de tous les politiciens, afin d'ajouter une pression supplémentaire et une barrière morale contre la corruption et la gestion douteuse des fonds publics » (Santos-Bouffard, 2011, p. 2).

Si la mise en ligne de l'agenda peut être volontaire sur les blogs de certains députés ou certains élus locaux, comme observé plus haut, il est des systèmes politiques qui la prévoient également de manière réglementaire. Au Brésil par exemple, après une série de scandales de corruption, les élections présidentielles et fédérales de 2010 ont donné lieu à de nombreuses initiatives numériques issues de la société civile visant à améliorer la visibilité des scrutins, l'implication des citoyens et la transparence des candidatures et des financements. De multiples projets traquent le comportement des candidats et surveillent le travail des « politiciens » après leur élection. Le site Adote um Vereador[89] (« Adoptez un conseiller municipal ») créé en 2008 par le journaliste populaire Milton Jung encourage les citoyens brésiliens à bloguer pour rendre compte du travail de leur élu local afin de « le tenir pour responsable de ses actes ».

Depuis 2011, au Brésil toujours, la loi nationale 12.527 du 18 novembre impose diverses mesures de transparence. En référence à celle-ci l'assemblée législative de l'État de Santa Catarina examine depuis février 2015 un projet de loi prévoyant la publication des agendas des rendez-vous publics de plusieurs catégories d'agents publics, dont le gouverneur et les vice-gouverneurs élus[90]. De pareilles mesures sont en vigueur ou discutées dans d'autres États, comme à Sao Paulo, où le maire publie tous les jours son agenda et annonce ainsi par exemple pour le jeudi 7 janvier 2016, sept événements entre 13 et 23 heures, dont quatre rendez-vous, une cérémonie et un repas.

Effectuée dans le cadre d'une contrainte réglementaire relativement souple, cette publication est incontestablement sélective et valorisante. Elle témoigne cependant d'un effort de transparence publique qui cible, de manière sans doute idéaliste, l'activité quotidienne des dirigeants.

89 http://www.adoteumvereadorsp.com.br/sobre-nos/ : consulté le 8 janvier 2016.
90 http://www.alesc.sc.gov.br/expediente/2015/PL__0184_2_2015_Original.pdf : consulté le 8 janvier 2016. Voir annexes 9.2.

**L'agenda publié du maire de Sao Polo Fernando Haddad pour le 7 janvier 2016**

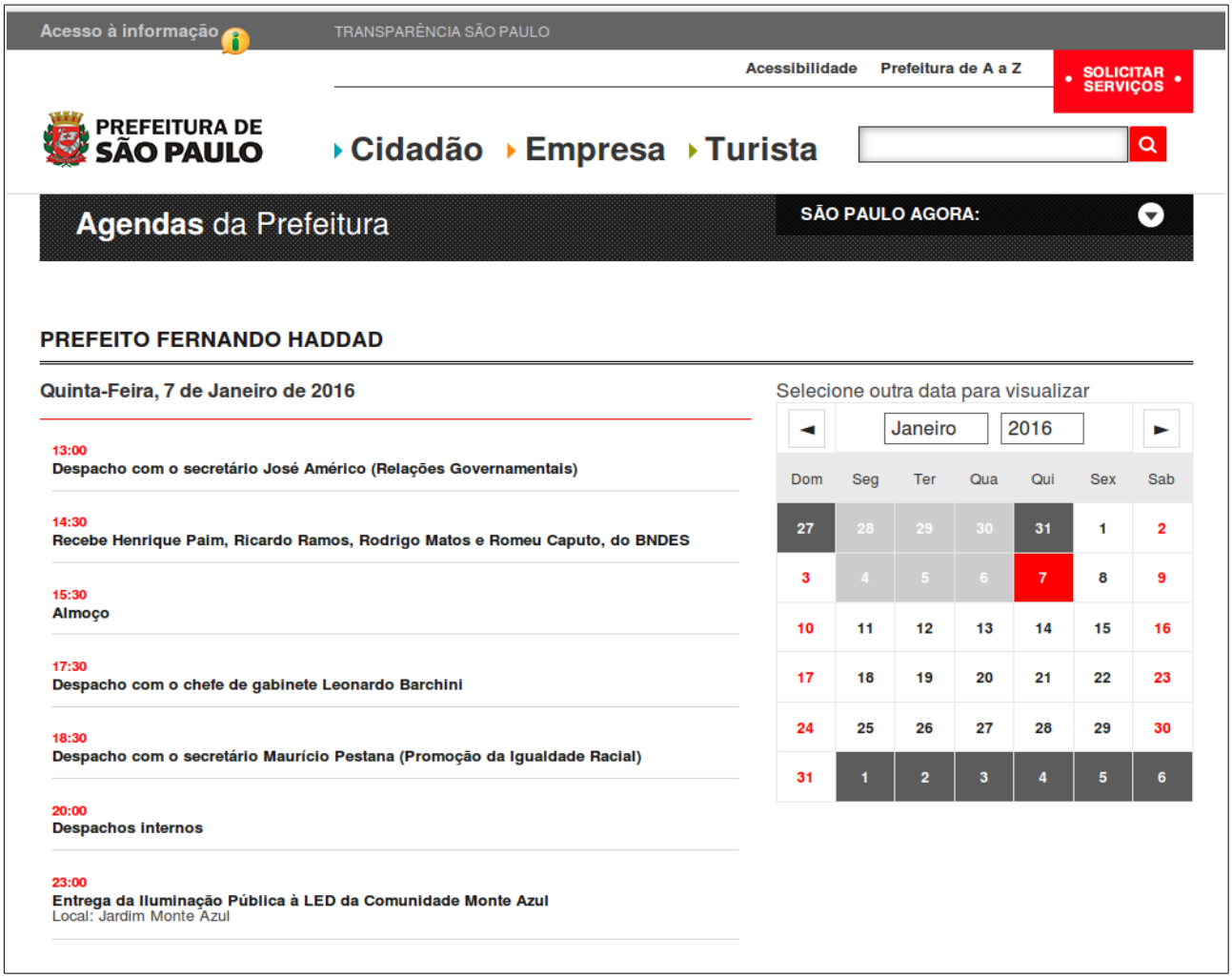


Le croisement des formes historiques de la mise en scène du travail politique (personnalisation, médiatisation, spéctacularisation…), des formes historiques d'exigence de sa transparence (investigations journalistiques, mouvements citoyens…) avec l'essor des nouvelles technologies de diffusion, de fouille, de traitement et de *design* des données, fait potentiellement du Web et des réseaux sociaux numériques un vaste espace de compilation d'informations relatives à l'activité quotidienne des élus et des dirigeants, de leur emploi du temps. Il s'agit non seulement d'étudier cette dynamique croisée de mise en scène et d'information critique, de promotion de soi et de vigilance civique, mais aussi d'en exploiter le résultat en considérant, par hypothèse, le Web comme un corpus de « données d'activités politiques publicisés ». Quelles traces le travail politique quotidien d'un député ou d'un maire laisse-t-il sur la toile, en dehors des

campagnes électorales ? Peut-on, en l'état actuel des avancées de la fouille d'informations et du traitement automatique du langage naturel (TALN), reconstituer l'écho médiatique en ligne de l'emploi du temps d'une personnalité politique ? Que pourrait apporter le recensement de toutes les mentions d'activité d'un élu à la connaissance sociologique des métiers, du travail et des logiques de la légitimation politiques ?

### b) Reconstituer l'écho web-médiatique de l'emploi du temps d'une personnalité politique

L'étude pluridisciplinaire et expérimentale initiée ici (Marrel, Labatut et El Bèze, 2015), part du postulat que l'activité quotidienne d'un élu est plus ou moins reportée et commentée en ligne par son propre service de communication, les professionnels de la politique et de l'information qui l'entourent, mais aussi de plus en plus par des « citoyens ordinaires », sur les pages institutionnelles, les blogs, les murs *Facebook*, *Twitter* et autres réseaux socio-numériques. Le Web est ainsi saisi idéalement comme un miroir pouvant refléter certains aspects de l'activité politique et en réalité, du fait d'importantes réfractions, comme un prisme déformant. La maîtrise de cette déformation médiatique devient sans doute un enjeu stratégique de premier ordre avec l'Internet dont la dimension conversationnelle (Cardon, 2010) change vraisemblablement le rapport des leaders aux instruments de contrôle de leur image, à tel point que l'e-réputation fait aujourd'hui, on l'a constaté, l'objet de conseils spécialisés (Frochot et Molinaro, 2010). L'objectif de la recherche est donc de parvenir à objectiver ces déformations pour ensuite les interpréter et, à terme, dégager les variables de l'écho web-médiatique du travail politique dans les années 2010. Il s'agit d'observer si les entreprises politiques à la tête des exécutifs locaux maîtrisent leur image numérique et si les formes de la diffusion de l'information et les *feedbacks* qu'en restitue le Web rétroagissent sur la manière de communiquer sur l'agenda de l'élu, voire sur la manière de « faire de la politique » et donc sur son emploi du temps effectif.

Cette recherche se développe dans le cadre d'une collaboration de recherche pluridisciplinaire engagée à l'Université d'Avignon entre sociologie du travail politique et fouille de données en science informatique, autour du projet de recherche Tr@nspolo[91] dans le cadre de la FR Agor@ntic. Le projet avait initialement pour objectif d'utiliser une base de données d'événements d'un agenda électronique personnel récent comme référence dans l'analyse de contenu de ce que le Web et les réseaux sociaux numériques pouvaient restituer de l'emploi du

91 Tr@nspolo : Transparence politique et organisationnelle dans les sociétés numériques.

temps de la maire de la ville d'Avignon, dans le Sud de la France. Le choix de la maire d'Avignon renvoie à la fois aux aspects pratiques liés à la proximité du terrain d'investigation expérimental et monographique avec le lieu de travail des chercheurs, mais aussi aux relations d'interconnaissance de l'équipe avec l'entrepreneur politique, Cécile Helle, élue en mars 2014 à la tête de la municipalité. Le projet envisageait de saisir le Web comme un vaste corpus de données à fouiller au moyen de méthodes de détection et de reconstitution d'événements. Les difficultés d'accès à l'agenda personnel de la maire ont conduit à resserrer l'expérience sur le seul écho web-médiatique disponible en ligne des événements de l'emploi du temps de la maire. Il s'est donc agi de fouiller le Web le plus largement possible pour y recenser l'ensemble des informations, communications et commentaires relatifs aux diverses interactions constitutives du travail politique de l'édile, afin de reconstituer l'agenda-miroir. L'expérimentation restitue le test manuel effectué sur quatre semaines de travail édilitaire et les difficultés de la construction d'un outil de fouille automatisé.

Pour commencer, le test de fouille manuel des échos de l'emploi du temps de la maire d'Avignon Cécile Helle a été réalisé sur une période de quatre semaines consécutives du 30 mars au 16 avril 2015. La collecte des résultats a été effectuée à l'aide du moteur de recherche *Google* par la saisie du patronyme complet de l'élue pour élargir les retours et mesurer l'ampleur du « bruit » : <cécile helle>. Après saisie et filtrage chronologie des résultats, la démarche manuelle consiste à copier des résultats dans un tableur : lien, adresse, résumés *Google*…, les traiter formellement (alignement, séparation en champs distincts ; dates, lien, contenus…) et en faire l'analyse manuelle, par ouverture de la page web, lecture visuelle et recherche dans le texte sur le mot « helle », avant d'opérer une catégorisation inductive des résultats dans 18 items[92] La recherche ainsi calibrée fournit 150 résultats sur 15 pages. Sur l'ensemble une importante minorité de 43,3 % (soit 65) concernent effectivement plus ou moins directement la maire d'Avignon. Parmi les 65 pages concernant plus ou moins directement Cécile Helle, plus des deux-tiers (42) relatent plus ou moins directement une interaction de l'élue renvoyant à son emploi du temps.

92L'étude complète est reproduite en annexe 7.3.

**Répartition par types de contenus des 65 pages concernant l'élue**

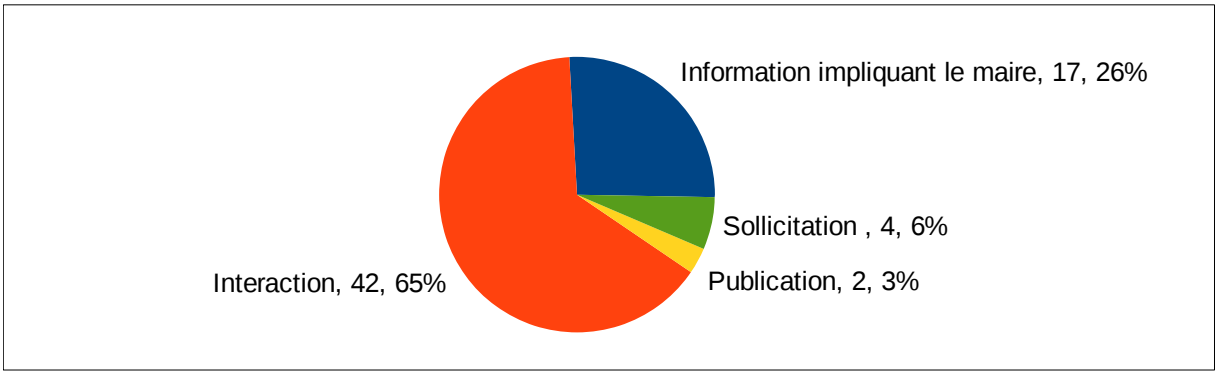


Les 42 liens fournis par Google permettant de renseigner un événement de l'agenda de la maire renvoient pour l'essentiel à des supports classiques de type article de site web d'organisations (36%), de site de presse (31%) et de blog (17%). Le moteur renvoie encore pour 10 % des liens à des documents PDF produits par des organisations. On recense enfin trois sources marginales dans les résultats de Google : les deux réseaux socio-numériques *Twitter* et *Facebook* et la plate-forme vidéo Dailymotion. L'analyse montre encore que ces 42 liens renvoient pour les deux-tiers à des textes ou des documents produits par des acteurs associatifs non politiques (33%) et des journalistes (33%). L'action de la maire est par ailleurs évoquée ou commentée par des militants politiques (10%), des élus locaux (7%), des instituions publiques (7%) ou encore de manière plus marginale par des élus nationaux, des responsables partisans, les institutions municipales ou des entreprises.

Alors que l'emploi du temps de la vice-présidente régionale étudié antérieurement, à partir de son agenda personnel, était principalement occupé, outre les temps de déplacement, en rendez-vous et en réunions de travail, l'écho web-médiatique de celui de la maire est quant à lui composé pour près de la moitié de « cérémonies politiques » (45%). Le web fouillé selon notre protocole donne d'abord à voir une maire qui inaugure dans la ville divers événements comme un salon des loisirs mécaniques, des rencontres ESS et « territoires solidaires », un jardin partagé, un marché paysan et la réouverture d'une enseigne de grande distribution discount. Une élue qui assure également le discours d'ouverture d'un programme régional de découverte des talents et du colloque du réseau viticole des 80 ans de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité), mais aussi le lancement d'un AAP sur l'habitat participatif. Une maire qui participe enfin à une conférence organisée par l'ambassade de Chine et qui assiste aux cérémonies nationales du

souvenir et de la déportation.

L'image reproduite ensuite est celle de l'élue siégeant au conseil municipal ou communautaire (12%), lorsque l'actualité politique donne à ces assemblées régulières une importance singulière comme à la mairie les 8 et 24 avril où fut soldé le conflit entre la maire et ses adjoints EELV à propos de l'abatage de platanes, ou à l'occasion de la discussion médiatisée du Contrat de Plan Etat-Région à l'agglomération le 13 avril.

De manière attendue, le web compile des actes d'information et de communication qui portent principalement sur la partie publique, visible ou médiatisée du travail politique de la maire. On y trouve également des traces de rencontres avec des personnels grévistes de l'hôpital, des interviews datant de 2012 et 2013, le classement d'une course à pied locale à laquelle la maire a participé, des visites de salons ou d'acteurs économiques locaux, la signature d'une convention sur le BTP, un dîner gastronomique au profit de l'AVAC (Aider à vivre avec le cancer).

La fouille restitue enfin des actes de communication écrits datés mais ne donnant pas nécessairement lieu à l'occupation d'un temps de travail délimité identifiable, mentionnés ici comme des « communiqués », au nombre de cinq sur la période, concernant une grève du ramassage des ordures ménagères, l'annonce d'une solution d'aménagement routier proposée dans un courrier officiel à un ministre et un appel à mobilisation des abstentionnistes pour le second tour des élections départementales.

Ces 42 liens dessinent un agenda lacunaire et un emploi du temps très partiel. Après filtrage des liens renvoyant à des événements hors période, il ne reste que 25 liens qui documentent en réalité 18 événements différents répartis sur les quatre semaines. Les interactions documentées ou commentées en ligne sont réparties sur 14 journées de la période, soit exactement la moitié des 28 jours observés. Mais au final, l'agenda reconstitué est loin de correspondre à l'agenda théorique comportant cinq à six plages horaires réservées par jour en moyenne, par comparaison avec l'étude réalisée sur celui d'une vice-présidente de région (Godmer et Marrel, 2014b). Le test manuel de fouille de l'écho web-médiatique de l'agenda ne rapporterait donc que 10 % des interactions planifiées dans le PDA de l'élue.

Plusieurs hypothèses doivent alors être envisagées. Une première totalement improbable supposerait que l'agenda réel de la maire d'Avignon demeure assez léger. Une seconde hypothèse renvoie à l'idée que l'information en circulation sur le Web concernant les interactions de l'emploi

du temps de l'élue resterait dans le cas présent limitée, du fait d'une sous-activité de communication politique, d'une faible couverture médiatique locale ou encore d'une sous-activité cyber-militante. Troisième hypothèse générale, le test de fouille est lacunaire, le choix du moteur de recherche et des mots clefs utilisés est limitatif et les résultats « passent à côté » d'informations sur l'emploi du temps pourtant bien disponibles en ligne. Cette hypothèse est la plus probable, compte tenu du test comparatif effectué sur les trois sites de presse. Dans l'étude de l'écho web-médiatique du travail politique, comment objectiver les résultats, lorsqu'on ne sait pas si ce qu'on obtient est le reflet fiable des informations et commentaires nécessairement partiels publiés en ligne sur les interactions de l'élue, ou bien une image déformée par la boîte noire de l'algorithme et les mots clefs utilisés pour la recherche ? De fait le test manuel réalisé sur le seul moteur Google montre de grandes lacunes. Outre l'instabilité des résultats dans le temps et selon la durée de la période interrogée, la recherche est nécessairement personnalisée par le profil Google de l'utilisateur, à partir d'un compte personnel ou de l'adresse IP utilisée, introduisant un biais lié à la manière dont l'algorithme structure les résultats de manière à les adapter à l'historique de l'utilisateur. La faible présence à l'état de « quasi échantillon » des articles de presse dans les résultats, doit également être interrogée, de même qu'il serait nécessaire de compléter la fouille à partir d'outils adaptés à *Facebook* et *Twitter*.

À terme, l'objectif de l'outil proposé est d'automatiser autant que possible le traitement manuel décrit précédemment. Le traitement implémenté se décompose en plusieurs étapes, adapté du projet initial : La première étape consiste à invoquer un *moteur de recherche Web*. La deuxième étape consiste à filtrer les pages Web renvoyées par le moteur de recherche, de manière à évacuer celles qui ne sont pas exploitables. Les pages restant après le filtrage sont ensuite (3ème étape) téléchargées grâce aux adresses Web renvoyées par le moteur de recherche lors de la première étape. L'étape suivante consiste à détecter dans l'article les mentions d'« entités nommées ». Une fois les entités détectées, elles sont utilisées pour effectuer un second filtrage (5ème étape). On fait ensuite l'hypothèse simplificatrice qu'un article décrit un événement pour, 6ème étape, extraire l'événement.

Long à programmer et à paramétrer, l'outil automatique permet un traitement de l'information très rapide d'une dizaine de minutes maximum (principalement lié au temps d'accès au réseau et d'extraction des données en ligne), alors que la démarche manuelle a nécessité une vingtaine d'heures de travail. Mais d'une manière générale, l'outil automatique est encore en l'état peu performant. Sur la même période de quatre semaines du 30 mars au 26 avril 2015, l'outil

automatique provisoire rapporte 70 résultats avec les mêmes mots clefs, contre 150 pour la fouille manuelle, soit moins de la moitié. Huit liens sont filtrés par le moteur parce que jugés non exploitables en l'état actuel de l'outil, par exemple parce qu'il s'agit d'un document que la machine est encore incapable de déchiffrer. Parmi les liens lisibles automatiquement, 31 sont jugés comme non pertinents parce que ne concernant pas Cécile Helle. L'ouverture des liens montre pourtant que sept d'entre eux concernent bien Cécile Helle, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un événement. Les 31 autres liens sont classés comme valides. L'outil y détecte les entités nommées parmi lesquelles <Cécile Helle> apparaît le plus souvent. Pourtant, là aussi plusieurs erreurs ont été détectées. A quatre reprises encore l'outil affirme ne pas détecter d'événement parce qu'aucune date ou référence temporelle n'a été trouvée, ce que le contrôle visuel valide. Au final, l'outil détecte 23 liens considérés comme des événements contre 42 manuellement. Toutefois, malgré les fragilités constatées et l'imprécision des résultats produits par l'outil automatique de détection, notamment du point de vue des bornes chronologiques, on observe que pas moins de 13 interactions détectées parmi les 20 retours non ambigus correspondent à l'un des 18 événements reconstitués manuellement sur la même période. Dans des conditions presque équivalentes, le robot est donc encore loin d'être aussi performant que la détection visuelle humaine, mais son score n'est pas tellement plus mauvais que celui de l'homme, limité pour sa part par les choix « aveugles » (?) de l'algorithme de Google.

Le projet d'un examen abouti des usages du web et des réseaux socio-numériques dans la mise en scène du travail politique quotidien est donc loin d'être achevé. L'hypothèse d'un ajustement stratégique des pratiques concrètes de représentation sous la pression des entourages politiques en charge de l'image numérique des élus reste à démontrer. Elle supposerait de pouvoir suivre sur une période significativement longue de une à deux années, la composition d'un agenda personnel d'élu et l'écho web-médiatique de celui-ci. Cela implique d'abord d'accéder à cette source rare qu'est l'agenda électronique planifiant l'emploi du temps de la maire, par nature secret et réservé à l'intimité de l'entourage proche de l'élue, qui le partage en réseaux protégé. La négociation de terrain en cours n'a de ce point de vue pas encore abouti et a retardé, modifié et limité le protocole d'enquête initialement envisagé. Dans l'attente d'un accès effectif à la base de référence de l'emploi du temps « réel »[93] du maire, l'équipe s'est surtout consacrée au montage et à l'évaluation d'un outil opérationnel de fouille et de détection d'événements. Cette contribution

93Même rigoureusement tenu, l'agenda de planification des tâches n'est jamais fidèle à l'occupation réelle du temps de l'élue (Godmer et Marrel, 2014a).

en est le reflet mais elle dévoile aussi l'ampleur des ajustements nécessaires à la seule reconstitution de l'agenda de l'élue sur l'unique base des messages circulant en ligne.

Le suivi longitudinal des pratiques de gestion de l'e-réputation de la maire implique ensuite de parvenir à reconstruire l'image miroir la plus complète possible de toutes les traces en ligne des interactions concrètes de l'élue. La difficulté principale repose ici sur l'absence de référence fiable quant au volume et la nature des réunions, des rendez-vous, des cérémonies et autres discours impliquant l'élue qui « passent en ligne », sous une forme ou sous un autre. Si bien que l'évaluation de la fiabilité des dispositifs de fouille de ces échos d'activité reste difficile, que ces dispositifs soient manuels ou automatisés.

Du point de vue du test de contrôle manuel, comme de l'automatisation de l'extraction des événements de l'emploi du temps d'une personnalité publique sur le Web et les réseaux sociaux numériques, l'expérience montre qu'il faut systématiser l'usage comparatif et compilatoire de plusieurs moteurs de recherche en complément de Google, dont la situation monopolistique engendre des biais d'indexation, malgré ses performances (*Microsoft Bing* et *DuckDuckGo*). Il importe également de fouiller ou programmer spécifiquement les sites de la presse locale mal indexés dans les résultats, en dépit de l'importance numérique des publications pertinentes. Mais aussi de fouiller ou programmer à partir des termes anaphoriques (co-référence, désambiguïsation) afin d'augmenter la captation des publications qui ne citent pas nommément Cécile Helle, qu'elle qu'en soit la raison. Il faut encore explorer de manière complémentaire les possibilités de la recherche sur les réseaux sociaux, notamment *Twitter* et *Facebook*, où devaient pouvoir être saisie une information moins « institutionnelle », disons davantage « conversationnelle » et peut-être plus contrastée sur le travail politique du maire. Et enfin, il faut poursuivre l'amélioration du *design* et de l'ergonomie de l'outil automatique.

D'une manière plus générale, l'enquête nécessiterait d'élargir les tests à l'emploi du temps d'un maire dont la « présence en ligne » est plus significative : de ce point de vue, l'enquête amorcée sur les *posts* d'Anne Hidalgo sur sa page *Facebook* peut orienter l'enquête comparative vers la mairie de Paris (Marrel et Rieffers, 2015). Une enquête équivalente est en cours au Brésil sur les publications des rendez-vous publics de l'agenda du maire de Sao Paulo[94]. L'étude proposée ici ne peut par ailleurs faire l'économie d'une analyse contextuelle et configurationnelle

94 Elle est conduite par Alexandre Pinheiro, doctorant du département d'informatique de l'université UNIRIO (https://scholar.google.com.br/citations?user=sf9XWoMAAAAJ&hl=pt-BR). Il s'agit de comparer l'agenda publié aux échos en ligne sur le Web et les réseaux sociaux numériques des divers événements de l'activité du maire.

du *cyberespace* local, des usages du « web politique » des différents acteurs du territoire et des conditions des appropriations partisanes différenciées de cette ressources de communication politique, à la manière de ce qu'a initié Nicolas Bué sur Calais au début des années 2000 par exemple (Bué, 2011). Il s'agirait enfin d'interroger les limites éthiques de l'utilisation du dispositif informatique susceptibles d'émerger de cette recherche appliquée, visant à produire un prototype de reconstitution d'emploi du temps de personnalité publique. La question éthique se pose généralement dans le domaine des « méthodes du web » en termes de respect des traces de la vie privée d'une personnalité publique et d'obtention du consentement requis (ou non) à leur exploitation (Latzko-Toth and Proulx, 2013). L'outil implique ici un risque de transgression des fragiles frontières entre données publiques et données privées sur le Web, le robot étant à terme théoriquement capable d'objectiver la diffusion d'informations de nature confidentielle. En l'absence d'agenda « réel » de contrôle, il existe également un risque de reproduction par l'outil des rumeurs sur des interactions fictives inventées pour salir la réputation d'une personnalité publique. Par ailleurs, les acteurs politiques et professionnels intéressés par ce type d'instrument sont probablement nombreux, tant l'incertitude réputationnelle peut potentiellement augmenter pour eux. On peut alors s'interroger sur les débouchés de cette recherche en termes de « valorisation industrielle ». Scientifiquement, nous donc avons intérêt à suivre le développement de tels outils, voire à l'anticiper, y compris pour mieux comprendre les effets de rétroaction de la communication politique sur le contenu même de l'activité politique.

# Conclusions, limites et... agenda de recherche

L'agenda personnel n'est plus un objet d'étude vierge. Investi depuis la fin des années 1970 par les sciences administratives pratiques et appliquées, en gestion et en bureautique, puis en informatique, dans les domaines du *design* et de l'ergonomie, associant des approches de sciences sociales des usages, il est reconnu aujourd'hui comme un dispositif central des organisations collectives et individuelles, publiques et privées, de travail et d'existence, du monde moderne et post-industriel. Associée à la sociologie des temporalités, l'anthropologie de l'agenda révèle certaines significations « civilisationnelles », entre deux approches contraires, entre le vecteur rationnel d'auto-contrôle et d'une forme d'aliénation planifiée ou encore d'un « présentisme » généralisé, et l'instrument d'une gestion individuelle émancipatrice des temporalités plurielles, des frontières et des rôles.

L'acteur politique n'échappe pas à ces généralités plus fréquemment observées dans le monde des dirigeants et des cadres d'entreprises. Mais quelle est la spécificité de l'agenda personnel du représentant ou du dirigeant politique issu du suffrage universel dans nos démocraties représentatives ? Ses usages témoignent sans doute des effets en politique d'une accélération généralisée des sociétés, d'un raccourcissement des horizons, d'une disparition des futurs possibles, d'une saturation des temps du représentant politique par les réunions, les rendez-vous et les cérémonies, par l'animation, la médiation, la clientèle et la parade, par l'urgence et la multi-activité connectée, *on line* et en temps réel, au détriment « des dossiers » et de « la réflexion » sur les projets de sociétés qu'il est censé porter.

Cet agenda de l'acteur public est incontestablement un observatoire sous-exploité du

monde politique et des logiques du travail de représentation et de gouvernement. L'ambition de cette étude était de dessiner l'agenda comme une fenêtre sur la gestion du temps en politique, le rythme, la nature et la répartition des tâches dans l'emploi du temps des élus et des dirigeants politiques. Il s'agissait se structurer l'approche du politique par les agendas personnels des acteurs de ce champ particulier, à partir de trois axes d'interprétation horizontaux des usages de ces outils de synchronisation (gouvernement de soi, organisation et mise en scène du travail politique) et en tenant compte de la double dimension de l'objet, à la fois dispositif de planification à observer et corpus d'événements à exploiter.

Cet agenda d'élu n'est sans doute pas tellement plus qu'ailleurs un outil de gouvernement de soi, une écriture programmatrice et mémorielle, une auto-discipline équipée. Il permet néanmoins, depuis longtemps, d'incorporer les exigences et les attendus du métier, de domestiquer l'urgence et de produire parfois une image exemplaire.

Il est peut-être davantage aujourd’hui, un dispositif organisationnel de coordination managériale, de rationalisation et de professionnalisation du travail politique individuel et collectif. L'efficience de l'entreprise de représentation politique passe par une optimisation du temps. Le pouvoir reposerait de ce point de vue d'abord sur une bonne gestion de ce temps. Sans doute, en politique, l'agenda institutionnel et public pèse-t-il davantage sur l'agenda personnel du représentant.

Il reste surtout un vecteur de légitimation, étant entendu que, même à titre individuel, tout pouvoir ne dure qu'à la faveur des croyances qu'il fabrique et entretient dans sa propre légitimité, parmi les membres du groupe sur lequel il s’exerce. La mise en scène quotidienne de soi et du leadership auquel la publication de l'agenda personnel donne lieu joue avec l'impératif de transparence et l'exigence de proximité, sans toutefois révéler les secrets du pouvoir.

*

Les conclusions sont aussi faites pour tenter d'expliquer certaines lacunes. La première, liée sans doute à une sorte de fascination pour l'objet, relève d'un manque d'objectivité dans l'analyse peut-être trop rapide des limites de l'outil et du travail d'agenda dans les organisations et l'univers politiques en particulier. C'est un lieu commun de la sociologie des usages : les outils en général et l'agenda en l’occurrence ne remplissent jamais qu'imparfaitement les fonctions pour

lesquelles ils sont officiellement adoptés comme outils de bureautique dans l'organisation de l'activité, notamment en politique. Ce dispositif de réduction de l'incertitude et de la précarité temporelle de l'activité politique ne parvient d'abord jamais à véritablement rationaliser l'emploi du temps le plus souvent saturé, sans cesse ajusté, bouleversé, reporté, improvisé des dirigeants politiques. L'agenda ne rationalise jamais complètement le temps court du politique qui échappe peut-être un peu plus que les autres à la réduction des imprévus. L'autonomie de l'agenda est relative. Le temps du politique est contraint (Lefebvre, 2014b, p. 60). Les agendas interdépendants sont en lutte. L'outil rassure et donne un sentiment de contrôle, mais il permet tout au plus une certaine réactivité. Le dispositif produit ensuite des effets pervers, dans la mesure où sa gestion plus ou moins organisée et partagée donne le plus souvent lieu à différents problèmes de délégation et d'influence parfois contre-productifs parmi les entourages du leader. En résolvant divers problèmes d'organisation et de planification, l'agenda objective une division du travail, un partage des rôles, des hiérarchies et engendre de nouveaux problèmes d'ordre managérial dans la concurrence interne aux entourages politiques pour l'accès à la proximité directe du leader.

L'agenda reste également limité comme observatoire du politique. L'analyse de contenu des emplois du temps conduit à ne travailler que l'enveloppe des choses. Derrière une tâche projetée, un rendez-vous programmé, une réunion planifiée, l'analyse ne saisit ici pas facilement la nature, le contenu, les enjeux et les effets de l'action. Limiter l'approche à la comptabilisation des événements tend à réifier l'organisation politique. Cet observatoire ne se suffit donc pas à lui même. Il appelle d'autres enquêtes notamment ethnographiques, comme nous l'avons montré. Il doit être intégré à des protocoles de recherche multipliant les focales. Il n'est qu'une pièce du puzzle de la sociologie politique, une brique-objet et une brique-méthode de l'édifice de la compréhension sociologique des formes de la domination et de sa légitimation dans les sociétés contemporaines.

Incidemment, les approches de l'agenda personnel croisent peut-être une autre limite, en termes d'éclairage sur la décision et l'action publiques. L'agenda personnel n'est que très indirectement lié à l'agenda public. Il n'est pas en tant que tel un instrument d'action publique mais un outil de gestion individuelle qui se situe en amont de l'action publique : un dispositif qui partage plus ou moins difficilement le temps entre le travail du terrain et la gestion des dossiers de politique publique. Tel que nous l'avons proposé ici, cette sociologie des agendas personnels des décideurs et dirigeants publics n'éclaire pas directement les acteurs et les processus de

construction des problèmes publics, les modes de décision, les formes de la mise en œuvre ou encore la question du changement. L'approche monographique, le suivi d'une seule personnalité ou d'une seule catégorie d'acteur, la focalisation sur la ventilation du temps, l'enchaînement des tâches et des événements, ne permettent pas facilement de restituer une configuration institutionnelle et politique ou d'identifier les arènes de la décision, les dynamiques de politisation ou de dépolitisation de l'action publique sélective. Plusieurs pistes dessinées plus haut peuvent néanmoins être suivies, qui font de l'entrée « agenda » un appui utile pour une sociologie de l'action publique attentive à l'imbrication du *politics* et des *policies* dans les dynamiques de leadership du gouvernement urbain par l'administration du temps (Payre, 2011), dans le cadre de la sociologie des institutions municipales et de l'état major d'un maire visant à décrypter les rouages concrets du *local policy making (Denis, 2013)*, dans l'examen de l'emploi du temps de l'adjoint à la proximité visant à identifier et topographier des clientèles socio-économiques et politiques privilégiées (Ferran, 2013), ou encore dans la sociologie du *consulting* en participation et de la gestion des différents rapports au temps électoral, administratif et commercial dans lesquels se déploie la professionnalisation de ces auxiliaires de l'action publique (Nonjon et Gourgues, 2012). En outre, initiée à partir d'une réflexion socio-historique sur les temporalités imbriquées du politique et de l'action publique, cette sociologie par les agendas individuels a mûri dans le cadre de l'ANR PRELAT sur le travail politique des exécutifs régionaux en charge de l'action publique. Elle doit donc permettre d'objectiver les espaces institutionnels dans lesquels circulent et se positionnent les acteurs de la « gouvernance ». Elle permet de tracer les réseaux du gouvernement local, de documenter des bases de données relationnelles des partenaires de l'action publique, de mesurer la fréquence des rencontres préparatoires à la décision, ou encore le poids de certaines catégories d'acteurs publics ou privés dans les réseaux de l'élu. La sociologie de l'action publique gagnerait à pousser davantage l'analyse des réseaux objectivés par le croisement de plusieurs agendas individuels d'acteurs publics d'un même territoire. Enfin, si la communication publique fait pleinement partie d'une action publique territoriale, communautaire et participative, il est pertinent d'étudier la mise en scène de l'emploi du temps de l'élu ou la médiatisation du travail individuel d'animation du territoire des leaders politiques locaux.

La sociologie de l'agenda personnel rencontre une dernière limite : celle du comparatisme notamment international. Le caractère expérimental de l'analyse d'un agenda s'est traduit par une démarche monographique assez solitaire, que le séminaire et l'appel à contribution de la ST10 du

Congrès AFSP de 2013 a permis d'accompagner de riches contrepoints. Mais le travail typologique proposé à partir du cas de la vice-présidente de région (Godmer et Marrel, 2015b) appelle une validation par comparaison. Pour donner davantage de sens à ces catégories et à ces mesures, les rapporter à un étalon, il s'agit maintenant de multiplier de semblables analyses de contenu sur différents agendas parmi le personnel politique actuel, en France, au niveau local, national et européen, entre mandats représentatifs et mandats exécutifs, entre cumulants et mandats uniques, entre élus de sexes opposés, entre différentes générations d'acteurs politiques, mais aussi entre couleurs de familles et de cultures politiques, entre notables et managers, entre ruraux et urbains, entre techniciens et généralistes, *leaders* et *backbenchers* etc.. Étendre l'enquête à d'autres acteurs politiques non élus serait tout aussi nécessaire : Préfets, fonctionnaires, DGS, DGA, Présidents de chambre de commerce, notables locaux, dirigeants syndicaux, journalistes, etc. L'analyse de la fabrique et de la gestion du temps mériterait le même traitement à travers une ethnographie comparée des entourages, des modes d'organisation, des frontières d'activité. Il en est de même pour les filatures et les suivis d'élus. De telles enquêtes montreraient sans doute l'extrême diversité des vies politiques quotidiennes, leur contingence, leur irrégularité, au-delà que quelques rythmes invariants.

Plus ambitieuse encore est la comparaison internationale, les protocoles d'enquête principalement utilisés ici - qualitatif comme quantitatifs - impliquant une immersion culturelle et linguistique et une relative proximité au milieu politique. A quoi ressemble l'agenda d'un sénateur états-unien, l'agenda d'un Bürgermeister allemand, l'agenda d'un gouverneur brésilien, l'agenda d'un député turc à la Grande Assemble nationale ? Le chantier est immense et nécessiterait la mobilisation d'un réseau international. En attendant, l'expérimentation comparatiste passe par le langage informatique commun et les réseaux internationaux des *computer sciences*. Si les temps de la politique de terrain sont sans doute difficiles à comparer, ceux des jeux de la transparence en ligne et plus encore et du *storytelling* sur les réseaux sociaux numériques mondialisés peuvent être plus facilement explorés. C'est d'ailleurs l'objet d'une première collaboration de recherche avec des collègues du groupe de recherche *Ciberdem* de l'UNIRIO au Brésil. Reste que la programmation des outils de TALN est étroitement dépendante du langage et que les appropriations et la signification politique de *Facebook* et *Twitter* peuvent différer d'une culture politique ou d'une réglementation à une autre.

*

Le vaste programme de recherche doctoral sur lequel ouvre cette étude articule les deux approches de l'agenda comme dispositif et comme corpus, ainsi que les axes complémentaires d'interprétation comme outil de gouvernement de soi, comme machine organisationnelle et comme vecteur de communication et de mise en scène de la légitimité. Les travaux à venir peuvent s'orienter dans six principales directions :

1. La première consiste à approfondir l'approche socio-historique des mutations des agendas ou des dispositifs agendaires dans les entreprises politiques aux XXe et XXIe siècles, entre 1920 à 2020, afin de saisir les mutations des formes d'organisation et d'outillage des entrepreneurs politiques des prises de notes sur carnets de poche aux posts quotidiens publiés sur les pages *Facebook*, en ciblant les logiques et les effets socio-techniques de la numérisation et de la mobilité.
2. Une seconde piste consiste en une sociologie ethnographique comparée des usages des outils de gestion du temps, de la fabrique et de la coproduction de l'emploi du temps dans les entreprises politiques collectives contemporaines.
3. Dans une troisième direction, il serait pertinent de tester les catégorisations et les mesures dans le cadre d'une analyse comparée des contenus de plusieurs agendas d'élus semblables et de statut différents, articulant plusieurs catégories de personnels politiques.
4. La comparaison aurait tout intérêt, dans une quatrième direction, à s'étendre à l'analyse des dispositifs agendaires et des emplois du temps d'autres catégories d'acteurs du politique, les entourages politiques, les conseillers et les hauts-fonctionnaires (Préfets, DGS, DGA…), mais aussi à d'autres systèmes politiques européens ou américains (Canada et Brésil) par exemple, dans la perspective d'une analyse comparée des dispositifs et de leurs usages constitutifs des rapports au temps qu’entretiennent ces différentes catégories d'acteurs en référence au rythme des élections, tempo structurant de l’espace public démocratique.
5. La cinquième piste de travail concerne plus spécifiquement les pratiques actuelles de communication en ligne et l’exploration du Web et des données des réseaux sociaux numériques pour la reconstitution et l'analyse comparée des reflets des « emplois du temps » mis en scène, déformés, sélectifs ou mais « révélés » par le croisement des données événementielles qui circulent en ligne.
6. La sixième et dernière direction pourrait consister à discuter, d'un point de vue plus

général, à partir de certains de ces terrains, la validité de la théorie présentiste de l'agenda, signe de la post-modernité, dans l'univers politique.

Sur le plan méthodologique, ces pistes de recherches d'une sociologie politique des agendas personnels du pouvoir supposent d'abord de travailler les conditions ethnographiques d'accès à cette source rare qu'est l'agenda privé d'une personnalité publique, notamment en développant des pratiques d'observation participante dans les entourages politiques, et en recrutant des chercheurs dans ces milieux, souvent connexes aux réseaux de sociabilité des formations universitaires en science politique. Elle suppose encore de pratiquer la variation des échelles d'observation et d'ajuster en l'occurrence cinq focales :

1. l'observation ethnographique de la production du temps et de la fabrique de l'agenda,
2. l'analyse quantitative de contenu des bases de données événementielles d'agendas (catégorisation, statistiques descriptives et tris croisés, analyse de réseau et cartographie),
3. la reconstitution fine de la densité invisible des emplois du temps et du travail politique par entretiens rétrospectifs et croisés, mais aussi, de manière plus exhaustive, par filature ou suivi d'élu,
4. l'observation sociologique et ethnographique des pratiques communicationnelles de mise en scène du travail politique dans les médias traditionnels et sur les blogs et les réseaux sociaux numériques,
5. l'exploration du Web et des réseaux sociaux numériques comme miroirs déformants du travail politique quotidien, de manière à reconstituer et analyser comparativement les différentes images portées de la politique en acte et ses éventuels effets rétroactifs.

Explorés dans ces conditions, l'agenda et l'emploi du temps des acteurs politiques sont susceptibles d'éclairer finement les conditions d'exercice et les transformations dans le temps des métiers du politique et des formes de la légitimation dans les démocraties contemporaines.

# 7. Annexes

# 7.1. Annexe 1 : Les posts *Facebook* d'Anne Hidalgo : reflet du travail politique quotidien ?

## a) Extraction

L'extraction des posts sur la page publique *Facebook* de l'élue (https://fr-fr.facebook.com/HidalgoAnne) a été réalisée sur les huit premiers mois du mandat municipal, du 1er avril au 30 novembre 2014 (Marrel et Reiffers, 2015). Les données ont été extraites le 1er décembre, avec l'outil *Netvizz*, application publique reconnue et incluse dans *Facebook*, développée par l'Université d'Amsterdam (Rieder, 2013) et accessible à tous. *Netvizz* ne permet pas de retrouver facilement la date d'ouverture de la page publique sur laquelle nous travaillons. L'outil de communication semble cependant dater de début décembre 2009 le premier message posté en temps réel et encore disponible en ligne, datant lui du 7 décembre 2009 (alors qu'Anne Hidalgo est première adjoint à la mairie de Paris). L'ensemble des messages précédents relatant l'histoire personnelle de l'élue municipale depuis sa naissance au Portugal datent d'une mise à jour hagiographique effectuée le 26 juillet 2013, suite à l'annonce de sa candidature à la première magistrature de la capitale, le 2 septembre 2012. Durant la période observée des huit premiers mois du mandat de maire d'Anne Hidalgo, 389 posts ont été édités, conservés[95] et ont ainsi pu faire l'objet d'une extraction. L'outil permet de recueillir pour chaque post les données suivantes en format texte (.csv) :

95 Le propriétaire d'une page *Facebook* a la possibilité de masquer ou de supprimer des posts et des contenus. Il peut également artificiellement modifier la date de publication d'un post, de sorte que la *timeline* consultable à un instant T n'est pas archivée et peut faire l'objet de fréquentes réécritures biographiques.

**Informations récupérées par Netvizz sur une page publique *Facebook***

| Catégories de donnée | Significations |
|---|---|
| type | Type de post : video, photo, link, status |
| by | Origine du post : invariant sur cette page |
| post_message | Message du post : texte d'en-tête |
| picture | Adresse de l'image |
| link | Lien d'une page web vers laquelle renvoie le post |
| link_domain | Domaine du lien |
| post_published | Date et heure de publication |
| post_published_unix | Date et heure de publication en langage unix |
| likes | Nombre de likes |
| comments_all | Nombre de comments |
| comments_replies | Nombre de réponses aux comments (trace d'interaction) |
| shares | Nombres de shares |
| comment_likes | Nombre de like sur les comments |
| engagement | Sommes des likes, comments et shares : indicateur général de popularité |
| post_id | ID du post |
| post_link | Lien vers le post |

Il peut exister un certain décalage entre ce que l'outil d'extraction rapporte et l'état du mur de la page *Facebook* de l'élue au moment de l'extraction, parce que l'outil récupère l'intégralité des posts sur la page et pas seulement ceux visibles sur le mur de la page.

## b) Timeline

L'analyse de contenu peut commencer par la description des posts et de leurs temporalités. L'évolution de la répartition des posts par mois et par semaine montre une sensible augmentation de l'activité de publication, sur toute la période, avec une moyenne de 48 posts par mois et 11 posts par semaine. L'activité de communication de l'équipe se répartit sur 192 des 244 journées de la période d'observation, soit 78,7 %. Si jusqu'au 14 mai les publications ne sont pas quotidiennes, la présence en ligne est beaucoup plus régulière ensuite. On observe une régularisation des publications journalières autour d'une moyenne de 2 posts. Les journées à plus de 5 posts disparaissent totalement à partir de fin juillet.

**Evolution de la répartition des posts du *Facebook* d'A. Hidalgo sur 244 jours ou 8 mois (01/04-30/11/2014)**

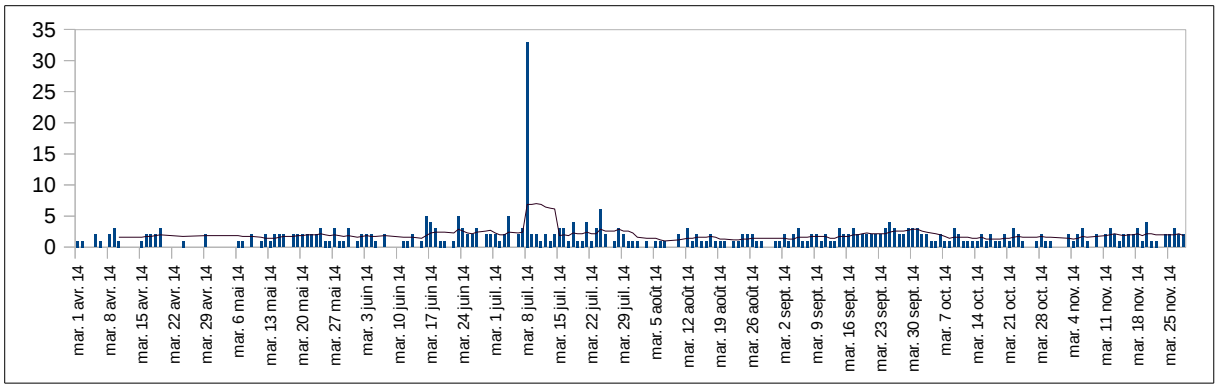


Sur la semaine, on assiste à une nette baisse d'activité le week-end et un pic de mise en ligne les mardis (24,16%). Globalement le sensible renforcement des publications les mardis, mercredis et jeudis semble attester l'intensification assez classique de l'activité politique en milieu de semaine. Mais si on laisse de côté les 32 posts inhabituels et mal expliqués du 8 juillet 2015, la répartition des postes devient assez homogène sur tous les jours ouvrés de la semaine. Sur la *timeline* de la journée, les posts sont en moyenne relativement bien répartis entre la matinée (41,6%) et l'après-midi (49,1%). Ils sont beaucoup plus rares après 18h et sensiblement plus nombreux entre 16 et 18h.

**Répartition moyenne des posts du *Facebook* d'A. Hidalgo sur la journée heure par heure sur la journée (moyenne glissante) (01/04-30/11/2014)**

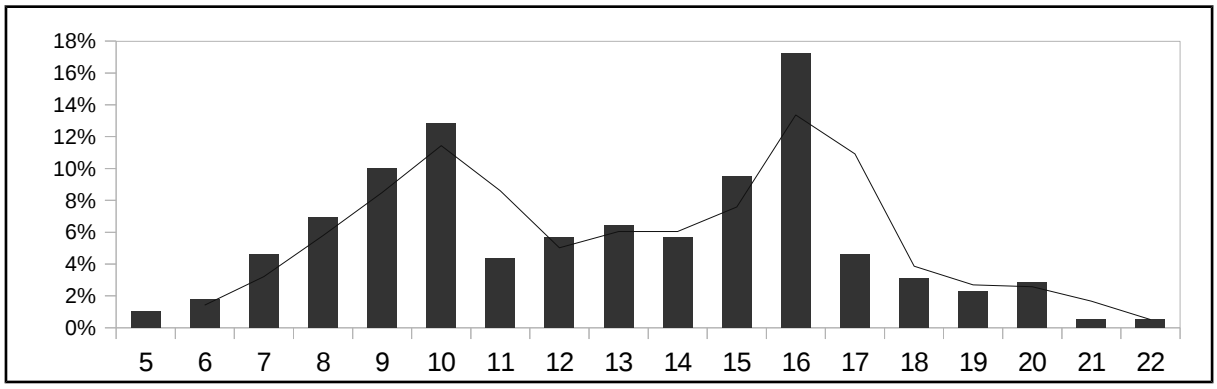


L'observation comparée de la répartition des posts sur la journée, sur quatre périodes de deux mois, montre une nette transformation des choix ou des opportunités horaires : étalement de la période de communication et concentration sur les deux milieux de mi-journée[96]. On peut ainsi

96 Sur les deux premiers mois d'avril et mai la communication est plus régulière avec trois moments d'intensification de publication à 9h, 12h et 16h. En seconde période, durant les mois de juin et juillet le pic

faire l'hypothèse d'un effet d'apprentissage limité à l'augmentation tendancielle du nombre de posts sur toute la période et à l'ajustement des périodes de publication.

**Transformations de la répartition des posts du *Facebook* d'A. Hidalgo par heures en 4 périodes sur 8 mois**

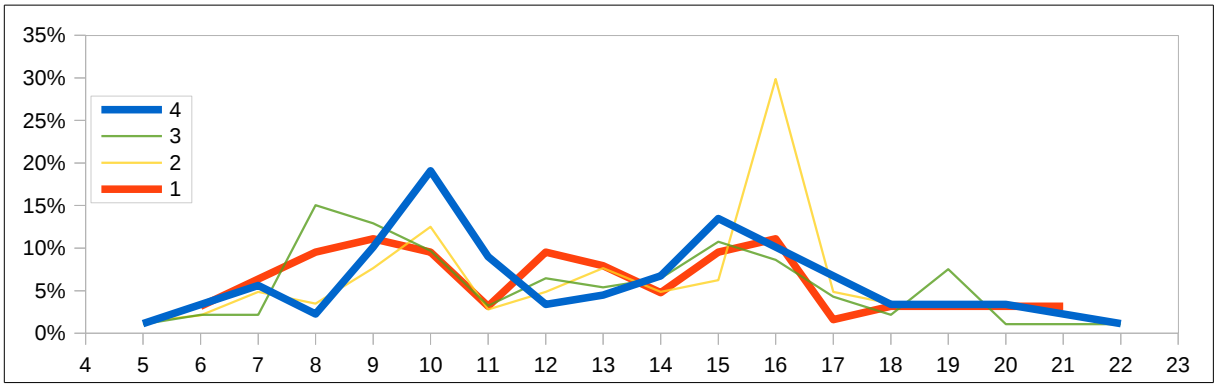


Cela correspond-t-il à une stratégie fondée sur l'analyse des effets de popularité des variations de volume et de temporalité de publication ?

## c) Catégorisation

Les 389 posts sont répartis selon l'extracteur en quatre catégories « indigènes » reprises par l'extracteur *Netvizz* : 259 *photos* (*photo*) accompagnées ou non d'un texte, 75 *liens* (*link*) plus ou moins commentés vers d'autres pages web, 30 vidéos (*video*) et seulement 25 textes originaux sans photos (*status*). Cette catégorisation doit être affinée afin de reclasser les posts de manière plus analytique dans deux rubriques : 1) le registre du message du post : information, invitation, réaction, remerciement… ; 2) le thème ou le secteur d'action publique auquel l'objet du message fait référence : sport, environnement, culture, international…

Les posts peuvent être catégorisés par grand type de message. Huit catégories ont été identifiées manuellement de manière inductive.

1) La majeure partie (28%) des messages visent à *informer sur un événement* singulier et important auquel l'élue a personnellement participé, le plus souvent en compagnie d'une autre

matinal se déplace vers 10h, celui de la mi journée vers 13h en diminuant et celui de 16h prend de l'ampleur, mais sans doute à cause des posts singuliers du 8 juillet à cette heure là. En août et septembre, la stratégie semble hésiter : le pic matinal augmente et revient à 8h, celui de midi diminue encore et le pic d'après-midi est anticipé vers 15h. En dernière période, sur les mois d'octobre et de novembre, la stratégie se consolide vraisemblablement autour d'un postage parfois plus matinal, mais l'identification de deux périodes de post bien délimitées et plus concentrées, le matin à 10h et l'après-midi à 15h. La mi journée n'est plus exploitée, mais de rares posts peuvent intervenir plus tard en soirée.

personnalité connue du public :

> « Je donnais ce matin le départ du Marathon de Paris » posté le 6 avril à 8:56

> « A la rencontre des Parisiennes_ au Carreau du Temple_ ce matin avec Pierre Aidenbaum pour l'évènement Happy Happening organisé par les entrepreneuses de auFeminin.com et My Little Paris. Bravo les filles ! », posté le 15 novembre à 14:32

2) Le deuxième type de message le plus fréquent (23%) consiste en une *information* d'un autre type, quand l'élue actualise sa photo de couverture, partage une photo ou une vidéo, ou communique sur une action :

> « J'ai décidé d'habiller l'Hôtel de Ville aux couleurs de l'arc-en-ciel à l'occasion de la Marche des Fiertés qui a lieu samedi. Paris continuera à agir pour l'égalité des droits et à lutter sans relâche contre l'homophobie », posté le 26 juin a 10:10

3) Les *invitations* arrivent en troisième position (20%) dans les différents messages envoyés. Il s'agit de posts proposant aux « parisiens » d'assister à un événement, de suivre ou d'effectuer une action :

> « A 15h, venez regarder et commenter en direct mon chat vidéo avec des Parisiens ! Participez sur : http://www.paris.fr/hangouts #hangoutAH », posté le 21 mai à 7:43

4) Les *réactions* personnelles de l'élue à l'actualité ou des faits divers constituent la quatrième catégorie de message (9%).

5) Viennent ensuite les rappels des *engagements* de la campagne électorale (8%).

6) Puis viennent les *félicitations* et les *encouragements* aux sportifs, entrepreneurs, artistes ou créateurs qui se distinguent dans la capitale (4%).

7) Puis viennent les remerciements à l'occasion desquels Anne Hidalgo adresse sa reconnaissance aux administrés, sa majorité, ses agents, ses folowers et ses « amis » sur *Facebook* à diverses occasions (4%).

8) A part égale (4%) viennent enfin les messages de *promotion* où le maire vante les mérites de tel ou tel dispositif :

> « *Triangle* est un enjeu majeur pour l'emploi à Paris : 5000 emplois seront générés grâce aux travaux & 5000 emplois seront créés, une fois le site livré. », posté le 13 novembre, à 00 :20

**Répartition des 389 posts du *Facebook* d'A. Hidalgo par type de message**

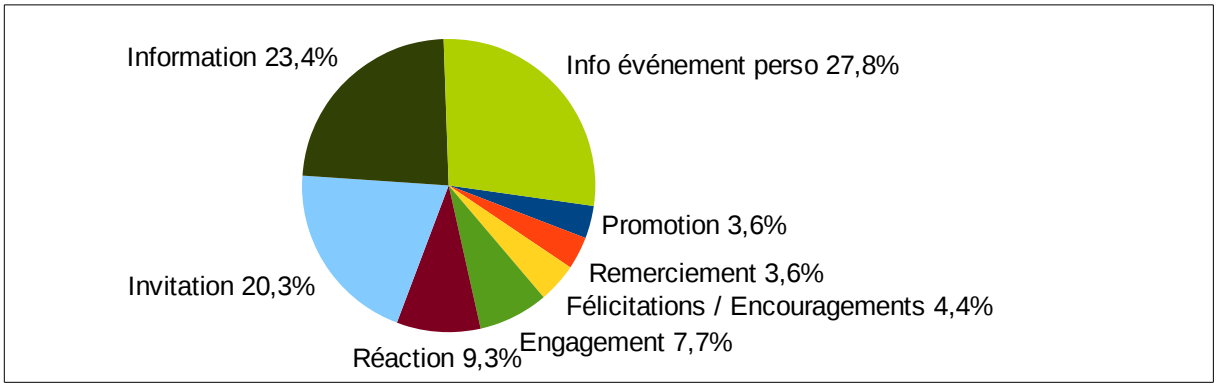


Les posts peuvent également être classés par catégories d'objet ou de thématique, chaque message portant généralement sur un objet principal, un secteur d'action publique, un champ de la vie ou de l'activité politique. Dix grands thèmes distincts peuvent être recensés dans les 389 posts, regroupant eux même une première catégorisation plus fine en 24 objets[97].

**Répartition des 389 posts du *Facebook* d'A. Hidalgo par thèmes des messages**

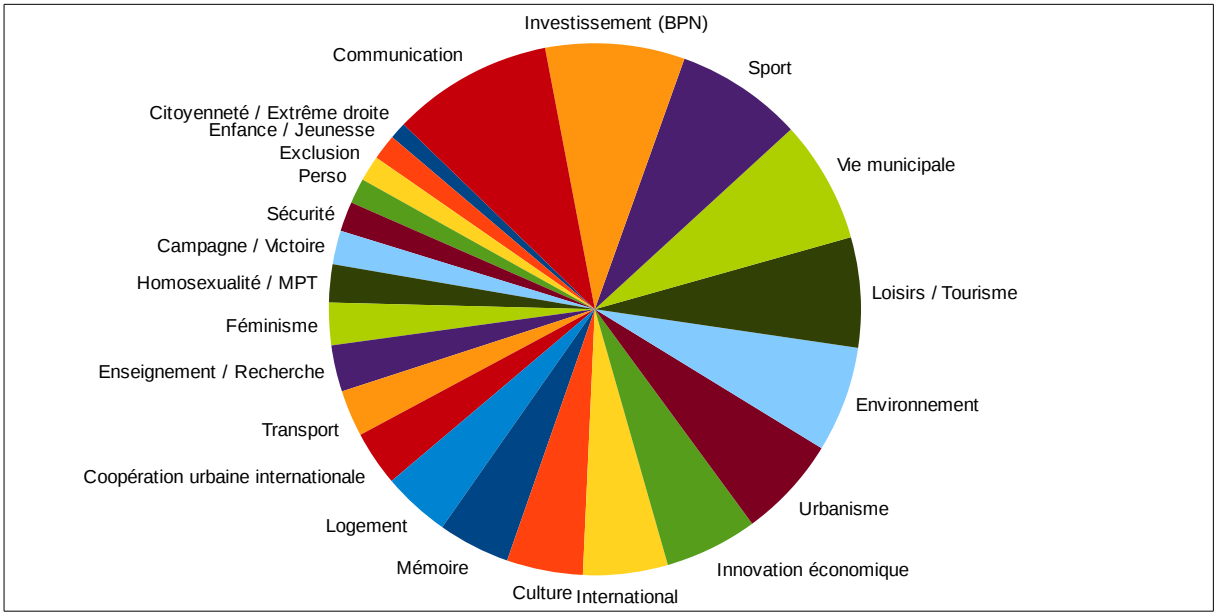


97L'analyse de contenu des photos et des vidéos seraient nécessaire pour compléter la catégorisation thématique des posts. Elle n'a pas été effectuée dans le cadre de cette étude, les images n'ayant pas été extraites. Les posts consistant en l'actualisation de l'image de couverture ou en la mise en ligne d'une photo sans commentaire ont été classés dans la catégorie générale « communication », alors que nombre de renseignements sur la thématique cible pourraient être déduits des connus iconographiques.

**Catégorisation thématique des 389 posts du *Facebook* d'A. Hidalgo**

| Objet Thème 10 | Objet Thème 24 | NB - post_id |
|---|---|---|
| Communication | Communication | 9,77% |
| | Perso | 1,54% |
| Environnement | Environnement | 6,43% |
| Fem/Homo/Exclu/Mem | Exclusion | 1,54% |
| | Féminisme | 2,57% |
| | Homosexualité / MPT | 2,31% |
| | Mémoire | 4,37% |
| Innovation économique | Innovation économique | 5,66% |
| International | Coopération urbaine internationale | 3,34% |
| | International | 5,14% |
| Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | 8,48% |
| Jeune/Ensei/Rech/Culture | Culture | 4,63% |
| | Enfance / Jeunesse | 1,54% |
| | Enseignement / Recherche | 2,83% |
| Sport/Loisir/Tourisme | Loisirs / Tourisme | 6,68% |
| | Sport | 7,71% |
| Urba/Log/Transp/Secu | Logement | 4,11% |
| | Sécurité | 1,80% |
| | Transport | 2,83% |
| | Urbanisme | 6,17% |
| Vie politique | Campagne / Victoire | 2,06% |
| | Citoyenneté / Extrême droite | 1,03% |
| | Vie municipale | 7,46% |
| **Total Résultat** | | **100,00%** |

Saisis de la manière la plus fine en 24 thématiques, les posts montrent que le *Facebook* d'Anne Hidalgo sert d'abord à communiquer sur... la communication (10%). Chaque modification de la page donnant lieu à un message, l'outil interpelle d'abord l'internaute sur sa propre actualité, de manière à attirer et produire un maximum de clics. Mais l'élue consacre aussi nombre de messages à des invitations et des commentaires sur sa propre vie numérique (compte des followers, Q&A, Hangout…). Le second poste (8,5%) concerne ensuite la communication spécifique sur le dispositif mis en place pendant la période d'observation du Budget participatif numérique, dispositif phare du web participatif annoncé tout au long de la campagne comme un

changement significatif dans la gouvernance et la politique municipale. Viennent ensuite de manière décroissante, l'actualité sportive parisienne, l'information et le commentaire de la vie municipale, les messages sur les loisirs et le tourisme, puis l'environnement, l'urbanisme en général, l'innovation, l'international, la culture, la mémoire, le logement, la coopération urbaine, les transports, la recherche et l'enseignement, le féminisme, puis une série de thèmes plus marginaux occupant chacun moins de 2,5 % des messages. La répartition horaire des types et de thèmes des posts semble aléatoire, principalement liée à l'actualité, et n'obéir vraisemblablement à aucune règle.

### d) Popularité

La popularité d'un post est mesurée à partir d'un indicateur pondérant le poids des likes, des shares et des comments et synthétisé dans la donnée « engagement » produite par *Facebook* pour les tableaux de bord des usagers. Sur l'ensemble de la période, les 389 posts cumulent un engagement total de 500 071 actions de followers manifestant un intérêt, soit 1285 par post. Parmi la masse d'engagement, les likes représentent l'immense majorité des réactions manifestes des abonnés *Facebook* (82,2%) avant les shares (12,1%) et enfin plus rare les comments (4,7%). La courbe de popularité globale établie quotidiennement par la somme des engagements sur tous les posts de la journée, sur toute la période, présente un aspect irrégulier. La popularité tend à décroître en moyenne. L'observation les *likes*, *shares* et *comments* de l'ensemble des 389 posts montre par ailleurs une corrélation moyenne entre les différents modes de réaction des publics. Les pics de *share* et de *comments* suivent en général un pic de *likes*. Mais des cas de découplage existent également.

**Popularité différenciée des 369 posts du *Facebook* d'A. Hidalgo**

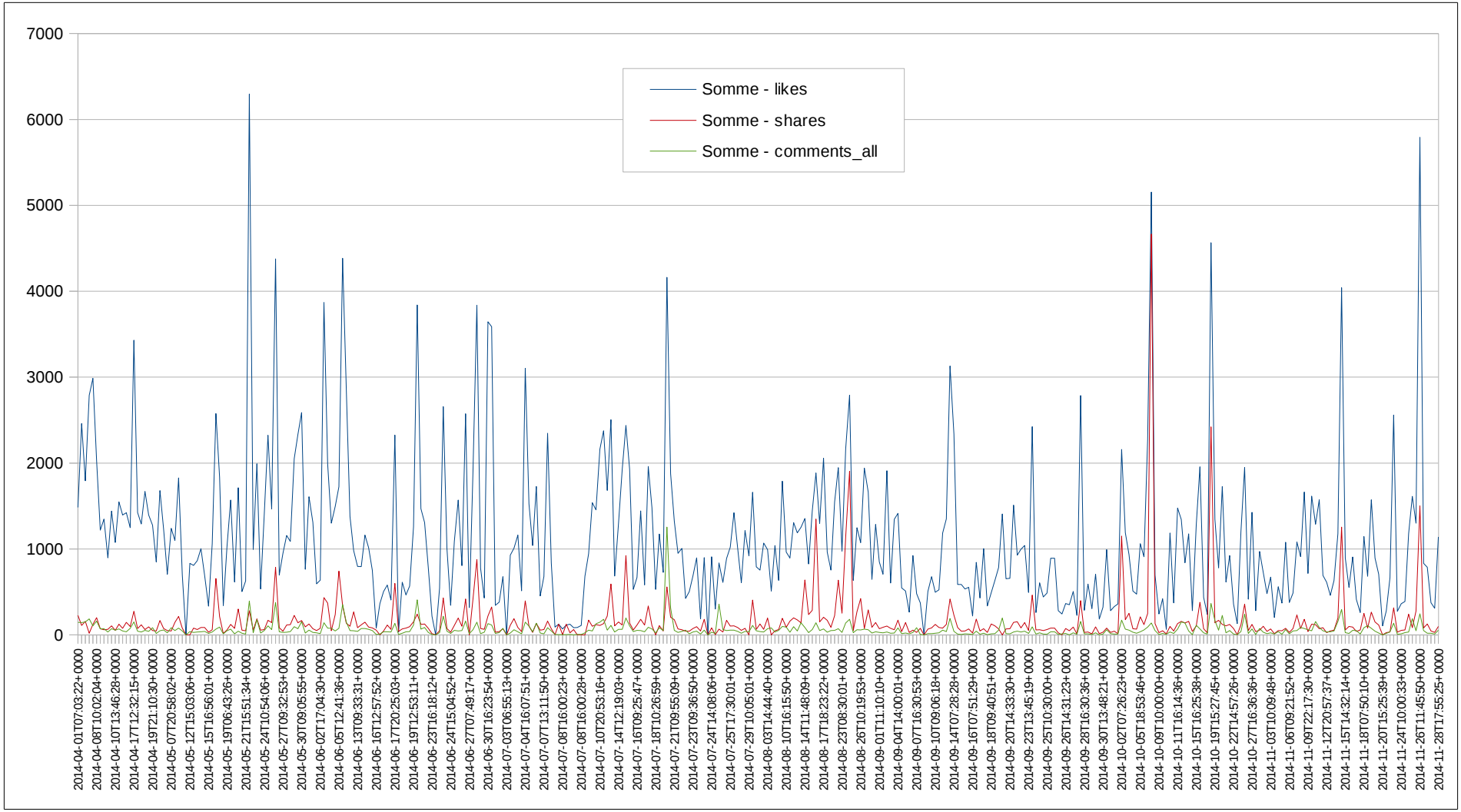

## Les 8 posts du *Facebook* d'A. Hidalgo les plus « aimés » sur 8 mois

| Date heure | Message | Type | Thème | Like | Comment | Share |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2014-05-22T06:26:15 | Vous êtes aujourd_hui plus de 60 000 a me suivre sur *Facebook*. 60 000 mercis. | Remerciement | Communication | **6294** | 395 | 283 |
| 2014-11-26T11:45:50 | Il y a 40 ans_ après le long combat de milliers de victimes des souffrances des avortements clandestins_ une femme d_un courage exceptionnel_ Simone Veil_ défendait la mise en place d_un progrès majeur pour la santé et la dignité des femmes. Plus que jamais_ la lutte pour le droit des femmes à disposer de leur corps demeure d_actualité en France_ en Europe_ et dans le reste du monde. Aujourd_hui comme demain_ Paris reste résolument engagé aux côtés de toutes les femmes pour l_indispensable défense de ce droit fondamental. | Réaction | Mémoire | **5792** | 245 | 1500 |
| 2014-10-07T17:27:46 | A 20h30_ ne manquez pas l_illumination exceptionnelle de la Tour Eiffel aux couleurs de la lutte contre le Cancer du Sein : http://cancerdusein.org/ #OctobreRose | Information | Urbanisme | **5155** | 139 | 4666 |
| 2014-10-18T09:00:00 | J'inaugure aujourd'hui la plaque honorant la mémoire du dernier couple exécuté parce qu'homosexuel. Le 4 janvier 1750_ Bruno Lenoir et Jean Diot étaient arrêtés avant d'être condamnés à mort_ pour être exécutés quelques mois plus tard. C'est bien à Paris que cette infamie a eu lieu et c'est à Paris que nous affirmons aujourd'hui que plus jamais notre ville n'acceptera la moindre forme d'homophobie. Il est de notre devoir de nous souvenir de l'horreur qu'eurent à affronter les couples homosexuels pendant des siècles. Nous ne pouvons pas oublier la souffrance que subirent ceux qui n'avaient pas commis d'autre crime que celui d'aimer_ ni nier les persécutions dont ils furent la cible. Nous ne pouvons pas non plus nous détourner des chiffres terribles révélant que l'homosexualité est encore considérée comme un crime ou un délit dans près de 80 Etats_ et demeure passible de la peine de mort dans 11 d'entre eux. Lentement_ en luttant contre les conservatismes_ en bousculant les frilosités politiques_ notre pays a conquis d'authentiques progrès. Il a adopté_ il y a un an et demi_ une loi autorisant enfin les couples de même sexe à se marier. Ce fut un grand moment_ au cours duquel nous avons collectivement honoré les belles valeurs de notre République. Mais aujourd'hui_ nous devons avec lucidité et détermination_ œuvrer à la neutralisation d'une homophobie qui n'a pas disparu. Parfois revendiquée de façon insupportable_ parfois distillée de façon insidieuse et sournoise_ elle demeure un poison destructeur au sein de nos sociétés et constitue un très lourd fardeau pour des centaines de milliers de couples. Les avancées juridiques obtenues au cours des décennies passées ne doivent pas masquer la réalité du quotidien vécu. Aujourd'hui_ notre mobilisation ne doit donc pas faiblir car vivre son identité sereinement est un droit inaliénable. Parce que l'égalité entre tous les citoyens doit demeurer une priorité absolue_ nous ferons tout pour que la recrudescence des propos et violences homophobes_ à laquelle nous assistons régulièrement_ soit endiguée. Aux persécutions d'antan_ nous voulons opposer la victoire de la liberté et de la tolérance. Notre ouverture et notre diversité sont notre plus grande force. Paris ouvrira toujours grands ses bras à tous ceux qui veulent s'aimer. | Info événement perso | Homosexualité / MPT | **4565** | 366 | 2420 |
| 2014-06-07T08:22:21 | Très heureuse de représenter les Parisiens pour accueillir Sa Majesté la Reine Elizabeth II | Info événement perso | International | **4383** | 353 | 341 |
| 2014-05-25T21:49:28 | La crise politique à laquelle la France est confrontée me préoccupe comme citoyenne et m'interpelle comme maire de Paris. Dans ce contexte_ Paris fait exception : la participation y est de 10 points supérieure à la moyenne nationale. La majorité municipale est confortée avec plus de 43% des suffrages & distance l'opposition de plus de 5 points. Le FN est cantonné en dessous des 10%. Cette triple exception parisienne repose d'abord sur la culture démocratique mise à l'honneur depuis 2001. Elle est renforcée par les engagements pris dans les premières semaines de mon mandat pour encourager la participation citoyenne sous toutes ses formes. Ces résultats imposent d'engager nos villes dans la révolution de la démocratie en donnant la parole à nos concitoyens sur les sujets qui les concernent. Comme Maire de Paris_ je serai totalement mobilisée dans les mois qui viennent face à la montée de l'extrême droite. Avec mon équipe municipale_ nous continuerons plus que jamais à écouter les Parisiens. Seul le respect de la parole donnée et des engagements pris peuvent avoir raison de la tentation du repli sur soi et du rejet de l'autre. | Engagement | Citoyenneté / Extrême droite | **4377** | 376 | 788 |
| 2014-07-19T18:28:47 | Je condamne avec la plus grande fermeté les violences qui ont été commises_ aujourd'hui dans le 18e_ en marge de la manifestation qui y avait été interdite par la Préfecture de Police. Rien ne peut justifier ces agissements et la dégradation d'équipements publics qui sont le bien commun des Parisiens. Rien ne peut motiver ces actes inacceptables qui desservent la cause de la Paix et portent atteinte à la République. Dans ces circonstances_ je tiens à saluer l'action des forces de l'ordre qui ont permis de limiter les conséquences de ces graves incidents. J'appelle enfin à l'apaisement et à l'expression pacifique des convictions de chacun dans le respect des valeurs et des principes républicains qui nous rassemblent. | Réaction | Sécurité | **4162** | 1255 | 558 |
| 2014-11-15T09:14:04 | Au nom des Parisiens et en mon nom personnel_ je demande solennellement au président pakistanais Mamnoon Hussain de gracier Asia Bibi_ jeune femme condamnée à mort pour blasphème. Paris_ capitale des droits humains_ s_engage_ si elle le souhaite_ à la recevoir de manière permanente_ ainsi que ses proches. Vous aussi_ mobilisez-vous pour la vie d_Asia Bibi en signant cette pétition : http://goo.gl/TzvzzV | Engagement | International | **4041** | 297 | 1256 |

La répartition de la popularité globale moyenne (*engagement*) par heure de publication des posts montre que les messages les plus « appréciés » sont ceux publiés entre 6 et 8h, à midi, entre 17 et 19h et entre 21 et 22h. Le pic d'engagement le plus évident se situe à 21h, à un

moment où à domicile en soirée les abonnés trouvent vraisemblablement le temps de lire, apprécier, partager et commenter.

**Popularité et heure de publication du *Facebook* d'A. Hidalgo**

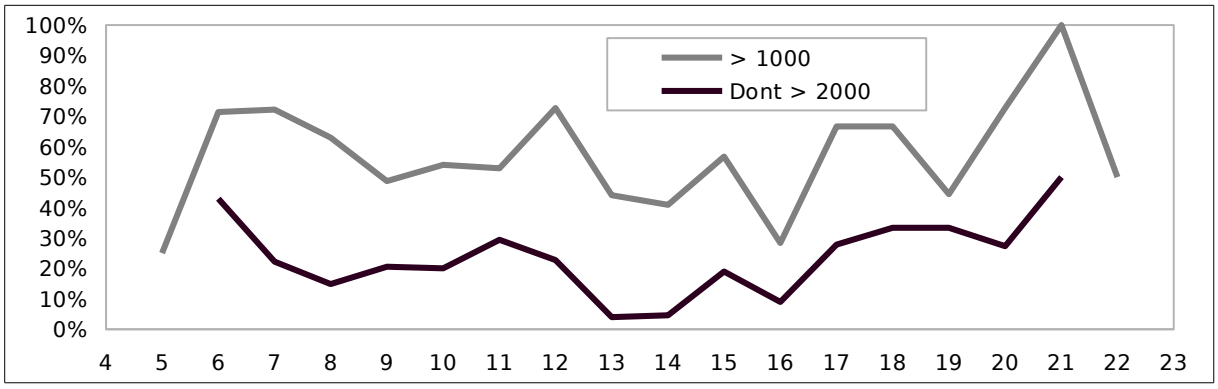


Par ailleurs, on constate que la durée pendant laquelle un post reste au sommet de la timeline avec une visibilité maximum exerce une influence tendanciellement croissante sur les chances d'accumuler de la popularité, mais que cette relation n'est pas systématique.

**Popularité et visibilité des posts du *Facebook* d'A. Hidalgo**

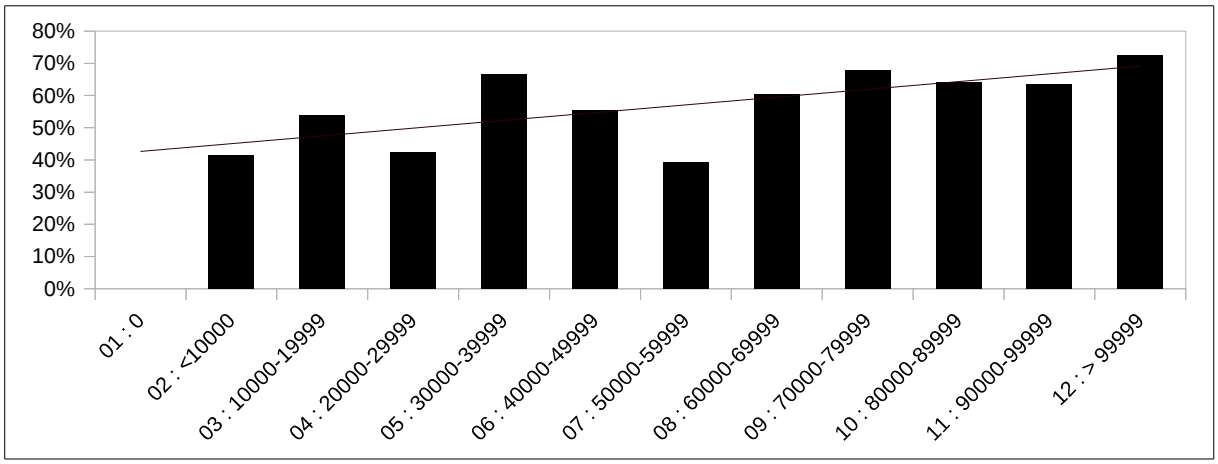


Tous les posts ne suscitent pas les mêmes réactions de la part des abonnés. Certains n'ont pas vocation à être « aimés », partagés ou commentés, comme les promotions, les invitations et les informations. Leur popularité est donc faible. Les messages les plus populaires sont les félicitations et les encouragements adressés par le maire aux équipes sportives, aux artistes ou personnalités qui se distinguent à Paris : plus de 88 % de ces messages ont reçu plus de 1 000 likes, shares et comments. Viennent ensuite les réactions ou prises de position du maire par rapport à l'actualité locale, nationale ou internationale, ou à des faits divers (75 % à plus de 1 000), puis les messages d'information sur l'emploi du temps de l'élue, signalant telle action,

telle rencontre, telle réception, l'accomplissement de tel engagement, telle signature etc. (57%). Ces messages sont de fait davantage destinés à encourager l'échange, la réaction et la circulation d'informations.

**Variation de la popularité par type de posts du *Facebook* d'A. Hidalgo (>1000)**

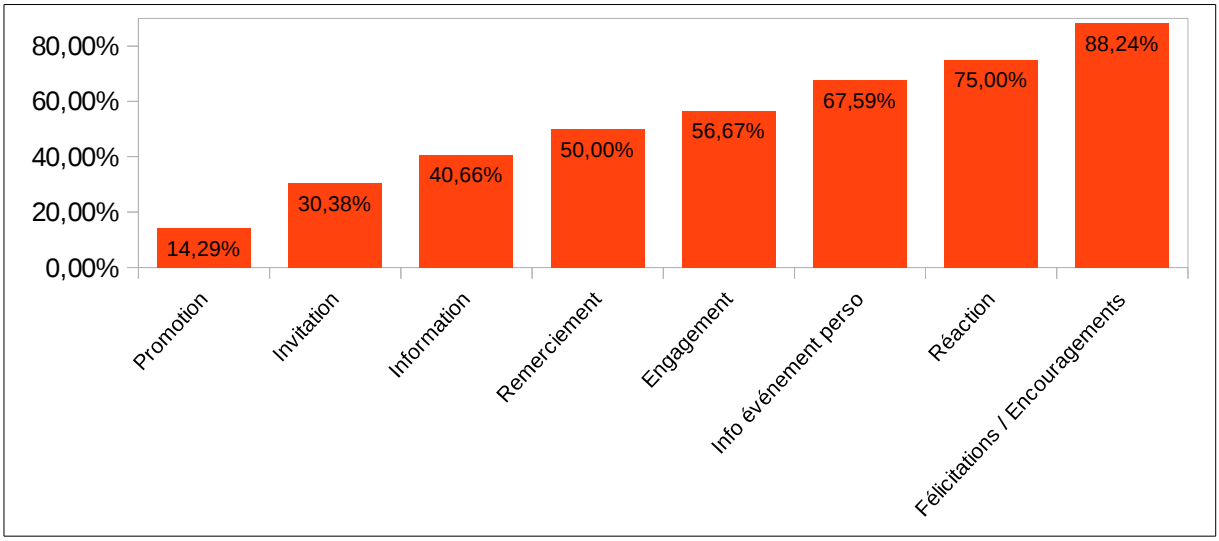


Les thématiques des messages sont de la même manière plus ou moins propices à l'interaction. Les invitations à participer à la réflexion sur l'investissement municipal dans le cadre du BPN mis en place dans la seconde moitié de la période observée sont peu « aimées », partagées et commentées, tout comme les messages relatifs à l'innovation économique et à la vie politique sur le territoire[98]. Après l'ensemble Jeunesse-Enseignement-Recherche-Culture, l'Environnement et l'Urbanisme-Logement-Transports-Sécurité, crédité d'une popularité moyenne, trois thèmes se dégagent en tête de liste : Sport-Loisir-Tourisme dont près de 70 % des messages provoquent un engagement supérieur à 1000 ; l'International, à près de 80 %; et les causes des Femmes-Homosexuels-Exclus et de la Mémoire, à plus de 80 %. Les abonnés réagissent ainsi essentiellement lorsque l'élue soulève des sujets de société, quand elle valorise son action internationale et quand elle soutient ou félicite les sportifs, et principalement le PSG. Les messages les plus « efficaces » sont donc ceux qui touchent aux enjeux sensibles de la société d'aujourd'hui, aux causes mémorielles de différentes communautés, à l'image internationale que l'élue donne de sa ville à travers elle et aux réflexes identitaires et ludiques que suscite le sport.

98 L'interprétation des message classés comme de la « communication » nécessiteraient une analyse plus précise des contenus des photos et des vidéos.

**Variation de la popularité par thème des posts du *Facebook* d'A. Hidalgo (>1000)**

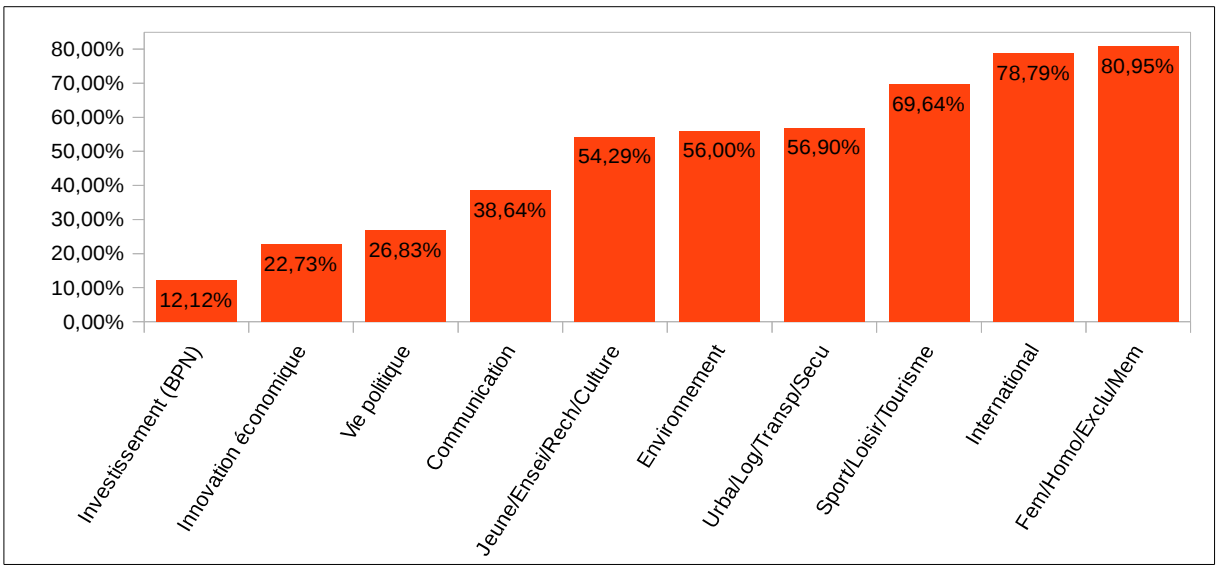


Ces mesures constituent une connaissance de la sensibilité et de la réactivité du public auquel l'élue cherche à plaire, dans le travail quotidien de séduction médiatique auquel *Facebook* est destiné. La grande richesse des données d'utilisation disponibles ou potentiellement disponibles libère l'imagination mathématique et informatique et autorise l'élaboration d'algorithmes de modélisation et d'optimisation de plus en plus raffinés.

### e) Modélisation

L'observation des posts et des réactions des abonnés sur les 8 mois d'enquête permet de proposer une modélisation des comportements et de l'optimisation de la popularité[99]. La stratégie de publication des messages interroge en principe le moment, le rythme et la nature des posts que la chargée de communication doit afficher sur la page de l'élue chaque jour, pour obtenir la meilleure popularité possible. Cette stratégie, notée $s$, est décrite par une suite d'heures $t_n$ auxquelles les messages sont postés et une suite de sujets et de contenus $c_n$ associés à ces messages.

99 La popularité est ici mesurée à partir des seuls *comments* postés par les abonnés suite à la publication d'un message par l'élue. Quoi que minoritaire dans *l'engagement*, le *comment* est le seul indicateur exploitable dans les données obtenues avec *Netvizz* : sans accès administrateur de la page, on ne dispose en effet de l'heure de publication et de l'identité de l'émetteur que pour les commentaires. De plus, le *comment* est le signe le plus tangible d'une réelle interaction avec les followers.

Par exemple, la stratégie $(7h, env.)\,(11h, vie.po.)\,(13h, env.)$ signifie que la chargée de communication décide de poster trois messages, deux à 7h et à 13h traitant d'enjeux environnementaux et un message à 11h concernant la vie politique. Comment maintenant évaluer cette stratégie ? On part du principe qu'une stratégie est bonne quand elle apporte le maximum de popularité, en l'occurrence, de *comments*. Le premier message d'une période donnée est posté au temps $t_n$ et traite d'un sujet $c_n$. Nous proposons de définir $\overline{w}_{[t_n,t_{n+1})}(c_n)$ la popularité moyenne du message posté à l'instant $t_n$ jusqu'à l'arrivée d'un nouveau message en $t_{n+1}$ et traitant d'un sujet $c_n$. Ainsi la popularité associée à la stratégie $s$ est définie comme la somme des $\overline{w}_{[t_n,t_{n+1})}(c_n)$ de l'ensemble des messages la composant.

Laissons pour l'instant de coté le contenu des messages. D'après les données extraites, les messages postés à 7h, et maintenus en première position dans la timeline jusqu'à 11h, ont par exemple en moyenne une popularité de 30,38 et ainsi $\overline{w}_{[7h,11h)} = 30{,}38$. On peut alors représenter les différentes stratégies de l'animateur de la page *Facebook* comme les différents chemins d'un graphe où les nœuds sont les différentes heures de publication et où les poids sur les arrêtes sont les différentes popularités moyennes obtenus, entre la publication d'un premier message et la publication d'un second dans la timeline. Nous sommes dans le cas d'un graphe dirigé acyclique. Nous avons utilisé une formulation en programmation linaire du plus long chemin et eu recours à la méthode du Simplexe (Dantzig, 1990) pour résoudre ce problème. Le tableau ci-dessous décrit une séquence observée où le chargé de communication poste en moyenne toutes les heures ou toutes les deux heures, entre 10 et 14h. L'écart entre deux messages peut être d'une ou deux heures. On ne tient pas compte du sujet.

| Heure de post / durée | +1h | +2h |
|---|---|---|
| 10h | $\overline{w}_{[10h,11h)} = 10{,}65$ | $\overline{w}_{[10h,12h)} = 19{,}59$ |
| 11h | $\overline{w}_{[11h,12h)} = 11{,}12$ | $\overline{w}_{[11h,13h)} = 22{,}81$ |
| 12h | $\overline{w}_{[12h,13h)} = 12{,}46$ | $\overline{w}_{[12h,14h)} = 22{,}73$ |
| 13h | $\overline{w}_{[13h,14h)} = 6{,}28$ | $\overline{w}_{[13h,15h)} = 14{,}84$ |
| 14h | $\overline{w}_{[14h,15h)} = 7{,}04$ | |

Ce scénario autorise alors cinq chemins possibles, donnant des popularités cumulées différentes :

1) 10 11 12 13 14 : 40,5
2) **10 11 12 14 : 44.5**
3) 10 11 13 14 : 39.7
4) 10 12 13 14 : 29.3
5) 10 12 14 : 42.3

Le chemin n°2 est le plus bénéfique en popularité. De fait choisir la stratégie qui maximise la popularité équivaut à choisir le plus long chemin dans le graphe (en bleu ci-dessous).

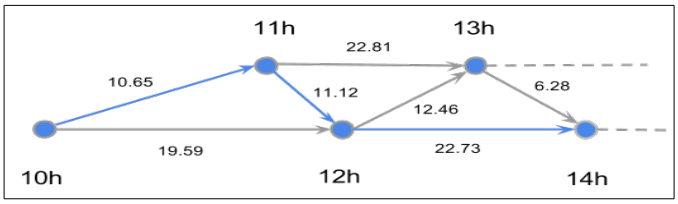


De manière fictive, on considère que le nombre de posts par jour n'est pas limité par les ressources des émetteurs (disponibilités, sujets d'actualité…). De fait la page étudiée n'est en réalité actualisée en moyenne que 2 à 3 fois par jour par un nouveau post. On considère également que les posts ont lieu à heure pleine, par souci de lisibilité. Une énumération de tous les chemins comme fait précédemment n'est pas envisageable si nous nous considérons que le chargé de communication peut poster chaque minute par exemple. Néanmoins nous avons montré que maximiser la popularité est la même chose que trouver le plus long chemin dans un graphe. La méthode supporterait sans difficulté l'application d'une plus grande précision des heures de publications. De même, il serait possible de programmer des variations hebdomadaires ou saisonnières. Le modèle consiste entre deux bornes (heure de début et heure de fin de post) à identifier le temps laissé entre deux messages (*d*), mesurer la moyenne de la popularité des posts entre T et T+*d*, et identifier le chemin le plus long, dont la somme de *d* est maximale. Dans ce scénario « en ressources infinies », l'algorithme appliqué aux données moyennes observées dans le *Facebook* d'Anne Hidalgo préconise de poster un nouveau message aux heures suivantes, afin d'obtenir une popularité moyenne totale maximum :

5 - 6... 9 - 10 - 11 - 12... 14 - 15... 17 - 18... 21... 23 heures = 274,4 *comments*

D'après la recommandation, il faudrait poster à 5h, puis à 6h, attendre 9h, puis poster chaque heure jusqu'à 12h etc. L'algorithme peut maintenant intégrer la dimension thématique à partir des 10 catégories repérés dans les 389 messages. Il s'agit d'identifier la stratégie de publication optimale en terme de popularité combinant le moment, la durée de postposition et le contenu, à partir du calcul des scores maximums moyens obtenus par chaque thème à chaque heure et avec différentes durées de maintien au top de la timeline. D'après la recommandation d'optimisation de la popularité moyenne, il faudrait poster à 5h sur le *Sport/Loisir/Tourisme*, puis à 6h sur *l'Environnement*, à 7h sur *l'International* etc., et ne rien poster à 11h, 16h, 18h et 21h.

**Stratégie optimale de post intégrant les thématiques**

(5, Sport/Loisir/Tourisme)
(6, Environnement)
(7, International)
(8, Communication)
(9, Environnement)
(10, Vie politique)
(12, Jeune/Ensei/Rech/Culture)
(13, Fem/Homo/Exclu/Mem)
(14, Jeune/Ensei/Rech/Culture)
(15, Environnement)
(17, Innovation économique)
(19, Investissement (BPN))
(20, Communication)
(22, Environnement)

## Tableau des thèmes les plus populaires en fonction de l'heure du post et de la durée de postposition

| h | 1h | 2h | 3h | 4h | 5h | 6h | 7h | 8h | 9h | 10h |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Urba/Log/Transp/Secu |
| 6 | Environnement | Innovation économique | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement |
| 7 | International | International | International | International | International | International | International | Communication | Vie politique | Vie politique |
| 8 | Communication | Communication | Communication | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Vie politique | Vie politique |
| 9 | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement |
| 10 | Vie politique | Vie politique | Vie politique | Vie politique | Vie politique | Vie politique | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme | Sport/Loisir/Tourisme |
| 11 | Sport/Loisir/Tourisme | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | International | International | International | International |
| 12 | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | International | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture |
| 13 | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Jeune/Ensei/Rech/Culture | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication |
| 14 | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique |
| 15 | Communication | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement |
| 16 | Environnement | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) |
| 17 | Innovation économique | Innovation économique | Innovation économique | Communication | Communication | Communication | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem | Fem/Homo/Exclu/Mem |
| 18 | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu | Urba/Log/Transp/Secu |
| 19 | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) | Investissement (BPN) |
| 20 | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication | Communication |
| 21 | International | International | International | International | International | International | International | International | International | International |
| 22 | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement | Environnement |

**Lecture :** Par exemple, à 11h et pour une durée d'une heure, le message le plus populaire porte sur le thème du Sport/Loisir/Tourisme, mais pour une durée de 2h, il porte sur Urba/Log/Transp/Secu et pour 5h, sur Jeune/Ensei/Rech/Culture etc..

D’un point de vue mathématique, le modèle doit être renforcé pour appréhender les effets de dépendance au passé : il est par exemple possible qu'un message parlant de politique à 9h puisse influencer la popularité d'un autre message traitant de Environnement poster à 10h. Il faudrait qu'il puisse encore appréhender une grande variance de poids affectés aux messages par rapport aux moyennes : travaillant ici en moyenne, nous n'avons ici pas tenu compte du risque, une moyenne pouvant cacher une variabilité élevée des données. Il devrait être testé avec une distribution de probabilité : il s'agit ici de simuler des réseaux sociaux et observer le comportement de l'algorithme. On pourrait encore faire évoluer cet algorithme élaboré à partir de moyennes, vers un algorithme adaptatif capable de tenir compte de la transformation de l’actualité et des usages. Les résultats peuvent être affinés dans plusieurs dimensions :

- Le modèle d'optimisation ne prend pas encore en compte le nombre limité de posts mis en ligne quotidiennement. Il reste à définir le chemin optimal à partir des 2 à 3 posts envoyés par cette entreprise politique, par jour ouvré : puisqu’on ne poste pas plus de 3 messages, à quelle heure les poster et sur quoi ? Cela suppose d'intégrer un autre type d'algorithme à définir.
- Le chemin d'optimisation moyen peut servir de référence pour la mesure des écarts à la pratique sur une série de journées au mois de novembre ou janvier par exemple.
- Intégrer les préférence de l’émetteur dans le modèle (actualité inattendue, sujets imposés, heures impossibles)
- Intégrer le comportement des publics dans la timeline :
    - quelle est la durée de vie d'un post ? Durant combien de temps après sa publication et même après avoir été recouvert produit-il du like, comment ou share ?
    - est-ce que la publication d’un nouveau message peut conduire à réactiver l’engagement de messages antérieurs ?
    - comment les likes, shares et comments sont-ils distribués, à quel moment de la journée, selon quel rythme dans la semaine… ? qui sont ces publics ?
    - quelle est la probabilité qu'un internaute commente deux ou plus de posts de suite, quelle est la nature des posts commentés successivement par un même internaute… ?
- Envisager l'extension des possibilités éventuellement liées à l'accès aux données

administrateur

- identité des amis ?
- précisions sur tous les engagements (heure et identité des likes…) ?
- lien avec les autres pages : qu'est-ce que les personnes qui commentent le post de cette page en question aime par ailleurs ?

- Suivre un événement posté dans son traitement *Facebook* et partout ailleurs sur la toile (*Twitter*, médias, blogs etc…) : la vie complète d'un événement politique en ligne…

La programmation de tels outils d'évaluation et d'optimisation de la popularité des messages de la page *Facebook* de l'élue peut renforcer l'usage marketing de cet instrument dans la vie politique. Il peut aussi affiner la connaissance des pratiques de mise en scène de la personne et du travail politique, face aux réactions des publics abonnés (Marrel et Reiffers, 2015).

# 7.2. Annexe 2 : Projet de loi du 21 mai 2015 de l'assemblée législative de Santa Catarina (Brésil) visant la publication des agendas de rendez-vous publics des gouverneurs, vice-gouverneurs et autres responsables publics

ASSEMBLEIA LEGISLATIVA
DO ESTADO DE SANTA CATARINA

GABINETE DO DEPUTADO
RODRIGO MINOTTO

COORDENADORIA DE EXPEDIENTE
Fls. 02
Rub.

PROJETO DE LEI PL./0184.2/2015

Dispõe sobre a publicidade da agenda de atos políticos do Poder Executivo e adota outras providências.

Art. 1º A publicidade dos atos políticos agendados pelos agentes públicos do Poder Executivo dar-se-á em conformidade com as disposições do artigo 45 da Lei federal nº 12.527, de 18 de novembro de 2011, e com o disposto nesta Lei.

Art. 2º São considerados agentes públicos para fins desta Lei:

I – Governador e Vice-Governador do Estado;

II – Secretários de Estado;

III – Secretários de Desenvolvimento Regional;

IV – Presidentes de empresas públicas estaduais; e

V – Presidentes de fundações públicas estaduais.

Lido no Expediente
44ª Sessão de 21/05/15
As Comissões de:
(5) Justiça
(11) Finanças
(19) Trabalho
Secretário

Art. 3º Os agentes públicos mencionados no art. 2º deverão divulgar, diariamente, por meio da rede mundial de computadores (Internet), sua agenda de compromissos públicos.

§ 1º Os compromissos assumidos pelo agente público em sua agenda deverão ser confirmados com antecedência de 24 (vinte e quatro) horas, consignando-se, no sítio da internet, a mensagem de "compromisso confirmado".

§ 2º A agenda de compromissos públicos poderá ser alterada pelo agente público, se houver motivos urgentes e relevantes para tanto, devendo a justificativa ser registrada expressamente no sítio em que se encontra a agenda, no dia seguinte à alteração.

Art. 4º Os agentes públicos mencionados no art. 2º poderão deixar de publicar, em suas agendas políticas públicas, atos sigilosos imprescindíveis à segurança da sociedade ou do Estado e que possam:

I – pôr em risco a defesa e a soberania do Estado;

II – pôr em risco a vida, a segurança ou a saúde da população;

III – pôr em risco a segurança de instituições ou de autoridades nacionais ou estrangeiras e seus familiares; ou

ASSEMBLEIA LEGISLATIVA
DO ESTADO DE SANTA CATARINA

GABINETE DO DEPUTADO
RODRIGO MINOTTO

IV – comprometer atividades de inteligência, bem como de investigação ou fiscalização relacionadas à prevenção ou repressão de infrações.

COORDENADORIA DE EXPEDIENTE
Fls. 03
Rub.

Art. 5º Esta Lei entra em vigor na data de sua publicação.

Sala das Sessões,

Deputado Rodrigo Minotto - PDT

ASSEMBLEIA LEGISLATIVA
DO ESTADO DE SANTA CATARINA

GABINETE DO DEPUTADO
RODRIGO MINOTTO

COORDENADORIA DE EXPEDIENTE
Fls. 04
Rub.

JUSTIFICATIVA

De acordo com o teor do artigo 37 da Constituição Federal, "a administração pública direta e indireta de qualquer dos Poderes da União, dos Estados, do Distrito Federal e dos Municípios obedecerá aos princípios de legalidade, impessoalidade, moralidade, publicidade e eficiência [...]".

No mesmo sentido, a Constituição do Estado de Santa Catarina prevê, em seu artigo art. 16, "os atos da administração pública de qualquer dos Poderes do Estado obedecerão aos princípios de legalidade, impessoalidade, moralidade e publicidade".

No que toca à publicidade dos atos administrativos, a consagrada Doutrina de Direito especializada, bem como as decisões dos mais diversos Tribunais do Poder Judiciário posicionam-se, pacificamente, pela publicidade dos atos administrativos.

Nesse norte, considerando que as ações dos agentes políticos destacados no artigo 2º deste Projeto de Lei devem se revestir de publicidade, a fim de que os signatários do serviço público tenham ciência das ações de tais agentes, bem como para que os órgãos de controle externo, incluindo a Assembleia Legislativa do Estado de Santa Catarina, possam saber quais as ações dos agentes públicos destacados, com o objetivo de fiscalizarem as ações que estão sob sua responsabilidade, a edição e a aprovação do projeto em tela se mostra relevante.

Ainda, destacamos que a nível federal a agenda política dos Ministros de Estado e da própria Presidenta da República são públicas, de modo a tornar transparentes todas as ações oficias daqueles que representam o Estado em seu respectivo segmento.

Por todo o exposto, conto com o apoio de Vossas Excelências para aprovar o presente Projeto de Lei, objetivando que todos os cidadãos catarinenses, bem como os órgãos de controle externo e os próprios agentes públicos mencionados, possam se beneficiar com a publicidade dos atos oficiais que constituam agenda política pública.

Deputado Rodrigo Minotto

# 7.3. Annexe 3 : L'écho web-médiatique de l'agenda personnel du maire d'Avignon (avril 2015)

Les enjeux de recherche en informatique concernaient essentiellement la fouille de données et le traitement automatique du langage naturel et devait se décliner en sept étapes :

1. La première étape consistait à extraire des données issues du PDA les informations pertinentes relativement à notre objectif, soit les événements eux-mêmes, mais aussi les différentes expressions utilisées pour les désigner.
2. La deuxième étape portait sur l'identification de contenus accessibles via le Web et relatifs aux événements identifiés. L'éventail des méthodes applicables est ici relativement large : on peut envisager dans un premier temps de se concentrer sur des sites sélectionnés manuellement, puis d'utiliser des heuristiques ou une première analyse rapide des sources disponibles, afin de sélectionner automatiquement les sites les plus intéressants. Techniquement, le traitement associé à cette étape impliquait de définir des outils capables de naviguer sur le Web et d'en extraire l'information ciblée (*crawlers)*.
3. La troisième étape consistait à mettre en relation les événements identifiés côté agenda et côté Web. Le point technique consistait ici à définir des mesures de similarité afin de pouvoir comparer les événements. Il s'agissait de déterminer quelles expressions textuelles pouvaient raisonnablement être considérées comme faisant référence aux mêmes événements.
4. Une fois la mise en relation entre les événements détectés dans le PDA et sur le Web effectuée, la quatrième étape consistait à récupérer le contexte de ces derniers dans le but d'obtenir le texte brut contenant les commentaires relatifs aux événements. Ce texte devrait alors être traité via des méthodes de TALN, afin d'extraire la nature de l'opinion

exprimée.

5. La cinquième et dernière étape concernait l'interface homme-machine (IHM). Il s'agissait de présenter les résultats obtenus de façon à la fois intelligible et pratique, à l'utilisateur final du logiciel, notamment de manière à permettre la comparaison entre agenda reconstitué et agenda de référence. Il pouvait être intéressant de lui offrir des fonctionnalités de navigation, permettant de raffiner la recherche initiale, éventuellement par une succession de recherches de plus en plus précises et poussées.
6. Formellement, le dispositif pourrait également présenter des indicateurs statistiques : nombre d'occurrences de chaque événement repéré dans le Web, distribution des événements en fonction des espaces numériques où ils sont commentés (sites institutionnels, blogs, réseaux sociaux…), polarité des commentaires (plutôt positif / plutôt négatif), etc.
7. La recherche portait enfin sur les enjeux de fiabilité de l'outil de fouille : comment interpréter les résultats ? Le non repérage d'écho médiatique en ligne d'un événement est-il lié à l'absence effective de commentaire sur le Web, ou bien à un défaut de programmation ?

Pour le politiste, il s'agissait d'expérimenter l'exploration d'un nouveau corpus de données en rapportant le travail politique aux actes de communications en ligne qu'il est susceptible de susciter. Mais la dimension pluridisciplinaire de la recherche implique également une division des tâches spécialisées. Celle-ci suppose d'abord une réflexion sur les conditions d'un travail pluridisciplinaire équilibré et non instrumental[100]. Le contrôle élémentaire des conditions de production des données implique également un minimum de compréhension des dispositifs mis en place, de leur fonctionnement, et des inévitables biais qu'ils incorporent. Les difficultés d'accès au terrain et de montage des outils de fouille ont conduit à resserrer l'expérience sur le seul écho web-médiatique disponible en ligne des événements de l'emploi du temps du maire.

100 Les informaticiens trouvent dans cette étude de cas l'occasion d'éprouver la robustesse et la portabilité de leurs instruments, mais aussi des défis inédits, comme en matière de reconstitution d'événements. La pluridisciplinarité donne en retour accès au politiste à des dispositifs techniques de recherche ou de construction de données spécialisés et formalisés qu'exige la nature singulière du Web, comme terrain de recherche.

### a) Le test de fouille manuelle : *Google* - « Cécile Helle » [30/03/2015-26/04/2015]

Le test de fouille manuel des échos de l'emploi du temps du maire d'Avignon Cécile Helle a été réalisé sur une période de quatre semaines consécutives du 30 mars au 16 avril 2015. Cette séquence a été identifiée comme une période d'activité politique ordinaire, sans événement politique national ou local particulier et en dehors de vacances scolaires. Elle est aussi distante d'au moins un mois avec la récupération des données réalisée le 7 juin 2015, afin de travailler sur un état du Web et un retour des résultats du moteur de recherche par hypothèse stabilisés par la clôture théorique de l'activité de commentaire des événements passés.

La collecte des résultats a été effectuée à l'aide du moteur de recherche *Google* par la saisie du patronyme complet de l'élue pour élargir les retours et mesurer l'ampleur du « bruit » : <cécile helle> doublé de l'utilisation de la fonction « Custom range » permettant de personnaliser le tri à partir de bornes chronologiques, triant vraisemblablement à partir des dates de publication. Par défaut, l'algorithme a classé les résultats par pertinence décroissante.

La démarche manuelle peut se décomposer en six étapes :

1) la saisie des mots clefs dans la fenêtre du moteur de recherche et l'exécution de la requête.

2) la copie des résultats dans un tableur : lien, adresse, résumés *Google*…

3) le traitement formel des résultats (alignement, séparation en champs distincts ; dates, lien, contenus…).

4) l'analyse manuelle des liens un par un, par ouverture de la page web, lecture visuelle et recherche dans le texte sur le mot « helle ».

5) la catégorisation inductive des résultats dans 18 items

6) l'analyse

Les 18 items sont ainsi répartis :

**Catégorisation des résultat de la requête Google sur la patronyme de l'élue**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Rang | n° |
| 2 | Titre de la page | Lien actif Google |
| 3 | Adresse | Adresse web |
| 4 | Date identifiée par Google | Date de mise à jour indiquée par Google |
| 5 | Résumé *Google* | Contenu du résumé fourni par Google |
| 6 | Actif | Lien effectivement actif : o/n |
| 7 | CH | Contenu concernant l'élue : o/n |
| 8 | Type support | Catégorie de support web (article de presse, billet de blog, pdf...) |
| 9 | Source | Acteur à l'origine de la publication (association, journaliste, institution, élu...) |
| 10 | Type contenu | Nature du contenu (interaction, publication, sollicitation, information...) |
| 11 | Type d'interaction | Nature de l'interaction (réunion, rendez-vous...) |
| 12 | Thème interaction | Thématique de l'objet (agriculture, commerce...) |
| 13 | Événement | Description de l'événement |
| 14 | Date interaction | Date de l'événement |
| 15 | Heure interaction | Heure de l'événement |
| 16 | Pertinence date | Pertinence de la date de l'événement dans la période étudiée : o/n |
| 17 | Lieu interaction | Lieu de l'événement |
| 18 | Commentaires | - |

Les champs 6 à 18 font l'objet d'une saisie manuelle. Les champs 8, 9, 10, 11 et 12 renvoient à une catégorisation construite de manière inductive, par regroupements ou distinctions progressifs des modalités découvertes sur les pages consultées.

Les types de support (8) se répartissent principalement en sept catégories :

Article de presse
Article de site
Article de Blog
Pdf : document
Post *facebook*
Post *twitter*
Vidéo Dailymotion

Les types de sources (9) pertinentes pour l'étude se répartissent en neuf catégories :

Association
Elu local
Elu national
Entreprise

Institution publique
Institution municipale
Journaliste
Militant
Parti

Les types de contenu (10) sont réduits à quatre modalités :

Information impliquant le maire
Interaction
Publication
Sollicitation

Parmi eux les types d'interaction (11) se déclinent ainsi en onze catégories reprenant plus ou moins précisément les types d'interaction repérés dans l'analyse de l'emploi du temps d'une vice-présidente de région entre 2010 et 2012 (Godmer et Marrel 2014)[101].

Cérémonie
Communiqué
Conseil
Dîner
Discours
Interview
Manifestation sportive
Rencontre
Réunion
Signature
Visite

La dernière catégorie (12) décline les champs d'action publique et politique auxquels l'édile est susceptible de participer.

### b) 150 liens, 18 interactions : un agenda-miroir lacunaire

La recherche ainsi calibrée fournit 150 résultats sur 15 pages. Seul 6 liens récupérés sont inactifs au moment de l'extraction. Un autre est en accès payant par abonnement (presse locale). Les 143 autres sont accessibles en ligne. L'inactivité des liens ou leur accès payant n'empêche pas la production d'un résumé Google, qui permet alors une analyse superficielle. Sur l'ensemble

101À savoir par ordre décroisant d'importance en volume horaire pour une période donnée : Réunion / Déplacement / Rendez-vous / Cérémonie / Repas de travail / Manifestation publique / Débat public / Contact médias / Spectacle / Visite / Action collective / Bureau.

des 150 liens une importante minorité de 43,3 % (soit 65) concernent effectivement plus ou moins directement la maire d'Avignon.

**Pertinence des 150 liens fournis par Google**

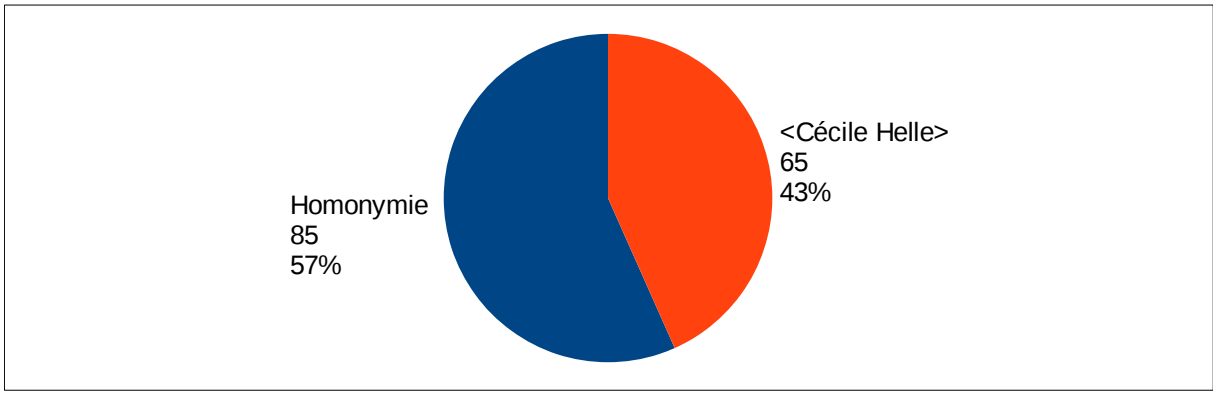


Les 85 autres liens sont le plus souvent des « erreurs » compilées par homonymie sur le nom de l'élue : autres personnes dans le monde portant le nom Helle et pages de langues germaniques principalement utilisant le nom commun « helle » qui signifie « pierre » en Danois ou « clair » en Allemand, ou comportant la chaîne de caractère <helle>, comme dans « Michelle » ou « La Rochelle ». Cinq liens ne contiennent aucune mention du mot « helle », mais une partie seulement associé à « cécile », sans qu'il y ait nécessairement continuité.

Le classement par pertinence du moteur Google est relativement fiable puisque le premier lien incohérent n'arrive qu'en 61ème position et que les cinq derniers liens relatifs à l'élue se positionnent en 62, 63, 66, 75 et 93ème positions sur 150. Cette expérience montre qu'il est utile d'explorer systématiquement jusqu'à la 6ème page de résultats rapportés par Google.

Parmi les 65 pages concernant plus ou moins directement Cécile Helle, plus des deux-tiers (42) relatent plus ou moins directement une interaction de l'élue renvoyant à son emploi du temps. Une petite minorité des liens font référence à des publications officielles signées du maire (marchés public) et à des événements au cours desquels le maire est sollicité (articles concernant des rassemblements de citoyens demandant une audience). Le quart restant renvoie à des informations dans lesquelles le nom du maire apparaît sans toutefois qu'il ne soit fait référence à un action précise et datée renvoyant à un événement constitutif de l'emploi du temps de l'élue.

**Répartition par types de contenus des 65 pages concernant l'élue**

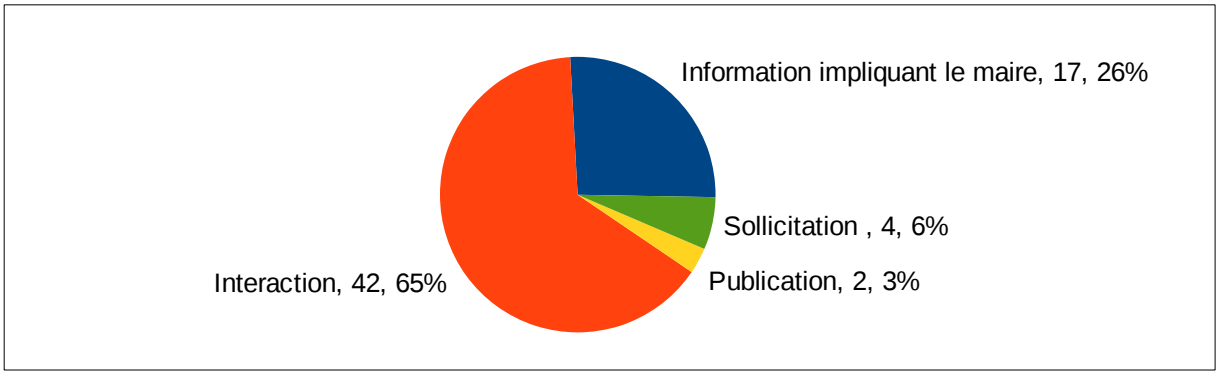


Les 42 liens fournis par Google permettant de renseigner un événement de l'agenda du maire renvoient pour l'essentiel à des supports classiques de type article de site web d'organisations (36%), de site de presse (31%) et de blog (17%). Le moteur renvoie encore pour 10 % des liens à des documents PDF produits par des organisations. On recense enfin trois sources marginales dans les résultats de Google : les deux réseaux socio-numériques *Twitter* et *Facebook* et la plate-forme vidéo Dailymotion. L'utilisation du moteur de recherche Google est ici clairement en cause. Ces espaces d'information appartiennent à des sociétés directement concurrentes des filiales Google+ et YouTube, ce qui d'après Google induit des difficultés techniques rendant leur indexation trop coûteuse pour être réalisée[102]. En pratique, l'existence des pages hébergées par ces services est bien répertoriée, mais pas leur contenu, ce qui empêche toute recherche un tant soit peu poussée. Malgré les performances de Google et son statut de « référence standard » en matière de recherche d'information en ligne, l'expérimentation montre qu'il faudra combiner les résultats de plusieurs moteurs et comparer les retours de *Google* avec les deux autres « leaders » du marché : l'un commercial : *Microsoft Bing* ; l'autre issu du « libre » : *DuckDuckGo*.

102 http://searchenginewatch.com/sew/news/2325343/matt-cutts-facebook-twitter-social-signals-not-part-of-google-search-ranking-algorithms

**Types de supports web recensés parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire**

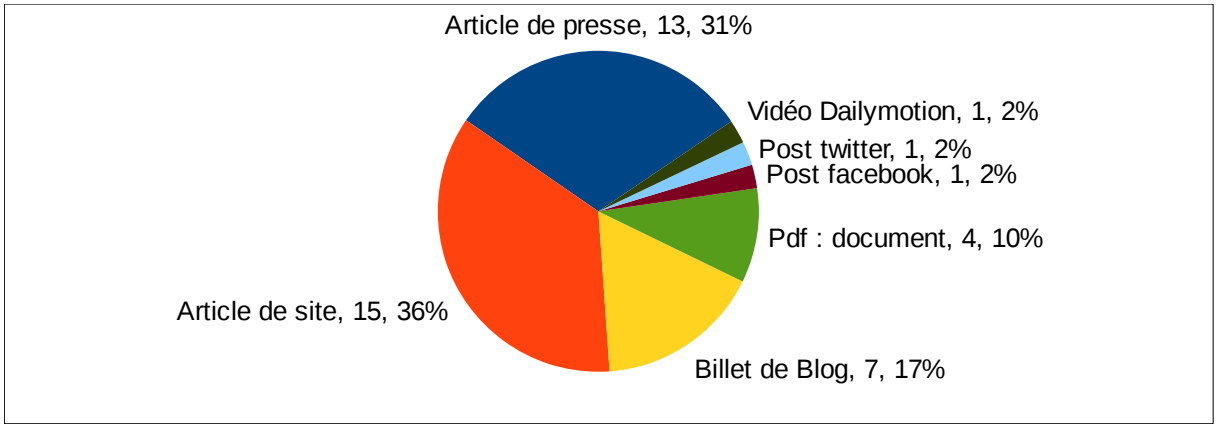


L'analyse montre encore que ces 42 liens renvoient pour les deux-tiers à des textes ou des documents produits par des acteurs associatifs non politiques (33%) et des journalistes (33%). L'action du maire est par ailleurs évoquée ou commentée par des militants politiques (10%), des élus locaux (7%), des instituions publiques (7%) ou encore de manière plus marginale par des élus nationaux, des responsables partisans, les institutions municipales ou des entreprises.

**Types de sources (auteurs) recensés parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire**

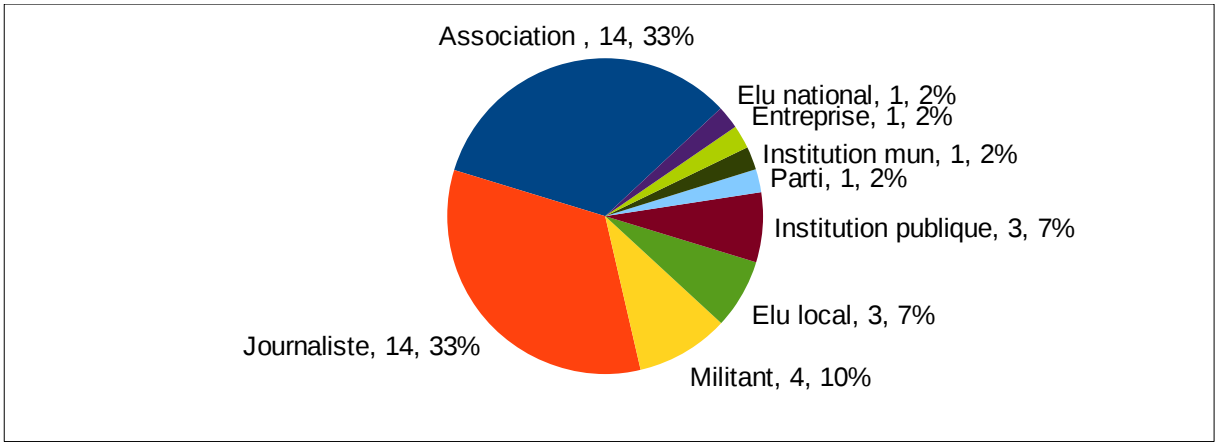


Alors que l'emploi du temps de la vice-présidente régionale étudié antérieurement, à partir de son agenda personnel, était principalement occupé, outre les temps de déplacement, en rendez-vous et en réunions de travail, l'écho web-médiatique de celui du maire est quant à lui composé pour près de la moitié de « cérémonies politiques » (45%). Le web fouillé selon notre protocole donne d'abord à voir un maire qui inaugure dans la ville divers événements comme un salon des loisirs mécaniques, des rencontres ESS et « territoires solidaires », un jardin partagé,

un marché paysan et la réouverture d'une enseigne de grande distribution discount. Une élue qui assure également le discours d'ouverture d'un programme régional de découverte des talents et du colloque du réseau viticole des 80 ans de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité), mais aussi le lancement d'un AAP sur l'habitat participatif. Une maire qui participe enfin à une conférence organisée par l'ambassade de Chine et qui assiste aux cérémonies nationales du souvenir et de la déportation.

L'image reproduite ensuite est celle de l'élue siégeant au conseil municipal ou communautaire (12%), lorsque l'actualité politique donne à ces assemblées régulières une importance singulière comme à la mairie les 8 et 24 avril où fut soldé le conflit entre le maire et ses adjoints EELV à propos de l'abatage de platanes, ou à l'occasion de la discussion médiatisée du Contrat de Plan Etat-Région à l'agglomération le 13 avril.

De manière attendue, le web compile des actes d'information et de communication qui portent principalement sur la partie publique, visible ou médiatisée du travail politique du maire. On y trouve également des traces de rencontres avec des personnels grévistes de l'hôpital, des interviews datant de 2012 et 2013, le classement d'une course à pied locale à laquelle le maire a participé, des visites de salons ou d'acteurs économiques locaux, la signature d'une convention sur le BTP, un dîner gastronomique au profit de l'AVAC (Aider à vivre avec le cancer).

**Type d'interactions recensées parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire**

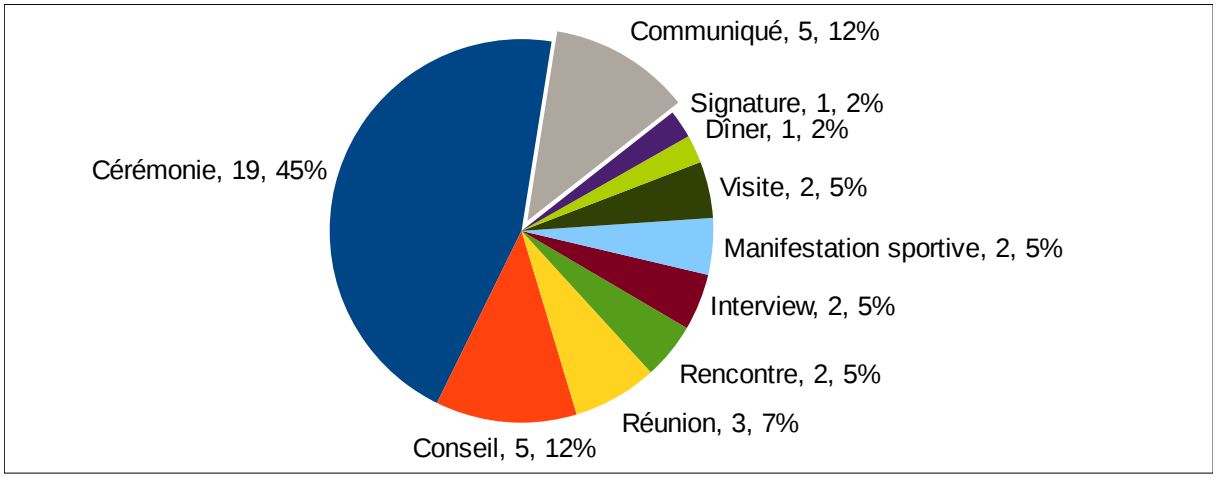


La fouille restitue enfin des actes de communication écrits datés mais ne donnant pas nécessairement lieu à l'occupation d'un temps de travail délimité identifiable, mentionnés ici comme des « communiqués », au nombre de cinq sur la période, concernant une grève du ramassage des ordures ménagères, l'annonce d'une solution d'aménagement routier proposée

dans un courrier officiel à un ministre et un appel à mobilisation des abstentionnistes pour le second tour des élections départementales.

Ces 42 liens dessinent au final un agenda lacunaire et un emploi du temps très partiel. Le sondage effectué sur une période de quatre semaines délimitée dans le paramétrage personnel du moteur de recherche Google rapporte des liens qui évoquent des interactions hors périodes. Quinze liens renvoient à treize événements distincts antérieurs au 30 mars 2015, début de l'observation, parce que l'activité d'information et de commentaire en ligne s'étale naturellement sur une période jusqu'à 10 jours postérieure à la phase observée. Une minorité de huit événements plus anciens sont restitués par Google, remontant à plus de trois, six et douze mois et pour les plus lointains à trois ans (2012). Deux autres liens renvoient également à deux événements postérieurs à la fin de l'observation, le 26 avril 2015, parce que, à l'inverse, des messages mis en ligne durant la phase d'observation peuvent annoncer des événements à venir. C'est le cas ici de l'annonce du lancement d'un AAP de la mairie sur l'habitat participatif prévu le 20 mai et de l'inauguration par le maire d'un jardin partagé le 6 juin suivant.

Entre les deux, il reste 25 liens qui documentent en réalité 18 événements différents répartis sur les quatre semaines. Les interactions documentées ou commentées en ligne sont réparties sur 14 journées de la période, soit exactement la moitié des 28 jours observés, avec deux tendances :

- une sensible augmentation du nombre d'événements par semaine sur les séquences les plus récentes, comme si le moteur avait plus de facilité à retrouver des interactions moins anciennes. Après examen, le travail opéré par Google dans et sur le temps reste obscur. L'observation plus précise de la date de publication des pages web recensées par Google montre que dans 14 des 25 liens, l'interaction est commentée le jour même. Quatre liens annoncent un événement de deux à quatre jours avant qu'ils ne se produise. Quatre autres pages sont publiées le lendemain et encore deux quatre jours après.
- une faible concentration des événements reconstitués par journée : on compte deux interactions médiatisées pour seulement trois des 14 jours documentés. Le moteur renvoie le plus souvent un événement par jour.

**Répartition sur quatre semaines des 18 interactions de l'emploi du temps de l'élue reconstituées à partir du web (E=événement)**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **S1 n=4** | **L30** | **M31** | **M1** | **J2** | **V3** | **S4** | **D5** |
| | | | | E1 | E3 | | |
| | | | | E2 | E4 | | |
| **S2 n=2** | **L6** | **M7** | **M8** | **J9** | **V10** | **S11** | **D12** |
| | | E6 | E7 | | | | |
| | | | | | | | |
| **S3 n=5** | **L13** | **M14** | **M15** | **J16** | **V17** | **S18** | **D19** |
| | E8 | E9 | E10 | E11 | | | E12 |
| | | | | | | | |
| **S4 n=6** | **L20** | **M21** | **M22** | **J23** | **V24** | **S25** | **D26** |
| | | | E13 | E14 | E15 | E17 | E18 |
| | | | | | E16 | | |

Interactions mentionnées dans un seul lien

Interactions mentionnées dans deux liens

Interactions mentionnées dans trois liens

Le test permet encore de rapporter chaque interaction reconstituée à l'importance qu'elle aura prise en ligne, en comptant le nombre de liens qui renvoient au même événement. La majorité des interactions ne sont mentionnées qu'une seule fois dans les résultats de Google. Mais pour six d'entre elles on relève deux liens différents, attestant d'un plus vif intérêt de l'espace médiatique pour des événements à enjeux ou bien impliquant différents acteurs : une cérémonie relative à la culture, une visite dans un salon du tourisme, un communiqué sur la grève des éboueurs, une réunion sur l'aménagement du territoire et un conseil municipal mouvementé. Un seul événement est présent à trois reprises dans les résultats de la recherche du fait de la popularité des acteurs impliqués, mais aussi des réactions politiques qu'il suscite : la réouverture dans un quartier périphérique de la ville d'un magasin *Leader Price* par le très médiatique Jean-Pierre Coffe, en présence du maire, qui ne manque pas de susciter les sarcasmes de l'animateur du blog qui « a pour but d'informer sur les actions entreprises par les élu(e)s du Front de Gauche à la mairie d'Avignon », et qui titre « Jean-Pierre Coffe et Cécile Helle, VRP de Leader Price[103] ».

Mais au final, l'agenda reconstitué est loin de correspondre à l'agenda théorique

103http://fdgavignon.fr/inauguration-de-leader-price-pont-des-deux-eaux/

comportant cinq à six plages horaires réservées par jour en moyenne, par comparaison avec l'étude réalisée sur celui d'une vice-présidente de région (Godmer and Marrel, 2014a). Le test manuel de fouille de l'écho web-médiatique de l'agenda ne rapporterait que 10 % des interactions planifiées dans le PDA de l'élue. Plusieurs hypothèses doivent alors être envisagées : une première totalement improbable supposerait que l'agenda réel du maire d'Avignon demeure assez léger.

Une seconde hypothèse renvoie à l'idée que l'information en circulation sur le Web concernant les interactions de l'emploi du temps de l'élue resterait limitée, avec ici trois sous-hypothèses complémentaires :

1. L'activité en ligne de mise en scène du travail politique quotidien par l'entrepreneur politique est réduite, parce que l'élue ne le souhaite pas ou n'en saisit pas l'importance et ne dispose donc pas d'un service spécifique et de plate-formes de diffusion actives (blog, *Facebook*, *Twitter*). De fait, peu active, la page publique *Facebook* de l'élue ne publie aucun poste entre le 11 février et le 9 mai 2015. De même, au moment de l'enquête, les deux derniers tweets de l'élue datent du 11 janvier et du 11 février 2015. Son blog de campagne n'est plus actif depuis le 30 mars 2014 et n'a pas été remplacé par un nouvel espace de communication équivalent depuis l'élection.
2. L'activité locale de commentaire journalistique publiée en ligne reste modérée, parce que la structure du champ médiatique local est à l'échelle des enjeux et des publics de la vie politique d'une petite ville. Cette hypothèse doit être relativisée au vu du recensement des articles de presse incluant <Cécile Helle> sur deux sites significatifs : *ledauphine.com* qui publie 45 papiers citant l'élue entre le 30 mars et le 26 avril 2015, alors que Google n'en identifie qu'un seul ; laprovence.com qui en publie 19, contre 1 seul dans Google et *citylocalnews.com>Avignon* qui en publie 13, encore une fois contre un 1 dans Google.
3. L'activisme cybermilitant reste mesuré sur ce territoire du Sud-Vaucluse limitant les relais d'informations et commentaires sur ce que fait le maire dans la blogosphère, *Facebook* et *Twitter*. Le recensement des acteurs associatifs, militants et « citoyens » présents de manière significative en ligne sur le territoire reste à faire[104].

104 Le protocole d'enquête en cours intègre une société de web marketing locale (semaweb.com) spécialisée dans la veille et la gestion d'e-reputation, susceptible de nous aider au repérage des cyber-leaders d'opinion locaux.

# 42 liens - 18 événements pertinents dans la période [30/03-26/04] - 13 événements antérieurs – 2 événements postérieurs

| Nbr liens | Rang GG | Adresse | Date GG | Actif | Type support | Source | Type interaction | Thème | Nbr Evt | Événement | Date | Heure | Lieu |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 53 | *www.arhlmpacacorse.com/pages.../pied.../plan-du-site/* | 18/04/15 | | Article de site | Association | Interview | Habitat | 1 | | 2012 | | Avignon |
| 2 | 27 | *www.lalogitude.com/* | 23/04/15 | | Article de site | Association | Interview | Vieillesse | 2 | | 30/11/13 | | Avignon |
| 3 | 5 | *www.dailymotion.com/video/x2lpfzu* | 03/04/15 | Non | Vidéo Dailymotion | Journaliste | Cérémonie | Élections | 3 | Victoire du 30 mars 2014 | 30/03/14 | | Avignon |
| 4 | 32 | *www.cbeventoux.com/images/pdf/RencontreESS.pdf* | 11/04/15 | | Pdf : document | Institution publique | Cérémonie | ESS | 4 | Inauguration Rencontres ESS | 18/10/14 | 9h | Avignon |
| 5 | 21 | *www.grandavignon.fr/.../projet-courtine-confluence/* | 07/04/15 | | Article de site | Intstitution municipale | Réunion | Aménagement | 5 | Quartier Courtine | 19/11/14 | | Avignon |
| 6 | 13 | *https://www.facebook.com/.../893217850709590:0* | 02/04/15 | | Post facebook | Militant | Cérémonie | Commerces | 6 | Annonce réouverture du Leaderprice | 19/12/14 | Matinée | Avignon : Pont-des-deux-Eaux |
| 7 | 54 | *www.townglance.fr/city/avignon* | 15/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Conseil | Aménagement | 7 | Conseil communautaire | 20/12/14 | | Avignon |
| 8 | 23 | *www.calameo.com/books/0010381831e40420d1f63* | 31/03/15 | Non | Article de presse | Entreprise | Visite | Entrepreneurs | 8 | Visite patronat local | ? | | ? |
| 9 | 37 | *www.lamarseillaise.fr/.../37992-la-direction-recule-les-...* | 14/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Rencontre | Hôpital | 9 | Grève à l'hôpital | ?/03/2015 | | Avignon |
| 10 | 31 | *www.sud-chu-caen.fr/.../le-centre-hospitalier-d-avigno...* | 31/03/15 | | Blog | Militant | | | | Rencontre des grévistes à l'hôpital | ?/03/2015 | | Avignon |
| 11 | 11 | *cluster005.ovh.net/~marseillh/.../home/homeamf2015/* | 08/04/15 | Non | Article de site | Association | Cérémonie | Loisirs motorisés | 10 | Inauguration festival | 20/03/15 | | Avignon : Parc des expositions |
| 12 | 6 | *irfss-pacac.croix-rouge.fr › Actualité* | 31/03/15 | | Article de site | Institution publique | Cérémonie | Formation | 11 | Remise de diplôme | | | Avignon IFSI |
| 13 | 62 | *https://plus.google.com/107957699539151397621* | 30/03/15 | | Blog | Militant | Communiqué | Élections | 12 | Appel à la mobilisation 2d tour | 22/03/15 | | Avignon Mairie |
| 14 | 58 | *https://twitter.com/fareiordanoff* | 31/03/15 | | Post twitter | Elu local | | | | | | | |
| 15 | 24 | *www.humanite.fr/festival-davignon-2015-olivier-py-p...* | 30/03/15 | | Article de presse | Journaliste | Cérémonie | Culture | 13 | Présentation Festival d'Avignon | 27/03/15 | | Avignon |
| 16 | 7 | *www.journalzibeline.fr/.../la-region-fait-connaitre-ses-...* | 02/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Cérémonie | Culture | 1 | Présentation Tal'ents Région #3 | 02/04/15 | | Avignon Mairie |
| 17 | 36 | *www.presseagence.fr/.../avignon-talents-region-jeudi-...* | 02/04/15 | | Article de site | Association | | | | | | | |
| 18 | 50 | *www.education-ambchine.org/.../info115092.htm* | 02/04/15 | | Article de site | Institution publique | Cérémonie | International | 2 | Rencontre chine | | | |
| 19 | 12 | *www.ditex.fr/salon/programme/* | 01/04/15 | | Article de site | Association | Visite | Tourisme | 3 | Annonce visite salon Ditex | 03/04/15 | 10h30 | Avignon : Parc des expositions |
| 20 | 22 | *www.quotidiendutourisme.com/.../salon-ditex-c-est-pa...* | 01/04/15 | | Article de presse | Journaliste | | | | | | | |
| 21 | 25 | *www.escandihado84.com/marche-des-producteurs-a-...* | 04/04/15 | | Article de site | Association | Cérémonie | Agriculture | 4 | Inauguration Marché des producteurs | | | Montfavet |
| 22 | 3 | *www.ledauphine.com/.../cecile-helle-lance-un-appel-a...* | 08/04/15 | € | Article de presse | Journaliste | Communiqué | Urbanisme | 5 | Grève éboueurs | 07/04/15 | | Avignon Mairie |
| 23 | 14 | *www.francebleu.fr/.../les-eboueurs-du-grand-avignon-...* | 07/04/15 | | Article de presse | Journaliste | | | | | | | |
| 24 | 28 | *www.laprovence.com/.../abattage-des-platanes-poursui...* | 09/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Conseil | Conseil municipal | 6 | Exclusion vert | 08/04/15 | Soirée | Avignon Mairie |
| 25 | 20 | *michel-vauzelle.fr/contrat-de-plan-etat-region-dans-le-...* | 13/04/15 | | Blog | Elu local | Réunion | Développement | 7 | Réunion de concertation du CPER | 13/04/15 | 9h30- | Avignon : |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 26 | 44 | *www.pertuisien.fr/flash.php?flash=68267* | 13/04/15 | | Article de site | Association | | territorial | | | | 12h | Préfecture |
| 27 | 41 | *info-jobs.fr/et-pourquoi-pas-letranger/* | 10/04/15 | | Blog | Militant | Cérémonie | Jeunes | 8 | Ouverture Rencontre Territoires Solidaires | 14/04/15 | 10h00 | Avignon Mairie |
| 28 | 17 | *www.tpbm-presse.com/l-office-btp-et-la-ville-d-avign...* | 15/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Signature | BTP | 9 | Signature convention Office BTP | 15/04/15 | ? | Avignon Mairie |
| 29 | 26 | *www.bio-bretagne-ibb.fr/.../INAO-Colloque-Program...* | 16/04/15 | | Pdf : document | Association | Cérémonie | Agriculture | 10 | Accueil colloque INAO | 16/04/15 | 9h | Avignon : Palais |
| 30 | 15 | *https://lavignonnaise.wordpress.com/.../julienpansier/* | 22/04/15 | | Article de site | Association | Manifestation sportive | Loisirs sportifs | 11 | Participation à la course L'avignonnaise (classement) | 19/04/15 | Matinée | Avignon |
| 31 | 56 | *www.nikrome.com/pdf/Avignonnaise2015.pdf* | 19/04/15 | | Pdf : document | Association | | | | | | | |
| 32 | 1 | *www.citylocalnews.com › Avignon › Dans l'actu* | 22/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Cérémonie | Commerces | 12 | Inauguration Leader-price | 22/04/15 | 17h | Avignon : Pont-des-deux-Eaux |
| 33 | 18 | *www.leaderprice.fr/.../OUVERTURE %20AVIGNON.p...* | 22/04/15 | | Pdf : document | Entreprise | | | | | | | |
| 34 | 29 | *fdgavignon.fr/inauguration-de-leader-price-pont-des-...* | 23/04/15 | | Blog | Parti | | | | | | | |
| 35 | 57 | *www.ségolène.fr/nav-newsarchives* | 19/04/15 | | Blog | Elu national | Communiqué | Transport | 13 | Courrier au ministre / LEO | 23/04/15 | ? | Avignon Mairie |
| 36 | 46 | *www.alvinet.com/similaires/cognac.../25106128* | 11/04/15 | | Article de presse | Journaliste | Conseil | Agriculture | 14 | Conflit Velleron | 24/04/15 | Soirée | Avignon Mairie |
| 37 | 47 | *www.alvinet.com/similaires/torchon-brule.../2466983...* | 10/04/15 | | Article de presse | Journaliste | | | | | | | |
| 38 | 39 | *creavignon.over-blog.fr/.../discours-de-jean-pierre-cer:...* | 24/04/15 | | Blog | Elu local | Conseil | Conseil municipal | 15 | Discours vert exclu | | | |
| 39 | 30 | *aideravivreavec.fr/calendrier/* | 25/04/15 | | Article de site | Association | Dîner | Santé | 17 | Dîner AVAC | 25/04/15 | Soirée | Capelongue |
| 40 | 60 | *article.wn.com/.../Hommage_aux_victimes_et_rescape...* | 26/04/15 | | Article de site | Association | Cérémonie | Mémoire | 18 | Cérémonie nationale du souvenir de la déportation | 26/04/15 | Matinée | Avignon Mairie |
| 41 | 51 | *habitatparticipatif-paca.net/eh84* | 19/04/15 | | Article de site | Association | Cérémonie | Habitat | 1 | Annonce lancement AAP HP | 20/05/15 | | ? |
| 42 | 63 | *jardins-partages.org/spip.php?page=sedna...* | 21/04/15 | | Article de site | Association | Cérémonie | Environnement | 2 | Inauguration jardin partagé | 06/06/15 | | Avignon |

Troisième hypothèse générale, le test de fouille est lacunaire, le choix du moteur de recherche et des mots clefs utilisés est limitatif et les résultats « passent à côté » d'informations sur l'emploi du temps pourtant bien disponibles en ligne. Cette hypothèse est la plus probable, compte tenu du test comparatif effectué sur les trois sites de presse. Dans l'étude de l'écho web-médiatique du travail politique, comment objectiver les résultats, lorsqu'on ne sait pas si ce qu'on obtient est le reflet fiable des informations et commentaires nécessairement partiels publiés en ligne sur les interactions de l'élue, ou bien une image déformée par la boite noire de l'algorithme et les mots clefs utilisés pour la recherche ? De fait le test manuel réalisé sur le seul moteur Google montre de grandes lacunes. Outre l'instabilité des résultats dans le temps et selon la durée de la période interrogée, la recherche est nécessairement personnalisée par le profil Google de l'utilisateur, à partir d'un compte personnel ou de l'adresse IP utilisée, introduisant un biais lié à la manière dont l'algorithme structure les résultats de manière à les adapter à l'historique de l'utilisateur. La faible présence à l'état de « quasi échantillon » des articles de presse dans les résultats, doit également être interrogée, de même qu'il serait nécessaire de compléter la fouille à partir d'outils adaptés à *Facebook* et *Twitter*.

### c) Le montage d'un outil automatisé de détection des interactions de l'élue

À terme, l'objectif de l'outil proposé est d'automatiser autant que possible le traitement manuel décrit précédemment. La version présentée ci-dessous doit cependant être considérée comme une étude de faisabilité, sujette à un certain nombre de limitations, détaillées plus loin. Le traitement implémenté se décompose en plusieurs étapes, adapté du projet initial :

**Choix du moteur**

La première étape consiste à invoquer un *moteur de recherche Web*. Il s'agit d'un service capable de traiter une requête et de renvoyer un certain nombre d'adresses correspondant à des pages Web jugées pertinentes. Dans cette première version, nous avons sélectionné le moteur de Google[105], car il est celui qui indexe le plus de pages, et constitue un standard *de facto*. Une première limitation apparaît ici, car le moteur accessible programmatiquement est une version bridée de celui utilisé par un utilisateur humain. Plus précisément, il renvoie beaucoup moins de résultats (100 au plus) et, faute d'option « custom rang », ne fournit pas certaines informations importantes comme la date à laquelle la page a été indexée pour la dernière fois. Cette limitation

105https://www.google.com

pourrait être résolue en utilisant un ou plusieurs moteurs de recherche alternatifs, tels que Microsoft Bing[106] ou DuckDuckGo[107]. Ces divers moteurs pourraient être combinés pour améliorer la recherche, mais une étude comparative serait également pertinente.

**Filtrage par format**

La deuxième étape consiste à filtrer les pages Web renvoyées par le moteur de recherche, de manière à évacuer celles qui ne sont pas exploitables. Dans cette première version, nous ignorons par exemple les documents qui ne sont pas des pages Web : PDF, fichiers texte, images, vidéos, etc. La limitation porte ici sur le fait qu'un utilisateur humain serait capable d'exploiter ces données, et il y a donc une perte d'information potentielle. Celle-ci pourrait être résolue de façon relativement simple pour les différents formats encodant du texte (PDF, MS Word, texte brut, etc.). De la même façon qu'un utilisateur humain a besoin d'un logiciel approprié pour lire un document MS Word, un logiciel a besoin d'une bibliothèque logicielle appropriée pour accéder au contenu d'un tel fichier. En revanche, le verrou concernant les données multimédia (images, vidéos, audio) ne semble pas pouvoir être cassé à court ni à moyen terme. Le développement de technologies telles que le Web sémantique, la reconnaissance de visage, le résumé textuel d'images et la transcription automatique de flux audio n'est pas encore assez avancé pour le permettre.

**Récupération des articles**

Les pages restant après le filtrage sont ensuite téléchargées grâce aux adresses Web renvoyées par le moteur de recherche lors de la première étape. À cette occasion, il est possible que certaines adresses ne répondent pas et que les pages correspondantes soient donc inaccessibles. Cependant, le même problème se poserait pour un utilisateur humain. Les pages Web téléchargées sont enregistrées localement afin de pouvoir être traitées rapidement, et de permettre un accès rapide dans le futur. Cependant, les pages récupérées ne sont pas constituées uniquement de contenu pertinent : on y trouve également des liens vers d'autres sites, des menus, des mentions légales, de la décoration, etc. Il est donc nécessaire d'identifier quelle est la partie de la page sur laquelle l'extraction sémantique à suivre devra se concentrer. Nous appellerons cette partie l'*article* dans le reste de notre description. Nous avons développé un algorithme relativement élégant permettant de traiter ce problème de façon générique. Notre méthode peut, de plus, être manuellement adaptée à des sites ciblés pour leur intérêt, si nécessaire. Supposons

106 http://www.bing.com/
107 https://duckduckgo.com/

par exemple que l'on veuille tout particulièrement traiter des articles du journal Le Monde. On devra alors identifier manuellement, dans le code source HTML d'une page Web du monde, la position du contenu pertinent (l'article visé), puis adapter notre algorithme de manière à cibler cette position. L'opération ne doit être effectuée qu'une seule fois, et permet par la suite de traiter efficacement toute page issue de ce site Web-là. Bien sûr, notre logiciel est susceptible de commettre des erreurs. C'est notamment le cas pour des sites codés *manuellement*, i.e. qui ne sont ni maintenus par des professionnels (journaux, entreprises, institutions, etc.), ni hébergés sur des plate-formes spécialisées (WordPress, Blogger, etc.). Ces sites ne respectent pas toujours les bonnes pratiques et les standards du Web, et peuvent tromper notre logiciel là où un humain serait plus robuste. Cependant, il constituent une minorité des sources qui nous intéressent.

**Détection des entités nommées**

L'étape suivante consiste à détecter dans l'article les mentions d'« entités nommées ». Au sens strict, une entité nommées est un concept du monde réel caractérisée par un nom propre : personne, entreprise, lieu, etc. Le but de l'opération est d'identifier les références à ces entités dans les articles traités. Le traitement repose sur des outils issus du TALN (Traitement Automatique du Langage Naturel). La version actuelle du logiciel permet de détecter les personnes, lieux et organisations (entreprises, institutions, associations...), ainsi que les dates (qui ne sont pas des entités nommées au sens strict). La principale limitation ici vient du peu d'outils existant pour le traitement du français (là où les anglophones sont bien pourvus). En effet, idéalement, la détection d'entités nommées devrait être complétée de plusieurs traitements pour extraire toute l'information disponible. Tout d'abord, il serait nécessaire de détecter les *situations anaphoriques*, i.e. les cas où une expression textuelle qui n'est pas un nom propre fait référence à une mention d'entité apparue auparavant dans le texte. La tâche de *résolution de coréférences* permet de déterminer à quelle mention cette expression fait référence. Par exemple, considérons le texte suivant : "François Hollande a déclaré à la presse ne pas en savoir plus sur cette affaire. Le président s'est ensuite envolé vers Paris pour participer au conseil des ministres." On voudrait déterminer automatiquement que non seulement "Le président" est une anaphore, mais qu'en plus elle fait référence à "François Hollande". Enfin, la désambiguïsation de mentions consiste à déterminer à quelle entité exactement un groupe de mentions fait référence. Par exemple, on veut déterminer si l'expression "Michael Jordan" fait référence au fameux basketteur[108] ou au pionnier

108https://fr.wikipedia.org/wiki/Michael_Jordan

de l'apprentissage automatique[109]. La résolution de ces limitations est envisageable à court ou moyen terme, car plusieurs méthodes existent déjà pour l'anglais, et les travaux pour les adapter au français (ou développer des solutions spécifiques à cette langue) sont en cours.

**Filtrage par contenu**

Une fois les entités détectées, elles sont utilisées pour effectuer un second filtrage. Dans l'hypothèse où la requête concernait une personne, nous allons tout d'abord vérifier que l'article considéré contient bien une mention explicite lui faisant référence. Si un intervalle temporel a été spécifié pour la recherche, il est également possible d'écarter les pages qui ne contiennent pas de date explicite située dans cet intervalle. Il s'agit ici d'écarter le bruit renvoyé par le moteur de recherche, i.e. les pages qu'il avait jugées pertinentes, mais qui ne le sont pas en réalité (du point de vue statistique, il s'agit de *faux positifs*). Notre outil permet également de définir d'autres critères pour ce filtrage, par exemple l'obligation de (ne pas) contenir certaines expressions textuelles jugées discriminantes.

**Extraction des événements**

On fait ici l'hypothèse simplificatrice qu'un article décrit un événement. La sémantique associée à cet événement est décrite par l'ensemble des entités détectées dans l'article, ainsi que par le titre de celui-ci. Les différents types d'entités correspondent aux dimensions utilisées pour caractériser l'événement : *où* (lieux où l'événement s'est déroulé), *quand* (dates de l'événement) et *qui* (personnes et organisation ayant participé à l'événement). Bien entendu, un article peut en réalité décrire plusieurs événements. Notre hypothèse simplificatrice est dictée par la limitation relative à la détection des entités nommées, que nous avons mentionnée précédemment. Le fait d'être dans l'incapacité de traiter les anaphores nous empêche de descendre à un niveau de granularité plus fin tel que le paragraphe ou la phrase.

**Perspectives**

Mises à part les différentes limitations relevées dans notre description, de nombreuses pistes existent pour le développement de notre outil. La plus intéressante est certainement de définir des méthodes de comparaison d'événements, afin de déterminer automatiquement quels articles décrivent les mêmes événements. Ceci permettrait notamment de mesurer la présence médiatique en ligne d'un événement donné, voire l'évolution de cette présence dans le temps. Cependant, cette fonctionnalité dépend à la fois de la bonne détection des événements, et de

109 https://fr.wikipedia.org/wiki/Michael_Jordan_(informaticien)

l'existence d'un mécanisme de désambiguïsation de mentions (qui plus est efficace). Ce développement est donc assujetti à la levée de certains verrous liés au TALN.

Une autre piste à creuser est celle de l'exploitation des médias sociaux. En effet, les services tels que *Facebook* ou *Twitter* sont très utilisés par la population qui nous intéresse, et constituent donc des cibles privilégiés. Cependant, les contenus publiés sur ces plate-formes ne sont pas indexés par Google, ce qui signifie qu'ils ne sont pas inclus dans les résultats des recherches menées via ce moteur. De plus, même si c'était le cas, ces plate-formes rendent extrêmement ardu l'accès programmatique aux données qu'elles hébergent, essentiellement pour des raisons commerciales (d'où leur non-indexation par Google). Il faut cependant noter que *Twitter* met à disposition des chercheurs des sauvegardes régulières de ses tweets. Il est donc possible de les exploiter *a posteriori*, avec un délai minimal de quelques mois. De plus, ces données sont volontairement incomplètes (elles ne constituent pas l'ensemble des tweets postés sur la période considérée).

### d) Comparaison des résultats de fouille manuelle et automatique

Long à programmer et à paramétrer, l'outil automatique permet un traitement de l'information très rapide d'une dizaine de minutes maximum (principalement lié au temps d'accès au réseau et d'extraction des données en ligne), alors que la démarche manuelle a nécessité une vingtaine d'heure de travail.

Mais d'une manière générale, l'outil automatique est encore en l'état peu performant. Sur la même période de quatre semaines du 30 mars au 26 avril 2015, l'outil automatique provisoire rapporte 70 résultats avec les mêmes mots clefs, contre 150 pour la fouille manuelle, soit moins de la moitié. Huit liens sont filtrés par le moteur parce que jugés non exploitables en l'état actuel de l'outil, par exemple parce qu'il s'agit d'un document que la machine est encore incapable de déchiffrer. L'examen visuel de contrôle montre que deux documents PDF concernent bien l'élue, le premier citant Cécile Helle parmi les membres du CA de l'ANRU, l'autre citant le maire dans le compte rendu d'activité d'une école d'architecture venue enquêter à Avignon.

Parmi les liens lisibles automatiquement, 31 sont jugés comme non pertinents parce que ne concernant pas Cécile Helle. L'ouverture des liens montre pourtant que sept d'entre eux concernent bien Cécile Helle, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un événement. Les 31 autres liens sont classés comme valides. L'outil y détecte les entités nommées parmi lesquelles <Cécile Helle> apparaît le plus souvent. Pourtant, là aussi plusieurs erreurs ont été détectées. Sur les sept

pages dans lesquelles l'outil ne recense pas le nom de l'élue, trois citent pourtant bien nommément le maire. En revanche quatre liens pourtant validés renvoient soit à des homonymes soit à une partie seulement de la chaîne de caractères ayant servi pour la recherche (Michelle).

A quatre reprises encore l'outil affirme ne pas détecter d'événement parce qu'aucune date ou référence temporelle n'a été trouvée, ce que le contrôle visuel valide. Au final, l'outil détecte 23 liens considérés comme des événements contre 42 manuellement. Mais la détection automatique de l'inscription temporelle pose encore problème. L'utilisation programmée de Google par un robot interdit l'utilisation des bornes chronologiques pour le tri des résultats dans l'indexation quotidienne des pages du Web que le moteur réalise. L'opération de filtrage est donc effectuée par le robot a posteriori à partir de l'ensemble des retours provoqués par la recherche sur <Cécile Helle>, sur la base des dates repérées dans le texte. Ces dates sont parfois incohérentes comme dans 4 des 23 cas vérifiés, quand l'outil considère comme une date l'expression d'une grandeur et indique par exemple [24/4/2015-?/?/9800] pour un article de *citylocalnews.com* sur le conseil municipal du 24 avril.

Toutefois, malgré les fragilités constatées et l'imprécision des résultats produits par l'outil automatique de détection, notamment du point de vue des bornes chronologiques, on observe que pas moins de 13 interactions détectées parmi les 20 retours non ambigus correspondent à l'un des 18 événements reconstitués manuellement sur la même période. Dans des conditions presque équivalentes, le robot est donc encore loin d'être aussi performant que la détection visuelle humaine, mais son score n'est pas tellement plus mauvais que celui de l'homme, limité pour sa part par les choix « aveugles » (?) de l'algorithme de Google.

## Résultats de l'outil automatique validés comme événements de l'emploi du temps de l'élue (20)

| Rang | Titre page | CH | Date | Lieu | Entité nommée Cécile Helle | Recoupe manuelle |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Discours de Jean-Pierre Cervantes pour le Conseil Municipal du 24 Avril 2015 - Le blog de creavignon | Oui | ?/?/2013-?/5/2014 | Avignon, Mme Helle, Paris | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 6 | Une France qui renie son histoire ? - Fenêtre sur Edito | Oui | 24/4/2011-?/?/2015 | France, Italie, Paris | Cécile Helle,... | |
| 13 | Concertation CPER dans le Vaucluse | Oui | 30/5/2015-?/?/2050 | Avignon, Carpentras, Vaucluse | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 16 | Société Française des Roses - Visite de jardin par la Société : Altera Rosa à Avignon, exposition de roses et rosiers | Oui | ?/?/1180-?/?/2016 | Austin, Avignon, Bully, France... | ? mais vérifié | |
| 17 | « Journal de bord d'une élue en pays FN » par Lilian Alemagna et Elsa Di Meo, une occasion manquée \| Toutelaculture \| « Journal de bord d'une élue en pays FN » par Lilian Alemagna et Elsa Di Meo, une occasion manquée | Oui | 25/12/1905-26/4/2015 | Algérie, France, Fréjus, Lucéram... | Cécile Helle,... | |
| 27 | Actualite \| Avignon/ Jean-Pierre Cervantès convoqué par le maire ce soir | Oui | 8/4/2015-8/4/2015 | Avignon | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 28 | Dans l'actu \| Avignon/ Le Collectif de l'eau veut rencontrer Cécile Helle | Oui | ?/?/2017-20/4/2020 | Avignon, Pujaut, Sauveterre | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 29 | Dans l'actu \| Avignon / Jean-Pierre Coffe et Cécile Helle, VRP de Leader Price | Oui | 22/4/2015 | Avignon | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 30 | Dans l'actu \| Avignon/Suivez le conseil municipal en direct | Oui | 24/4/2015-?/?/9800 | Carpentras, Caumont... | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 34 | Vaucluse | Oui | 2/2/2011 | Avignon, Cergy, France 2 | Cécile Helle,... | |
| 36 | Projet Courtine-Confluence \| Communauté d'Agglomération du Grand Avignon : site officiel | Oui | ?/?/20-?/?/2030 | Avignon, Europe, Vaucluse, man | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 38 | IMBE - Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale - Cécile Miramont | Oui | ?/?/1004-?/?/2017 | | | |
| 40 | Société: Opération de découverte des cultures urbaines Tal'ents Région à Avignon le 11 avril | Oui | 12/7/2014-24/7/2014 | Avignon, Miramas, Méditerranée... | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 44 | Abattage des platanes : un adjoint au maire se rebiffe \| La Provence | Oui | ?/?/2015 | Montpellier | Henri IV | **Oui** |
| 47 | Au sommaire du iRavi/i n°128, avril 2015 | Oui | 25/12/2015 | Avignon, Marseille, Noailles, Tunis | Cécile Helle,... | |
| 52 | Museumexperts : appels d'offres | Oui | ?/?/1516-5/5/2015 | Avignon, Mayot | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 56 | Ditex : C'est parti pour deux jours intenses à Avignon - Salon sur Le Quotidien du Tourisme | Oui | ?/?/2014-23/6/2015 | Alberta, Avignon, Bali Emirates... | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 60 | Le Centre Hospitalier d'Avignon souhaite supprimer 123 postes et 60 lits - Le blog de sud-chu-caen | Oui | ?/?/2014-23/3/2015 | | Cécile Helle,... | **Oui** |
| 61 | A Avignon, un tramway semé d'embûches | Oui | 8/4/1072-1/4/2015 | Avignon, Vaucluse | Cécile Helle,... | |
| 62 | L'Office BTP et la Ville d'Avignon signent une convention | Oui | 15/4/1073-15/4/2015 | Avignon, Vaucluse | Cécile Helle,... | **Oui** |
| | | | | | | **13/20** |

## Résultats de l'outil automatique récupérés comme événements de l'emploi du temps de l'élue parmi les PDF et les liens jugés non pertinents

| Rang | Titre page | CH | Date | Lieu | Entité nommée Cécile Helle | Recoupe manuelle |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Avignon Motors Festival 2015 | Récupéré | | | | **Oui** |
| 8 | Habitat Participatif PACA - eh84 | Récupéré | | | | **Oui** |
| 9 | Félicitations aux Secrétaires médicales et médico-sociales diplômées - Avignon - Institut de Formation Croix-Rouge PACA & Corse | Récupéré | | | | |
| 32 | Programme - DITEX Avignon 2015 | Récupéré | | | | **Oui** |
| 46 | Patrick Bloche - tous les articles sur Patrick Bloche - Le Point | Récupéré | | | | |
| 54 | MARSEILLE / Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Agenda du 30 mars au 5 avril 2015 - La lettre économique et politique de PACA | Récupéré | | | | |
| 58 | Habitat \| Rencontres Tsiganes | Récupéré | | | | |
| 20 | * | Récupéré | | | | |
| 21 | * | Récupéré | | | | |

## Résultats de l'outil automatique validés comme événements de l'emploi du temps de l'élue : dates incohérentes

| Rang | Titre page | CH | Date | Lieu | Entité nommée Cécile Helle | Recoupe manuelle |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Avignon: Veolia chasse ses fuites \| Coordination eau bien commun | Oui | ?/?/90-?/?/2020 | Avignon, Barcelonette, Italie... | Cécile Helle,... | **?** |
| 18 | La Provence 15 avril : Avignon : gestion de l'eau : une guerre de trente ans contre veolia | Oui | ?/?/90-?/?/2020 | Arcachon, Autun, Avignon... | Cécile Helle,... | **?** |
| 24 | Les actualités | Oui | ?/?/20-?/?/6000 | Avignon, Durance, Vaucluse | Cécile Helle,... | **?** |

## Résultats de l'outil automatique concernant l'élue mais ambigus sur le statut d'événement de l'emploi du temps de l'élue

| Rang | Titre page | CH | Date | Lieu | Entité nommée Cécile Helle | Recoupe manuelle |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 33 | Les éboueurs du Grand Avignon de nouveau en grève ce jeudi / France Bleu | Oui | Aucun évènement détecté | | | **?** |
| 43 | Centre hospitalier d'#Avignon : la direction recule, les personnels respirent - Journal La Marseillaise | Oui | Aucun évènement détecté | | | **?** |
| 45 | Vaucluse \| Avignon : les écologistes vont bloquer l'abattage des platanes | Oui | Aucun évènement détecté | | | **?** |
| 55 | MARSEILLE / Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Agenda Presse du 6 au 12 avril 2015 - La lettre économique et politique de PACA | Oui | Aucun évènement détecté | | | **?** |

### e) Perspectives

Le projet d'un examen abouti des usages du web et des réseaux socio-numériques dans la mise en scène du travail politique quotidien est loin d'être achevé. L'hypothèse d'un ajustement stratégique des pratiques concrètes de représentation sous la pression des entourages politiques en charge de l'image numérique des élus reste à démontrer. Elle supposerait de pouvoir suivre sur une période significativement longue de une à deux années, la composition d'un agenda personnel d'élu et l'écho web-médiatique de celui-ci. Cela implique d'abord d'accéder à cette source rare qu'est l'agenda électronique planifiant l'emploi du temps du maire, par nature secret et réservé à l'intimité de l'entourage proche de l'élue, qui le partage en réseaux protégé. La négociation de terrain en cours n'a de ce point de vue pas encore abouti et a retardé, modifié et limité le protocole d'enquête initialement envisagé. Dans l'attente d'un accès effectif à la base de référence de l'emploi du temps « réel » du maire, l'équipe s'est surtout consacrée au montage et à l'évaluation d'un outil de fouille et de détection d'événements opérationnel. Cette contribution en est le reflet mais elle dévoile aussi l'ampleur des ajustements nécessaires à la seule reconstitution de l'agenda de l'élue sur l'unique base des messages circulant en ligne.

Le suivi longitudinal des pratiques de gestion de l'e-reputation du maire implique ensuite de parvenir à reconstruire l'image miroir la plus complète possible de toutes les traces en ligne des interactions concrètes de l'élue. La difficulté principale repose ici sur l'absence de référence fiable quant au volume et la nature des réunions, des rendez-vous, des cérémonies et autres discours impliquant l'élue qui « passent en ligne », sous une forme ou sous un autre. Si bien que l’évaluation de la fiabilité des dispositifs de fouille de ces échos d'activité reste difficile, que ces dispositifs soient manuels ou automatisés.

Du point de vue du test de contrôle manuel, comme de l'automatisation de l'extraction des événements de l'emploi du temps d'une personnalité publique sur le Web et les réseaux socio-numériques, l'expérience montre qu'il faut :

1. Systématiser l'usage comparatif et compilatoire de plusieurs moteurs de recherche en complément de Google, dont la situation monopolistique engendre des biais d'indexation, malgré ses performances (*Microsoft Bing* et *DuckDuckGo*).
2. Fouiller ou programmer spécifiquement les sites de la presse locale mal indexés dans les résultats, en dépit de l'importance numérique des publications pertinentes.

3. Fouiller ou programmer à partir des termes anaphoriques (co-référence, désambiguïsation) afin d'augmenter la captation des publications qui ne citent pas nommément Cécile Helle, qu'elle qu'en soit la raison.
4. Explorer de manière complémentaire les possibilités de la recherche sur les réseaux sociaux, notamment *Twitter* et *Facebook*, où devaient pouvoir être saisie une information moins « institutionnelle », disons davantage « conversationnelle » et peut-être plus contrastée sur le travail politique du maire.
5. Poursuivre l'amélioration du *design* et de l'ergonomie de l'outil automatique.

D'une manière plus générale, l'enquête nécessiterait :

1. D'élargir les tests à l'emploi du temps d'un maire dont la « présence en ligne » est plus significative : de ce point de vue, l'enquête amorcée sur les posts d'Anne Hidalgo sur sa page *Facebook* peut orienter l'enquête comparative vers la mairie de Paris (Marrel and Rieffers, 2015).
2. De penser l'articulation complémentaire de cette recherche pluridisciplinaire en ligne avec les démarches hors-ligne déjà entreprises en science politique, que ce soit l'observation des réunions d'agenda des équipes politiques (Lefebvre, 2014), l'analyse de contenu quantitative et qualitative par entretiens de reconstitution d'emploi du temps et par observations directes en suivi d'élu (Godmer and Marrel, 2014b), ou encore l'étude ethnographique des usages du Web et du numérique comme instrument de communication ou de mobilisation politique au sein des équipes. L'étude proposée ici ne peut faire l'économie d'une analyse contextuelle et configurationnelle du *cyberespace* local, des usages du « web politique » des différents acteurs du territoire et des conditions des appropriations partisanes différenciées de cette ressources de communication politique, à la manière de ce qu'a initié Nicolas Bué sur Calais au début des années 2000 par exemple (Bué, 2011).
3. D'interroger les limites éthiques de l'utilisation du dispositif informatique susceptibles d'émerger de cette recherche appliquée, visant à produire un prototype de reconstitution d'emploi du temps de personnalité publique. La question éthique se pose généralement dans le domaine des « méthodes du web » en termes de respect des traces de la vie privée d'une personnalité publique et d'obtention du consentement requis (ou non) à leur exploitation (Latzko-Toth and Proulx, 2013). L'outil implique ici un risque de

transgression des fragiles frontières entre données publiques et données privées sur le Web, le robot étant à terme théoriquement capable d'objectiver la diffusion d'informations de nature confidentielle. En l'absence d'agenda « réel » de contrôle, il existe également un risque de reproduction par l'outil des rumeurs sur des interactions fictives inventées pour salir la réputation d'une personnalité publique. Par ailleurs, les acteurs politiques et professionnels intéressés par ce type d'instrument sont probablement nombreux, tant l'incertitude réputationnelle peut potentiellement augmenter pour eux. On peut alors s'interroger sur les débouchés de cette recherche en terme de « valorisation industrielle ». Scientifiquement, nous avons intérêt à suivre le développement de tels outils, voire à l'anticiper, y compris pour mieux comprendre les effets de rétroaction de la communication politique sur le contenu même de l'activité politique.

# 8. Sources et bibliographie

## a) Sources documentaires BNF : « Agendas »

ABRANTÈS C.A., 1863, *Agenda-Manuel 1863. Memento quotidien contenant les renseignements utiles au confort intérieur et à la vie parisienne*, Paris, chez l'éditeur.

ANDRIEU, 1786, *Compte rendu au public sur des nouveaux moyens de guérir les maladies vénériennes... Nouvelle édition, augmenté d'un agenda anti-siphillitique pour connaitre et bein guérir les maladies vénériennes sans équivoque et sans violence*, Paris, l'auteur, 48 p.

BEAUFOUR L., 1863, *Agenda des fiancés. Souvenir précieux pour les nouveaux mariés. Indicateur des pièces qu'il est indispensable de produire pour le mariage à la mairie et à l'église. Tableau des notaires de Paris et des cantons ruraux du département de la Seine, etc., par L. Beaufour,...*, Paris, Susse frères.

BENARD, 1720, « Almanach de la fortune ou agenda de la rue Quimquempoix »: [estampe]

BONNARD P., 1927, « Agenda 1927 »

BOSSU A., 1853, *Agenda général ou Guide universel pour 1853, contenant : le tableau de Paris, les villes de France, le guide de la santé*, Paris, [s.n.

BOUDINEL C., 1851, *Agenda de portefeuille pour recettes et dépenses journalières avec colonnes pour l'heure, les lieux et motifs des rendez-vous*, Paris, Ch. Boudinel.

CAUMONT J.-C., 1888, *Album St Hubert. Agenda du chasseur pour 1888-1889*, Ste Marie a / M, phot.-lith. D. Cellarius, 56 p.

CHABOT E.-C., 1856, *Agenda memento-administratif de poche à l'usage des maires, adjoints, secrétaires de mairie, conseillers municipaux, curés...*, Paris, E. Ducroq.

CHOR M., 1841, *Agenda-Panthéon pour 1841, memento biographique annuel des contemporains, indiquant, après le nom du saint de chaque jour, un personnage célèbre mort ce*

*jour-là... depuis la chute de l'Empire jusqu'au mois de novembre 1840*, Paris, au bureau de l'« Agenda Panthéon ».

DE SELLIGUE, 1830, *Agenda parisien ou Memento de cabinet pour 1830, contenant : le calcul des échéances du commerce; le service des postes aux lettres; la poste aux chevaux; les pays pour lesquels l'affranchissement est libre ou forcé; les jours d'entrée aux bibliothèques et musées, etc.*, Paris, Chauchard.

DIDEROT, D., ALEMBERT, J.D. (dirs.), 1752a, « Calendrier », dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève, Pellet, p. 552-555.

DIDEROT, D., ALEMBERT, J.D. (dirs.), 1752b, « Almanach », dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève, Pellet, p. 1561.

DIDEROT, D., ALEMBERT, J.D. (dirs.), 1752c, « Agenda », dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Genève, Pellet, p. 469.

DOIN O., 1887, *Agenda de la mère de famille et de la mode*, Paris, Octave Doin.

ÉGLISE CATHOLIQUE, 1482, *Incipit agenda. Et primo dñicis diebus ad aspergendu...*, S. l.

ÉGLISE CATHOLIQUE, 1838, *Nouveau rituel portatif imprimé par ordre de Mgr J.-J.-M.-V. de Cosnac, archevêque de Sens, évêque d' Auxerre, pour l'usage de son diocèse*, Sens, Thomas-Malvin, 207 p.

FRANKLIN B., 1748, *The Way to Wealth and Poor Richard's Almanac*, Watford, Nayika Publishing, 145 p.

FURETIÈRE A., 1691, *Dictionaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences & des arts ; sçavoir la Philosophie, Logique, & Physique ; la Medecine, ou Anantomie ; Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Histoire naturelle des PLantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles: la jurisprudence civile et canonique, feodale et municipale, & sur tout celle des Ordonnances : ... Le tout extrait des plus excellens auteurs anciens & modernes.*, La Haye, Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1019 p.

HONORÉ A., 1777, *Agenda de santé, ou nouveau Recueil portatif des plantes, arbres et arbustes, tant de la France, que des Pays étrangers, rangés sous l'ordre des maladies qu'ils concernent*, Paris.

H.-P. SIMON DE VALHÉBERT, 1727, *L'Agenda du voyageur pour l'année 1727, ou Journal instructif de ce qui se passe de curieux à Paris et à la cour*, Paris, Des Hayes.

INCONNU, 1789, *Agenda national ou Tableau succinct des objets politiques et civils qui seront traités aux Etats-généraux, accompagné de notes et d'observations*, S.l., s.n.

JULLIEN M.-A., 1809, *Essai sur l'emploi du temps, ou Méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du temps, premier moyen d'être heureux, destiné spécialement à l'usage des jeunes gens de 15 à 25 ans*, Paris, impr. de Dondey-Dupré père et fils, 490 p.

JULLIEN M.-A., 1813, *Mémorial horaire ou thermomètre d'emploi du temps, servant à indiquer le nombre d'heures données par jour à chacune des divisions et subdivisions 1) de la vie intérieure et individuelle, considérée sous les rapports physiques, moral et intellectuel ; 2) de la vie extérieure et sociale pour l'année 1813 ou Tablette destinée à procurer le moyen de recueillir en une minute et sur une seule ligne, pour chaque intervalle de vingt-quatre heures, tous les divers emplois et les principaux résultats de la vie pendant le même espace de tems.*, Milan, Imprimerie royale, 98 p.

JULLIEN M.-A., 1815, *Agenda général, ou Mémorial portatif universel pour l'année 1815, composé de tablettes utiles et commodes pour recueillir et classer dans des divisions déterminées, les divers emplois et les principaux résultats de la vie journalière*, Paris, J.-J. Paschoud.

JULLIEN M.-A., 1824, *Essai sur l'emploi du temps, ou Méthode qui a pour objet de bien régler l'emploi du temps, premier moyen d'être heureux, destiné spécialement à l'usage des jeunes gens de 15 à 25 ans*, 3ème ed°, Paris, impr. de Dondey-Dupré père et fils, 490 p.

JULLIEN M.-A., 1833a, *Biometer, Or, Moral Watch: Serving to Indicate the Number of Hours Devoted Every Day to Each of the Divisions: of Private and Individual Life; of External and Social Life; Or, Tablets Intended to Facilitate the Means of Collecting, in Five Minutes, and in One Line, for Every Interval of the Twenty-four Hours, the Different Employments and the Principal Results of Life, During that Pace of Time for the Year 1834*, Bossange, Barthès and Lowell, 125 p.

JULLIEN M.-A., 1833b, *Lettre à la nation anglaise sur l'union des peuples et la civilisation comparée, sur l'instrument économique du tems appelé biomètre ou montre morale: suivie de quelques poésies et d'un discours en vers sur les principaux savants, littérateurs, poètes et artistes qu'a produits la Grande Bretagne*, Londres, Bossange, Barthès et Lowell, 51 p.

LEFÈBVRE F., 1925, *Agenda aide-mémoire... /Francis Lefèbvre*, Paris, F. Lefèbvre.

LE ROY P., 1759, *Etrennes chronométriques ou Calendrier pour l'année...: contenant ce qu'on sçait de plus intéressant sur la division et la mesure du temps*, Paris, P. Le Roy (de l'impr. de Gissey), 290 p.

MENDÈS, 1789, *Agenda des Banquiers, contenant les différentes combinaisons de Changes pour les places les plus cambistes de l'Europe, par rapport à la France*, Bordeaux, Paris.

MEYER, 1859, *Paris en vagon. Agenda du voyageur distribué gratis au nombre de 15,000 aux étrangers partant pour Paris dans les 40 hôtels les plus importants de la France et de l'étranger. Saison d'été.*, Paris, Meyer.

MIROIR É.-M.-M., 1836, *Album et annuaire municipal, ou Agenda et mémorial administratif pour 1836, indiquant pour toute l'année, par ordre de mois et de jours, du 1er janvier au 31 décembre, les travaux d'un maire, d'un adjoint et d'un conseiller municipal, et disposé pour recevoir à la main toutes les observations dont il plaira au fonctionnaire d'annoter le texte*, Lyon, impr. de G. Rossary, 640 p.

PRÉVOST R., 1926, *Calendrier agenda-mémento à l'usage des maires, adjoints, conseillers municipaux et secrétaires de mairie, par René Prévost*, Moyaux

RÉMOND DE SAINT-SAUVEUR, 1755, *Agenda des auteurs ou calpin littéraire à l'usage de ceux qui veulent faire des livres. Ouvrage didactique pour le dix-huitième siècle*, Au Parnasse, imp. d'Anonime Fertile, 215 p.

RICHELET P., 1680, *Nouveau dictionnaire françois contenant generalement tous les mots anciens et modernes, et plusieurs remarques sur la langue françoise ; ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus dificiles, avec leur ortographe, le genre des noms, la conjugaison des verbes, leur régime, celui des adjectifs & des prépositions: et les termes les plus connus des arts & des sciences. Le tout tiré des meilleurs auteurs.*, Genève, Widerhold.

SAUSSURE H.-B. DE, 1796, *Agenda du voyageur géologue, tiré du 4e volume des « Voyages dans les Alpes »*, Genève, J.-J. Paschoud.

WEYNEN, 1834, *Memento Weynen: agenda de cabinet 1834*, 2e année, Paris, Weynen, 18 p.

## b) Témoignages, œuvres, presse, portraits, biographies et filmographie

ASSANTE M., 2004, « Le corps prisonnier », *Champ psy*, *34*, 2, p. 15-32.

BACHY F., 2005, *L'énigme Hollande*, Paris, Plon, 224 p.

BENHAMOU G., 2004, *Arnaud Montebourg: l'ambition à tout prix*, Paris, Stock, 297 p.

BENKEMOUN B., 2005, « Dites-moi quel est votre agenda... », http://www.lexpress.fr.

BESSON A., 2004, *Jean-Marc Ayrault : une ambition nantaise...*, Nantes, Coiffard, 440 p.

BILLARD M., 2005, « L'agenda d'une députée », *Journal de l'Ecole de Paris du Management*, 54, p. 7-14.

BINET L., 2012, *Rien ne se passe comme prévu*, Paris, B. Grasset, 306 p.

CARTON M., 2014, « Clémence Pène, e-déaliste », *Les Inrocks*.

CHIRAC J., 2011, *Le temps présidentiel: Mémoires*, Nil.

COMOLLI J.-L., 2005, « Marseille contre Marseille », Doriane Film.

D'AVENI R., 1995, « Hypercompétition », *Vuibert, Paris*

DAVET G., LHOMME F., 2012, « Affaire Bettencourt : les rendez-vous secrets de M. Sarkozy. L'enquête montre que l'ex-chef de l'Etat a rencontré à de multiples reprises le procureur Courroye sur le dossier », *Le Monde.fr*, 13 octobre 2012.

DAVID REVAULT D'ALLONNES, 2014, « L'Elysée dans l'œil des espions ? », *Le Monde*, 21 décembre 2014, p. 9.

GIDE A., 1958, « Paludes », dans *Romans : récits et soties, oeuvres lyriques*, Paris, Gallimard,

p. 89-140.

HAFFNER S., 2004, *Histoire d'un Allemand: souvenirs 1914-1933*, Arles, Actes Sud, 434 p.

HUCHON J.-P., 1993, *Jours tranquilles à Matignon*, Paris, B. Grasset, 279 p.

LABY R., 2011, « Un curé à l'ère numérique », *Médium*, *29*, 4, p. 158-174.

JOLAS T., PINTON S., 1997, *Journal d'un paysan de Creuse*, Ministère de la culture/Maison des sciences de l'homme.

JEULAND Y., 2011, « Le président », France Télévision

MELON MARTINEZ E., FRYDLAND M., 1970, « L'emploi du temps d'un conseiller général », INA.

MOATI S., 2008, « La prise de l'Elysée », Mk2.

MONORY R., 2004, *La volonté d'agir*, Paris, O. Jacob, 209 p.

MORAND P., 1948, *L'homme pressé*, Paris, Gallimard, 332 p.

MURPHY J., 1983, « Office Automation », *Mini-Micro Systems*, *16*, 14, p. 221

PÈNE C., 2013, « La nouvelle "science électorale" américaine », *Politique étrangère*, *Eté*, 2, p. 127-139.

PFAADT L., 2009, *Bertrand Delanoë, d'ombre et de lumière*, Saint-Victor-d'Épine, City éd., 268 p.

PONFILLY C. DE, 1998, « Les grandes batailles de monsieur le Maire », Documentaire.

REZA Y., 2007, *L'aube le soir ou la nuit*, Editions Flammarion.

RICŒUR P., 1985, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, 426 p.

ROYER S. DE, DUMOULIN F., 2009, *Copé, l'homme pressé*, Paris, l'Archipel, 350 p.

SAN-ANTONIO, 2012, *Les clefs du pouvoir sont dans la boîte à gants*, Univers poche, 412 p.

SAND G., 1993, *L'agenda de l'année 1876*, Lund, Suède, Almqvist & Wiksell International, 52 p.

VILLÈLE J.-B.C. DE, 1888, *Mémoires et correspondance du comte de Villèle*, Perrien et Cie. Libraires.

YANTZI J., 2010, « Puisque les femmes sont mauvaises, tenez-les hors du Parlement », *Pages de réflexion*, p. 60.

## c) Littérature grise

BEAUVALLET W., 2013, « De l'Assemblée nationale au conseil régional. Usages et construction de l'agenda en situation de cumul », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

BERT J.-F., 2013, « Un cas à part dans les archives scientifiques : agendas et autres semainiers », Colloque : L'enquête biographique dans les études sur les sciences, Centre Alexandre-Koyré, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, 4 avril.

DEL VECCHIO N., EDELBLOUDE J., 2013, « Analyse du réseau social d'un candidat en campagne. Apports et limites de l'agenda comme source de collecte de données relationnelles. », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

DENIS A., 2013, « Splendeurs et misères du travail politique. Ethnographie d'un état-major municipal au prisme de son agenda », Séminaire Agendas 2013-2014, séance n°1, Triangle, ENS Lyon, 29 novembre 2013.

DENIS J., 2009, « Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'éetude des chaînes sociotechniques », Synthèse pour le programme TIC & Migrations (MSH Paris) < halshs-00641283 >.

DEMOSSIER M., 1994, « Moi, je suis vigneron : carnets, calepins, agendas, livres de raison et notices en pays de vignobles. », Rapport de recherche, Mission à l'Ethnologie et à la Culture scientifique, technique et industrielle Champagne-Ardennes.

FERRAN N., 2013, « L'agenda d'un adjoint au maire : ressources institutionnelles et territoires d'une délégation d'ajoint », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

GALIBERT A., 2013, « L'agenda comme ressource communicationnelle : étude de deux agendas mis en ligne par les députés sur leur site personnel », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

JELLIMANN P., 1999, *La fabrication d'urgences pour mobiliser une organisation sur une menace potentielle*, Thèse de doctorat, Ecoles Polytechnique, ECOLE POLYTECHNIQUE.

LAURENS S., 2013, « "Dans les pas d'un ministre / Dans les rouages d'un ministère". Le temps dédoublé d'un directeur de cabinet sous la Ve République », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

MARREL G., LABATUT V., EL BÈZE M., 2015, « Le Web comme miroir du travail politique quotidien ? Reconstituer l'écho médiatique en ligne des événements d'un agenda d'élu », Aix-en-Provence, 23 juin 2015

MARREL G., REIFFERS A., 2015, « Les posts du maire de Paris en temps ordinaires. Des stratégies de visibilisation du travail politique sur Facebook ? », COSPOF - ST 26. Comment Internet change (ou pas) les règles du jeu politique, Lausanne, 5 février 2015.

NABLI F., RICROCH L., 2011, « L'enquête Emploi du temps - 2009-2010 », Paris, INSEE.

NATIONS UNIES, 2007, *Guide des statistiques du budget-temps: mesures du travail rémunéré et non rémunéré*, New York, United Nations Publications, 436 p.

NONJON M., GOURGUES G., 2012, « Agendas de consultants », Séminaire Agendas, Lyon, 03 2012.

PAYRE R., 2008, *Ordre politique et gouvernement urbain*, HDR, Université Lumière - Lyon II.

PAYRE R., 2011, « L'administration du temps politique à travers l'agenda comme corpus et comme focale. Le cas de Paul Marchandeau, député-maire de Reims (1925-1940) », Séminaire AGENDAS n°1, 25 novembre 2011.

SANTISO J., 1995a, « Clocks and Clouds: Temporal Dimensions of Latin American Democratisation Processes », *Uppsats presenterad vid Second Vienna Dialogue on Democracy. Wien, 30*.

TREILLE E., 2013, « Le calendrier de l'avant L'agenda ou la fabrique ordinaire du temps politique », ST n°10 Sociologie politique des agendas. Emploi du temps, activité quotidienne des acteurs du politique et gouvernement des territoires, XIIe Congrès de l'AFS, Paris, 10 juillet 2013.

## d) Bibliographie scientifique

ABÉLÈS M., 1989, *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, O. Jacob, 365 p.

AKRICH M., MÉADEL C., PARAVEL V., 2000, « Le temps du mail: écrit instantané ou oral médiat », *Sociologie et sociétés*, *32*, 2, p. 154-171.

ALBERT J.-P., 1993, « Écritures domestiques », dans FABRE D. (dir.), *Ecritures ordinaires*, POL, p. 37-94.

ALDRIN, P., HUBÉ, N., OLLIVIER-YANIV, C., UTARD, J.-M. (dirs.), 2014, *Les mondes de la communication publique: légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 189 p.

ANDRIESSEN J.E., 2002, *Working with groupware: understanding and evaluating collaboration technology*, Springer Science & Business Media.

ARBORIO A.-M., FOURNIER P., 2010, *L'observation directe*, SINGLY F. DE (dir.), Paris, A. Colin, 127 p.

ATKINSON P.E., 1988, *Achieving results through time management*, London, Pitman, 182 p.

AUBERT N., ROUX-DUFORT C., 2003, *Le culte de l'urgence: la société malade du temps*, Flammarion Paris.

AUTISSIER D., MELKIOR R., LAHLOU S., 1997, « Analyse de l'activité quotidienne de 6 chefs de groupes à la DER », Clamart, EDF/DER/MMC. Service AGT.

BAGGERMAN J.A., DEKKER R.M., MASCUCH M.J., 2011, *Controlling Time and Shaping the Self: Developments in Autobiographical Writing Since the Sixteenth Century*, BRILL, 560 p.

BAILEY F.G., 1971, *Les règles du jeu politique: étude anthropologique*, traduit par COPANS J., Paris, Presses universitaires de France, 254 p.

BALANDIER G., 1985, « Le politique des anthropologues », *Traité de science politique, Tome, 1*, p. 309-334.

BALANDIER G., 2006, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 248 p.

BANNON L.J., SCHMIDT K., 1989, « CSCW-four characters in search of a context », *DAIMI Report Series, 18*, 289.

BARATS, C. (dir.), 2013, *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, France, A. Colin.

BARLEY S., 1988, « On technology, time, and social order: technolo- gically induced change in the temporal organization of radiological work », dans DUBINSKAS F. (dir.), *Ethnographies of High-Technology Organizations*, Philadelphia, Temple University, p. 123-169.

BARUCH M.O., DUCLERT V., 2010, *Serviteurs de l'État: Une histoire politique de l'administration française (1875-1945)*, La Découverte.

BAUDOT P.-Y., 2011, « L'incertitude des instruments : L'informatique administrative et le changement dans l'action publique (1966-1975) », *Revue française de science politique, 61*, 1, p. 79-103.

BEARD D., PALANIAPPAN M., HUMM A., BANKS D., NAIR A., SHAN Y.-P., 1990, « A visual calendar for scheduling group meetings », *Proceedings of the 1990 ACM conference on Computer-supported cooperative work*, p. 279-290.

BEAUD S., 1997, « Un temps élastique », *Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe*, 29, p. 43-58.

BECK U., 2008, « La société du risque: Sur la voie d'une autre modernité »,.

BEDERSON B.B., CLAMAGE A., CZERWINSKI M.P., ROBERTSON G.G., 2004, « DateLens: A fisheye calendar interface for PDAs », *ACM Transactions on Computer-Human Interaction (TOCHI), 11*, 1, p. 90-119.

BEECH S., GEELHOED E., MURPHY R., PARKER J., SELLEN A., SHAW K., 2004, « Lifestyles of working parents: Implications and opportunities for new technologies », HP Tech report HPL-2003-88 (R. 1).

BELLOTTI V., DALAL B., GOOD N., FLYNN P., BOBROW D.G., DUCHENEAUT N., 2004, « What a To-do: Studies of Task Management Towards the Design of a Personal Task List Manager », *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, p. 735-742.

BELTON L., CONINCK F. DE, 2007, « Des frontières et des liens. Les topologies du privé et du professionnel pour les travailleurs mobiles », *Réseaux*, *140*, 1, p. 67-100.

BERGIER B., 2000, *Les affranchis: étiquetés SDF, drogués, marginaux, inemployables*, Paris, L'Harmattan, 206 p.

BLANDFORD A.E., GREEN T.R., 2001, « Group and individual time management tools: what you get is not what you need », *Personal and Ubiquitous Computing*, *5*, 4, p. 213-230.

BLONDEAU-COULET O., ALLARD L., 2007, *Devenir média: l'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, Paris, France, Éd. Amsterdam, impr. 2007, 389 p.

BØDKER S., KLOKMOSE C.N., 2012, « Dynamics in artifact ecologies », *Proceedings of the 7th Nordic Conference on Human-Computer Interaction: Making Sense Through Design*, p. 448-457.

BOHEC J.L., 1994, « Les rapports entre élus et localiers. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix*, p. 100-112.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO È., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

BORZEIX A., CONEIN B., 1994, « Travail et cognition », *Sociologie du travail*, *4*.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, 474 p.

BOURDIEU P., 1997, *Les usages sociaux de la science: pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Editions Quae, 82 p.

BOUTINET J.-P., 2004, *Vers une société des agendas: une mutation de temporalités*, Paris, Presses universitaires de France, 260 p.

BRIQUET J.-L., 1994, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, p. 16-26.

BRUSH A.J., TURNER T.C., 2005, « A survey of personal and household scheduling », *Proceedings of the 2005 international ACM SIGGROUP conference on Supporting group work*, p. 330-331.

BUÉ N., 2011, « Le web partisan dans une ville moyenne. Une ressource d'usage limité », dans GREFFET F. (dir.), *Continuerlalutte.com*, Presses de Sciences Po (Académique), p. 215-230.

BUREL P., TATU N., 1997, *Martine Aubry: enquête sur une énigme politique*, Paris, Calmann-Lévy, 272 p.

BURGER C., 1974, « How to find time enough », *Nation's Business*, *62*, 9, p. 70-72.

BUSCH C., 1968, « La methode des budgets-temps. Analyse d'une recherche sovietique »,

*Population (French Edition)*, *23*, 1, p. 35.

BUTTER A., POGUE D., 2002, *Piloting Palm: The Inside Story of Palm, Handspring and the Birth of the Billion-dollar Handheld Industry*, New York, John Wiley & Sons, 368 p.

CARAYOL V., 2005, « Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles », *Études de communication. langages, information, médiations*, 28, p. 77-89.

CARAYOL V., 2012, *Discordance des temps: Rythmes, temporalités, urgence à l'ère de la globalisation de la communication*, MSHA, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

CARDON D., 1997, « Les sciences sociales et les machines à coopérer. Une approche bibliographique du Computer Supported Cooperative Work (CSCW) », *Réseaux*, *15*, 85, p. 13-51.

CARDON D., 2010, *La démocratie Internet: promesses et limites*, Paris, France, Seuil, DL 2010, 101 p.

CARD S.K., NEWELL A., MORAN T.P., 1983, *The psychology of human-computer interaction*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.

CASTELLS M., 2011, *The rise of the network society: The information age: Economy, society, and culture*, John Wiley & Sons.

CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil, 95 p.

CHARTIER R., 1991, « La correspondance. Les usages de la lettre au XIX e siècle », *Paris, Fayard*.

CHENU A., 2002, « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Économie et statistique*, *352*, p. 151-167.

CHEN X. « ANTHONY », BORING S., CARPENDALE S., TANG A., GREENBERG S., 2012, « Spalendar: Visualizing a Group's Calendar Events over a Geographic Space on a Public Display », *Proceedings of the International Working Conference on Advanced Visual Interfaces*, p. 689-696.

CHESNEAUX J., 1996, *Habiter le temps: passé, présent, futur. Esquisse d'un dialogue politique*, Paris, Bayard éd., 344 p.

CHIBOIS J., 2014, « Twitter et les relations de séduction entre députés et journalistes. La salle des Quatre Colonnes à l'ère des sociabilités numériques », *Réseaux*, *188*, 6, p. 201-228.

CLARK F., 1978, *Secretary's Desk Book of Shortcuts and Timesavers*, West Nyack, N.Y, Parker, 214 p.

COBB R.W., ELDER C.D., 1972, *Participation in American politics: the dynamics of agenda-building*, Boston, Allyn and Bacon, 182 p.

COLEMAN S., BLUMLER J.G., 2009, *The Internet and democratic citizenship: theory, practice and policy*, Cambridge, Royaume-Uni, Etats-Unis, ix+220 p.

COLLECTIF GRIOT, 2004, *Figures du temps: les nouvelles temporalités du travail et de la formation*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 250 p.

CONEIN B., DODIER N., THÉVENOT L., 1993, « Les objets dans l'action (de la maison au laboratoire) », *Raisons pratiques(Paris)*.

CORBIN A., 1987, « Le secret de l'individu », dans DUBY G., ARIÈS P., PERROT M. (dirs.), *Histoire de la vie privée. Tome 4, De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Seuil, p. 389-460.

COSTA O., KERROUCHE E., 2007, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, 214 p.

COUDERC M., 1981, « La bataille parlementaire contre le temps », *Revue française de science politique*, p. 85-120.

COURTY, G. (dir.), 2005, *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, M. Houdiard, 312 p.

CRABTREE A., HEMMINGS T., RODDEN T., MARIANI J., 2003, « Informing the development of calendar systems for domestic use », *ECSCW 2003*, p. 119-138.

DALLAS R.J., THOMPSON J.M., 1974, *Clerical and Secretarial Systems for the Office*, Prentice-Hall, 520 p.

DAMAMME D., 1999, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », dans OFFERLÉ M. (dir.), *La profession politique (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Belin, p. 37-67.

DANTZIG G.B., 1990, « Origins of the simplex method », dans NASH G. (dir.), *A History of Scientific Computing*, ACM Press Hist. Ser., p. 141-151.

DARMON M., 2013, *Classes préparatoires: la fabrique d'une jeunesse dominante*, la Découverte.

DATCHARY C., LICOPPE C., 2007, « La multi-activité et ses appuis: l'exemple de la" présence obstinée" des messages dans l'environnement de travail. », *@ctivités*, *4*, 1, p. http://www. activites. org/v4n1/datchary. pdf.

DELIEUVIN M.-C., 2003, *Marc-Antoine Jullien, de Paris, 1775-1848: théoriser et organiser l'éducation*, Paris, 380 p.

DELLA SUDDA M., 2009, « Temporalités à l'épreuve de la parité », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 9.

DÉLOYE Y., 1996, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 121 p.

DEMAZIÈRE, D., LE LIDEC, P. (dirs.), 2014, *Les mondes du travail politique: les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 264 p.

DEQUIDT M., 2012, « Comment mesurer l'intériorisation du temps ? (Paris, début XIXe siècle) », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, *45*, 2, p. 69-81.

DEWERPE A., 1994, *Espion: une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, 478 p.

DI RIENZO E., 1999, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848): una biografia politica*, Napoli, Guida, 346 p.

DOAN A., FERRANTI M., 1996, « Tools and Calendar App Arrive for SuiteSpot », *InfoWorld*, *18*, 51, p. 13.

DOBRY M., 2000, « Les voies incertaines de la transitologie choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de “ path dependence” », *Revue française de science politique*, p. 585-614.

DOHRN-VAN ROSSUM G., 1997, *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 464 p.

DUBAR C., 2004, « Régimes de temporalités et mutation des temps sociaux », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 1, p. 118-129.

DUBAR C., 2014, « Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 20.

DUBOIS J., 1962, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Larousse.

DULONG D., 2012, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, France, la Découverte, impr. 2012, 124 p.

DULONG D., 2015, « La domestication du pouvoir. Etude comparée des agendas de Michel Debré et Georges Pompidou à Matignon », *CESSP Working Paper*, 1.

DUMONTIER F., GUILLEMOT D., MÉDA D., 2002, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes », *Economie et statistique*, *352*, 1, p. 3-13.

DUMONTIER F., SHON J.-L.P.K., 2000, *Enquête emploi du temps 1998-1999: description des activités quotidiennes*, Insee.

DUPUY J.-P., 2003, « Temps et rationalité », *Recherches*, p. 30-58.

DURAT L., 2011, « Construire sa place et orienter un collectif en contexte territorial », *Annales des Mines-Gérer et comprendre*, *103*, p. 15-25.

EGGER E., WAGNER I., 1992, « Time-management: a case for CSCW », *Proceedings of the 1992 ACM conference on Computer-supported cooperative work*, p. 249-256.

EHN P., KYNG M., 1987, « The collective resource approach to systems design », *Computers and democracy*, p. 17-58.

EHRLICH S.F., 1987, « Social and psychological factors influencing the design of office communications systems », *ACM SIGCHI Bulletin*, *18*, p. 323-329.

ELIAS N., 1985, *La société de cour*, Flammarion Paris.

ELIAS N., 1991, *La civilisation des moeurs*, traduit par KAMNITZER P., Paris, France, Calmann-Lévy, 342 p.

ELIAS N., 1999, *Du temps*, Paris, Pocket, 253 p.

ELLIS C.A., GIBBS S.J., REIN G., 1991, « Groupware: some issues and experiences », *Communications of the ACM*, *34*, 1, p. 39-58.

ELSTER J., 1988, « Consequences of constitutional choice: Reflections on Tocqueville », dans ELSTER J., SLAGSTAD J. (dirs.), *Constitutionalism and democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 81-101.

EPHRATI E., ZLOTKIN G., ROSENSCHEIN J.S., 1994, « Meet your destiny: A non-manipulable meeting scheduler », *Proceedings of the 1994 ACM conference on Computer supported cooperative work*, p. 359-371.

ERTZCHEID O., GALLEZOT G., SIMONNOT B., 2013, « Ala recherche de la “mémoire” du Web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne », dans BARATS C. (dir.), *Manuel d’analyse du web*, Paris, Armand Colin, p. 53-73.

FABRE D., LA SOUDIÈRE D.F.M. DE, VOISENAT C., LA SOUDIÈRE M. DE, 1997, *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes.*, Les Editions de la MSH.

FAURE A., 1997, « Les apprentissages du métier d’élu local. La tribu, le système et les arènes », *Pôle Sud*, *7*, 1, p. 72-79.

FAVIER E., 2015, « “Pourquoi une présence au bureau de quinze heures par jour ?” Rapports au temps et genre dans la haute fonction publique », *Revue française d’administration publique*, *153*, 1, p. 75-90.

FEHR B., 1995, *Friendship processes*, Sage Publications.

FLORINI A., 1998, « The end of secrecy », *Foreign Policy*, 111, p. 50-63.

FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 360 p.

FOUCAULT M., 2004, *Sécurité, territoire, population: cours au Collège de France, 1977-1978*, Gallimard.

FRAENKEL B., 2001, « Enquêter sur les écrits dans l’organisation », dans FRAENKEL B., BORZEIX A. (dirs.), *Langage et travail: communication, cognition, action. CNRS éditions, Paris*, Paris, CNRS éd, p. 231-261.

FRAISSE G., 2001, *Les deux gouvernements: la famille et la Cité*, Paris, Gallimard, 219 p.

FRÉCHET G., PARENT R., LOCONG L., GAMACHE A., DUSSAULT G., ARDOUIN P., CHOUINARD D., MERCIER J., 1989, « L’implantation d’un agenda électronique dans une organisation : une étude de cas », *Technologies de l’Information et Société*, *1*, 2, p. 119-138.

FRIEDMAN A.L., CORNFORD D.S., 1989, *Computer Systems Development: History Organization and Implementation*, John Wiley & Sons, Inc.

FROCHOT D., MOLINARO F., 2010, *E-réputation : suivre, soigner, défendre l’image de l’élu local sur le Net*, Territoriales éditions, Voiron, 88 p.

GARRAUD P., 1990, « Politiques nationales: élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, p. 17-41.

GARRIGOU A., 1992, « Vivre de la politique. Les «quinze mille», le mandat et le métier », *Politix*, *5*, 20, p. 7-34.

GARRIGOU A., 2002, « Histoire sociale du suffrage universel en France », *Paris, Seuil,«Points Histoire*.

GASPARINI G., 2009, *Tempi e ritmi nella società del Duemila*, Milan, Franco Angeli, 135 p.

GAXIE D., 1985, « Le vote comme disposition et comme transaction », dans GAXIE D. (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 11-34.

GAXIE D., GODMER L., 2007, « Cultural Capital and Political Selection: Educational Backgrounds of Parliamentarians », dans *Democratic Representation in Europe: Diversity, Change and Convergence*, Oxford, Oxford University Press, p. 106-135.

GEISLER C., GOLDEN A., 2003, « Mobile technologies at the boundary of work and life », *National Communication Association, Human Communication and Technology Division*.

GENIEYS W., 2003, « Le leadership vu du territoire. Pour une sociologie de l'action politique des élus locaux », dans SMITH A., SORBET C. (dirs.), *Le leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

GIBSON R.K., WARD S.J., 2009, « Parties in the Digital Age. A Review Article », *Representation*, *45*, 1, p. 87-100.

GIRARD A., 1958, « Le budget-temps de la femme mariée dans les agglomérations urbaines », *Population*, *13*, 4, p. 591-618.

GIRARD A., BASTIDE H., 1959, « Le budget-temps de la femme mariée à la campagne », *Population*, *14*, 2, p. 253-284.

GIUSTI L., MENCARINI E., ZANCANARO M., 2010, « "Luckily, I Don'T Need It": Elderly and the Use of Artifacts for Time Management », *Proceedings of the 6th Nordic Conference on Human-Computer Interaction: Extending Boundaries*, p. 198-206.

GODMER L., 2011, « Qui sont les élus régionaux ? Étude comparée Allemagne, Espagne, France : Impératif représentatif et impératif élitiste dans le recrutement des élites politiques régionales », *Pouvoirs locaux*, 88/I, p. 139-143.

GODMER L., MARREL G., 2014a, « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale », dans MAZEAUD A. (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, PUR, Rennes, p. 139-162.

GODMER L., MARREL G., 2014b, « La production de l'agenda. Comment se fabrique l'emploi du temps d'une vice-présidente de conseil régional. », dans DEMAZIÈRE D., LE LIDEC P. (dirs.), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, PUR, Rennes, p. 37-52.

GODMER L., MARREL G., 2015a, « Professionnalisation et notabilisation: le travail politique quotidien d'une vice-présidente de région vu au travers de son agenda électronique », *Revue française d'administration publique*, 2, p. 451-469.

GODMER L., MARREL G., 2015b, *La politique au quotidien. L'agenda et l'emploi du temps d'une femme politique*, Lyon, ENS Editions, 250 p.

GOLDEN A.G., GEISLER C., 2007, « Work–life boundary management and the personal digital assistant », *Human Relations*, *60*, 3, p. 519-551.

GOODY J., 1978, *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris, France, les Éditions de Minuit, 274 p.

GORDON C., 1991, « Governmental rationality: an introduction », *The Foucault effect: Studies in governmentality*, *1*, p. 52.

GORNEY R., 1972, *The Human Agenda : The Evolution of Human Values. Man's way to survival*, New York, Simon and Schuster, 698 p.

GRANJON F., 2001, *L'Internet militant: mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, France, Éd. Apogée, 189 p.

GREFFET, F. (dir.), 2012, *Continuerlalutte.com*, Paris, France, Presses de Sciences Po, 313 p.

GREIF I., 1984, « The user interface of a personal calendar program », *Proc. of the NYU symposium on user interfaces on Human factors and interactive computer systems*, p. 207-222.

GRÉMION P., 1976, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil.

GRIGNON C., 1993, « La règle, la mode et le travail; la genèse sociale du modèle des repas français contemporains », *Aymard, Grignon et Sabban, Le Temps de manger, alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux, Paris, MSH/Inra*, p. 275-323.

GRIMES A., BRUSH A.J., 2008, « Life Scheduling to Support Multiple Social Roles », *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, p. 821-824.

GROETHUYSEN B., 1927, *Origines de l'esprit bourgeois en France. 1, L'Eglise et la bourgeoisie*, Paris, Gallimard, 298 p.

GROSJEAN M., LACOSTE M., 1998, « L'oral et l'écrit dans les communications de travail ou les illusions du" tout écrit" », *Sociologie du travail*, p. 439-461.

GROSSIN W., 1996, *Pour une science des temps: introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès.

GRUDIN J., 1988, « Why CSCW Applications Fail: Problems in the Design and Evaluation of Organizational Interfaces », *Proceedings of the 1988 ACM Conference on Computer-supported Cooperative Work*, p. 85-93.

GRUDIN J., PALEN L., 1995, « Why groupware succeeds: Discretion or mandate? », *Proceedings*

*of the Fourth European Conference on Computer-Supported Cooperative Work ECSCW'95*, p. 263-278.

GUILLET D.R., 1980, « Augmenting administrative support », *Administrative Management*, *44*, p. 38-39.

GUILLOT C., 2014, « Les agendas, outils cognitifs de l'organisation du quotidien. Modes d'appropriation personnelle et pratiques d'écriture ordinaire », *Réseaux*, *186*, 4, p. 163-198.

GURVITCH G., 1963, « La multiplicité des temps sociaux », dans *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, p. 325-430.

HABERMAS J., 1978, *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot.

HALÉVY D., 1948, *Essai sur l'accélération de l'histoire*, Paris, Self, 166 p.

HALL E.T., 1983, *The Dance of Life: The Other Dimension of Time*, Anchor Press Garden City, NY.

HAROCHE C., 1993, « Se gouverner, gouverner les autres », *Communications*, *56*, 1, p. 51-68.

HARTOG F., 2003, *Régimes d'historicité: présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 321 p.

HEGARTY C.J., 1976, « Get yourself organised », *Management Review*, *65*, 9, p. 56-57.

HÉLIAS Y., 1994, « Les photographies du pouvoir local dans la presse régionale: un spectacle politique" archaïque" », dans FONTAINE J., LE BART C. (dirs.), *Le métier d'élu local*, Paris, l'Harmattan, p. 309-328.

HÉRAN F., 1984, « L'assise statistique de la sociologie », *Economie et statistique*, *168*, 1, p. 23-35.

HERMEL L., 2005, *La gestion du temps*, Saint-Denis-La Plaine, AFNOR, 133 p.

HILGARTNER S., BOSK C., 1988, « The Rise and Fall of Social Problems: A Public Area Model », *American Journal of Sociology*, *1*, 94, p. 53-76.

HINSSEN P.J.H., 1998, *What difference does it make?: the use of groupeware in small groups=[Welk verschil maakt het?: het gebruik van groupware in kleine groepen]*, Enschede: Telematica Instituut.

HORN E., 2011, « Logics of Political Secrecy », *Theory, Culture & Society*, *28*, 7-8, p. 103-122.

HUBERT H., 1904, « Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie », *École pratique des hautes études*, *Section des sciences religieuses*, *18*, 14, p. 1-39.

HUBERT M.-C., 2000, *Construire le temps: normes et usages chronologiques du moyen âge à l'époque contemporaine*, Librairie Droz, 406 p.

HUGHES E.C., 1956, « Social role and the division of labor », *The Midwest Sociologist*, p. 3-7.

HUTCHINS E., 1994, « Comment le «cockpit» se souvient de ses vitesses », *Sociologie du travail*, p. 451-473.

HUTCHINS E., 1995, *Cognition in the Wild*, MIT press.

HUXLEY A., 1936, *Eyeless in Gaza*, London, Chatto and Windus, 619 p.

INGOLDSBY P., FOCARINO J., 1969, *The Executive Secretary: Handbook to Success*, Garden City, Doubleday.

JAMOUS H., GREMION P., 1978, *L'ordinateur au pouvoir. Essai sur les projets de rationalisation du gouvernement des hommes*, Seuil, Paris.

JAURÉGUIBERRY F., 1996, « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », *Technologies de l'Information et Société*, *8*, 2, p. pp. 169-187.

JAURÉGUIBERRY F., 2003, « L'homme branché: mobile et pressé », dans ASCHER, GODARD (dirs.), *Modernité: La nouvelle carte du temps*, p. 130-138.

JEANNERET Y., 2007, « Les semblants du papier: l'investissement des objets comme travail de la mémoire sémiotique », *Communication et langages*, *153*, 1, p. 79-94.

JOANA J., 1996, « L'invention du député. Réunions parlementaires et spécialisation de l'activité politique au XIXe siècle », *Politix*, *9*, 35, p. 23-42.

JOLY N., 2004, « Ecrire l'événement: le travail agricole mis en mémoire », *Sociologie du travail*, *46*, 4, p. 511-527.

JONES C.O., 1970, *An introduction to the study of public policy*, Belmont, Wadsworth Pub., 170 p.

JONES W., 2004, « Finders, keepers? The present and future perfect in support of personal information management », *First monday*, *9*, 3.

JURCZYK K., 1998, « Time in Women's Everyday Lives Between Self-Determination and Conflicting Demands », *Time & Society*, *7*, 2-3, p. 283-308.

KAHNEMAN D., KRUEGER A.B., SCHKADE D.A., SCHWARZ N., STONE A.A., 2004, « A survey method for characterizing daily life experience: The day reconstruction method », *Science*, *306*, 5702, p. 1776-1780.

KALIKA M., BOUKEF C.N., ISAAC H., 2007, « La théorie du millefeuille. De la non-substitution entre communication électronique et face à face », *Revue française de gestion*, 172, p. 117-130.

KARAPANOS E., 2013, « User experience over time », dans *Modeling Users' Experiences with Interactive Systems*, Springer, p. 57-83.

KARSENTY A., TRONCHE C., BEAUDOUIN-LAFON M., 1993, *Le collecticiel: de l'interaction*

*homme-machine à la communication homme-machine-homme*, Université Paris-Sud, Centre d'Orsay, Laboratoire de recherche en Informatique.

KAUFMANN V., 2000, « Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines: la question du report modal », *Recherche-Transports-Sécurité*, *68*, p. 88.

KELLEY J.F., CHAPANIS A., 1982, « How professional persons keep their calendars: Implications for computerization », *Journal of Occupational Psychology*, *55*, 4, p. 241-256.

KERCKHOVE S., 2010, *La dictature de l'immédiateté: sortir du présentialisme*, Gap, Y. Michel, 132 p.

KINCAID C.M., DUPONT P.B., KAYE A.R., 1985, « Electronic Calendars in the Office: An Assessment of User Needs and Current Technology », *ACM Trans. Inf. Syst.*, *3*, 1, p. 89-102.

KINGDON J.W., 1984, *Agendas, alternatives, and public policies*, S.l, Harper Collins, 240 p.

KIRSH D., 2010, « Explaining artifact evolution », dans MALAFOURIS L., RENFREW C. (dirs.), *The Cognitive life of things: Recasting the boundaries of the mind*, McDonald Institute for Archaeological Research.

KOSELLECK R., 2000, *Le futur passé: contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS, 334 p.

KWASNIK B.H., CROWSTON K., HERRING S.C., SCHEIDT L.A., WRIGHT E., BONUS S., 2005, « Weblogs as a bridging genre », *Information Technology & People*, *18*, 2, p. 142-171.

KYNG M., 1991, « Designing for cooperation: cooperating in design », *Communications of the ACM*, *34*, 12, p. 65-73.

LACROIX B., 1995, « Existe-t-il une crise de la démocratie représentative en France aujourd'hui ? Eléments pour une discussion sociologique du problème », dans ROUSSEAU D. (dir.), *La démocratie continue : actes du colloque de Montpellier, 2-4 avril 1992*, Paris, L.G.D.J.

LAÉ J.-F., 2008, *Les nuits de la main courante: Écritures au travail*, Stock.

LAGROYE, J., OFFERLÉ, M. (dirs.), 2011, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 399 p.

LAHIRE B., 1993a, *La raison des plus faibles: rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Presses Univ. Septentrion.

LAHIRE B., 1993b, « La division sexuelle du travail d'écriture domestique », *Ethnologie française*, *23*, 4, p. 504-516.

LAHIRE B., 1997, « Masculin-féminin. L'écriture domestique », *Par écrit: ethnologie des écrites quotidiennes. Paris: Maison des Sciences de l'Homme*, p. 145-161.

LAHIRE B., 1998, « L'homme pluriel: les ressorts de l'action », *Paris, Nathan*.

LAHLOU S., 2000, « Attracteurs cognitifs et travail de bureau », *Intellectica*, *30*, 1, p. 75-113.

LAÏDI Z., 1999, « Pourquoi vivons-nous dans l'urgence ? », *Études*, *390*, 6, p. 775-788.

LANSDALE M.W., 1988, « The psychology of personal information management », *Applied ergonomics*, *19*, 1, p. 55-66.

LASCOUMES P., SIMARD L., 2011, « L'action publique au prisme de ses instruments », *Revue française de science politique*, *61*, 1, p. 5-22.

LATZKO-TOTH G., PROULX S., 2013, « Enjeux éthiques de la recherche sur le Web », dans BARATS C. (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, p. 32-52.

LAURENCEAU J.-P., RIVERA L.M., SCHAFFER A.R., PIETROMONACO P.R., 2004, « Intimacy as an interpersonal process: Current status and future directions », *Handbook of closeness and intimacy*, p. 61-78.

LAZARSFELD P.F., JAHODA M., ZEISEL H., LAROCHE F., BOURDIEU P., 1981, *Les chômeurs de Marienthal*, Ed. de Minuit.

LE BART C., 2000, « Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale », *Hermès, La Revue*, *26-27*, 1-2, p. 175-184.

LE BART C., 2012, *La politique en librairie: les stratégies de publication des professionnels de la politique*, Paris, A. Colin, 284 p.

LE BART C., 2013, *L'ego-politique: essai sur l'individualisation du champ politique*, Paris, A. Colin.

LE BART, C., LEFEBVRE, R. (dirs.), 2005, *La proximité en politique: usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 305 p.

LECA J., 1994, « La démocratisation dans le monde arabe: incertitude, vulnérabilité et légitimité », dans SALAMÉ G. (dir.), *Démocraties sans démocrates*, Paris, Fayard.

LEE H., 1999, « Time and information technology: monochronicity, polychronicity and temporal symmetry », *European Journal of Information Systems*, *8*, 1, p. 16-26.

LEE H., 2003, « Your time and my time: a temporal approach to groupware calendar systems », *Information & Management*, *40*, 3, p. 159-164.

LEFEBVRE R., 2005a, « « S'ouvrir les portes de la ville ». Ethnographique des porte-à-porte de Martine Aubry à Lille », dans LAGROYE J., LEHINGUE P., SAWICKI F. (dirs.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France.

LEFEBVRE R., 2005b, « La proximité à distance. Typologie des interactions élus-citoyens », dans LEFEBVRE R., LE BART C. (dirs.), *La Proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 103-127.

LEFEBVRE R., 2014a, « Le temps de la représentation. La fabrique de l'agenda des élus cumulants », dans MAZEAUD A. (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, p. 123-137.

LEFEBVRE R., 2014b, « Les élus comme entrepreneurs de temps : les agendas des cumulants. », dans DEMAZIÈRE D., LE LIDEC P. (dirs.), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, PUR, Rennes, p. 53-70.

LEGAVRE J.-B., 1994, « L'horizon local de la communication politique. Retour sur la diffusion d'une expertise », *Politix*, *7*, 28, p. 76-99.

LEGAVRE J.-B., 2002, « "La queue du paon" ou les logiques de production du portrait politique dans Libération », *Sociétés & Représentations*, *13*, 1, p. 333-361.

LE GOFF J., 1960, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, *15*, 3, p. 417-433.

LEHTI L., 2011, « Blogging politics in various ways: A typology of French politicians' blogs », *Journal of Pragmatics*, *43*, 6, p. 1610-1627.

LEJEUNE P., 2008, « Marc-Antoine Jullien, contrôleur de temps », *Lalies*, 28, p. 205-220.

LEJEUNE P., BOGAERT C., 2005, *Le journal intime: histoire et anthologie*, Paris, Textuel, 506 p.

LELEU M., 1952, *Les journaux intimes*, Paris, Presses Universitaires de France, 354 p.

LE QUENTREC Y., 2008, « Femmes en politique: changements publics et privés », *Politique et sociétés*, *27*, 3, p. 103-132.

LESHED G., SENGERS P., 2011, « I lie to myself that i have freedom in my own schedule: productivity tools and experiences of busyness », *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, p. 905-914.

LEVY P., 1990, « Les technologies de l'intelligence », *Paris, La Découverte*.

LIANOS M., 2003, « Le contrôle social après Foucault », *Surveillance & Society*, *1*, 3, p. 431-448.

LIEPMANN K.K., CARR-SAUNDERS A.M., 1944, *The journey to work*, Oxford University Press.

LINZ J.J., 1998, « Democracy's time constraints », *International Political Science Review*, *19*, 1, p. 19-37.

LOHR S., 1987, « Organizing Pays Off At Filofax », *The New York Times*, 8 avril 1987.

LUHMANN N., 1982, *The differentiation of society*, New York, Columbia University Press, 482 p.

MACKINLAY J.D., ROBERTSON G.G., DELINE R., 1994, « Developing calendar visualizers for the information visualizer », *Proceedings of the 7th annual ACM symposium on User interface software and technology*, p. 109-118.

MADELINE P., MORICEAU J.-M., 2010, *Un paysan et son univers: de la guerre au Marché commun*, Paris, Belin, 429 p.

MAIELLO F., 1996, *Histoire du calendrier. De la liturgie à l'agenda*, Paris, Seuil.

MAINGUENEAU D., 2013, « Genre de discours et web : existe-t-il des genres web ? », dans BARATS C. (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, p. 74-93.

MANIN B., 2012, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 347 p.

MARQUES F.P.J.A., AQUINO J.A. DE, MIOLA E., 2014, « Congressmen in the age of social network sites: Brazilian representatives and Twitter use », *First Monday*, *19*, 5.

MARREL G., GODMER L., 2013, « The Construction of Institutional Expertise Within the European Parliament. The Legal and Political Resources of the Members of the Constitutional Affairs Committee », dans VAUCHEZ A., WITTE B. DE (dirs.), *Lawyering Europe: European Law as a Transnational Social Field*, Oxford, Bloomsbury Publishing, p. 153-177.

MARREL G., PAYRE R., 2001, « Le temps des maires. L'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, *14*, 53, p. 59-86.

MARREL G., PAYRE R., 2004, « "Throw the bums out !" La remise en cause de la rééligibilité parlementaire aux États-Unis », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, *2*, 2, p. 97-115.

MARREL G., PAYRE R., 2005, « Entre action et élection: les impératifs de la gestion publique dans la codification temporelle des mandats », *Politiques et management public*, *23*, 4, p. 1-17.

MARREL G., PAYRE R., 2006, « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles. Du rapport au temps des élus à une sociologie des leaderships spatio-temporels », *Pôle Sud*, *25*, 2, p. 71-88.

MARSHALL C.C., BLY S., 2005, « Saving and using encountered information: implications for electronic periodicals », *Proceedings of the SIGCHI conference on Human factors in computing systems*, p. 111-120.

MAUSS M., 1905, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos : Ētude de morphologie sociale », *L'Année Sociologique*, *9*, p. 39-132.

MAUSS M., 1936, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, *32*, 3-4, p. 365-386.

MAZEAUD, A. (dir.), 2014, *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR.

MEAD G.H., 2002, *The philosophy of the present*, Amherst, Prometheus Books, 202 p.

MÉDA D., 2001, *Le Temps des femmes: pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion.

MEIJER A.J., CURTIN D., HILLEBRANDT M., 2012, « La gouvernance ouverte: relier visibilité et moyens d'expression », *Revue internationale des sciences administratives*, *78*, 1, p. 13-32.

MERCURE D., 1995, *Les temporalités sociales*, Paris, Ed. l'Harmattan, DL 1995, 175 p.

MICHARD A., LASSERRE C., 1982, « Le partage des tâches entre l'homme et l'ordinateur exemple de l'agenda informatique », *Le Travail Humain*, p. 241-249.

MILLET M., THIN D., 2005, « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et Politiques*, 54, p. 153-162.

MINTZBERG H., 1996, « Une journée avec un dirigeant », *Revue française de gestion*, 111, p. 106-114.

MOISDON J.-C., 1997, *Du mode d'existence des outils de gestion — Les instruments de gestion à l'épreuve de l'organisation*, Paris, Seli Arslan.

MONGARDINI C., 1996, « Democratic Politics as Interpretation of Time. IHS Political Science Series 32, April 1996 »,.

MONGE P.R., FULK J., KALMAN M.E., FLANAGIN A.J., PARNASSA C., RUMSEY S., 1998, « Production of collective action in alliance-based interorganizational communication and information systems », *Organization Science*, *9*, 3, p. 411-433.

MONIER F., 2000, « Le secret en politique, une histoire à écrire », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, *58*, 1, p. 3-8.

MONNOYER-SMITH L., 2013, « Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe? », dans BARATS C. (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, p. 12-31.

MONTANÉ M.-A., 2011, *Leadership politique et territoire: des leaders en campagnes*, Paris, L'Harmattan.

MOSIER J.N., TAMMARO S.G., 1997, « When are group scheduling tools useful? », *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, *6*, 1, p. 53-70.

NAY O., 2003, « Pour une sociologie des pratiques d'assemblée : note sur un champ de recherche quelque peu délaissé », *Sociologie du travail*, 45, p. 537-554.

NEUSTAEDTER C., 2007, *Domestic awareness and the role of family calendars*, University of Calgary.

NEUSTAEDTER C., BERNHEIM BRUSH A.J., 2006, « LINC-ing the family: the participatory design of an inkable family calendar », *Proceedings of the SIGCHI conference on Human Factors in computing systems*, p. 141-150.

NEUSTAEDTER C., BRUSH A.J.B., GREENBERG S., 2009, « The Calendar is Crucial: Coordination and Awareness Through the Family Calendar », *ACM Trans. Comput.-Hum. Interact.*, *16*, 1, p. 6:1-6:48.

NICOT A.-L., 2012, « Les sites internet des députés, terrains annexes de lutte partisane », dans *Continuerlalutte.com*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 95-105.

NIPPERT-ENG C., 1996, « Calendars and keys: The classification of "home" and "work" », *Sociological Forum*, *11*, p. 563-582.

NONJON M., MARREL G., 2015, « Gouverner par les architectures informatiques », *Gouvernement et action publique*, 2, p. 9-24.

NORDHAUS W., 1975, « The political business cycle », *Review of Economic Studies*, 42, p. 169-190.

NORMAN D.A., 1990, *Cognitive artifacts*, Department of Cognitive Science, University of California, San Diego.

NORMAN D.A., 1993, « Les artefacts cognitifs », *Raisons pratiques*, *4*, 1993, p. 15-34.

NORTON P., 2007, « Four Models of Political Representation: British MPs and the Use of ICT », *The Journal of Legislative Studies*, *13*, 3, p. 354-369.

NOWOTNY H., 1994, *Time: the modern and postmodern experience*, Cambridge, Polity Press, 179 p.

OBADIA, A. (dir.), 1997, *Entreprendre la ville: nouvelles temporalités, nouveaux services*, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 462 p.

OCCELLO A., BLAY-FORNARINO M., DERY A.-M., RIVEILL M., 2002, « Vers une adaptation dynamique cohérente des composants », *Actes des Journées: Systèmes à composants adaptables et extensibles*.

OLLIVIER-YANIV C., UTARD J.-M., 2014, « Pour un modèle intégratif dela communication dans l'action politique et publique », dans ALDRIN P., HUBÉ N., OLLIVIER-YANIV C., UTARD J.-M. (dirs.), *Les mondes de la communication publique: légitimation et fabrique symbolique du politique*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, p. 11-19.

OLSON M., 2009, *The logic of collective action*, Harvard University Press.

PADIOLEAU J.-G., 1982, *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France, 222 p.

PALEN L., 1998, *Calendars on the new frontier: challenges of groupware technology*, Thèse de doctorat, Citeseer.

PALEN L., 1999, « Social, Individual and Technological Issues for Groupware Calendar Systems », *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, p. 17-24.

PAOLETTI M., 2008, « Les grillons du foyer municipal, les femmes au foyer en politique », *Travail, genre et sociétés*, 19, pp. 111-130.

PAOLETTI M., 2014, « L'organisation du travail de représentation politique », dans MAZEAUD A. (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, PUR, p. 117-122.

PARKER R., 1988, « New Software Category Grows From Lotus Seed », *Infoworld Industry*, p. 31.

PATTERSON T.E., 1998, « Time and news: The media's limitations as an instrument of democracy », *International Political Science Review*, *19*, 1, p. 55-67.

PAVARD B., KARSENTY L., 1997, « Différents niveaux d'analyse du contexte dans l'étude ergonomique du travail collectif », *Réseaux*, *15*, 85, p. 73-99.

PAYNE S.J., 1993, « Understanding Calendar Use », *Human-Computer Interaction*, *8*, 2, p. 83-100.

PAYRE R., POLLET G., 2013, *Socio-histoire de l'action publique*, la Découverte.

PERALDI M., SAMSON M., 2005, *Gouverner Marseille: enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 309 p.

PÉROUAS L., 1963, « L'emploi du temps des évêques, au XVIIe siècle, dans les diocèses de Luçon et de La Rochelle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, *49*, 146, p. 89-94.

PERRY M., O'HARA K., SELLEN A., BROWN B., HARPER R., 2001, « Dealing with mobility: understanding access anytime, anywhere », *ACM Transactions on Computer-Human Interaction (TOCHI)*, *8*, 4, p. 323-347.

PHÉLIPPEAU É., 2002, *L'invention de l'homme politique moderne : Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin, 367 p.

PIERSON P., 2004, *Politics in time: history, institutions, and social analysis*, Princeton, Princeton University Press, 196 p.

PINSON G., 2007, « Gouverner une grande ville européenne: les registres d'action et de légitimation des élus à Venise et Manchester », *Sciences de la société*, 71, p. 89-113.

PLAISANT C., CLAMAGE A., HUTCHINSON H.B., BEDERSON B.B., DRUIN A., 2006, « Shared family calendars: Promoting symmetry and accessibility », *ACM Transactions on Computer-Human Interaction (TOCHI)*, *13*, 3, p. 313-346.

POULLE E., 1999, « L'horlogerie a-t-elle tué les heures inégales ? », *Bibliothèque de l'école des chartes*, *157*, 1, p. 137-156.

POURCHER Y., 2004, *Votez tous pour moi !*, Paris, Presses de Sciences Po, 212 p.

PRIMON J., FRICKEY A., 2002, « Les manières sexuées d'étudier en première année d'université », *Sociétés contemporaines*, *48*, 4, p. 63-85.

PRONOVOST G., 1996, *Sociologie du temps*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 183 p.

PRZEWORSKI A., 1991, *Democracy and the market: Political and economic reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge University Press.

QUÉRÉ L., 1997, « La situation toujours négligée? », *Réseaux*, *15*, 85, p. 163-192.

RALLET A., 1996, « Convergence technologique et organisation industrielle de l'audiovisuel, de l'information et des télécommunications », *Mutation des Télécommunications, des Industries et des Marchés*, p. 263-295.

RAMOS J.-M., TRESSAC G.D., TREMBLAY D.-G., 2000, « Les années Temporalistes: vers une science des temps? », dans *Où va le temps de travail*, Toulouse, Octares, p. 259-269.

REGNAUD M., 2013, *Contribution à l'étude du processus décisionnel au PCF : les notes de bureau politique de Maurice Thorez (1947-1964)*, Thèse de doctorat, Paris 1.

REIFFERS A., HAYEL Y., ALTMAN E., 2014, « Game theory approach for modeling competition

over visibility on social networks », *COMSNETS 2014: Social Networking Workshop (COMSNETS 2014-Social Networking Workshop)*.

REY A., TOMI M., HORDÉ T., 1993, *Dictionnaire historique de la langue française*, REY A. (dir.), Paris, Le Robert, 2383 p.

RICHIER C., ALTMAN E., EL-AZOUZI R., JIMENEZ T., LINARES G., PORTILLA Y., 2014, « Bio-InspiredModels for Characterizing YouTube Viewcount », *The 2014 IEEE/ACM International Conference on Advances in Social Networks Analysis and Mining ASONAM 2014*.

RICHMAN L.S., SLOVAK J., 1987, « Software catches the team spirit new computer programs may soon change the way groups of people work together–and start delivering the long-awaited payoff from office automation », *FORTUNE Magazine*.

RICROCH L., 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », *Regards sur la parité, INSEE http://www. insee. fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FHPARIT12g_D3tachesd. pdf. Consulté le*, *22*, 05, p. 2103.

RIEDER B., 2013, « Studying Facebook via data extraction: the Netvizz application », *Proceedings of the 5th Annual ACM Web Science Conference*, p. 346-355.

RODACH G., 2010, *Mieux gérer ses priorités et son temps*, Paris, Éd. d'Organisation, 198 p.

ROSA H., 2010, *Accélération: une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 474 p.

ROSA H., 2014, *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 153 p.

ROUBIEU O., 1994, « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *101*, 1, p. 85-87.

SALMONA M., 1994, *Les paysans français: le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Editions L'Harmattan.

SANTISO J., 1995b, *Démocratie et temps: le dialogue de Vienne*, Temporalistes.

SANTOS-BOUFFARD M., 2011, « L'avenir de notre démocratie: revaloriser l'élite politique », *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, *13*, 2.

SARRAZIN-CANI V., 1999, « Formes et usages du calendrier dans les almanachs parisiens au XVIIIe siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, *157*, 2, p. 432-446.

SCHWARTZ B., 1975, *Queuing and waiting: Studies in the social organization of access and delay*, Chicago, University of Chicago Press.

SEGRE S., 2000, « A Weberian theory of time », *Time & Society*, *9*, 2-3, p. 147-170.

SELLEN A., HYAMS J., EARDLEY R., 2004, « The everyday problems of working parents: Implications for new technologies », *Hewlett-Packard Labs Technical Report HPL-2004-37*.

SÈVE B., 2010, *De haut en bas: philosophie des listes*, Paris, Éds. du Seuil, 232 p.

SHNEIDERMAN B., 1981, « Direct manipulation: A step beyond programming languages », *ACM SIGSOC Bulletin*, *13*, p. 143.

SIMMEL G., 1976, « La société secrète », *Du Secret*, *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, *14*, p. 281-305.

SOROKIN P.A., BERGER C.Q., 1939, *Time-budgets of human behavior*, Not Avail.

SOROKIN P.A., MERTON R.K., 1937, « Social time: A methodological and functional analysis », *American Journal of Sociology*, p. 615-629.

STOETZEL J., 1948, « Une étude du budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines », *Population*, *3*, 1, p. 47-62.

STUDENY C., 1995, *L'invention de la vitesse: France, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, 408 p.

SUE R., 1994, *Temps et ordre social: sociologie des temps sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 313 p.

SZALAI A., 1972, « The use of time: daily activities of urban life and suburban populations in twelvecountries », *Publication of the European Coordination Centre of Research and Documentation in the Social Sciences (*, 5.

TALBOT J., 2001, « Les déplacements domicile-travail : De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux », *INSEE Première*, 767, p. 1-4.

TEEVAN J., JONES W., BEDERSON B.B., 2006, « Personal information management », *Communications of the ACM*, *49*, 1, p. 40-43.

THAYER A., BIETZ M.J., DERTHICK K., LEE C.P., 2012, « I Love You, Let's Share Calendars: Calendar Sharing As Relationship Work », *Proceedings of the ACM 2012 Conference on Computer Supported Cooperative Work*, p. 749-758.

THAYER A., SIRJANI B., LEE C.P., 2013, « Recalibrating the Ratio: Enacting Accountability in Intimate Relationships Using Shared Calendars », *Proceedings of the 2013 Conference on Computer Supported Cooperative Work*, p. 203-214.

THÉVIOT A., MABI C., 2014, « Revue Politiques de communication (3-Politiques de S'engager sur internet. Mobilisations et pratiques politiques). Théviot Anaïs et Mabi Clément (coord.). »,.

THOMPSON E.P., 2004, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La fabrique, 107 p.

TOMITSCH M., GRECHENIG T., WASCHER P., 2006, « Personal and Private Calendar Interfaces Support Private Patterns: Diaries, Relations, Emotional Expressions », *Proceedings of the 4th Nordic Conference on Human-computer Interaction: Changing Roles*, p. 401-404.

TREILLE E., 2005, « L'écriture parlementaire au quotidien. Le travail des assistants de députés socialistes », dans COUTRY G. (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel Houdiard, Paris, p. 157-172.

TUCKER H.J., 1989, « Legislative Calendars and Workload Management in Texas », *The Journal of Politics*, *51*, 03, p. 631-645.

TULLIO J., GOECKS J., MYNATT E.D., NGUYEN D.H., 2002, « Augmenting shared personal calendars », *Proceedings of the 15th annual ACM symposium on User interface software and technology*, p. 11-20.

TUNGARE M., PEREZ-QUINONES M., SAMS A., 2008, « An Exploratory Study of Calendar Use », *arXiv:0809.3447 [cs]*.

TÜRESAY Ö., 2011, « Le temps des almanachs ottomans: usage des calendriers et temps de l'histoire (1873–1914) », dans GEORGEON F., HITZEL F. (dirs.), *Les Ottomans et le temps*, Leiden, Brill, p. 129-157.

TURNER J., GRIECO M., 2000, « Gender and Time Poverty : the neglected social political implications of gendered time, transport and travel », *Time & Society*, *9*, 1, p. 129-136.

VALAX M.F., 1989, « La gestion du temps dans l'exploitation agricole », *Bulletin technique d'information*, *442*, p. 345-351.

VAN DEN HOFF, 2004, « Electronic coordination and collective action : use and effects of electronic calendaring and scheduling », *Information & Management*, 42, p. 103-114.

VEITL P., 2001, « Une technique de gestion d'un espace-temps local : Maurice Pic, élu de la Drôme », dans GIRAULT J. (dir.), *L'implantation du socialisme en France au XX° siècе. Partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 49-62.

VERNANT J.-P., DETIENNE M., 1974, « Les Ruses de l'intelligence: la mètis des Grecs », *Paris, Flammarion,«Champs*.

VILLATTE R., TEIGER C., CAROLY-FLAGEUL S., 2004, « Le travail de médiation et d'intervention sociale », *Ergonomie*, *1re éd.*, p. 583-601.

VIRILIO P., 2010, *Le grand accélérateur*, Paris, Galilée, 97 p.

VIROL M., 2001, « Les carnets de bord d'un grand serviteur du roi : les agendas de Vauban », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, *48-4*, 4, p. 50-76.

WACQUANT L., 1989, « Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 80, p. 33-67.

WALLING R.A.J., 1930, *L'Agenda de Monsieur Lanson*, Paris, Librairie des Champs-Elysées.

WAUQUIEZ L., 2006, *Un huron à l'Assemblée nationale: petit manuel à l'attention de ceux qui veulent secouer la politique*, Paris, Privé, 248 p.

WEBER F., 1995, « La lettre et les lettres : codes graphiques, compétences sociales. Des outils pour l'analyse des écritures ordinaires », *Genèses*, *18*, 1, p. 152-165.

WEBER M., 2003, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 206 p.

WEINBERG G.M., 1971, *The psychology of computer programming*, Van Nostrand Reinhold New York.

WHITE R.B., 1977, « Prototype For Automated Office », *Datamation*, *23*, 4, p. 83 - &.

WIMMER H., 1995, « The Acceleration of Public Opinion and the Democratic Process », *Paper apresentado no Segundo Dialogo sobre Democracia. Viena: Instituto para Estudos Avançados*.

ZERUBAVEL E., 1982, « The Standardization of Time: A Sociohistorical Perspective », *American Journal of Sociology*, *88*, 1, p. 1-23.

ZIMMERMAN T.S., HADDOCK S.A., ZIEMBA S., RUST A., 2002, « Family organizational labor: Who's calling the plays? », *Journal of Feminist Family Therapy*, *13*, 2-3, p. 65-90.

# Table des tableaux, figures et encadrés


- Carte heuristique des travaux de science politique sur des agendas d'acteurs politiques. .38
- Les trois temporalités occidentales : mythique, futuriste et présentiste (Dubar, 2014, p. 33).....50
- L'almanach parisien au XVIIIe siècle.....65
- Publicité pour L'AGENDA-CHABOT ou Memento administratif de poche, Journal du Loiret du samedi 26 janvier 1856 (n°22, 39e année, p.3).....67
- La détention d'un agenda parmi les étudiants en 2002.....90
- L'agenda comme technique de contrôle de soi et d'autrui de la femme-gestionnaire.....91
- Article « AGENDA » dans l'Encyclopédie (1752) par Edme-François Mallet.....97
- Le temps disciplinaire chez Michel Foucault : ajuster le corps aux impératifs temporels .....102
- « Le bon emploi du temps prolonge réellement la durée de la vie ».....104
- Les potentialités de l'agenda électronique perçues en 1982.....122
- La quête des raisons de l'échec d'usage des agendas coopératifs.....130
- Calendar work : les six principaux usages de l'agenda listés en 1999 (USA) par Leysia Palen.....132
- Modèle théorique des usages et des effets des agendas électroniques dans une organisation.....136
- Trois usage des dispositifs de gestion du temps : l'agencement, la liste et le partage.…164
- Agenda-corpus - étape analytique n°1 : sauvegarde et conversion.....188
- Agenda-corpus - étape analytique n°2 : codage général des saisies en 7 étapes.....192
- Répartition des types d'entrées : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (26 mai 2010 – 25 mai 2012).....194
- Types d’entrées exploitables : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (24 mois).....196
- L’élue en mouvement : un cinquième du temps dans les déplacements.....197

- Le temps envahissant du travail politique.....198
- Répartition comparée des volumes horaires d'activité : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (année, mois, semaine).....199
- Courbes annuelles d'activité : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (périodicité hebdomadaire, volume horaire, 2011).....200
- Répartition comparée des volumes horaires d'activité hebdomadaires : exemple de l'agenda de la vice-présidente de région (moy./24 mois et semaine 50 2011).....201
- Agenda-corpus - étape analytique n°3 : décomposition d'un événement politique.....203
- Chemin analytique général des événements politiques de l'agenda d'un dirigeant politique .....204
- Typologie n°1 des 12 interactions politiques tirées de l'agenda et exemple de mesure des fréquences, volumes horaires et durées moyennes pour la vice-présidente de région.…205
- Typologie n°2 des 12 secteurs d'activité politique tirés de l'agenda et exemple de mesure des fréquences, volumes horaires et durées moyennes pour la vice-présidente de région .....206
- Typologie n°4 des « casquettes » de légitimités mobilisées sur les événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire).....207
- Typologie n° 5 des interlocuteurs institutionnels rencontrés lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire).....208
- Typologie n°6 des interlocuteurs individuels rencontrés lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire).....208
- Le réseau des interlocuteurs enregistrés dans l'agenda.....209
- Représentation de la fréquence des contacts nominatifs saisis dans l'agenda : exemple de la vice-présidente de région.....211
- Territoires du travail politique et travail politique du territoire.....212
- Cartographie des déplacements de l'élue enregistrés dans l'agenda : exemple de la vice-présidente de région.....213
- Typologie n°7 des rôles joués lors des événements politiques de l'agenda et exemple de classement pour la vice-présidente de région (% du volume horaire).....214
- Reconstitution de l'agenda « impossible » de la semaine n°50 de l'année 2011 de la vice-présidente de région.....221
- Différences de mesure des volumes horaires de chaque grand type d'activité entre l'agenda et l'emploi du temps reconstitué de la semaine n°2 de 2012 de la vice-présidente de région.....227
- La semaine reconstituée.....228
- Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°2 : mardi 10 janvier 2012.....231

- Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°3 : mercredi 11 janvier 2012.....232
- Journée reconstituée de la vice-présidente de région n°4 : jeudi 12 janvier 2012.....233
- Les dix séquences de la journée de travail observée du 25 mai 2015.....237
- Décryptage de la séquence n°8 (18 h. 01 - 18 h. 59) du 25 mai 2012 de l'emploi du temps de la vice-présidente de région.....239
- Détail de l'emploi du temps de la semaine du 14 au 20 février 2011 (61 heures 00).....247
- Deux agendas de députés on line sous la XIIIe législature (2007-2012).....250
- Typologie des activités en circonscription des deux agendas on line (A. Galibert).....252
- Recommandations pour gérer l'e-réputation d'un élu local en 2010.....256
- La Page Facebook et ses tableaux de bord comme outils de marketing (2015).....261
- Catégorisation des 389 posts en 8 types de message.....265
- L'agenda publié du maire de Sao Polo Fernando Haddad pour le 7 janvier 2016.....271
- Répartition par types de contenus des 65 pages concernant l'élue.....274
- Informations récupérées par Netvizz sur une page publique Facebook.....291
- Evolution de la répartition des posts du Facebook d'A. Hidalgo sur 244 jours ou 8 mois (01/04-30/11/2014).....292
- Répartition moyenne des posts du Facebook d'A. Hidalgo sur la journée heure par heure sur la journée (moyenne glissante) (01/04-30/11/2014).....292
- Transformations de la répartition des posts du Facebook d'A. Hidalgo par heures en 4 périodes sur 8 mois.....293
- Répartition des 389 posts du Facebook d'A. Hidalgo par type de message.....295
- Répartition des 389 posts du Facebook d'A. Hidalgo par thèmes des messages.....295
- Catégorisation thématique des 389 posts du Facebook d'A. Hidalgo.....296
- Popularité différenciée des 369 posts du Facebook d'A. Hidalgo.....298
- Les 8 posts du Facebook d'A. Hidalgo les plus « aimés » sur 8 mois.....299
- Popularité et heure de publication du Facebook d'A. Hidalgo.....300
- Popularité et visibilité des posts du Facebook d'A. Hidalgo.....300
- Variation de la popularité par type de posts du Facebook d'A. Hidalgo (>1000).....301
- Variation de la popularité par thème des posts du Facebook d'A. Hidalgo (>1000).....302
- Stratégie optimale de post intégrant les thématiques.....305
- Tableau des thèmes les plus populaires en fonction de l'heure du post et de la durée de postposition.....306
- Catégorisation des résultat de la requête Google sur la patronyme de l'élue.....316
- Pertinence des 150 liens fournis par Google.....318
- Répartition par types de contenus des 65 pages concernant l'élue.....319

- Types de supports web recensés parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire.....320
- Types de sources (auteurs) recensés parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire.....320
- Type d'interactions recensées parmi les 42 liens relatifs à l'agenda du maire.....321
- Répartition sur quatre semaines des 18 interactions de l'emploi du temps de l'élue reconstituées à partir du web (E=événement).....323
- 42 liens - 18 événements pertinents dans la période [30/03-26/04] - 13 événements antérieurs – 2 événements postérieurs.....325
- Résultats de l'outil automatique validés comme événements de l'emploi du temps de l'élue (20).....333
- Résultats de l'outil automatique récupérés comme événements de l'emploi du temps de l'élue parmi les PDF et les liens jugés non pertinents.....334
- Résultats de l'outil automatique validés comme événements de l'emploi du temps de l'élue : dates incohérentes.....334
- Résultats de l'outil automatique concernant l'élue mais ambigus sur le statut d'événement de l'emploi du temps de l'élue.....334

# Table des matières

**Remerciements.....3**

**Sommaire.....5**

**Les agendas personnels de personnalités politiques : introduction.....7**

**1. L'agenda des politiques comme énigme.....15**

**1.1. L'agenda du politique : dispositif invisibilisé et impensé sociopolitique.....16**
a) Agenda invisible et mise en scène littéraire de l'hyperactivité politique ordinaire.....16
b) L'agenda comme source rare et secondaire en science politique.....19

**1.2. L'agenda des politiques : témoignages d'acteurs.....25**
a) L'agenda d'une députée des Vert à Paris.....25
b) L'agenda du président de l'Assemblée nationale.....27
c) L'agenda d'un maire urbain.....28
d) L'agenda de la Ministre des Outre-mer.....29
e) L'agenda d'un député européen.....31
f) L'agenda du collaborateur en charge de l'agenda.....32

**1.3. Penser à partir des premières explorations socio-politiques d'agendas d'acteurs publics .....34**
a) Acteurs observés, périodes et sources agendaires.....35
b) Cartographie des objets et des approches.....37
c) Cadres problématiques : gouvernement de soi, organisation et mise en scène du politique….39
d) L'agenda : dispositif ou corpus de données ?.....41

**2. Une temporalité de l'agenda : anthropologie historique d'un dispositif de synchronisation.....45**

**2.1. Socio-anthropologie d'un dispositif de synchronisation des temps.....47**
a) Une sociologie des régimes de temporalité.....47
b) La société post-industrielle : une temporalité de l'agenda.....51
c) L'agenda entre anticipation libératrice et asservissement au moment présent.....53
d) Temporalités démocratiques et agendas d'élus.....54

**2.2. Historicité du dispositif agendaire.....59**
a) Le calendrier, l'horloge et l'agenda.....60
b) De l'outil liturgique à l'almanach de poche.....62
c) Les almanachs d'agenda spécialisés et grand-public.....66
d) De l'écriture rétrospective à la programmation du futur.....68
e) Collectivisation et informatisation de l'agenda.....72

**2.3. Vers une socio-histoire des agendas personnels du pouvoir.....75**
a) Socio-histoire d'un dispositif de professionnalisation des entrepreneurs de temps.....75
b) Un député-maire en 1926 et le Premier ministre en 1959.....79

**3. La machine agenda : un dispositif de gouvernement de soi.....83**

**3.1. Sociologies de détenteurs d'agenda.....85**
a) L'outil de l'hyper-actif.....85
b) La raison des plus faibles.....87
c) Un dispositif de contrôle féminin ?.....89

**3.2. Détour historique sur la genèse d'un outil d'écriture et d'auto-contrôle.....95**
a) Livre d'écritures comptables et journal intime.....96
b) L'agenda comme panoptique temporel.....99
c) L'agenda complice de l'urgence néo-disciplinaire.....105

**3.3. Gouverner son agenda pour gouverner les autres.....108**
a) Incorporer le métier politique.....108
b) Domestiquer l'urgence.....112
c) Produire l'exemplarité.....114

**4. L'organizer : gestion du travail politique collectif et de ses frontières.....117**

**4.1. Agenda et bureautique dans l'organisation du travail : généralités.....119**
a) L'informatisation de l'agenda : artefact personnel ou collectitiel ?.....121
b) (Re)découverte des variables psychosociologiques et ethnographiques des usages.....127
c) Le Task management dans l'organisation : entre agenda partagé et mobilité.....134

**4.2. Political Time Management ? Agendas collectifs et individuels en politique.....141**
a) Esquisse d'une sociologie de l'agenda partagé dans l'action publique.....142
b) L'agenda-making d'une vice-présidente de région : exploration.....144
c) L'agenda de l'élu : cristalliseur et révélateur paradoxal.....149

**4.3. Boundary Work : l'agenda comme artefact cognitif d'organisation du quotidien.....153**
a) Agendas domestiques et frontières entre travail et vie privée.....154
b) I Love You, Let's Share Calendars ! : Agenda intime, usages émotionnels et travail relationnel .....156
c) L'agenda comme outil cognitif d'organisation du quotidien.....159

**4.4. L'agenda fenêtre : vie privée et coulisses du politique.....166**
a) Invisibilité de la vie privée et professionnelle de l'élue ?.....166
b) Une artificielle séparation entre vie publique et vie privée en politique.....169
c) L'agenda, la transparence et le secret politique.....171

**5. L'agenda corpus : une objectivation de l'emploi du temps politique.....175**

**5.1. Des sources pour l'étude des emplois du temps politiques.....177**
a) Enquêtes « emploi du temps », traces agendaires et suivi d'élu.....177
b) Les conditions d'accès aux données de l'agenda personnel d'un dirigeant.....183
c) La normalisation d'un corpus de données d'agendas politiques.....186

**5.2. Codage et traitements des contenus d'agendas personnels.....190**
a) Codage général des événements enregistrés dans l'agenda.....191
b) L'analyse de la structure de l'emploi du temps.....195
c) Décomposer un événement politique enregistré dans un agenda.....201
d) Sept typologies analytiques des contenus d'agendas politiques.....205

**5.3. Le hors-agenda reconstruit par entretiens et filatures.....219**
a) Un risque d'artefact agendaire.....219
b) L'emploi du temps d'une semaine reconstituée en entretiens.....224
c) Une journée minutée en filature : 'Embedded' Political Scientists.....235

**6. L'agenda on line : dispositifs et traces de la mise en scène du travail politique.....243**

**6.1. L'agenda comme outil de communication politique.....245**
a) L'emploi du temps politique communiqué aux médias.....246
b) « L'agenda vitrine » mis en ligne : « communiquer en actes ».....249

**6.2. Les réseaux sociaux numériques comme dispositifs agendaires de mise en scène de l'emploi du temps politique.....254**
a) La communication en ligne des temps politiques ordinaires.....254
b) Objectiver des stratégies de mise en scène du quotidien politique sur Facebook.....260

**6.3. Le Web comme corpus agendaire et miroir déformant du travail politique quotidien .....268**
a) L'agenda de la personnalité politique comme enjeu de publicité en ligne.....269
b) Reconstituer l'écho web-médiatique de l'emploi du temps d'une personnalité politique.....272

**Conclusions, limites et... agenda de recherche.....281**

**7. Annexes.....289**

**7.1. Annexe 1 : Les posts Facebook d'Anne Hidalgo : reflet du travail politique quotidien ? .....290**
a) Extraction.....290
b) Timeline.....291
c) Catégorisation.....293
d) Popularité.....297
e) Modélisation.....302

**7.2. Annexe 2 : Projet de loi du 21 mai 2015 de l'assemblée législative de Santa Catarina (Brésil) visant la publication des agendas de rendez-vous publics des gouverneurs, vice-gouverneurs et autres responsables publics.....309**

**7.3. Annexe 3 : L'écho web-médiatique de l'agenda personnel du maire d'Avignon (avril 2015).....313**
a) Le test de fouille manuelle : Google - « Cécile Helle » [30/03/2015-26/04/2015].....315
b) 150 liens, 18 interactions : un agenda-miroir lacunaire.....317
c) Le montage d'un outil automatisé de détection des interactions de l'élue.....327
d) Comparaison des résultats de fouille manuelle et automatique.....331
e) Perspectives.....335

**8. Sources et bibliographie.....339**
a) Sources documentaires BNF : « Agendas ».....339
b) Témoignages, œuvres, presse, portraits, biographies et filmographie.....342
c) Littérature grise.....344
d) Bibliographie scientifique.....345

**Table des tableaux, figures et encadrés.....367**

**Table des matières.....371**